

**Bilan
Scientifique
de la Région
Centre-Val de Loire

2016**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 85 41
secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Site internet :
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

Bilan sous la direction de
Stéphane Révillion et Christian Verjux
Coordination
Pascale Araujo
avec la collaboration de l'ensemble des agents
du service régional de l'archéologie
Centre-Val de Loire

Cartographie
Viviane Aubourg
Sources de données
PatriArche et composants du RGE®
18 Bourges : Service d'archéologie préventive Bourges Plus s.d.
28 Chartres : Direction de l'Archéologie de la Ville de Chartres
41 Blois : PCR Blois
45 Orléans : Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans

Illustration de couverture :
Chambord (Loir-et-Cher) château : vue du parterre nord avec le décapage de la zone 1 visible devant la tour de la Chapelle, le parterre oriental est visible à droite du château avec le sondage préliminaire et les premiers décapages de la zone 2 (Jean-Louis Bellurget, Inrap).

Mise en page, impression
Prévost Offset

TABLE DES MATIÈRES**2016**

Introduction	11
L'activité archéologique en 2016	15
Résultats scientifiques significatifs	19
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	24
Le porter à connaissance : un bilan pour de nouvelles orientations	27
CHER	31
Tableau général des opérations autorisées	31
Carte des opérations autorisées	33
Travaux et recherches archéologiques de terrain	35
L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur	35
Prospection aérienne en Berry	36
AUBIGNY-SUR-NÈRE 7 rue des Dames, maison Jeanne d'Arc	37
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	37
AUBIGNY-SUR-NÈRE Zac du Guidon, Le Champ des Tailles	38
AVORD Les Anciennes Vignes, tranches 1 et 2	39
BOURGES Jardins de l'Archevêché	40
BOURGES Cour Mauduit, boulevard de Chanzy	41
BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac	41
BRUÈRE-ALLICHAMPS, VALLENAY, FARGES-ALLICHAMPS	
Lit du Cher, lieu-dit Le Pré de la Maison	42
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN L'Angoulaire	44
CHÂTEAUMEILLANT Le Paradis	46
DREVANT Théâtre gallo-romain (scena)	48
LAZENAY-POISIEUX Les Prés-Forêts	48
MASSAY 2 route de Preuilly, ancienne abbaye Saint-Martin	49
MASSAY Bois Messire Jacques	50
NEUVY-DEUX-CLOCHERS	
PCR « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesure »	50
NOZIÈRES Eglise Saint-Paxent	51
SAINT-AMAND-MONTROND 18 rue Bernard Fagot	52
VIERZON A71 échangeur n°6 Vierzon Est	52
VORNAY DUN-SUR-AURON la Grande Pièce	52

EURE-ET-LOIR	55
Tableau des opérations autorisées	56
Carte des opérations autorisées	57
Travaux et recherches archéologiques de terrain	59
Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	59
Vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon	59
AMILLY Les Monts-d'Ouerray, Pôles ouest phase 1	60
ANET, SAUSSAY Voie de liaison RD 928-RD 116	60
AUNEAU Les Nonains	61
BARJOUVILLE Montmureau	61
CHARTRES Église Saint-Pierre	62
CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val	62
CHARTRES 1 place Drouaise	63
CHARTRES 79 rue Saint-Brice	63
CHARTRES 65 rue de Reverdy, 53 rue Changy	63
CHARTRES Plateau nord-est (3 ^{ème} tranche)	63
CHARTRES Plateau Nord-Est Tranche 2	64
CHARTRES Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles	64
CHARTRES 70 rue des Grandes-Filles-Dieu	65
CHARTRES 13-15 rue du Bourg-Neuf	65
CHARTRES 25-27 rue du Grand-Faubourg	66
CHARTRES 47-49 rue du Faubourg Saint-Jean	66
CHARTRES 13-19 rue de l'Arbre de la Liberté	66
CHARTRES rue Vintant	67
CHARTRES Église Saint-Martin-au-Val	68
DREUX rue Pastre, rue Claye, site Esmerly-Caron	69
DREUX Boulevard Pasteur	71
FONTAINE-LA-GUYON Les Défaits, la Remise des Défaits	71
FONTAINE-LA-GUYON Le Molet	72
ILLIERS-COMBRAY Les Terres Rouges	72
ILLIERS-COMBRAY Déviation d'Illiers-Combray, Tranche 1 - Phase 2, Tronçon RD154 à RD921 sud	73
MAINVILLIERS La Mare Corbonne	74
MORANCEZ rue des Artisans, la Marnière de Chauannes	75
POUPRY Villeneuve	75
POUPRY La Fromagée, Les Hernies	77
POUPRY Les Hernies	78
RÉCLAINVILLE RD17	79
SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS Les Ravigneaux	80
SOURS Les Grouaches	80
THIRON-GARDAIS cloître et façade nord de l'abbatiale	81
TOURY la Haute-Borne	82

INDRE 86

Tableau général des opérations autorisées	86
Carte des opérations autorisées	87
Travaux et recherches archéologiques de terrain	89
Prospection aérienne autour de Châteauroux	89
ARGENTON-SUR-CREUSE rue Jean-Jacques Rousseau	89
LE BLANC rue Abbé Pierre	90
CLUIS Forteresse de Cluis-Dessous	91
FONTGOMBAULT les Sables de Rousselle, l'Abbaye, la Cité	91
ISSOUDUN 73 rue Haute-Saint-Paterne	92
ISSOUDUN La Limoise	92
LUÇAY-LE-MÂLE place de Verdun	93
MEUNET-PLANCHES Les Isles	93
NOHANT-VIC Nohant	95
ROUVRES-LES-BOIS le Bourg	96
SAINT-GAULTIER 1 rue de la Creuse	96
ARGENTOMAGUS De l'oppidum à la fabrica armorum omnium I ^{er} s. au. J.-C. / V ^e s. ap. J.-C.	96
SAINT-MARCEL Les Mersans, bâtiment de commerce 2, Insula C	98
SAINT MARCEL Les Mersans	99
VALENÇAY Tour nord-ouest et aile nord du château	101

INDRE-ET-LOIRE 103

Tableau général des opérations autorisées	103
Carte des opérations autorisées	105
Travaux et recherches archéologiques de terrain	107
Occupation du plateau au nord de la Loire : entre Choissille et Bédouire du V ^e s. au. J.-C. au I ^{er} s. ap. J.-C.	107
AMBOISE Les Châtelliers	107
AMBOISE 30, rue du Petit Bonheur	108
AMBOISE 30 Rue du Petit Bonheur	109
AMBOISE 19 rue du Petit Bonheur	109
AMBOISE rue de la Mothe	110
AMBOISE 3, chemin du Petit Bonheur	110
AMBOISE L'Île d'Or	110
BALLAN-MIRÉ la Pasqueraie tranche 3	112
BEAUMONT-LA-RONCE 8 route de Rouziers	112
CHAMBRAY-LES-TOUR ZAC Vrillonerie Sud, la Baraudière	113
CHAMBRAY-LES-TOURS La Guignardière (tranches 1, 2 et 3)	114
CHÂTEAU-RENAULT Tour de l'Horloge	114
CHINON rue du Puy-des-Bancs	115
CROUZILLES L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou	115
CROUZILLES Mougou, le long de la Vienne	116

ESVRES EVENA évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	116
LANGEAIS, LA ROCHE-COTARD Enjeux de la connaissance et de la datation d'un site moustérien à productions à caractère symbolique	118
LOCHES Forteresse, logis royaux	119
LOCHES Remparts de la cité royale	121
MONTBAZON La Bafauderie	121
MONTLOUIS-SUR-LOIRE 19-21 rue du sénateur Belle	122
MONTLOUIS-SUR-LOIRE La Vronnière	123
MONTS Les Girardières	123
PARÇAY-SUR-VIENNE Pièce de Prézault	124
REIGNAC-SUR-INDRE La Grande Rochette	125
SAINT-CYR-SUR-LOIRE 1 Boulevard Alfred-Nobel	126
SAINT-CYR-SUR-LOIRE La Gruette	126
SAINT-CYR-SUR-LOIRE Pont de la Motte	126
SAINT-ÉPAIN aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine A10	126
SAZILLY Les Chilloux	127
TOURS Marmoutier	127
TOURS 103 bis avenue Maginot	128
TOURS 31-33 rue du Colombier	128
TOURS Les Hauts de Sainte-Radegonde	128
TOURS Rue de l'Hospitalité, rue Walvain	129
TOURS 49-51 rue de l'Anguille	129
TOURS 32 et 36 rue de la Fosse-Marine	129
TOURS 114 rue du Plat-d'Étain	130
TOURS 58 rue Croix-Pasquier et 49 rue du Président-Coty	130
TOURS rues Louis-Auvray et François-Richer	130
VERETZ chemin des Cerisiers, chemin des Acacias	131
VERETZ La Pidellerie sud	131
LOIR-ET-CHER	133
Tableau général des opérations autorisées	133
Carte des opérations autorisées	135
Travaux et recherches archéologiques de terrain	137
SOLIDAR Travaux et recherches archéologiques de terrain	137
AVERDON Le Bout de la Vallée Poiriou	139
BLOIS PCR « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours » 2014-2016	140
BLOIS 5 rue des Grands Champs	142
BLOIS îlot Saint-Vincent (tranche 1)	142
BLOIS 2 rue Pierre-Mosnier	143
BLOIS 59 avenue de Vendôme	144

CHAILLES	Rue des Allets et rue des Mesliers	144
CHAMBORD	Château, parterres nord et est	144
LA CHAPELLE-VENDÔMOISE	Poisse-Mer (tranche 1)	147
COURBOUZON	Les Friglons (tranche 1)	148
COUR-CHEVERNY	Couvent Saint-Bonaventure	148
GIÈVRES	27 rue André-Bonnet	148
GIÈVRES	Les Bâtardes	148
LISLE	Les Sablons	149
MAVES	Le Haut Moron et le Bas Moron (tranche 2)	149
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	Prés Thierry	150
MORÉE	La Varenne	150
MUIDES-SUR-LOIRE	Rue des Garennes	151
NAVEIL	Rue de la Conditia	151
NEUNG-SUR-BEUVRON	5 rue du Onze-Novembre	152
NOYERS-SUR-CHER	La Busa	152
SAINT-AIGNAN	La Pinneuardière	153
SELLES-SUR-CHER	Le château	153
VENDÔME	Abbaye de la Trinité, cour du cloître et chevet de l'abbatiale	153
VENDÔME	Bois de l'Oratoire (tranche 1)	154
VENDÔME	Rue Saint-Denis et rue Yuon-Villarceau	154
VERDES	Chemin de Chartres	154

LOIRET 155

	Tableau général des opérations autorisées	156
	Carte des opérations autorisées	157
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	159
	Prospection aérienne, cantons de Bellegarde et Beaune	159
BAZOUCHES-LES-GALLERANDES	Le Moulin de la Croix et La Poussinière	159
BEAUGCENCY	Église Notre-Dame	160
BEAUGCENCY	Rue de l'Orme et rue du Four à Chaux	160
BONNY-SUR-LOIRE	giratoire RD 2007	160
BONNY-SUR-LOIRE	Les Évats	160
BATILLY-EN-GÂTINAIS	Les Pierrières	161
CHÂLETTE-SUR-LOING	Place Jean Jaurès	162
CHANTEAU	La Tuilerie	163
CHÂTEAU-RENARD	34 rue Paul-Doumer	163
CHÂTILLON-COLIGNY	Rue de la Distillerie, rue Eugène-Lemaire	163
CHILLEURS-AUX-BOIS	La Rouche et Les Tirelles	163
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ	les Hauts-Bergerets	164
FLEURY-LES-AUBRAIS	Rue Marcellin Berthelot, Clos de Lamballe	166
	Renouvellement des constructions religieuses et élite carolingienne	166
GIDY	rue du Château	168

GIDY Coulureux Ouest	168
GIDY Rue du Stade	169
GIEN Place de La Victoire	170
LOURY La Forge	170
MARDIÉ Église Saint-Martin, place Jean Zay	172
MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY Chemin des Écoles	172
MONTARGIS Mur nord des jardins Renaissances	172
LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE 153 Grande-Rue	173
NEUVY-EN-SULLIAS Climat du Cornet	174
ORLÉANS Caves – Ville intra-muros	175
ORLÉANS Chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière	177
ORLÉANS 75 rue des Murlins	177
ORLÉANS 9 rue Basse-d’Ingré et 12 rue Émile-Biscara	178
ORLÉANS rue du Poirier Rond	178
ORLÉANS La Motte Sanguin, Quai du Fort Alleaume	179
ORLÉANS 28 rue de l’Ételon, lycée Saint-Euverte	180
ORLÉANS 20 rue du Pot-de-Fer	181
ORLÉANS Place Châtelet et rue des Hôtelleries Sainte-Catherine	181
ORLÉANS Hôpital Porte-Madeleine	181
ORLÉANS Rue des Carmes	182
ORLÉANS 24 rue Saint-Marc	182
ORLÉANS 59 rue du Faubourg Saint-Vincent, rue Pierre 1 ^{er} de Serbie	183
ORLÉANS 4 bis rue des Anguignis	183
ORLÉANS 12 rue Jouselin et Berger	183
ORLÉANS 181, rue de Bourgogne	184
ORLÉANS 102 route d’Olivet et rue des Oseraies	185
PANNES, VILLEMANDEUR Zac Arboria II Plateville	186
SAINT-CYR-EN-VAL ZAC Centre-Bourg, entre la rue de la Gare et la rue du 11 novembre 1918	186
SAINT-JEAN-LE-BLANC 5 et 7 rue de la Brèche	187
SAINT-LYÉ-LA-FORÊT Rue de l’Enfer	187
SANDILLON Zac Multisite (tranches E et F)	187
SANDILLON ZAC Multisite (tranche B), Cailloux Pauroir	187
SANDILLON ZAC Multisite (tranche C), Cailloux Pauroir	188
SARAN 265, 281, 283 et 309 rue du Bourg	188
SARAN La Motte Pétrée	189
SARAN Les Cent Arpents	192
SARAN Rue de la Source-Saint-Martin	192
SCEAUX-DU-GÂTINAIS Le Préau	193
TAVERS rue des Guignes	194
TAVERS rue des guignes	195
VIGLAIN 2 rue Romaine	195

Opérations interdépartementales régionales et interrégionales	196
Tableau général des opérations autorisées	196
Travaux et recherches archéologiques de terrain	197
PCR Épaves et naufrages en eau douce depuis le haut Moyen Âge	
Archéologie d'une réalité nautique au sein du paysage ligérien	
et fouille programmée du site de naufrage de Langeais, Bel Air	197
Réseau de lithothèques en région Centre-Val-de-Loire	198
Évolution typologique et technique des meules du Néolithique au Moyen Âge	200
Antiquité tardive en région Centre Val de Loire (AnTaRec)	201
Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien	
et ses marges. Habitats, sociétés et Environnements	201
Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce	203
CENTRE-VAL DE LOIRE	205
Bibliographie régionale	205
Liste des abréviations	209
Personnel du Service régional de l'archéologie	211

L'adoption de plusieurs lois et la publication d'un important texte d'orientation scientifique, déterminent en 2016, l'évolution du cadre de la recherche archéologique en France et en région Centre-Val de Loire.

Ainsi, la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015, relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, a conduit notamment à un redécoupage administratif et à une fusion de certaines régions françaises, dont le nombre est passé de 22 à 13. L'entrée en vigueur de ce texte en 2016, qui a été accompagnée par le regroupement des services de l'État dans les territoires fusionnés, a modifié l'échelle régionale de la gestion de la Culture par les Directions régionales des affaires culturelles et celle de la recherche archéologique par les services régionaux de l'archéologie. La région Centre-Val de Loire qui s'étend sur un territoire de 39 151 km² supérieur à celui de l'actuelle Belgique (30 528 km²), n'a pas été concernée par cette fusion. Si, le maintien d'une région à six départements, assure une certaine stabilité à la gestion de la recherche archéologique dans la région, il est cependant accompagné de changements notables, à une autre échelle dans l'organisation territoriale, sous la forme de regroupements de communes au sein de nouvelles entités (fusion de communes, communautés de communes, métropole,...). L'activité de plusieurs services archéologiques de collectivités territoriales, pourraient donc être appelés à suivre l'évolution de leur collectivité modifiant ainsi leur territoire d'intervention et nécessiter un nouvel accompagnement du service régional de l'archéologie.

L'entrée en vigueur de la loi n° 12016-925 du 7 juillet 2016 relative à la création, à l'architecture et au patrimoine, et de ses décrets d'application, induit plus directement un certain nombre d'évolutions dans le domaine de la recherche archéologique et son organisation. Le financement des diagnostics archéologiques ; l'évaluation des offres dans le cadre des marchés de fouilles archéologiques préventives ; le régime de propriété et la gestion des biens archéologiques mobiliers ou encore l'habilitation des opérateurs pour la recherche archéologique préventive ; sont autant de thématiques nouvelles ou anciennes, concernées par la nouvelle loi. Chargés de son application, les services régionaux de l'archéologie, plus que jamais placés au centre du dispositif régle-

mentaire, doivent désormais faire face à de nouvelles méthodologies et à de nouvelles missions, s'ajoutant au contexte croissant de leur activité tant scientifique qu'administrative.

Attendue par l'ensemble de la profession, la programmation nationale de la recherche archéologique a été publiée par le Conseil national de la recherche archéologique en 2016. Ce document définit les grands axes, les problématiques actuelles et les perspectives de la recherche archéologique nationale. Il constitue le cadre scientifique des opérations de terrain et des programmes de recherche et a pour vocation de fonder scientifiquement les choix qui se posent aux différents acteurs face à la multiplicité des opérations à mener. Les grandes orientations fournies par ce texte permettront une analyse plus précise des problématiques en région, où la recherche archéologique est développée en fonction de choix scientifiques : conciliants le développement économique et la protection du patrimoine archéologique, dans le domaine l'archéologie préventive ; ou favorisant la recherche de la connaissance fondamentale du patrimoine archéologique dans celui de l'archéologie programmée.

Ces deux domaines de la recherche, par essence complémentaires, ne peuvent être opposés. Ceci, même si l'archéologie préventive, dont le niveau d'activité est étroitement liée à celui de la construction et de l'aménagement du territoire, constitue la part la plus importante de la recherche archéologique en région Centre-Val de Loire et mobilise toujours de manière importante le service régional de l'archéologie. En ce sens, les données chiffrées de l'année 2016 montrent que les taux de prescription de diagnostics et de fouilles préventives sont comparables à ceux des années précédentes, alors que le nombre de fouilles autorisées est en baisse. L'allongement des délais de démarrage de certains projets d'aménagement en raison du ralentissement de l'économie au niveau national et l'accroissement significatif du nombre de dossiers faisant l'objet d'une prescription de modification de consistance de projet, assurant la mise en place de mesures conservatoires, expliquent en grande partie cette diminution. On constate un certain déséquilibre entre les différentes thématiques concernées par ces opérations : la Préhistoire ancienne et récente y représente une part réduite, nettement inférieure à celle des périodes protohistoriques,

alors que les périodes historiques, Moyen Âge en tête, sont toujours majoritaires.

Rappelons que la région possède six services archéologiques agréés par l'État, créés par des collectivités territoriales : Service archéologique de la ville d'Orléans, Service archéologique de la ville de Chartres, Service d'archéologie de la communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive du Loiret, Service de l'archéologie d'Indre-et-Loire et Service de l'archéologie du Conseil départemental d'Eure-et-Loire. Ils interviennent dans le domaine de l'archéologie préventive et sont investies dans des opérations programmées. C'est également le cas de l'Institut national de recherches archéologiques préventives qui possède une antenne à Tours et une autre près d'Orléans à Saint-Cyr-en-Val, dont nombre de chercheurs font partie de programmes de recherches programmées. Enfin, citons la société Éveha SAS qui possède une antenne près de Tours.

L'archéologie programmée est bien développée en région Centre-Val de Loire, malgré une tendance à la baisse ces dernières années. Les opérations s'inscrivent dans le cadre défini par la programmation nationale de la recherche archéologique. Les demandes d'autorisation concernent la plupart des nouveaux axes définis par le Conseil national de la recherche archéologique, avec toutefois des différences en fonction des grandes périodes chronologiques ou des thématiques de recherches. En 2016, on note une inversion de la tendance à la baisse, sous la forme d'une légère augmentation du nombre de dossiers qui répond à la mise en place progressive d'une politique incitative, par la direction régionale des affaires culturelles. L'objectif est de mieux coordonner archéologie programmée et archéologie préventive. Il s'agit de soutenir et promouvoir les fouilles programmées, de développer le rôle fédérateur des projets collectifs de recherche et d'encourager la publication et la diffusion des résultats qu'ils soient issus de l'archéologie préventive ou de l'archéologie programmée.

En raison de la richesse du patrimoine archéologique régional, dont l'intérêt et la valeur scientifiques dépassent l'audience nationale, les fouilles programmées ont une longue tradition en Centre-Val de Loire. Encourager ce type de recherches permet d'investir, de manière équilibrée, différents champs chronologiques depuis le Paléolithique jusqu'à la période moderne et de contribuer au développement de problématiques concernant la nature des influences culturelles s'exerçant au sein d'un domaine géographique particulier ou encore celle de la variabilité des sites étudiés (habitats, nécropoles, sites religieux ou fortifiés...). Le soutien accordé à ces opérations est tout aussi indispensable à la formation des étudiants et au renouvellement des générations de chercheurs qui tarde encore à venir, sans oublier que nombre de chercheurs de renom ont commencé leur carrière sur un chantier de fouille programmée en région Centre-Val de Loire.

De même, le soutien aux prospections thématiques et aux projets collectifs de recherche est essentiel à l'acquisition de données nouvelles et à la réalisation de synthèses intégrant les résultats de recherches plus

anciennes. Elles ont un rôle structurant en fédérant des chercheurs d'horizons différents au sein d'équipes interinstitutionnelles et pluridisciplinaires. Grâce à de nouvelles approches, elles contribuent au développement de sujets et de problématiques susceptibles d'alimenter les réflexions méthodologiques, d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche et de porter un éclairage différent sur les résultats des fouilles archéologiques préventives. Il en est de même des opérations de prospections-inventaire, notamment aériennes, toujours très actives dans la région, qui permettent le recensement de nouveaux sites et nourrissent les données de la carte archéologique nationale, participant ainsi à la connaissance et à la prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre de l'archéologie préventive.

Enfin, en miroir de l'archéologie préventive, le rééquilibrage chronologique et thématique possible grâce aux opérations programmées, concerne aussi des aires géographiques différentes de celles fortement impactées par les travaux d'aménagement. C'est le cas du sud de la région, où les recherches conduites dans les départements du Cher (Chateaufort), de l'Indre (*Argentomagus*) ou de l'Indre-et-Loire (secteur du Grand-Pressigny), contribuent en retour à une nouvelle dynamique culturelle, à destination d'un large public, en lien avec les musées ou les centres d'interprétation.

La recherche n'est rien sans publication et diffusion des résultats. Depuis plusieurs années, le service régional de l'archéologie encourage et accompagne financièrement la publication, afin de diffuser, dans des délais raisonnables, les résultats d'opérations conduites tant en programmé qu'en préventif. L'efficacité de ce dispositif se traduit notamment par la publication régulière d'articles dans la Revue archéologique du Centre de la France et de suppléments (monographies, actes de colloques...), dont le nombre a significativement augmenté depuis 2014. Il convient donc de poursuivre cette politique.

En 2016, le service régional de l'archéologie a connu d'importants mouvements de personnel, conduisant au renouvellement de plus du tiers de son effectif et à l'arrivée d'un nouveau conservateur régional de l'archéologie. Ce renouvellement a été l'occasion de constituer des groupes de travail afin d'entamer une réflexion sur l'organisation et les méthodologies mises en œuvre par le service, selon plusieurs axes : prescriptions archéologiques, dossiers transversaux avec la conservation régionale des monuments historiques et les unités départementales de l'architecture et du Patrimoine, carte archéologique nationale, gestion des biens archéologiques mobiliers, politique de publication, actions de valorisation et documentation du service régional de l'archéologie. Le travail des différents groupes, qui sera poursuivi en 2017, a permis de dégager les points positifs et les difficultés rencontrées dans ces différents domaines et de prendre des décisions déterminant l'orientation du travail à venir.

Citons l'exemple du bilan des méthodologies et des objectifs assignés à la gestion régionale de la Carte archéologique nationale qui a abouti à la définition de priorités pour : l'enregistrement des informations archéo-

logiques ; le développement du porter à connaissance (étude d'impact, demande de susceptibilité, Scot, Plu et Plui, aménagement forestier, zones de présomption de prescriptions archéologiques...) ; l'inventaire systématique et thématique notamment dans le cadre de l'échange de données avec les partenaires institutionnels (CNRS, collectivités territoriales, Inrap,...) et enfin l'intégration des celles issues de l'archéologie programmée (projets collectifs de recherches, prospections,...). Fondé sur l'examen de cas concrets, le constat de l'efficacité limitée des réponses faites par le service régional de l'archéologie pour le porter à connaissance dans le cadre des documents de planification de l'aménagement (Plui, Scot,...), a été réalisé. Les difficultés rencontrées dans la prise en compte des données archéologiques lors de l'élaboration de ces documents auprès des collectivités territoriales, l'augmentation importante de leur nombre, et l'évolution des services instructeurs, ont abouti à la mise en place de réponses comprenant une notice des principaux éléments de connaissance archéologique du territoire concerné, un rappel de la réglementation, les informations à l'attention des aménageurs et les arrêtés de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) accompagnés de leur cartographie. Ces derniers permettent l'instruction des demandes d'urbanisme transmises au service régional de l'archéologie, en fonction du potentiel archéologique du territoire concerné et suivant l'emprise des projets d'aménagement. Certaines collectivités territoriales ont manifesté leur intérêt pour ce type de document prédictif dont elles souhaitent disposer pour la transmission et l'instruction des autorisations d'urbanisme par le service régional de l'archéologie. Face à cette demande, il apparaît nécessaire de poursuivre l'élaboration des ZPPA, selon une analyse prenant en compte les priorités d'aménagement territorial et le potentiel archéologique des territoires concernés (agglomérations et leurs couronnes, secteurs d'aménagement prioritaires, communautés de communes, territoires concernés par les politiques nationales d'aménagement ...).

La gestion des biens archéologiques mobiliers est un sujet pour lequel des décisions rapides ont été nécessaires, face à l'inaccessibilité de l'ensemble des lieux de conservation (Centre de conservation et d'études et dépôts de fouille) fermés sur ordre de la DRAC depuis plusieurs années, en raison de problèmes de sécurité et de conformité (équipements hors normes, structures de stockages déficientes ...). Faute de moyens disponibles et malgré l'existence d'études de faisabilité, cette fermeture a encore accentué le retard déjà accumulé en matière de gestion des biens archéologiques mobiliers de la région. Après un état des lieux dressé dès juin 2016, il a été décidé d'inscrire cette problématique au sein de la dynamique nationale, initiée par la Direction générale

des Patrimoines – sous-direction de l'Archéologie au ministère de la Culture et de réactualiser le schéma régional des Centres de conservation et d'études (CCE) de la région. Celui-ci précise l'organisation du réseau des structures de conservation du mobilier à la charge de l'État, en identifiant le champ d'action des acteurs et les meilleures synergies à mettre en œuvre en vue d'une mutualisation des moyens servant une politique efficace de conservation et de gestion des biens archéologiques mobiliers. Il doit permettre d'envisager, sur le moyen et le long terme, la suppression progressive des dépôts, remplacés par des CCE adaptés aux besoins de conservation spécifique du territoire régional. Ce schéma peut évoluer au fil des créations d'équipements et de la structuration de partenariats nouveaux. Dans l'idéal, selon les besoins de conservation et l'étendue du territoire régional, chaque région pourrait être dotée d'un CCE régional pilote, placé au centre d'un réseau de CCE satellites, sous le contrôle scientifique et technique du service régional de l'archéologie.

Dans un premier temps, il a été décidé de prioriser la réouverture du centre de conservation et d'études régional de Saint-Jean-de-la-Ruelle en envisageant la mise aux normes de l'équipement et son aménagement (remplacement des rayonnages, travaux de toiture, aménagement des abords, salles d'étude, extension des locaux de conservation ...), grâce à un financement pluriannuel et sur la base de l'étude de programmation architecturale réalisée par la DRAC en 2014. Parallèlement, l'évaluation des conditions de conservation des biens archéologiques mobiliers sur les sites de Moulins-sur-Céphons (Indre), Saint Marcel – *Argentomagus* (Indre), Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), Bourges (Cher), devra être entreprise afin de nourrir une réflexion sur les possibilités de réduction de ces lieux en fonction des opportunités.

Enfin, à l'issue de ce rapide tour d'horizon de l'évolution de la recherche archéologique et de son organisation en région Centre-Val de Loire, durant l'année 2016, il convient de souligner la motivation et l'implication particulière de tous les acteurs de l'archéologie régionale dans la reprise de l'édition du bilan scientifique, qui a permis la publication des années 2009-2013 en 2017 et celle du présent volume de l'année 2016 en 2018. Comme annoncé, il sera suivi de l'édition de plusieurs autres volumes poursuivant cet objectif de « rattrapage », jusqu'à la reprise de la publication régulière, sous sa forme annuelle.

Stéphane Révillion
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie
de la région Centre-Val de Loire

■ **ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE**

Après une diminution sensible les années précédentes, le nombre d'opérations programmées a légèrement augmenté en 2016, avec un nombre total de 36, se répartissant entre 12 fouilles programmées, 14 projets collectifs de recherches, 8 prospections thématiques et 3 opérations de préparation de publication. On constate toutefois un nombre limité d'opérations de terrain et une forte diminution pour l'ensemble des périodes de la Préhistoire, alors que les projets sur l'Antiquité et le Moyen Âge se développent (fig.1). 5 opérations concernent le Paléolithique, 2 le Mésolithique et seulement 3 le Néolithique, tandis que 7 portent sur la Protohistoire (dont 4 fouilles), 11 sur l'Antiquité, 12 sur le Moyen Âge et 8 sur la période moderne, pour 3 projets collectifs diachroniques.

Parmi les acteurs de l'archéologie programmée, le fort investissement des chercheurs de l'Inrap de la région est toujours important, avec la direction de 10 opérations, tandis que 6 responsables sont rattachés respectivement aux universités de Tours, Paris, Poitiers ou encore Strasbourg, et aux services collectivités. On observe une réduction de la part du CNRS (3), des bénévoles (4) et des agents du ministère de la Culture (3, dont un seul du service régional de l'archéologie).

■ **ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**

2439 dossiers d'aménagement, y compris les saisines au titre des demandes de susceptibilité de prescription et de réalisation anticipée de diagnostic, ont été instruits au cours de l'année 2016. 207 ont donné lieu à une prescription de diagnostics soit 8,48 % du nombre total de dossiers et 26 prescriptions de fouilles ont été édictées, soit 1,07 % du nombre de dossiers, pour 20 prescriptions de modification de la consistance du projet.

Les diagnostics

Un peu plus de 200 prescriptions de diagnostic ont été édictées au cours de l'année 2016, pour une surface totale d'environ 600 hectares. Près du tiers des diagnostics résulte de demande anticipée de prescription, touchant toutes les catégories d'aménagement (y compris des per-

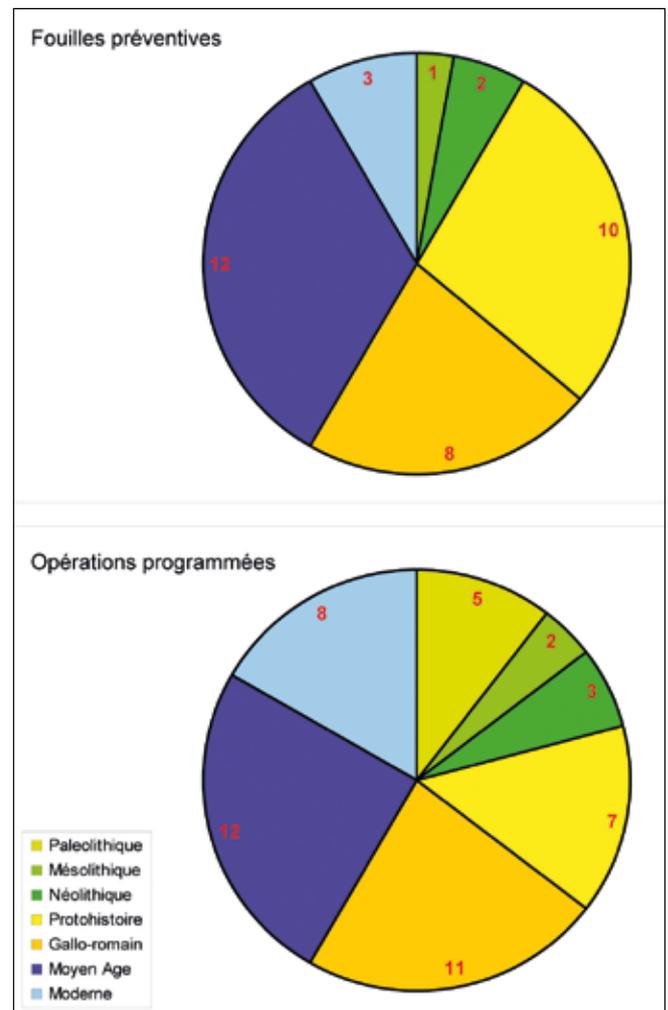


Fig.1. Centre -Val de Loire – Fouilles préventives et opérations programmées 2016. Répartition par grandes périodes chronologiques (plusieurs périodes possibles pour une même opération)

mis de construire), mais les grands projets surfaciques (ZAC, PA, parfois routes et carrières) en représentent la majeure partie.

Sur l'ensemble des prescriptions de diagnostics, plus de la moitié correspond à des demandes d'urbanisme. 114 prescriptions ont porté sur des surfaces inférieures à 1 hectare, 53 sur des projets entre 1 et 5 hectares, une

vingtaine entre 1 et 5 hectares et moins de 5 % des dossiers représentent des emprises supérieures à 10 hectares. On constate une baisse générale des grands aménagements surfaciques, même si les ZAC représentent plus de 180 ha (pour 21 dossiers) et les tranches d'exploitation de carrières un peu plus de 70 ha (12 dossiers) Moins d'une dizaine de prescriptions ont concerné des travaux routiers. À noter que 9 diagnostics ont été prescrits pour des projets de travaux sur Monuments Historiques.

195 diagnostics ont été réalisés en 2016, pour une surface de 570 hectares, ce qui correspond sensiblement au volume des prescriptions. Près d'un tiers d'entre eux a été pris en charge par les services archéologiques des 6 collectivités, pour 140 hectares, soit un quart de la surface totale diagnostiquée dans l'ensemble de la région (fig.2). Cependant, le délai de démarrage des diagnostics réalisés par l'Inrap est en moyenne de 6 mois entre la date de l'arrêté de prescription et l'engagement sur le terrain, alors que les services de collectivités sont nettement plus réactifs, avec un délai moyen de 3 mois.

Parmi les aménagements d'une certaine ampleur, on peut signaler la dernière tranche de la Rocade (Nord-Ouest) de Bourges, les projets sur le Plateau Nord-Est et la ZAC Pôle Ouest de Chartres, plusieurs grands projets en périphérie de Tours, notamment un vaste éco-quartier à Chambray-les-Tours, ou encore la ZAC de l'Oratoire à Vendôme.

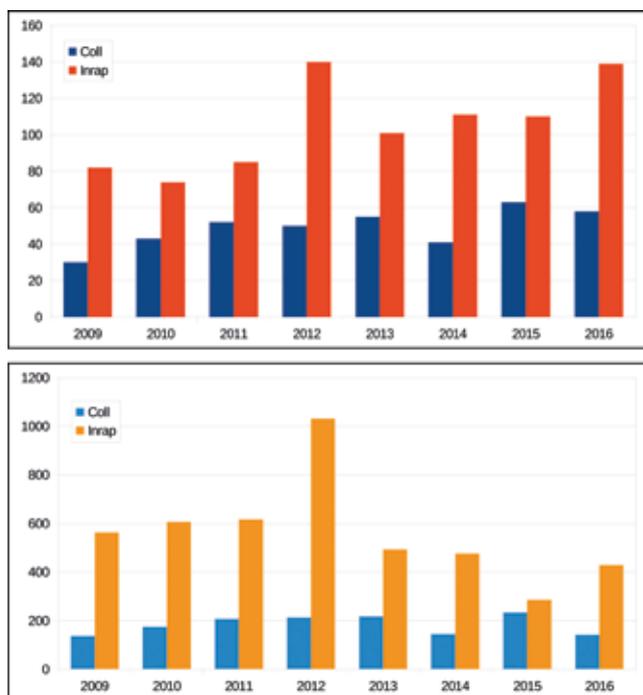


Fig.2. Centre -Val de Loire – Diagnostics réalisés de 2009 à 2016. Répartition entre l'Inrap et les services archéologiques de collectivités (en haut en nombre d'opérations ; en bas en fonction de la surface cumulée en hectares)

Les fouilles préventives

26 fouilles préventives ont été prescrites en 2016, en baisse par rapport aux moyennes des années antérieures, mais le nombre de dossiers faisant l'objet de

mesures conservatoires a connu une nette augmentation, avec 20 prescriptions de modification de la consistance du projet.

25 fouilles préventives ont été autorisées en 2016 pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, ce qui représente également une baisse sensible par rapport aux années antérieures, 40 fouilles ayant été réalisées en 2015. On observe également de grandes disparités géographiques : aucune opération dans l'Indre pour 9 en Eure-et-Loir. En ce qui concerne les opérateurs, les fouilles se répartissent en 2016 pour la toute première fois à parts égales entre l'Inrap, les services de collectivités et les opérateurs privés (fig.3), soit :

- 8 fouilles par l'Inrap (dont une en co-traitance avec le service archéologique du Conseil départemental d'Indre-et-Loire) ;
- 8 par les services archéologiques de collectivité (Bourges Plus : 1 ; Ville de Chartres : 2 ; Conseil départemental d'Eure-et-Loir : 2 ; Conseil départemental d'Indre-et-Loire : 1 ; Ville d'Orléans : 2)
- 9 par des opérateurs privés agréés (dont 6 par la société Éveha).

Les fouilles portant sur les périodes préhistoriques (Mésolithique et Néolithique) n'ont concerné au total que 3 sites, pour 10 opérations portant sur la Protohistoire (pour l'essentiel sur des sites de La Tène) et une majorité de fouilles pour les périodes historiques, respectivement 8 pour le Gallo-romain, 12 pour le Moyen Âge et 3 pour la période moderne (fig.1).

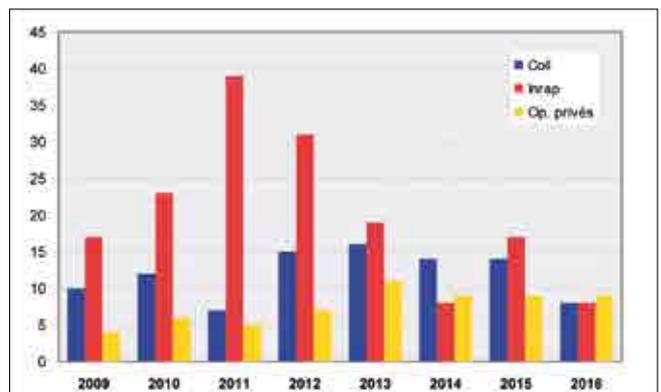


Fig.3. Centre-Val de Loire – Fouilles préventives réalisées de 2009 à 2016. Répartition du nombre d'opérations entre les services archéologiques de collectivités, l'Inrap et les opérateurs privés.

La redevance d'archéologie préventive

Au plan régional, la part de la redevance d'archéologie préventive relevant de l'urbanisme n'est pas encore connue, notamment en raison du transfert aux collectivités de cette nouvelle mission, en application de la Loi ALUR.

On constate par ailleurs une décroissance très nette ces dernières années de la part de la redevance liquidée par la DRAC (demandes de réalisation anticipée de diagnostics, tracés linéaires, installations classées...) (fig.4). Alors que la moyenne annuelle avoisinait les 3 millions d'euros précédemment, la fin des grands tracés linéaires

(routes, autoroutes, LGV) explique en grande partie la baisse constatée en 2014 et 2015. En 2016, le solde est même négatif, en raison de plusieurs dossiers ayant fait l'objet de dégrèvement, notamment un important complexe golfique et touristique.

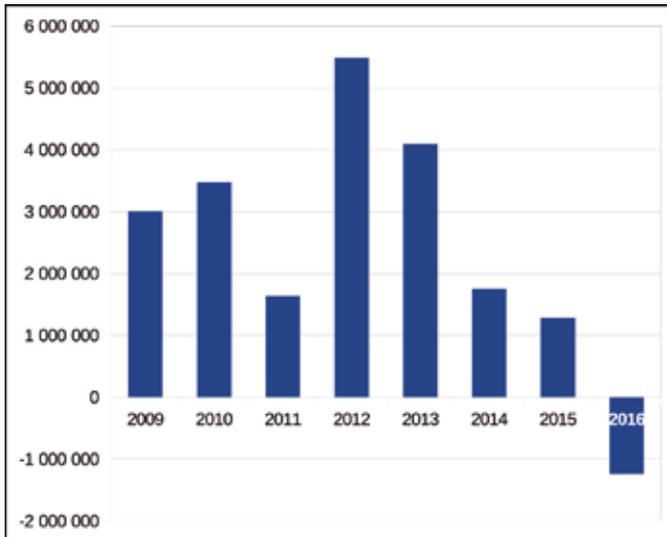


Fig.4. Redevance d'archéologie préventive liquidée par la DRAC Centre-Val de Loire (service régional d'archéologie) de 2009 à 2016.

■ CONCLUSION

L'activité archéologie en région Centre-Val de Loire est toujours importante, tant en archéologie programmée que dans le domaine du préventif. De nouveaux projets de recherche émergent mais le renouvellement des générations tarde encore à venir, en particulier pour l'ensemble de la Préhistoire, un peu mieux représentée dans le domaine programmé.

La diminution du nombre de fouilles préventives autorisées en 2016 peut s'expliquer pour partie par le ralentissement de l'économie au plan national, certains projets mettant plus longtemps qu'auparavant à démarrer, mais aussi par la mise en œuvre plus fréquente de mesures conservatoires.

Christian Verjux

La présentation des résultats scientifiques significatifs obéit désormais aux axes de la programmation nationale, définis en 2016 par le Conseil national de la recherche archéologique 1.

Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen

En Eure-et-Loir, plusieurs centaines d'artefacts lithiques, attribués au Paléolithique moyen, ont été mis au jour lors de la fouille d'un site protohistorique sur le tracé de la déviation d'**Illiers-Combray** (28). Parallèlement, le programme d'étude des formations quaternaires d'origine éolienne dans ce département s'est poursuivi, grâce à l'étude des séquences stratigraphiques pléistocènes, conservées parfois sur plusieurs mètres d'épaisseur, dont celles d'**Illiers-Combray** (28), documentées par de nombreuses observations effectuées lors des diagnostics réalisés sur la commune sur une centaine d'hectares, et de la grande coupe de **Chaudon** (28) où au moins 5 paléosols ont été identifiés, dont un probable paléosol gris forestier qui avait livré des industries paléolithiques.

Le diagnostic archéologique réalisé dans la ZAC des « Noyers » à **Vatan** (36), a permis d'étudier plusieurs concentrations lithiques du Paléolithique moyen. Présente à la base d'un cailloutis de déflation d'âge pléistocène, l'industrie regroupe plus d'une centaine d'artefacts, qui témoignent de la pratique d'un débitage d'éclats Levallois. L'outillage retouché, composé essentiellement de racloirs simples et doubles, est rare, mais on note la présence de fragments de biface.

Sur le plateau de Tours, à **Saint-Cyr-sur-Loire** (37), des niveaux d'occupation du Paléolithique moyen, caractérisés par la présence de 485 pièces lithiques ont été observés pour la première fois. Une légère disparité dans la disposition spatio-stratigraphique pourrait indiquer la présence de deux occupations distinctes. Malheureusement, l'homogénéité du corpus n'a pas permis la mise en évidence de caractères discriminants permettant de définir précisément chacun de ces deux ensembles.

Un projet collectif de recherche a vu le jour en 2016 dans le cadre du **réseau national de lithothèques** qui met en œuvre de nouveaux protocoles d'analyse et d'enregistrement. La région Centre étant particulièrement riche en matériaux siliceux exploitables par les populations préhistoriques, cette recherche porte tant sur les ressources, que sur l'exploitation et la diffusion de ceux-ci depuis le Paléolithique jusqu'à la fin du Néolithique.

Axe 2 : Le Paléolithique supérieur

Les problématiques relatives aux dynamiques de peuplement à la fin du Paléolithique sont examinées au sein du projet collectif de recherche portant sur le **Paléolithique final et le Mésolithique dans le Bassin parisien**, couvrant également la région Île-de-France. À la suite de la Prospection thématique sur l'**occupation humaine dans la vallée du Cher**, qui interroge également la circulation des matières premières siliceuses entre le Massif central et le bassin de la Loire, indicateur de la circulation des populations humaines au Paléolithique supérieur, une nouvelle fouille a été engagée sur un site daté de l'Aurignacien récent à **Parassy** (18). À **Muides** (41), un diagnostic a livré un nouvel assemblage lithique bien conservé du Paléolithique final (Belloisien).

Axe 3 : expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

Le site exceptionnel de **la Roche-Cotard** à Langeais (37) fait l'objet d'un projet collectif de recherche depuis 2016. Le programme proposé sur 3 ans rassemble une équipe pluridisciplinaire qui a entrepris de travailler sur l'enregistrement et les relevés des parois (griffures animales et tracés digitaux anthropiques), d'étudier les mobiliers issus des différentes campagnes de fouille et de préciser la datation de l'occultation de la grotte principale qui a livré un ensemble de figurations pariétales attribuées au Paléolithique moyen.

Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

En Beauce, au nord-est de **Chartres** (28), un site d'habitat a livré le plan partiel de bâtiments, des nappes de mobilier et quelques structures en creux de la fin du Néolithique ancien et du Néolithique moyen. Dans la vallée du Cher à **Noyers-sur-Cher** (41), la première phase de la fouille du site de « la Busa » n'a pas confirmé la présence d'occupation au Mésolithique, mais a révélé des vestiges de la seconde moitié du Néolithique, dont la chronologie reste à préciser, qui correspondraient à des installations ponctuelles au bord de la rivière en relation avec les activités halieutiques.

Dans le cadre de l'étude des minières des silex de la vallée du Loir vendômois, une fouille programmée a été engagée à **Lisle** (41). Les sondages ont confirmé la présence de matériaux siliceux exploitables et ont révélé de possibles fosses d'extraction sous-jacentes à une nappe de mobilier attestant le façonnage de lames de hache.

Le projet collectif de recherche sur les **haches polies en métadolérite**, particulièrement nombreuses dans la région, devrait notamment permettre de trancher sur la question de leur origine (Bretagne, Massif central...).

A **Reignac-sur-Indre** « le Grand-Rochette » (37), un diagnostic a révélé une enceinte néolithique, implantée en bordure de plateau. L'aire interne, d'environ 2 ha, est délimitée par un large fossé (l. : 5,80 m ; p. : 1,20 m). À une distance de 80 à 150 m de ce fossé, un talus nettement visible dans la topographie actuelle a pu être observé sur près d'un kilomètre. De nombreuses structures (trous de poteau, fosses, fossés) sont présentes. L'étude du mobilier permet de distinguer trois phases d'occupation allant du Néolithique moyen au Néolithique final. Soulignons que ce type de gisement, par ailleurs bien conservé, n'est connu qu'à de rares exemplaires dans la région.

Axe 5 : Les âges des métaux

Dans le cadre de l'opération conduite à **Morancez** (28), signalons la découverte d'une aire d'habitat de l'âge du Bronze comportant plusieurs bâtiments de plans circulaires et rectangulaires, associés à des greniers sur poteaux et d'une probable nécropole avec deux sépultures à crémation. La très importante nécropole d'**Aluyles-Saumeray** (28), fouillée sur plusieurs dizaines d'hectares, a livré environ 200 monuments funéraires, une centaine de crémations et une quarantaine d'inhumations, datées de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer. Elle fait actuellement l'objet d'une opération de préparation de publication. Une portion d'enceinte à fossés interrompus, datée du Bronze final IIIb, a été fouillée sur une centaine de mètres à **Clerly-Saint-André** (45). La typologie des mobiliers issus des fossés et des quelques fosses alentours confirme la proximité d'unités d'habitation que la fouille n'a pas permis de documenter. À **Issoudun** (36), sur un éperon dominant la vallée de la Théols, la découverte d'une enceinte sur poteaux plantés, attribuée à la fin de l'âge du Bronze, présente un grand intérêt, car cette période est peu documentée dans le département de l'Indre.

Un habitat du premier âge du Fer a été mis au jour lors du diagnostic réalisé sur « les Hauts de Sainte-Radegonde » à **Tours** (37). Il s'agit d'une ou plusieurs unités domestiques attribuées au Hallstatt D2-D3 (525-475 av. n. è.), associées à trois enclos fossoyés de faibles dimensions. Sur le tracé de la déviation d'**Illiers-Combray** (28), la fouille de l'extension du site protohistorique des « Terres rouges » a porté sur une petite aire d'ensilage associée à un probable bâtiment, datés du Hallstatt final / La Tène ancienne. La grande quantité de pesons recueillis dans le comblement des silos atteste l'importance de l'artisanat textile.

Une nécropole exceptionnelle a été découverte à **Poupry** « les Hernies » (28). S'étendant sur environ 4 000 m², elle a livré 86 sépultures à inhumations et 9 incinérations, datées entre le Hallstatt D2-3 jusqu'à La Tène B1. Deux tombes renfermaient des dépôts d'armes (épée, lance) et plusieurs éléments de parure (bracelets, torques). Plusieurs monuments ont été découverts dans l'aire funéraire (enclos palissadé et fossoyés, bâtiment sur

4 poteaux). Il s'agit d'une des plus importantes nécropoles connues dans la région pour cette période, avec les cimetières de Cortrat et de Bromeilles (45), qui comprenaient respectivement 24 et 63 tombes. Notons également la fouille d'une vaste aire d'ensilage comprenant une trentaine de silos attribuables à La Tène ancienne sur le site de « Villeneuve » **Poupry** (28).

À **Meunet-Planches** « les Isles » (36), les nouvelles investigations menées près du camp fortifié de Corny (La Tène finale) ont permis de compléter la cartographie des ateliers de réduction du minerai de fer actifs à la charnière des premier et second âge du Fer. Les limites d'une vaste zone métallurgique (14 ha), constituée de trente et un ateliers, ont été reconnues. D'un très grand intérêt pour la connaissance de l'artisanat du fer durant la Protohistoire, ce site ouvre de nombreuses perspectives de recherches, notamment celles de la caractérisation des scories cordées typiques de ces ateliers et de l'étude des relations possibles avec d'autres sites contemporains, dont celui de « Port Sec » à Bourges (18).

La fouille programmée de l'oppidum de **Châteaumeillant** (18) a révélé la structure complexe du rempart massif et la mise en œuvre d'une technologie militaire particulièrement élaborée pour le I^{er} s. av. J.-C. La poursuite des recherches dans la zone d'habitat a permis l'étude d'une cave contenant 40 amphores ainsi qu'un puits gaulois dont le comblement a livré des mobiliers particuliers : statue anthropomorphe en pierre, chenet zoomorphe en terre cuite, crâne humain... Comme les années précédentes, les recherches archéologiques sur l'oppidum des Châtelliers à **Amboise** (37) sont nombreuses. Sept diagnostics et une opération de fouille programmée permettent de mieux caractériser l'agglomération gauloise. Les découvertes d'un ensemble de puits et de témoignages d'activité de forge, rue du Petit-Bonheur sont à souligner. Sur le versant sud de l'oppidum, une opération a également permis de documenter un secteur jusque-là peu connu.

Trois enclos de la fin de l'âge du Fer ont été découverts en Indre-et-Loire. Les deux enclos identifiés à **Beaumont-la-Ronce** (37) sont caractérisés par de puissants fossés à profil en V (l. : 2 à 3 m ; p. : 2 m) et par la présence de bâtiments sur 4 à 6 poteaux. Les structures ont livré de nombreux restes d'activité métallurgique. Le troisième enclos à **Chambray-les-Tours** (37) témoigne d'une occupation laténienne à vocation agro-pastorale qui semble perdurer jusqu'au début de l'Antiquité.

Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

La poursuite des fouilles du sanctuaire antique de **Saint-Martin-au-Val** (28), dans le secteur sud de la ville de **Chartres** (28), a permis de préciser les phases de construction du bâtiment 1 d'origine flavienne. Près du portique sud, des vestiges caractéristiques de l'artisanat du fer et des alliages cuivreux, ont été mis au jour. Signalons la découverte d'une inscription en l'honneur d'Apollon, à l'ouest du mur du portique. Le long de la façade est, de nouvelles observations confirment la présence d'un second bâtiment identifié en 2013. En limite de fouille, une partie d'un bassin décoré de marbre,

dont le remplissage contient apparemment de nombreuses pièces de bois travaillés et parfois brûlés, a été repérée.

Un enclos funéraire augustéen a été identifié lors du diagnostic réalisé à **Parçay-sur-Vienne** (37) « carrière de Parçay-sur-Vienne, Pièce de Prézault et la Varenne, phase 2 ». Quatre fossés, conservés sur 0,30 m de profondeur, délimitent le plan quadrangulaire d'un espace de 50 m². Dans l'angle sud-est, une fosse cendreuse contenant des ossements animaux brûlés, des fragments de céramiques brisées sur place et divers mobilier, pourrait correspondre à un dépôt de produits de crémation. Si aucun ossement humain n'a été mis au jour, la présence d'un ensemble sépulcral daté du Haut-Empire découvert en 2011 à une centaine de mètres de cet enclos, semble confirmer l'interprétation funéraire de cette structure.

Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Les diagnostics réalisés à **Dreux** (28), dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien site industriel, ont concerné la vaste nécropole mérovingienne des « Bléras », connue depuis la fin du XIX^e s. Ils démontrent que cette nécropole a une origine antique, attribuable à la fin du Bas-Empire. Le diagnostic mis en œuvre dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg de **Luçay-le-Mâle** (36), a révélé un ensemble sépulcral, daté du haut Moyen Âge jusqu'à la période moderne. Il appartient au groupe des sites funéraires poly-nucléaires, dont d'autres exemples sont désormais connus dans la région et le département de l'Indre en particulier (Sainte-Lizaigne, Nohant, Vic...). Signalons enfin que de nouvelles investigations à **Vendôme** (41), Faubourg Chartrain, apportent d'intéressantes précisions sur la genèse et l'évolution du cimetière nord. Les recoupements de tombes sont rares, on constate que ce cimetière s'étend spatialement dans toutes les directions, jusqu'au XVII^e s., à partir d'un noyau d'inhumations datées du XIII^e s., groupées autour d'une chapelle.

Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

En Indre-et-Loire, à **Tours** (37), les fouilles programmées de l'abbaye de Marmoutier, engagées depuis 2006, se poursuivent sur ce site monastique majeur. La campagne de 2016 a concerné des niveaux d'occupation antique dans l'emprise de l'église abbatiale gothique où un nouveau bâtiment de l'Antiquité tardive a été étudié. Dans la zone de l'hôtellerie, détruite partiellement au XIX^e s., les fouilles ont révélé une zone artisanale des V^e - VI^e s. et des éléments en lien avec l'hôtellerie (latrines, éléments de décor, porte nord, partie du cimetière abandonné au XIV^e s.). Dans le secteur des terrasses occidentales, les vestiges d'une chapelle du haut Moyen Âge ont été mis au jour, ainsi qu'une vingtaine de sépultures rupestres connues depuis le milieu du XX^e s.

Dans la nef de l'église de **Saint-Martin-au-Val** (28), les fouilles programmées ont révélé la présence d'éléments de maçonnerie qui pourraient appartenir à un premier édifice mérovingien de la première moitié du VI^e s. L'un des sarcophages de pierre étudiés dans ce cadre renfermait les restes d'une jeune femme qui portait une coiffe ornée de fils d'or et des perles en ambre.

L'intervention conduite à l'occasion des travaux de consolidation du mur nord de l'église abbatiale de **Thiron-Garçais** (28) a permis de retrouver les vestiges du premier cloître de la première moitié du XII^e s. Sur les 36 tombes identifiées dans la galerie méridionale, une dizaine (dont plusieurs en coffre de pierres) est antérieure au cloître gothique, daté de la fin du XIII^e s. La restauration de la Chapelle Saint-Hubert du Grand Cimetière (Campo Santo) d'**Orléans** (45) a révélé la qualité architecturale de ce petit édifice de plan quadrangulaire de la première moitié du XV^e s. A **Bruère-Allichamps** (18), l'opération préalable à la création d'un centre culturel à l'abbaye de Noirlac, au nord de l'abbatiale, entre les bâtiments monastiques et la route d'accès, a permis d'observer des sépultures alto-médiévales qui, dans ce contexte, laissent supposer une occupation antérieure à l'arrivée des moines blancs. Par ailleurs, une zone d'ateliers liés à la manufacture de porcelaine installée dans l'abbaye au XIX^e s., a pu être étudiée au niveau du transept et de la nef, entre le mur de clôture actuel et le mur nord de l'abbatiale.

Axe 9 : Le phénomène urbain

L'intervention réalisée dans le cadre de la réfection de la chaussée de la rue Vintant à **Chartres** (28), dans un secteur fortement urbanisé de la ville antique d'Autricum, ont révélé la présence d'un four de potier attribué au III^e s. et d'une portion de voie antique dont l'orientation pourrait correspondre à un axe de circulation observé au niveau du n°7 de la rue Vintant.

La fouille programmée du bâtiment de commerce 2, dans l'agglomération gallo-romaine d'Argentomagus à Saint-Marcel (36), permet désormais de restituer le plan complet de ce bâtiment situé dans l'insula C, aux abords de la fontaine monumentale entre les rues est-ouest 1 et 2. Construit au début du II^e s., puis agrandi, il s'agit d'un édifice de plan rectangulaire, entouré de portiques au nord, à l'est et à l'ouest. L'espace interne est subdivisé en sept pièces de dimensions comparables (L. : 11,3 m ; l. : 3,80 m). La fouille a révélé la présence d'une activité artisanale au niveau du portique oriental, où deux fosses ont livré quelques scories de fer. Immédiatement au sud du bâtiment, un aménagement pour le passage des piétons traversant la rue est-ouest 1, dans l'axe du portique occidental, a été observé. Ce dispositif ne semble pas attesté jusque-là en Gaule romaine.

Deux diagnostics à **Rouvre-les-Bois** (36) et à **Luçay-le-Mâle** (36) ont enrichi nos connaissances de l'origine des bourgs et de la topographie funéraire des nécropoles médiévales. Dans le village de Rouvres-les-Bois, les investigations ont permis de reconnaître une occupation gallo-romaine et une aire funéraire du haut Moyen Âge associée à des vestiges domestiques. Elles ont également permis de proposer une restitution du tracé de l'enceinte fossoyée dont a été doté le site après 1220.

L'année 2016 marque la fin d'une autorisation triennale du projet collectif de recherche intitulé « Blois : ville et territoire ligérien – depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours ». Les travaux engagés depuis 2013 ont renouvelé l'histoire du val, du Cosson, du fleuve

et surtout de ses aménagements antiques et médiévaux. Les études réalisées et l'analyse du parcellaire ancien, permettent désormais d'apprécier les espaces propices aux passages du val et peut-être d'autres du fleuve. En rive gauche de la Loire, l'étude sur le bâti révèle un quartier au fort potentiel archéologique, conservant des témoignages du XIII^e s. Notons, en rive droite, la réalisation d'un diagnostic dans l'emprise de la ZAC Saint-Vincent à **Blois** (41) qui a permis une première approche d'un espace hors les murs, près de la Porte Côté, fortement investi à partir du XV^e s.

À **Orléans** (45), de nouvelles investigations sur le site de la Motte Sanguin ont permis de compléter les connaissances sur l'évolution des enceintes successives de la ville médiévale et moderne et les conséquences de leur implantation sur l'évolution du tissu urbain. Dans l'enceinte du Lycée Saint-Euverte, un quartier d'habitation d'époque romaine est remplacé par un espace à vocation funéraire durant le haut Moyen Âge.

Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

La fouille préventive d'une villa antique à **La Chapelle-Saint-Ursin** (18) a révélé une large partie de la pars urbana et de la pars rustica d'une villa créée ex nihilo au début du I^{er} s. ap. J.-C., occupée sans interruption jusqu'au VI^e s. En dépit de sa modestie, cet établissement se distingue par sa précocité et sa longévité. La qualité et la densité des constructions mises en évidence au cours d'une fouille d'ampleur limitée à « la Mare Corbonne » à **Mainvilliers** (28) attestent du statut d'un vaste établissement antique, en périphérie d'Autricum (Chartres). Aux premières traces d'occupation de La Tène finale, succèdent de nombreux aménagements du I^{er} au milieu du IV^e s., dont une probable aile de la grande villa, une pièce chauffée sur hypocauste et une probable étuve sèche. Un autre établissement rural a pu être fouillé dans son intégralité, sur près de 4 ha, à **Poupry** « la Fromagée – les Hernies » (28). En fonction du I^{er} s. jusqu'au début du III^e s., il est constitué par un grand enclos avec une partition interne, délimitant un espace d'environ 8 000 m². Au nord, il comprend trois bâtiments, dont une grange à contrefort et au moins une habitation associée à trois celliers. Des éléments de toiture et des enduits peints démontrent la qualité des constructions. Un puits (p. : 15 m), élément rarement découvert en Beauce, constituait une réserve d'eau d'au moins 5 m³. Un quartier artisanal de tisserands et de métallurgistes du fer a été étudié dans l'agglomération antique de **Saint-Lyé-la-Forêt** (45). Délimité par un vaste fossé qui pourrait marquer les limites sud de l'agglomération, ce quartier s'est développé au Haut-Empire le long de la voie menant d'Orléans à Paris (RD. 97). Les ateliers matérialisés par des fonds de cabane, ainsi que les puits qui leur sont associés dont présentaient un cuvelage en bois parfaitement conservé, suivent une implantation organisée dans une trame parcellaire, perpendiculaire au fossé bordier sud de la voie.

Interrompue en 2008, la fouille du site des « Tirelles » à **Chilleurs-aux-Bois** (45) a repris dans le secteur nord

de l'agglomération antique et médiévale. Les données recueillies confirment du dynamisme de l'occupation du sol entre le III^e et le IV^e s. suite aux remaniements du parcellaire, puis au V^e - VI^e s. (fonds de cabane et fours domestiques). Un vaste atelier de chauxiers du Haut-Empire a été identifié dans l'emprise du *fanum* fouillé en 2008. L'exploitation des fours semble suivre l'évolution du sanctuaire d'origine laténienne, dont la fréquentation jusqu'au III^e s. est établie par la présence d'une fosse à offrande. La densité des vestiges d'époque carolingienne (constructions sur poteaux, fours domestiques et fonds de cabanes) illustre un nouveau type d'occupation, après une rétractation de l'aire d'habitat à l'époque mérovingienne.

Trois fouilles ont été réalisées à **Saran** (45) : deux dans le secteur des ateliers de potiers de « la Médecinerie », la troisième à « la Motte Pétrée ». Sur ce site, des vestiges tenus d'un habitat fossoyé du 1^{er} âge du Fer ont été mis au jour sur le point haut, où un établissement agricole d'époque romaine, composé d'un enclos fossoyé abritant des bâtiments en bois, des celliers et des puits, s'installe au cours du II^e s. Durant le Bas-Empire, une mare (ou une fumière) associée à des puits à la mise en œuvre soignée, sont aménagés. Ce site se démarque des établissements ruraux de l'Antiquité tardive par l'importante série monétaire mise au jour. Il est abandonné à la période mérovingienne, au profit d'un habitat sur le point bas du site, occupé du VI^e s. au VIII^e s. et par une petite nécropole familiale carolingienne. Le site est investi par des activités d'extraction calcaire entre le XII^e et le XIV^e s.

Après une première fouille réalisée en 2014, la poursuite de l'étude du site médiéval des Hauts Bergerets, en périphérie nord-est du bourg de **Cléry-Saint-André** (45), a confirmé une occupation de courte durée entre la seconde moitié du IX^e s. et le début du X^e s. au sein d'un réseau parcellaire. Elle est organisée en différents espaces dédiés à des activités domestiques, agraires (culture céréalière, viticulture) ou pastorales (bovins, caprins, basse-cour). Du mobilier touchant au domaine équestre et militaire a par ailleurs été retrouvé.

Un site d'habitat pour partie stratifié occupé dès la fin de l'âge du Fer, au cours de l'Antiquité, puis au haut Moyen Âge fouillé à **Toury** (28), pourrait correspondre à une vaste installation précédant la naissance du bourg médiéval. Deux silos de la Tène renfermaient des sépultures. Quatre bâtiments sur solin calcaire et plusieurs fours ont été aménagés au cours de l'Antiquité, ainsi qu'un grand four à chaux. Enfin, l'habitat médiéval, très dense, comprend des fonds de cabane et de nombreuses fosses détritiques, ainsi que quelques sépultures.

À **Vatan** (36), le diagnostic archéologique réalisé dans la ZAC des Noyers, a mis en évidence un habitat carolingien des IX^e-X^e s., qui semble s'organiser autour d'un puits. Il comprend un réseau fossoyé et de nombreuses structures en creux. Des vestiges d'une occupation durant les VII^e-VIII^e s. ont pu être observées. À **Poupry** « Villeneuve » (28), une vaste occupation du X^e s. et du début du XI^e s., couvrant 3 ha, comporte un enclos fossoyé trapézoïdal avec deux grands bâtiments de 100 m²

et 270 m². Ces derniers sont entourés par plusieurs constructions sur poteaux plus modestes, 11 fonds de cabane, 80 silos, 5 latrines et 2 fours.

Un ensemble de bâtiments de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne a été fouillé au sud du manoir de Montmureau à **Barjouville** (28), dont la première mention remonte au début du XIII^e siècle. Cinq pôles principaux d'occupation ont été mis en évidence au sein d'une espace fermé au sud par un important fossé. Plusieurs bâtiments sont dotés de soles de cheminée et des niveaux de sol sont parfois conservés. L'occupation s'étend du milieu du XIII^e s. au milieu du XV^e s.

À **Issoudun** (36), la découverte de fours domestiques du haut Moyen Âge, présente un grand intérêt pour la connaissance de l'histoire d'Issoudun et du faubourg médiéval Saint-Paterne.

Les fouilles sur de petits sites d'habitat ruraux médiévaux ont été assez nombreuses, notamment à **Chambrey-Tours** (37), **Saint-Épain** (37) et **Saint-Cyr-sur-Loire** (37) en Indre-et-Loire, ou encore à **Illiers-Combray** (28). Une petite installation sidérurgique du haut Moyen Âge a été étudiée à **Massay** (18), comprenant notamment un atelier de réduction de minerai de fer, caractérisé par un four de grillage du minerai, un foyer d'épuration, quatre fours dont deux bas fourneaux et un important ferrier. La production de l'atelier, qui s'étend de la fin du IV^e au VI^e s., est estimée à 1,5 tonnes de fer.

Pour cet axe, les projets collectifs de recherche représentent l'essentiel des opérations d'archéologie programmée. Depuis 2015, le programme **Solidar** vise à la reconnaissance des traces d'occupation humaine sous couvert forestier par télédétection Lidar dans les forêts de Chambord, Blois, Boulogne et Russy afin de restituer, dans la longue durée, les dynamiques de mise en valeur de ces terroirs. Les plus anciens parcellaires et constructions reconnus pourraient remonter à l'antiquité, confirmant le potentiel conservatoire de ces massifs forestiers. L'équipe du programme sur la **céramique médiévale** et moderne s'élargit au fil des années et produit régulièrement des publications, en complément des bases de données consultables en ligne. Les recherches conduites sur les agglomérations de **Crouzilles** et **Esvres** (37) interrogent l'origine et le développement de ces petits bourgs depuis la période gauloise. L'élaboration de synthèses est également bien lancée sur les **villas antiques** en Beauce et sur l'**antiquité tardive** (PCR Antarec).

Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

À **Cluis** (36), la troisième campagne de diagnostic archéologique menée sur les ruines de la forteresse de Cluis-Dessous, dans le cadre de travaux de restauration, a permis de réaliser une première expertise du logis. Elle a révélé un potentiel stratigraphique, qui pourrait permettre de comprendre la construction du logis et l'évolution d'un nouveau mode d'occupation de la basse cour. Un diagnostic général a également mis en avant l'important potentiel archéologique de certains secteurs (donjon et haute cour, courtines sud et ouest...), susceptibles de

contribuer aux problématiques de l'architecture militaire et à celles de la connaissance de l'habitat civil. En effet, de nombreux stigmates observés sur le parement intérieur de la courtine sud, témoignent de la densité des constructions dans la basse cour et portent un éclairage nouveau sur le statut de cet espace.

Le diagnostic archéologique réalisé dans la « Tour de l'Horloge » à **Château-Renault** (37) a précisé la chronologie de la tour-porte du château d'origine médiévale. La tranche 2 de la restauration des remparts de Loches (37) s'est focalisée sur le front nord-ouest du château. Trois grandes périodes de fortification allant de la fin du XII^e siècle/début XIII^e à la fin du XV^e siècle/début XVI^e, sont désormais distinguées.

Les recherches programmées, conduites à **Loches** (37) depuis 2013, se sont orientées en 2016 sur le secteur dit du Palais des Comtes d'Anjou, au droit d'un pan de mur ancien percé de deux fenêtres de style roman, considéré de longue date mais sans argument scientifique, comme étant l'un des éléments constitutifs du palais. Les sondages ont révélé les parties enfouies de cette salle pour laquelle il faut souligner la remarquable conservation avec pas moins de 7 assises en moyen appareil. Un portail d'accès monumental au bâtiment, ainsi qu'un escalier ont été mis au jour, modifiant les projections qui en avaient été faites. Les hypothèses tendent vers la restitution d'un bâtiment de 30 à 35 m de longueur avec un premier niveau semi-excavé, partitionné par un mur de refend portant le plancher d'un étage où se trouvait vraisemblablement la salle noble. D'après la stratigraphie, le premier niveau correspond à un niveau de service. Une datation du milieu du XI^e s. à la fin du XII^e s. est envisagée, avec un abandon probable dès le XIII^e s.

Axe 13 Aménagement portuaire et commerces

Les recherches sur les aménagements portuaires et le commerce s'articulent autour d'un PCR consacré aux naufrages et aux épaves depuis le haut Moyen Âge en eau douce, plus particulièrement dans le bassin de la Loire (« *Naufrages et épaves en eau douce depuis le haut Moyen Âge, archéologie d'une réalité nautique au sein du paysage ligérien* » 2015-2017) et l'opération de fouille programmée de « l'Épave de Bel Air » échouée en 1795 à Langeais (37) sur laquelle s'est focalisée une part importante des travaux du PCR conduits en 2016.

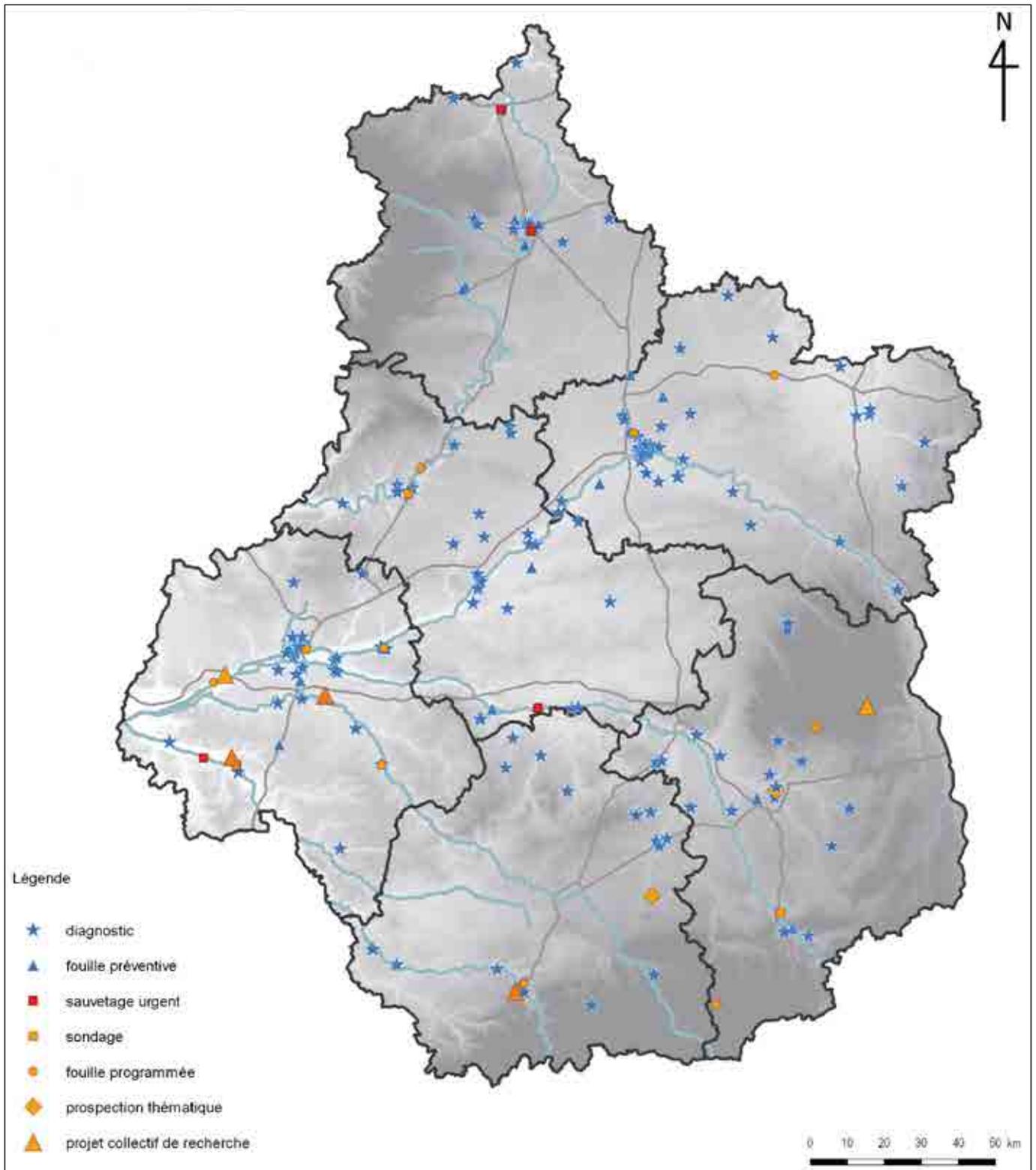
Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine

À l'occasion de la restauration des parterres créés entre 1730 et 1741 dans les jardins du château de **Chambord** (41), la fouille a permis de documenter l'évolution des aménagements entre le XVI^e s. et le milieu du XVIII^e s., mais aussi d'étudier le contexte environnemental et l'évolution du cours du Cosson.

**Pascal Alilaire, Viviane Aubourg, Hervé Barbé,
Jenny Kaurin, Solange Lauzanne,
Audrey Traon-Maingaud, Stéphane Révillion,
Christian Verjux, Jocelyne Vilpoux.**

Tableau de présentation générale
des opérations autorisées

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	27	23	23	40	28	54		195
Fouille préventive (SP)	3	9		4	3	7		26
Fouille programmée (FP)	1	2	2	4	1	2		12
Projet collectif de recherches (PCR)	1		1	4	1		7	14
Prospection thématique (PRT)	4		1		1	2		8
Prospection inventaire (PRD)	2	3	1	1			1	8
Fouille préventive d'urgence (SU)		3		2	1			6
Sondage (SD)	2	1		1	2			6
Aide à la préparation de publication (APP)		1		2				3
Total	40	41	28	56	37	65	8	278



Les opérations archéologiques en région Centre-Val de Loire en 2016.

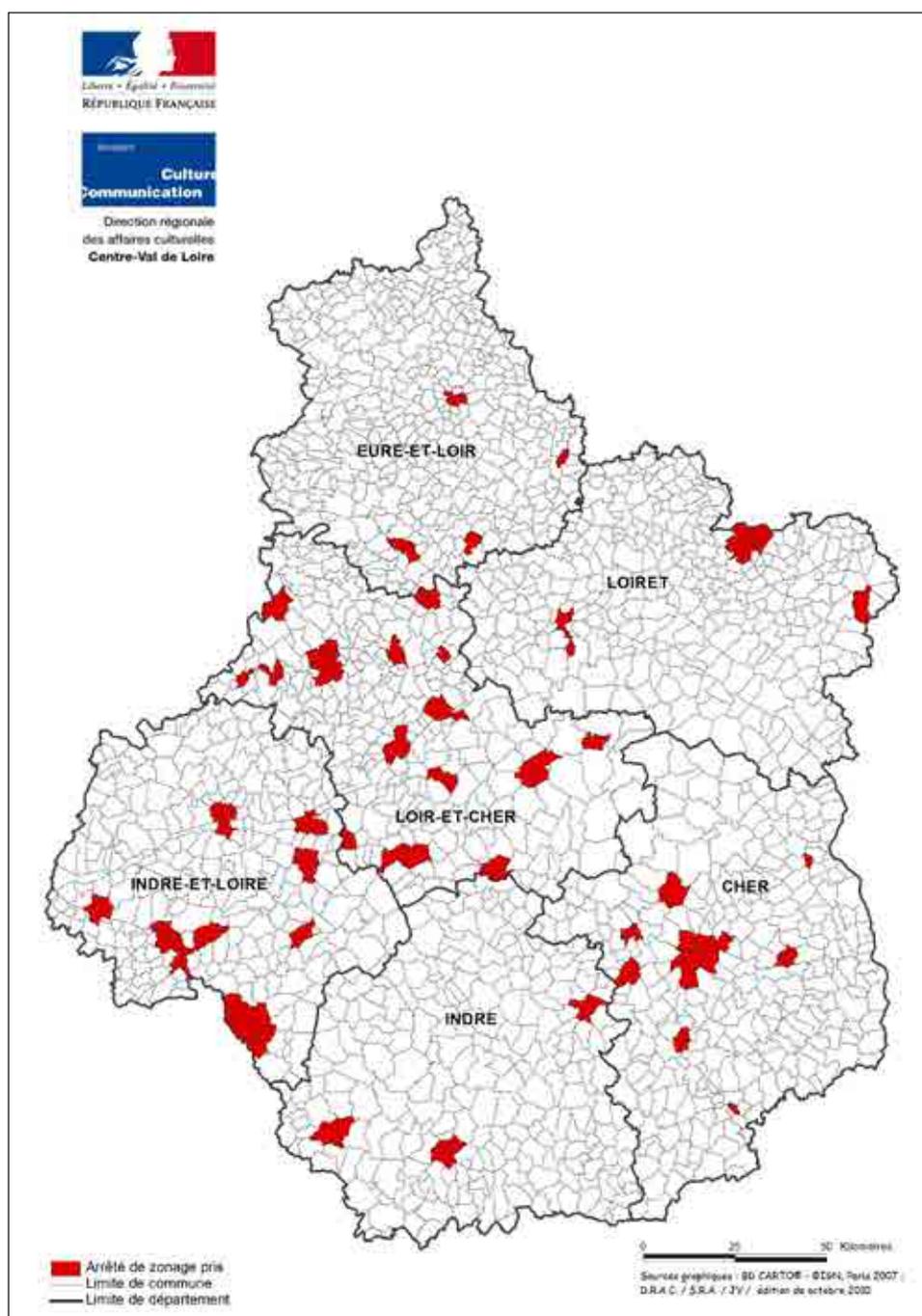
Le porter à connaissance : un bilan pour de nouvelles orientations

Le porter à connaissance (PAC) informe de l'existence du patrimoine archéologique inventorié à destination des élus, des aménageurs, du citoyen et du public. Il concerne des documents d'urbanisme aux temporalités différentes (SCoT, PLU, PLUi, carte communale, aménagement forestier, étude d'impact, auxquels on peut ajouter par extension les zones de présomption de prescription archéologique - ZPPA - et les demandes de susceptibilité).

En 2016, il a bénéficié d'une attention toute particulière de la part de la sous-direction de l'archéologie et du SRA de la région Centre-Val de Loire, aux travers de deux démarches distinctes qui ont abouti à la réalisation d'un bilan, préalable à de nouvelles orientations.

À l'occasion du séminaire organisé à Bibracte par la sous-direction de l'archéologie et intitulé « Préserver la ressource archéologique, une responsabilité partagée. L'expertise archéologique dans les processus de conservation intégrée. », le SRA a été sollicité pour intervenir sur la question du porter à connaissance.

La communication « Le PAC : une démarche de prévention et de sensibilisation ? » a été élaborée en fonction d'un retour d'expérience sur une quinzaine d'années, loin de toute approche théorique. Cette analyse a per-



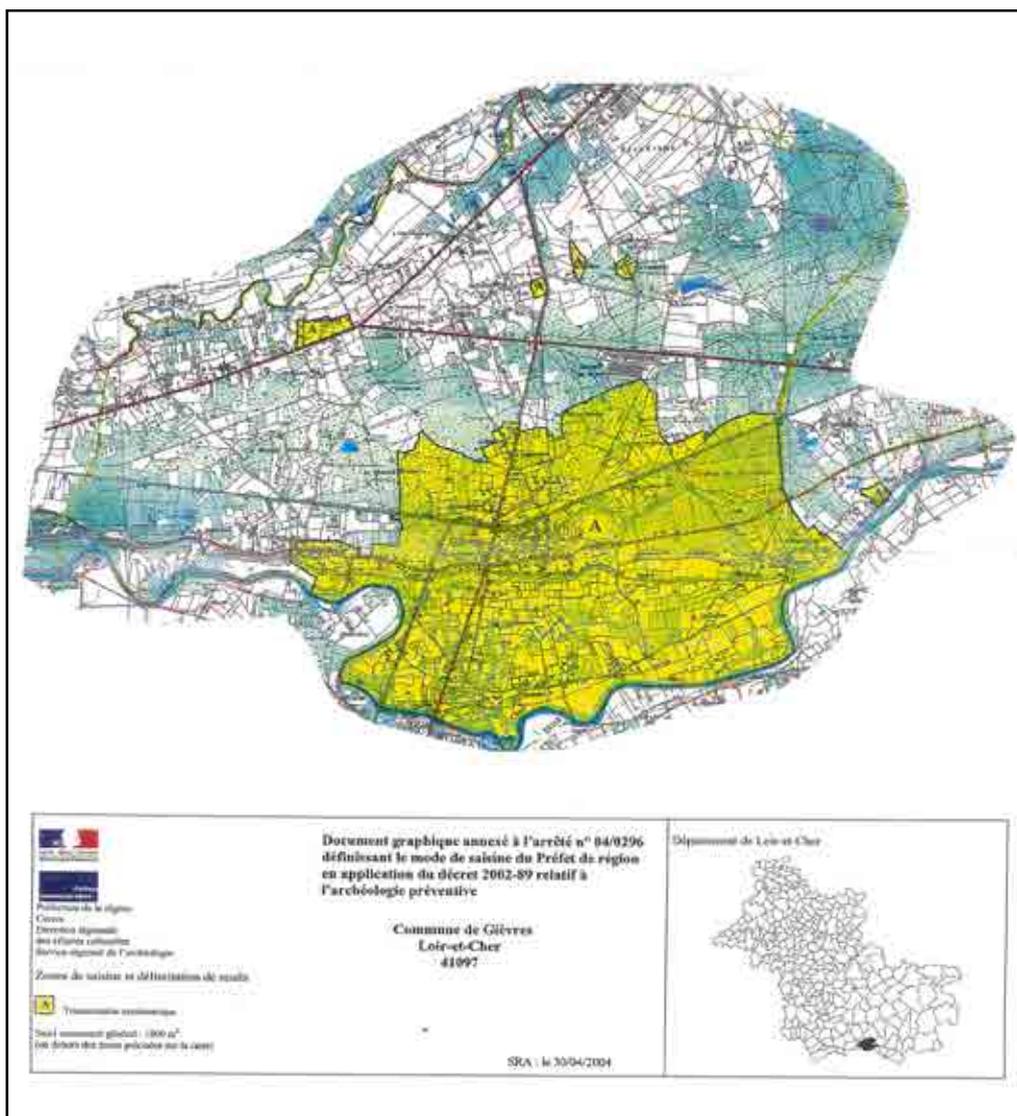
Les zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) en région Centre-Val de Loire, DRAC Centre-Val de Loire

mis d'établir les bases de la réflexion menée par le SRA sur l'inventaire archéologique (quoi, pourquoi, comment ?) lors de la constitution d'un groupe de travail dévolu à la « carte archéologique ».

Le bilan se révèle contrasté. En effet, depuis les années 2000, la mise en œuvre des réponses faites au PAC s'est révélée disparate. Les raisons sont multiples et témoignent de choix inévitables quant à la hiérarchie des enjeux, sans doute différemment perçue après 2003 et la disposition d'un nouvel outil réglementaire de transmission des dossiers d'urbanisme, les ZPPA. De plus, l'absorption de la plupart des agents de la carte archéologique dans la gestion administrative et scientifique, consacrée principalement à l'archéologie préventive, explique l'investissement moindre quant au temps consacré à l'inventaire et de ce fait à la réponse au PAC. De l'absence systématique de réponse à une réactivité de principe, une attitude intermédiaire a cependant fait le choix de territoires communaux jugés prioritaires qui bénéficient d'une attention particulière, parfois parallèlement à la réalisation d'une ZPPA (il en existe 70 actuellement en région Centre-Val de Loire, soit à peine 4% des communes). Aussi le PAC peut-il être à l'origine de l'enrichissement de l'inventaire (cf Bilan scientifique 2009-2013, p. 327-328).

Des échanges, des groupes de réflexion et des projets de coordination autour des réponses faites au PAC ont été mis en place depuis quelques années entre les différents interlocuteurs inter-administratifs. Le SRA a élaboré des modèles de courriers adaptés à chaque étape du PAC, quel qu'en soit le document d'origine ainsi que le canevas d'une annexe archéologique à joindre systématiquement aux réponses aux PLU et cartes communales.

Malgré les bonnes volontés et le temps consacré tant aux échanges entre services et administrations qu'à l'inventaire archéologique le plus abouti possible, domine l'impression que le processus ne fonctionne pas de manière satisfaisante. Plusieurs raisons ont été évoquées qui ne seront pas développées ici (cf à la publication du séminaire de Bibracte à venir, collection « Droit du patrimoine culturel et naturel »). Mais il convient de rappeler que le PAC ne constitue par un vrai cadre d'intervention à visée réglementaire. Sa prise en compte n'est qu'incitative et non obligatoire par les collectivités. La faible possibilité de mobilisation du service quant à la participation aux réunions préparatoires des documents de planification, et cela dès le diagnostic, dessert sans doute la transmission de l'information archéologique. De surcroît, il convient de se demander si cette dernière est convenablement hiérarchisée et mise en valeur.



Quant aux ZPPA, outil réglementaire non assimilé à une servitude d'utilité publique, elles figurent néanmoins dans le PAC. Elles sont constituées à partir de l'information archéologique dont on dispose mais pas uniquement. Ainsi, l'exploitation de la source documentaire va produire deux types de documents textuels et cartographiques distincts. Vont être différenciées des cartes à points associés chacun à un site archéologique identifié (cartes communales et PLU) et des cartes à zones au périmètre d'une toute autre ampleur mais dont le potentiel archéologique va être estimé très sensible au regard de l'information déjà assemblée, qu'elle soit historique, archéologique, géologique ou géomorphologique... (ZPPA). On constate que la distinction entre les deux types de documents n'est pas forcément généralisée parmi les SRA et témoigne d'une appréhension diversifiée de leur objectif et de leur mise en œuvre.

Un exemple de ZPPA : Gièvres (Loir-et-Cher), DRAC Centre-Val de Loire

Le SRA a également été confronté à la difficulté de répondre à des PAC sur des territoires très vastes tels que ceux des SCoT. Si des échanges stimulants ont eu lieu sur la manière d'adapter les questionnements et les problématiques à ces demandes, ils n'ont pas abouti à une réalisation concrète.

Or, la question se pose de façon plus régulière encore avec les PLUi. Ces nouveaux territoires peuvent regrouper quelques communes ou plusieurs dizaines. Les demandes concernant le PAC ont commencé à arriver au service dès la fin de l'année 2015 et n'ont cessé depuis, d'abord par le biais des DDT et dans une moindre mesure par les communautés d'agglomération. Elles ont quelque peu désarmé les agents par l'ampleur des territoires à renseigner dans un contexte général de recul ou d'absence de réponses aux PLU et cartes communales. Des notices succinctes rappelant la réglementation archéologique, les ZPPA éventuellement mises en place et les communes ayant déjà bénéficié d'un inventaire approfondi dans le cadre d'une réponse à un précédent PLU ont été esquissées pour quelques secteurs, complétées par une notice rappelant le contexte archéologique et historique et les enjeux de la recherche actuelle. Ces essais, limités à quelques zones géographiques, sont néanmoins restés au stade de l'ébauche. Ils pourront cependant être améliorés et étendus à toute la région, limitant ainsi le risque renouvelé d'absence de réponse et s'accordant ainsi au souhait du conservateur régional de l'archéologie de faire du PAC un objectif réaffirmé. L'enjeu des échanges à venir est de travailler et de proposer un protocole d'informations archéologiques hiérarchisées, se rapprochant de celui réalisé depuis une dizaine d'années dans le cadre des réponses faites préalablement à l'aménagement forestier du domaine public (cf Bilan scientifique 2009-2013, p. 329-331) et rappelé lors d'un stage co-organisé par l'ONF et le SRA, en collaboration avec le service d'archéologie préventive du département du Loiret.

Quant au PAC transmis lors des projets soumis à études d'impact, il a fait l'objet depuis ces dernières années d'une attention régulière. On constate un plus grand nombre de réponses systématiques qui peuvent faire l'objet d'une recherche documentaire préalable, confortant ainsi l'argumentaire scientifique, en particulier lors de toute demande de susceptibilité de prescriptions archéologiques.

Le PAC doit également concerner les dossiers ayant trait à la restauration de la continuité écologique. Cependant, si depuis 2011, plusieurs réunions sur cette thématique ont rassemblé les différents acteurs concernés (DRAC, DREAL, DDT, Conseil régional, membres de la CRPS...), il subsiste de vraies difficultés dans l'articulation des différentes procédures réglementaires. C'est pourquoi, il convient de souligner la mobilisation du SRA quant à la restauration de la continuité écologique sur le Cher

aval canalisé, menée par l'Établissement Public Loire et confiée à TRACTEBEL Engineering par délégation. Dès la fin de 2015, des réunions de travail ont été initiées par le SRA auxquelles ont collaboré V. Serna (MIGPC, référente Eaux et patrimoine culturel) et V. Mauret-Cribellier (chercheur et référente patrimoine fluvial, service Patrimoine et inventaire de la région Centre-Val de Loire). Ces échanges ont eu pour objectif de préciser l'impact patrimonial et notamment archéologique des solutions envisagées concernant 11 ouvrages. Plusieurs scénarios ont été proposés et modifiés au fil des semaines (effacement, arasement partiel, ouverture de barrages, aménagement de dispositif de franchissement et zone de débarquement). Le fort impact patrimonial de certains travaux et en particulier la réalisation de rivières de contournement et de passes à bassins successifs ont induit l'éventualité de prescriptions archéologiques. Une étude d'impact a été réalisée par le SRA en septembre 2016 accédant ainsi à une demande du chargé d'études de l'Établissement Public Loire. Elle s'est appuyée sur le contexte archéologique et archivistique inventorié (en particulier d'après les travaux du PCR « Navigation et navigabilités des rivières ») ainsi que sur le rappel de la réglementation archéologique. C'est à ce jour le seul dossier lié à la continuité écologique instruit par le service.

Le porter à connaissance a donc été tout particulièrement mis en lumière cette année. La décision du conservateur régional de l'archéologie de nommer un référent donne une visibilité nouvelle à cette question et permet d'envisager une prise en compte régionale harmonisée et pragmatique. En effet, des interrogations demeurent : quelles temporalités investir le plus efficacement entre document de planification (SCoT, PLUi...) et document de concrétisation (étude d'impact, demande de susceptibilité...) et cela en lien avec la réalisation nécessaire des ZPPA ? Pour quelle finalité, entre information, protection et conservation des sites archéologiques ? L'identification du « bon interlocuteur » s'avère également primordiale, qu'il soit chargé d'étude ou agent des différents services instructeurs, au regard d'une articulation des procédures qui demeure parfois peu lisible. Enfin, la nécessité d'envisager autrement l'exploitation de l'information archéologique peut également constituer une dynamique étroitement liée à la programmation de la recherche et à ses divers projets collectifs.

Il va de soi que l'équilibre entre l'investissement en temps, les résultats escomptés et ceux obtenus s'avère essentiel. C'est sans doute à cette condition que cet intérêt renouvelé quant à la nécessité d'appréhender le PAC dans toute sa dimension (connaissance, conservation, protection) pourra se concrétiser de manière satisfaisante.

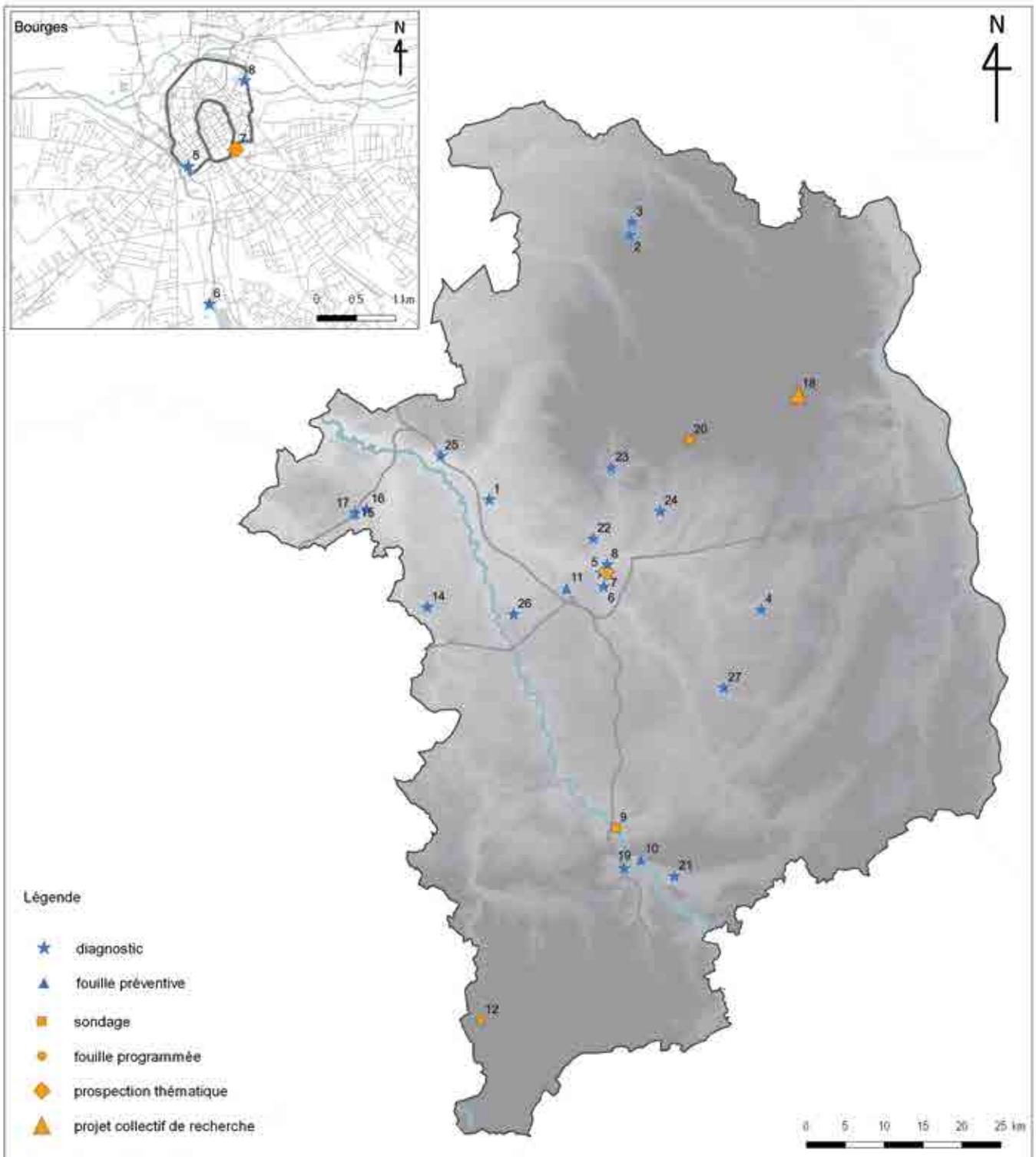
Valérie Schemmama

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur	Raphaël Angevin (MCC)	PRT	PAL	0611486	
18	Prospection inventaire arrondissement de Saint-Amand-Montrond	Patrick Defaix (BEN)	PRD		0611381	
18	Prospections aériennes dans le Cher et dans l'Indre	Jean Holmgren (BEN)	PRD		0611380	
18 005	Allouis, Chemin du Moulin de Chancenay	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0611305	1 ON
18 015	Aubigny-sur-Nère, ZA du Guidon	Alexis Luberne (INRAP)	OPD		0611498	2
18 015 006	Aubigny-sur-Nère, 7 rue des Dames, Maison Jeanne d'Arc	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MOD	0611216	3
18 018	Avord, les Anciennes Vignes (Les Tortillettes 1)	Pascal Poulle (INRAP)	OPD	CON	0611252	4
18 018	Avord, les Anciennes Vignes (Les Tortillettes 2)	Pascal Poulle (INRAP)	OPD	CON	0611321	4
18 033 665	Bourges, 11 rue Jean-Montigny	Raphaël Durand (COL)	OPD		0611110	5 ON
18 033 666	Bourges, rue Marcel et René-Cherrier	Raphaël Durand (COL)	OPD		0611060	6 ON
18 033 668	Bourges, Jardins de l'évêché	Mélanie Fondrillon (COL)	PRT		0611439	7
18 033 669	Bourges, Cour Mauduit et boulevard Chanzy	Philippe Maçon (COL)	OPD	GAL MOD	0611434	8
18 038	Bruère-Allichamps, Lit du Cher, lieu-dit le Pré de la Maison	Olivier Troubat (BEN)	SD	NEO FER MA	0611478	9
18 038	Bruère-Allichamps et Vallenay, Lit du Cher	Olivier Troubat (BEN)	PRT		0611487	9
18 038 057	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Isabelle Pignot (PRIV)	SP	MA MOD CON	0611337	10
18 050 013	La Chapelle-Saint-Ursin, l'Angoulaire, chemin des Vallées-aux-Fruscades	Emmanuel Marot, (COL)	SP	GAL	0611155	11
18 057 061	Châteaumeillant, Le Paradis	S. Krausz (SUP)	FP	FER	0611769	12
18 086 001	Drevant, Théâtre gallo-romain (scena)	Victorine Mataouchek (INRAP)	SP		0611432	13
18 124 18 182	Poisieux, Les Persillats éolienne E8	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611567	14 ON
18 124 18 182	Poisieux, Les Persillats éolienne E7	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611568	14 ON
18 124 18 182	Lazenay, Le Grand-Marnais éolienne E2	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611575	14 ON
18 124 18 182	Poisieux, Les Prés-Forêts éolienne E9	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611566	14
18 124 18 182	Poisieux, Les Persillats éolienne E6	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611569	14
18 124 18 182	Lazenay, Le Grand-Marnais éolienne E5	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611570	14
18 124 18 182	Lazenay, Les Grandes Alouettes éolienne E4	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611573	14

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18 124 18 182	Lazenay, Le Grand-Marnais éolienne E3	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611574	14
18 124 18 182	Lazenay, Le Perdu et Grand-Marnais éolienne E1	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611576	14
18 140	Massay, Bois Messire Jacques	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611177	15 ON
18 140	Massay, 2 route de Preuilly, ancienne abbaye Saint-Martin	François Capron (INRAP)	OPD	MA	0611344	16
18 140 022	Massay, Bois Messire-Jacques	Argitxu Beyrie (PRIV)	SP	GAL MA	0611123	17
18 163	Neuvy-Deux-Clochers, Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre	Victorine Mataouchek (INRAP)	PCR	MA	0611483	18
18 169 019	Nozières, Eglise Saint-Paxent	Victorine Mataouchek (INRAP)	OPD	MA MOD	0611391	19
18 176	Parassy, Les Bouloises	Raphaël Angevin (MCC)	SD	PAL	0611571	20
18 197 027	Saint-Amand-Montrond, rue Bernard-Fagot	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD	MA	0611309	21
18 205 024	Saint-Doulchard, Les Chaumes des Treilles RD 2076	Raphaël Durand (COL)	OPD		0611111	22 ON
18 223	Saint-Martin-d'Auxigny, Champs aux Prêtres	Pascal Joyeux (INRAP)	OPD		0611367	23 ON
18 226 005	Saint-Michel-de-Volangis, route de Soulangis	Marilyn Salin (COL)	OPD		0611203	24 ON
18 279	Vierzon, A71 échangeur n°6 Vierzon Est	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD		0611319	25
18 285 050	Villeneuve-sur-Cher, Le Bois-du-Montet (tranche 1, phase 3)	Edith Rivoire (INRAP)	OPD		0611275	26 ON
18 289 009	Vornay et Dun-sur-Auron, la Grande Pièce, Chanterenne (carrière phase 1)	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD		0611314	27



Paléolithique

L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur

L'opération de prospection thématique réalisée en 2016 s'est inscrite dans la continuité du projet de recherche engagé depuis 2013 autour de l'occupation humaine de la vallée du Cher à la fin du MIS 3 et au cours du MIS 2, soit entre 45 ka cal BP et 12 ka cal BP. Mis en œuvre depuis 2013, il regroupe différents chercheurs du Ministère de la culture et de la communication, de l'Inrap et de l'université de Bordeaux 1, en partenariat avec les universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Tours et l'UMR 7041 (ArScAn) du CNRS.

La zone d'étude couvrait initialement trois départements et plus de 250 km d'est en ouest : de manière significative, les travaux engagés entre 2013 et 2015 ont permis de préciser les modalités et les rythmes de l'occupation préhistorique sur le tronçon méridional de la vallée, entre Saint-Amand-Montrond et Vierzon, qui marque la transition entre le Bassin parisien et le Massif central.

Les enjeux de l'opération poursuivie en 2016 ont été pour partie dictés par les découvertes effectuées par J. Dépont, archéologue bénévole, à la faveur de ses recherches dans le nord du département du Cher. Les données recueillies éclairent d'un jour nouveau le cadre paléohistorique régional, depuis le Paléolithique supérieur ancien jusqu'aux ultimes pulsations du Tardiglaciaire. Le diagnostic d'une partie des collections constituées à l'occasion de ces prospections et conservées au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, a ainsi permis de préciser le contenu technologique de ces assemblages et d'identifier 25 sites ou indices de sites du Paléolithique supérieur et final, dont la chronologie s'étire de l'Aurignacien moyen/récent jusqu'au Belloisien, en passant par le Gravettien – moyen et récent –, le Solutréen, le Magdalénien moyen et supérieur. L'analyse liminaire de ces industries, en partie inédites, vient enrichir sensiblement l'inventaire établi en 2013 et bouleverser le cadre chronoculturel régional, par la reconnaissance de technocomplexes qui n'étaient jusque-là pas ou peu représentés dans ce secteur. Plusieurs zones « d'ateliers » de taille laminaire ont en outre pu être identifiées au contact de la *cuesta* crétacée, à l'est de Vierzon, ce qui vient, là aussi,

comblent une lacune ancienne et chahuter avec profit les connaissances établies.

Le retour sur le terrain, à la faveur d'une déprise de la végétation ou au moment de la première rotation des cultures, nous a permis de vérifier systématiquement la position de six de ces sites anciennement repérés (La Jarrerrie à Humbligny, La Tremblaie à Menetou-Salon, Les Fonds Menay à Saint-Martin-d'Auxigny, Les Perreaux Le Gué de la Ville à Méry-ès-Bois, Les Bouloises à Parassy et L'Étang des Riaux à Vierzon). Un important travail de cartographie, fondé sur un examen des vues aériennes ou satellitaires et le traitement de la documentation constituée par J. Dépont, a permis de préciser la localisation des autres indices, de déterminer leurs coordonnées absolues à partir d'un point central et de détailler les modalités d'exploitation actuelle du sol et les conditions de recouvrement des vestiges.

Du fait de l'accessibilité des terrains mis en culture et eu égard à l'originalité de l'assemblage lithique constitué, le gisement des Bouloises à Parassy a fait l'objet d'une prospection GPS à haute résolution en septembre 2016. Entre 2013 et 2015, J. Dépont avait collecté sur ce site plusieurs dizaines de pièces d'une industrie laminaire pour l'essentiel réalisée aux dépens de silex du Turo-nien inférieur. Ces indices ont été repérés sur le sommet d'un plateau dominant, au nord, les sources de la Petite Sauldre et, au sud, les vallées de l'Yèvre, de l'Auron et de leurs tributaires qui tissent, par-delà la *cuesta* crétacée et au contact avec le Bassin de Bourges, les franges méridionales du Bassin parisien. Au cours de cette opération, 49 objets ont pu être coordonnés, circonscrivant une concentration d'environ 1200 m², sur le rebord méridional d'un paléochenal partiellement comblé et drainant actuellement les eaux de surface vers le nord.

Un sondage d'évaluation a été réalisé sur le site en décembre 2016, sous la forme de deux tranchées implantées aux marges et au cœur de la concentration définie. Elles ont permis de préciser la stratigraphie du gisement et d'éclaircir son potentiel informatif. En partie tronqué

par les labours, il témoigne de la présence d'un niveau d'occupation partiellement préservé au sein d'un paléosol d'altération ancienne – dont ne subsiste que l'horizon Bt – et qui ne semble avoir subi que peu de perturbations post-dépositionnelles (pour l'essentiel des phénomènes de cryoturbation en contexte périglaciaire dont l'ampleur reste encore à évaluer). Sous cet aspect, le mobilier collecté présente un aspect frais (faible patine, tranchants peu altérés, etc.) et quelques remontages sont attestés, confirmant la bonne conservation générale du gisement.

Le corpus typologique associé à cette industrie témoigne d'évidentes affinités avec les assemblages du Paléolithique supérieur ancien du nord de la France et se distingue par la présence de lames à retouche écaillée scalariforme, pour partie transformées en outils transversaux (grattoirs, burins sur tronçature, etc.), et de nucléus à micro-lamelles pouvant être assimilés morphologiquement

à des « grattoirs à museau-becs ». La production laminaire, essentiellement documentée par les supports de première intention et les outils de transformation, se déploie suivant un schéma unipolaire frontal ou semi-tournant, exécuté par percussion tendre organique.

Au regard de la cohérence de cet assemblage et en dépit de l'absence d'autres pièces caractéristiques de ce technocomplexe – fraction fine de l'industrie (micro-lamelles torsées, etc.) qui n'a pu être mise en lumière en l'absence de tout tamisage systématique à l'eau des sédiments, composante microlithique associées (outils ou armatures de type *lamelle Dufour* ou *lamelle Caminade*), nucléus à lamelles de type *burin busqué*, etc. –, une attribution à l'Aurignacien moyen/récent apparaît, en l'état des recherches, comme l'hypothèse privilégiée.

Raphaël Angevin

Prospection aérienne en Berry

Le nombre de sites photographiés cette année est le plus bas depuis 2011 à cause des conditions climatiques assez catastrophiques et de raisons financières, d'où un nombre d'heures de vol inférieur aux années précédentes ne permettant plus de prospecter l'ensemble des départements du Cher et de l'Indre.

Quelques détails sur les résultats 2014-2016 :

Sites néolithiques, rares : fossé à entrées multiples devant le vallum de l'*oppidum* de la Groutte (18) ; enceinte à fossé à entrées multiples à Ourouer-les-Bourdelins (18) et un nouveau petit bâtiment sur poteaux aux Vaux, Moulins-sur-Céphons (36).

Sites protohistoriques : les fossés circulaires et quadrangulaires de petites dimensions sont très nombreux, paraissant souvent isolés, ou en groupes assez importants. On les trouve le long des rivières et ruisseaux, à proximité de grands enclos fossoyés.

Sites protohistoriques et/ou gallo-romains : il s'agit des grands enclos fossoyés (supérieurs à 50 m de côtés). Plus de 600 ont été photographiés en Berry, certains avec des détails étonnants. Quelques-uns correspondent à de très grandes fermes en terre et bois, dont les dimensions atteignent celles des grandes, voire très grandes *villae* gallo-romaines (Holmgren 2016). Il s'agit des sites les moins bien étudiés de la région.

Sites gallo-romains : ils vont du petit bâtiment isolé aux agglomérations secondaires en passant par les fermes et *villae* de toutes dimensions, aux sanctuaires, théâtres, tronçons de voies antiques, etc. En nombre, ces sites arrivent en deuxième position derrière les grands enclos fossoyés, mais sont mieux connus car, en proportion, assez bien contrôlés au sol. Un corpus des fermes maçonnées et des *villae* a été commencé et en partie publié. Chaque campagne apportant la découverte de nouveaux

sanctuaires, ils sont maintenant nombreux à rester inédits, mais devraient faire l'objet d'un corpus particulier.

Depuis le début des prospections aériennes en Berry en 1973 jusqu'à fin 2016, environ 2 500 sites ont été photographiés pour un total de 32 000 photos. Les nombreux ferriers, bien visibles sur sol nu, et facilement repérables sur les couvertures verticales de l'IGN, ne sont pas comptabilisés dans ce total. La plupart des sites photographiés jusqu'en 1988 n'ont fait l'objet que d'une ligne ou deux dans les CAG du Cher et de l'Indre publiées en 1992. Les sites les plus récents (des centaines à partir de 2006) restent inédits. Peu de sites, autres que gallo-romains, ont été publiés (Holmgren 2012).

Jean Holmgren

Holmgren 2012 : HOLMGREN J., Prospection aérienne en Berry. Campagne 2011, Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry, n° 190, pp. 37-52.

Holmgren 2016 : HOLMGREN J., Prospection aérienne en Berry : l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Alléant, commune de Baugy (Cher), Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry, n° 210, pp. 3-36



Thaumiers (Cher) la Garenne : théâtre gallo-romain (J. Holmgren, 2015).

AUBIGNY-SUR-NÈRE

7 rue des Dames, maison Jeanne d'Arc

Le diagnostic de la maison dite « Jeanne d'Arc » (7 rue des Dames) intervient dans le cadre d'un projet de restauration d'un ensemble de deux bâtiments à pan-de-bois datés du XVI^e s., et séparés par une cour intérieure, caractéristique de l'architecture de la ville d'Aubigny-sur-Nère.

La problématique scientifique définie avec le service régional de l'Archéologie était de déterminer l'organisation et la distribution de la maison et son évolution au cours des siècles. Pour ce faire, nous avons mené en parallèle une observation archéologique du bâtiment et une recherche en archive.

Cette dernière a permis de retrouver les actes notariés relatifs à la maison de 1660, date du partage à l'origine une maison jumelle, à 1864, et ainsi d'appréhender par les textes l'organisation interne du bâtiment.

Les deux bâtiments étudiés sont des constructions d'un étage avec comble à surcroît. Ils présentent une ossature principale quasiment entièrement en bois. L'armature secondaire des façades principales est très largement réalisée en panneaux de croix de Saint-André éclairés par des croisées et décorés par des accolades et des pinacles.

L'organisation des bâtiments est typique des maisons polyvalentes avec une boutique et une chambre basse au rez-de-chaussée ainsi qu'un couloir qui permet d'accéder à un escalier à vis hors-œuvre aujourd'hui disparu pour le bâtiment sur rue et un escalier à vis intérieur pour le bâtiment sur cour. Les étages sont pourvus de chambres et de greniers.

La particularité de cette maison est d'être une maison jumelle. L'étude des textes et l'observation des façades montrent que les corps de logis du n°7 et du n°9 rue des Dames participent du même programme de construc-

tion avec une symétrie parfaite de l'ossature principale et secondaire ainsi que des ouvertures. Ce principe de construction est assez courant, notamment après des incendies comme ce fut le cas à Aubigny en 1512.

Carole Lallet



Aubigny-sur-Nère (Cher) 7 rue des Dames, vue d'ensemble de la façade sur rue de la maison Jeanne d'Arc (C. Lallet, Inrap).

Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

Arpheuilles : un ponceau sur une voie peut-être antique avec un tronçon pavé

Un ponceau vraisemblablement d'époque romaine sur une voie partiellement pavée reliant Dun-sur-Auron à Saint-Amand-Montrond (Drevant) est en grand péril d'effondrement. Lucien Fanaud (Fanaud 2005 : 329) qualifiait ce cheminement de voie secondaire romaine. Il décrit l'axe principal biturige Avaricum – Bourbon l'Archambault et qualifie l'itinéraire d'Arpheuilles de « secondaire ». Ce cheminement a son équivalent un peu plus au sud. La démarche est la même avec un chemin qui s'écarte de

l'axe principal Bourbon-l'Archambault - Avaricum pour rejoindre Drevant via Hérisson. L'importance de Drevant à l'époque romaine est connue, il paraît logique que des itinéraires en provenance d'axes majeurs viennent desservir une telle place. Ce tronçon d'Arpheuilles ne semble pas avoir fait l'objet d'étude moderne pour valider l'hypothèse d'une voie secondaire avérée et confirmer le maillage routier. Le petit pont que nous avons décrit pourrait apporter une réponse concrète si une analyse en ¹⁴C ou dendrologique était conduite pour dater un morceau des poutres de fondation encore accessible.

Venesmes : prospection subaquatique avec découverte de deux outils néolithiques et un tesson de céramique plus tardif.

Dans le Cher et sa confluence avec le ruisseau le Trian, nous avons découvert une lame de hache polie (ébauche) et un percuteur tous deux du Néolithique final. Dans le lit principal du Cher, ils viennent appuyer la découverte faite au même endroit, d'une autre lame de hache polie que nous avons signalée en 2014. Le tesson de céramique (amphore/jarre ?) serait quant à lui antique ou du Moyen Âge. La confluence du ruisseau et du Cher semblent propices à l'existence d'un habitat ou d'une zone de séjour pour des périodes de la Préhistoire. La période gallo-romaine est connue sur Venesmes. Pour l'époque médiévale, on note la Motte Bouffard toute proche du lieu de découverte, mais aussi la micro-forteresse d'Aiguemorte (XIII^e – XIV^e s.) à 200 m en amont sur le ruisseau du Trian.

Châteauneuf-sur-Cher : dispositif hydraulique ruiné dans le lit du Cher : Moulin ? Endiguement ? Bief ? Pêcherie ?

Toujours en prospection subaquatique dans le Cher, il faut souligner la découverte d'un ouvrage hydraulique ruiné dans le lit de la rivière. Cette construction jusqu'alors inconnue, pourrait être un moulin hydraulique, une digue en rapport avec un moulin ou une pêcherie. Tout proche des découvertes de Venesmes, cet aménagement apparemment ancien, pourrait être attribué à la période romaine, au haut Moyen Âge avec la Motte Bouffard toute proche, mais aussi peut-être de la micro-forteresse d'Aiguemorte (XIII^e-XIV^e s.). Cette structure est constituée de plusieurs pieux de diamètres divers, partiellement effondrés dans des sens différents, le tout maintenu par un empierrement rapporté. Si en l'état, il est difficile de faire une proposition de type de bâti, on peut se rapprocher d'un dispositif plus important découvert en amont entre Allichamps et Bigny-Vallenay par l'équipe de plongeurs archéologues de Commission départementale d'archéologie subaquatique de l'Allier qui, entre 2014 et 2015, a travaillé sur un endiguement traversant le Cher et ressemblant beaucoup à l'organisation trouvée à Châteauneuf-sur-Cher. Cette digue d'Allichamps avait été datée du VIII^e s. pour sa construction avec des réparations possibles aux X^e-XI^e s. (14C).

La Celette : vestige d'une enceinte fortifiée probablement gallo-romaine ou haut Moyen Âge.

L'exploitation de photographies satellitaires a permis de signaler la présence d'un enclos quadrangulaire fossoyé

de belle taille : 135 m x 120 m. Si cet aménagement est aujourd'hui arasé, les observations aériennes en révélaient les anciens contours et permettent de différencier les fossés et talus. Situé sur La Celette juste à la limite d'Épineuil-le-Fleuriel, son emplacement semble cohérent avec le contexte géographique local. L'enclos possède le même profil que d'autres dispositifs déjà connus et étudiés dans la région proche. Ce type de dispositif est observé à le Thureau de Chatelus (Vitray, 03), l'Enclos de Marçais (18), l'enclos du Châtelet à Arpueillles (18), Sidiailles (18), Vesdun (18)...

Saint-Saturnin : possible village protohistorique près du Hameau du Côtet.

Toujours par l'observation satellitaire, il faut signaler la découverte d'un ensemble se rapportant à un habitat constitué de plusieurs enceintes quadrangulaires trapézoïdales. Un rapprochement a pu être réalisé avec un site étudié sur la commune de Plaimpied, daté de la période laténienne. Il s'agit du Thureau-Saint-Jean étudié par M. Yannick Rialland en 1986. La présence de plusieurs bâtiments quadrangulaires trapézoïdaux et d'autres bâtiments correspondent à une configuration comparable à celle découverte à Saint-Saturnin. Le caractère protohistorique des constructions, est lui aussi probable.

Épineuil-le-Fleuriel : plusieurs sites paléolithiques et néolithiques avec un important mobilier.

Plusieurs sites signalés par un agriculteur sur son exploitation ont fourni plusieurs centaines d'outils lithiques du Paléolithique et du Néolithique : bifaces, armatures de flèches à pédoncules, lames de couteaux, nucléus, grattoirs, perçoirs, percuteurs, meules, éclats divers d'ateliers de taille, et ajouter une urne funéraire protohistorique.

L'information nous est parvenue quelques jours avant la clôture du rapport 2016. Un peu dans l'urgence, des contacts ont néanmoins été pris sur place avec l'inventeur. Une collecte d'informations est en cours et le volume de ce travail ne pourra être restitué que pour le bilan 2017. Ce devrait être pas moins de 6 sites archéologiques différenciés à déclarer sur le domaine agricole de l'inventeur.

Patrick Defaix

Fanaud 2005 : FANAUD, L., Voies romaines et vieux chemins, nouv. éd., Romagnat, de Borée, 330 p.

Époque moderne

AUBIGNY-SUR-NÈRE Zac du Guidon, le Champ des Tailles

Cette opération de diagnostic archéologique concerne l'extension de la Zac du Guidon au sud de l'agglomération d'Aubigny-sur-Nère (Cher) sur ce qui est aujourd'hui un terrain agricole qui accueillait jusque récemment les plantations d'un pépiniériste.

La ville d'Aubigny est l'agglomération principale du nord du département du Cher. Elle se trouve à la limite de la Sologne et du Pays Fort. Elle est baignée par la Nère, petit affluent de la Grande Sauldre.

Le cœur originel de la ville porte les traces de son passé médiéval. Les remparts marquent nettement la topographie de la cité. Une partie des douves, alimentées par la Nère, longe la portion de la fortification septentrionale de la ville encore visible. Les nombreuses maisons à pans de bois qui datent du XV^e au XVII^e s. donnent à la vieille ville un caractère particulièrement typique.

Quelques découvertes liées à des occupations antiques sont signalées au milieu du XIX^e s. autour du lieu-dit la Mercerie. On signale par ailleurs la découverte de céramique antique lors de la construction d'un groupe scolaire dans la partie sud de la ville. Au nord de l'agglomération, un enclos fossoyé non daté a été identifié par photographie aérienne près du lieu-dit la Crotetière. Le diagnostic archéologique mené au Champ des Tailles est situé à environ 600 mètres au sud de la ville médié-

vale et à environ 500 mètres à l'est du lieu-dit la Mercerie. Une hypothétique voie antique pourrait passer à quelques centaines de mètres à l'ouest de la parcelle diagnostiquée. La potentialité de vestiges d'occupation ancienne était donc forte.

Malheureusement, seul un éclat de silex a été découvert. Il ne porte aucun caractère typologique remarquable et pourrait appartenir à n'importe quelle période. Cet éclat a été trouvé à l'extrémité ouest de la tranchée T9, dans un contexte fortement remanié. Malgré la mise en place d'une prospection de surface minutieuse, aucun autre fragment n'a été mis au jour.

Alexis Luberne

Époque contemporaine

AVORD les Anciennes Vignes, tranches 1 et 2

À Avord le projet de construction d'un lotissement de près d'une centaine de lots au lieu-dit les Anciennes Vignes, a donné lieu à la prescription de deux diagnostics archéologiques. Ils ont permis de mettre en évidence plusieurs occupations.

Un petit nucléus et un éclat attribuables au Paléolithique ont été retrouvés. Une occupation néolithique modeste a été mise en évidence dans la couche de limon d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui recouvre le terrain calcaire. 13 tessons de céramique correspondant à deux vases différents ont été collectés. Ils sont attribués au Néolithique moyen, de tradition Chambon.

Une occupation de l'âge du Fer a également été révélée par la découverte de 8 tessons de céramique correspondant à deux vases postérieurs au Hallstatt B3 et antérieurs à La Tène C.

Les autres éléments trouvés sont plus tangibles. Il s'agit d'un réseau de fossés qui s'inscrit dans le parcellaire tel qu'il figure sur le plan cadastral de 1825 et de carrières correspondant à deux vastes fosses creusées dans le calcaire puis remblayées. La première descendait à près de 1,40 m de profondeur. Son creusement en palier suit les bancs calcaires. Aucun mobilier n'a été trouvé dans son comblement.

Il convient de signaler la présence sur le site de quatre structures circulaires en béton et en brique qui partici-

paient du système de défense anti-aérien de la base d'Avord occupée par les allemands pendant la seconde Guerre Mondiale. Ce sont probablement des positions aménagées pour recevoir des projecteurs lourds anti-aériens. À côté de l'une d'entre elles, une sardine de tente a été trouvée, vestige du campement des soldats qui desservaient les projecteurs.

Pascal Poulle



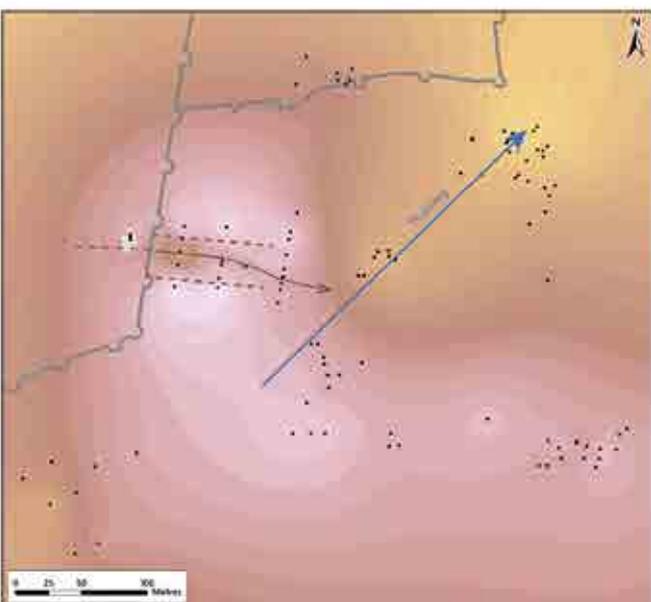
Avord (Cher) les Anciennes Vignes tranche 1 : l'une des quatre positions de projecteur, destinée à la défense anti-aérienne de la base d'Avord occupée par les allemands en 1940-1944 (P. Poulle, Inrap).

Une campagne de prospection-inventaire a été réalisée en juillet 2016 dans les Jardins de l'Archevêché à Bourges. Ce terrain est actuellement occupé par un grand jardin public de 2,2 ha localisé au sud du chevet de la cathédrale Saint-Etienne. Situé immédiatement à l'extérieur des deux systèmes défensifs urbains, antique et médiéval, la parcelle domine le versant oriental de l'éperon en direction de l'Yèvre.

La campagne de 2016 avait pour objectif de tester la présence de structures urbaines, relatives aux systèmes défensifs successifs dans ce secteur et, à l'échelle de la ville, de mettre en place une méthodologie pour l'évaluation du potentiel archéologique en développant une approche peu ou pas destructive. Elle a été réalisée en trois temps : une étude documentaire préalable, suivie d'une prospection géophysique (électro-magnétique et électrique) puis d'une prospection au PANDA®. Il s'agit d'un travail collectif réunissant des historiens et des archéologues locaux, une collègue spécialisée dans l'étude géotechnique appliquée à l'archéologie (Conseil Départemental du Loiret) et des géophysiciens de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 7).

L'étude documentaire a concerné l'environnement des jardins, sur une fenêtre d'environ 60 ha. Trois transects nord-sud de sondages pénétrométriques (34 sondages PANDA®) ont été réalisés dans la partie sud des jardins ; les zones de prospection géophysique ont concerné les parterres fleuris au nord et la zone boisée, au sud (1,1 ha prospectés au total).

Les résultats de cette première campagne concernent la reconnaissance d'une grande structure fossoyée, dans

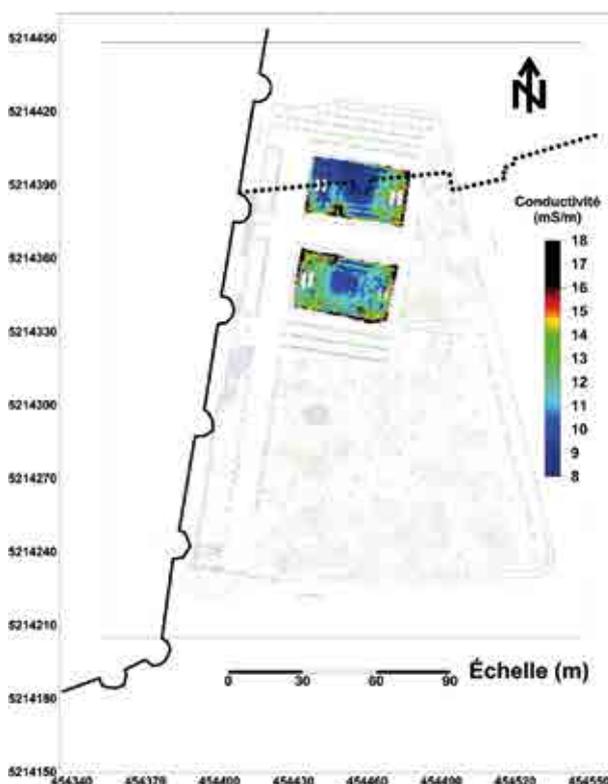


Bourges (Cher) Jardins de l'Archevêché : carte de modélisation du toit calcaire à l'échelle des Jardins de l'Archevêché et proposition d'interprétations topographiques : en gris, le tracé hypothétique du fossé défensif et en bleu le tracé supposé du thalweg (X. Rolland, Bourges Plus).

la zone sud. Le haut de son comblement se situerait entre 4 et 5 m de profondeur sous le niveau actuel, et présenterait au moins 32 m de largeur et une profondeur maximale de 7 m. Cette structure, comblée de matériaux hétérogènes et pour partie meubles, est située dans l'alignement (est-ouest) du « fossé du Haut de la rue Moyenne » découvert lors d'un sauvetage programmé dans les années 1980 à l'ouest des jardins et attribué au fossé défensif de l'oppidum. En revanche, à l'extrémité orientale des jardins, en prolongeant l'alignement, les résultats ne permettent pas de confirmer la présence du fossé. En parallèle, un travail de modélisation du toit calcaire a été engagé à partir de données archéologiques et géotechniques issus d'opérations environnantes. Il s'agit d'une interpolation spatiale basée sur l'outil « Topo vers raster » développé par ArcGIS pour gérer de fortes contraintes topographiques. Cette modélisation permet de proposer l'hypothèse d'une connexion du fossé à un thalweg situé au sud-est de la ville, en direction de la vallée de l'Yèvre, à l'emplacement de la zone sud-est des jardins.

En second lieu, la prospection géophysique montre une anomalie très résistante dans le parterre nord des jardins. La superposition des cartes géophysiques et du tracé restitué de l'enceinte médiévale permet d'interpréter cette anomalie comme la tourelle dite du « Garde-Arnoiz » de l'enceinte médiévale, détruite au XVII^e s.

Mélanie Fondrillon



Bourges (Cher) Jardins de l'Archevêché : carte de conductivité au CMD. Explorer dans la zone nord, avec tracé hypothétique de l'enceinte médiévale (M. Menuge, J. Thiesson, M. Fondrillon, Bourges Plus).

Le diagnostic réalisé préalablement à un projet de construction d'un bâtiment, à l'angle du boulevard de Chanzy et du Cour-Mauduit à Bourges, parcelle HX 332 (site n° 18 033 669), porte sur une surface de 498 m². La stratigraphie observée est épaisse, mais relativement peu complexe. Elle peut être divisée en sept grandes séquences stratigraphiques dont les six dernières couvrent une large période chronologique allant de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Aucun indice d'anthropisation antérieur au II^e s. apr. J.-C. n'a été décelé dans l'emprise sondée. C'est au cours de l'Antiquité qu'apparaissent les premières traces d'anthropisation, sous forme d'une succession de fossés, sans doute pour le drainage compte tenu du contexte hydrographique. Le mobilier collecté au sein des comblements d'abandon suggère la proximité d'une occupation domestique des II^e - IV^e s. La période des V^e - XIII^e s. n'est pas représentée dans l'emprise sondée. Le contexte hydrographique du gisement localisé en zone

inondable, au bord de la rive gauche de la Voiselle et immédiatement à l'ouest d'une vaste zone marécageuse n'y est probablement pas étranger. La fréquentation régulière du site reprend à partir du XIV^e s. Elle est matérialisée par une épaisse formation de sédiments pédogénésés. Au regard du mobilier céramique collecté dans ces formations, ce type d'occupation perdure jusqu'à la période moderne. Le toit des sédimentations formées au cours de la période moderne est percé par les fondations de murs datés des XVII^e - XVIII^e s. Parallèle à l'actuelle clôture orientale de la parcelle diagnostiquée, l'un de ces murs pourrait correspondre à l'ancienne limite parcellaire figurée sur le cadastre napoléonien. L'autre mur participe d'une construction semi-excavée, qui n'apparaît pas encore sur le cadastre napoléonien de 1815-1816, et ne figure plus sur une photographie aérienne datée de 1947.

Philippe Maçon

Les fouilles réalisées en 2016 sur le site de l'abbaye cistercienne de Noirlac s'inscrivent dans le cadre de la construction d'un bâtiment logistique semi-enterré situé entre les bâtiments monastiques et la route d'accès, au niveau du coteau nord de l'abbatiale. Est prévue la fouille de l'emprise de cette construction, et celle des réseaux qui lui sont associés, d'où une investigation éclatée sur l'ensemble de l'enclos monastique, les réseaux s'étendant de l'actuel bâtiment d'accueil jusqu'à l'extrémité orientale des jardins du XVIII^e s. La fouille a ainsi été menée par intermittence de février à décembre 2016.

Les résultats sont contrastés, suivant le déroulement des travaux de construction. Les modalités de l'opération n'ont pas été propices aux découvertes archéologiques et à leur compréhension. En effet, la fouille en tranchées correspondant aux réseaux ne permet pas des fenêtres de fouilles idéales. Les vestiges observés le sont sur de faibles superficies et demeurent délicats à interpréter. Quant à la fouille de l'emprise du bâtiment logistique, sur 700 m² environ, elle n'a malheureusement livré qu'une seule structure, un puits en lien avec l'embellissement des jardins au XVIII^e s.

Malgré ces réserves, de nombreuses découvertes apportent un éclairage nouveau sur l'abbaye, et sur une occupation antérieure à l'arrivée des moines blancs. Nous avons également pu collecter des informations sur la manufacture de porcelaine installée sur le site entre 1822 et 1894, son organisation, son mode de fonctionnement et ses productions.

Un certain nombre de sépultures en pleine-terre, notamment repérées à l'est de l'abbatiale, dans les jardins, ont pu être datées du haut Moyen Âge. Elles laissent suppo-

ser l'existence d'un édifice religieux antérieur à l'abbaye cistercienne, déjà soupçonné d'après les documents d'archives. Ces inhumations sont pour l'heure isolées de leur contexte.

De nombreuses découvertes renseignent la période cistercienne. Les fondations du transept nord ont été dégagées et révèlent le soin porté à leur mise en œuvre. Des maçonneries médiévales ont été mises au jour au nord du transept, et à l'ouest de la façade occidentale, sans qu'elles aient pu être clairement interprétées. Un possible mur de clôture de l'enclos monastique ou du cimetière médiéval, est identifié au nord de l'abbatiale, en contrebas du mur de clôture actuel, à cet emplacement. Il est très perturbé par l'installation de la manufacture de porcelaine.

Le XVIII^e s. est illustré par l'observation d'un collecteur d'eau, repéré lors des fouilles précédentes, mais dont le tracé a pu être précisé le long du mur gouttereau nord de la nef et devant la façade occidentale. Il est régulièrement perturbé par l'installation de fours en lien avec la manufacture. Lors de cette phase que l'abbaye connaît une grande période d'embellissement : les jardins sont établis à l'est des bâtiments monastiques, avec des systèmes d'escaliers et de paliers, et des murs de terrasse viennent structurer le coteau nord. Le puits à main découvert dans l'emprise du bâtiment logistique semble relever de cette phase de travaux ; il est parfaitement dans l'axe de l'escalier monumental permettant d'accéder au coteau nord. Il devait permettre de bénéficier d'une réserve d'eau suffisante pour l'entretien des jardins.

La manufacture de porcelaine est bien identifiée dans les tranchées de réseaux ouvertes au nord de l'abba-

tiale, et au niveau du parvis occidental. L'emprise des bâtiments déduite d'après les cartes postales anciennes est précisée grâce aux fouilles archéologiques. Des ateliers se développaient entre le mur nord de l'abbatiale, au niveau du transept et de la nef, jusqu'au niveau du mur de clôture actuel. L'emprise de ces ateliers est suggérée par le vestige d'un solin de toiture visible dans le mur pignon occidental du transept nord. Ces ateliers perceptibles par des réseaux de maçonneries et de cloisons en terre cuite, venant s'adosser et parfois percer le mur de clôture médiéval orienté est-ouest, disposent de multiples fours, d'aire de démoulage et de cuves de rejets. Le mobilier est abondant et permet de retrouver les différentes étapes de la fabrication. Il rend compte



Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : vue zénithale des trois sépultures situées au nord-ouest du parvis de l'église abbatiale (Éveha).

de la diversité des formes produites. Une sépulture du XIII^e s. a été recoupée par ces installations.

Malgré les limites inhérentes à cette opération, les résultats sont indéniables et illustrent toutes les périodes d'occupation du site, même avant l'arrivée des moines blancs. Un éclairage inédit peut être apporté sur une possible occupation du haut Moyen Âge, tandis que de nouvelles découvertes enrichissent nos connaissances sur l'hydraulique notamment, avec la découverte d'un puits de belle facture, et la mise au jour de multiples ateliers en lien avec la manufacture de porcelaine.

Isabelle Pignot



Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : le puits à main et son escalier, vu depuis l'ouest (Éveha).

BRUÈRE-ALLICHAMPS, VALLENAY, FARGES-ALLICHAMPS Lit du Cher, lieu-dit le Pré de la Maison

Néolithique
Moyen Âge

Âge du Fer

Territoire d'un important *vicus*, précédé par des occupations continues, montrées par les sites subaquatiques découverts des Mésolithique, Néolithique, âge du Bronze et âge du Fer, puis Antiquité, haut Moyen Âge mérovingien et carolingien, Moyen Âge classique et jusqu'à l'époque contemporaine, le territoire d'Allichamps a révélé 19 sites archéologiques dans la rivière sur 1060 m, plus une épave d'un chaland en aval de la zone. La rupture d'un barrage de moulin en 1983 a provoqué un enfoncement important du lit et détruit pratiquement tous les vestiges postérieurs au X^e s. L'essentiel des découvertes se concentre de la Préhistoire au haut Moyen Âge. L'année 2016 a été consacrée à des sondages sur les sites amont du Néolithique, de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge, ainsi qu'à une prospection vers l'amont.

Bois du Néolithique final

Ce bois, daté entre 2880-2620 av. J.-C. (calibré B.C. à 2 sigmas), a été dégagé sur toute sa longueur, soit 6,74 m, pour un diamètre de 28 cm à 38 cm. On constate la présence, sur l'amorce des côtés, d'aubier et d'un sable

compact fin et sombre, témoin, semble-t-il, de l'enfouissement du bois dans un bras intermittent à courant lent en comblement. Le choix a été fait de limiter le dégagement à la face supérieure, afin de permettre une étude de ce matériau. De même, deux laboratoires de dendrochronologie ont montré leur intérêt pour une démarche de prélèvement concerté, les longues séquences chronologiques de cette période étant inédites et précieuses. Il s'agit d'un tronc de chêne, sur lequel quatre encoches ont été taillées à la hache de silex. La taille est effectuée en creux accentué au centre. Les traces d'outillage sont encore visibles, le bois ayant été dégagé récemment, comme le montre son état relativement peu usé, malgré les 2,80 m engagés en surplomb dans le chenal de la rivière et le mètre supplémentaire déjà dégagé sur le dessus par le courant. Sur une des encoches, une première taille abandonnée est même encore identifiable. L'accentuation des creusements, avec des angles francs côté ouest, qui correspond au bas de l'arbre d'origine, permet d'envisager le calage de pièces solides, perpendiculairement au tronc. Le sens d'origine du tronc, debout

ou couché au moment de son usage, ne peut être déterminé, les encoches pouvant fonctionner tant en calage horizontal que vertical.

À proximité, un lest d'engin de pêche en calcaire, type nasse ou verveux a été trouvé. D'autres mobiliers pré-historiques ont été découverts répartis au sud sur une distance de 200 m, dont deux lests de filet de pêche en calcaire à moins de 50 m, un grattoir en silex et un possible éclat de taille, très usés par le courant.

Pêcherie fixe de l'âge du Fer

Sur ce groupe de pieux, une datation a donné une fourchette de 399-197 av. J.-C. (calibré BC à 2 sigmas). Quoique très partiel, cet alignement témoigne d'une pêcherie fixe en rivière. Plusieurs ont été trouvées en amont sur la même rivière les années précédentes par notre équipe, et sont datées de l'Antiquité au Moyen Âge. Le Cher, peu navigué dans cette partie de son cours, a peu subi le « balisage », c'est à dire l'arrachage des bois en rivière navigable, qu'ont beaucoup subi l'Allier et la Loire voisines (Troubat 2012, 2014, 2015, 2016, 2017). L'ouvrage était constitué de pieux sur lesquels un entrelacs de plessis permettait d'orienter le poisson vers le piège. Il s'agit de la première pêcherie de cette période trouvée en France, ce qui n'est pas exceptionnel, puisque des pêcheries de rivière plus anciennes ont été trouvées par ailleurs. (inventaire : Troubat, 2014 et 2016)

Moulin du haut Moyen Âge et Moyen Âge classique

Un alignement de pieux se poursuit à proximité de l'ensemble précédent. Cet ouvrage montre deux datations différentes : 778-1018 et 995-1159 (calibré AD à 2 sigmas). Il s'agit d'un dispositif entretenu sur une longue période, ce qui est assez habituel pour les moulins. Il montre également les caractéristiques d'un barrage à plessis, adapté au piégeage des poissons.

Dans le même sondage, mais sans indication chronologique, un bloc cerclé de deux anneaux de fer, associé à deux gros blocs de calage, pourrait constituer un système de pêche à contrepoids, type carrelet.

Piégées à proximité, contre la structure pour l'une et à 20 m de distance pour l'autre, deux sablières basses de plus de dix mètres de long, datées à 776-990 et à 996-1205 (calibré AD à 2 sigmas), offrent des périodes concordantes avec celles des pieux et pourraient bien faire partie de l'ouvrage initial.

La zone d'Allichamps s'était déjà révélée extrêmement propice à l'installation de moulins, puisque 11, en plus du moulin des Bordes actuel, ont été retrouvés sur 1060 m de rivière, dont sept à huit du haut Moyen Âge.

Prospection

Contrairement aux zones directement en aval – dont la prospection a révélé un grand nombre de sites, avec 19 entités identifiées sur près d'un kilomètre, depuis le

pont de l'autoroute A71 au nord, jusqu'à la zone des sondages opérés cette année au sud – aucun site n'a pu être identifié avec certitude en amont des sondages sur les 600 m prospectés cette année. Deux sites possibles, mais incertains pourraient se trouver à l'emplacement d'un mur de bord de rive et sur une zone très concentrée en céramiques contemporaines, qui pourrait être une perte de cargaison de bateau ou un indice de naufrage.

Il apparaît que nous sommes sortis au sud du territoire central d'Allichamps, qui s'est révélé riche en sites de toutes périodes. Il en était de même dans les prospections de 2015, réalisées au nord d'Allichamps, où les derniers moulins ont été répertoriés près du pont de l'autoroute A71, avant une zone sans vestiges sur 600 m, jusqu'à l'épave de chaland fouillée en 2015. L'entité centrale du terroir d'Allichamps utilisant la rivière paraît avoir été cernée au cours de ces cinq années consécutives d'opérations.

Un travail commun est en cours depuis plusieurs années au travers du PCR Épaves et naufrages dans le bassin de la Loire, avec Virginie Serna ; ainsi que pour les moulins avec une collaboration suivie avec le PCR Meules et Luc Jaccottey. Des rapprochements sont en cours pour une étude commune avec Anaëlle Vayssière, qui a travaillé sur la géomorphologie de la zone située immédiatement en aval d'Allichamps sur les mêmes communes de Vallenay et Bruère-Allichamps.

Si une prospection au-delà des zones déjà faites peut toujours apporter son lot de surprises, il paraît plus urgent, pour l'instant d'étudier les bois en voie de destruction par la rivière, en particulier le bois néolithique sondé cette année, mais aussi ceux des zones aval en voie de destruction.

Olivier Troubat

Troubat 2012 : TROUBAT O., « Trois pêcheries fixes mérovingiennes des IV^e au VII^e siècles, dans le lit du Cher à Saint-Victor (Allier) », *Bulletin de liaison 2012 n°36, 33^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Strasbourg – 28-30 septembre 2012.

Troubat 2014 : TROUBAT O., « Archéologie d'un seuil de rivière de l'Antiquité à l'époque moderne. Pêcheries et moulins dans le lit du Cher à Saint-Victor et Vaux (Allier) », *Bull. Sté Hist. et Archéo des Amis de Montluçon*, n°64, 2013

Troubat 2015 : TROUBAT O., « Archéologie subaquatique dans le lit du Cher à Allichamps/Les Bordes. Communes de Bruère-Allichamps et Vallenay », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry. Numéro spécial : Opérations archéologique en Berry 2009-2014 (2^e partie)*. n°207, décembre 2015.

Troubat 2016 : TROUBAT O., « Pêcheries fixes du 1^{er} au VII^e siècles dans le lit du Cher à Saint-Victor et Vaux (Allier) », *In Peytremann E. (Dir.), Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne. Territoire fluvial et société au premier Moyen Âge*, Tome XXXII des Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 42^e supplément à la Revue archéologique de l'Est, Dijon.

Troubat 2017 : TROUBAT O., « Une pêcherie de l'âge du Fer au pays des Bituriges, dans le lit de la rivière Cher », *In : Les Celtes au bord de l'eau / Aan de rand van het water*. Catalogue de l'exposition 2017. Musée des Celtes, Libramont.

La fouille préventive de l'Angoulaire à La Chapelle-Saint-Ursin a porté sur une surface de 20 000 m². Elle est motivée par la découverte de vestiges d'époques antique et alto-médiévale lors du diagnostic réalisé en janvier 2015 par le service d'archéologie préventive de Bourges Plus (Maçon, Salin 2015). D'autres vestiges, datés du Mésolithique, ont également été observés à proximité lors du diagnostic. Les vestiges antiques découverts sont attribuables à la villa de l'Angoulaire, révélée en prospection aérienne en 1976 par J. Holmgren, puis prospectée à vue les années suivantes par A. Leday (Holmgren, Leday 1980 : 8). À l'exception d'une partie centrale (détruite par la construction d'une ancienne station d'épuration) et de l'aile nord de l'établissement, l'emprise prescrite porte sur la quasi intégralité de la villa et sur sa proche campagne.

Le terrain se situe sur un versant exposé au nord, en bas de pente, dans un vallon sec orienté est/ouest ; il est traversé par un paléochenal ancien. La zone ayant été soumise à d'importants phénomènes d'érosion, les vestiges sont très arasés, soit recouverts de 0,20 à 0,30 m de terre végétale, soit véritablement démantelés dans un programme de récupération de matériau. À l'inverse, on note la bonne conservation des vestiges du bâtiment résidentiel de la villa (sols du premier état conservés),

ainsi que celle de quelques structures sur solins de pierre altomédiévales, fossilisées sous des pierriers postérieurs, telles les clapas du sud du Massif central.

Les vestiges immobiliers sont denses, mais erratiques à l'est ou au sud de l'emprise. À l'inverse, le mobilier est rare et n'a pas permis de caractériser l'ensemble des activités de cet établissement agricole.

Aucune occupation structurée n'a été observée avant la période antique précoce : les quelques fragments d'outillage lithique (le plus souvent douteux) ne sont pas en place et proviennent des hauts de pente, alors que le matériel céramique de La Tène finale peut correspondre à une vaisselle ancienne encore utilisée par les premiers occupants de l'établissement antique. Ce dernier, à l'inverse de la majorité des établissements de la proche campagne de Bourges fouillés récemment (Lazenay, Noir-à-Beurat, Vouzay, Les Boubards...), est donc créé ex nihilo.

Cet établissement est construit en dur dès son origine, c'est-à-dire dès les premières décennies du 1^{er} s. ap. J.-C., ce qui est très précoce pour la cité biturige et le centre de la Gaule. Par agrandissements successifs et réfection de la galerie de façade, la villa perdurera sous sa forme domaniale et en dur jusqu'au milieu du VI^e s. La chronologie de cet établissement est exceptionnelle par sa précocité et sa longévité : cette longue trajectoire doit être vue comme la preuve de l'enracinement et du succès de cette création nouvelle.

Le bâtiment résidentiel originel est enclos dans une clôture maçonnée de 30x35 m. Il est de forme classique, avec un plan rectangulaire et symétrique, trois pièces de vie et une galerie de façade à pavillons d'angle. À la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s., il est agrémenté d'un espace central chauffé, d'une pièce de réception et d'une galerie agrandie. Probablement à même époque (observation de prospection aérienne et pédestre ; Holmgren, Leday 1980 : 8), un bâtiment balnéaire est construit dans l'angle sud-est de la *pars urbana*. Tardivement, le bâtiment voit sa galerie de nouveau modifiée et de nouvelles pièces sont bâties à l'extérieur de l'enclos maçonné de la *pars urbana*. Un vaste bâtiment (de stockage ?) est édifié contre l'aile nord de la clôture maçonnée.

La *pars rustica*, très arasée, est moins bien connue, même si deux phases peuvent être distinguées. De sa forme la plus précoce, nous n'avons quasiment rien pu percevoir, si ce n'est quelques lambeaux de sols. En revanche, dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., elle est dotée de pavillons latéraux alignés sur les ailes. Les murs ne sont plus conservés, mais quelques structures en creux (cellier) sont aménagées. On note le rejet ponctuel de mobiliers du Haut-Empire dans un fossé parcelaire parallèle à l'aile sud. L'exploitation des clichés anciens de photographie aérienne semblent bien attester



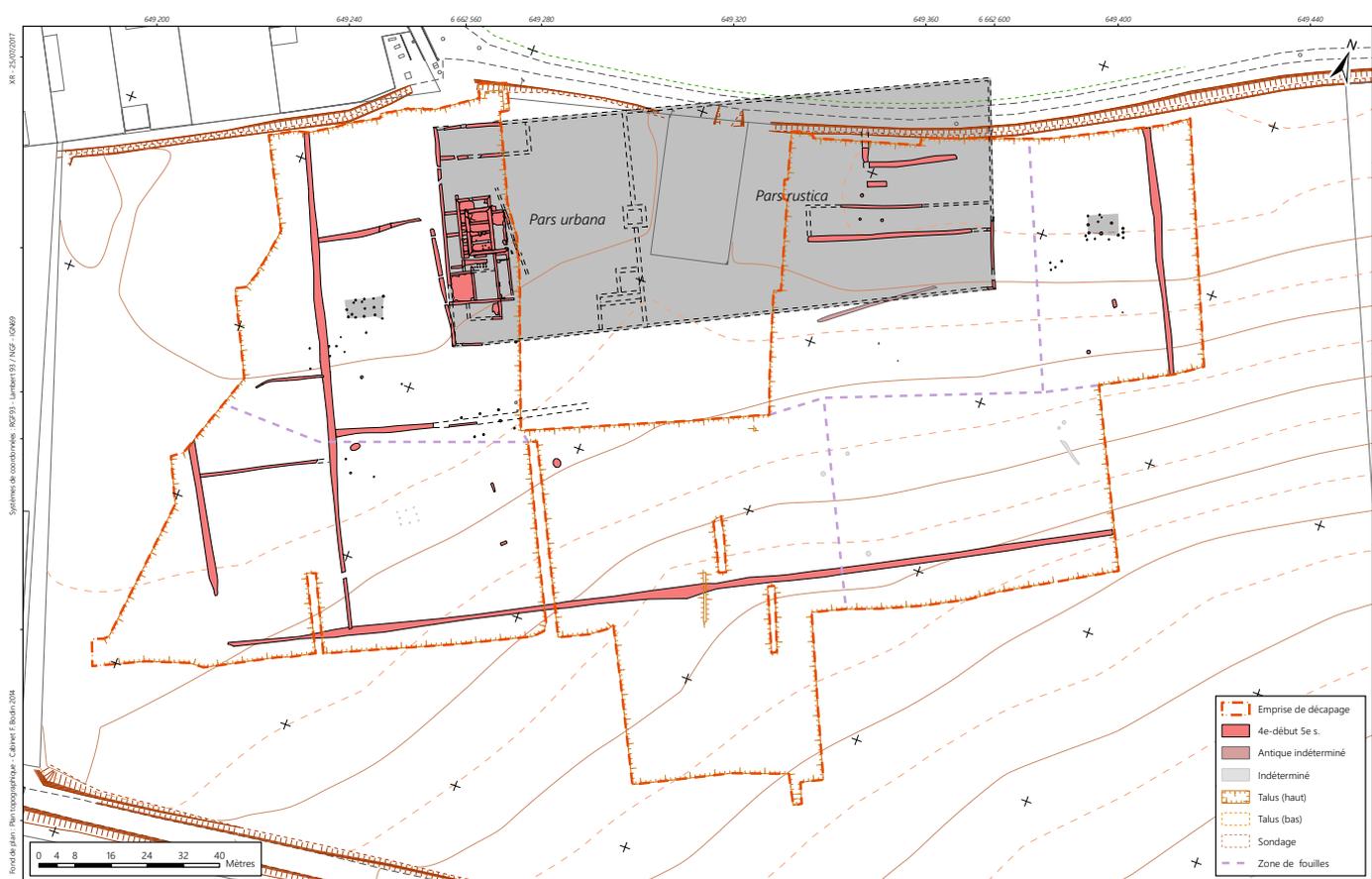
La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) l'Angoulaire : orthophoto du bâtiment résidentiel de la villa dans son extension maximale (troisième état, seconde moitié V^e s. - première moitié VI^e s.) (Camsky, Bourges Plus).

la présence de 3 à 4 bâtiments par ailes. Au plus tard au IV^e s., ces bâtiments sont détruits, voire démantelés. Ils sont remplacés par au moins deux grands bâtiments (de stockage plus que de stabulation). L'agrandissement et l'optimisation de cette surface de stockage durant le IV^e-début V^e s. pourrait s'expliquer par une sécurisation des biens au sein de ces grands bâtiments protégés par la clôture maçonnée, et plus vraisemblablement par une demande urbaine plus forte et/ou par un rôle commercial accru (redistribution des denrées produites sur le domaine et/ou en transit).

Même si elle ne fait pas une démonstration de luxe particulièrement importante (simple bâtiment rectangulaire, pas de placage de marbre ou de mosaïque ; un bâtiment thermal supposé sous l'ancienne station d'épuration ; pas de culte privé), cette villa de rang 2 (Gandini 2008 : XI,

265-266) s'organise sur le modèle des grandes villae régionales.

Le proche environnement de l'établissement est quadrillé par un réseau de fossés formant plusieurs parcelles. Durant l'Antiquité, aucun indice (carpologie, géomorphologie) ne permet d'y voir des cultures et encore moins des activités viticoles, ce qui avait été un temps avancé pour cet établissement (Gandini 2008 ; Dumasy et al. 2011). Le plus probable reste d'y voir des zones de pâtures humides, les champs cultivés étant reportés plus loin et sur des versants mieux exposés et plus secs. Deux bâtiments sur poteaux sont implantés au IV^e s. dans les parcelles proches de la villa et doivent correspondre à de petites annexes agricoles. Une sépulture esseulée en bâtière est liée au bâtiment le plus à l'est ; deux autres sont suspectées dans des parcelles occidentales.



La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) l'Angoulaire : plan de la villa, deuxième état deuxième phase (IV^e s. -début V^e s. ap. J.-C.) (X. Rolland, E. Marot, Bourges Plus).

Le dernier état de la villa en dur est très tardif (seconde moitié V^e s.-première moitié VI^e s.) : il correspond à la plus grande superficie du bâtiment résidentiel (463 m²) et l'apparition d'un four de potier, principalement destinées aux besoins des habitants et des quelques autres points d'occupation de ce secteur (habitat altomédiéval des Cachons (Luberne 2015)). C'est peut-être aussi à cette période – ou dès le IV^e s. – que l'on voit quelques importations lointaines exceptionnelles (sigillée claire D africaine) être consommées sur le site, ce qui pose de nouveau la question du statut des occupants ou du rôle de cet établissement dans la redistribution des denrées.

À partir du milieu du VI^e s., la forme d'occupation semble changer : la *pars rustica* est totalement démantelée, alors que la *pars urbana* subit quelques récupérations ponctuelles, sans certitude sur son total abandon. En revanche, on voit apparaître, en haut de pente, plusieurs structures sur solins de pierre (dont une maison et sa terrasse) qui correspondent vraisemblablement à un habitat groupé. Un atelier de forge est assurément lié à cet ensemble modeste. D'après l'analyse des 118 kg de scories et battitures recueillies, l'activité porte exclusivement sur de l'épuration et surtout de l'élaboration, de petits objets. Par sa forme architecturale, l'ensemble s'apparente aux habitats mérovingiens construits localement sur solins

de pierre (La Terre des Brosses/Saint-Florent-sur-Cher ; RN 151/Le Subdray ; Les Boubards/Saint-Germain-du-Puy ; Fournier 1998 ; Rivoire 2013 ; Marot 2015 ; Marot et al. 2015).

Durant l'époque carolingienne, le mode d'exploitation du terroir évolue radicalement. Aucun indice d'occupation in situ ne laisse penser que cette zone est habitée (si ce n'est un fond de cabane qui peut être ici une loge agricole), mais elle est assurément exploitée. Les terres sont valorisées par des drainages importants, les champs sont épierrés et certainement cultivés, et différents murs larges (de parcelles ? de structures agricoles ?) sont présents en bas de pente.

Enfin, plus tardivement, après une nouvelle phase érosive, on assiste à la création d'une haie fossoyée (Moyen Âge) et d'un fossé parcellaire moderne.

Emmanuel Marot

Dumasy et al. 2011 : DUMASY F., GANDINI C., BOUCHAIN-PALLEAU I., ROUQUET N., TROADEC J., « *Vitis Biturica*, cépage des Bituriges Cubes ? L'archéologie de la vigne dans le Berry antique », *Gallia*, 68, pp. 111-150.

Fournier 1998 : FOURNIER I., « Les occupations gallo-romaine et alto-médiévale à l'ouest de Bourges R.N. 151/Le Subdray », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 135, pp. 41-62.

Gandini 2008 : GANDINI C., *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive. La dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.)*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France », 33.

Holmgren, Leday 1980 : HOLMGREN J., LEDAY A., « Prospection aérienne en Berry ? : la région de Bourges », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 60, pp. 5-20.

Luberne 2015 : LUBERNE A., *Cher, La Chapelle-Saint-Ursin, Les Cachons ? : La pars rustica de la villa des Cachons*, rapport d'opération, fouille archéologique, site n° 18.050.008 AH, Pantin : Inrap CIF.

Maçon, Salin 2015 : MAÇON P., SALIN M., *La Chapelle-Saint-Ursin ? : Chemin des Vallées aux Fruscades*, « L'Angoulaire », rapport de diagnostic archéologique, site n° 18 050 013, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive.

Marot et al. 2015 : MAROT E., SEGARD M., CARRON D., LUBERNE A., « Opérations de la rocade nord-ouest de Bourges. Formes, pérennité et trajectoires de l'occupation rurale au lieu-dit Les Boubards (Saint-Germain-du-Puy) », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 207, pp. 3-5.

Marot 2015 : MAROT E., *Saint-Germain-du-Puy ? : Les Boubards, évolution d'un habitat rural dans la proche campagne de Bourges-Avaricum*, rapport de fouilles archéologiques, site n° 18 213 016, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus.

Rivoire 2013 : RIVOIRE E., Cher (18), *Saint-Florent-sur-Cher, « La Terre des Brosses » ? : un habitat du haut Moyen Âge (VI^e - X^e s.)*, rapport d'opération, fouille archéologique, site n° 18.207.037.AH, Pantin : Inrap CIF.

Âge du Fer

CHÂTEAUMEILLANT Le Paradis

Gallo-romain

Le site de Châteaumeillant, *Mediolanum* sur la table de Peutinger, est l'un des principaux *oppida* des Bituriges.

Son exploration a commencé dans les années 1950-60 avec Émile Hugoniot et Jacques Gourvest. Ils fouillent d'abord le rempart (1957-1961), découvrent alors un *murus gallicus* surmonté par un rempart massif. Ils explorent ensuite plusieurs caves à amphores (terrain Gallerand par exemple) et des puits gallo-romains (terrain Kasmareck).

À partir des années 1980, la commune de Châteaumeillant acquiert progressivement les terrains situés au sud de l'*oppidum*, incluant une grande prairie ainsi que la quasi-intégralité du rempart de barrage et son fossé (la fortification mesure près de 600 m de longueur entre les deux rivières parallèles, La Sinaise et La Goutte Noire).

La réserve archéologique ainsi constituée s'étend aujourd'hui sur un peu plus de 6 ha. Depuis la reprise des fouilles en 2001, elle a permis d'explorer différents secteurs de l'habitat et de la fortification.

Le programme de Châteaumeillant intégré au projet régional GaRom (APR de la Région Centre-Val de Loire)

est dirigé par Sophie Krausz, assistée par Caroline Millereux et Marion Bouchet.

La campagne 2016 rend compte des travaux archéologiques réalisés au cours d'une année transitoire qui a vu l'achèvement de l'exploration du secteur de l'habitat ouvert depuis 2007 (zones B à E). Avec l'achèvement de l'exploration de ce quartier d'habitat (Bouchet 2015), la campagne 2016 a été l'occasion de réorienter le programme de recherche en reconsidérant le rempart gaulois, en particulier à l'endroit où une porte était soupçonnée dans l'angle sud-est de l'*oppidum*. La fouille n'a pas permis de localiser de porte à cet endroit mais elle ouvre toutefois de nouvelles perspectives sur la fortification.

Plusieurs découvertes exceptionnelles ont été réalisées en 2016 : d'abord dans la zone d'habitat, un ensemble remarquable a été mis au jour. Il comprend une cave à amphores et un puits à section carrée contenant dépôt rituel. Le puits a été exploré par Guillaume Gouzon avec la plateforme sécurisée d'Eveha. Ensuite, une tranchée dans la fortification dévoile la structure complexe du rempart massif et une technologie militaire particulièrement élaborée.



Châteaumeillant (Cher) Le Paradis : cave à amphores, st.437 (S. Krausz).

L'ensemble cave à amphores et puits gaulois (st.437-512)

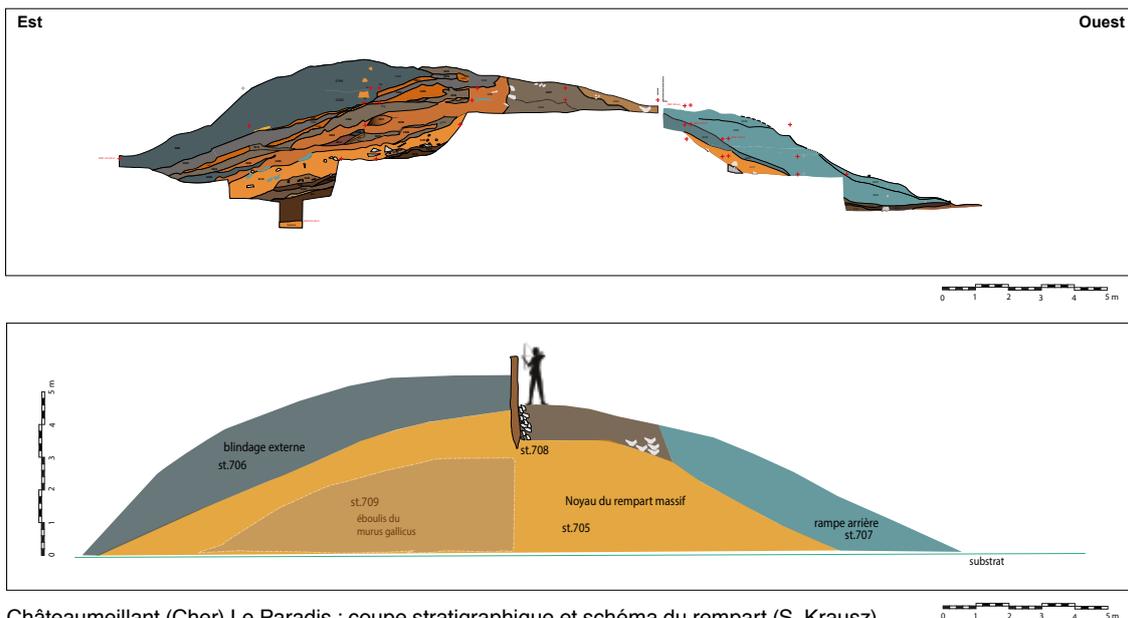
La St.437 est une grande fosse rectangulaire à angles arrondis et parois verticales (L= 5 m ; l = 3 m ; profondeur = 2,30 m).

(LTD2b ?). Un dépôt rituel a été installé le long de la paroi nord du puits : un crâne humain sans mandibule, une statue anthropomorphe en pierre, un chenet en terre cuite, mais aussi des amphores, des céramiques, des ossements animaux et des meules.

Le rempart massif

La tranchée réalisée en juillet 2016 (zone F) a permis d'observer une grande partie de la structure interne du rempart massif. Il apparaît qu'il est particulièrement bien conservé, sauf le sommet qui a été partiellement arasé dans la zone sondée. La configuration de la stratigraphie, observée au cours de cette exploration, représente le monument dans son intégralité. Il ne semble pas avoir été perturbé, ni remanié, et il semble apparaître tel qu'il était au moment de sa construction et dans son état primaire.

La méthode de fouille, une tranchée transversale avec paliers de sécurité, n'a pas permis d'ouvrir l'intégralité de l'ouvrage défensif et le substrat n'a pas été atteint sous le rempart. Un sondage manuel a toutefois été réalisé dans la partie avant, permettant d'atteindre le substrat à 5 m de profondeur depuis le sommet du rempart. À l'issue de la campagne 2016, la structure de l'ouvrage défensif se décompose ainsi :



Châteaumeillant (Cher) Le Paradis : coupe stratigraphique et schéma du rempart (S. Krausz).

Cette cave a été creusée et a fonctionné aux environs de la transition des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. (LT D1b = phase principale de l'habitat de Châteaumeillant). Elle perdure ensuite jusqu'à LT D2a (90-60 a.C). Au fond de la cave, ont été découvertes 40 amphores, la plupart couchées et fragmentées. Certaines ont été découpées, témoignant d'un travail de réemploi sur ce matériau abondant (étude en cours de Fabienne Olmer).

Le puits 512 a été installé à un moment où l'espace de la cave a été agrandi (LTD2a ?). Le creusement est de forme carrée, profond de 6 m. Les sédiments extraits (substrat) ont été déversés sur les amphores couchées.

Le puits est abandonné à LTD2 selon les premiers résultats de l'étude céramique réalisée par Marion Bouchet

Le noyau central (st.705) : un talus d'argile rouge a été édifié au-dessus du *murus gallicus* (non observé en 2016, on ne sait pas dans quel état est le murus en-dessous). Cette argile s'apparente au substrat que l'on trouve sur l'*oppidum* et provient probablement des couches supérieures du creusement du fossé. Ce talus constitue un noyau très compact, l'argile ne semble pas avoir été mêlée à d'autres matériaux.

Le blindage externe (st.706) : une série de couches d'argiles grises a été accolée sur la partie externe du noyau central. Certaines sont plus ou moins chargées en micaschistes concassés ou de petits galets. Ces argiles proviennent des couches plus profondes du substrat de Châteaumeillant, à un endroit qui n'est pas déterminé. Ces couches s'apparentent à une carapace très com-

pacte et dense, un blindage externe qui constitue la protection défensive du rempart. La truelle pénètre difficilement dans ces couches.

La rampe arrière (st.707) : comme à l'avant, cette rampe est un talus accolé au noyau central. Ce talus est constitué exclusivement d'une masse de micaschistes et d'amphibolites décomposés, non mêlés à de l'argile. Cette couche de couleur bleu-vert est donc constituée uniquement de roches concassées, sans apport de terre ni d'argile. Elle est compacte mais semble moins dense que le blindage externe. Ce talus constitue la rampe arrière du rempart, utile pour circuler et monter rapidement au sommet.

Les vestiges d'une structure verticale (st.708) : au sommet du rempart, on peut observer en coupe une limite nette constituée de pierres alignées verticalement. Il s'agit probablement d'un effet de paroi correspondant à un parapet composé de poteaux jointifs, bloqué par des pierres. Mais il pourrait s'agir également d'un aménagement ponctuel, une tour par exemple. Seul l'élargissement de la fouille, et l'exploration manuelle en plan permettra de préciser la fonction de cet aménagement qui devait surélever le rempart massif de plusieurs mètres.

Les observations de l'été 2016 montrent que le rempart massif de Châteaumeillant est une structure complexe qui n'est pas un simple tas de terre. C'est au contraire une structure composée de plusieurs parties dont les fonctions sont spécifiques, en particulier la face externe qui constitue le blindage défensif de l'ouvrage. Cela reste à confirmer lors des fouilles futures, mais la coupe obtenue en 2016 semble montrer que le monument est

conservé dans son intégralité et dans sa forme initiale. En effet, aucune perturbation ni reprise dans la fortification n'a été observée.

L'exploration de la fortification ouvre de nouvelles perspectives, en particulier sur l'architecture du rempart massif, un type de fortification rarement exploré dans le monde laténien (Krausz 2016). Alors qu'on pouvait penser que le rempart massif n'était qu'un tas de terre, une masse de sédiment issu du grand fossé à fond plat, il apparaît comme un ouvrage aussi complexe qu'un *murus gallicus*. En effet, la fouille a montré qu'il a fait l'objet d'une véritable construction, composée de trois masses distinctes dont la fonction est spécifique : un noyau interne en argile, une rampe à l'arrière et un solide blindage à l'avant. Si certains matériaux géologiques sont utilisés à l'état brut, comme pour le noyau, d'autres sont des amalgames de roches et de sédiments qui révèlent la fabrication d'un matériau aux qualités très spécifiques. Au sommet du rempart se trouvait probablement un système de protection, un chemin doublé d'un parapet ou d'une palissade. Cet ensemble est un ouvrage technologique, mettant en œuvre l'ingénierie militaire des Gaulois, peut-être celle d'une section de l'armée de l'État des Bituriges.

Sophie Krausz

Bouchet 2015 : BOUCHET M., *Dynamique spatiale et temporelle des agglomérations de la fin du Second âge du Fer dans la cité des Bituriges Cubes. Étude céramique des ensembles de Châteaumeillant, Bourges et Levroux (I^{er}-I^{er} s. av. J.-C.)*, Thèse de doctorat, université François Rabelais, Tours.

Krausz 2016 : KRAUSZ S., *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France : 5000-50 av. J.-C.*, Collection Scripta Antiqua n°86, Éditions Ausonius, Bordeaux.

Gallo-romain

DREVANT Théâtre gallo-romain (scena)

En étant réalisée en amont et en suivi des travaux de restauration, l'expertise archéologique des maçonneries du bâtiment de scène du théâtre de Drevant a permis de recueillir des informations nouvelles quant aux modes de construction et à la chronologie de l'édifice. Rarement nous avons eu l'occasion de pousser aussi loin l'analyse stratigraphique en distinguant par exemple la couche de parement de la couche liée à la pose de la fourrure. L'identification des différents modes de construction met ainsi en lumière la présence de plusieurs équipes aux traditions constructives différentes, voire inhabituelles pour l'architecture antique. On peut envisager que le recours à ces équipes correspond à la volonté de voir l'édifice rapidement construit.

Par ailleurs, si les deux états principaux du théâtre étaient déjà identifiés, on avait moins de données sur l'articulation entre le bâtiment de scène et chacun de ces états. L'analyse de la stratification maçonnée du bâtiment de scène et sa mise en perspective avec le reste de l'édifice ont conduit à envisager différentes hypothèses. Celle que nous privilégions serait que le bâtiment de scène est conçu du temps du premier état du théâtre et que la mise en œuvre du second état n'apporterait aucune modification substantielle à l'utilisation du bâtiment.

Victorine Mataoucek

Gallo-romain
Moyen Âge

LAZENAY-POISIEUX Les Prés-Forêts

Époque moderne
Époque contemporaine

Un parc éolien constitué de 9 éoliennes alignées le long de la route départementale D 18 sur le territoire des communes de Lazenay (5 plates-formes) et de Poisieux (4 plates-formes) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Une seule d'entre elles, la plate-forme E 9, à Poisieux,

au lieu-dit Les Persillats et Les Prés-Forêt a livré une quinzaine de structures archéologiques creusées dans le calcaire : des fosses, des trous de poteau, un silo et un fossé. Aucun mobilier céramique significatif n'a été recueilli dans les structures qui ont été testées. Dans le

silos où deux pierres calcaires chauffées ont été trouvées ainsi qu'une pierre en grès de couleur grise qui pourrait être un fragment de meule, les charbons de bois prélevés ont fourni une datation qui s'étend de la seconde moitié du III^e s. au IV^e s. ap. J.-C.

Ces structures ont été trouvées à l'aplomb d'un bourrelet de terre qui s'est formé dans le champ où doit se dresser l'éolienne. Ce repli de terrain, qui traverse toute la parcelle, est constitué, d'un ensemble de trois couches de terre qui recouvrent les structures archéologiques. La couche la plus ancienne, constituée d'un sédiment argilo-limoneux, sombre, riche en matière organique forme un ancien sol. Les éléments pour le dater sont peu nombreux : quelques tessons qui pourraient être protohistoriques, des fragments de tuiles ou de TCA très érodés et un tesson (un bord de vase) qui pourrait dater des VI^e et VII^e s. Sur cette couche, un apport de terre constitué d'un limon brun homogène, à petits clastes calcaires peu fréquents, a été déposé. Les éléments céramiques pour dater cette unité stratigraphique, des grès bas-normands ou berrichons, remontent à la période moderne et au début de la période contemporaine (XVI^e-XIX^e s.). Au-dessus de cet apport de terre, une nouvelle couche de



Poisieux (Cher) Les Persillats et Les Prés Forêt, éolienne E 9 : les structures archéologiques du bas-Empire présentent sous le bourrelet de terre à l'emplacement de la plate-forme d'éolienne E 9 (P. Poulle, Inrap).

terre végétale, celle qui est actuellement cultivée, s'est formée.

Le sondage réalisé dans l'emprise du chemin qui dessert l'éolienne depuis la route, a permis de recouper un autre bourrelet constitué d'apports de terres. Il a permis de mettre en évidence un trou de poteau et une fosse.

On a donc, à l'emplacement de la plateforme éolienne E 9, une occupation de la fin de l'antiquité et du début du haut Moyen Âge qui se manifeste par la présence d'une série de fosses, d'un silo, de trous de poteau et d'un fossé, scellé par un sol exploité au VI^e s.

Des épandages de terre apportés à l'époque moderne sont venus former des bourrelets ou cordons dans le champ. L'un de ces bourrelets s'est constitué sur le sol exploité au haut Moyen Âge à l'endroit où il est prévu d'établir l'éolienne. Une hypothèse qui pourrait expliquer leur formation serait de considérer qu'ils sont liés à l'exploitation des nombreuses mines de fer éparses sur le territoire de Poisieux que signale le plan par masse de culture de la commune terminé le 15 Fructidor an XIII.

Pascal Poulle



Poisieux (Cher) Les Persillats et Les Prés Forêt, éolienne E 9 : le silo F1 daté entre la seconde moitié du III^e s. et le VI^e s. av. J.-C. (P. Poulle, Inrap).

Moyen Âge

MASSAY

2 route de Preuilly, ancienne abbaye Saint-Martin

Le projet d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes au 2 route de Preuilly – site de l'ancienne Abbaye Saint-Martin à Massay (Cher) a motivé une opération de diagnostic archéologique. Les résultats sont importants puisqu'ils révèlent une occupation des parcelles probablement dès le début du Moyen Âge jusqu'à l'actuel.

Les éléments mis au jour concernent un fossé qui a livré un tesson daté entre le V^e et la première moitié du VIII^e s. Si l'attribution de ce fossé à cette période est fragile, ce mobilier tend à montrer la proximité d'une occupation du haut Moyen Âge dont le lien avec l'abbaye de Massay fondée en 738 reste à démontrer.

Dans l'emprise diagnostiquée, peu de vestiges semblent liés aux états les plus anciens de l'abbaye observable

aujourd'hui (à partir de la seconde moitié du XII^e s.). Il faut vraiment attendre la fin du Moyen Âge (à partir du XIV^e s.) pour que des aménagements impactent le sous-sol. Il s'agit pour partie de la création de fossés de l'enclos interne de l'abbaye (à l'est), de structures en lien avec les jardins de l'abbaye et son système d'enclos. Ces aménagements sont en usage pendant l'époque moderne. La physionomie de ces parcelles perdure après la dissolution de l'abbaye en 1735 et la Révolution.

Une importante phase de travaux effectuée à partir de 1883, date d'achat du domaine par Édouard Porcher Labreuil, marque le sous-sol. Ces travaux participent à l'élaboration du parc du château dans une configuration qu'il conserve jusqu'à notre intervention.

François Capron

Sur la commune de Massay, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Vierzon, l'aménagement d'un semi-échangeur sur l'autoroute A20 a suscité la prescription d'une fouille d'archéologie préventive au lieu-dit Bois Messire Jacques. L'opération a été réalisée au cours de l'hiver 2016. Compte-tenu des divers indices paléo-métallurgiques qui avaient été mis au jour sur le site à l'occasion du diagnostic archéologique, les objectifs de la fouille étaient multiples, tous centrés sur la production et le travail du fer. Il devait s'agir de : caractériser précisément l'activité métallurgique, c'est-à-dire définir la nature des opérations sidérurgiques qui étaient pratiquées sur le site ; préciser le cadre chronologique de l'activité (Antiquité, haut Moyen Âge) ; mettre en évidence les grandes lignes de l'organisation du site artisanal ; et enfin de quantifier la production métallique.

Une zone d'activité sidérurgique marquée par un amas de déchets métallurgiques (ferrier) ainsi qu'un certain nombre de structures liées à la production et au travail du fer ont été mis en évidence. Les vestiges de l'activité artisanale dessinent l'espace d'un atelier localisé dans la partie centrale de la zone de fouille 2. L'atelier occupe une surface d'environ 375 m². Il comprend les vestiges de quatre fours, parmi lesquels au moins deux bas fourneaux, un foyer d'épuration et un four de grillage du minerai de fer, tous implantés sur la bordure occidentale du ferrier. En périphérie immédiate de l'espace de l'atelier, à quelques mètres au nord-est du ferrier, la fouille a livré les vestiges de structures annexes peut-être en lien avec l'activité métallurgique. Il s'agit d'un fond de cabane, une fosse, un trou de poteau et une structure indéterminée. Trois fossés ont encore été mis au jour dans la partie nord-est du site ; deux d'entre eux, manifestement postérieurs au ferrier, recoupent l'amas de déchets métallurgiques.

La chaîne opératoire de la production a pu être reconstituée grâce à la fouille des structures et à l'analyse des

déchets métallurgiques, un lien étroit étant établi entre la nature des opérations sidérurgiques pratiquées et les types de déchets obtenus. Il est dorénavant établi que l'atelier était voué à la fabrication d'un métal épuré. Aucun objet en fer n'était élaboré *in situ*.

Grillage, réduction directe et épuration étaient les trois séquences de la chaîne opératoire de l'atelier. L'activité du site s'avère donc complète et complexe, s'étendant de la préparation du minerai à des travaux de post-réduction, du minerai brut à un produit semi-fini. L'étude du ferrier et l'évaluation de la masse de scorie contenue dans ce dernier (4,5 tonnes) permet d'estimer, a minima, la quantité de métal produite sur le site. Le petit atelier de Bois Messire Jacques aurait fabriqué 1,5 tonne de fer. D'un point de vue chronologique, les indices collectés désignent une phase d'activité comprise entre 396 et 600 ap. J.-C., soit une phase qui s'étend de la fin du IV^e s. au VI^e s. ap. J.-C.

Argitxu Beyrie



Massay (Cher) Bois Messire Jacques : les bas fourneaux 4 et 5 en cours de fouille (A. Beyrie, IKER Archéologie).

NEUVY-DEUX-CLOCHERS

PCR « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre »

Le site castral de Vesvre se situe dans le nord du département du Cher, en limite sud du Pays-Fort, le long de l'axe de circulation médiéval entre Sancerre et les Aix-d'Angillon.

Ce site est mis en place dès la fin du IX^e s. et connaît plusieurs phases importantes d'aménagement. La première organisation semble avoir été celle d'un site bi-polaire incluant motte, plate-forme et vaste basse-cour centrale. Au début du XIII^e s., cette organisation est entièrement revue, alors que le territoire de cette jeune seigneurie est découpé en deux entités distinctes (seigneurie de la motte de Vesvre, seigneurie de la tour de Vesvre).

C'est à cette époque que la partie nord du site, où se situait la plate-forme, est complètement repensée. La plate-forme est recalibrée et exhaussée pour donner naissance à un terre-plein défendu par une enceinte et abritant une maison-forte (appelée « Tour de Vesvre »). Il est possible qu'à cette période une nouvelle basse-cour, attachée spécifiquement à la maison forte, est construite sur le flanc sud du site. C'est sans doute dans le courant du XVI^e s. qu'interviennent les dernières modifications importantes. On attribue ainsi à cette période la fortification de la basse-cour du terre-plein, le dérasement de l'enceinte du terre-plein et la constitution du logis attenant à la tour.

Le PCR a été mis sur place en 2011. Il est composé de plus d'une vingtaine de chercheurs d'horizons différents, suivant les nécessités scientifiques pour valoriser au mieux les informations recueillies lors des deux campagnes de fouilles qui se sont succédé, de 2003 à 2006. En effet, l'objectif premier du PCR était de mettre enfin en œuvre les études spécialisées qui n'avaient pas pu être intégrées au rapport préliminaire rendu en 2009. Ces études sont dorénavant toutes réalisées : étude paléo-environnementale, études des matériaux de constructions (TCA, bardeaux, etc), études de mobilier, étude archéozoologique, étude historique, étude paléo-métallurgie, etc.

En parallèle de ces actions de recherches en laboratoire, nous avons engagé plusieurs programmes de prospection de terrain de manière à obtenir un état des lieux complet et à améliorer nos connaissances du site. Ont ainsi été menées des campagnes de levés topographiques, des prospections géotechniques et des prospections géo-physiques. Ces prospections nous ont notamment permis de mieux appréhender l'emprise initiale de la plate-forme, d'identifier les vestiges de l'entrée d'origine sur le site, de localiser des densités d'occupation dans la grande basse-cour centrale et de mettre en évidence la présence d'une construction établie au sommet de la motte.

Fort de ce nouvel état des connaissances, le PCR a engagé depuis 2016 un programme de publication à caractère monographique. Nous travaillons actuellement sur le manuscrit du premier volet qui sera consacré à la période IX^e-XII^e s. Nous restons cependant conscients

que cela restera une monographie de fouille, car seule une infime part du site a été réellement fouillée.

Le deuxième volet de publication portera sur la période XIII^e-XIX^e s. Cette dernière sera surtout représentée par les études archéologiques des constructions encore présentes sur le site. Le traitement des données archéologiques recueillies lors de la fouille des élévations de la tour a d'ores et déjà été lancé, même si celui-ci est actuellement en veille, pour que nous puissions nous consacrer sur la publication du premier volet. Ceci étant le premier volet de relevé photogrammétrique à l'intérieur de la tour a été engagé en septembre dernier.

Victorine Mataouchek



Neuvy-deux-Clochers (Cher) vue d'ensemble de la motte depuis le sommet de la tour de Vesvre (Inrap).

Moyen Âge

NOZIÈRES Eglise Saint-Paxent

D'une apparence modeste, l'église Saint-Paxent de Nozières a fait montre d'une richesse archéologique et architecturale insoupçonnée.

Au premier chef, et même s'il en reste peu d'éléments, cette église contribue à nourrir le faible corpus régional des édifices religieux potentiellement antérieurs au XI^e s.

L'expertise archéologique a montré que le parti adopté au XI^e s., dans le cadre de la première reconstruction de l'église, est encore perceptible. Les maçonneries recèlent un potentiel stratigraphique propre à illustrer le déroulement du chantier, dont certains aspects paraissent surprenants à l'image du séquençage du mur-gouttereau nord.

Au XIII^e s., la deuxième campagne de reconstruction se solde par un programme relativement particulier, incluant manifestement deux lieux de cultes au sein du même édifice, avec une petite chapelle privée dont le commanditaire pourrait être le seigneur laïc de Nozières.

Après des travaux de restauration faisant suite à la guerre de Cent-Ans, l'église rentre dans le temporel de l'abbaye de Noirlac au début du XVI^e s. Cela n'implique cependant aucune modification majeure de l'édifice. C'est au cours du XVIII^e s. que la chapelle privée est abandonnée au bénéfice de l'aménagement d'une sacristie dans la tour-clocher.

Victorine Mataouchek

SAINT-AMAND-MONTROND**18 rue Bernard Fagot**

L'opération de diagnostic au 18 de la rue Bernard Fagot, sur la commune de Saint-Amand-Montrond (Cher), a été réalisée du 6 au 15 juin 2016. Localisé dans la plaine de la Marmande au nord-est du bourg médiéval de Saint-Amand, le projet s'étend sur une surface totale de 25833 m², bordée par la rue Bernard Fagot au nord, la rue des Grands Villages à l'est et l'avenue de la Compagnie Surcouf au sud.

Ce diagnostic est le second effectué sur ce secteur, qui reste très mal connu par l'archéologie. La première opération réalisée en 2011, 220 m à l'est, avait livré les vestiges d'une voirie médiévale, ainsi que du mobilier épars. Les trois quarts de l'emprise se sont révélés vierges de vestiges archéologiques, hormis un réseau fossé destiné au drainage de la parcelle. Les ammonites, bélemnites et bivalves découverts permettent de disposer d'informations complémentaires sur la qualité et la nature des assemblages fauniques conservés dans les marnes du Pliensbachien inférieur de la région de Saint-Amand-Montrond. En revanche, l'angle nord-est porte les traces d'une occupation humaine importante, matérialisée par des fossés, des fosses, des trous de poteaux et des niveaux d'occupation. L'ensemble des vestiges est recouvert par une épaisse couche en lien avec la crue d'un cours d'eau. Même si tous les faits n'ont pas été testés, le site a déjà fourni une grande quantité de

mobilier céramique (plus de 2000 tessons) qui permet de proposer une datation homogène, remontant aux XII^e et XIII^e s., comme lors du diagnostic de 2011. L'interprétation de ces vestiges comme ceux d'un habitat ne présente pas de doute, mais la qualité de celui-ci est à souligner. La présence d'une structure rectangulaire d'environ 10 m² ceinturée par un fossé massif, bien qu'aucun élément ne permette d'affirmer la stricte contemporanéité de ces deux faits, pourrait faire penser à une petite résidence seigneuriale. Ce statut élevé est confirmé par la présence d'éléments en bronze et la consommation d'huîtres. Des indices d'activités métallurgiques ont également été mis en évidence. L'occupation continue de se développer en direction de l'est, le long de la voie qui reliait Saint-Amand à Charenton. Enfin, plusieurs drains sont installés dans la couche de débordement, selon un axe nord-est à sud-ouest, différent de ceux des parcelles anciens connus et actuels. Ils sont réalisés avec des fragments de « cassettes » ou « gazettes » : éléments céramiques réalisés avec des argiles réfractaires qui servaient à protéger les pièces de porcelaines lors de la cuisson. Dans les environs immédiats, l'abbaye de Noirlac a accueilli une fabrique de porcelaine entre 1822 et 1894, puis des usines se sont installées à Bruère-Allichamps en 1870 et à Farges-Allichamps en 1899.

Jean-Philippe Gay**VIERZON****A71 échangeur n°6 Vierzon Est**

L'opération est située à l'est de la commune de Vierzon, à la confluence des vallées de l'Yèvre et du Barangeon au sud du village au Chevry. Cette opération a permis de mettre en évidence et de tester un réseau de chenaux holocènes. L'expertise du matériel archéologique récolté,

daté de la Protohistoire au XX^e s., révèle que celui-ci est systématiquement en dépôt secondaire et qu'il provient nécessairement de sites distincts démantelés en amont.

Sandrine Deschamps**VORNAY et DUN-SUR-AURON****la Grande Pièce**

Les éléments recueillis lors de cette intervention attestent la présence de deux occupations distinctes, attribuable à la période de Hallstatt et à l'époque antique. Les vestiges, constitués pour l'essentiel de trous de poteaux et de quelques fosses, se répartissent de manière éparse, sur une large bande est-ouest, localisée au centre de l'emprise, sur une surface d'environ 2 ha. Un plan rectangulaire de bâtiment se dégage clairement, basé sur 15 ou 19 poteaux selon les hypothèses. Les comblements de ces derniers ont livré de nombreux fragments de tuiles, ainsi que des tessons de verre et de céramique antique. Au moins quatre autres bâtiments peuvent être identifiés, souvent associés à

une fosse. Des fragments de céramique de conservation médiocre ont été retrouvés dans les éléments fouillés et permettent de proposer une datation dans le courant du premier âge du Fer. Les autres vestiges sont de nature funéraire. Il s'agit de trois enclos circulaires contigus, dont au deux moins sont dotés d'une fosse rectangulaire dans l'espace interne. Les diamètres de ces cercles se situent entre 8 et 10 m. Deux larges zones brûlées se développent de part et d'autre de cet ensemble funéraire. Le mobilier céramique recueilli dans ce secteur est en adéquation avec celui des bâtiments.

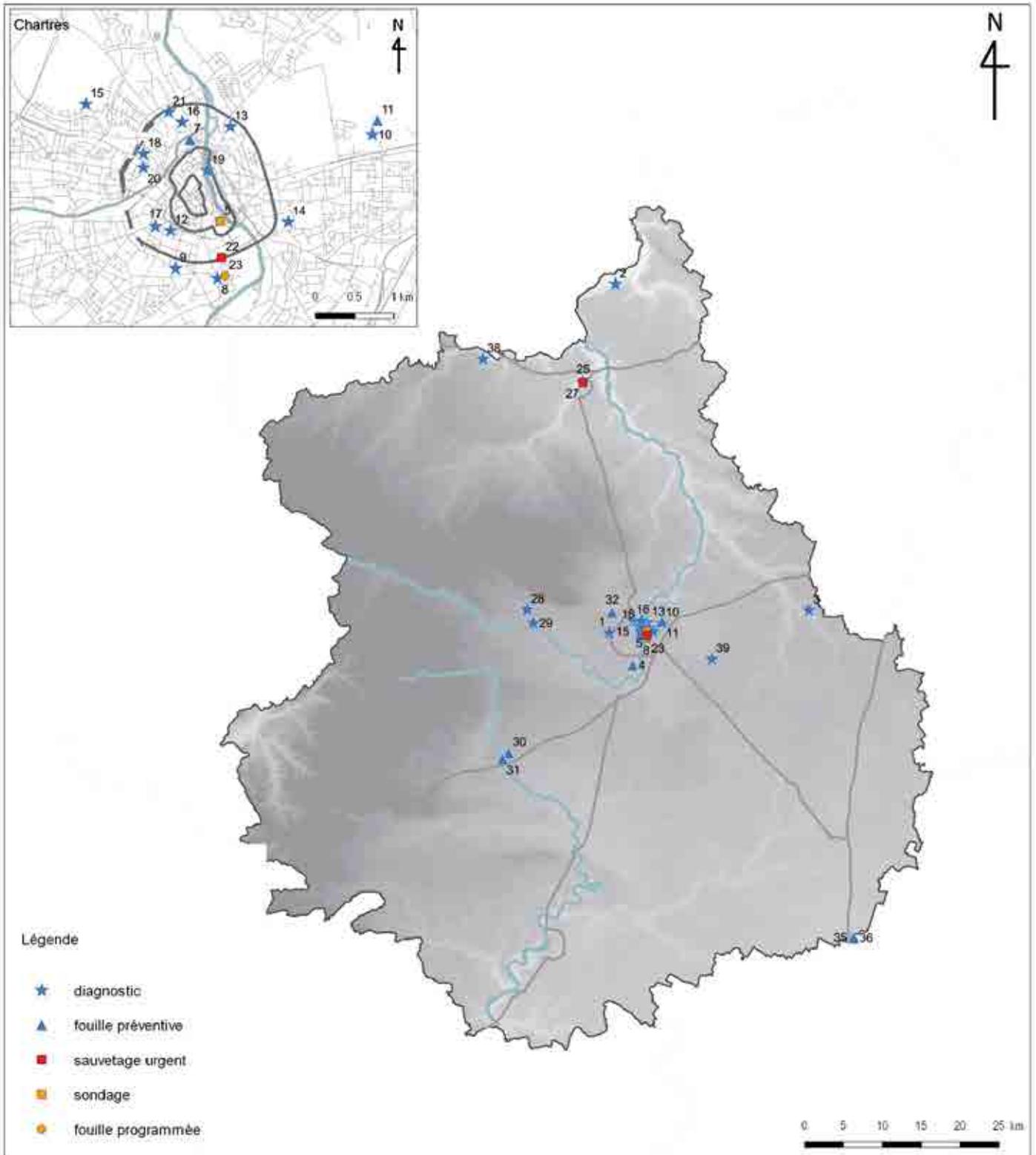
Jean-Philippe Gay

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le département d'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)	PRD		0611378	
28	Prospection dans la vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon	Gabriel Obringer (BEN)	PRD		0611395	
28 006	Amilly, Pôles ouest phase 1 Les Monts-d'Ouerray	Franck Verneau (INRAP)	OPD	FER GAL	0611458	1
28 007	Anet et Saussay, Voie de liaison RD 928-RD 116	Emilie Fencke (COL)	OPD		0611455	2
28 015	Auneau, Les Nonains	Grégoire Bailleux (INRAP)	OPD	GAL	0611492	3
28 024 008	Barjouville, Montmureau	Olivier Labat (COL)	SP	MA	0611186	4
28 085 008	Chartres, église Saint-Pierre	Stéphane Herouin (COL)	SD		0611475	5 NR
28 085 128	Chartres, complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bruno Bazin (COL)	FP	GAL	0611885	6
28 085 294	Chartres, Construction de la résidence de la Porte Drouaise	Mélanie Lefils (PRIV)	SP	GAL MA	069535	7 NR
28 085 330	Chartres, 79 rue Saint-Brice	Sonia Papaian (COL)	OPD	CON	0610320	8
28 085 332	Chartres, 65 rue de Reverdy, 53 rue Chanzy	Thomas Lecroere (COL)	OPD	CON	0610449	9
28 085 337	Chartres, Plateau nord-est (3ème tranche)	Stéphane Herouin (COL)	OPD		0610687	10 NR
28 085 340	Chartres, Plateau Nord-Est Tranche 2 Néolithique	Frédéric Dupont (COL)	SP	NEO FER	0611113	11
28 085 341	Chartres, Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles	Juliette Astruc (COL)	OPD	GAL	0610787	12
28 085 348	Chartres, 70 rue des Grandes-Filles-Dieu	Jérémy Viret (COL)	PRD	CON	0611109	13
28 085 349	Chartres, 66 rue du Souvenir-Français	Marielle Guingueno (COL)	OPD		0611167	14 ON
28 085 350	Chartres, Lycée Jehan de Beauce 20 rue du Commandant-Chesne	Delphine Capron (COL)	OPD		0611194	15 ON
28 085 352	Chartres, 13-15 rue du Bourg-Neuf	Jérémy Viret (COL)	OPD	GAL MA MOD	0611224	16
28 085 353	Chartres, 25-27 rue du Grand-Faubourg	Juliette Astruc (COL)	OPD	MOD	0611253	17
28 085 354	Chartres, 46 rue du Faubourg-Saint-Jean	Marielle Guingueno (COL)	OPD		0611272	18 ON
28 085 357	Chartres, 6 bis rue du Massacre	Fanny Gauthier (COL)	OPD	MA MOD	0611280	19 ON
28 085 358	Chartres, 47-49 rue du Faubourg-Saint-Jean	Juliette Astruc (COL)	OPD	GAL MA MOD CON	0611295	20
28 085 360	Chartres, 13-19 rue de l'Arbre de la Liberté	Thomas Lecroere (COL)	OPD	GAL	0611441	21
28 085 363	Chartres, rue Vintant	Bruno Bazin (COL)	SU	GAL	0611592	22
28 085 364	Chartres, église Saint-Martin-au-Val	Bruno Bazin (COL)	FP	GAL MA	0611465	23
28 134	Dreux, rue Claye	Pierre Perrichon (COL)	OPD		0611312	24
28 134	Dreux, rue Pastre	Pierre Perrichon (COL)	OPD	GAL MA	0611313	25
28 134	Dreux, site Esmerly-Caron	Pierre Perrichon (COL)	OPD	GAL MA	0611338	26
28 134	Dreux, Boulevard Pasteur	Pierre Perrichon (COL)	SU		0611466	27 NR
28 154	Fontaine-la-Guyon, les Défaits, la Remise-des-Défaits	Florent Mercey (INRAP)	OPD	GAL	0611357	28
28 154	Fontaine-la-Guyon, le Molet (2)	Johannes Musch (INRAP)	OPD		0611358	29 NR
28 196 041	Illiers-Combray, Déviation tronçon RD 154 à RD 921 sud, tranche 1, phase 2	Emilie Fencke (COL)	SP	NEO FER	0611192	30

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28 196 046	Illiers-Combray, Déviation RD 154 à RD 921 sud tranche 1 phase 2	Etienne Jaffrot (PRIV)	SP	MA	0611476	31
28 229 015	Mainvilliers, La Mare Corbonne	Marjolaine de Muylder (INRAP)	SP	GAL	0611290	32
28 269 020	Morancez, rue des Artisans, la Marnière de Chavannes	Bruno Lecomte (COL)	SP	BRO	0610889	33
28 303 014	Poupry, Villeneuve	Sophie Liegard (COL)	SP	FER MA	068141	34
28 303 029	Poupry, ZA Artenay Poupry Tranche 2 La Fromagée, les Hernies (Antiquité)	Florian Sarreste (PRIV)	SP	FER GAL	0610818	35
28 303 030	Poupry, ZA Artenay Poupry Tranche 2 Les Hernies(Protohistoire)	Antoine David (PRIV)	SP	FER	0610819	36
28 313	Reclainville, Déviation et aménagement d'une voie nouvelle sur RD 17	Pierre Perrichon (COL)	OPD	NEO MOD	069791	37
28 348	Saint-Lubin-des-Joncherets, les Ravigneaux (tranche 2)	Fabrice Brutus (INRAP)	OPD	CON	0611336	38
28 380	Sours, Les Grouaches	Marie-France Creusillet (INRAP)	OPD	NEO FER	0611368	39
28 387 013	Thiron-Gardais, cloître et façade nord de l'abbatiale	Sophie Liegard (COL)	SU	MA	0611440	40
28 391 012	Toury, la Haute-Borne	Hélène Assemat (PRIV)	SP	FER GAL MA	0610848	41



Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir

Les conditions climatiques n'ont permis de repérer qu'un faible nombre de sites (15 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice). Les vestiges sont avant tout des

traces de structures fossoyées. Seuls, trois sites comportent des substructions.

Alain Lelong

Vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon

Dans le cadre de recherches sur l'occupation humaine de la vallée de l'Eure et de ses abords, des prospections principalement pédestres sont menées de façon (plus ou moins) régulière depuis 1995.

Concluant cette série d'opérations concernant 11 communes du nord-est du département d'Eure-et-Loir, l'année 2016 a été consacrée à l'exploitation des données recueillies lors des campagnes précédentes et à l'acquisition d'informations complémentaires sur les sites identifiés. En premier lieu, un travail de confrontation des observations faites au sol depuis 1995 avec les photographies réalisées en prospection aérienne s'est révélé très instructif, amenant à valider ou préciser des hypothèses émises sur le terrain.

De plus, la campagne de 2016 a permis, entre autres, à l'occasion de vérifications au sol de sites déjà connus, de relever de nouveaux indices de présence humaine. Ainsi plusieurs nouveaux sites préhistoriques, dont la datation reste pour l'instant souvent imprécise, ont été repérés grâce au matériel collecté en surface. Par ailleurs, au nombre des trouvailles significatives figure, pour la période protohistorique, la découverte fortuite, hors

contexte archéologique, d'une monnaie gauloise, un potin à l'aigle des Carnutes, sur la commune de Saint-Piat.

En revanche, en fond de vallée, les prospections pédestres, comme les années précédentes, se sont révélées décevantes, voire négatives : de nombreux aménagements de toutes natures ont en effet profondément modifié la physionomie de certains secteurs, compromettant la recherche d'indices ou effaçant même tout vestige d'occupation passée. Ainsi certains sites identifiés auparavant, comme dans le hameau de Dionval, sont devenus à présent inaccessibles ou ont totalement disparu, victimes de constructions d'habitations ou d'équipements divers. Les zones les plus touchées par ces travaux se trouvent sur les communes de Jouy, Saint-Piat, Saint-Prest...

À l'avenir, il serait souhaitable de pouvoir étendre le champ de reconnaissance au territoire des communes avoisinantes pour bénéficier d'une vision plus large et globale de l'occupation humaine, depuis les origines, dans ce secteur-clé de la vallée de l'Eure.

Gabriel Obringer

Les Monts-d'Ouerray, Pôles ouest phase 1

Contrairement aux diagnostics voisins réalisés en 2014, l'opération réalisée cette année n'a pas apporté de nouvelles découvertes datant du Paléolithique. Les traces d'occupation du secteur commencent au Néolithique moyen et plus précisément au Chasséen septentrional, c'est-à-dire au V^e millénaire av. J.-C. Les vestiges se composent de mobilier lithique et céramique dans des remblais ou colluvions tardifs au nord, mais également présents dans des limons peu perturbés (zones 2 et 3 au centre et au sud-est des parcelles). Il est possible que quelques fossés et foyers soient à associer à ce mobilier mais sans certitude.

Il existe ensuite un hiatus dans l'occupation qui ne reprend qu'au VI^e s. av. J.-C. avec l'implantation d'un site d'habitat ouvert, dense sur 2,8 ha et un peu moins dense sur 1,7 ha supplémentaires. Ce site, outre des fossés de complexité variable et de dimensions comprises entre 0,5 m et 4,5 m, comprend des fours en batterie de grandes dimensions : 1,5 m par 4,5 m. Ce type de fours est bien connu en Europe du nord ainsi qu'en Allemagne, dans les Vosges, en Suisse et en Limagne d'Auvergne, mais dans des dimensions plus faibles pour cette dernière région.

Il semble qu'une nouvelle interruption ait lieu entre la fin de l'occupation précédente qui pourrait se faire vers le IV^e s. av. J.-C., et l'installation d'un bâtiment à ossature rectangulaire probablement à parois rejetées, à la Tène moyenne ou finale, soit entre -300 et -50. Quelques petites fosses accompagnent ce bâtiment, mais aucun fossé ne vient ceindre cette installation qui pourrait s'étendre, hors emprise en direction du sud-est.

Côté ouest du diagnostic, un angle de deux fossés marque la réoccupation du secteur à la toute fin de La Tène finale, vers -80 / -50. Il peut s'agir d'un angle d'en-

clos entourant une petite ferme, schéma bien connu pour la fin de l'ère gauloise.

Au tout début de la période romaine, de nouveaux fossés sont creusés, mais il est délicat de définir des enclos pour deux raisons. En premier lieu, rare est le mobilier collecté en surface ou lors des sondages dans les fossés, entravant une répartition chronologique des différentes sections de fossés. Et en second lieu, la présence d'une ligne électrique aérienne a limité les possibilités de suivre les fossés et d'établir des correspondances certaines. Des différences de datations entre les fossés observés en 2014 dans les parcelles contigües, côté ouest, amènent également quelque prudence dans l'analyse des potentiels enclos fossoyés. L'occupation contemporaine de ces fossés est très mal connue et n'a laissé aucune structure bien datée dans les parcelles diagnostiquées cette fois-ci. L'occupation d'époque romaine semble peu dense dans ce secteur et ne dépasse pas la tranchée 209, soit 150 m en direction de l'est.

La période romaine est représentée également par une incinération qui est enfouie en pleine terre à une vingtaine de mètres du bâtiment laténien, à l'extrémité sud-est du diagnostic. Deux autres fosses contenant de la céramique gallo-romaine ont été localisées à quelques mètres de l'incinération mais aucun caractère funéraire n'a été relevé dans ces structures.

Aucun vestige médiéval n'a été vu lors du diagnostic et les vestiges modernes et contemporains se résument à des fossés de parcelles figurant sur le cadastre napoléonien et des rejets de scories de forge dans un petit creusement.

Franck Verneau

ANET, SAUSSAY

Voie de liaison RD 928-RD 116

L'opération de diagnostic sur le projet de liaison routière entre la RD928 et la RD116 à Anet et Saussay a permis de reconnaître les traces d'occupations humaines s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine.

Les observations géomorphologiques réalisées dans le cadre de cette intervention ont permis de mettre en évidence le potentiel de cette zone d'étude privilégiée située dans la plaine alluviale de l'Eure. De rares indices de fréquentation au Néolithique, notamment durant l'étape ancienne de cette période, plus précisément au Bq/VSG (nucléus à lame et fragment de bracelet en schiste) ont pu être identifiés, notamment dans la moitié est de l'emprise. L'occupation du secteur est du diagnostic durant la Protohistoire ancienne est documentée par la découverte d'un enclos circulaire à vocation probablement funéraire, associé à des indices mobiliers s'étendant sur une large aire de près de 8 000 m². La présence d'un établisse-

ment fossoyé trapézoïdal à partition interne, déjà connu par prospection aérienne, a été confirmée par les observations archéologiques. Ces dernières ont permis de repérer précisément la localisation d'une partie des fossés de l'enclos, notamment de la zone d'intersection entre les fossés d'enclos et le fossé de partition interne. Les sondages réalisés dans les fossés ont cependant livré peu d'éléments de datation, provenant presque exclusivement des comblements d'abandon. Ils témoignent du colmatage définitif des fossés dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. ; seul un élément (1 vase NPR43d) permet d'établir une occupation dès -60. Dans la moitié ouest de l'emprise, sur une surface minimale estimée à 300 m², un petit groupe de cinq sépultures, dont l'une livre une plaque-boucle de facture mérovingienne (fin VII^e -début VIII^e s.), atteste la vocation funéraire du secteur au haut Moyen Âge. À cette occupation alto-médiévale se superpose un habitat rural médiéval composé de bâtiments,

poteau, fonds de cabane, fosses, d'au moins un four et de rares sections de fossés participant à l'organisation de l'espace. Ces vestiges livrent un mobilier céramique dont les caractéristiques techniques renvoient aux X^e et XI^e s. et dont l'homogénéité suggère une relativement courte durée d'occupation. Toujours dans la moitié ouest de l'emprise, sur les parcelles situées dans la pente vers la vallée de l'Eure, de nombreux indices de pratique de la viticulture ont été observés. Les différences d'orientation ainsi que les éléments mobiliers mis au jour permettent de distinguer deux états de cette culture : l'une remontant à la période médiévale (XIV^e s.), la seconde, inscrite dans les limites parcellaires figurant sur le cadastre de 1833, datable de l'époque contemporaine (et peut-être moderne) et qui a perduré jusqu'au début du XX^e s. dans ce secteur du département.



Anet et Saussay (Eure-et-Loir) voie de liaison RD 928-RD 116, vue générale du bâtiment médiéval (Y. Sorel, CD 28).

Émilie Fencke

Gallo-romain

AUNEAU Les Nonains

Le diagnostic archéologique prescrit à Auneau, au lieu-dit Les Nonains, a permis la découverte de 142 faits sur une importante surface (plus d'un hectare), datés de l'Antiquité. Les principaux vestiges sont constitués de murs maçonnés, de constructions légères (poteaux plantés et sablières basses), de fosses, d'un four domestique, de fosses d'extraction de matériaux (argiles à meulière) et de fossés. L'étude du mobilier céramique a permis de compléter les données stratigraphiques et de déceler trois phases d'occupation : le 1^{er} s., qui voit l'installation d'un premier établissement apparemment assez modeste ; le II^e-III^e s., qui voit le développement de l'établissement et son *optimum*, le IV^e s., enfin, qui correspond probablement à une réoccupation du site

après son abandon, en vue de son démantèlement. Le plan général des vestiges à l'issue du diagnostic n'est ni assez complet ni assez fourni pour qu'on puisse évoquer une *villa* gallo-romaine. Il s'agit plus certainement d'un établissement de type ferme, assez bien développé par ses occupants au cours de la phase 2, pour avoir pu compter parmi ses éléments plusieurs constructions en dur, peut-être assez vastes. La fouille de ce site permettrait de compléter notre connaissance de ce type d'établissement rural antique, dont les exemples étudiés sont encore rares dans ce secteur d'Auneau.

Grégoire Bailleux

Moyen Âge

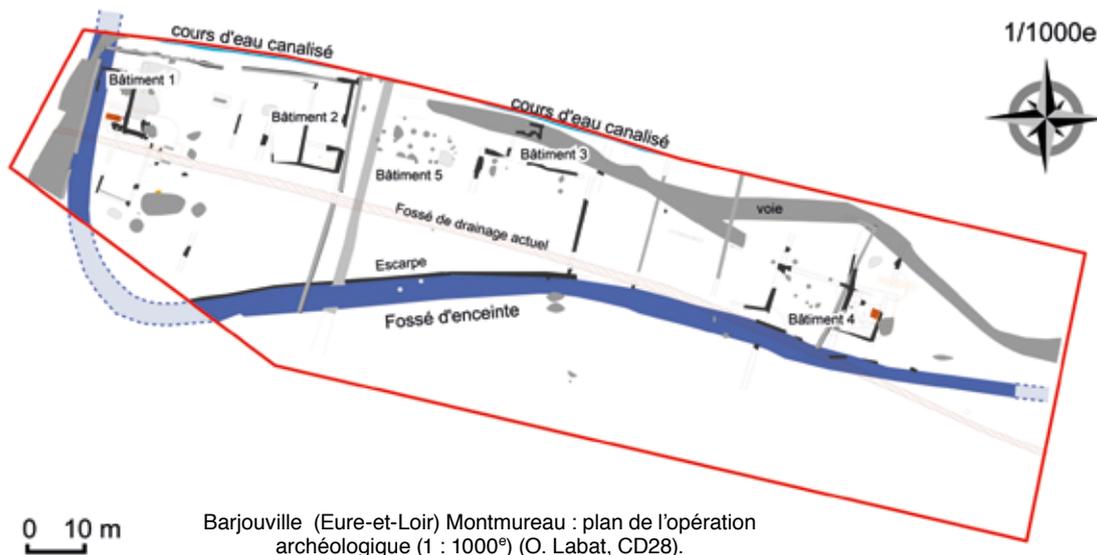
BARJOUVILLE Montmureau

L'opération de fouille de l'occupation médiévale de Montmureau fait suite à une opération de diagnostic réalisée par P. Perrichon en 2015. Les vestiges de l'occupation semblaient alors circonscrits par un seul fossé de grande largeur à l'exclusion de la bordure nord. Outre ce fossé, les éléments matériels de cette occupation consistaient en un mur, observé sur 25 m de longueur et interprété comme un mur de terrasse en limite nord, accompagné d'un ensemble de murs et de potentielles pièces excavées. À des fins d'analyse, les différentes structures avaient alors été regroupées en deux pôles d'occupation dans le rapport de diagnostic. Le premier, situé à l'est, comprenait un bâtiment avec un possible niveau de sol associé et peut-être une cour quand le second, situé à l'ouest, semblait matérialisé notamment par un four. Le faible mobilier céramique collecté, homogène sur l'ensemble de l'espace considéré, inscrit cette occupation dans une fourchette allant du milieu du XIII^e s. au milieu du XIV^e s.

souvent bordé d'espaces interprétés comme étant des cours. Dans la grande majorité des cas, une stratigraphie comprenant au moins un niveau de sol a pu être mise en évidence et parmi eux un bâtiment (bâtiment 1) présente une stratigraphie complexe qui reflète d'importantes reprises. Enfin, un sixième pôle, plus modeste, comprend un four, une fosse de rejet principale associée à des fosses secondaires ainsi qu'un possible bâtiment en bâti léger dans la partie occidentale. En outre, le mur de terrasse s'est avéré être un des nombreux éléments parcellaires modernes mis au jour dans l'emprise de fouille, associables chronologiquement à un système hydraulique composé du vannage et de fossés de délestage d'un cours d'eau canalisé.

Les vestiges se composent de maçonneries dérasées parfois associées à des niveaux de sol, de structures de combustion dont une sole de cheminée de grande dimension. Le mobilier céramique en présence couvre une période s'étalant entre les XIII^e et XV^e s. (principalement céramique glaçurée verte commune et céramique

La fouille a mis en évidence cinq principaux pôles d'occupation qui se structurent tous autour d'un habitat



Barjouville (Eure-et-Loir) Montmureau : plan de l'opération archéologique (1 : 1000^e) (O. Labat, CD28).

fois un lieu de vie et de production : bâtiments maçonnés dont deux avec cheminée, séparés par des cours, un possible cellier, un four domestique, des fosses-dépotoirs... Les vestiges médiévaux présentent une relative homogénéité qui s'explique par la période relativement courte (XIII^e-XV^e s.) d'une occupation médiévale qui, au vu des éléments tels que perçus au sortir du terrain, ne semble pas présenter de rupture. Toute-

rouge de type Dourdan/Chartres mais également grès du beauvaisis). La découverte d'une ampoule de pèlerin en plomb dans un des derniers états de sol du bâtiment 1 paraît confirmer ce *terminus ante quem*.

Comme pressenti à l'issue du diagnostic, les vestiges sont concentrés dans une zone ceinturée par un puissant fossé (3,5 m de large pour 2 m de profondeur) longé sur l'intérieur par un empierrément interprété comme une possible escarpe (talus intérieur du fossé d'un ouvrage fortifié). L'intérieur de cet espace illustrerait à la

fois, vers le début du XV^e s., on constate une période d'abandon marquée par un scellement des vestiges par colluvionnement. Les lieux ne semblent réoccupés qu'à la période moderne et ce de manière beaucoup moins marquée que précédemment. En effet, seuls des murs parcellaires associés à des aménagements hydrauliques mis en œuvre afin de gérer le flux d'un ru viennent dès lors se substituer à l'habitat.

L'un des enjeux de la phase d'étude qui est désormais largement engagée sera de restituer la fonction de ces différents espaces et de leur évolution jusqu'à leur abandon qui semble se produire au début du XV^e s. Ainsi, peut-on postuler que le manoir réputé avoir été érigé à l'époque moderne à proximité immédiate témoigne plutôt d'une continuité de l'occupation seigneuriale du secteur de Montmureau. On peut dès lors s'interroger sur cette apparente contraction de l'ensemble manorial. Serait-elle liée à un problème environnemental ? L'importance des niveaux de colluvions et les problèmes de rétention d'eau dans ce secteur sont-ils à l'origine de l'abandon du site ? C'est à ces questions que devront répondre les différentes études notamment paléo-environnementales et archivistiques, qui ont été entreprises à l'issue de la fouille.



Barjouville (Eure-et-Loir) Montmureau : vue recto et verso de l'ampoule de pèlerinage (O. Labat, CD28).

Olivier Labat

CHARTRES Église Saint-Pierre

Notice non reçue

Gallo-romain

CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2016 apporte des informations complémentaires sur la construction du bâtiment 1 et son environnement immédiat. La réalisation d'un sondage entre le mur périphérique ouest et le mur ouest de la pièce centrale du bâtiment 1 montre les différentes étapes de construction de l'édifice. Ainsi, les fondations entaillent des remblais déjà en place, peut-être en lien avec les maçonneries antérieures dégagées lors des campagnes

précédentes. Les piliers en blocs calcaire de grand appareil puis les segments de soubassement en silex prennent place sur les fondations avant un remblaiement important en intérieur du bâtiment. Le mur en élévation est très résiduel sur la fondation du mur périphérique ouest et totalement récupéré sur le soubassement de la pièce centrale. Des dépôts de mortiers et de déchets calcaire attestent de la construction des élévations ainsi

qu'une tranchée peu profonde autour de la pièce centrale qui pourrait être l'empreinte d'un échafaudage. Sous les sols intérieurs de la galerie de circulation et sous les deux sols successifs de la pièce centrale, deux aires de travail, constituées de fins litages de mortier, d'un sol en cail-loutis, de foyers et de trous de poteau, contrastent avec les épais remblais de construction. Les fragments de céramique peu nombreux situent la construction du bâtiment 1 à l'époque flavienne. En façade est du bâtiment 1, un nouvel aménagement a été identifié (bâtiment 2). Très partiellement dégagé en 2013, il comprend un mur nord-sud, constitué de briques sur une hauteur de plus d'un mètre et cadencé par des pilastres. Ce mur délimite à l'est un sol en mortier hydraulique, dont les dalles calcaires qui le constituaient ont été récupérées. En limite de fouille nord-est, un bassin décoré de marbre a été entrevu. En son sein, plusieurs bois taillés et parfois brûlés sont présents. Le bâtiment 2 pourrait être une fontaine monumentale ou un nymphée. Son abandon est effectif au III^e s. apr. J.-C. De nombreuses couches de démolition sont déposées en contrebas du mur est du bâtiment 1 et viennent recouvrir le bâtiment 2. Des couches épaisses de tourbe et de dépôts alluviaux s'intercalent entre ces couches d'abandon. Au sud du bâtiment 1, dans le portique, un artisanat du fer et des alliages cuivreux a été



Chartres (Eure-et-Loir) Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, bâtiment 2 : mur ouest en opus testaceum de la fontaine monumentale (direction de l'Archéologie ville de Chartres).

mis en évidence. Daté du III^e s. apr. J.-C., il intervient avant la phase de récupération des murs du portique. Dans le même secteur, un creusement longiligne, dans lequel une inscription à Apollon a été découverte, prend place à l'ouest du mur est du portique. Il pourrait être en lien avec le fossé 10009 plus à l'ouest.

Bruno Bazin

CHARTRES 1 place Drouaise

Notice non reçue

Époque contemporaine

CHARTRES 79 rue Saint-Brice

Le diagnostic archéologique concerne une parcelle de 203 m² de superficie située au numéro 79 de la rue Saint-Brice, à Chartres. Elle est localisée dans le secteur sud-sud-est de la ville, sur le versant ouest de la vallée de l'Eure, dans la partie basse du flanc du coteau donnant sur la vallée. Elle se situe à environ 330 m de distance du tracé actuel de l'Eure.

Au total, six tranchées et un sondage profond ont été réalisés. Bien que située dans un secteur à fort potentiel archéologique, l'opération n'a livré aucun vestige antérieur

à l'ère industrielle. Les formations résiduelles d'argile à silex (Rs) sont apparues entre 133,16 m et 133 m NGF et le toit de la craie sénonienne à 132,79 m NGF. Au nord de la zone prescrite, une vaste structure excavée non datée a été identifiée sous l'épaisse couche de terres végétales anciennes, qui contient du mobilier hétérogène d'époque récente. Deux puits maçonnés de la période industrielle se succèdent au sud de la parcelle.

Sonia Papaïan

Époque contemporaine

CHARTRES 65 rue de Reverdy, 53 rue Chanzy

Les parcelles prescrites sont localisées dans la partie sud de la ville de Chartres, dans le quartier dit « Chanzy ». Le site est situé juste à l'extérieur du tracé du fossé à talus massif déterminant les limites de la ville antique. Les précédentes opérations archéologiques ont montré l'absence d'urbanisation et la vocation agricole du secteur. L'opération de diagnostic, menée du 18 au 20 juillet

2016, a mis en évidence la quasi-absence d'horizon limoneux conservé et un important remblaiement de la zone (près de 3 m) correspondant très probablement à l'aménagement du quartier dans la seconde moitié du XIX^e s.

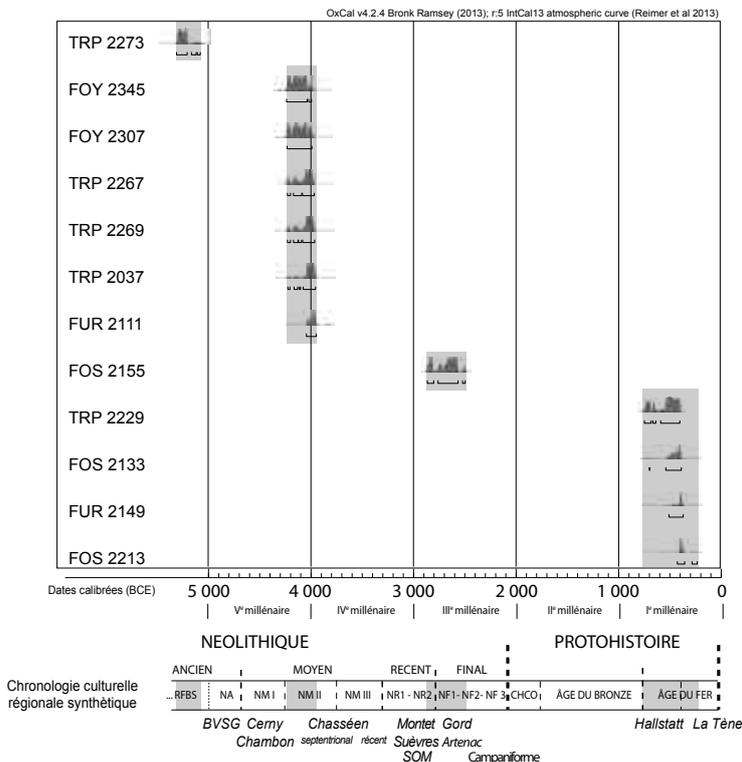
Thomas Lecroère

CHARTRES Plateau nord-est (3^{ème} tranche)

Notice non reçue

Cette opération a permis la découverte de deux occupations homogènes, l'une néolithique, essentiellement à l'ouest, l'autre protohistorique, à l'est. Mais, il s'agit d'une opération dont la largeur limitée empêche d'avoir accès à une extension pertinente pour la compréhension complète des occupations. Les données recueillies pourront donc être incrémentées par les éléments

obtenus lors des prochaines opérations sur le plateau Nord-Est. Par ailleurs, en dépit des bombardements de la seconde Guerre Mondiale, les vestiges sont bien conservés à l'ouest, sous le remblai mis en place pour l'aménagement des pistes. C'est moins vrai, à l'est où les activités agricoles puis aéronautiques semblent avoir dispersé en partie le site en surface. Pour le Néolithique, les découvertes concernent une occupation domestique de la première partie du Néolithique moyen II (Chasséen septentrional) à - 4 000 BCE. Cette datation est cohérente entre les études d'artefacts et les datations absolues. Il semble exister de rares éléments plus anciens ou plus récents. Cette implantation est caractérisée par une nappe de mobilier recouvrant un ensemble de structures pouvant appartenir aux fondations d'un bâtiment (circulaire ?) ; mais aussi par un groupement de structures de chauffe, séparé de la probable unité d'habitation, et marqué par la récurrence de plat à pain. Ce site est donc un indice supplémentaire de la densité locale d'occupation au Chasséen septentrional. Il pourrait permettre d'aider à le redéfinir. L'occupation datée de la transition entre les deux âges du Fer, doit son attribution aux datations relatives et absolues. Elle est très dense, mais il faut signaler l'absence de structures de stockage, de fossés d'enclos ou d'espace funéraire. Si des plans de bâtiments sont décelables, un sol d'occupation semble aussi exister dans cet espace certainement en rapport avec les activités artisanales. Les références connues, permettent d'inclure ce site dans la zone de répartition de la céramique peinte de type vixéen. Le site porte, par ailleurs, les stigmates d'une maille parcellaire, nord-sud / est-ouest. À l'ouest de la zone fouillée, où cette maille est très nette, des structures semblent liées à des phénomènes agricoles.



Chartres (Eure-et-Loir) Plateau Nord-Est tranche 2 : résultats calibrés des datations au radiocarbone sur le site. (Frédéric Dupont, direction de l'Archéologie ville de Chartres).

Frédéric Dupont

CHARTRES

Collège Hélène-Boucher, 23 boulevard Chasles

La modeste étendue des observations ne permet pas de déterminer la nature de l'occupation gallo-romaine précoce. En revanche, les traces de l'occupation du Haut-Empire sont plus abondantes. Dans la partie sud-ouest du terrain s'étendent un tronçon de voirie et des constructions maçonnées qui s'intègrent dans la trame viaire orthonormée. Ce tronçon de voie, uniquement observé en coupe, pourrait être parallèle à celui observé sur la place des Épars (C190) et perpendiculaire à ceux relevés vers le nord-ouest (C185) et vers le sud-ouest (C265 et C325). Il pourrait aboutir vers le nord-est sur la portion de voie mise au jour sur le boulevard Chasles et qui appartient à un maillage urbain différent du réseau orthogonal. Il reste difficile de déterminer la finalité des constructions du Haut-Empire au vu de la faible superficie dégagée. Elles ont été édifiées dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et sont abandonnées dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C. La partie sud-est du terrain est caractérisée par la présence d'es-

pace libre de construction assimilé à un fond de parcelle occupé par d'éventuels jardins. Sur le site C202 voisin, un probable jardin d'agrément et un espace à vocation agricole utilisés de la fin du I^{er} s. jusqu'au début du III^e s. ont été mis au jour. Sur le site, la couche recouvrant les structures gallo-romaines témoigne de l'abandon partiel de cette partie de l'agglomération antique au plus tôt au Bas-Empire puis de sa transformation au milieu du XI^e s. en clos planté de vignes. Quatre creusements pourraient être liés à une occupation ponctuelle au Bas-Empire ou au haut Moyen Âge. L'occupation de l'époque industrielle est caractérisée par la réalisation d'un (ou plusieurs) creusement puis d'un premier épisode de remblaiement dans ce qui semble être le jardin du bâtiment érigé le long du boulevard Chasles (s'agit-il de l'hôtel particulier d'Adelphé Chasles ?).

Juliette Astruc

CHARTRES

70 rue des Grandes-Filles-Dieu

Au mois de janvier 2016, un diagnostic archéologique a été conduit au 70 rue des Grandes-Filles-Dieu (site C348) sur un terrain de 2230 m². Il a mis au jour une carrière industrielle de craie à ciel ouvert. Cette exploitation se poursuit au nord et au sud des limites du site. La carrière a été remblayée avec les résidus de production

de l'ancienne fonderie située plus bas dans la rue des Grandes-Filles-Dieu. La présence de cette carrière rend peu probable l'existence de vestiges archéologiques antérieurs dans son emprise.

Jérémie Viret

CHARTRES

13-15 rue du Bourg-Neuf

En 2016, un équipe de la Direction de l'archéologie de la ville de Chartres a conduit un diagnostic archéologique au 13/15 rue du Bourgneuf (site C352). Il a mis en évidence les indices d'une occupation depuis la période antique jusqu'à la fin de la période industrielle avec un hiatus entre la fin de l'Antiquité et la fin du VI^e s. et entre les VIII^e et XI^e s. Des silex taillés et des tessons non tournés en position résiduelle dans des structures postérieures témoignent d'un bruit de fond pré et proto-historique dans ce secteur du territoire chartrain. Il faut cependant attendre l'Antiquité pour que les traces d'une occupation pérenne soit avérée. Même si cette occupation est ténue, sans doute en raison de l'éloignement du site des voies supposées antiques, à l'emplacement des rues du Bourgneuf et de Fresnay, elle n'en demeure pas moins présente. On ne peut toutefois en préciser les caractéristiques si ce n'est qu'elle paraît s'étaler entre le I^{er} et le III^e s. Des fragments de marbre, une tesselle en verre et des blocs taillés avec trous de louve retrouvés dans les structures du haut Moyen Âge pourraient provenir de la destruction de bâtiments privés ou publics antiques relativement luxueux dans le voisinage du site. La position topographique de l'occupation antique coïncide avec celle du haut Moyen-Âge et indique une probable réappropriation d'un espace occupé par les gallo-romains après une phase d'abandon entre la fin de l'Antiquité et la fin du VI^e s. La mise en évidence de cette occupation alto-médiévale constitue un apport nouveau et important à la connaissance des zones périurbaines de la ville du début de la période médiévale dont la nature reste encore à préciser. Durant le Moyen Âge classique et final, le sec-

teur paraît essentiellement consacré aux activités agricoles et plus ponctuellement à l'extraction de matières premières du sous-sol. Les caves et les puits datés des XIV^e-XV^e s. paraissent témoigner de la présence d'un habitat qui se développait probablement le long de la rue du Bourgneuf et qui correspond aux maisons du faubourg Saint-Maurice regroupé autour de la collégiale du même nom. Durant la période moderne, l'occupation du site semble identique à celle de la fin du Moyen Âge et s'étire en direction du nord.

Jérémie Viret



Chartres (Eure-et-Loir) 13-15 rue du Bourgneuf : vue vers le nord du puits 1531 daté du haut Moyen Âge (Thomas Lecroère, direction de l'archéologie, ville de Chartres).



Chartres (Eure-et-Loir) 13-15 rue du Bourgneuf : vue vers l'ouest de la cave 100 (Jérémie Viret, direction de l'archéologie, ville de Chartres).

CHARTRES

25-27 rue du Grand-Faubourg

Sur le terrain les traces de l'occupation gallo-romaine sont peu abondantes contrairement à ce qui a été observé sur le site voisin C94. En premier lieu, il est difficile de dire si le dépôt verdâtre reposant au sommet du limon des plateaux témoigne de l'occupation primitive du secteur vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (comme cela a été observé plus au sud-est sur le site C265) ou s'il s'agit d'un espace cultivé dépendant d'une habitation plus tardive (comme cela a été observé au nord-est sur le site C94 où le dépôt date du dernier tiers du I^{er} s.-II^e s. ap. J.-C.). Par ailleurs, seule une tranchée de récupération et une fosse comblée d'éléments de démolition témoignent de la proximité d'un habitat antique. Sur le terrain diagnostiqué, la tranchée de récupération et la bordure méridionale de la fosse antique suivent approximativement le même axe que la voie observée sur le site de la place des Épars (C190). Si l'on prolonge l'axe du tronçon relevé sur le site C190, cette voie pourrait passer à moins de 400 m au sud-est des parcelles diagnostiquées. Dans la partie nord-est du terrain se trouvent les vestiges d'une cave

dépendant peut-être du couvent des Cordeliers construit au début du XIII^e s. Les érudits locaux placent le couvent dans les environs de la parcelle diagnostiquée, mais son implantation précise reste difficile à déterminer. Au sud de cette cave, s'étend un espace non bâti avec dans la partie sud-est du terrain de probables fosses de plantation liées à un jardin ou à un clos planté de vignes et dans la partie sud-ouest plusieurs creusements à la fonction indéterminée. Enfin les traces de la campagne de démolition du couvent des Cordeliers qui débute en 1568 sont visibles sur l'ensemble du terrain. L'occupation de l'époque industrielle est caractérisée par des épisodes de remblaiement et par la réalisation de quelques creusements à la fonction indéterminée dans ce qui semble toujours être des espaces non bâtis. Le cadastre napoléonien confirme bien l'existence de jardin dans les fonds de parcelle.

Juliette Astruc

CHARTRES

47-49 rue du Faubourg Saint-Jean

Contrairement à ce qui a été observé pour les terrains situés au nord-est de la rue du Faubourg Saint-Jean, le site C358 a livré quelques traces d'une occupation du Haut-Empire (entre la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le milieu du II^e s. ap. J.-C. Il s'agit de structures en creux qui témoignent de l'existence d'un habitat dans ce secteur dont on n'a pas trouvé de réelles traces en élévation. En revanche, la présence de nombreuses scories dans une fosse semble indiquer la proximité d'un artisanat métallurgique. Ce phénomène a aussi été observé sur le site C309.01 où l'occupation du Haut-Empire est attestée par l'existence de nombreux vestiges en creux et par deux zones empierrées difficiles à rattacher à un éventuel réseau viaire. Sur le site C358, la datation de nombreuses structures est peu précise, car le mobilier céramique est peu abondant. Leurs fonctions restent souvent indéfinies. Certains vestiges pourraient être liés à un habitat plus ou moins proche tandis que d'autres

semblent indiquer qu'une partie du secteur est occupée par de la végétation. Il est difficile d'identifier s'il s'agit de jardins datant de l'époque antique ou bien d'une friche urbaine qui se développe entre le Bas-Empire et le début du Moyen Âge. Il semblerait qu'à partir de l'essor du faubourg Saint-Jean dans la seconde moitié du XII^e s., les constructions se concentrent de part et d'autre de la rue du faubourg Saint-Jean tandis que des jardins occupent l'arrière des parcelles. À l'ouest et à l'est de ces rubans fortement urbanisés, l'espace est occupé par des terres à vocation agricole. Sur le site C358, plusieurs épisodes de remblaiement ponctués de rares structures en creux et d'éventuelles constructions en terres attestent d'une occupation plus rurale du secteur (jardin ou terre agricole) aux époques médiévale et moderne.

Juliette Astruc

CHARTRES

13-19 rue de l'Arbre de la Liberté

Situé au nord de la ville, dans un secteur qui ne semble jamais avoir été urbanisé, le diagnostic de la rue de l'Arbre de la Liberté, mené du 10 au 20 octobre 2016, a mis en évidence les travaux menés au cours du XIX^e s. et après pour l'aménagement de la plate-forme ferroviaire, marqués par l'arasement du coteau dans la partie sud du terrain étudié au profit d'un important remblaiement de la partie nord, sans doute avec les mêmes matériaux.

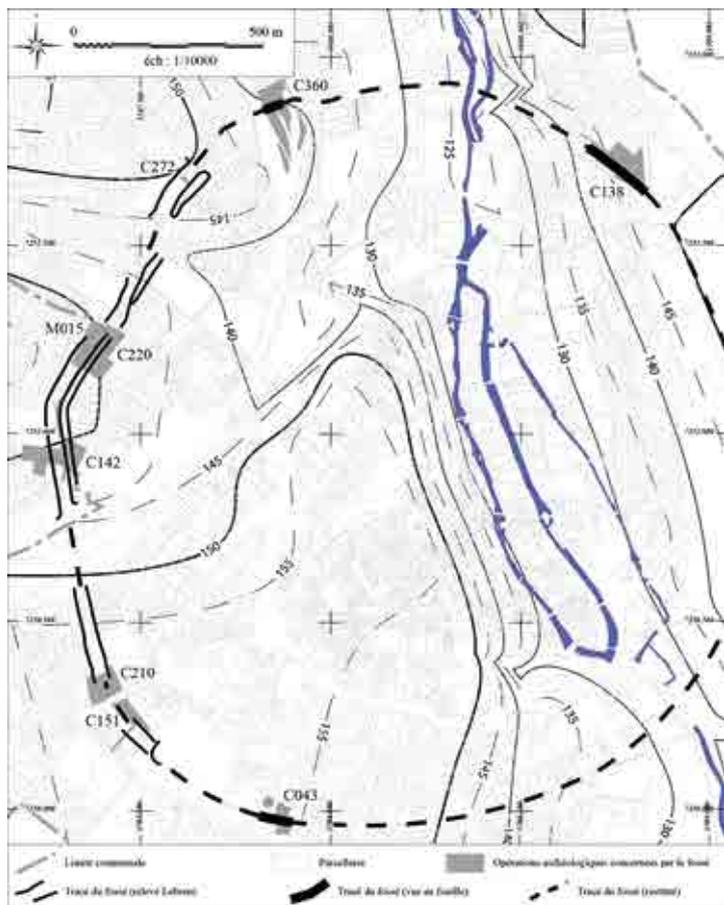
Mais le diagnostic a surtout permis la mise au jour d'une nouvelle portion du fossé à talus massif marquant les limites de la ville antique. Mesurant près de 10,50 m à l'ouverture, il n'a pas pu être sondé sur toute sa hauteur par manque de place. Néanmoins, la comparaison avec les autres points d'observation du fossé et la projection de son profil, en V, permettent d'estimer la profondeur à près de 5 m. Du fait de l'arasement des terrains, le

talus n'est pas conservé. Néanmoins, la physionomie des remplissages semble confirmer sa présence au sud du fossé (vers l'intérieur). Leur séquençage révèle une dynamique de comblement identique à celle que l'on

retrouve sur les sites de la ZAC de la Rotonde (C142), de la rue du Faubourg Saint-Jean (C220) ou de la rue Hubert-Latham (C138) : à une érosion lente des parois du talus et du fossé succède un comblement rapide provoqué par le versement des terres du talus. Les deux derniers comblements, plus lents, soulignent les vestiges d'une dépression persistante dans la topographie même après l'abandon du fossé et l'arasement de son talus. Il est notamment toujours visible au nord-ouest de la ville, lorsque le géomètre Pierre Lebrun en effectue le relevé en 1857. Le plan et les profils sont annexés à la publication du manuscrit de Widranges par M. Couturier en 1975 (Widranges 1975).

Thomas Lacroère

Widranges 1975 : WIDRANGES (H. de), COUTURIER (M.) (éd.), « Notice sur les découvertes antiques faites à Chartres depuis 1846 jusqu'en 1850, par suite de l'établissement de l'embarcadère du chemin de fer. », *Bulletin de la Soc. Archéol. d'Eure-et-Loir, Documents*, 59.



Chartres (Eure-et-Loir) : plan du fossé à talus massif et de ses occurrences archéologiques sur le pourtour de la ville de Chartres (courbes de niveau ég. 5 m) (Thomas Lacroère, direction de l'Archéologie, ville de Chartres).



Chartres (Eure-et-Loir) 13-19 rue de l'Arbre de la Liberté : vue vers l'est de la coupe du fossé à talus massif (Bruno Lecomte, direction de l'Archéologie, ville de Chartres).

Gallo-romain

CHARTRES rue Vintant

Suite à la réfection de la bande de roulement de la rue Vintant à Chartres, une opération de fouille nécessitée par l'urgence absolue a été organisée du 5 au 9 décembre 2016.

Ce secteur reste très sensible d'un point de vue archéologique car il se situe entre la zone fortement urbanisée de la ville antique d'Autricum au nord et à l'ouest, et le complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val, qui s'étend à une vingtaine de mètres vers le sud-est. Au 15 rue Vintant (site C116), une observation atteste de l'existence d'un habitat incendié associé à du mobilier de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Au 7 bis rue Vintant, un diagnostic, réalisé en 2016, a mis en évidence un artisanat de verriers ainsi qu'une portion de voie antique orientée sud-ouest – nord-est (site C342). Un secteur situé à cinquante mètres au nord-ouest de la rue a révélé la présence d'un quartier artisanal antique structuré autour de

deux voies de directions différentes (site C184 et C254). Cette occupation est attestée dès le principat d'Auguste et regroupe quelques activités artisanales (métallurgie et tissage notamment). Elle perdure jusqu'à la fin du III^e s. ap. J.-C.

Techniquement, dans un premier temps, la réfection de la chaussée rue Vintant a entraîné un décapage de la bande de roulement sur une trentaine de centimètres d'épaisseur à partir du niveau de circulation des trottoirs actuels. Après plusieurs tests, sur l'ensemble de la rue, une portance insuffisante de la zone décaissée a contraint l'entreprise à descendre de nouveau les niveaux en présence d'une trentaine de centimètres. Au total, entre 70 et 80 cm ont été enlevés.

En haut de la rue, jusqu'au n° 25, aucun vestige archéologique n'a été observé. Les couches atteintes dans ce

secteur concernent pour l'essentiel la terre végétale des jardins des habitations présentes avant le creusement de la rue entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e s.

En face du n° 25, une partie d'une habitation sur solin est présente associée à des fosses charbonneuses. Le mobilier céramique abondant en surface semble daté du III^e s. ap. J.-C. Immédiatement à l'est, une portion de voie d'axe nord-sud pourrait correspondre à celle mise en évidence au nord sur le site 254.

En face du n° 15, plusieurs vestiges brûlés sont difficilement identifiables. On observe les résidus d'un muret (peut-être un solin) associés à des parois en torchis brûlées et effondrées. Le mobilier antique, trop peu abondant, n'apporte pas de datation précise.

En face du n° 7 bis, des couches cendreuses mêlées à un cailloutis rubéfié dateraient du I^{er} s. ap. J.-C.

Enfin, en face du n° 7 de la rue, un vestige de four de potier antique a été fouillé. Seuls les $\frac{3}{4}$ du laboratoire de cuisson sont conservés, l'alandier et l'aire de chauffe ayant été détruits par le passage de deux réseaux. Le laboratoire de cuisson d'un diamètre d'environ 1,80 m est de type « à sole rayonnante ». Sa profondeur n'excède pas un mètre et la sole a totalement disparu. Les nombreux fragments de tegulae retrouvés dans le comblement du laboratoire devaient constituer cette sole. Plu-

sieurs ratés de cuisson ont été identifiés. Une forme de marmite, souvent répertoriée sur les secteurs d'habitats antiques, n'avait pour le moment fait l'objet d'aucun rattachement à un atelier de potiers sur Chartres. L'ensemble est daté du III^e s. ap. J.-C. Associée à ce secteur artisanal, une portion de voie antique a été relevée. Son axe pourrait correspondre à celui de la voie mise au jour sur le site 342.

Bruno Bazin



Chartres (Eure-et-Loir) rue Vintant : laboratoire de cuisson du four antique (B. Bazin, direction de l'Archéologie, ville de Chartres).

Gallo-romain

CHARTRES Église Saint-Martin-au-Val

Moyen Âge

La poursuite de la fouille du sondage à l'intérieur de la nef a permis de traiter en très grande majorité les niveaux considérés comme d'époque mérovingienne. La mise en

évidence de maçonneries qui pourraient appartenir à un premier édifice mérovingien constitue une découverte d'exception pour la restitution de l'évolution historique



Chartres (Eure-et-Loir) Église Saint-Martin-au-Val : sarcophages mérovingiens en cours de fouille dans le sondage de la nef de l'église Saint-Martin-au-Val (direction de l'Archéologie, ville de Chartres).

du quartier. Cet édifice serait antérieur ou contemporain du milieu du VI^e s. apr. J.-C. Les sarcophages étudiés cette année se définissent par deux ensembles bien distincts. Un premier groupe s'identifie par l'utilisation d'un calcaire blanc à crème et la présence de cuves bipartites ou non, irrégulières et issues de la récupération de blocs d'architecture du grand sanctuaire antique. Selon les analyses pétrographiques effectuées sur certains, il s'agit de calcaire lutétien de la région parisienne. Le second groupe se caractérise par des sarcophages monolithiques en calcaire du Val-de-Loire et de Bourgogne. Parmi ces inhumations, le sarcophage de bébé constitue une décou-

verte d'exception puisque ce dernier n'avait pas été perturbé. Les données recueillies permettent de confirmer qu'il s'agit d'une possible jeune fille noble notamment par l'utilisation d'une coiffe avec fils d'or et la présence de perles en ambre au niveau de l'épaule droite. Tous les sarcophages ne peuvent être datés précisément mais ceux qui ont bénéficié d'analyses ¹⁴C combinées parfois, lorsque les objets le permettaient, à des études de mobilier, sont situés entre les périodes MA3 et MR2. Seule la sépulture 8263 pourrait être plus tardive et datée du VIII^e s. De nouveaux sarcophages ont été mis en évidence mais non fouillés cette année. Au moins quatre d'entre eux apparaissent non perturbés et sont donc susceptibles d'apporter des informations intéressantes sur les modes d'inhumation.

Au nord-ouest du sondage, un aménagement formant une possible pièce rectangulaire avec entrée à l'est, a été dégagé le long du panneau nord de sarcophage 8407. La datation de cette structure reste incertaine, mais elle pourrait être mérovingienne. Au sud du sondage Lecocq, le secteur reste relativement perturbé. Malgré cela, les vestiges d'un passage orienté est-ouest, est matérialisé au sol par deux blocs calcaires ainsi qu'un seuil en mortier rose qui devait être recouvert de dalles. Même si sa chronologie est difficile à établir, sa position stratigraphique laisse entrevoir une utilisation au cours de la période mérovingienne. Enfin, un massif de silex imposant serait le témoin de la reconstruction de l'église au XVII^e s.

Bruno Bazin

Gallo-romain

DREUX

Moyen Âge

rue Pastre, rue Claye, site Esmerly-Caron

Le projet immobilier de restructuration de l'îlot urbain, comprenant le site industriel Esmerly-Caron, a offert l'opportunité de réaliser trois diagnostics et une fouille de sauvetage nécessitée par l'urgence à l'emplacement supposé de la nécropole des Bléras, réputée mérovingienne, et à proximité de la probable voie romaine reliant Dreux et l'agglomération de Senantes.

État des connaissances avant les opérations

La première mention de vestige funéraire au lieu-dit des Bléras est faite par l'abbé Haret, curé de Crécy quand il communique sur ses découvertes sur les fouilles de Saulnières, une autre nécropole, (Procès-Verbaux de la séance du 9 novembre 1876 de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 6, 1880, pp 105-112). Il y rapporte que « M. Doré possède un beau tombeau en pierre et des francisques en fer provenant d'une propriété de M. Batardon à Dreux ». En 1899, deux sarcophages en pierre (calcaire ?) sont mis au jour dans l'ancienne propriété Batardon, à l'occasion des travaux réalisés par son nouvel occupant M. Pastre (Journal de Dreux n° 33 ; Le Réveil National n° 2264). La découverte est rapportée par M. Denisart (Procès-verbaux de la Soc. Arch. Eure-et-Loir, 10, 1901 : 143).

Une note anonyme et une coupure de presse (Le Journal de Dreux n°33 mardi 25-04-1899) propose de délimiter ce vaste espace funéraire d'environ 9 ha par le boulevard du Bléras – actuelle rue Jean Jaurès – au nord, la ligne de chemin de fer de Paris à Dreux, au sud, la rue du Chemin Vert, à l'est, et la rue St-Denis à l'ouest. Cette emprise est reprise en 2012 par le PLU de l'agglomération de Dreux et est défini comme une zone de surveillance archéologique susceptible de contenir des vestiges funéraires. Les diagnostics de 2016 se situent en partie ouest de l'étendue supposée de la nécropole des Bléras.

Des sources et des nombreuses découvertes permettant de fonder l'hypothèse d'un vaste espace funéraire, peu nous sont parvenues. La photographie de M. Du-

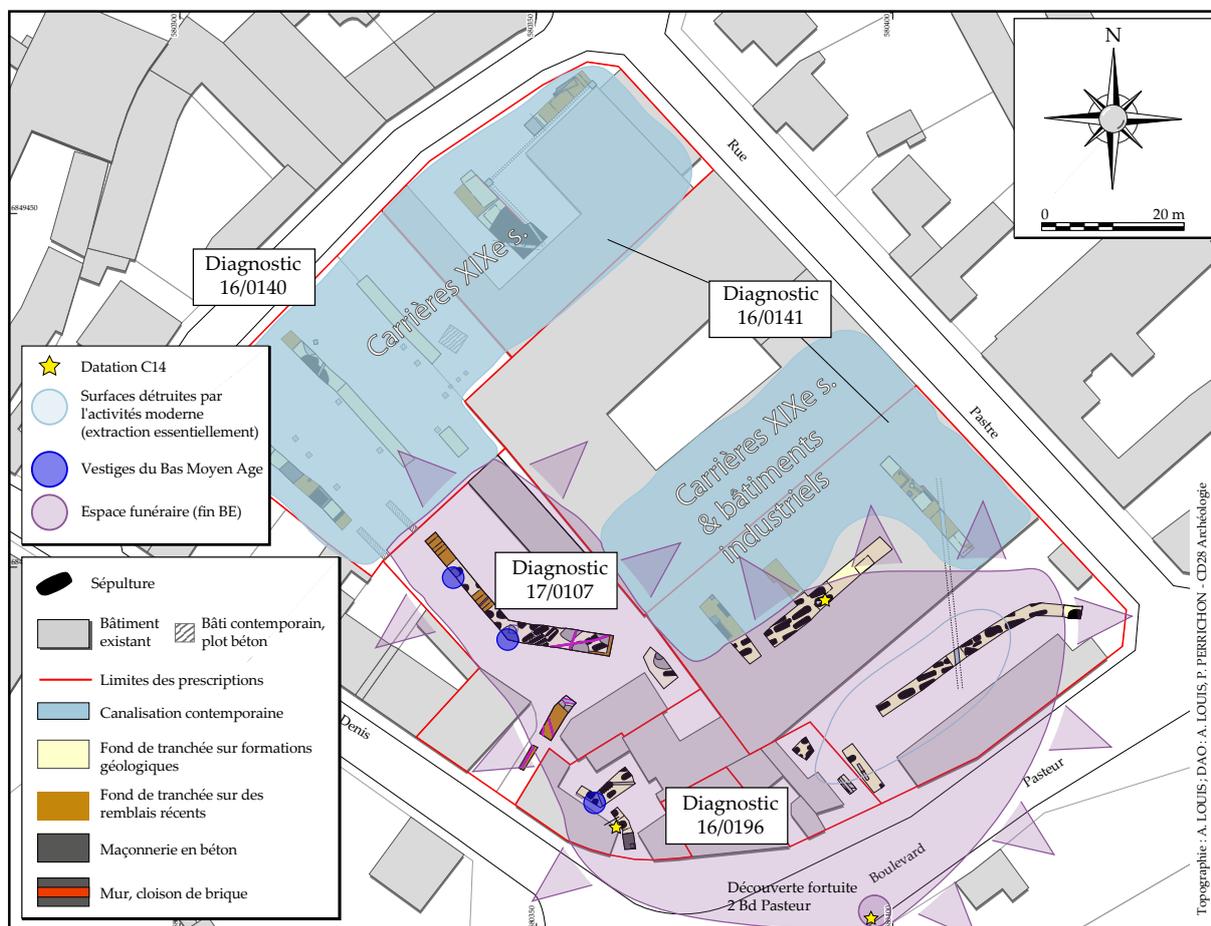
rand immortalise la découverte des deux sarcophages dans la propriété Batardon en 1899. Une note anonyme issue du fonds documentaire de la SHADT suspecte que de très nombreuses découvertes ont eu lieu au Parc Batardon, dont les « trouvailles » ont en grande partie constitué les collections conservées actuellement au Musée de Dreux : [...] Six pièces de verrerie antique, gobelets ou fioles, entrées au Musée de Dreux à la suite d'un don, passaient pour avoir été trouvées aux Bléras lors des travaux de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Granville vers 1860. Vraisemblablement, ces pièces de mobilier funéraire ne venaient pas de l'emplacement même des voies, mais avaient plutôt été découvertes dans un vaste terrain voisin – dit le Parc Batardon – d'où l'on extrayait sans doute déjà du ballast. [...] La même note évoque également deux autres découvertes fortuites de la nécropole, l'une faite en 1911 sur la propriété Paillard (localisation non trouvée). La seconde est faite en 1962 près du temple maçonnique situé au 12 rue Claye à Dreux.

En 1998, dans le cadre d'un mémoire universitaire traitant des collections mérovingiennes du Musée d'Art et d'Histoire Marcel Dessal, M. Michel Douard a réalisé l'inventaire et une recherche sur les origines de ces dons (Douard 1998). Parmi elles, plusieurs sont étiquetées les Bléras : le don Pastre (19 vases HMA, 19 pièces d'armement, 17 pièces métalliques, 4 perles en verre, une boucle, une plaque-boucle et 3 sarcophages en pierre à meulière) ; don Moreau (2 vases, anciennement collection Tellot) ; don Gain (6 vases) ; don Lamiray-Voxeur (7 petites verreries).

Ces mobiliers, complets, renvoient clairement à des contextes funéraires du haut Moyen Âge. Mais pas seulement, car certains mobiliers sont d'époque romaine.

Résultats des diagnostics

Le secteur est fortement marqué et perturbé par l'activité industrielle de la fin du XIX^e au début du XX^e s. Il s'agit de carrières, probablement des ballastières, mais



Dreux (Eure-et-Loir) rue Pasteur, rue Claye, site Esmerly-Caron : résultats des diagnostics (Antoine Louis, Pierre Perrichon, CD28).

aussi de construction de l'époque industrielle. En effet, sur toute la partie nord de l'îlot urbain, le terrain est totalement détruit par les sites d'exploitation du sous-sol. En revanche, dans les parcelles situées au sud de l'îlot urbain, l'épaisseur des terres arables du temps où le secteur était cultivé est conservée. C'est précisément ici que les vestiges funéraires ont été découverts. Au total, les tranchées de diagnostic ont mis au jour 41 sépultures. Le nombre de sépulture sur la surface favorable à leur conservation est estimé à environ 415.

Les sépultures sont organisées en rangées sans chevauchement à ce stade de l'étude. Les modes d'inhumation observés sont, hormis un cas, des individus disposés sur le dos avec la tête à l'ouest. L'état de conservation des squelettes est très variable mais majoritairement mauvaise. Parmi les 12 tombes testées, seul une conserve un squelette complet. Ont été mises en évidence quelques tombes avec des calages latéraux (coffrage ?) et plus couramment des clous en fer suggérant la présence de contenants en bois clouté. Les mobiliers d'accompagnement déposés ou portés par les défunts sont absents des sépultures fouillées. L'absence de mobilier, les morphologies des fosses sépulcrales (grande en plan et profonde pour certaines), un espace funéraire constitué de tombes orientées et organisées en rangées nous ont conduit à attribuer l'espace funéraire au V^e s. Ces indices sont comparables à ceux de la nécropole du V^e s. de Saint-Chéron à Chartres.

À défaut de mobilier datant, ont été effectuées de trois datations par analyse ¹⁴C. Les résultats définissent un

usage de la nécropole dès la seconde moitié du IV^e s. et jusqu'au V^e s. en ce qui concerne notre secteur de l'étude.

Les diagnostics confirment la présence d'un espace funéraire assez dense. En l'état des découvertes, la nécropole semble s'étendre en dehors des emprises des opérations. L'actuelle rue Saint-Denis réputée être usitée dès l'époque romaine pourrait définir sa limite à l'ouest. En revanche, son développement au sud, au nord et à l'est est fortement envisageable compte-tenu des découvertes anciennes. Les diagnostics permettent d'établir la présence d'un secteur en usage à la fin du Bas-Empire, la partie mérovingienne étant située un peu plus à l'ouest et au nord-ouest. Sans doute faut-il envisager la présence de plusieurs nécropoles et donc de parler des nécropoles des Bléras.

L'importance d'un site funéraire reflète l'importance de l'habitat auquel il est associé, et d'en définir son étendue. L'étude de ces nécropoles et leurs utilisations dès la période romaine, offre de nouvelles perspectives sur la compréhension de l'agglomération antique de la ville de Dreux.

Pierre Perrichon

Procès-verbaux de la Soc. Arch. Eure-et-Loir, 6, 1880
 Procès-verbaux de la Soc. Arch. Eure-et-Loir, 10, 1901
 Douard 1998 : DOUARD (M.), *Recherches documentaires sur les collections mérovingiennes du Musée d'Art et d'Histoire Marcel Dessal (Dreux)*. Mémoire dans le cadre de la formation Techniques de l'Archéologie en Europe

FONTAINE-LA-GUYON
les Défaits, la Remise des Défaits

Le diagnostic réalisé à Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir), lieux dits les Défaits, la Remise des Défaits, dans le cadre d'un projet d'extension de carrière d'une superficie de 16 ha environ, se place dans un contexte archéologique riche, particulièrement pour la période romaine. Des prospections aériennes et des sondages ont permis d'identifier une villa romaine à 500 m au nord de l'emprise du diagnostic, un enclos quadrangulaire à la limite l'ouest de l'emprise diagnostiquée, ainsi que des traces de métallurgie mises au jour lors de l'implantation d'un système de drainage.

La topographie générale du secteur est marquée par un petit vallon sec orienté nord sud. Les observations géomorphologiques montrent des faciès divers, comportant des séquences holocènes dans le fond du vallon, alimentées par les formations superficielles quaternaires présentes sur les plateaux et versants adjacents. Des indices d'érosion importante, sans doute accentuée par les pratiques agricoles, sont localisés dans les bas de pente, les milieux et hauts de versants paraissant mieux conservés.

Les vestiges mis au jour concernent essentiellement l'Antiquité, mais quelques éléments protohistoriques ont également été découverts. Ceux-ci sont cependant très dispersés, et ne présentent aucune organisation cohérente. Des tessons néolithiques, sans fait associé, ont été reconnus au nord de l'emprise.

Un petit dépôt de crémation que la datation ^{14}C permet d'attribuer au Bronze moyen, apparaît isolé au nord de l'emprise. Quelques éléments céramiques attribués à La Tène ont été découverts dans des comblements de fosse au nord de l'emprise, ou dans les fossés au sud.

L'occupation antique est représentée par trois éléments principaux.

Le premier comprend des fossés constituant certainement un réseau de chemin présentant deux orientations : nord-sud d'une part, et est-ouest d'autre part. Le mobilier découvert dans le comblement des fossés permet de dater ces aménagements du I^{er} et du II^e – III^e s. Les éléments orientés nord-sud semblent manifestement se diriger vers la villa sise au lieu-dit la Haie Chévrier, au nord. Le rôle des fossés est-ouest n'est pas déterminé, mais il pourrait s'agir d'éléments d'enclos.

À l'ouest de l'emprise, une nécropole à crémations a été reconnue dans deux tranchées. 27 crémations ont ainsi

été identifiées. La quantité et la qualité du mobilier découvert est à souligner, avec la présence d'éléments céramique du I^{er} s. ap. J.-C. dont certains d'importation de Gaule centrale, d'amphores, mais également quelques éléments métalliques, dont un petit miroir en argent. Une crémation, éloignée de l'ensemble principal, apparaît attribuable au Bas-Empire. L'enclos quadrangulaire, reconnu en prospection aérienne, est un enclos maçonné d'une trentaine de mètres de côté, situé à quelques 40 m au sud est du principal groupe de crémations. Cet enclos pourrait correspondre au monument fondateur de la nécropole.

À quelques mètres au nord du principal ensemble de crémations, une possible tombe à inhumation livre des clous de chaussure et des clous de menuisier permettant de supposer l'existence d'un cercueil. La datation de cet élément n'est pas assurée, mais l'hypothèse de son appartenance au Bas-Empire est possible. Aux côtés de cette sépulture, d'autres fosses oblongues sont visibles laissant augurer de la présence d'autres inhumations.

Un ensemble de fosses quadrangulaires, dotées de calages de poteau aux angles, est identifié au centre de l'emprise. L'hypothèse de fosses aménagées est retenue, et la coupe d'une d'entre elles a permis d'identifier des niveaux de rejets charbonneux. Ces éléments, datés par le mobilier céramique du I^{er} s. ap. J.-C., sont interprétés comme des aménagements liés à des activités artisanales. Ils peuvent sans doute être mis en relation avec un probable ferrier situé à 70 m au sud-est, livrant des scories parmi lesquelles ont été reconnues des scories de réduction, des scories de forge, et des parois de four vitrifiées. Toute la chaîne opératoire de la paléométallurgie antique est ainsi identifiée. Deux fours, situés à 110 m au sud du probable ferrier, et probablement associées à un fossé non daté sont interprétés comme des fours de réduction.

Les faits identifiés au cours de ce diagnostic montrent donc une occupation antique assez dense, regroupant des activités artisanales, et témoignant de la structuration de l'espace. Une nécropole riche de nombreuses crémations et dont la pérennité jusqu'au Bas-Empire semble attestée, pourrait être mise en lien avec la villa de la Haie Chévrier.

Florent Mercey

FONTAINE-LA-GUYON Le Molet

cf notice précédente

Paléolithique

ILLIERS-COMBRAY Les Terres Rouges

Âge du Fer

Dans le cadre des travaux d'aménagement du contournement routier de la commune d'Illiers-Combray, le service départemental d'Eure-et-Loir a réalisé une fouille sur des vestiges pré – et protohistoriques s'étendant sur une surface de 4500 m².

La moitié sud de l'emprise a livré une série lithique d'environ 700 pièces, attribuées au Paléolithique moyen, réparties sur une surface d'environ 1250 m². Ces vestiges présentent un bon état de conservation qui suggère de faibles remaniements des couches archéologiques. L'étude technologique permet d'identifier plusieurs chaînes opératoires orientées vers la production d'éclats allongés, de lames et de pointes selon différentes méthodes. Cette série s'inscrit dans un contexte riche en découvertes récentes concernant cette phase du Pléistocène, au sein d'un vaste gisement observé sur une centaine d'hectares sur le plateau à l'est d'Illiers-Combray. Les observations géomorphologiques réalisées sur ce secteur ont d'ailleurs fourni une séquence chronostratigraphique de référence pour ce secteur du Bassin parisien encore peu documenté.



Illiers-Combray (Eure-et-Loir) les Terres Rouges : fragment de peson issu de la fosse F312 (Émilie Fencke, CD 28).

Les vestiges protohistoriques identifiés sur le reste de l'emprise correspondent principalement à une petite aire de stockage comprenant six fosses-silos, associée à un hypothétique bâtiment. Leur capacité de stockage est estimée entre 0,5 m³ à 2,5 m³. La plupart de ces fosses a connu une utilisation secondaire comme dépotoir et livre un corpus céramique composé de 1110 restes, représentant 17 kg. De nombreux remontages entre les couches stratigraphiques semblent indiquer des rejets successifs à caractère domestique très peu espacés dans le temps. Ce corpus fournit des éléments typologiques caractéristiques des assemblages de la fin du premier et du début du second âge du Fer (seconde moitié du VI^e -1^{ère} moitié du V^e s.). Il est dominé par les céramiques grossières (48 % du corpus), dans une moindre mesure par les céramiques semi-fines (46 %), les céramiques fines étant peu représentées (moins de 6 %). Le répertoire typologique comprend une majorité de formes basses et moyennes : prépondérance des coupes à profil convexe, suivies des jattes à bord droit, rentrant, à ressaut médian ou à carène, des coupes à marli et à bord festonné, des pots à profil hémisphérique ou caréné, présence d'une jarre à profil ovoïde. Le répertoire décoratif est quant à lui constitué de cordons et de bords impressionnés ainsi que d'impressions linéaires. Ponctuellement, des décors de bâtonnets verticaux, d'ocelles et au peigne sont également identifiés.). La découverte systématique dans les couches dépotoirs des fosses de stockage de fragments de peson semble également attester la pratique d'activités artisanales en lien avec le travail du textile. Enfin, l'étude anthracologique met en évidence la prédominance du chêne, associé au hêtre et, dans une moindre mesure, au peuplier. Ces résultats sont conformes aux observations faites sur d'autres sites protohistoriques euréliens et plus largement du nord de la région Centre – Val de Loire. La présence d'une hêtraie-chênaie encore dense par endroits, jouxtant une majorité de zones ouvertes (habitats, champs cultivés ou en friches, pâtures), témoigne de l'accroissement de l'impact des activités anthropiques sur le milieu, processus amorcé depuis le Néolithique et aboutissant à la mise en place des paysages actuels.

Émilie Fencke

Illiers-Combray

Déviation d'Illiers-Combray, Tranche 1 Phase 2, Tronçon RD154 à RD921 sud

L'opération de fouille archéologique préventive, réalisée en amont du projet de déviation de la commune d'Illiers-Combray, porte sur des éléments d'un habitat rural médiéval découvert à moins de 500 m au sud du bourg, dans une parcelle dénommée le Filoir, sis à l'ouest de la route départementale 941.

Le décapage d'une surface de 7000 m² a mis au jour dans la moitié ouest de l'emprise un total de 190 vestiges, essentiellement fossoyés, dont 85 % ont fait l'objet d'une fouille manuelle *in extenso*.

Du mobilier en « bruit de fond »

Une hache polie et un bracelet en schiste fragmentaires d'une part et des tessons de poterie modelée à pâte grossière d'autre part se trouvent en position de redéposition dans les contextes médiévaux. Ils évoquent les occupations du Néolithique et de la Protohistoire reconnues alentours à l'occasion notamment de récentes opérations réalisées par le service archéologique du département.

L'habitat médiéval

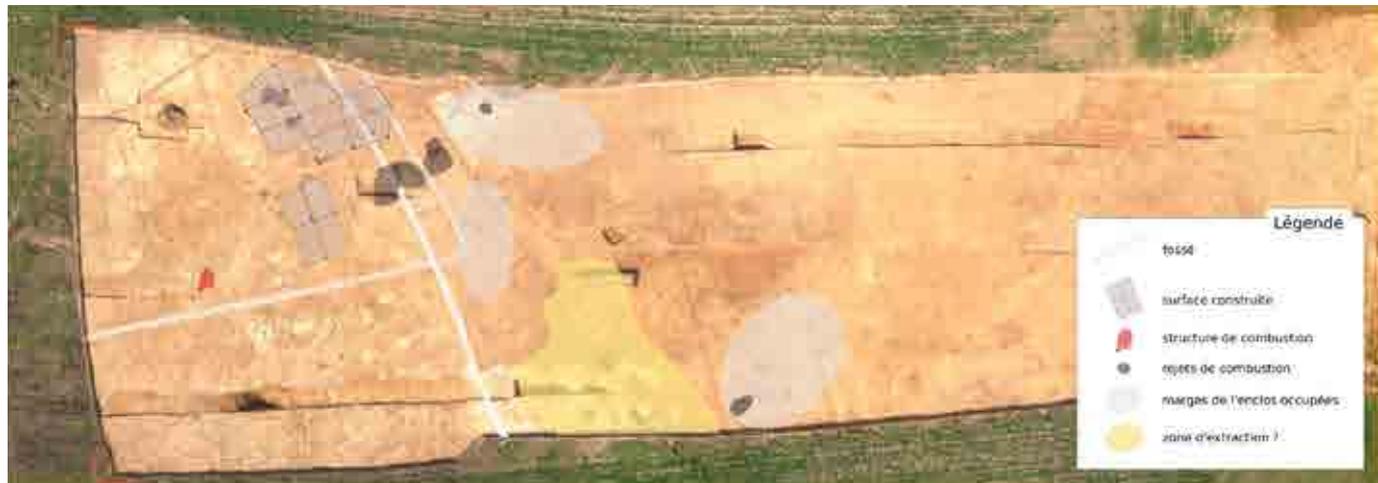
L'occupation médiévale débute par l'implantation, dans un espace ni occupé ni structuré, d'un four culinaire daté par radiocarbone de la période mérovingienne, entre la seconde moitié du VII^e s. et le deuxième tiers du VIII^e s.

Dans l'état de nos connaissances, l'occupation se poursuit ensuite entre le X^e s. et le début du XI^e s., suivant une évolution en quatre actes d'après l'analyse stratigraphique des vestiges, mais que le mobilier céramique en faible quantité est en peine d'illustrer.

L'habitat médiéval est réparti en trois pôles. Le premier pôle connaît deux états de parcellaires et voit l'implantation d'au moins deux constructions. Le bâtiment 1 est fondé sur neuf à douze trous de poteau, mesure 54 m² et est potentiellement pourvu d'un étage en partie nord. Le bâtiment 2 est très grand, construit sur vingt poteaux au minimum et couvre une surface estimée à 187 m². Sa proposition de restitution est très vraisemblable étant donné la régularité, au sol, de son architecture. L'alignement à l'ouest de ces bâtiments définit un espace vide de cour ou de culture.

Le deuxième pôle, situé à moins de 10 m à l'est du précédent, est composé d'une nuée de trous de poteau et de fosses, dont l'une accueille des rejets de combustion.

Le troisième pôle, situé à environ 35 m au sud-est, regroupe une nuée de trous de poteau, des fosses dont l'une est comblée de rejets charbonneux et une fosse de type « coffre » faisant finalement office de dépotoir.



Illiers-Combray (Eure-et-Loir) déviation RD154 à RD921 sud : projection en plan et caractérisation des vestiges médiévaux sur un fond d'image aérienne (Étienne Jaffrot, Éveha, 2017).

Voisinant ce troisième pôle, diverses fosses initialement masquées par une vaste nappe sédimentaire sont interprétées comme des fosses d'extraction de limons et pourraient dater, de même, des X^e-XI^e s.

En somme, la fenêtre d'observation étant étroite, on ne connaît pas la position de l'habitat mérovingien concomitant du four culinaire. De même, on ne peut pas juger du déplacement de l'habitat après le début du XI^e s. En outre, la question de la continuité entre les deux occupations demeure. En revanche, les quelques rejets charbonneux et domestiques dans les contextes du site tra-

hissent la proximité de l'Homme autour de l'emprise de fouille. Par contre et faute de mobilier principalement, la fonction de l'habitat et le statut de ses habitants nous échappent totalement.

Un parcellaire moderne à contemporain

À une date inconnue, un nouveau parcellaire est créé et figure sur le levé cadastral de 1826. Neuf fosses de plantation et l'alignement de cinq poteaux suivant le même axe sud-ouest / nord-est lui sont associés.

Étienne Jaffrot

L'existence d'un établissement antique au lieu dit La Mare Corbonne à Mainvilliers était connue depuis 1985 par une prospection aérienne de R. Dodin (Dodin 1985). L'opération de diagnostic préalable au projet d'enfouissement d'un ouvrage de transfert des eaux usées depuis l'agglomération de Chartres jusqu'à la nouvelle station d'épuration de Mainvilliers (Gay 2015) et la fouille qui a suivi ont permis d'en dévoiler une partie.

La fouille a permis de détecter dans ce secteur quelques installations, essentiellement des fossés et des trous de poteaux, pouvant dater de La Tène finale. Le recul apporté par les photographies aériennes de R. Dodin permet de les interpréter comme les vestiges d'une ferme laténienne. Cette dernière serait constituée par un grand enclos, subdivisé en différents espaces au moyen de fossés. À l'intérieur de ces espaces se trouvent des constructions sur poteaux qui pourraient correspondre à de petites unités domestiques et/ou agricoles. Au sud de l'enclos, la présence de possibles silos perçus en photographie aérienne ainsi que de celle d'un paléosol recouvrant le terrain naturel paraissent témoigner d'une utilisation agricole de ces terrains à cette époque (cultures ? pâtures ?). Même s'il est difficile d'affirmer une origine gauloise de l'établissement gallo-romain qui suivra, l'influence du tracé des fossés laténiens sur les aménagements postérieurs est manifeste. En effet, les constructions d'époque romaine suivent la même orientation et se superposent parfaitement à ces derniers.

Les constructions d'époque romaine, semblent, quant à elles, appartenir à une aile de *villa* orientée nord-sud. Les informations supplémentaires fournies par les photographies aériennes permettent de préciser qu'il s'agit de l'aile orientale de l'établissement, son pendant étant apparemment situé 50 m à l'ouest. Ce flanc oriental, visible sur plus de 40 m de long sur les photographies aériennes, présente un bâti qui ne cessera de se densifier au fil du temps.

Au I^{er} s., la construction d'une voie orientée nord-sud précède celle de deux bâtiments. Le bâtiment B1, de plan rectangulaire, correspond à un petit balnéaire pourvu d'une pièce chauffée sur hypocauste (bains ? *sudatorium* ?). Ce balnéaire est ensuite agrandi par l'adjonction d'un bâtiment de plan circulaire, B2, probablement une étuve sèche, chauffée au moyen d'un *praefurnium* installé dans l'ancienne pièce sur hypocauste. Entre le milieu du II^e et le milieu du IV^e s., un mur est construit 4 m

en avant de ces constructions. Orienté nord-sud, il délimite manifestement deux espaces : un espace de cour, à l'ouest et un espace bâti à l'est. Un grand bâtiment de plan rectangulaire, B4, est construit simultanément. Au nord-est de ce bâtiment, deux tranchées de récupération pourraient être les vestiges d'un bâtiment antérieur. À l'est, le bâtiment B4 est doté, à une époque postérieure, d'un cellier semi-excavé (bâtiment B3). L'ensemble est limité à l'est par un fossé qui pourrait appartenir à un grand enclos orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest, partiellement visible sur les photographies aériennes.

En arrière de la ligne de bâtiments, au sud-est de l'enclos, se trouvent de nombreuses structures en creux parmi lesquelles quelques fossés, de nombreuses fosses et trous de poteau. À cet endroit, deux espaces semblent vouloir se dessiner. Un premier espace intègre le bâtiment sur poteaux B6. Il offre l'aspect d'une unité d'habitat ou de stockage (grange ? grenier ?) implantée le long d'une limitation parcellaire. Cet espace est clairement séparé d'un autre espace, situé juste au nord, où se situent plusieurs fosses et un four. Ce second espace pourrait avoir été dévolu au déroulement d'un certain type d'activité (domestique ? artisanal ?). L'absence de vestige daté du Bas-Empire au nord-ouest de l'emprise de fouille alors que deux importants fossés, également visibles en photographie aérienne, y avait été détecté au diagnostic (Gay 2014) pourrait indiquer une concentration de l'occupation et des activités au plus proche de la *villa* à cette époque.

Aucune trace d'occupation du haut Moyen Âge n'a été mise en évidence dans l'emprise de la fouille bien que la *villa* semble encore occupée à cette époque comme l'atteste la découverte d'un petit ensemble funéraire à quelques dizaines de mètres au nord de l'emprise de fouille.

Marjolaine de Muylder

Dodin 1985 : DODIN (R.), Prospections aériennes dans le Drouais et le Thymerais - rapport annuel

Gay 2014 : GAY (J.-P.), FOURRE (A.), LIARD (M.), LIEVEAUX (N.), MERCEY (F.), Mainvilliers, Eure-et-Loir, La Mare Corbonne, 28 229 015 AH : rapport de diagnostic archéologique

Gay 2015 : GAY (J.-P.), FOURNIER (L.), avec la collab. COUSSOT (C.), MATAOUCHEK (V.), SERRE (S.), Mainvilliers, Eure-et-Loir, station d'épuration 28 229 015 : rapport de diagnostic archéologique

MORANCEZ

rue des Artisans, la Marnière de Chavannes

Le site de Morancez, les Ardrets, a été fouillé en 2016. La prescription portait sur une surface de 14000 m² divisée en trois zones distinctes définies par la répartition des vestiges découverts lors du diagnostic réalisé par Franck Verneau en 2015. Les occupations mises au jour sont localisées sur un plateau limoneux dominant la vallée de l'Eure qui s'écoule à un kilomètre à l'ouest. La fouille a permis d'identifier plusieurs occupations datées du Néolithique à l'époque moderne.

L'occupation du Néolithique ancien est matérialisée par une petite fosse ayant livré des silex taillés et de la céramique. Aucun bâtiment associé n'a pu être identifié à proximité de cette structure.

L'occupation principale correspond à un habitat datant du Bronze final, localisé dans la partie nord de l'emprise de fouille, et à une nécropole située dans la partie sud de l'emprise.

La zone A est caractérisée par plusieurs bâtiments associés à des greniers sur poteaux et à des fosses généralement polylobées. Les trois bâtiments principaux ont des plans très différents. Au nord, un bâtiment circulaire de 7 m de diamètre environ est matérialisé par 9 trous de poteau. Un second bâtiment à abside a été mis au jour à une vingtaine de mètres au sud. À l'extrémité sud, une série de trous de poteau indique la présence de bâtiments rectangulaires pouvant correspondre à plusieurs états d'une même construction ou à des occupations différentes. Ces trois constructions semblent correspondre à des habitations. Plusieurs greniers, mis au jour à proximité de ces bâtiments, peuvent être associés à ces constructions. Le mobilier a principalement été collecté dans des fosses dont certaines sont polylobées.

Dans la zone B, deux fosses à crémation ont été fouillées lors du diagnostic. Aucune autre structure contenant des ossements brûlés n'a été mise au jour dans ce secteur lors de la fouille. Plusieurs petites structures semblables mais stériles localisées à proximité peuvent éventuellement correspondre à des structures funéraires.



Morancez (Eure-et-Loir) les Ardrets : plan général des structures de l'âge du Bronze (Bruno Lecomte, direction de l'archéologie, ville de Chartres).

La zone C a livré quelques structures attribuables au Bronze final et ne présentant pas d'organisation particulière.

La dernière occupation identifiée correspond à un réseau de fossé, de l'époque moderne, reconnu en majorité sur les cadastres anciens.

Bruno Lecomte

POUPRY

Villeneuve

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité, un diagnostic archéologique conduit par Vincent Goustard (Inrap) en 2003 a permis de découvrir un vaste site rural protohistorique et médiéval au lieu dit Villeneuve. Celui-ci a fait l'objet d'une fouille préventive préalable à la construction d'entrepôts industriels. Cette opération a été réalisée par une équipe d'une quinzaine d'agents du Service d'archéologie préventive du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, sous la responsabilité de Sophie Liegard. Elle s'est déroulée du 5 octobre 2015 au

25 mars 2016. Elle a consisté en l'étude des vestiges mis au jour sur les 4,5 ha décapés.

Parmi les 467 faits enregistrés, moins d'une vingtaine est attribuable à la période néolithique. Ces derniers comprennent deux fosses cylindriques présentant un surcreusement dans le fond. L'une de celles-ci a été datée par analyse du radiocarbone vers 4700 à 4500 av. J.-C. Une structure circulaire à pierres chauffantes a pu être attribuée aux environs de 4350 à 4100 avant notre ère.



Poupry (Eure-et-Loir) Villeneuve 2 : vue de l'emprise de la fouille (A. Lelong).

L'occupation médiévale est représentée par près de 400 structures en creux réparties sur une surface de l'ordre de 3 ha. Les vestiges s'organisent dans et autour d'un enclos fossoyé trapézoïdal de 5000 m² (soit environ 86 x 58 m). Celui-ci est délimité par des fossés d'une largeur moyenne de 1,80 m pour une profondeur de 0,90 m. Dans sa partie nord-est, l'enceinte présente une interruption qui matérialise une entrée, barrée par un alignement de gros trous de poteau probablement associés à un système de fermeture. Cet enclos renferme deux grands bâtiments sur poteaux, sept silos et quelques vestiges d'aménagements parcellaires. Le plus grand des bâtiments (19 x 14 m) occupe une surface de près de 270 m², alors que le second (13 x 8 m) couvre une surface de l'ordre de 100 m². La présence de ces deux édifices dans l'enclos fossoyé incite à penser que ce dernier était le siège d'un habitat privilégié.

Autour de cette enceinte, une dizaine de concentrations de structures en creux côtoie des vestiges de fossés parcellaires. Au sein de ces ensembles, quatre constructions sur poteaux, dont les emprises varient de 20 à 65 m², ont été identifiées. Ces secteurs ont également livré les vestiges de 80 silos, onze structures semi-excavées (de type « fonds de cabane »), cinq latrines et deux fours domestiques. Ces différents pôles d'occupation semblent étroitement liés à l'enclos principal. Ils pourraient correspondre à des dépendances agricoles de celui-ci.

Le mobilier médiéval mis au jour comprend, outre la céramique et la faune, du torchis brûlé, des meules fragmentées, plusieurs luminaires en pierre et en terre cuite, des pierres à aiguiser et deux monnaies antiques. Le mobilier métallique comprend notamment une série de couteaux, quelques fers d'équidés et des outils dont une serpe.

L'étude post-fouille n'étant pas achevée, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de ces vestiges. Les datations par le radiocarbone indiquent que ce site est occupé principalement durant le X^e s. et probablement jusqu'au début du siècle suivant. Il pourrait correspondre à un habitat rural, relativement privilégié, environné de plusieurs zones d'occupation à vocation agricole en lien direct avec l'habitat principal. Les études de mobilier et les analyses carpologiques qui restent à réaliser apporteront probablement des informations permettant de préciser le statut de cet établissement, ainsi que les activités agricoles et artisanales qui s'y déroulaient.

Sophie Liégard

La plupart des autres vestiges de cette période (fosse à profil en "V" et grandes fosses d'extraction) est probablement liée à l'occupation du Néolithique final fouillée, dans la même emprise, durant l'été 2015, sous la responsabilité de Gabriel Chamaux (site de Villeneuve 1).



Poupry (Eure-et-Loir) Villeneuve 2 : fosse néolithique (S. Brassaud, CD28).

Les vestiges protohistoriques comprennent 32 silos attribuables à La Tène ancienne (de 450 à 400 av. J.-C. environ). Ces structures ont livré un lot mobilier comprenant près de 2200 tessons. Cet ensemble se caractérise par la très faible représentation des céramiques peintes, la présence de coupes à décor, soit cannelé, soit

imprimé au peigne, de nombreuses jattes de profil varié dont des individus à bord festonné, de différentes formes hautes, et de probables bouteilles. Quatre grandes fosses cylindriques peuvent être attribuées au I^{er} s. av. J.-C.. La céramique associée ne comprend qu'une cinquantaine de restes, mais ces derniers sont comparables aux productions de La Tène finale D1b ou D2.

L'opération préventive de La Fromagée, Les Hernies (lot 2) à Poupry (Eure-et-Loir) a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités par le syndicat mixte d'Artenay-Poupry. La fouille a eu lieu du 5 octobre 2015 au 3 février 2016 et a concerné 3,8 ha.

Les traces d'occupation les plus anciennes mises en évidence correspondent à deux concentrations de silex taillés piégés dans le comblement de dépressions naturelles. Environ 400 pièces ont été collectées dans ces colluvions. Leur datation, encore provisoire, est comprise entre le Mésolithique et le Néolithique final. Aucune structure n'est associée à cette période.

Les premiers éléments structurés appartiennent au second âge du Fer. Il s'agit d'une vaste nécropole située en limite orientale du lot 2 et s'étendant dans la fouille voisine du lot 3. Sept silos peuvent également être associés à la Protohistoire. Six d'entre eux sont regroupés au centre de l'aire décapée. Ils ne contiennent malheureusement que très peu de mobilier céramique. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone permettant de situer leur comblement entre le IV^e et le II^e s. av. J.-C. Aucune trace d'habitat liée à ces structures de stockage n'a été reconnue.

C'est probablement durant la période augustéenne qu'est installé un établissement rural immédiatement à l'est de l'ancienne nécropole. Celui-ci est composé de deux enclos fossoyés.

L'habitat et la partie agricole de l'établissement sont compris dans l'enclos nord. Ce dernier, de forme trapézoïdale, a connu plusieurs modifications affectant son emprise et son partitionnement interne. La surface totale enclose est de 8 100 m². Les dimensions des fossés sont légèrement supérieures à celles de la parcelle sud, mais n'excèdent toutefois jamais 2 m de large pour 80 cm de profondeur conservée. Aucun dispositif d'accès n'a été découvert mais la disposition générale des éléments internes invite à restituer un accès par l'est, peut-être via un système de chicane ouvert au nord.

Trois bâtiments ont été reconnus à l'intérieur de l'enclos. Le bâtiment 1 est un édifice maçonné à contrefort de 16,40 m sur 9,90 m (hors contreforts). Seules les fondations nous sont parvenues. L'espace interne de 117 m² n'est pas cloisonné. Deux plots de supports de charpente étaient installés sur l'axe longitudinal. L'espace entre ces plots et le mur sud était occupé par un hérisson de tuiles marque sans doute l'accès au bâti-

ment. Le bâtiment 1 présente les caractéristiques d'une grange à contreforts. L'absence d'aménagement et de mobilier est cohérente avec cette interprétation.

Le bâtiment 2 devait également être maçonné. Il n'est conservé que par une partie de sa semelle de fondation, apparue dans la terre végétale. La portion observée permet d'attester la largeur de l'édifice : 10,50 m. La longueur minimum est de 12,65 m. Cette construction est associée à trois celliers excavés indiquant une probable vocation résidentielle. Leur comblement a livré un mobilier relativement abondant parmi lequel on peut souligner la présence d'éléments provenant d'une toiture de tuiles effondrée et des enduits peints invitant à restituer une construction de qualité. Plusieurs exemplaires de semelles cloutées ont également été découverts dans ces celliers.

Le dernier édifice est construit sur poteaux plantés. Il s'agit d'une construction quadrangulaire à deux nefs d'environ 12 x 6 m. Il est également associé à 4 celliers dont deux ont livré un très abondant mobilier céramique du I^{er} s. av. J.-C. mais aussi des objets en fer (couteaux, fragments de faucille entre autres). Il s'agit ici aussi vraisemblablement d'un bâtiment d'habitat.

Un puits, une mare et un potentiel abreuvoir se trouvent dans la partie sud-ouest de l'enclos. Ces derniers sont environnés d'aires perturbées interprétées comme des



Poupry (Eure-et-Loir) La Fromagée, Les Hernies (lot 2) : plan masse de la zone nord-ouest du décapage, enclos nord de l'établissement rural antique (Éveha, 2017).

zones de piétinement animal liées à l'utilisation de la mare. Le puits a été fouillé intégralement, en grande partie manuellement. Profond d'environ 15,5 m pour un diamètre moyen de 1,2 m, il disposait d'une réserve de 4,5 m de hauteur, soit un volume de 5 m³. La quantité d'eau stockée devait servir en partie à alimenter la mare de l'enclos nord. En effet, celle-ci est située sur un point haut dans un substrat qui ne retient pas naturellement l'eau. Le puits n'a pas livré de dépôt mobilier. Toutefois son comblement détritique contenait quelques éléments en bois datés du second quart du I^{er} s., de la microfaune, de la faune, des fragments de meules et un bloc lapidaire.

L'enclos méridional, ajouté sans doute durant le I^{er} s., enserrme un espace quadrangulaire d'environ 1,85 ha et dispose d'au moins une ouverture matérialisée par une interruption du fossé à l'est. Peu de structures d'époque

romaine ont été découvertes dans cette parcelle. On peut seulement signaler un foyer et une fosse au nord, et un fossé et une mare au sud. Il n'a pas été possible de mettre en évidence d'aménagements en lien avec une culture particulière dans ce secteur (ni trace de labours, ni fosse de plantation). Une concentration de chablis située à l'ouest d'un fossé de partitionnement pourrait témoigner de la présence d'un boisement ancien – encore non daté – dans cette zone.

L'établissement semble abandonné à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. Quelques tessons de céramique du haut Moyen Âge pourraient témoigner de la récupération des matériaux de l'établissement antique et en particulier des pierres de fondation du bâtiment 1 et de celles du cuvelage du puits.

Florian Sarreste

Âge du Fer

POUPRY Les Hernies

La fouille prescrite au lieu-dit les Hernies (lot 3), contiguë à celle du lot 2, a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités par le syndicat mixte d'Artenay-Poupry, a porté sur une surface de 1,1 ha, et s'est déroulée en 2016.

Elle a entraîné la mise au jour d'une vaste nécropole de la fin du premier et du début second âge du Fer. Ses limites semblent avoir été cernées et permettent de définir un espace funéraire d'environ 4000 m². Il comprend au total 86 sépultures à inhumation avérées, mais au moins une douzaine de faits supplémentaires (creusements de morphologie similaire mais sans ossement ou à l'inverse squelettes très partiels hors de tout creusement avéré) pourraient venir étoffer ce décompte. L'état

de conservation des squelettes est relativement variable mais globalement médiocre. Les individus étaient en très large majorité inhumés sur le dos, la tête au nord ou nord-est. Quelques exceptions sont toutefois notables, avec deux individus dont les jambes ont été repliées et une sépulture double où les deux inhumés ont été déposés tête-bêche.

Le mobilier d'accompagnement se compose quasi exclusivement d'artefacts en métal, essentiellement du domaine de la parure : plusieurs défunts étaient ainsi parés de torques, bracelets et/ou anneaux de jambe, principalement en alliage cuivreux ; signalons également quelques perles en verre et en ambre et accessoires vestimentaires dont plusieurs fibules et un élément décoratif



Poupry (Eure-et-Loir) Les Hernies (lot 3) : dépôt de parures annulaires sur le torse d'un défunt (Éveha, 2016).

en matière dure animale. Un cas se distingue à la fois par la disposition et par la richesse du mobilier : installée dans l'aire interne d'une structure quadrangulaire définie par quatre trous de poteaux, une sépulture a livré un lot de parures déposées sur le torse du défunt, comprenant une paire de bracelets, une paire d'anneaux de jambe et deux brassards dont un en lignite. L'étude des restes organiques minéralisés a démontré que les parures annulaires étaient reliées entre elles par un lien de cuir, le tout recouvert partiellement par de la fourrure ; une étoffe en laine, fermée par une fibule, venait également recouvrir le défunt. En outre, deux sépultures étaient accompagnées d'armes en fer (épée, lances).

Par ailleurs, ont été mises au jour 9 incinérations, majoritairement en vase mais aussi en pleine terre. Elles apparaissent contemporaines des inhumations, un vase contenant l'une d'entre elles ayant même été déposé à l'intérieur d'une sépulture à inhumation, directement au contact du défunt. Quelques esquilles osseuses découvertes au sein de rejets charbonneux comblant certains vestiges fossoyés sont également à signaler.

Outre la structure sur quatre poteaux précédemment évoquée, quatre autres monuments viennent s'inscrire dans l'espace funéraire : d'une part, un petit enclos quadrangulaire palissadé, d'environ 2,50 m de côté, d'autre part, trois enclos quadrangulaires fossoyés, de 8 à 11,50 m de côté. Ces derniers ont comme point commun un

comblement rapide de leurs fossés, mais entretiennent des relations bien différentes avec les sépultures : l'un comprend deux inhumations installées dans ses fossés, un autre est le seul pour lequel des sépultures ont été implantées dans son aire interne, tandis que le dernier se trouve éloigné de plus d'une vingtaine de mètres de la plus proche sépulture reconnue. S'ils ont incontestablement marqué le paysage et servi d'élément structurant à la nécropole, ces monuments ont donc probablement eu des vocations légèrement différentes.

L'étude du rare mobilier céramique ainsi qu'une série de datations par radiocarbone permet de placer le fonctionnement de cette nécropole entre le Hallstatt D et La Tène B. Le mobilier métallique vient quelque peu préciser cette chronologie, invitant à situer l'implantation des premières sépultures au cours du Ha D2-D3, tandis que les tombes à armes marqueraient l'ultime phase de fonctionnement à LT B1.

Enfin, à une cinquantaine de mètres à l'est de la nécropole, un groupe de trous de poteau matérialise une probable zone d'habitat. Aucun plan de bâtiment n'a toutefois pu y être restitué. Le mobilier céramique, là encore bien maigre, ainsi qu'une datation radiocarbone situent cette occupation aux IV^e-III^e s. av. J.-C. (LT B – C1).

Antoine David

Néolithique

RÉCLAINVILLE Déviation RD17

Le service de l'archéologie du Conseil départemental d'Eure-et-Loir a réalisé, en 2016, de façon discontinue un diagnostic archéologique, prescrit dans le cadre de la modification du tracé du projet de contournement routier du village de Réclainville. Les terrains diagnostiqués, d'une superficie de 20 276 m², forment une bande linéaire située sur le plateau beauceron.

Cette opération a permis d'identifier des indices d'occupation du Néolithique, majoritairement découvert en position résiduelle, dont une lame micro denticulée et des fragments de céramique dans une fosse de déracinement située au sud du terrain et 27 tessons dans une seconde au nord. À ceci peuvent être ajoutés deux mobiliers lithiques en nappe et un fragment de hache polie collecté en surface des labours. L'étude des céramiques indique une fréquentation ou une occupation du secteur au cours de la fin du Néolithique et du début de la Protohistoire, de manière continue ou non.

Le tracé de cette seconde opération présageait la mise au jour de l'extension des sites de l'établissement rural antique et de la nécropole du haut Moyen Âge découverts, en 2012, à l'occasion du diagnostic du projet routier initial. Cependant, aucun vestige relatif à ces deux sites n'a été mis en évidence malgré les nombreuses investigations réalisées à leurs abords. L'opération aura eu pour seul résultat de limiter leurs étendues à l'est.

Les vestiges de la période moderne à la période récente sont une série d'ornières appartenant au chemin ancien de Villeneuve à Réclainville, une fosse récente contenant le squelette d'un chien, une entrée ou un puits de marnière et une série de fosses de déracinement formant, avec celles découvertes en 2012, une bande de direction sud-ouest nord-est.

Pierre Perrichon

SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS les Ravigneaux

Le projet de construction d'un lotissement par la SAE-DEL, sur la commune de Saint-Lubin-des-Joncherets (Eure-et-Loir), a fait l'objet de ce diagnostic, qui s'est déroulé en 2016.

Cinq tranchées ont été réalisées.

Au total, 19 structures ont été numérotées dont quatre structures ont été fouillées mécaniquement.

Les vestiges mis au jour concernent principalement l'existence d'un ancien verger, qui se caractérise par un alignement nord-nord-est/sud-sud-ouest de fosses quadrangulaires à fond plat, interprétées comme des fosses de plantations, ainsi qu'un alignement de 3 chablis suivant la même orientation. La présence d'un verger à l'emplacement de l'emprise est suggérée par la carte d'État Major de 1820-1866.

La présence de deux fossés, perpendiculaires, est à mentionner. L'un d'eux, dans le sens de la pente et comblé de pierres, pourrait avoir servi de drain. Ils n'ont pu être datés et n'apparaissent pas sur les cartes anciennes.

De la céramique non-tournée a été retrouvée dans un niveau de colluvions récentes, sous la couche de terre végétale, parfois mélangée à des artefacts plus récents (céramique glaçurée verte). Ces tessons de céramique modelée sont très fragmentés, parfois roulés. À l'exception de l'un d'entre eux qui pourrait dater du néolithique, ils présentent plutôt des caractéristiques proches de la céramique protohistorique, sans que plus de précisions typologiques et chronologiques ne puissent être apportées.

Fabrice Brutus

SOURS Les Grouaches

Les découvertes liées au diagnostic réalisé à Sours les Grouaches (Eure-et-Loir) témoignent de deux occupations distinctes.

Une première occupation est attribuée à la deuxième partie du Néolithique avec deux fosses et quelques pièces en silex taillé dans les structures postérieures. Une forte érosion du site pourrait expliquer l'indigence des vestiges conservés. On notera cependant la présence d'une hache polie et d'un remontage de deux

éclats sur un nucléus à débitage opportuniste en silex local dans une des fosses.

La seconde occupation est attribuée à La Tène ancienne par la céramique et la présence d'une hache en fer. Elle se caractérise par une forte dispersion de vestiges liée aux activités agricoles : fossé parcellaire et silo. Les éventuels trous de poteau découverts sont restés isolés, ne permettant en aucun cas de fournir un plan de bâtiment.



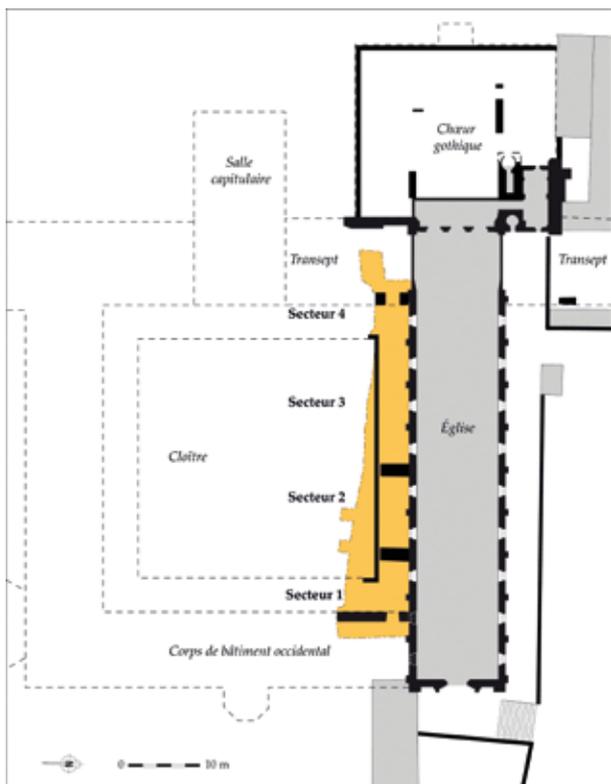
Sours (Eure-et-Loir) Les Grouaches : remontage de deux éclats sur un nucléus à débitage opportuniste issu d'une fosse néolithique (M.-F. Creusillet, Inrap).

Enfin, quelques petites fosses non datées et un ensemble de traces de sous-solage associées à deux petits fossés orientés NE/SO sont contemporains.

Dans tous les cas et pour les deux périodes identifiées, la couche archéologique est érodée avec une troncature des structures en creux et un effacement des limites des structures dans les parties supérieures. Il en ressort une difficulté de détection des vestiges en surface, sous la terre végétale, caractéristique de cette partie de la Beauce.

Marie-France Creusillet

Suite à sa vente après la Révolution, le cloître de l'abbaye de Thiron-Gardais a été démoli, comme une bonne partie des bâtiments de l'ensemble abbatial. Depuis, le mur nord de l'église romane s'incline dangereusement. Préalablement aux travaux visant à stabiliser ce dernier, une opération archéologique de fouille nécessitée par l'urgence absolue a été réalisée afin, d'une part, de fournir des informations nécessaires à la finalisation du projet de contrebutement, et d'autre part, de recueillir le maximum de données sur les vestiges menacés de destruction par ces travaux.



Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) cloître : localisation de la zone d'intervention (A. Fourvel, CD28).

Cette intervention a été effectuée par une équipe de trois agents du Service archéologie préventive du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, sous la responsabilité de Sophie Liegard. Elle s'est déroulée du 1^{er} août au 18 novembre 2016 en trois phases successives qui se sont insérées dans le calendrier des travaux. Elle a principalement porté sur la galerie méridionale du cloître et sur ses abords immédiats.

L'existence d'un premier cloître édifié dans le courant de la première moitié du XII^e s. a pu être démontrée, sans qu'il soit toutefois possible de savoir si son élévation était en pierre ou en bois. Cet espace est ensuite réaménagé durant l'époque gothique, à la fin du XIII^e s. ou dans le courant du siècle suivant. Les galeries sont alors voûtées en croisées d'ogives. Cette construction met en œuvre un calcaire blanc, relativement tendre, qui a mal résisté à l'humidité, comme en témoignent les nombreuses altérations et réfections des bases de pilier. Le sol a alors

été abaissé et les portes donnant sur cet espace modifiées, voire reconstruites, tout comme les escaliers qui leur étaient associés. Le nouveau sol a été réalisé en carreaux de terre cuite carrés (de 11 à 13 cm de côté) ultérieurement remplacés durant la seconde moitié du XVIII^e s. par des tomettes hexagonales.

Un drain en provenance de l'église et traversant la galerie a été aménagé lors des travaux d'époque gothique, probablement dans le but d'assainir l'intérieur du lieu de culte. Les problèmes d'humidité ont également dû pousser la communauté à creuser un large fossé le long de la galerie méridionale, dans la cour du cloître, pour drainer ce secteur. Tardivement des caniveaux empierrés ont même été construits, dans les angles de cette cour, pour éloigner des galeries les eaux issues des toitures.

Sur les 36 tombes repérées dans la galerie méridionale, 20 ont été fouillées, alors qu'une dizaine d'autres, en très mauvais état de conservation, n'a fait l'objet que d'observations ponctuelles. Une dizaine de sépultures se rapporte à la période d'occupation antérieure au réaménagement du cloître gothique (XII^e-XIII^e s.), alors que les autres sont datables de la période moderne (XVI^e-



Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) cloître : inhumations mises au jour dans la partie est de la galerie méridionale du cloître (S. Liegard, CD28).

XVIII^e s.). Durant le Moyen Âge, les défunts étaient inhumés dans des contenants en bois (coffrages et cercueils) et dans des coffres trapézoïdaux maçonnés en pierres de taille. Certaines de ces tombes recelaient les restes de vases à encens jetés dans leur comblement. Une dizaine d'autres inhumations d'époque moderne renfermait des cercueils en bois en relativement bon état de conservation. Quatre pierres tombales ont aussi été mises au jour dont une portant sur sa face supérieure la date du « 5 MAY 1674 ». Celle-ci a été taillée dans une grande dalle funéraire gothique dont une petite partie du décor sculpté d'origine est encore conservée sur sa face inférieure.

Le bras nord du transept de l'église, partiellement exploré, s'est révélé abriter de nombreuses sépultures médiévales et modernes qui n'ont pas été fouillées puisque non menacées par les travaux. Au XVII^e s., cet espace abritait un escalier menant au dortoir localisé au 1^{er} étage des bâtiments orientaux de l'abbaye. Vers la fin de la période moderne, ce dernier a été remplacé par un autre, monumental, construit sur voûtes.

Des informations ont aussi été recueillies sur le corps de bâtiment occidental du monastère qui renfermait au Moyen Âge des salles à usage probablement domestique (celliers, réserves...), avant de servir, à l'époque moderne, de zone de communication entre le cloître et le logis de l'abbé.

Sophie Liégard



Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) cloître : vases à encens découverts dans les sépultures médiévales (T. Blanchet, P.-A. Esnault, CD28).

Âge du Fer
Moyen Âge

TOURY la Haute-Borne

Gallo-romain

L'intervention archéologique de la ZA de la Haute-Borne à Toury (Eure-et-Loir) s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement encadré par la communauté de commune de Janville. Le site se trouve à la sortie sud de la ville, encadré à l'ouest par la D2020 et à l'est par la voie ferrée Orléans-Paris. En contexte de plateau, la parcelle accuse un pendage léger vers le sud et se caractérise par des dépôts limoneux recouvrant des niveaux de marne de Blamont et de calcaire de Beauce. L'emprise prescrite concerne une superficie de 18 000 m² sur les 133 509 m² diagnostiqué initialement.

La fouille révèle une occupation très dense dont les limites ne sont observables que partiellement. Si des structures sont présentes sur l'ensemble de la parcelle, leur concentration augmente à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité ouest. Le nœud principal semble se situer en bordure de la D2020 et se développe au-delà. Le cœur de l'installation est donc abordé mais c'est sa périphérie qui se voit le mieux dégagée.

Les études étant actuellement en cours, les premiers éléments ne se basent que sur les relations stratigraphiques et la détermination céramique lors de la fouille. Il faudra attendre l'étude céramique complète pour affiner

les observations de terrain et développer une chronologie plus aboutie. Toutefois, trois pôles chronologiques, s'étalonnant depuis la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge, se distinguent nettement malgré quelques hiatus.

En premier lieu, apparaît une occupation protohistorique (second Âge du Fer) qui se traduit par de grandes struc-



Toury (Eure-et-Loir) la Haute-Borne : four à chaux (H. Assemat, Archéopole).

tures de stockage de type silo, réparties de manière éparse sur l'ensemble de la zone est de l'emprise. Deux d'entre elles ont été réemployées en tant que sépultures. Si aucun mobilier important ne se trouve associé aux défunts, une analyse des ossements a permis de dater ces sépultures de 400-300 av. J.-C. La question quant à la nature de ces inhumations (fréquentes à cette période) : sépultures primaires ou tombes de relégation, reste encore ouverte.

Dans un second temps, une occupation antique très bien circonscrite par des fossés parcelaires, s'observe. Elle se caractérise par de très nombreuses aires de stockage (silos) à l'est et au nord, une zone d'habitat au centre (comportant quatre bâtiments sur solin calcaire) et une zone d'activité au sud. L'ensemble de ces structures s'organise le long de la voie romaine reliant Pithiviers à Allaines (tracé repris par la D2020). La zone d'activité



comprend six fours dont un, en très bon état de conservation, possède encore son laboratoire en élévation.

L'ensemble de ces aménagements (habitat, zone d'activité) se trouvent scellés par des comblements datés (par le mobilier piégé) du IV^e s. ap. J.-C.

Au nombre de ces structures, on compte un four à chaux, qui semble postérieur (à une première phase d'occupation antique) puisqu'il vient s'installer dans un bâtiment qu'il recoupe. Le matériel retrouvé dans son comblement, est daté du IV^e s. ap. J.-C. Ce four est-il en lien avec le démantèlement des bâtiments antiques lors de l'abandon du site ? Délaisse-t-on une zone d'habitat pour s'orienter sur de l'implantation artisanale ?

La séquence d'occupation se clôt avec la période du haut Moyen Âge. La fouille de fonds de cabane (établis sur la partie centrale de l'emprise) qui caractérisent cette occupation n'a pas livré de traces (aménagement interne ou matériel) caractéristiques d'une activité quelconque. Un travail pour mettre en relation le matériel issu des fosses détritiques aux alentours reste encore à faire pour

déterminer si une activité particulière pourrait être mise en avant.

Enfin, des inhumations ont été mises au jour au sud-ouest de l'emprise. Aucun matériel associé n'a été observé. Ces sépultures sont alignées et s'orientent toutes nord-ouest-sud-est. Les relations stratigraphiques, peu nombreuses, ne permettent pas d'assurer une chronologie fine. On ne peut qu'affirmer que les individus (hors silos) pourraient s'échelonner au mieux après les premières implantations antiques.

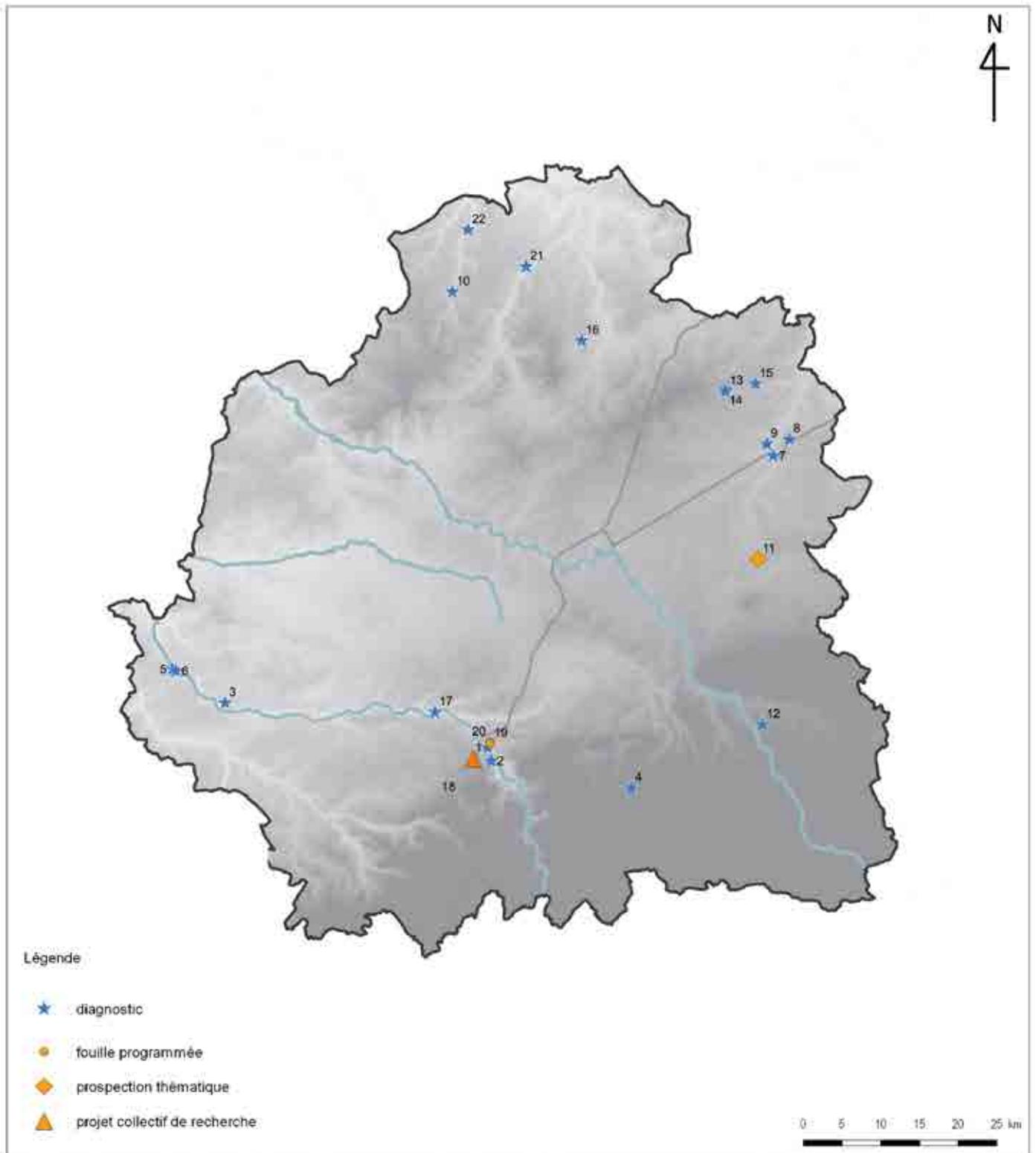
Les informations diverses que devraient apporter les études spécialisées (céramologique, archéozoologique, carpologique, paléométallurgique, archéomagnétique et les analyses C) permettront d'appréhender au mieux les questionnements autour des inconnues chronologiques et de préciser la fonction de structures qui demeurent incertaines. La détermination des espaces de stockage, d'artisanat et d'habitat dans le temps restent à clarifier d'avantage.

Hélène Assemat

Tableau général des opérations autorisées

2016

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Prospections aérienne dans l'Indre autour de Château-roux	Didier Dubant (BEN)	PRD		0611382	
36 006 005	Argenton-sur-Creuse, rue Jean-Jacques Rousseau	Jérôme Livet (INRAP)	OPD		0611226	1
36 006 053	Argenton-sur-Creuse, chemin de la Vigne-aux-Chèvres	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD		0611348	2 ON
36 018 005	Le Blanc, rue Abbé Pierre	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD		0611415	3
36 056 003	Cluis, forteresse de Cluis-Dessous	Victorine Mataouchek (INRAP)	OPD		0611349	4
36 076 019	Fontgombault les Sables de Rousselle, l'Abbaye, la Cité	Jérôme Livet (INRAP)	OPD	MA MOD	0611407	5
36 076 038	Fontgombault le Bourg, les Sables de Rousselle	Jérôme Livet (INRAP)	OPD		0611408	6 ON
36 088 020	Issoudun, 73 rue Haute Saint-Paterne	Céline Landreau (INRAP)	OPD	BRO	0611221	7
36 088 045	Issoudun, La Limoise	Alexis Luberne (INRAP)	OPD		0611225	8
36 088 047	Issoudun, les Brunes	Marjolaine de Muylder (INRAP)	OPD		0611347	9 ON
36 103 022	Luçay-le-Mâle, Place de Verdun	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	MA MOD	0611222	10
36 121 001	Meunet-Planches, Les Isles	Nadine Dieudonne (SUP)	PRT	FER	0611550	11
36 143 013	Nohant-Vic Nohant	Jérôme Livet (INRAP)	OPD	MA CON	0611055	12
36 152 015	Paudy, Pièce de la Fontaine	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0610927	13 ON
36 152 015	Paudy, Domaine de Volvaut	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0610928	14 ON
36 152 018	Paudy, Poste Source de Paud Pièce des Loges	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0611350	15 ON
36 175 901	Rouvres-les-Bois, le bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	MA	0611223	16
36 192 020	Saint-Gaultier, 1 rue de la Creuse	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MA MOD	0611263	17
36 200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Françoise Dumasy (SUP)	PCR	GAL	0611563	18
36 200	Saint-Marcel, Les Mersans : insula C	Annette Levasseur (ASS)	FP	GAL	0611561	19
36 200 006	Saint-Marcel, Les Mersans	Yoann Rabaste (INRAP)	FP	GAL	0611452	20
36 228 002	Valençay Tour nord-ouest et aile nord du château	Simon Bryant (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0610138	21
36 244 002	Villentrois, 29 rue du Château tours S-O (dite de Commynes) et N du château de Villentrois	Victorine Mataouchek (INRAP)	OPD	MA	0610929	22 NR



Prospection aérienne autour de Châteauroux

Les conditions climatiques particulières de l'année 2016 ont eu un impact direct sur les résultats des prospections aériennes menées au nord et à l'est de Châteauroux.

La prospection aérienne réalisée le dimanche 10 juillet 2016 sur la commune de Neuvy-Pailloux, au lieu-dit la Cornaillerie, a permis d'observer l'enclos identifié pour la première fois par Jean Holmgren en 1984, au sud de la villa gallo-romaine du Gué des Grands Buissons. Il est apparu avec une parfaite visibilité, sous la forme de tracés rectilignes de teinte jaune claire au sein d'une parcelle de teinte verte.

Sur la commune de Paudy, au nord du lieu-dit Rouze (à ouest de Volvault), trois des anciennes routes intérieures du camp principal américain du Third Aviation Instruction Center (1917-1919) étaient visibles à l'ouest de la D960.

Le vol du vendredi 16 décembre 2016 a permis d'identifier des sites apparaissant par contraste de couleurs sur sols labourés : enceinte avec levée de terre et fossé à Rezay commune de Mâron, ferriers et traces d'anciens parcellaires sur la commune d'Ambrault, anciennes carrières dans la forêt sur la commune d'Ambrault, anciens chemins sur plusieurs communes. Furent photographiées pour la deuxième fois en 2016, sur la commune

de Paudy (36), au nord du lieu-dit Rouze (à ouest de Volvault), les anciennes routes intérieures du camp principal américain du Third Aviation Instruction Center (1917-1919). Plusieurs tronçons des voies ferrées américaines liées au camp américain purent être photographiés sur les communes de Paudy et Lizeray.

Parallèlement l'étude engagée en 2015 « La perception de l'espace à l'échelle du territoire de la commune d'Ambrault (Indre) à partir des micro-toponymes indiqués dans le cadastre de 1839 » a été poursuivie. La commune d'Ambrault (Indre) est connue des archéologues, des historiens de l'art et des géologues, car c'est de son sous-sol que furent extraites les pierres calcaires ayant servi à la construction de l'Abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols (Indre) et nombre d'églises paroissiales des environs. Mais cet espace où plusieurs carrières sont connues n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'une étude spécifique. L'objectif à terme de ce travail est de mieux identifier les lieux d'extraction et d'améliorer la protection des vestiges archéologiques pouvant se trouver sur le territoire communal en croisant approche aérienne, sources écrites et données micro-topographiques.

Didier Dubant

Moyen Âge

ARGENTON-SUR-CREUSE rue Jean-Jacques Rousseau

Époque moderne

La commune d'Argenton-sur-Creuse est établie au sud du département de l'Indre, à 30 km de Châteauroux. Le quartier Saint-Étienne se situe à l'ouest de la ville, sur un replat de la rive droite de la Creuse, à une soixantaine de mètres du cours d'eau. Le diagnostic à l'intérieur de l'ancienne église saint Étienne s'est déroulé en septembre 2016. Elle a été limitée aux futurs aménagements, c'est-à-dire l'emprise des huit IPN de la structure porteuse, d'un mètre carré environ chacune, et celle de l'ascenseur, estimée à 4 m². L'objectif principal consistait à évaluer l'épaisseur des remblais et à apprécier le

niveau d'apparition des vestiges en place. Les parois de l'église devaient, par ailleurs, être piquetées sur une hauteur de deux mètres, autorisant leur observation.

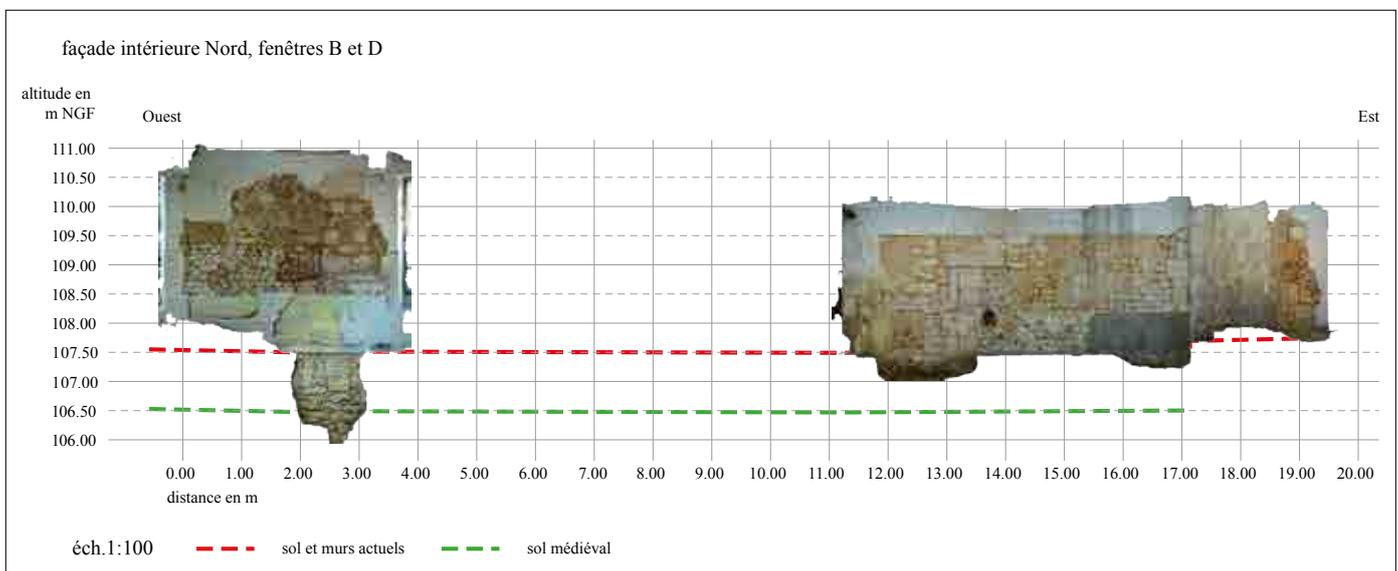
Devant l'accumulation importante des remblais sur lequel repose le sol de l'édifice et les problèmes techniques induits, seuls deux sondages ont pu être réalisés. Le premier est localisé autour du pilier sud qui soutient l'arc triomphal de l'église. Il empiète à la fois sur la nef et le chœur, tout en se calant contre l'extrémité du mur gouttereau et le départ de l'abside. La seconde ouverture a été

implantée contre le mur gouttereau nord, à 5 m du portail occidental. Elle correspond aux deux tiers de l'emprise de l'ascenseur. Ces deux sondages respectivement de 5,24 et 1,60 m² ont été complétés d'une couverture orthophotographique des maçonneries de la nef, sur plus de 22 m linéaire et une hauteur variant entre 1 et 2,30 m.

L'origine de l'église demeure inconnue. L'hypothèse d'une création gallo-romaine du bâtiment, en lien avec la nécropole du I^{er} s. qui se développe sous le parvis et en périphérie de la ville d'Argentomagus, n'est pas confirmée par le diagnostic. La partie supérieure de la fondation médiévale du mur gouttereau nord a, par contre, été reconnue dans l'excavation occidentale à 1,20 m sous le sol actuel mais à seulement 0,30 m au-dessus du trottoir bordant l'extérieur du bâtiment. Elle est surmontée d'une porte aujourd'hui murée, caractérisant un niveau de circulation certainement médiéval. Ce dernier est matérialisé dans le sondage oriental par un dallage de

pierres posées sur un radier de petits cailloutis. Au moins deux autres ouvertures fermées affectent également la maçonnerie. Leur niveau de seuil ou d'appui n'a, toutefois, pu être atteint. Le mur gouttereau opposé présente, à l'inverse, une homogénéité générale de construction ; sans aucune modification structurelle (hormis une baie récente). Le sol supposé est perturbé par l'installation de sépultures. Le contexte sépulcral et la découverte, dans l'une des tombes, d'épingles en alliage cuivreux, incitent à rapprocher ces inhumations de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne. Les niveaux archéologiques sont recouverts par 1,40 m de remblais résultants de la reconstruction (1810) puis de la transformation de l'arrière de l'église tout au long du XIX^e s. Des exhaussements des sols étaient, en effet, nécessaires pour minimiser les dégâts générés de tous temps par les crues de la Creuse.

Jérôme Livet



Argenton-sur-Creuse (Indre) ancienne église Saint-Étienne, rue J.-J. Rousseau : orthophotographie du mur gouttereaux nord (J. Tricoire, Inrap).

Époque contemporaine

LE BLANC rue Abbé Pierre

Le diagnostic archéologique de la rue Abbé Pierre a permis d'explorer une parcelle longeant l'ancienne voie ferrée du Blanc préalablement à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire. Six tranchées ouvertes entre les différentes installations existantes (deux réseaux d'eaux usées, une voirie et des arbres conservés dans le projet) montrent que le terrain a été décaissé jusqu'au sommet de la terrasse, puis remblayé à une époque récente, sans doute pour aplanir le terrain avant l'installation des voies ferrées et des ateliers liés à la gare. Dans l'U.S. 1002 (niveau de remblai sableux brun, en contact avec le sommet de la terrasse), quelques tessons du XVIII^e – XIX^e s. permettent de rattacher cet événement à la construction des installations ferroviaires de la ville du Blanc dont la gare a été mise en service en

1886. Dans la tranchée 6, d'axe nord-sud, un fossé a été mise au jour. Il s'agit du seul fait archéologique. Aucun élément ne permet de le dater. Entièrement comblé par l'U.S. 1002, il cesse de fonctionner au moment où le terrain est décaissé puis massivement remblayé. Dans ces conditions, l'occupation humaine ne peut être cernée ou qualifiée.

Il n'en reste pas moins que ce diagnostic permet d'observer de façon tenue, et malgré le décaissement et le remblaiement massif de la zone ferroviaire, que des structures archéologiques ont peut-être pu être, au moins partiellement, conservées dans ce secteur.

Sandrine Bartholome

CLUIS

Forteresse de Cluis-Dessous

Au gré des sondages ponctuels réalisés avant travaux, nous avons pu recueillir des informations concernant les principales périodes de l'histoire du site. Ainsi, nous avons pu valider les propositions de restitution du niveau du seuil de la porte d'accès du donjon. De nouveaux éléments de réflexion sur le dispositif de flanquement de l'enceinte du XIII^e s. de la basse-cour ont également été acquis. Deux sondages restreints ont contribué à mieux cerner la nature des occupations implantées le long du parement intérieur de la courtine et leur faible pérennité. Enfin, une première expertise du logis n°1 a confirmé qu'il était bien conservé dans son programme d'origine et qu'il recelait un véritable potentiel stratigraphique pour en comprendre la construction et l'essor d'un nouveau mode d'occupation de la basse-cour.

Le diagnostic général de la forteresse de Cluis a permis de constater la présence d'un potentiel archéologique

manifeste. Si pour de nombreuses portions, les questionnements semblent plus limités, il faut rappeler qu'il ne s'agit que d'une expertise à vue, sans sondage et alors que la végétation masquait encore une grande partie de maçonnerie. On peut donc estimer que la réalité est plus complexe que ce que l'on a pu percevoir.

Le potentiel détecté fait appel principalement aux problématiques de l'architecture militaire, pour sa conception et son adaptation à l'usage d'armes nouvelles. Nous avons relevé de nombreux éléments se rapportant à l'habitat civil. La succession d'indices sur le parement intérieur de la courtine sud suggère une densité de construction au sein de la basse-cour qui apporte un éclairage renouvelé sur le statut de cet espace.

Victorine Mataouchek

FONTGOMBAULT

les Sables de Rousselle, l'Abbaye, la Cité

Le diagnostic archéologique mené dans l'enceinte de l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault comprend dix tranchées. Ces ouvertures ont été implantées sur le tracé d'un futur réseau de collecte des eaux usées et l'emprise de deux bassins de décantation réservés au domaine.

La commune de Fontgombault est établie à l'ouest du département de l'Indre, à sept kilomètres au nord-ouest du Blanc, des deux côtés de la Creuse. Bien que fréquenté dès la Préhistoire, l'histoire de son territoire est indissociable de celle de l'Abbaye, fondée en 1091 par Pierre de l'Étoile. L'intervention offre donc l'occasion d'enrichir la connaissance de cet ensemble architectural remarquable protégé au titre des monuments historiques. L'opération s'est déroulée en décembre 2016 afin de cibler des secteurs particuliers. Ce choix a pris en compte la présence des nombreux réseaux enterrés existants, la question de l'accessibilité aux bâtiments conventuels et les risques de déstabilisation des prochains ouvrages.

Seize structures ont été reconnues dont deux fosses contenant des tessons céramiques antiques et des maçonneries en lien avec le complexe abbatial. Elles se concentrent au cœur du lieu-dit la Cité pour les éléments les plus anciens et au plus proche du cloître pour les ves-

tiges médiévaux et modernes. Les quelques fragments de vases et de tegulae témoignent d'occupations gallo-romaines, perçues dans la commune, notamment dans les jardins de l'abbaye. Ils ne permettent ni de caractériser ni de localiser avec précision un habitat ou une zone d'activités antiques. La tranchée au sud du cloître a révélé deux constructions correspondant certainement à l'ancienne cuisine et au réfectoire des domestiques. Ces espaces aménagés au cours du XIV^e s., lors de la fortification de l'abbaye semblent toujours en élévation sur le cadastre dit Napoléonien de 1812. Les maçonneries ne sont représentées dans la fenêtre décapée que par leurs fondations. Elles sont accompagnées par un probable puits, aujourd'hui comblé de blocs calcaires. Des structures indéterminées, colmatées au moyen de blocs calcaires, se retrouvent dans plusieurs tranchées, incisant les secteurs ouverts du domaine, prés et jardins. Participant possiblement à l'aménagement du domaine comme drains, agencements de berge, vestiges de fosses de plantation ou délimitations parcellaires, ces faits paraissent chronologiquement récents. L'ensemble de ces observations confirme l'impression d'un terroir faiblement occupé et figé depuis le Moyen Âge autour du domaine ecclésiastique.

Jérôme Livet

Le diagnostic réalisé rue Haute-Saint-Paterne a mis en évidence deux occupations protohistoriques. Ces deux entités sont présentes sur le bord est d'un éperon dominant la vallée de la Théols. La première occupation, matérialisée par une palissade double, reconnue sur une longueur de plus de 30 m est attribuable au Bronze final IIIb. À l'intérieur de l'aire enclose, soit vers l'ouest, ont été mises au jour des structures en creux de type fosse et fossé fonctionnant avec deux fours creusés dans le sédiment calcaire en place.

Le site d'Issoudun participe du phénomène de regroupement, enfermement initié dès le Néolithique avec les enceintes fossoyées et préfigurant le mouvement européen que sont les établissements aristocratiques du Hallstatt final. La double palissade d'Issoudun permet d'identifier ce site comme un site fortifié de hauteur dont l'occupation se poursuit au Hallstatt comme le révèle la datation ¹⁴C réalisée sur les résidus de combustion d'un des fours. À titre de comparaison, une des premières occupations de l'éperon barré du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne) est

attribuée au Bronze final IIIb. La céramique d'Issoudun est comparable à celle du Camp Allaric au niveau des décors peints à l'hématite.

Une autre comparaison, plus architecturale celle-ci, peut être faite avec le site du Châtelet à Boulancourt (Seine-et-Marne). En effet la fouille de cet ensemble a permis de mettre en évidence une double rangée de poteaux espacés de deux mètres et interprétée comme le cœur d'un rempart daté du Bronze final IIIb.

Le site d'Issoudun est d'un intérêt majeur pour la compréhension de la genèse des fortifications des sites de hauteur aux Âges des métaux. L'érection de systèmes défensifs à la fin de l'âge du Bronze permettait de contrôler les voies d'échanges et les ressources locales. L'éperon barré du site de la rue Haute Saint-Paterne, dominant la vallée ainsi qu'un méandre de la Théols, participe de cette volonté.

Céline Landreau

ISSOUDUN

La Limoise

L'opération de diagnostic archéologique menée sur le site de la Limoise à Issoudun avait été motivée par l'identification de vestiges archéologiques protohistoriques mis au jour lors d'opérations archéologiques précédentes. En effet, l'opération menée à la Mollière de la Limoise avait révélé l'existence de structures, dont certaines funéraires, datées du second âge du Fer. Par ailleurs, le diagnostic effectué lors de l'extension de l'usine Zodiac avait révélé des indices d'occupation du premier âge du Fer proche de la limite occidentale du projet d'aménagement concerné par le présent diagnostic.

Les attentes étaient importantes et certaines ont été satisfaites malgré un gisement très érodé et des vestiges peu spectaculaires. Le diagnostic de la Limoise a été divisé en deux zones situées de part et d'autre de la rue des vignes.

La zone 1, à l'est de la rue, n'a révélé aucune occupation ancienne. Seule une fosse dépotoir de la première moitié du XX^e s. et un fossé de parcellaire moderne ont été identifiés.

La zone 2, à l'ouest de la rue des Vignes, a été un peu plus riche en vestiges mais ceux-ci restent ténus et certains sont soit non datés soit très récents. Un groupe de fosses contemporaines, parallèle à la rue R. Maréchal, a été identifié près de la limite nord. Ces fosses contenaient des tuiles plates et du ciment.

Un enclos trapézoïdal, partiellement situé hors de l'emprise, se trouve à la limite méridionale de la zone. Il ceint une superficie d'environ 7000 m² dénuée de structures. Cependant, la partie hors de l'emprise pourrait peut-être

en receler. Les fossés qui délimitent cet enclos ont tous été testés. Aucun mobilier n'a été trouvé à l'exception de quelques tessons protohistoriques dans le comblement final. Ceci ne permet assurément pas d'attribuer la structure à cette période. Deux petites fosses subcirculaires pourraient être interprétées comme des silos, mais cette identification est douteuse. Aucune structure associée n'a été trouvée.

Enfin, un groupe d'anomalies «polylobées» a été mis au jour. Les tests effectués montrent que ces anomalies ne sont sans doute pas des silos mais plutôt liées à l'extraction des grèzes qui forment le substrat à cet endroit. La finalité de cette extraction reste inconnue. L'intérêt principal de ces structures réside dans la découverte de céramique dans leur comblement de colmatage. L'échantillon de mobilier céramique est composé d'éléments très fragmentés et érodés. Cependant les rares éléments de formes mis en évidence permettent de proposer une datation à la charnière entre les deux âges du Fer (Hallstatt C-D / La Tène A).

Cette datation correspond à celle de l'occupation mise au jour lors de l'extension de l'usine Zodiac à l'ouest de la zone étudiée. En revanche elle est très antérieure à celle des structures funéraires trouvées lors du diagnostic fait à la Mollière de la Limoise.

À l'exception des deux hypothétiques petits silos et peut-être de l'enclos quadrangulaire, aucune structure associée n'a été trouvée dans l'emprise étudiée.

Alexis Luberne

LUÇAY-LE-MÂLE place de Verdun

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Luçay-le-Mâle, préalablement à la réfection de la place de Verdun. Les plus anciennes occupations correspondent à une nécropole du haut Moyen Âge. Il s'agit d'une aire funéraire polynucléaire d'un type maintenant connu dans les villages de la région Centre-Val de Loire. Durant le Moyen Âge et la période moderne, un ensemble funéraire occupe l'espace autour de l'église correspondant au moins à l'emprise de la place actuelle. La fouille des

sépultures montre des architectures funéraires variées, dont une tombe en fosse à loge céphalique. À partir de la fin de la période moderne, l'espace est réaménagé et le cimetière paroissial est transféré, sans doute au début du XIX^e s. Les différents travaux d'aménagement ont arasé le niveau du sol, jusqu'à 60 à 80 cm à proximité de l'église.

Jean-Philippe Chimier

MEUNET-PLANCHES Les Isles

En 2009, dans le cadre du programme ANR Celteco-phys piloté par K. Gruel, une prospection magnétique a été effectuée par Géocarta sur l'ensemble de l'emprise de l'habitat fortifié de La Tène finale, dit du « camp de Corny », à Meunet-Planches, connu depuis le XIX^e s. Différents types d'anomalies magnétiques, d'intensité plus ou moins forte, ont été mis en évidence. O. Buschenschutz a réalisé des sondages sur plusieurs de ces anomalies en 2011. L'une d'entre elles, de très forte intensité, signalait la présence de deux fours métallurgiques ayant été utilisés pour la réduction du minerai de fer. Les deux datations 14C obtenues sur des charbons de bois prélevés dans chacun des deux fours donnent des fourchettes calibrées de 797 à 547 av. J.-C. et 761 à 405 av. J.-C. Ces structures sont donc antérieures et sans lien avec les autres vestiges présents sur le site : habitat fortifié de La Tène finale et villa d'époque romaine. En 2013, une autre anomalie magnétique de même intensité que celle ayant livré les premiers fours a révélé 5 nouveaux fourneaux de réduction et un atelier de forge. Les datations 14C placent la dernière opération ayant eu lieu dans ces fourneaux dans une fourchette s'étendant du milieu du VI^e s. au milieu du V^e s. av. J.-C. A l'occasion de la fouille de ces deux ateliers métallurgiques, la production d'un type particulier de scories, dites scories « en cordons », caractéristique de la technologie employée dans l'atelier, a été mise en évidence. Il a été constaté que ces scories se trouvaient éparpillées dans le sédiment remanié par les labours autour des fourneaux, mais sans jamais constituer des concentrations denses.

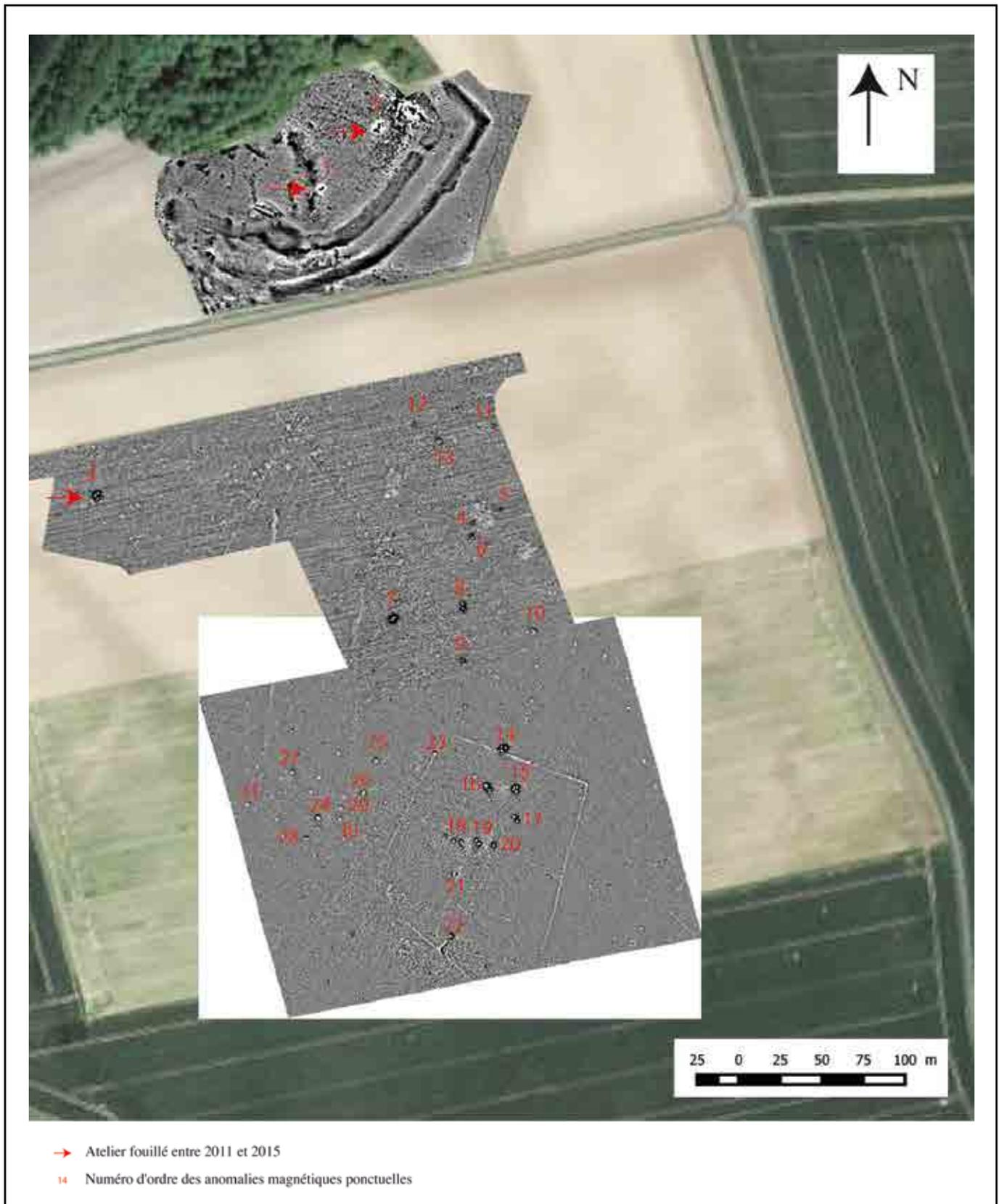
Des scories en cordons, similaires à celles observées dans les deux ateliers fouillés en 2011 et 2013, ont été repérées en 2012 plus au sud, dans la parcelle adjacente, lors d'une prospection pédestre préliminaire. Une nouvelle prospection pédestre a été menée en 2014 pour mieux localiser les scories en cordons déjà observées. Elle a été suivie d'une prospection géophysique qui a montré la présence d'anomalies magnétiques en tout point similaires à celles signalant les ateliers métallurgiques de la parcelle prospectée en 2009. La fouille d'une de ces anomalies en 2015 a livré un atelier de réduction composé de trois fourneaux et d'une forge abrités sous une toiture soutenue par quatre poteaux (Dieudonné-

Glad 2017). Sa datation est similaire à celle de l'atelier fouillé en 2013. En 2016, une campagne de prospection au sol dans la moitié sud de la parcelle explorée en 2014 a permis d'atteindre la limite de la zone métallurgique. Une prospection magnétique a été effectuée sur l'espace qui n'avait pas été traité en 2014. La juxtaposition des résultats de l'ensemble des opérations de prospection géophysique fait donc apparaître une zone métallurgique d'une surface de 14 ha, comportant 31 ateliers de réduction potentiels, possédant chacun plusieurs fourneaux (fig. 1). Une anomalie linéaire formant un quadrilatère incomplet, sans cohérence avec le cadastre du XIX^e siècle et le cadastre actuel, évoque la présence d'un enclos, probablement sans relation avec la métallurgie puisque plusieurs anomalies magnétiques ponctuelles se superposent au tracé linéaire.

La période où fonctionnent les ateliers métallurgiques mis au jour à Meunet-Planches est celle de la transition entre le premier et le second âge du Fer, période de développement de résidences aristocratiques de hauteur, mais aussi d'habitats groupés de plaine, proto-urbains, dans lesquels sont observées des activités artisanales variées, en particulier des activités de forge. Des ateliers de réduction comme ceux de Meunet-Planches pourraient avoir été les pourvoyeurs en matière première de ces forges. Notre recherche s'inscrit dans une importante lacune documentaire qui concerne la production du fer à la charnière entre le premier et le second âge du fer, dont l'insertion dans l'espace rural, les relations avec l'habitat et l'importance économique restent très mal connues. Ce type de zone de production ne laissant que très peu de traces en surface, leur découverte reste liée, soit à des découvertes fortuites soit à des enquêtes spécifiques pour repérer les scories en cordon qui caractérisent cette technologie.

En 2017, une fouille de plusieurs anomalies magnétiques ponctuelles est prévue pour continuer à documenter l'organisation des ateliers et leur datation. Un sondage de l'anomalie linéaire permettra de connaître le profil du fossé supposé et, peut-être, sa datation.

Nadine Dieudonné-Glad



Meunet-Planches (Indre) Les Isles : carte des anomalies magnétiques des prospections géophysiques 2011 au nord (Géocarta), 2014 et 2016 au sud (Analyses GC).

Dieudonné-Glad Nadine, 2017. « La production du fer au tournant des VI^e et V^e s. a.C. Des changements techniques économiques et sociaux ? », in : S. Marion et al. (dir.), Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales, actes du 39^e colloque international de l'AFEAF (Nancy 14-17 mai 2015), Ausonius mémoires 47, Bordeaux, 2017, p. 365-382.

Le projet de réaménagement de l'office de tourisme de Nohant a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique dans le jardin bordant l'arrière du bâtiment. La commune de Nohant-Vic se situe au sud-est du département de l'Indre, à environ 30 km de Châteauroux. L'emprise de l'opération (715 m²) se développe au centre du bourg de Nohant, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de l'église Sainte-Anne. La découverte dans le parc de ce dernier de sépultures antiques ou alto-médiévales, potentiellement associées à l'édifice de culte, renforce l'intérêt d'une intervention dans ce secteur. L'opération s'est déroulée en avril 2016. Les tranchées ont été ouvertes à l'emplacement du futur réseau d'assainissement. Les deux sondages, formant un T, ont été complétés par une troisième fenêtre située dans l'angle ouest du jardin, dans le but d'apprécier l'étendu des occupations.

Le diagnostic a permis de reconnaître quinze structures médiévales et contemporaines. Les plus anciennes, deux sépultures d'immatures mises au jour au sud de l'emprise, dont l'une a été datée par radiocarbone, témoignent de l'occupation du bourg au VIII^e ou IX^e s. Elles suggèrent, avec les découvertes fortuites de 1993, l'existence d'une zone sépulcrale très étendue, d'une organisation multipolaire des inhumations ou d'une évolution forte de la

topographie funéraire. Ces tombes et un petit fossé orienté nord-ouest – sud-est paraissent marquer une limite nord. La quasi-totalité du matériel céramique ramassé au cours de l'opération appartient à la période environnant le XII^e s., sans qu'il soit possible d'associer celui-ci à des faits précis. Seul un silo postérieur aux tombes a clairement été reconnu. Le bruit de fond constitué par du mobilier homogène signale toutefois de la présence, en marge du diagnostic, d'une occupation du Moyen Âge central dont l'église, nouvellement construite ou embellie de colonnes et de chapiteaux à cette date, peut être le centre. Une ou deux fosses rejetées en limite de parcelles et dans lesquelles ont été déposés des restes d'animaux, ainsi que deux fossés et quatre trous de poteau, sont rattachées à la période contemporaine. Organisés plus ou moins en parallèle du réseau parcellaire, ceux-ci ont probablement contribué à la partition des terrains. L'opération conduit finalement à s'interroger sur l'organisation sépulcrale dans le bourg de Nohant, depuis les premières sépultures au moins alto-médiévales jusqu'au XIX^e s., et l'interaction entre ces tombes, l'église Sainte-Anne et le château, futur domaine de George Sand.

Jérôme Livet



Nohant-Vic (Indre) Nohant : localisation des aires funéraires (D. Godignon, Inrap).

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Rouvres-les-Bois (Indre) préalablement à la création d'un réseau d'assainissement. Il a été réalisé à travers une étude d'archives et des sondages.

Une occupation gallo-romaine est reconnue dans la partie sud-est du village. Outre du mobilier céramique en position résiduelle, un mur mis au jour dans le sondage 1 a été attribué à cette période. Le site est ensuite occupé à partir la fin du haut Moyen Âge. Une sépulture,

datée au plus tard du IX^e s., relève d'une aire funéraire du haut Moyen Âge à laquelle se rattache une occupation domestique. Le Moyen Âge classique (XI^e -XIV^e s.) constitue la principale période. Le village correspond certainement à un bourg fondé avant le XIII^e s., peut-être associé à un prieuré après 1220. Il est doté d'une enceinte fossoyée, repérée par cartographie et associée à des vestiges en creux, sans qu'ils n'aient pu être interprétés.

Jean-Philippe Chimier

Les trois sondages effectués sur une toute petite zone ont révélé une occupation importante. Deux des trois sondages sont positifs et révèlent une stratigraphie, peu dense, qui se développe sur toute l'emprise.

Le sondage 1 a livré plusieurs structures au pied d'un mur qui pourrait correspondre à l'enceinte médiévale. Au sud, on observe la présence d'un caniveau en pierre. À l'ouest, on note la présence d'une structure excavée indéterminée à fond plat, taillée dans la roche calcaire.

Le sondage 2 a mis en évidence un mur antérieur à la construction (certainement du XVIII^e ou XIX^e s.) des bâtiments actuels. Cette maçonnerie, non datée, révèle la présence d'une ouverture dans un mur qui fait environ 2 m d'épaisseur, peut-être en lien avec l'enceinte médiévale ou un état du prieuré antérieur à ce mur.

Carole Lallet

L'année 2016 correspond au lancement d'une nouvelle programmation triennale 2016-2018 aux objectifs recentrés. Après les difficultés rencontrées lors de la réalisation du Parc archéologique des Mersans en 2015, le PCR a décidé de cesser toute activité liée à la mise en valeur et de se consacrer aux publications archéologiques.

La priorité a été donnée à l'exploitation des résultats des fouilles programmées menées depuis 1989 entre le sanctuaire et la fontaine, le long de l'une des principales rues de l'agglomération. Intitulée « Îlots et rues du centre urbain (I^{er} s. av. J.-C.-V^e s. ap. J.-C.) », cette publication, envisagée sur trois ans, est dirigée par les responsables des programmes successifs de fouilles (F. Dumasy, S. Sindonino et A. Levasseur). De 1989 à 1996, c'est la trame viaire qui a été reconnue à travers la fouille d'un carrefour central ; lui a succédé, de 1997 à 2002, une recherche sur le tissu urbain à partir de la fouille de trois *insulae*. De 2004 à 2009, un troisième programme a assuré la jonction avec la maison dite de Macrinus à l'ouest et découvert le temple 4. Enfin le

programme 2014-2017 a complété le plan du bâtiment de commerce 2 et éclairci ses relations avec le réseau viaire. Nous pouvons désormais suivre, pendant les cinq siècles de l'Antiquité, l'évolution de l'une des rues principales de la ville et des *insulae* qui la bordent.

La rédaction de la publication a été échelonnée sur trois ans : d'abord la ville des années 30 av. J.-C. aux années 70 ap. J.-C., marquée par une organisation urbaine orientée selon les points cardinaux, des bâtiments en terre et bois et une forte activité artisanale. Cette première ville est totalement invisible aujourd'hui pour les visiteurs du site et du musée : or son histoire éclaire la façon dont la population gauloise de l'oppidum évolue pendant ce premier siècle de la période romaine. La deuxième année de rédaction est consacrée aux réalisations des II^e et III^e s. : réorganisation urbaine après la catastrophe du karst, changement d'orientations des rues et des bâtiments qui les bordent, monumentalisation avec l'érection d'une basilique et d'une place de forum régulière, succès des bâtiments de commerce. Période la mieux représen-

tée au Musée et sur le site, elle n'en présente pas moins des traits spécifiques à cette agglomération biturige et il faudra en souligner l'originalité. La dernière année de rédaction concerne les phases tardives, celle de l'installation de la *fabrica* et des transformations qui affectent le bâti urbain, puis celles de l'abandon, des démolitions et des chantiers de récupération des matériaux.

Cette publication archéologique exige de mener à bien l'exploitation de milliers de fiches stratigraphiques et de centaines de relevés, ainsi que le traitement de quantités très importantes de mobiliers variés. Il est évident qu'elle va mobiliser toutes les ressources du PCR et solliciter constamment les compétences de ses membres, en particulier des spécialistes de la DAO, du SIG et du mobilier. C'est en tout cas avec beaucoup de détermination et d'intérêt que tous les participants se sont lancés dans cette entreprise scientifique.

Nous avons achevé des travaux de rédaction engagés sur la ville d'*Argentomagus* appréhendée dans la longue durée : communications à des colloques et publication d'un ouvrage consacré au Saint-Marcel médiéval.

« Monumentalisation et mise en valeur de l'espace urbain dans l'agglomération d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) », Colloque « Monumental ! », Villeneuve-sur-Lot, 2015 (Dumasy et al. 2016).

Cet article est notre plus récent travail de synthèse sur la ville et il le fait sous un angle insolite pour une agglomération dite secondaire, puisque c'est sous celui de la monumentalisation et de la mise en valeur de l'espace urbain, thématiques habituellement réservées au chef-lieu de cité. C'est précisément cet angle d'attaque qui nous a intéressé et nous avons voulu réfléchir, non pas sur les éléments traditionnels de la parure monumentale, édifices de spectacle ou temples, mais sur des choix spécifiques aux élites d'*Argentomagus* notamment le développement des « bâtiments de commerce » et l'installation, au fond du fossé gaulois, de deux édicules religieux. C'est ainsi que le thème du « vide monumentalisé » nous a servi de fil conducteur pour revisiter certaines réalisations urbaines, comme la fontaine construite dans un creux artificiel décidé par les autorités, à 2 m en contrebas des sols de circulation, ou le karst, creux accidentel qui a ruiné un projet de construction mais dont les autorités ont réussi à limiter les dégâts.

Pour cet article, a été réalisé un nouveau plan d'ensemble de la ville, présentant notamment la liaison des rues avec les voies (DAO L. Lebrun). Le complètent un plan du centre urbain au milieu du I^{er} s. qui rassemble toutes les informations disponibles sur la première trame orientée sur les points cardinaux, puis un plan établi à la fin du II^e s. où apparaissent les changements d'axe et le choix d'une orientation entre 15 et 25° vers l'est. Avec la restitution du centre urbain et la vue panoramique proposées par M. Poirier, nous disposons désormais de documents graphiques de grande qualité qui « donnent à voir » la ville antique. Ces plans et ces restitutions constituent autant de documents de travail stimulants pour la préparation des publications.

« La mise en scène des dieux et des hommes dans les théâtres des agglomérations et des sanctuaires des Trois Gaules » Colloque international d'Augusta Raurica, 2013 (Dumasy 2016).

Cet article présente les différents axes de recherche liés, à *Argentomagus*, à l'association d'un théâtre à un grand sanctuaire dominant la ville. La possibilité d'un accès au sanctuaire par un chemin de moindre contrainte situé au nord, qui pourrait s'embrancher sur la voie venant de Poitiers ajoute un élément nouveau aux réflexions sur les circulations dans et autour de la ville.

Enfin, au moment où s'élabore un programme de circuit PMR pour la visite du théâtre, il est important de rappeler que les structures fouillées en bordure de l'orchestra appartiennent non pas à une tribune destinée à des statues mais à un ensemble scénique complet avec *postscaenium*, *frons scaenae* et *frons pulpiti* qui accueille mimes, pantomimes et ballets. Un tel dispositif résulte d'un programme architectural innovant, propre aux agglomérations et aux sanctuaires des Trois Gaules, où la scène, désormais plus courte que dans les théâtres classiques, peut s'insérer dans l'orchestra en libérant de l'espace pour ouvrir, face à la *cavea*, des entrées d'honneur réservées aux notables.

Le prieuré et le bourg de Saint-Marcel (Indre) XII^e-XVIII^e s. (Bazin, Dumasy 2016).

Consacré au Saint-Marcel médiéval et moderne, cet ouvrage de 305 pages contenant plus de 400 photos inédites se veut un livre grand public, facile d'accès. Il n'en contient pas moins une bibliographie d'une centaine de titres, un glossaire et un recueil de 35 textes liés à l'histoire de Saint-Marcel dont le plus ancien remonte au VI^e s. et le plus récent à 1792. Le lecteur érudit peut ainsi accéder facilement aux sources textuelles et iconographiques. Ajoutons archéologiques, car nous avons tenu à y faire figurer des photos, des plans et des textes relevant d'interventions préventives inconnues du grand public : les sépultures mérovingiennes et carolingiennes fouillées par J. Briand en 1994 lors de l'aménagement de la place de l'église, les piles du pont médiéval analysées par S. Bryant avant leur restauration et la belle étude d'archéologie du bâti réalisée en 1995 également par S. Bryant avant le réaménagement de deux bâtiments médiévaux dans le cœur du bourg. Par ailleurs, dans un prologue intitulé « D'*Argentomagus* à Saint-Marcel », nous avons tenté d'analyser la période du Haut Moyen Âge et de suivre le transfert des lieux de pouvoir d'*Argentomagus* à Argenton.

Rapport sur la mise en place d'un circuit PMR au théâtre

Enfin, de façon exceptionnelle, le PCR a accepté, à la demande du Conservateur régional de l'archéologie de participer à une réunion sur la mise en place, au théâtre, d'un circuit PMR porté par la Conservation régionale des monuments historiques, puis de réfléchir à la mise en valeur de l'édifice. Notre rapport porte sur son état actuel (problèmes d'entretien des structures) ; puis nous avons essayé de concevoir un circuit de visite qui pourrait être proposé à tout visiteur (avec des aménagements parti-

culiers pour les personnes à mobilité réduite) et réalisé les textes et visuels des panneaux d'information du sanctuaire et du théâtre ; enfin, nous avons réfléchi aux recherches qui pourraient y être poursuivies (prospections géophysiques sur les abords de l'édifice et les circulations antiques entre sanctuaire et théâtre).

Françoise Dumasy

Dumasy 2016 : DUMASY F., « La mise en scène des dieux et des hommes dans les théâtres des agglomérations et des sanctuaires des Trois Gaules », In : T. Hufschmid (Red.), *Theaterbauten als Teil*

monumentaler Heiligtümer in den nordwestlichen Provinzen des Imperium Romanum : Architektur – Organisation – Nutzung, Internationales Kolloquium in Augusta Raurica, 18-21 September 2013, Forschungen in Augst 50, p. 117-130.

Dumasy et al. 2016 : DUMASY F., LEBRUN L., POIRIER M., « Monumentalisation et mise en valeur de l'espace urbain dans l'agglomération d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) », In : A. Bouet (dir.), *Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Italie septentrionale durant le Haut-Empire*, 6^{ème} colloque Aquitania, Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015, Aquitania, suppl. 37/2, p. 589-611.

Bazin, Dumasy 2016 : BAZIN A. et L., DUMASY F., *Le prieuré et le bourg de Saint-Marcel (Indre) XII^e-XVIII^e s.*, Saint-Marcel.

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Les Mersans, bâtiment de commerce 2, Insula C

Au cours de cette deuxième année de fouille programmée sur le bâtiment de commerce situé à l'ouest de la fontaine, nous avons travaillé essentiellement sur les niveaux tardifs.

Le bâtiment de commerce

Construit au cours du II^e s. au cœur de l'agglomération d'Argentomagus à l'angle d'un carrefour fréquenté, à proximité immédiate de la fontaine monumentale, ce bâtiment de commerce présente un plan original avec ses longues cellules orientées est-ouest et des portiques sur trois côtés, alors que le quatrième correspond à un mur pignon bâti en bordure de la rue Est-Ouest 1. L'édifice présente au moins deux états. Dans un premier temps, composé de six cellules, il ouvre au nord sur un portique construit le long de la rue Est-Ouest 2 qui semble être un des axes principaux du centre urbain. Par la suite, il est agrandi : le portique nord est fermé et offre un espace couvert supplémentaire (en l'absence de seuils, il apparaît comme une sorte de galerie) et un nouveau portique est construit plus au nord. Il est possible que ce soit à ce moment-là que sont élevés les portiques est et ouest et qu'est mis en place un étage.

La rue Est-Ouest 1

Un sondage a été ouvert au sud du cheminement en béton du Parc Archéologique qui recouvre la rue Est-Ouest 1, dans l'axe sud-ouest de la fouille. Il a livré deux niveaux de circulation : une recharge de voirie empierrée contemporaine des niveaux d'occupation du Bas-Empire. Elle présente une orientation nord-sud. Sous cette recharge est apparue la rue Est-Ouest du Haut-Empire comportant, dans l'axe du portique ouest du bâtiment commercial, un aménagement piéton fait de gros blocs insérés dans des cavités circulaires régulièrement espa-

cées. Ces blocs permettaient de traverser la rue Est-Ouest 1 selon un axe nord-sud et de poursuivre vers le nord en empruntant le portique Ouest qui longe la rue Nord-Sud 3 dépourvue de trottoir. Ainsi, se précise l'une des fonctions de ces portiques alignés le long des bâtiments : ils offrent des espaces protégés pour la circulation piétonne. Si un certain nombre de villes italiennes comme Marzabotto, Cosa ou Pompei ont souvent utilisé des alignements de blocs pour traverser les chaussées, il semble que le dispositif piétonnier d'Argentomagus soit le premier à être signalé en Gaule. Précisons qu'il a dû sa conservation à l'étalement d'une recharge tardive qui l'a solidement recouvert.

Les niveaux tardifs

L'Antiquité tardive est représentée, sur le portique Est arasé, par deux structures de combustion qui pourraient être, selon N. Dieudonné-Glad, des fosses de cémentation. On observe qu'à cette époque, l'emplacement de l'ancien portique n'est plus un espace de circulation mais une aire artisanale à l'écart du trafic, protégée par le mur ouest de la fontaine. À l'emplacement du portique Ouest également arasé, différents niveaux de fréquentation indiquent que la circulation piétonne se maintient. À l'intérieur du bâtiment, la fouille a recueilli de nombreuses traces, ténues mais suggestives, d'activités artisanales tardives ainsi que du petit mobilier métallique, clous de différentes tailles dont des clous militaires, bouton en bronze avec une soudure à l'étain présentant des traces organiques et des restes de creusets. La fouille de ces niveaux tardifs se poursuivra en 2017 qui correspondra à la dernière année d'intervention sur ce bâtiment et sur son environnement urbain.

Annette Levasseur

Le site archéologique est localisé dans la commune de Saint Marcel (Indre), à 1,5 km au nord d'Argenton-sur-Creuse, dans la vallée de la Creuse. Bien que des vestiges soient apparus sporadiquement sur l'ensemble du bourg, la plupart d'entre eux se situent, sur le plateau des Mersans, en périphérie immédiate au sud-est de l'agglomération. Ce dernier présente une forme quadrangulaire culminant à 145,00 m NGF d'altitude et dominant de 42 m la rivière de la Creuse, avec trois versants abrupts au sud, à l'est et à l'ouest, formant ainsi des défenses naturelles et laissant la façade nord-est ouverte.

Dans le cadre de la rénovation du musée archéologique du site, d'importants travaux ont été réalisés. Ainsi, une nouvelle sortie doit être aménagée sur la façade est du musée, à l'emplacement de l'actuelle sortie de secours de la crypte archéologique. De plus, dans la future scénographie envisagée, le musée doit être intégré dans un environnement de vestiges découverts sur les côtés est, ouest et sud. Ces travaux sont l'occasion de pouvoir observer et identifier sur une plus large étendue les vestiges en partie mis au jour et fouillés lors des fouilles de sauvetage pour la construction du musée entre 1985 et 1988 sous la direction de Gérard Coulon.

Les fouilles ont permis de mettre en évidence un aménagement très précoce du versant sud du fossé de l'oppidum, avec l'édification d'un mur principal qui suit le tracé du fossé, muni de contreforts, et de murs adjacents, permettant la mise en place d'une plate-forme surplombant le fond du fossé. L'espace qu'ils délimitent forme un caisson comblé d'un épais remblai issu du démantèlement du *murus gallicus*. Cette étape s'opère durant le premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. (jusqu'à 30 ap. J.-C.). La construction de cette plate-forme a été obser-

vée grâce à une série de carottages, qui a permis de mettre en évidence le profil du fossé et son comblement. L'étude de cet ouvrage a permis de mettre en évidence une occupation précoce du secteur durant la période gallo-romaine, et d'apporter un nouveau regard sur le rempart de l'*oppidum* gaulois.

C'est à la suite de l'édification de la plate-forme qu'est installé un bâtiment, durant le second tiers du I^{er} s., voire un peu au-delà (30-70 ap. J.-C.). Celui-ci, situé le long d'un axe de circulation orienté est-ouest qui se poursuit vers l'ouest au niveau du secteur des bassins, est établi sur la partie sud de la plate-forme, laissant ainsi un espace en terrasse sur la moitié nord.

Localisé durant la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., entre 60 et 100 ap. J.-C., un phénomène d'effondrement est observable sur l'ensemble des maçonneries. Il se traduit par un glissement de la plate-forme, entraînant un affaissement partiel du bâtiment et de la terrasse. Durant la fin du I^{er} - premier quart du II^e s. ap. J.-C., s'ensuivent de nombreuses réfections, sur l'ensemble des édifices, après la consolidation des murs soutenant la plate-forme par de nouveaux contreforts. Le bâtiment voit sa surface réduite au profit de l'axe de circulation, et un nouveau seuil est aménagé entre le bâtiment et la terrasse avec portique.

Avec moins de précision chronologique, c'est durant cette période, entre le I^{er} et le III^e s. que les aménagements situés à l'ouest (mur à arcades, bassins et édifice semi-circulaire) sont édifiés. Il est possible que ces aménagements soient mis en place en même temps que l'édification de la plate-forme à l'est. Rappelons que c'est durant le I^{er} s. que les constructions majeures vont



Saint Marcel (Indre) *Argentomagus* : ensemble du secteur est (vue du nord-ouest) avec au premier plan le mur à contreforts (Y. Rabasté, Inrap).

s'opérer sur la ville antique, le schéma urbain, s'il est défini se monumentalise durant cette période.

Plusieurs réfections moins notables sont visibles sur les constructions entre la deuxième moitié du II^e - début du III^e s., période principalement marquée par l'installation d'un puisard récoltant les eaux sur la terrasse.



Saint Marcel (Indre) Argentomagus : ensemble des vestiges mis au jour sur le secteur ouest (vue du sud), avec bassin au premier plan et édifice semi-circulaire au fond (Y. Rabasté, Inrap).

tué d'éléments de service à vin, ont permis d'identifier un four de recyclage des alliages métalliques. Si aucun lien réel ne peut être vérifié avec la *fabrica armorum omnium* d'Argentomagus, il n'en demeure pas moins que cette structure de combustion est en fonction durant l'Antiquité tardive, période durant laquelle Argentomagus accueille la fabrique d'armes.

Dès le IV^e s., le site est abandonné et une récupération des matériaux s'opère. Ce phénomène est observable sur les vestiges situés à l'ouest, bien que les données chronologiques soient encore en cours d'étude.

Enfin, au-delà du IV^e s., bien que cette datation soit difficile à affiner, le site est nivelé et des remblais de terre recouvrent le terrain. C'est aussi après cette période, sans plus de précision que plusieurs fosses pierriers sont implantées. Pour ces structures, que l'on retrouve sporadiquement sur le plateau des Mersans, le mobilier céramique reste très énigmatique, car si le corpus est important aucun type au-delà du III^e s. ou de la période médiévale n'a pourtant été décelé. Il s'agit de grandes fosses d'explorations anciennes ou alors de fosses servant à enfouir les pierres qui ressortaient lors des labours comme cela existe encore dans certaines régions agri-

De la fin du III^e – début du IV^e s., le statut du bâtiment change, passant de l'habitat à une construction dédiée à l'artisanat. En effet, l'espace ouvert au fond du fossé est comblé, pour des questions de sécurité compte tenu de la fragilité de la plate-forme. La cave semble abandonnée puis comblée, et une grande structure excavée est aménagée sur la terrasse. L'étude de cette dernière et la découverte d'un dépôt en alliage cuivreux, consti-

coles. Elles témoignent d'une activité sur le plateau postérieure à l'abandon général du site.

Les dernières traces anthropiques relevées sur l'emprise des secteurs situés sur le fossé de l'oppidum se caractérisent par ce qui a été nommé ici « les stigmates des fouilles anciennes ». Il s'agit de toutes les excavations en lien avec les investigations réalisées au préalable de la construction du musée dans les années 1980 ou encore plus anciennes, mais dont il ne reste aucune trace écrite

Au terme de ces quatre années d'investigations, il a donc été possible de revenir sur un ensemble monumental qui n'avait plus été étudié depuis les fouilles réalisées en amont de la construction du musée. S'il est indéniable que cet ensemble de constructions situées dans le fossé de l'oppidum soit monumental, il n'en demeure pas moins qu'à toute interprétation religieuse ou culturelle, il pourrait surtout s'expliquer par une volonté de réaliser un aménagement pratique pour occuper et franchir le fossé de l'oppidum. Ce dernier est imposant et crée un vide important entre le sud historique avec l'oppidum et le nord de la ville antique, extension gallo-romaine.

Yoann Rabasté



Saint Marcel (Indre) *Argentomagus* : dépôt dans son contexte de découverte (cliché Y. Rabasté, Inrap) et les différents éléments le composant (C. Van Lynden, ASSAAM).

Moyen Âge

VALENÇAY Tour nord-ouest et aile nord du château

Époque moderne

Le château de Valençay est un des premiers lieux patrimoniaux du département de l'Indre, fortement marqué par un ensemble architectural de qualité couvrant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e s. avec un parc et des jardins. Le site possède une forte valeur historique à cause de la présence de Maurice Talleyrand-Périgord, propriétaire du site pendant trente ans.

Les travaux de restauration et de consolidation des élévations du château n'ont pas fait l'objet d'un suivi archéologique. Un diagnostic a été réalisé en 2013 dans une salle voûtée médiévale sous la cour d'Honneur et un autre a été prescrit sur deux cavités souterraines au pied de la tour nord-ouest. Malgré les problèmes de pollution et d'inondation de ces espaces, les observations archéologiques ont permis d'établir la présence d'une salle voû-

tée avec un passage, reliée à la tour par un caniveau maçonné. L'ensemble devait faire partie du système des latrines et de l'évacuation des eaux des cuisines de la construction du XVI^e s. La salle voûtée jouait sans doute le rôle de puisard. Le caniveau maçonné est constitué de deux parements en petit appareil avec un sol et un couvrement composés de dalles de calcaire. Le conduit d'origine présente une largeur de 0,50 m. Au pied de la tour, il a été repris au cours du XIX^e s. pour l'évacuation des eaux sales et des eaux pluviales de la tour et d'une partie de l'aile nord. La maçonnerie d'origine fut remplacée par une chambre voûtée plus importante réalisée en brique et ciment. Néanmoins, la partie distale du caniveau du XVI^e s. était conservée.

Simon Bryant

Tableau général des opérations autorisées

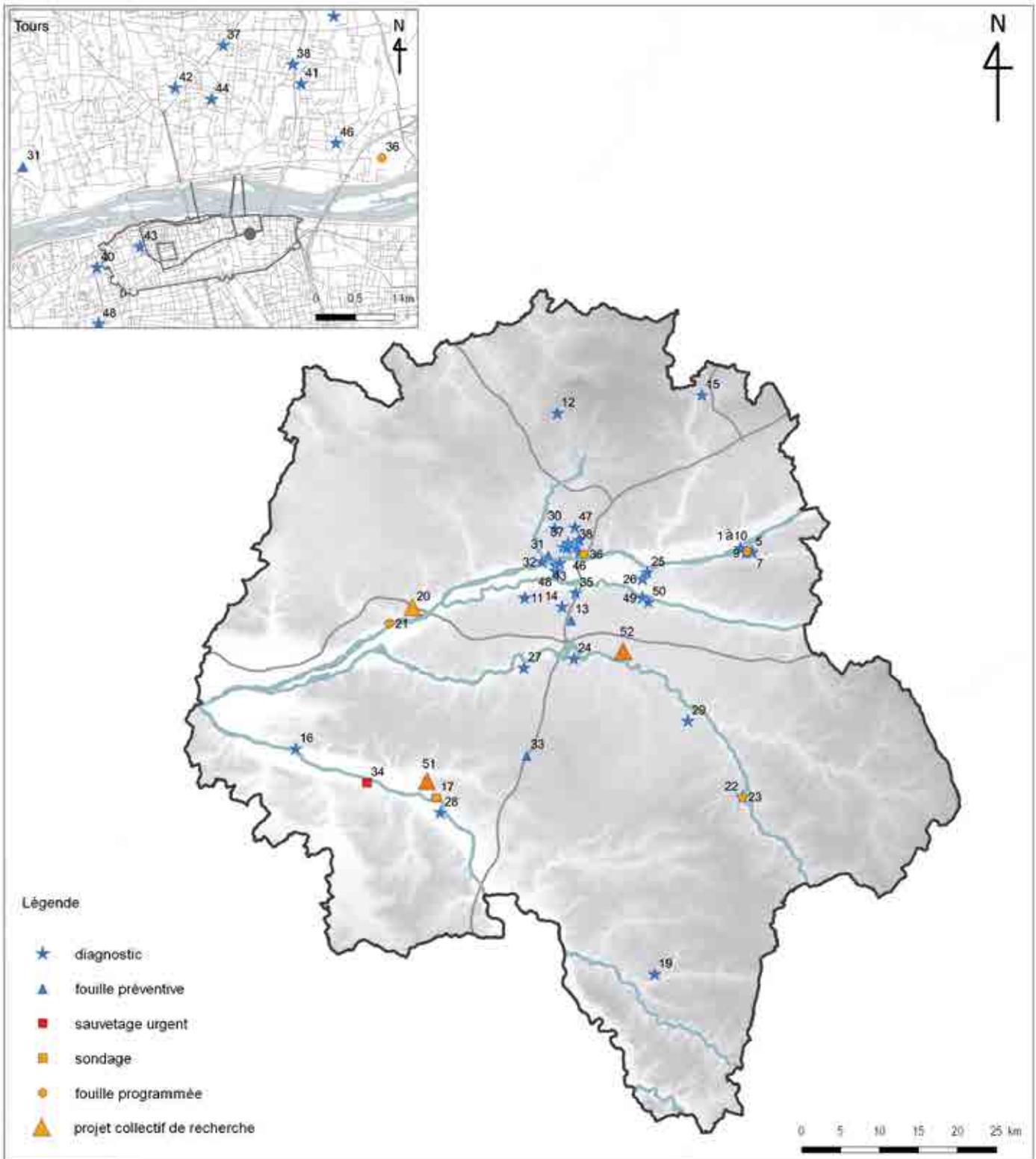
2016

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37	Occupation du plateau au nord de la Loire à Tours entre Choisille et Bédouire du V ^e s. av. J.-C. au I ^{er} s ap. J.-C.	Dorothée Lussou (INRAP)	PCR	FER GAL	0611073	
37 003	Amboise, Les Châtelliers	Jean-Marie Laruz (COL)	FP	FER	0611485	1
37 003 147	Amboise, 30 rue du Petit Bonheur	Fabrice Couvin (INRAP)	SP	FER GAL	0611400	2
37 003 147	Amboise, 30 rue du Petit Bonheur	Jean-Marie Laruz (COL)	OPD	FER GAL	0611070	3
37 003 148	Amboise, 19 chemin du Petit Bonheur	Jean-Marie Laruz (COL)	OPD	FER GAL	0611246	4
37 003 149	Amboise, Maisons rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611188	5
37 003 150	Amboise, rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611250	6
37 003 151	Amboise, rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611249	7
37 003 152	Amboise, rue de la Mothe	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD		0611326	8 ON
37 003 153	Amboise, 3 chemin du Petit Bonheur	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	FER	0611270	9
37 003 154	Amboise, l'Île d'Or	Sylvia Bigot (INRAP)	OPD		0611294	10
37 018 023	Ballan-Miré, la Pasqueraie tranche 3	Vincent Hirn (COL)	OPD	FER GAL	0610887	11
37 021 127	Beaumont-la-Ronce, 8 route de Rouziers	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD	FER MA	0611362	12
37 050 021	Chambray-lès-Tours, ZAC Vrillonerie Sud	Matthieu Gaultier (COL)	SP	FER GAL	0610720	13
37 050 024	Chambray-lès-Tours, La Guignardièrre (tranche 3)	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	PAL BRO FER	0611034	14
37 050 024	Chambray-lès-Tours, La Guignardièrre (tranche 2)	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	MA	0611035	14
37 050 024	Chambray-lès-Tours, La Guignardièrre (tranche 1)	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	BRO FER	0610958	14
37 063 007	Château-Renault, la tour de l'Horloge	Samuel Riou (COL)	OPD	MA MOD	0611442	15
37 072 025	Chinon, rue du Puy des Bancs	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0611202	16
37 093	L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire)	Philippe Sale (INRAP)	PCR	GAL MA	0611255	51
37 093 029	Crouzilles, Mougou, le long de la Vienne	Philippe Sale (INRAP)	SD		0611481	17
37 104	EVENA évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	PCR		0611479	52
37 104	Esvres, prospection sur le territoire de la commune	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	PRD		0611480	
37 104 129	Esvres, place Joseph-Bourreau	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	SU	MA	0611572	18
37 113 079	Le Grand-Pressigny, les Sautinières	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0611311	19 ON
37 123	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (AUT)	PCR	PAL	0611545	20
37 123 021	Langeais, Bel-Air, lit de la Loire	Virginie Serna (MCC)	FP	MOD	0611388	21
37 132 008	Loches, Forteresse logis royaux	Pierre Papin (COL)	FP	MA	0611477	22

Tableau général des opérations autorisées

2016

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37 132 017	Loches, remparts de la cité royale	Samuel Riou (COL)	OPD	MA	0611468	23
37 154 012	Montbazou, la Bafauderie	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0611361	24
37 156 009	Montlouis-sur-Loire, 19-21 rue du sénateur Belle	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD	CON	0611247	25
37 156 010	Montlouis-sur-Loire, ZAC Qualiparc	Pierre Papin (COL)	OPD		0610915	26
37 159 036	Monts, les Girardières phase 1 tranche 2	Vincent Hirn (COL)	OPD	MA	0611069	27
37 180 012	Parçay-sur-Vienne, Pièce de Prézault, la Varenne	Céline Landreau (INRAP)	OPD	NEO GAL	066796	28
37 192 016	Reignac-sur-Indre, le Grand Rochette	Vincent Hirn (COL)	OPD	NEO BRO GAL	0610909	29
37 214 075	Saint-Cyr-sur-Loire, 1 boulevard Alfred Nobel	François Cherdo (INRAP)	OPD	MA	0611213	30
37 214 076	Saint-Cyr-sur-Loire, la Gruette	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	SP	MA	0611323	31 NR
37 214 077	Saint-Cyr-sur-Loire, Pont de la Motte	Philippe Sale (INRAP)	OPD		0611300	32
37 216 085	Saint-Epain, extension de l'aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine A10	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	SP	MA	0611033	33
37 244 003	Sazilly, Les Chilloux	Aurélien Schneider (MCC)	SU		0611551	34 NR
37 261	Tours, 11 av. du Chanoine Carlotti	Philippe Sale (INRAP)	OPD		0611050	35 ON
37 261 001	Tours, Abbaye de Marmoutier	Élisabeth Lorans (SUP)	FP	GAL MOD	0611144	36
37 261 148	Tours, 103 bis avenue Maginot	François Cherdo (INRAP)	OPD		0610992	37
37 261 149	Tours, 31-33 rue du Colombier	François Cherdo (INRAP)	OPD		0610890	38 ON
37 261 150	Tours, les Hauts de Sainte-Radegonde	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD		0611015	39
37 261 152	Tours, rue de l'Hospitalité et rue Walvein	Anne-Marie Jouquand (INRAP)	OPD		0610903	40
37 261 153	Tours, 49-51 rue de l'Anguille	François Cherdo (INRAP)	OPD		0610953	41
37 261 155	Tours, 32 et 36 rue de la Fosse Marine	François Cherdo (INRAP)	OPD	NEO CON	0610952	42
37 261 156	Tours, 4 rue du Camp de Molle	Anne-Marie Jouquand (INRAP)	OPD	GAL MA MOD	0611214	43 ON
37 261 157	Tours, 58 rue Croix Pasquier et 49 rue du Président Coty	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD		0611297	44
37 261 157	Tours, 114 rue du Plat d'étain	Philippe Sale (INRAP)	OPD		0610902	45
37 261 158	Tours, rue Jeanne Wedells	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		0611296	46 ON
37 261 160	Tours, la Milletière 2	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		0611298	47 ON
37 261 161	Tours, rues Louis Auvray et François Richer	Gwenaël Roy (INRAP)	OPD		0610788	48
37 267 008	Veretz, Chemin des Cerisiers, chemin des Acacias	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD	NEO	0611200	49
37 267 009	Véretz, la Pidellerie Sud	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		0611284	50



Âge du Fer

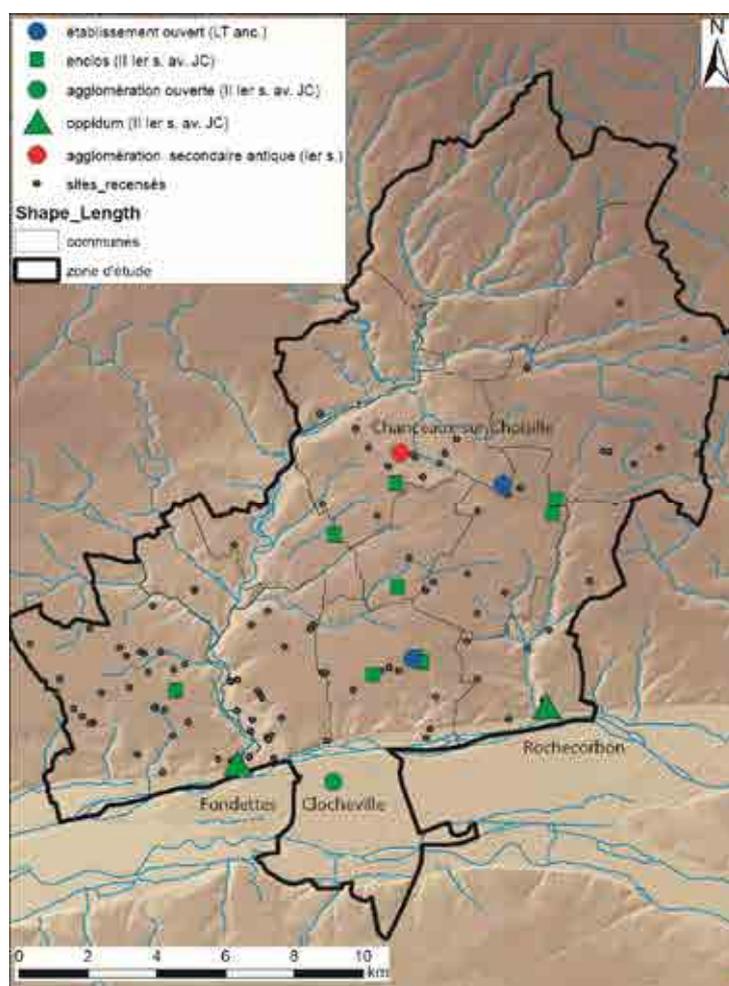
**Occupation du plateau au nord de la Loire : entre
Choisille et Bédouire du V^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.**

Gallo-romain

Les recherches portent sur le plateau nord de l'agglomération de Tours (Indre-et-Loire) pour le second âge du Fer et l'époque gallo-romaine précoce. Ce territoire est situé en rive droite de la Loire. Il est délimité au sud par la Loire et comprend deux de ses affluents : La Bédouire à l'est et La Choisille au nord et à l'ouest. Ces deux cours d'eau structurent l'espace étudié. La zone couvre une surface d'environ 25000 ha et concerne douze communes : Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Notre-Dame-d'Oé, Mettray, Chanceaux-sur-Choisille, Rochecorbon, Monnaie, Parçay-Meslay, Fondettes, La Membrolles-sur-Choisille, Céréelles et Nouzilly.

L'objectif du projet est de restituer les formes de l'occupation du sol et leurs évolutions entre le V^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. Le choix de cette zone spécifique se justifie par la découverte de nombreuses occupations datées de l'âge du Fer et du début de la période romaine (une quinzaine à ce jour). Cet espace présente l'avantage de rassembler plusieurs types de milieux naturels : plateaux, vallons, versants, etc. De surcroît, il se situe à proximité immédiate d'une probable agglomération gauloise reconnue dès la première moitié du II^e s. av. J.-C. à Tours Clocheville et de plusieurs sites de hauteur fortifiés : Rochecorbon Château Chevrier et Fondettes Montboyau. Enfin, cette zone située pour partie au sein et en périphérie de l'agglomération de Tours offre l'avantage de surfaces actuellement cultivées et/ou boisées qui seront prochainement aménagées. Le territoire considéré a permis d'appréhender une quinzaine d'occupations datées du second âge du Fer et/ou de la période romaine. Il rassemble des sites ruraux, deux agglomérations et deux sites de hauteur.

Dorothee Lusson, Jean-Marie Laruz



Occupation du plateau au nord de la Loire : carte des sites dans l'emprise étudiée (Dorothee Lusson, Inrap, Jean-Marie Laruz, CD37).

Âge du Fer

**AMBOISE
Les Châtelliers**

Le chantier de fouille programmée réalisé en 2016 dans la réserve de la « Butte de César », au centre de l'oppidum gaulois des Châtelliers à Amboise, fait suite à une première campagne réalisée en 2015. Ces recherches

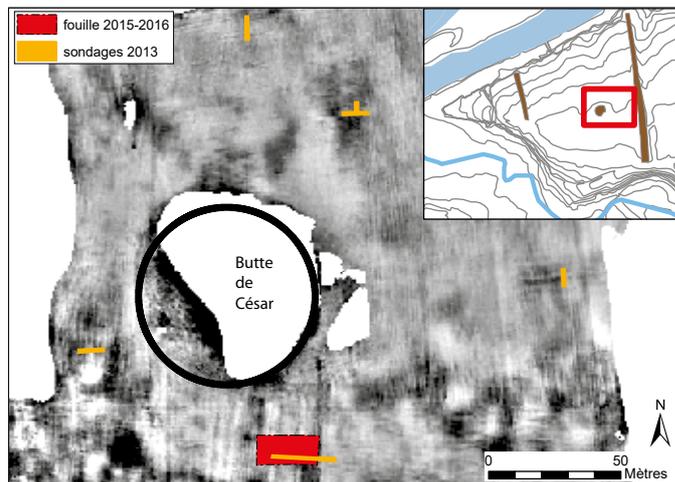
s'inscrivent dans le cadre d'un programme entamé en 2007 avec une vaste prospection géophysique et poursuivi en 2013 par une série de sondages exploratoires. La « Butte de César », quant à elle, est un tertre de 60

m de diamètre et de 6 m de hauteur situé au centre de cette zone.

L'objectif de la fouille est double : d'une part permettre de comprendre la structuration de cette partie de la ville gauloise, et d'autre part de mettre en évidence l'éventuelle insertion du tertre à l'intérieur. En effet, si l'on retient l'hypothèse que ce monticule est un tumulus édifié au V^e s. av. J.-C., il a certainement conditionné l'organisation de la ville antique (Laruz 2009).

Dans la fenêtre investiguée, les vestiges s'organisent autour d'un système de voirie muni de fossés bordiers. Des sablières et des alignements de trou de poteaux structurent l'espace perpendiculairement au chemin. Les vestiges se répartissent en fosses, celliers, puits et four. L'étude des 15 000 restes de céramiques, notamment, a permis d'établir un phasage précis. Il est possible désormais de suivre le développement de ce quartier de l'agglomération, depuis l'installation des premières infrastructures (entre les années 80 et 60 av. J.-C.), jusqu'au dernières traces d'occupation dans les années 120 ap. J.-C.

Jean-Marie Laruz



Amboise (Indre-et-Loire) Les Châtelliers : carte des opérations archéologiques menées dans la rue du Petit Bonheur (Jean-Marie Laruz, CD37).

Laruz 2009 : LARUZ J.-M., Amboise et la cité des Turons ? : *De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*. Thèse, Université François Rabelais.

Âge du Fer

AMBOISE 30, rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

La fouille, d'un peu plus de 600 m², prend place sur le rebord sud du promontoire naturel occupé par l'*oppidum* des "Châtelliers". Ce secteur de l'agglomération gauloise et antique, qui domine la vallée de l'Amasse, est connu par la réalisation d'observations, de suivis de travaux, de diagnostics et de fouilles, qui ont accompagné le lotissement des terrains depuis la fin des années 1950. Les interventions les plus récentes, réalisées conjointement par le SADIL et l'Inrap, montrent que ce secteur est plus particulièrement consacré à des activités artisanales, parmi lesquelles se distinguent plus clairement la forge et la boucherie.

L'intervention, réalisée dans un secteur non stratifié mais peu lisible en raison de l'altération du substrat calcaire, a livré 109 faits archéologiques. L'ensemble est daté de La Tène D2 au courant du II^e s. ap. J.-C., avec un pic de densité au cours de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et de la première moitié du siècle suivant. Les vestiges comprennent des trous de poteau, principalement perçus au nord de l'emprise, en raison d'un moindre nombre de structures. Ils permettent de restituer des palissades, ainsi que probablement le plan d'un grand bâtiment qui se prolonge hors emprise. L'ensemble, tout comme les fossés, ouverts ou palissadés, répond à une structuration régulière axée nord/sud et est/ouest.

Quatre structures semi-excavées quadrangulaires, de 4 à 12 m², constituent des fonds d'ateliers, dont deux sont consacrés à la forge. Aucun foyer n'est conservé en place, mais de nombreux rejets ont été collectés (battitures, scories, parois et parois scorifiées). Les desti-

nations des deux autres ateliers sont moins évidentes. Dans l'un, la présence de restes fauniques fragmentés laisse supposer une activité de boucherie. Dans l'autre, la collecte de pesons et de galets calibrés témoignent d'un travail du textile. Par ailleurs, deux petits celliers gallo-romains aux maçonneries appareillées semblent avoir eu une fonction strictement domestique.

La présence d'au moins onze puits, ainsi que de deux fosses/citernes, témoigne d'un besoin important en eau. Deux puits ont pu être intégralement fouillés par la CISAP (Cellule d'Intervention sur les Structures Archéologiques Profondes). L'un quadrangulaire et aux parois probablement planchéiées, est daté de La Tène D2. L'autre, circulaire, parementé de blocs calcaires, se rattache à la période augustéenne. Leur profondeur se situe aux environs de 3 m, ce qui semble témoigner pour cette période de l'existence d'une nappe perchée aujourd'hui disparue. Parmi une trentaine de fosses de nature variée, certaines conservent, à la base, une couche argileuse au profil hydromorphe et, au-dessus, un comblement d'abandon contenant généralement une forte proportion de restes fauniques. Deux d'entre elles, livrent également des pesons, des fragments de mortiers en céramique et d'amphores à alun originaires de l'île Lipari, dont le contenu est utilisé pour le traitement des peaux et la fixation des couleurs sur les tissus. Des prélèvements pour analyses ont été réalisés afin de tenter de préciser leur fonction : éventuelles fosses à résidus organiques (peaux et viscères), de trempage des peaux ou de fibres textiles. Parmi les autres vestiges, il faut noter la fouille de deux sépultures d'individus périnataux, dont l'une creu-

sée dans le sol d'un des ateliers de forge. Trois dépôts de céramiques ont également été mis au jour.

Le mobilier associé, très abondant, totalise 80 caisses avant traitement. Il comprend principalement de la céramique, de la faune, ainsi que de nombreuses scories et rejets issus de des activités de forge. Les vases domestiques sont bien illustrés, mais, quelque soit la période, on note une proportion importante de récipients robustes ou de grand module (jatte, mortier, *dolium*, amphore régionale et importée), ceci en relation avec une utilisation dans un cadre artisanal. Une large partie des restes de faune semble provenir d'une étape primaire du traitement boucher, où l'on remarque une forte représentation du bœuf. Parmi les outils, sont identifiés des burins, une pince de forgeron et des forces en fer, ainsi que des aiguiseurs en pierre. La collecte de fragments de tôles en alliage cuivreux et d'un moule à alvéoles témoigne peut-être du travail de ce métal sur le site. Une détection systématique du métal a par ailleurs permis la collecte de

vingt-six monnaies, parmi lesquelles des potins turons, des bronzes frappés, ainsi que des monnaies impériales précoces (Autel de Lyon, As de Nîmes). Des fragments de plaques-foyers, de terres cuites architecturales, et dans une moindre mesure de meules, sont également présents. À noter la découverte plus exceptionnelle, dans le comblement supérieur d'un puits, d'une statuette en pierre calcaire se rattachant à la série des « personnage au(x) torque(s) ».

Au regard de ces résultats, cette intervention confirme l'occupation dense et structurée de ce secteur de l'agglomération à la fin de la période gauloise et au début du Haut-Empire. Elle s'inscrit dans une série de quatre fouilles, dont les études à venir livreront une vision plus globale de l'évolution de l'occupation de ce secteur artisanal. Elles permettront également de préciser la nature et l'intensité des activités qui s'y sont développées.

Fabrice Couvin

Âge du Fer

AMBOISE 30 Rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé, en 2016, au 30 rue du Petit Bonheur à Amboise (Indre-et-Loire), se déroulait dans un secteur déjà investigué de l'*oppidum* gaulois, sur le flanc sud du plateau des Châtelliers (Laruaz 2009).

L'opération a permis de mettre en évidence 35 indices archéologiques. On notera l'absence de stratification, le faible recouvrement des vestiges (environ 0,50 m) et le faible taux de recoupement entre structures. L'activité métallurgique est illustrée par la présence de scories, dont au moins un culot de forge. C'est une caractéristique de ce secteur, mis en évidence par la fouille réalisée à l'est par F. Champagne en 1996 (Champagne 1996). Un puits a été découvert. La présence de plusieurs autres indices de ce type doit être envisagée, au regard des

résultats de la fouille réalisée à proximité en 2015. La densité d'indices paraît importante, par rapport aux autres points d'observations situés dans la rue du Petit Bonheur. Cela s'explique peut-être par la situation du diagnostic, près du centre du plateau, occupé de façon plus dense. Ces différences de densité peuvent correspondre à des modalités d'occupation distinctes, qui restent à caractériser.

Jean-Marie Laruaz

Champagne 1996 : CHAMPAGNE F., *Amboise, Les Châtelliers, rue du Petit Bonheur*, BSR du centre 1996, DRAC Centre, SRA, Orléans : 105.
Laruaz 2009 : LARUAZ J.-M., *Amboise et la cité des Turons ? : De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*. Thèse, Université François Rabelais.

Âge du Fer

AMBOISE 19 rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé au 19 de la rue du Petit Bonheur à Amboise, s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle. Il se déroulait dans un secteur déjà investigué de l'*oppidum* gaulois, situé sur le flanc sud du plateau des Châtelliers. 43 indices archéologiques ont été mis en évidence. Il s'agit de fossés, de fosses et de trous de poteau, qui s'inscrivent dans le profil de l'occupation de cette partie de l'*oppidum*. On note l'absence de stratification, le faible taux de recoupement entre les structures et la faible épaisseur de recouvrement des vestiges. La chronologie des vestiges est conforme aux attentes pour le secteur (LT D2 / début II^e s. ap. J.-C.), avec une assez bonne représentation de toute la séquence.

Ni le mobilier, ni les structures mises en évidence, ne permettent de proposer en l'état une interprétation fonc-

tionnelle de l'occupation de ce secteur. L'organisation spatiale de la parcelle nous échappe. On soulignera toutefois que ce diagnostic est situé entre deux parcelles qui ont fait l'objet de fouilles préventives en 2001 et 2015. La première (Tournier 2001) a permis de découvrir l'un des rares témoignages de construction maçonnée antique sur cette partie du plateau. La seconde a permis d'explorer une surface de 2000 m², l'une des plus vastes ouvertures réalisées à ce jour sur le plateau.

Jean-Marie Laruaz

Tournier 2001 : TOURNIER (F.), avec la collab. Guibert (P.), *Amboise (I.-et-L.) 15, rue du Petit-Bonheur - 37 003 121 AH : rapport de fouille*
Laruaz 2009 : LARUAZ J.-M., *Amboise et la cité des Turons ? : De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*. Thèse, Université François Rabelais.

Le diagnostic réalisé rue de la Mothe, à Amboise (Indre-et-Loire), a permis de mettre en évidence la présence d'un fossé rectiligne de plus de 125 m de long. Large de 2,4 m pour 0,9 m de profondeur, son remplissage montre au moins un surcreusement et livre de la TCA, quelques scories de réduction, ainsi que de la céramique des II^e-III^e s. ap. J.-C. Deux fosses du Haut-Empire, situées à proximité immédiate et probablement contemporaines, semblent constituer des extractions superficielles de grave silex. Ce fossé peut appartenir à un enclos, mais

compte tenu de sa longueur et de son orientation, il peut également s'agir du fossé bordier d'une voie qui se développerait sous l'actuelle rue de la Mothe. En effet, ce dernier se situe à 300 m à l'extérieur de l'*oppidum* et de l'agglomération gallo-romaine des « Châtelliers », dans l'axe de l'extrémité sud du rempart, là où est supposée la présence d'une porte.

Fabrice Couvin

Âge du Fer

AMBOISE 3, chemin du Petit Bonheur

Le diagnostic réalisé 3 chemin du Petit Bonheur, à Amboise (Indre-et-Loire) a permis de réaliser trois fenêtres de dimensions variables. Ces terrains, situés sur le versant sud de l'*oppidum* des « Châtelliers », laissent apparaître une érosion relativement prononcée et la roche affleure sous les sols récents.

Dans la partie haute du coteau, ont été identifiées quatre structures qui se rattachent à La Tène D2. Il s'agit d'un fossé, orienté nord/sud dans l'axe de la pente, d'un pos-

sible trou de poteau, d'une fosse et d'un probable puits à eau. La céramique collectée illustre un répertoire domestique avec la présence de tessons d'amphores italiques. Le faible nombre de restes fauniques et l'absence de résidus d'activités de métallurgie semblent aller dans le sens d'une occupation de type domestique. L'identification de ces structures confirme, pour La Tène D2, la forte densité de vestiges dans ce secteur de la rue du Petit Bonheur.

Fabrice Couvin

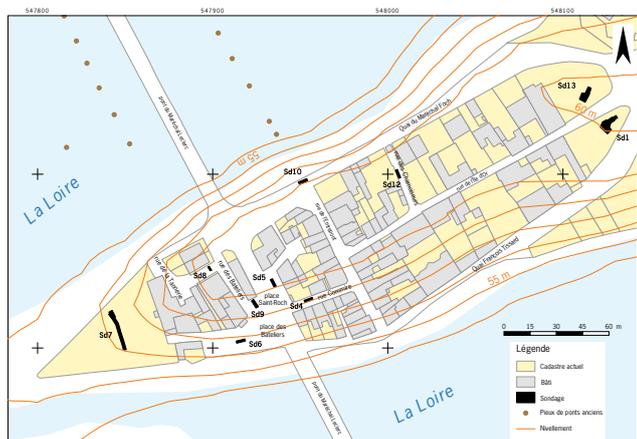
Moyen Âge

AMBOISE L'Île d'Or

Le diagnostic archéologique situé sur l'Île d'Or à Amboise (Indre-et-Loire), dans le lit mineur de la Loire, a été motivé par l'enfouissement de réseaux sous la voie publique. Dix sondages, aux dimensions restreintes, ont été réalisés. Il n'a été que rarement possible d'observer les couches archéologiques en deçà des XVII^e et XVIII^e s. Des niveaux sous-jacents ont pu être mis au jour ponctuellement lors de sondages profonds réalisés en périphérie du secteur exploré.

Une première période regroupe les alluvions de débordement de Loire témoignant de crues plus ou moins violentes sur l'île, puis de la diminution des écoulements des eaux révélant par la suite un système de protection installé contre les inondations. Ces alluvions plus ou moins récentes ont charrié divers matériaux. Dans la rue des Chamoiseurs, des niveaux hydromorphes et organiques marquent le passage d'un paléochenal ou d'une mare.

À la période suivante, les textes anciens (Grégoire de Tours, *Liber*, etc.) et les différentes sources consultées (notamment Couderc 1987 ; Le Ray 1992 ; Zadora-Rio 2014) nous apprennent l'existence de ponts implantés vers le VI^e s. à Amboise et passant par l'Île d'Or. Le sondage réalisé sur le quai du Maréchal Foch en face des piles du pont médiéval, commandé par Hugues Ier et construit entre 1110 et 1115, a mis en évidence un massif maçonné pouvant appartenir à une pile de ce pont ou sa culée. Cependant, l'étude des textes ne lève pas complètement le voile sur les dates de constructions des différents ponts ni de leur emplacement précis : d'abord axés, puis décalés et divisés en deux parties et finalement d'un seul tenant. Ils ont été fréquemment emportés par les crues et débâcles des glaces, puis détruits par les guerres de 1870 et de 1939-1945. Leurs trajectoires passent par la rue de l'Entrepoint où l'activité humaine et commerciale paraît se développer. La route d'Espagne



Amboise (Indre-et-Loire) Île d'Or : localisation des sondages et des pieux anciens sur la carte IGN au 1/25000 (S. Jouanneau-Bigot, Inrap, 2016).

circule par Amboise en traversant l'Île d'Or et non pas par Tours, occasionnant un développement économique important mais est également une source d'insécurité.

Dès la période 3 (XVII^e – XVIII^e/XIX^e s.), les secteurs les plus densément bâtis révélés par les fenêtres d'exploration, se situent autour de la rue de l'Entrepont, de la rue Commire et de la place Saint-Roch. L'étude des plans issus des archives de l'Indre-et-Loire nous renseignent sur l'aménagement de l'Île d'Or ou anciennement Île Saint-Jean. La rue de l'Entrepont y est toujours reproduite ainsi que différents ponts traversant l'Île par cette rue. Une portion d'alignement de façade et une partie d'aménagement en îlot ont été observés rue Commire ainsi qu'un espace intérieur place Saint-Roch. On devine un parcellaire dense dans cette zone et plus lâche aux extrémités de l'île. Pour la partie occidentale de l'Île d'Or, différents remblais et niveaux de circulation ont été découverts.

Entre le dernier quart du XVIII^e s. et le XX^e s. (période 4), des vestiges maçonnés d'une ancienne tannerie installée à l'extrémité ouest de l'Île d'Or ont été mis au jour. Dans le sondage situé sous l'actuelle place Saint-Roch, des portions de murs et une cheminée ouverte réemployée par la suite en four attestent l'existence d'une ancienne occupation à caractère domestique. Enfin, sur le quai François Tissard, on observe un fort exhaussement du quai intercalé de niveaux de circulation ou pour le moins, d'espaces piétinés de type cour.

Dès le XIX^e s. (période 5), des vestiges archéologiques ont été reconnus en différents points de l'île. Un puits communal situé en périphérie orientale de la zone d'étude et associé à différents niveaux d'occupation a été identifié à l'arrière d'une parcelle lotie. Les restes de deux bovins portant des traces de découpe y ont été également observés. Rue des Chamoiseurs, deux possibles fossés ou drains ont été découverts ; ils suivent l'axe de l'actuelle rue. Ces faits peuvent être associés à un système parcellaire préexistant ou à un drainage. Sur la moitié sud-ouest de l'île, les sols ont été surélevés pour installer d'autres espaces de circulation. Enfin, cette période correspond pour les secteurs de la rue Commire et de la place Saint-Roch à l'arasement systématique des maçonneries et sols associés. La rue Commire a sans doute été frappée d'alignement et c'est le passage d'un nouveau pont pour la place Saint-Roch.

Enfin, la période 6 correspond à la construction puis le réaménagement de la Maison des Jeunes et de la Culture entre 1962 et 1975, localisée à côté de l'ancienne tannerie de grosses peaux à l'extrémité sud-ouest de l'île.



Amboise (Indre-et-Loire) Île d'Or : vue générale de la cheminée en cours de dégagement et des niveaux associés dans le sondage n° 5 (S. Jouanneau-Bigot, Inrap, 2016).

Cette première intervention archéologique a permis de mettre en lumière le potentiel archéologique présent sur l'Île d'Or et d'initier un premier état des lieux.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Couderc 1987 : COUDERC J.-M., « Amboise (Pays d'Amboise) », in : COUDERC J.-M. (dir.), AUDIN P., HUBERT M., SCHULÉ A., *Dictionnaire des communes de Touraine*, C.L.D, Chambray-lès-Tours, pp. 104-113.

Grégoire de Tours 1963 : Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, in-8°. Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, vol. 27 et 28., Paris : Les Belles Lettres

Le Ray 1992 : LE RAY S., *Topographie historique de la ville d'Amboise*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université François Rabelais de Tours. Liber... : Liber de Compozitione Castri Ambaziae. In : HALPHEN L., POU-PARDIN R., *Chroniques des Comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Picard, Paris, 1913.

Service du patrimoine et de l'inventaire 2010 : Service du patrimoine et de l'inventaire, « Les aménagements portuaires de la Loire : commune d'Amboise (Indre-et-Loire) - Inventaire Général du Patrimoine Culturel » [en ligne], URL : <https://patrimoine.regioncentre.fr/gertrude-diffusion/dossier/les-amenagements-portuaires-de-la-loire-commune-d-amboise-indre-et-loire/dc1dc161-ffe9-49a1-874e-ddeb16c49acc> [lien valide au 18 janvier 2018].

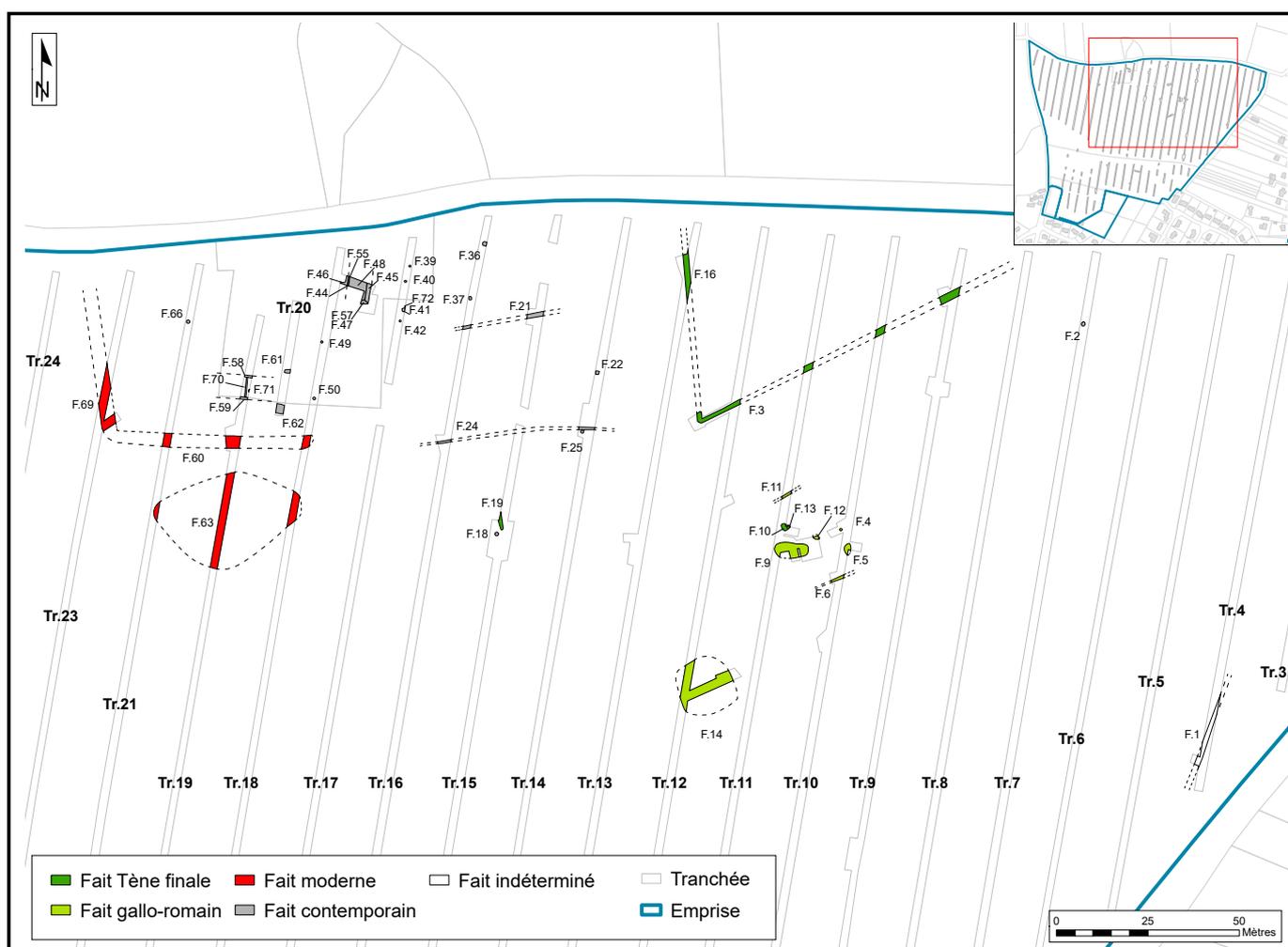
Zadora-Rio 2014 : ZADORA-RIO É. (dir.), Atlas Archéologique de Touraine, 53^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours. <http://a2t.univ-tours.fr/>

Le diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet d'aménagement du lotissement de la Pasqueraie à Ballan-Miré, a révélé des vestiges peu denses, surtout localisés dans le tiers nord de l'emprise, datant de plusieurs ères chronologiques. En tout, 50 faits ont été individualisés. Outre la redécouverte d'une ferme connue sur le cadastre napoléonien, nous avons pu mettre en évidence l'angle sud-ouest d'un enclos fossoyé daté de la Tène finale. À l'exception de ces deux fossés aucune autre structure de cette période n'a pu être mise à jour. Néanmoins, la parcelle présentant un talweg naturel, nous avons décelé dans les colluvionnements piégés dans la partie basse de la parcelle des tessons de céramiques érodées datant de la Protohistoire. De plus, un groupe de six fosses indéterminées de tailles très variables et allant jusqu'à 15 m de diamètre pourraient dater de l'Antiquité, si l'on se réfère à la découverte dans

le comblement de l'une d'elles, d'un fond de coupe en sigillée (Type Drag. 37, 60 à 150 ap. J.-C.). Le restant des faits archéologiques sont des fosses indéterminées, toutes réparties à proximité de la ferme contemporaine. Des fossés non datés ont été observés aux alentours de la ferme et d'autres plus au sud.

Le sous-sol très argileux est peu propice à l'évacuation des précipitations malgré la présence d'un talweg partiellement rebouché qui conduit à un ruisseau. Cette qualité hydromorphique de la plus grande partie de la surface observée semble ancienne (postérieure à la Tène finale) et n'a pas permis l'implantation durable et étendue d'occupation humaine avant le début du XIX^e s.

Vincent Hirn



Ballan-Miré (Indre-et-Loire) la Pasqueraie : plan phasé du diagnostic (Vincent Hirn, CD37).

Dans les 33 498 m² d'emprise du diagnostic archéologique neuf tranchées et leurs fenêtres complémentaires ont été réalisées. Elles ont permis de localiser, dans la partie sud-ouest de l'emprise, un site La Tène finale et un site bas Moyen Âge/époque moderne. L'occupation mé-

diévale recoupe en partie le site protohistorique. D'autres structures contemporaines ou non datées sont présentes de façon sporadique sur toute l'emprise du diagnostic. Environ 20 % de la surface de l'emprise du diagnostic archéologique est occupé par le site de La Tène finale et

représente presque 50 % des structures découvertes. Ce site est constitué par un enclos fossoyé d'une superficie de 5917 m². À l'intérieur, des bâtiments ont été identifiés ainsi qu'une probable zone artisanale matérialisée par des rejets de réduction de métallurgie repérée au nord-ouest dans le comblement du fossé d'enclos.

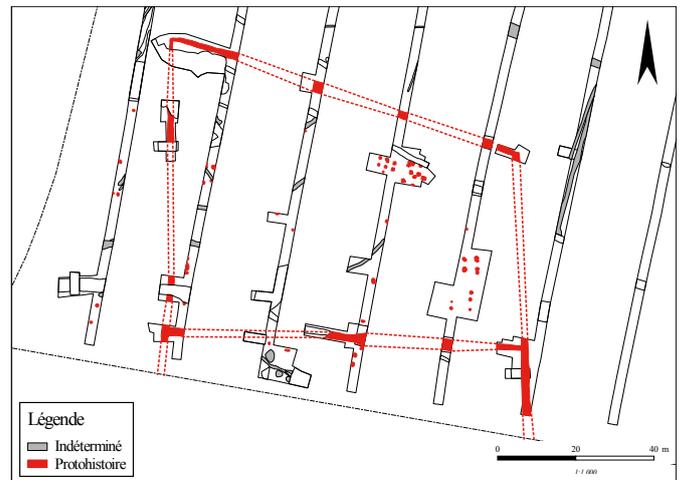
La datation de cet ensemble repose sur peu de vestiges mobiliers et une datation ¹⁴C. L'étude céramique propose une fourchette chronologique comprise entre 200-40/30 av. J.-C. La datation ¹⁴C confirme la chronologie en donnant un résultat calibré fiable à 95 % de 165 av. J.-C. à 20 ap. J.-C.

L'occupation La Tène finale est donc relativement brève et rien ne vient perturber le site avant le bas Moyen-Âge. De plus, l'ensemble des structures archéologiques percent un substrat très ancien faiblement affecté par des phénomènes érosifs. La conservation des vestiges est considérée comme globalement bonne.

Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire) 8 route de Rouziers : plan du site de La Tène finale (S. Bartholome, Inrap).

Le diagnostic archéologique de Beaumont-la-Ronce a permis la découverte d'un habitat rural enclos de La Tène finale avec une occupation dense et réduite dans le temps.

Sandrine Bartholome



Âge du Fer

CHAMBRAY-LES-TOURS ZAC Vrillonerie Sud, la Baraudière

Gallo-romain

La fouille réalisée au lieu-dit La Baraudière sur la commune de Chambray-les-Tours pour le compte de la Société d'équipement de Touraine a permis de découvrir les vestiges d'une occupation rurale de la fin de La Tène et du début de l'époque romaine.

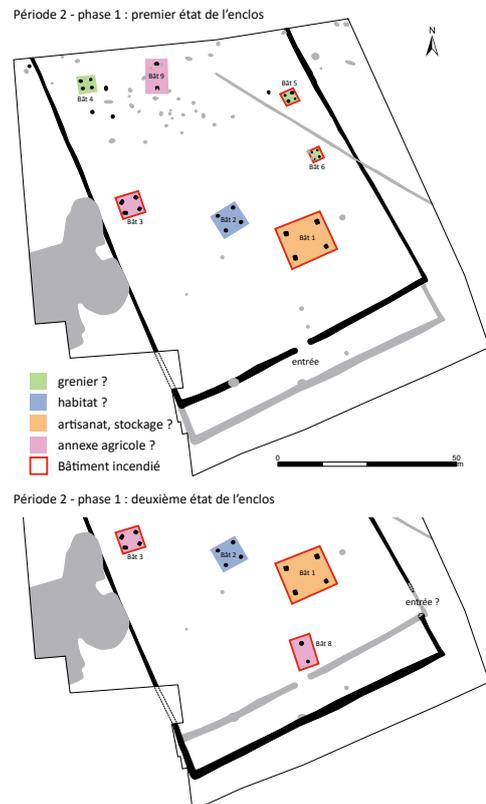
L'occupation laténienne se présente sous la forme d'un enclos rectangulaire dont le grand côté est orienté sur un axe nord-ouest / sud-est. L'enclos initial mesure au minimum 120 m par 80 mètres. Son extrémité nord n'a pu être perçue, car elle se situe en dehors de l'emprise prescrite. On accédait à l'intérieur par le sud : le fossé marquant le petit côté est interrompu sur 4 mètres. Ce premier enclos est agrandi d'une dizaine de mètres vers le sud. Aucune interruption du fossé ni aucun aménagement spécifique n'a été clairement repéré. En revanche un léger décalage est visible entre l'axe du fossé initial et de celui de l'extension sur le côté Est. Il pourrait correspondre à l'aménagement d'une entrée en chicane qui reste hypothétique dans la mesure où deux sondages réalisés à l'emplacement des fossés au moment du diagnostic ont empêché de saisir clairement les modalités d'aménagement dans ce secteur. Une autre possibilité est que l'accès se fasse au nord sur le côté de l'enclos situé en dehors de l'emprise fouillée.

Les vestiges de huit bâtiments sur poteaux ont été découverts à l'intérieur de l'enclos. Six sont construits sur une armature de 4 poteaux, deux sur une armature centrale de deux poteaux. Cinq bâtiments semblent détruits par un incendie.

L'ensemble a livré une quantité de mobilier réduite témoignant d'une occupation assez courte. On signalera toutefois la découverte de trois objets en fer : une serpe à croc, un soc d'araire et une grande barre de fer de section carrée (demi-produit ?).

Au début du 1^{er} s. ap. J.-C., après comblement partiel des fossés de l'enclos, le site continue d'être occupé. Les vestiges de constructions sur poteaux ont été découverts au centre de l'enclos (un bâtiment et deux clôtures adjacentes).

Matthieu Gaultier



Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire) la Baraudière : aménagements et évolution de la topographie du sud de l'enclos au cours de la fin de La Tène (M. Gaultier, CD37).

L'intervention de diagnostic archéologique préventif effectuée sur les terrains du projet de création d'un éco quartier sur les terres de La Guignardière à Chambray-Lès-Tours (Indre-et-Loire). Elle a permis de sonder une emprise du projet de 2,3 ha.

Dans ce contexte, quelques indices archéologiques ont pu être caractérisés. Il s'agit, en premier lieu, d'un ensemble d'une douzaine d'artefacts lithiques en silex du Paléolithique moyen apparus dans le quart nord-ouest de l'emprise.

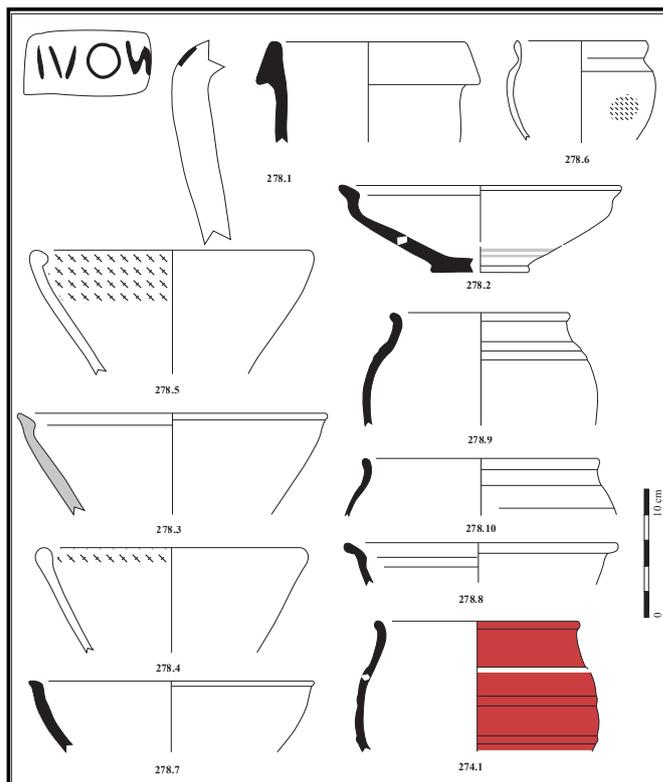
Une fosse de forme singulière « à profil en V-Y-W » a été décelée à la limite de l'emprise nord-orientale. Il s'agit d'une fosse de forme ovale de 2,50 m de long sur 1,70 m de large qui a livré de nombreux fragments osseux d'un chevreuil, ainsi qu'un petit ensemble de 24 tessons de céramique non tournée néolithiques et/ou protohistoriques.

Les époques protohistoriques sont représentées par des vestiges rares dans la moitié nord de l'emprise. Ces derniers ne révèlent aucune organisation spatiale pertinente et ne portent pas de critères taphonomiques ou/et chronologiques permettant de les associer. Ainsi, à une fosse de la période moyenne du Bronze final succèdent deux fosses et deux segments de fossés du premier âge du Fer (Hallstatt D2). Un bâtiment sur poteaux quadrangulaire d'une surface d'environ 7,50 m² dont la détermination chronologique reste limitée aux époques protohistoriques vient compléter cet ensemble. L'époque laténienne est représentée par un enclos quadrangulaire dont seuls deux côtés ont été décelés. La plus grande proportion de cet enclos est localisée en dehors de l'emprise. La variété des formes du mobilier céramique (des jattes tronconiques et des pots utilisés pour la cuisson) associée à la richesse (des formes fines plutôt destinées

au service ou à la préparation) définissent une composition domestique de l'ensemble.

Enfin, les périodes historiques sont illustrées par la présence d'un bâtiment sur poteaux d'époque médiévale (entre le X^e et XII^e s.), à l'extrémité sud-ouest du site, composé d'un ensemble de sept trous de poteaux implantés sur deux axes parallèles distants de 2 m.

Nasser Djemmali



Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire) La Guignardière : mobilier céramique de La Tène D2 (F. Di Napoli, Inrap).

Dans le cadre du projet de restauration de la Tour de l'horloge du château de Château-Renault, partiellement effondrée en 2014, un diagnostic archéologique a été l'occasion de réaliser une étude d'archéologie du bâti, en s'appuyant sur une analyse fine des techniques de construction et sur plusieurs datations par dendrochronologie. Cette tour méconnue constituait la porte d'entrée principale du château dont il reste un donjon circulaire du XII^e s., une chapelle du XII^e s. dans un logis restauré au XVII^e s., des communs du XVI^e s. et des écuries du XVIII^e s.

La tour de l'horloge correspond à une tour-porte flanquée de deux tourelles hémicylindriques sur son côté extérieur et munie de trois étages non logeables dont le dernier est

à pans de bois hourdés. Son passage d'entrée est composé d'un assommoir, d'une herse et de deux vantaux.

Le style architectural de ses parties anciennes et l'analyse radiocarbone de deux échantillons de bois ont permis de dater son premier état de construction de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Le rez-de-chaussée et les deux premiers étages datent de cette époque et ont été construits à partir de deux types d'appareil : moellons de silex et pierres de taille en calcaire. Ce dernier matériau, rare dans le secteur, a été réservé aux parties basses, plus exposées aux assauts, ainsi qu'aux chaînes d'angle pour un meilleur maintien. Le premier étage, peu défensif et servant de chambre de levage de la herse, était surtout un endroit de passage entre les courtines

nord et sud, édifiées chacune à une hauteur différente pour mieux s'adapter à la pente. Le deuxième étage, partiellement décoré et pourvu à l'origine d'une dizaine d'archères, de deux créneaux et de latrines, était entièrement dévolu à la défense et à la veille.

Vers 1360, La charpente originelle a été remplacée par un nouvel étage composé de pans de bois dressés au nu des parements antérieurs. Peut-être s'agissait-il de renforcer la défense par un système de créneaux et de monter la chambre de veille d'un étage.

Vers 1390, un petit hourd a été posé entre les deux tourelles, contre la façade du deuxième étage, pour renforcer la défense verticale de la porte. Sa construction a entraîné une reprise importante de la tourelle nord dont les ouvertures ont été refaites pour s'adapter à son emprise.

Vers 1435, le pan de bois sommital a été réaménagé et muni d'un hourd. Cet aménagement a sans doute été à l'origine d'un renforcement de la tourelle sud, ce qui a entraîné l'abandon de certaines archères originelles. C'est peut-être aussi à cette époque qu'une maison a été construite sur le côté sud de la tour pour y loger le gardien.

Les phases de construction postérieures ne correspondent plus à des améliorations de la défense. Il s'agit pour l'essentiel de travaux de réfection ou de quelques réaménagements internes. On notera par exemple la création, au XVIII^e s., d'une cheminée à four à pain dans la cave de la maison du gardien, et au XIX^e s. la transformation de cette cave en cachot.

Samuel Riou

Âge du Fer
Moyen Âge

CHINON rue du Puy-des-Bancs

Gallo-romain

Le diagnostic, réalisé en mai 2016, préalablement au projet d'aménagement Cœur de Ville, aura permis de renseigner plusieurs espaces du centre-ville de Chinon de manière inédite.

Au nord (secteur 1), c'est une occupation du Moyen Âge débutant aux alentours du XI^e s. qui marquent les découvertes. Le coteau est aménagé sous forme de terrasses selon un axe est-ouest, peut-être déjà le long d'une voie existante, actuelle rue du Puy-des-Bancs. L'occupation, de type domestique, perdure durant les XIII^e, XIV^e et XV^e s. avec la construction de bâtiments maçonnés. Enfin, les vestiges les plus récents correspondent à des habitations démolies lors d'un affaissement de terrain en 1921. Certaines sont identifiables sur le cadastre de 1837.

Au sud (secteur 2 et 3), à proximité immédiate de l'actuel parking de la Brèche, le diagnostic aura permis d'offrir les témoins les plus anciens de l'urbanisation de la ville de

Chinon, avec une stratigraphie complète atteignant 3,8 m d'épaisseur au maximum. La fourchette chronologique des occupations s'étend de la fin de la Tène finale (-15 à 40 ap. J.-C.) à la fin du Moyen Âge (XV^e s.).

Ce diagnostic réalisé en trois endroits distincts de la ville de Chinon a été l'occasion de mettre au jour une densité et une variété de vestiges extrêmement riches.

Alors qu'au nord, on identifie les premières formes d'habitation du secteur le long d'une voie probablement existante dès le XI^e s., au sud, l'opération permet la découverte des occupations les plus anciennes encore jamais mises au jour dans le centre-ville de Chinon. Elles présentent un exemple rare d'une forme d'urbanisation dès la fin de La Tène finale qui donne à s'interroger sur le statut de la ville à son origine : oppidum ou agglomération portuaire située près de la confluence Loire/Vienne.

Marie-Denis Dalayeun

Gallo-romain

CROUZILLES L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon

Dans le cadre du Projet Collectif de Recherches sur l'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles (Indre-et-Loire), plusieurs travaux ont été menés en 2016. Sur le terrain, la campagne de sondages, débutée en 2015, le long de l'escarpement de La Vienne, s'est poursuivie. Vingt-trois sondages ont été réalisés, livrant des informations sur l'évolution du profil de l'escarpement depuis l'Antiquité ; l'implantation et la conservation des voies ; les types de production céramique ; d'autres données plus ponctuelles. L'étude des archives, débutée en 2014, a été finalisée, livrant des données sur la topographie du bourg ; les aménagements de la Vienne ;

l'occupation de l'espace rural, et les axes de circulation anciens. Enfin, le Système d'Information Géographique a été construit et renseigné à partir des données de terrain anciennes ou récentes, des clichés des prospecteurs aériens et des photographies de l'IGN qui ont toutes été consultées. Ce travail a permis de réactualiser le plan de l'agglomération, notamment pour l'Antiquité. Il constituera également le socle pour une publication synthétique des données du site en 2018.

Philippe Salé



Crouzilles (Indre-et-Loire) Mougon : plan des vestiges connus en 2016 (P. Salé, Inrap).

Gallo-romain

CROUZILLES Mougon, le long de la Vienne

Dans le cadre du Projet Collectif de Recherches sur l'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles (Indre-et-Loire), la campagne de sondages débutée en 2015, le long de l'escarpement de La Vienne a été menée en juin et juillet 2016. En haut de l'escarpement, quinze sondages manuels sont répartis sur une bande de 283 m de long, soit un tous les 20 m environ (ZP 17 à 28, 30 à 33 et 66). En fond de vallée, huit sondages ont été réalisés. Ils ont permis de nuancer l'hypothèse ancienne d'une érosion massive de l'escarpement de-

puis l'Antiquité. L'observation et la fouille de plusieurs tronçons de voirie, dont un inconnu, permet de montrer leur stratigraphie complexe et de préciser l'organisation parcellaire du site. Un sondage se distingue par la présence de murs, dont la fonction demeure inconnue, et d'un puits qui a livré un mobilier varié et abondant. Enfin un important volume de céramique a été collecté et sera étudié en 2017.

Philippe Salé

Âge du Fer
Moyen Âge

ESVRES EVENA évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique

Gallo-romain

« Evena, évaluation d'une agglomération d'origine protohistorique » est un programme de recherche du Laboratoire archéologie et Territoire du l'UMR 7324 Citeres et de l'Inrap soutenu par le Ministère de la Culture (service régional de l'Archéologie de la DRAC Centre-Val de Loire) et la région Centre-Val de Loire. Il a pour objectif

l'étude du village d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) et de son territoire rural dans la longue durée.

Le programme de recherche a montré que village d'Esvres se structure autour de son église et de son château, aménagés au milieu du Moyen Âge et d'un réseau

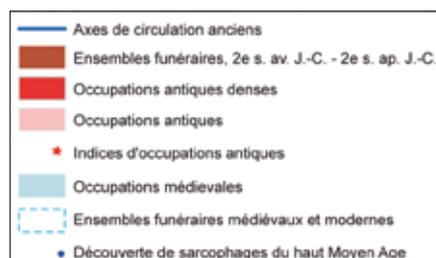
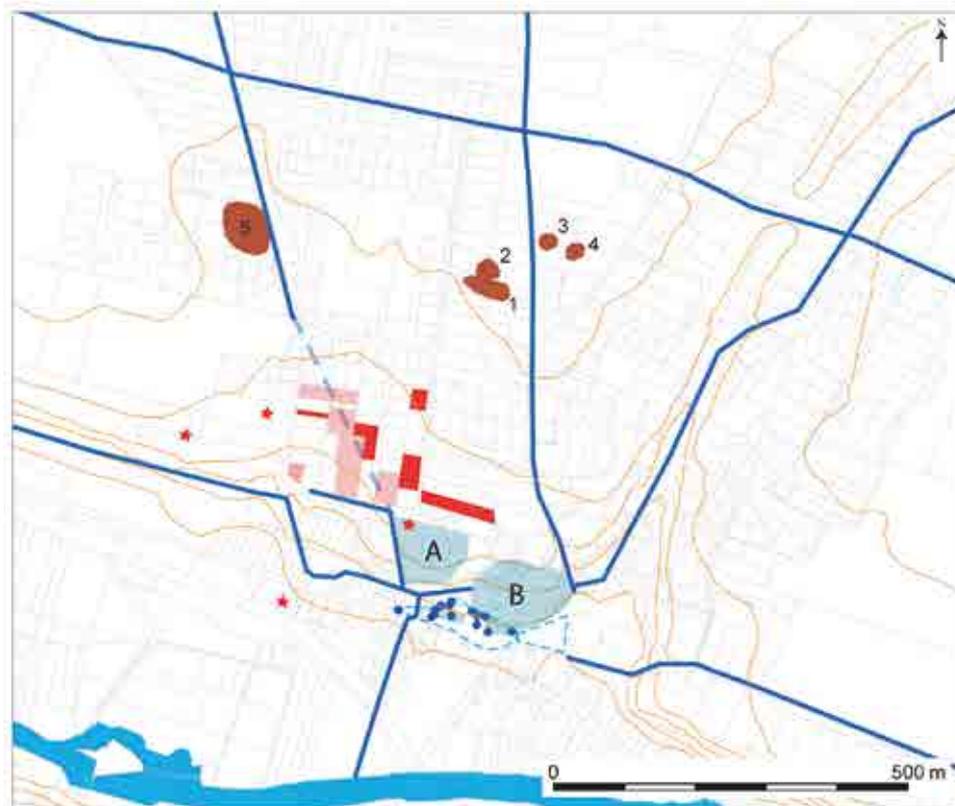
viaire spécifique. Ce dernier n'est pas daté mais constitue un objet complexe, construit en plusieurs étapes sans doute depuis l'Antiquité. Il est désormais établi que le bâti actuel se développe sur un substrat de la fin du Moyen Âge ou de la période Moderne, attesté sur l'ensemble de l'espace du village historique.

L'étude a permis d'identifier le noyau de peuplement du village. Il s'agit d'une nécropole du VI^e s. qui s'étend sur au moins 2500 m², localisée en limite du lit majeur de l'Indre. Elle constitue l'origine du cimetière paroissial, qui évolue sur place jusqu'à son transfert en 1840, mais sans doute aussi de l'habitat. La mention du *vicus Evena* par Grégoire du Tours au VI^e s. et de son église fondée au siècle précédent, se réfère certainement à cette occupation. Il est possible que le village d'Esvres constitue la continuité d'un habitat et d'une aire funéraire étudiée dans le cadre du programme, situés sur le rebord du plateau nord, attestés du II^e s. av. J.-C. au II^e s. ap. J.-C. Les modalités du transfert des occupations ne sont pas connues.

Les résultats du programme ont permis de définir de nouvelles problématiques portant sur l'archéologie du village en Val de Loire (Chimier et al. 2014 ; Joly et al. 2014 ; Dubois, Chimier 2016).

Les travaux sur le territoire rural montre un espace occupé et exploité depuis la Préhistoire. Les modalités de peuplement sont différentes entre les plateaux sud et nord de l'Indre. Les occupations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer marquent le territoire, au moins sur le plateau nord. Les questionnements autour d'une recomposition de l'espace rural vers le II^e s. av. J.-C. restent en suspens. De nouveaux établissements ruraux se structurent à la période gauloise et perdurent pour la plupart au Haut-Empire.

Au Moyen Âge, on observe entre autre un regroupement du peuplement autour de plusieurs points particuliers, dont Esvres et certains hameaux actuels. Parmi eux, Forges constitue un pôle qui présente une continuité d'occupation depuis le second âge du Fer jusqu'à nos jours, ce secteur a ainsi une trajectoire comparable à celui d'Esvres.



Esvres (Indre-et-Loire) : carte de synthèse des occupations du village d'Esvres.
 1. Nécropole de la Haute Cour, ensemble 1 ;
 2. Nécropole de la Haute Cour, ensemble 2 ;
 3. Nécropole de la Haute Cour, ensemble 3 ;
 4. Nécropole de la Haute Cour, ensemble 4 ;
 5. Nécropole de Vaugrignon.
 A. Ensemble castral ; B. « bourg ancien » (Inrap).

Chimier et al. 2014 : CHIMIER J.-P., DUBOIS J., FOUILLET N., POUYET T., « Esvres-sur-Indre, de la Protohistoire récente au début du Moyen Âge », in Zadora-Rio E. (éd.), *Atlas Archéologique de Touraine* [en ligne], Tours : Université de Tours, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 53, p. <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65>, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65> [lien valide au 10 février 2015].

Dubois, Chimier 2016 : DUBOIS J., CHIMIER J.-P., « Esvres », in Cribellier C., *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 106 notices archéologiques et synthèse, vol. 3*, Tours : Féracl, coll. « Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France », 63, pp. 274-276.

Joly et al. 2014 : JOLY S., CHIMIER J.-Ph., FOURNIER L., « L'archéologie dans le village. Quelques exemples récents d'opération préventive en Val de Loire », *Archéopages*, 40, pp. 78-91.

LANGAIS, La Roche-Cotard

Enjeux de la connaissance et de la datation d'un site moustérien à productions à caractère symbolique

À l'issue d'un séminaire tenu en avril 2015, l'équipe constituée a souhaité mettre en place un projet collectif de recherches afin de mettre en synergie toutes les études déjà réalisées sur le site pour une meilleure compréhension de sa genèse, de son histoire; pour tenter de dater l'occultation de l'entrée de la cavité principale, un autre objectif essentiel étant l'inventaire et les relevés des traces pariétales laissées tant par les animaux que par les occupants de la cavité.

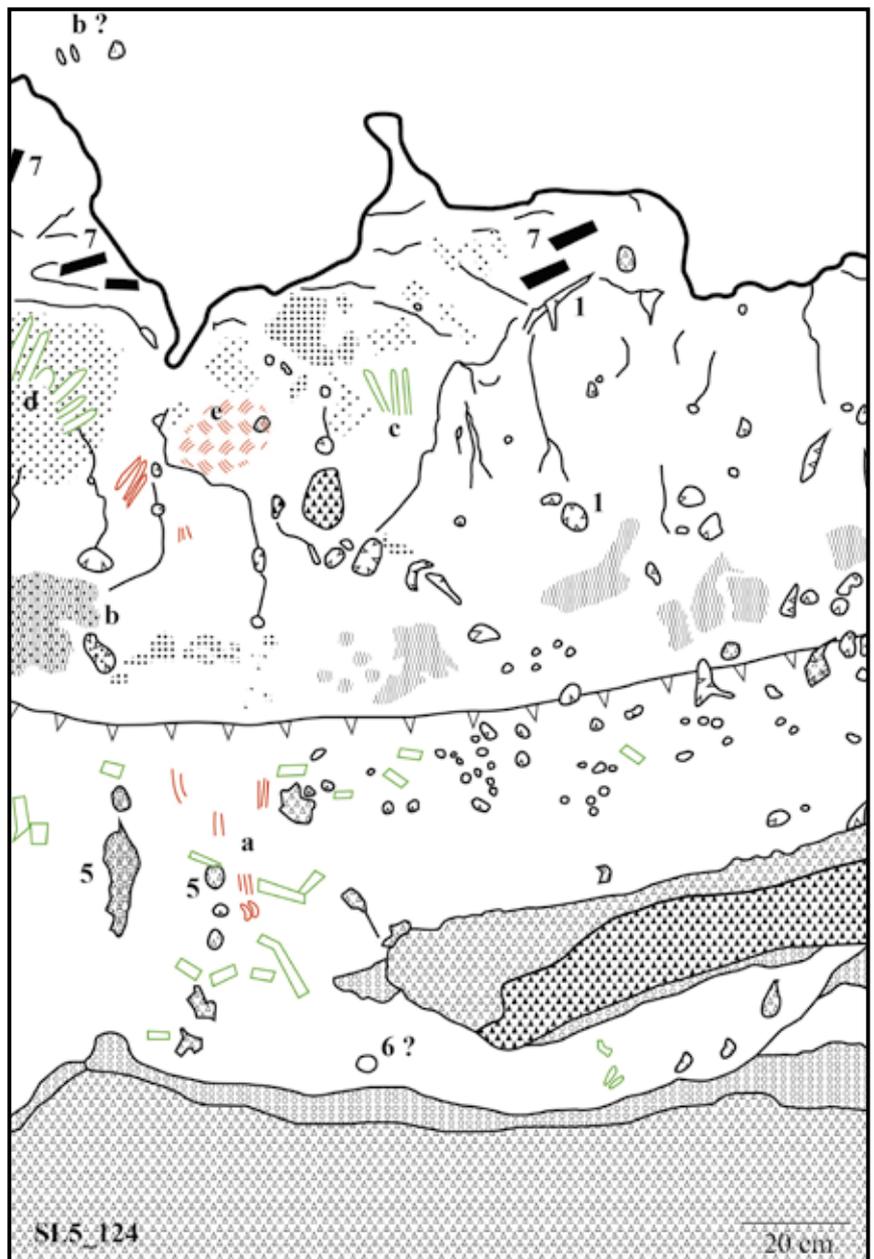
L'année 2016, année probatoire du projet collectif de recherches, a été le cadre de trois workshops, d'une campagne de terrain et de diverses autres actions de connaissance du site et de datations. Le premier workshop était consacré à la méthodologie du relevé des traces pariétales. Ces traces sont de trois sortes sur les parois de la cavité : des traces géologiques, des traces animales (griffures, polissage des parois), des traces anthropiques (tracés digitaux ou autres, traces d'ocre). Ce workshop a permis de préciser la méthode à mettre en œuvre au cours de la campagne de terrain qui suivait presque immédiatement cet atelier.

La campagne de terrain s'est déroulée en juillet avec un petit nombre de participants. L'objectif de cette première campagne de PCR était d'effectuer un inventaire aussi exhaustif que possible des trois catégories de traces pariétales de la cavité. Une couverture photographique complète des parois avait déjà été réalisée. Sur un transparent appliqué sur la photographie, chaque trace devait être figurée aussi précisément que possible tout en sachant que ce document ne constituait pas un relevé précis mais était seulement destiné à être un inventaire. Un ensemble de symboles était à utiliser d'un panneau à un autre en respectant un tableau fourni et afin de constituer un ensemble homogène pour tous les panneaux. Chaque opérateur avait également à mettre en fiche des traces considérées comme remarquables et des observations pouvaient être notées dans un carnet. Ce sont au total 194 photographies de paroi qui ont été faites, 80% de ces photographies ont été utilisées in situ pour inventorier les traces, les autres photographies étant redondantes. Parmi celles-ci, 85% de

ces relevés terrain ont été mis au propre sous Illustrator, les autres le seront en 2017.

Parallèlement à ce travail d'inventaire et de rédaction de fiches signalant des traces remarquables, des photographies de ces traces étaient réalisées avec géolocalisation.

Au cours de la campagne, une étudiante de l'Institut La-Salle de Beauvais (Violaine Delahaye) mettait en place le SIG du site.



Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard, grotte d'Achon : paroi de la salle du pilier, relevé des traces de SL5_124 (les traces géologiques sont en noir, les animales en rouge et les anthropiques en vert) (L. Cinçon).

Un deuxième workshop était consacré aux industries lithiques découvertes dans les quatre locus du site. Les discussions conduites par Thierry Aubry, responsable de l'étude du lithique du site, permettait un large échange de vues et une approche des relations avec les autres sites du sud-ouest du Bassin parisien, voire du nord de la France. Dans le cadre de ces discussions, on évoquait aussi le problème de l'absence de certaines dalles de chert à l'intérieur de la grotte ainsi que la nécessité de prendre en compte toutes les petites esquilles de silex qui ont été collectées par tamisage dans les différents locus du site.

Un troisième et dernier workshop avait pour objectif, pour les spécialistes des disciplines paléoenvironnementales, de mettre en parallèle les résultats de leurs recherches et de tenter des ébauches de conclusions concernant les reconstructions paléoclimatiques et paléoenvironnementales et de tenter d'établir des corrélations stratigraphiques entre les strates des quatre locus.

L'année 2016 a été le cadre de plusieurs missions importantes, essentielles pour le triple objectif du PCR : connaître l'histoire de ce site, appréhender les manifestations pariétales à caractère symbolique et enfin assurer la datation de l'occupation des différents locus :

- topographie du site et de la grotte d'Achon par les géomètres-topographes de Cavités 37, Philippe Brulé et Dimitri Ferey

- réalisation d'un scanner géoréférencé de la cavité et des quatre principaux panneaux de tracés par la société Alidads (Gilles Durbet)

- réalisation de photogrammétriques géoréférencées sur une partie des parois de la salle du pilier de La Roche-Cotard I par Yves Egels (ENSG)

- échantillonnage dans LRC I et LRC II pour des datations OSL des sédiments et des blocs qui entourent l'entrée de LRC I afin de dater l'occultation de l'entrée par les colluvions de versant. Cet échantillonnage a été effectué par Andrew Sean Murray de l'université de Aarhus et ses collaboratrices de l'Université technique du Danemark Kristina Jørkov Thomsen et Trine Holm Freiesleben ainsi que par Guillaume Guérin, chercheur à l'IRAMAT à Bordeaux.

- géomorphologie de la cavité réalisée par Hubert Camus, géomorphologue et karstologue, de la société Protée.

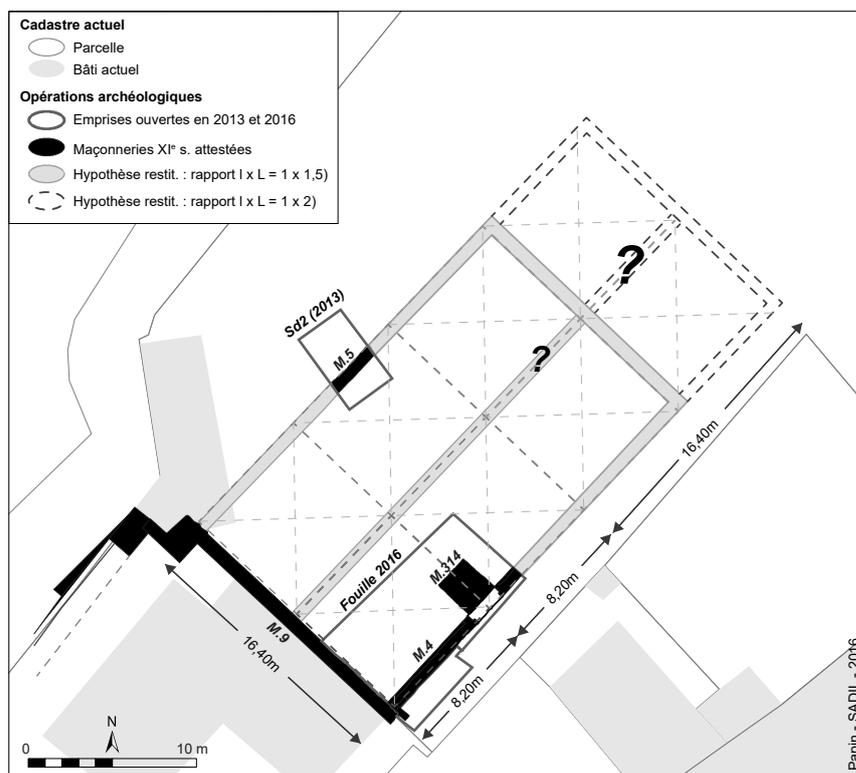
Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

LOCHES Forteresse, logis royaux

Une quatrième campagne de fouilles programmées a eu lieu en 2016 dans le parc des logis royaux du château de Loches. Elle consistait à poursuivre l'exploration d'un secteur déjà abordé en 2013 par deux sondages réduits. Le principal objectif était de mieux documenter les vestiges d'un bâtiment dont l'unique élément encore en élévation – un mur de 16 m de long sur 11 m de hauteur portant deux baies plein cintre – passait de longue date pour être le vestige d'une ancienne *aula* des comtes d'Anjou. La fouille des niveaux antérieurs à la construction de l'édifice constituait un second enjeu. La campagne a entraîné l'ouverture d'une surface de 74 m², placée à l'emplacement de l'un des angles du bâtiment palatial déjà parfaitement identifié lors d'un sondage de 2013.

Bien qu'abordés sur une très petite surface faute de temps (2 m²), les niveaux antérieurs à la construction de la grande salle ont été reconnus jusqu'au substrat. La poursuite d'un sondage profond débuté en 2013, a permis la mise au jour d'un « niveau organique » d'apparence



Loches (Indre-et-Loire) forteresse, logis royaux : restitution d'un bâtiment (P. Papin, CD37).

non stratifié de 30 cm d'épaisseur au contact avec le rocher, renfermant un abondant mobilier brassé allant du Néolithique moyen 1 (4600-4500 av. J.-C.) à la Protohistoire récente (silex taillés et poteries). La fraîcheur et la quantité du mobilier attestent sans conteste de l'existence d'occupations très anciennes sur l'éperon de Loches. Bien que la nature des niveaux rencontrés et leur reconnaissance sur une très faible surface ne permet pas d'en spécifier l'étendue et la fonction, ces occupations apparaissent néanmoins, au regard du large spectre chronologique du mobilier découvert, sinon continues du moins assez denses à certaines périodes. Les niveaux stratifiés des VIII^e - X^e s., repérés dès 2013, n'ont pas été fouillés sur une plus grande surface lors de la campagne 2016. La fouille dans son ensemble a été stoppée sur les niveaux de construction du bâtiment aulique du XI^e s.

Concernant ce dernier, la mise au jour d'indices permettant de restituer un édifice aux dimensions beaucoup plus importantes que toutes les hypothèses précédemment émises, est le principal fait de la campagne. L'emprise définie en 2016 a, en effet, entraîné la mise au jour ce qui semble désormais pouvoir être identifié comme le mur gouttereau ouest de l'édifice. Dégagée sur une longueur de 11 m, cette portion du mur est dotée d'une porte monumentale de 2,40 m de largeur. De nouvelles hypothèses, se basant sur une analyse des modules employés dans la construction et de la position de ce portail, tendent désormais vers la restitution d'un bâtiment pouvant atteindre 400 à 500 m² (16 m x 26 à 35 m). La découverte d'un escalier descendant d'un mètre de l'extérieur vers l'intérieur prouve l'existence d'un niveau 0 en partie excavé. La fouille des sols intérieurs, correspondant à des niveaux de terres battues, de dépotoirs, mais aussi de travaux, renvoie l'image d'un espace consacré au service et non à l'apparat. Divers indices permettent également d'envisager l'existence d'un mur de refend longitudinal partitionnant ce niveau 0. L'ensemble des données permettent ainsi de supposer que le bâtiment possédait un étage où se trouvait la salle noble. La découverte dans les niveaux d'occupation tardifs de l'édifice de très nombreux fragments d'enduits peints aux nuances de couleur variées (rouge, orange, jaune, vert, blanc, gris et noir) et de vitraux décorés, montrent qu'il était, à l'origine, richement orné.

L'ajout de trois contreforts et la reprise en sous-œuvre du parement intérieur du mur gouttereau indiquent que de lourds travaux de consolidation et de réfection ont eu lieu au cours du fonctionnement de l'édifice. L'expertise du mobilier archéologique démontre par ailleurs que l'ensemble de la séquence correspondant à l'occupation bâtiment s'accumule au maximum sur une période d'un siècle et demi. Ainsi, la production stratigraphique apparaît particulièrement importante à partir du milieu du XI^e s., traduisant une utilisation très fréquente des lieux. La séquence de restauration du mur gouttereau intervient probablement dès la fin du XI^e ou au début du XII^e s. L'abandon progressif (ou le changement d'affectation), est marqué par un net ralentissement et par la présence d'un mobilier archéologique beaucoup moins abondant,

suivi de l'arrêt total de dépôt de nouvelles couches archéologiques, qui intervient dès la fin du XII^e s. Ces éléments archéologiques établissant le déclin puis l'abandon des structures palatiales du château de Loches dès la seconde moitié du XII^e s., trouvent dans une certaine mesure des échos historiques. On sait en effet qu'à partir du règne d'Henri II Plantagenet s'opère un déplacement du centre du pouvoir en Touraine vers Chinon, où le roi y installe un centre administratif et son trésor. Loches ne sera plus visité qu'extrêmement ponctuellement par les Plantagenet qui n'y réunissent désormais plus la cour, ce qui pourrait expliquer l'abandon précoce de la grande salle de Loches.

Les conflits opposant Capétiens et Plantagenet aboutiront en 1205 à la sortie définitive de Loches de l'orbite angevine. Philippe Auguste donne alors la garde de la forteresse à l'un de ses proches, Dreux IV de Mello, dont les héritiers resteront maîtres jusqu'en 1249. À cette date, Louis IX rachète la forteresse et réintègre le château dans le domaine de la couronne. De très rares passages des rois sont connus par la suite, mais ce n'est qu'au XIV^e s., durant le règne de Jean II le Bon (1350-1364) et surtout sous l'apanage de Louis I^{er} d'Anjou (1370-1384), que la forteresse connaîtra un réel renouveau. C'est à ce dernier que l'on doit, en particulier, la construction de nouveaux logis et de la chapelle Saint-Louis, fouillée par lors des campagnes de fouilles de 2014 et 2015. Cet éclairage historique permet peut-être d'expliquer un autre fait archéologique, constaté dans l'ensemble du parc des logis royaux à l'issue des fouilles effectuées depuis 2013 : celui d'un hiatus stratigraphique total allant du début du XIII^e s. jusqu'à la fin du XIV^e s. Peut-on ainsi



Loches (Indre-et-Loire) forteresse, logis royaux : escalier en cours de fouille (P. Papin, CD37).

concevoir une désertion complète de l'ancien espace palatial, devenu inutile ? Est possible d'envisager qu'au cours de cette période, se soit opéré un certain « repli » vers les secteurs sud du quartier canonial et du donjon ? Toutefois, une mention tardive des « vieilles sales du roi » en 1438, semble indiquer que l'édifice aulique est encore debout. Il n'est arasé qu'à la fin du XV^e s., sans doute lors du réaménagement du parc et la construction en partie sur ses ruines du petit « logis du fou », contemporain de phases d'agrandissement des logis royaux par Charles VIII et Louis XII. De rares structures liées aux aménagements de jardins modernes et contemporains ont été par

la suite identifiés, mais l'emplacement ne connaîtra plus de bouleversement majeur.

La prochaine campagne de fouille en 2017 prévoit l'ouverture d'une nouvelle fenêtre vers le nord-ouest, qui permettra de vérifier une partie des hypothèses formulées en 2016. Des prospections géophysiques sont également prévues. Ces investigations devront permettre de compléter et d'affiner au mieux les données sur ce bâtiment de la grande salle du XI^e s.

Pierre Papin

Moyen Âge

LOCHES

Remparts de la cité royale

En amont d'une grande campagne de restauration des remparts de la forteresse de Loches, prévue à partir de septembre 2017, la Ville a souhaité intervenir sur une portion de muraille située sur le front nord-ouest du château, rue des fossés Saint-Ours, dans la continuité de celle déjà traitée en 2015. Trois grandes périodes de fortification ont pu être observées sur cette portion de rempart d'environ 90 m de long pour 15 m de hauteur.

La première période est caractérisée par les vestiges d'une enceinte juchée sur le bord de l'éperon et venue doubler, par l'extérieur, un rempart antérieur (présumé quelques mètres en retrait) pour former une braie. En même temps, de profonds fossés secs ont été creusés à son pied, protégés par une galerie de défense ménagée dans l'escarpe et munie d'archères. Cette galerie, repérée lors du diagnostic précédent, est contemporaine des tours de la Porte Royale, porte principale de la forteresse, ce qui permet de dater la construction de cette braie de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Au nord de la portion étudiée, la braie se raccrochait à une tour circulaire encore en partie visible derrière un gros contrefort plus récent, venu la remplacer.

Une partie de la muraille a été reconstruite, vraisemblablement vers 1370, au moment de la construction du grand logis et de la chapelle du Duc Louis 1^{er} d'Anjou qui se situent une cinquantaine de mètres plus au nord, à la pointe de l'éperon rocheux de la forteresse.

La troisième période de fortification est contemporaine d'un vaste programme de réaménagement de cette partie du site, mené de 1490 à 1500 par les rois Louis XII et Charles VIII. Après la construction d'une nouvelle aile au nord de l'ancien logis ducal, ce fut, du côté du rempart, l'aménagement d'une terrasse, dénommée le Fortin ; puis la construction d'un autre logis au sud, sans doute pour les courtisans, le Logis du Fou ; puis la construction d'une petite tour de guet au sud du Fortin, la Tour du fortin.

Aux XVI^e-XVII^e s., de plus petites réfections ont eu lieu : la réparation d'une brèche, peut-être réalisée après une attaque protestante de la fin du XVI^e s. ; puis la mise en place de deux contreforts contre le Fortin, après le démantèlement vers 1607 de la tour circulaire de l'enceinte du XIII^e s.

Dans le même temps, commence un mouvement de privatisation des fossés et de l'ancienne galerie de défense par les habitants des maisons situées en avant de la forteresse. De petites bâtisses furent mises en place contre le coteau et des caves furent creusées dans la galerie pour servir de remises, de greniers ou d'écuries.

Enfin, aux XIX^e-XX^e s., cette portion de rempart fût plusieurs fois restaurée, notamment entre 1929 et 1943 sous l'égide des Monuments Historiques.

Samuel Riou

Âge du Bronze
Époque moderne

MONTBAZON

La Bafauderie

Âge du Fer

La future réalisation du projet de lotissement Les Terrasses de la Bafauderie à Montbazon a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique, situé à quelques mètres au nord des lotissements Bel Air 1 et Bel Air 2 qui ont fait l'objet de diagnostics en 2013 (Salé et Millet 2013 a et b).

Quarante-six faits archéologiques et vingt deux isolations (mobiliers archéologique hors Fait) ont été enregistrés sur le terrain. Plusieurs occupations distinctes sont représentées. La première comprend un lot de 97 tessons de céramique protohistorique, concentré dans l'angle nord-ouest de l'emprise ; la deuxième concerne un ensemble de ves-

tiges modernes et contemporains répartis de manière très lâche sur l'ensemble du terrain sondé. Cette occupation se compose de douze fossés parcellaires (dont certains ont livrés de rares tessons), une haie qui traverse d'ouest en est la partie centrale de l'emprise ainsi que des fosses de plantations et des fosses d'extraction qui se situent dans la partie sud-est du diagnostic.

L'opération se situe sur le replat et le versant qui dominent l'Indre, sur sa rive gauche. Les observations réalisées sur le terrain corroborent la représentation de la carte géologique. Le substrat est très majoritairement constitué par le calcaire lacustre de Touraine (g1). Sur le replat situé au sud, les dépôts les plus superficiels, sous la terre végétale, sont en grande partie formés de fragments de meulière nombreux et souvent brisés, emballés dans une matrice argileuse grise à rougeâtre. Cette zone est nappée par des remblais caillouteux récents (extraction / décharge XX^e s.). Ce niveau peu épais recouvre une argile moins perturbée, directement issue de la dégradation du calcaire lacustre, dans laquelle les plaques de meulière sont de plus grandes dimensions. Sur le replat, comme sur le versant qui succède en direction du nord, les concentrations de meulière concassée trouvent probablement leur origine dans les phénomènes de cryoclastie et de brassage par cryoturbation caractéristiques des phases les plus froides du Pléistocène. Aucun niveau de sol contemporain de ces phénomènes n'a été découvert, la partie la plus superficielle de ces dépôts ayant été emportée par l'érosion.

La partie centrale du diagnostic laisse apparaître une brusque rupture de pente. Le talus est d'autant plus marqué qu'il est constitué d'apports massifs de remblais récents. Ce bourrelet, présente une structuration qui caractérise une limite parcellaire du type crête de labour ou plutôt, dans le cas présent, d'un rideau de haie. Les dépôts – par ailleurs très récents – régalez depuis le haut de la pente voient leur glissement bloqué par une haie en limite de parcelles. Il s'ensuit alors une accumulation formant un talus. A l'instar des observations réalisées lors de cette opération, on constate que des fossés ou un chemin sont fréquemment associés à ladite haie et qu'ils sont placés en aval de celle-ci.

Dans la zone la plus basse, au nord-ouest, les premiers termes d'une terrasse alluviale ancienne (moyen niveau, Fx-y) sont cartographiés. Sur le terrain, on constate la présence d'un sable limoneux grossier brun; les clastes siliceux sont dispersés dans la partie inférieure, qui ne dépasse pas 60 cm d'épaisseur, et sensiblement plus abondants dans la partie supérieure. Cet enrichissement

en fragments de meulières s'explique par la redistribution des clastes depuis le haut du versant, au gré des transferts colluviaux et des labours ; du matériel moderne (tuiles, ardoise) y est régulièrement retrouvé. Bien que le matériel sédimentaire de ce niveau soit issu d'un faciès alluvial caractéristique de la terrasse Fx-y, la présence de mobilier protohistorique, un petit lot céramique assez homogène, attribué à la sphère Néolithique final/Campiforme/Bronze, dispersé sur une tranche importante de son épaisseur (0,45 m) vient démentir un âge ancien et une position primaire. Le mauvais état de conservation du matériel ancien et la présence de clastes siliceux, qui témoignent d'une contribution colluviale, plaide en faveur du démantèlement d'un lambeau de terrasse sur lequel se serait établie une occupation protohistorique. Il est désormais impossible de préciser les modalités de cette implantation, sinon qu'elle se situait originellement un peu plus en amont sur le versant et qu'elle s'explique peut-être par la nature particulièrement sableuse du sol, due à la persistance de lambeaux de terrasse Fx-y.

Le diagnostic n'a pas révélé de traces d'établissement à proximité de la dépression. Seul un fragment de meule découvert avec le mobilier céramique pourrait indiquer, de façon très lacunaire, une activité domestique proche.

À l'échelle de l'emprise, l'érosion est très importante, les assises géologiques apparaissent rapidement sous le niveau de labour et aucun niveau de sol historique ou plus ancien n'est conservé. Sur la partie haute du versant, l'érosion a entraîné l'ablation de la totalité des dépôts antérieurs à l'époque moderne. Les dépôts conservés sur le tronçon médian de la pente en plus d'être peu épais sont très essentiellement constitués de matériel allochtone très récent (éléments de décharge du XX^e s. régalez sur le versant). C'est l'accumulation de ces remblais qui forment le talus. Son emplacement s'explique par l'existence d'une limite parcellaire en ce point.

Enfin, le site est mis en culture au moins de l'époque moderne jusqu'à nos jours comme le montrent les vestiges (fossés parcellaires et drainants) et le mobilier céramique découverts lors de l'opération.

Isabelle Pichon

Salé et Millet 2013a : SALE P., MILLET S., *Montbazou, Indre-et-Loire, lotissement Bel Air 1, rue des Lacs d'Amour, lieu-dit «La Fuie»* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

Salé et Millet 2013b : SALE P., MILLET S., *Montbazou, Indre-et-Loire, lotissement Bel Air 2, rue des Lacs d'Amour, lieu-dit «La Fuie»* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

Époque contemporaine

MONTLOUIS-SUR-LOIRE 19-21 rue du sénateur Belle

Localisé sur la commune de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique 19-21 rue du Sénateur Belle, sur l'éperon entre la Loire et le Cher, a permis de détecter une seule structure archéologique. Cette dernière est une fondation de mur. Datant du XVIII-XIX^e s,

la construction est vraisemblablement en relation avec plusieurs caves, présentes quelques mètres sous la surface actuelle.

Grégory Poitevin

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

La Vronnière

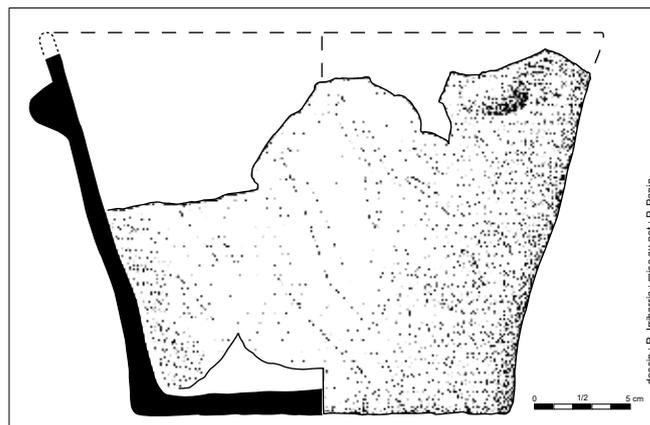
Le diagnostic archéologique de la première tranche de la ZAC Qualiparc, au lieu-dit La Vronnière à Montlouis-sur-Loire a entraîné la découverte de quatre faits archéologiques (deux fosses et deux fossés) appartenant à l'époque moderne ou contemporaine.

En revanche, un mobilier assez abondant appartenant au Néolithique récent a été découvert dans une tranchée à l'extrême sud-ouest de l'emprise. Mis au jour à la surface des sables alluvionnaires anciens, dans une zone particulièrement perturbée par des réseaux racinaires et des chablis, ce mobilier a été prélevé sous la forme d'« isolations ». Il comprend trois éclats de taille en silex, et surtout du mobilier céramique. Ce dernier type est représenté principalement par un individu : il s'agit d'un vase de forme tronconique à fond plat de grand diamètre, dont près de la moitié des tessons sont conservés (64 tessons pour plus de 2,7 kg de céramique). Les conditions d'intervention semblent ainsi indiquer l'existence d'une ou plusieurs structures en creux ayant protégées ce vase, mais dont les limites n'étaient pas perceptibles à la fouille.

La découverte, bien que mal caractérisée, présume ainsi de l'existence très probable d'un site, peut-être en par-

tie présent au sud-ouest de l'emprise, mais s'étendant probablement plus largement à l'ouest et au sud. À ce titre, une réflexion a été engagée sur l'existence et la possible localisation d'un site de hauteur du Néolithique moyen/récent sur cette partie de l'éperon de Montlouis-sur-Loire, dont la topographie apparaît propice à ce type d'installation.

Pierre Papin



Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) La Vronnière : céramique du Néolithique récent (R. Iribarria, Inrap, P. Papin, CD37).

MONTS

Les Girardières

Le projet d'une zone d'aménagement de logements et commerces, phase 1 tranche 2 concernait des terres exploitées à l'exception de trois zones inaccessibles à la végétation trop dense. Le contexte archéologique des parcelles voisines, bien documenté, présentait des découvertes de l'Antiquité et du haut Moyen Âge reconnues en 2001 et 2013. Il s'agissait d'une *villa* antique réoccupée au haut Moyen Âge par quelques sépultures mais également par un chemin menant à un habitat groupé et un atelier de potier des IX^e-X^e s.

Les découvertes effectuées lors du diagnostic de la phase 2 se trouvent dans la continuité de ces précédentes découvertes ; essentiellement dans celle de l'occupation alto-médiévale. 45 faits archéologiques témoignent de plusieurs occupations périphériques d'un ou de plusieurs habitats. Les deux concentrations de fosses et/ou silos reconnues au nord et au sud regroupent un peu moins de la moitié des faits.

De grandes zones d'extractions du calcaire et de marne calcaire ont été rencontrées à neuf reprises sur l'emprise du diagnostic. Elles peuvent être en lien avec l'activité potière identifiée lors de la première phase du diagnostic (Aunay 2013) mais également avec les activités agricoles

(amendement) ou de construction. L'une de ces fosses est réoccupée de façon opportuniste sous la forme d'un four domestique creusé à même le calcaire. Il est possible que ce four soit en lien avec les occupations situées 150 m au nord.

Le reste des découvertes est indéterminé ou concerne des traces très ténues d'occupation de l'Antiquité (une seule grande fosse isolée) ou bien plus récente de l'époque moderne et/ou contemporaine, deux ou trois fossés.

La totalité des découvertes effectuées lors de ce diagnostic fait donc état d'un territoire occupé de manière relâchée au haut Moyen Âge et qui évoque une occupation plus dense à proximité, au niveau du bourg actuel dont l'existence pourrait remonter aux IX^e-X^e s.

Vincent Hirn

Aunay et al. 2013 : AUNAY C., JESSET S., MAROT E., VANHOVE C., POITEVIN G. et GARDÈRE P., *Monts (37). Projet d'aménagement d'une zone de logements et commerces « Les Girardières »*, Phase 1, Tranche 1 : N° site : 37.159.034 O.P. rapport de diagnostic archéologique réalisé du 11 mars au 12 avril 2013, correspondant à la prescription n° 13/0002 du 9 janvier 2013, Tours, Conseil Général d'Indre et Loire.

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Parçay-sur-Vienne au lieu-dit Pièce de Prézault a mis en évidence trois occupations anthropiques très peu denses.

La première attribuable au Néolithique ancien/moyen est constituée de deux structures de combustion à radier de pierres. Ce type de structure est bien connu sur les sites néolithiques des vallées de la Creuse et de la Vienne, comme par exemple sur le site du Barrage à Ports situé à 12 km du site de Parçay.

La deuxième occupation très lâche et sans doute issu du démantèlement de niveaux anciens ou de structures en creux par les crues de la Vienne et les travaux agricoles. Il s'agit d'éléments céramiques découvert en fond de tranchée et prélevés en Isos de 10 à 15 m². Le mobilier, mélangé, est attribuable aussi bien au Néolithique qu'à la Protohistoire. Des éléments de même nature avaient déjà été mis en évidence lors du diagnostic de 2011 (Pailleur 2011)

Pour la période antique, une concentration de structures en creux a été mise au jour dans la tranchée 25. Il s'agit d'un enclos fossoyé quadrangulaire de 8 à 9 m de côté, présentant dans son angle sud-est une fosse cendreuse de 4,5 m² contenant des ossements brûlés, ainsi qu'une fosse plus petite contenant des fragments d'amphores, de plus petits vases à liquide, de « gouttes » de métal en alliage cuivreux, de trois fragments de verre d'importation, de clous de construction en fer, ainsi que de fragment d'os fortement brûlés. La présence de tous ces éléments (la céramique ayant été brisée avant d'être brûlée), ainsi qu'un dépôt d'ossements d'animaux en vase, plaident en faveur d'un dépôt de produit de crémation ainsi que d'un repas funéraire ou commémoratif. L'absence de restes humains déterminables dans l'assemblage est problématique, mais nous n'en sommes qu'au stade du diagnostic et seule une toute petite surface de l'enclos a été sondée.

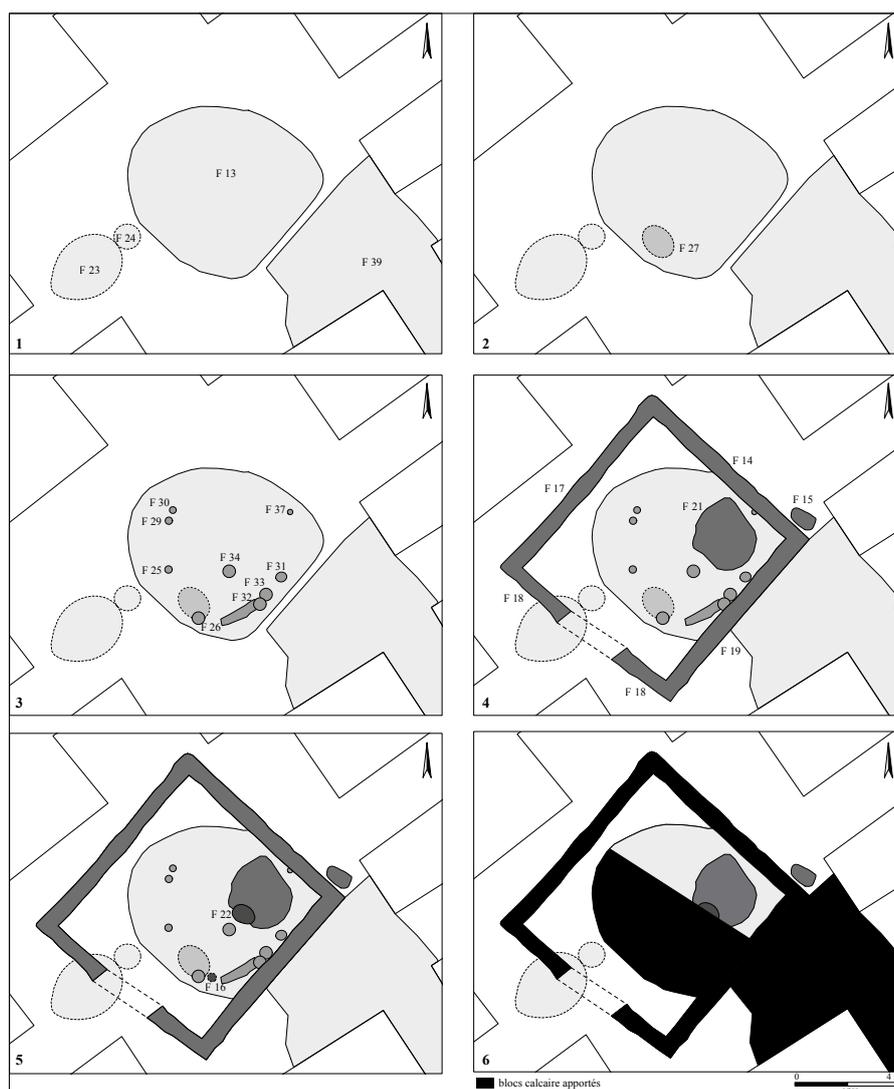
À l'extérieur de l'enclos, dans l'angle sud-est, une petite fosse quadrangulaire, contenait, dans la moitié fouillée des clous en fer aux deux angles mis au jour,

laissant deviner la présence d'un contenant en bois de type coffre, mais aucun autre mobilier archéologique.

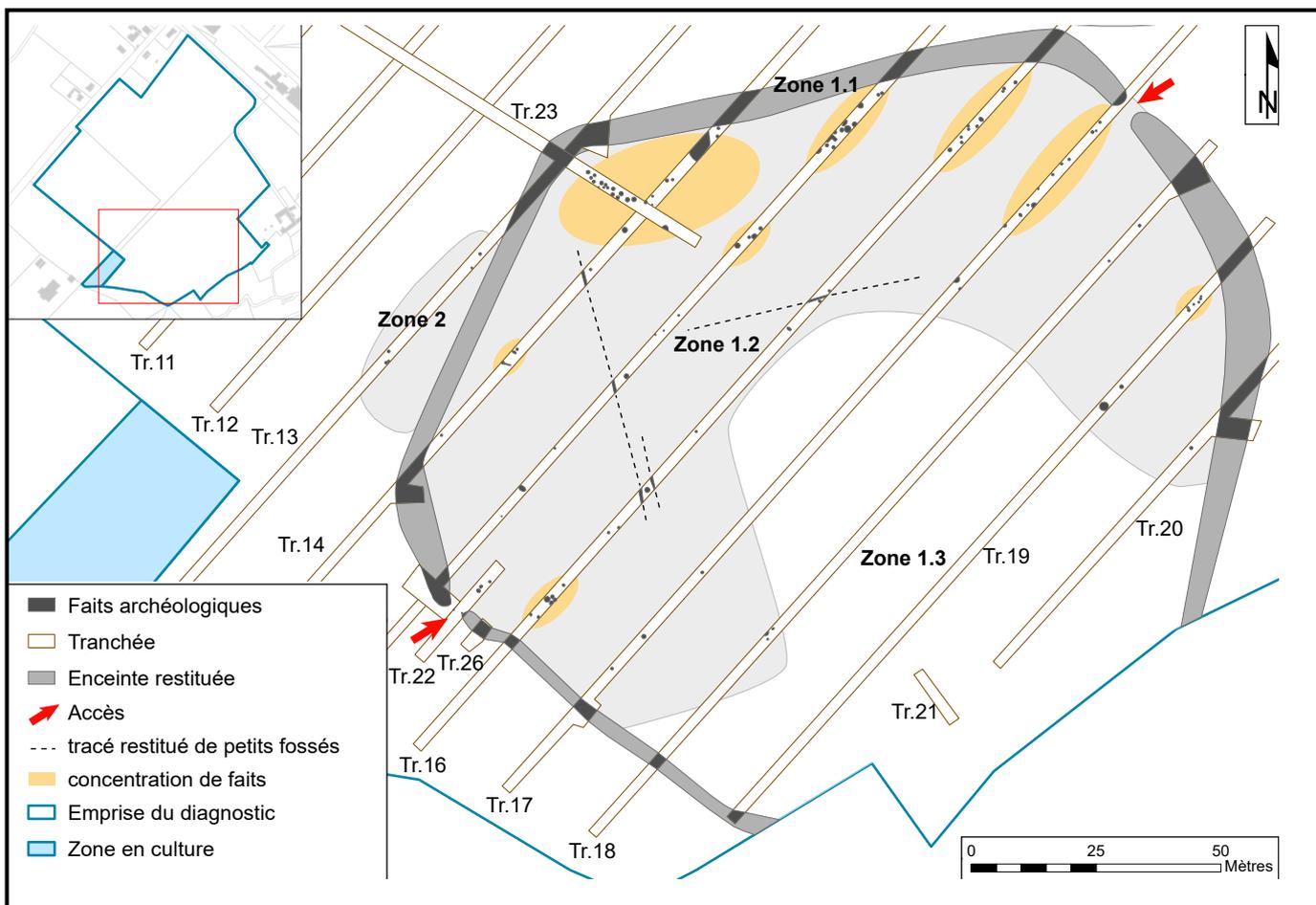
Des structures en creux antérieures à l'enclos ont été décelées dans les coupes des fossés. Il s'agit d'une grande fosse orbiculaire, ainsi que d'un probable enclos circulaire sur poteau englobant une surface de 21 m². Cet ensemble n'est pas daté et aucun élément du mobilier céramique ne sort de la fourchette chronologique 20 av.-20 ap. J.-C. Il est donc probable que l'ensemble ne soit que de très peu antérieur à l'enclos. D'autres fosses ont été discernées en dehors de l'emprise de l'enclos, mais leur fonction et datation ne sont pas connues.

Céline Landreau

Pailleur 2011 : PAILLEUR Y. (dir.), *L'occupation des terrasses alluviales de la Vienne, Parçay-sur-Vienne, Indre-et-Loire, La Pièce de Prézault, La Varenne*, rapport de diagnostic, Inrap.



Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) La Pièce de Prézault : hypothèse des différentes étapes de la zone de l'enclos (C. Landreau, Inrap)



Reignac-sur-Indre (Indre-et-Loire) le Grand Rochette : plan de l'intérieur de l'enceinte du Néolithique (Vincent Hirn, CD37).

Le diagnostic archéologique préalable à l'aménagement de la Zone d'Activité Communautaire de Grand Rochette à Reignac-sur-Indre portait sur une surface de 126 391 m², située au bord d'une combe abrupte dont le ruisseau se jette dans l'Indre à 1500 m au nord-est. 174 indices archéologiques (quatorze isolats et 160 faits) ont été mis au jour ; une très forte concentration se distingue au sud de l'emprise. L'occupation principale remonte au Néolithique moyen et récent. Le site est réoccupé à l'âge du Bronze. Quelques indices témoignent d'une fréquentation de ce secteur à l'époque romaine.

L'occupation du Néolithique se structure à l'intérieur et autour d'une vaste enceinte fossoyée couvrant environ 2 hectares. Deux interruptions dans son tracé signalent, au moins, deux accès. À l'intérieur, la densité des vestiges découverts est plus importante au sein d'une couronne d'une quarantaine de mètres de largeur depuis le fossé, la partie centrale ayant livré pas ou peu de structures. Des petits fossés perpendiculaires semblent structurer l'espace interne. Au sud-est, l'enceinte est adossée à une combe naturelle formée par le ruisseau de Rochette. Le site domine un espace délimité par l'Indre au nord-est, le ruisseau de Rochette au sud-est et celui de l'Échandon au nord-ouest, tous deux affluents de l'Indre.

Formant un arc de cercle distant de 80 à 150 mètres au nord-ouest du fossé d'enclos, les vestiges très arasés d'un ancien talus ont été détectés, il apparaît sur le terrain sous la forme d'un microrelief conservé sur une hauteur de 30 à 50 cm selon les endroits. Le matériel recueilli dans les unités stratigraphiques de ce talus est contemporain de celui découvert au niveau de l'enceinte.

Le site est réoccupé à l'âge du Bronze final ; du matériel de cette période a été retrouvé dans quelques creusements situés dans l'emprise de l'enclos et juste au nord de celui-ci. Le fossé néolithique semble être encore partiellement visible et utilisé à l'âge du Bronze puisqu'une partie du matériel céramique découvert en provient.

Enfin, les vestiges attribuables à l'Antiquité sont en très petit nombre : un petit bâtiment en construction légère sur solin de pierres dont nous avons retrouvé une assise très peu enfouie sous la surface du sol et quelques fosses dispersées. Il présente un plan rectangulaire avec un mur de refend. Les solins devaient servir de support à des parois en matériaux périssables. La construction est datée par un unique tesson de la période romaine.

Vincent Hirn

SAINT-CYR-SUR-LOIRE 1 Boulevard Alfred-Nobel

Le diagnostic archéologique réalisé au 1, boulevard Alfred-Nobel à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) a permis d'explorer des parcelles en friche préalablement au projet d'extension de la clinique de l'Alliance. Treize tranchées couvrant 3 407 m² ont été réalisées.

Ce sont 485 pièces lithiques datant du Paléolithique moyen collectées sur une aire d'environ 5 000 m² qui figurent la première occupation anthropique mise en évidence au cours de cette opération. Il s'agit du premier site de cette période mis au jour sur le plateau situé au nord de Tours.

La seconde période du haut Moyen Âge se situe en deux secteurs distincts. Côté occidental, des carrières de cal-

caire ont été installées le long d'un chemin daté du IX^e s. Ce dernier pourrait mener au domaine de la villa Magniacus, établissement cité dans les textes carolingiens, mais non encore localisé avec exactitude. Côté oriental, des indices fugaces d'une occupation du VIII^e-IX^e s. ont été mis au jour.

C'est enfin une implantation humaine de petite envergure des XII^e-XIII^e s., circonscrite et organisée par un ensemble de fossés enserrant une vaste fosse qui a été révélée.

François Cherdo

SAINT-CYR-SUR-LOIRE La Gruette

Notice non reçue

SAINT-CYR-SUR-LOIRE Pont de la Motte

Les opérations archéologiques au Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire, se sont étirées sur une durée de près de deux ans, de juillet 2016 à février 2018, selon l'avancement des travaux de l'aménagement. Les interventions ont concerné trois secteurs différents. La première concerne un décaissement de près de 7 m de profondeur pour la construction du poste de refoulement (PR 1 sondage 1). Elle a permis de relever la coupe stratigraphique qui révèle notamment l'épaisseur des remblais modernes et contemporains. Deux murs sont également attribués à ces périodes. Plus au sud, d'autres vestiges modernes et contemporains ont été mis au jour lors du creusement d'un sondage archéologique (sondage 2). Pour des raisons de sécurité, il a été interrompu à une

profondeur de 3 m, au niveau de couches de remblais datées du XVII^e s. Enfin, en bord de Loire, un deuxième puits de 12 m² a été creusé (PR3, sondage 3). Il a permis la découverte d'un aménagement de berges daté du milieu du XIX^e s. et composé d'un enrochement et de pieux. Les opérations de terrain n'ont donc livré que des informations concernant les dépôts alluviaux et surtout les occupations modernes et contemporaines. Cependant, la rédaction du rapport a été l'occasion de reprendre la documentation ancienne afin de retracer les grandes évolutions de ce secteur situé à la confluence de la Choisille et de la Loire.

Philippe Salé

SAINT-ÉPAIN aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine A10

La fouille réalisée sur l'aire d'autoroute de Sainte-Maure-de-Touraine de l'autoroute A10 en Indre-et-Loire, a mis au jour les vestiges d'un habitat rural du Moyen Âge, ayant fonctionné entre la fin du X^e s. et le tout début du XIII^e s. Du mobilier redéposé de la période gallo-romaine suggère que le site est fréquenté dès cette époque sans qu'aucun vestige ne puisse lui être rattaché avec certitude. Au total, on comptabilise 79 faits archéologiques dont l'identification fonctionnelle est répartie en 37 trous de poteau, 17 fosses, 12 tronçons de fossé, 6 silos, zone dépressive ayant pu servir d'extraction de matériaux puis de mare.

Le site comporte trois espaces aux occupations clairement distinctes. Le centre du site est un espace où les

activités humaines n'ont pas ou très peu laissé de traces au sol. On pense à une parcelle pour la culture potagère ou le pacage de petits animaux. De part et d'autre, se concentrent les principales activités : à l'ouest le bâtiment d'habitation et ses annexes, à l'est les activités agricoles et domestiques.

À l'ouest, la disposition des trous de poteau dénote la présence successive de plusieurs ensembles bâtis. Ainsi, se superposent un « petit » bâtiment à quatre poteaux corniers et deux faitiers d'une superficie maximale de 16,8 m² et un plus grand bâtiment sur onze poteaux périphériques à deux nefs d'une superficie comprise entre 56 et 79 m² maximum. Il s'accompagne d'une fosse coffrée

et d'un petit silo. Il est séparé du reste du site par un tronçon de fossé profond. D'autres fosses complètent cet ensemble au sud ; elles recueillent, à terme, les vidanges de foyers de cette habitation.

À l'est, sont concentrées les activités agricoles et domestiques dont les seules traces sont un four, quatre silos, une fosse de travail (fond de cabane ?), et un puits.

L'occupation comprend des mutations que le mobilier céramique a pu mettre en avant. Les fosses-silos se trouvant à l'est réunissent les assemblages les plus précoces de la seconde moitié du X^e s. Ils proviennent d'un habitat dont la localisation et la morphologie ne sont pas identifiées : soit la maison mise au jour à l'ouest se superpose à cette première occupation, soit elle se situe en dehors des limites de la fouille. La zone d'habitation à

l'ouest réunit quant à elle l'essentiel des productions de la seconde moitié du XI^e au XII^e s.

Cet établissement rural s'implante sur un territoire dont l'économie est tournée à la fois vers la Touraine et vers le Poitou, ce que confirme l'approvisionnement du mobilier céramique. Localement, il s'installe dans un environnement largement exploité par l'homme (grands défrichements) où l'exploitation et la gestion des espaces boisés sont mises en évidence par des stigmates de pratiques sylviculturales (effeuillage, émondage, étêtage). La pauvreté des restes carpologiques apportent peu d'informations sur les espèces cultivées mais pose néanmoins la question de la culture de la luzerne à cette époque pour l'alimentation du bétail.

Marie-Denise Dalayeun

SAZILLY Les Chilloux

Notice non reçue

Gallo-romain

TOURS Marmoutier

Moyen Âge

En 2016, le travail de terrain a porté sur trois espaces distincts :

- 1- l'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1) ;
- 2- celle de l'hôtellerie de l'abbaye dont le tiers occidental est encore en élévation (zone 3) tandis que les deux autres tiers furent détruits au début du XIX^e s. (zone 4) ;
- 3- les terrasses occidentales (zone 6) où se situent plusieurs chapelles partiellement troglodytiques aménagées au XIX^e s. mais aussi des vestiges médiévaux..

En zone 1, la fouille a porté d'une part sur des niveaux de l'Antiquité, d'autre part sur la crypte du début du XI^e s., enfin sur l'extrémité orientale de l'église gothique. Dans les secteurs 7 et 8, ont été fouillés des niveaux antiques dont les plus anciens remontent à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. ap. J.-C. Ils correspondent pour l'essentiel à des niveaux d'occupation intérieure et ont livré une abondante céramique. Les fondations d'un très large mur orienté ouest-est, avec un retour vers le nord du côté est, ont été exposées. Elles ont traversé des remblais également datés du Haut-Empire.

Plus à l'est, des observations complémentaires ont été conduites dans la crypte en vue de sa prochaine restauration. D'une part, une petite partie des fondations du mur de chaînage gothique qui traversait la crypte du nord au sud a été bûchée dans l'espoir de dégager un pilier central supplémentaire (ce qui n'a pas été le cas). D'autre part, quelques couches d'occupation recouvrant les marches descendant à la crypte, côté nord, ont été fouillées afin de mieux observer et de relever en plan et en coupe cet escalier qui appartient à un second état et a connu plusieurs phases d'aménagement.

Enfin, à l'extrémité orientale de la zone de fouille, l'intervention archéologique entamée en 2015 a été achevée. L'enlèvement des remblais accumulés depuis le XIX^e s. s'est poursuivi vers le nord pour dégager l'accès à une structure maçonnée voûtée qui appartient au dispositif de fondation du chevet de l'église abbatiale gothique. La sépulture en coffrage maçonnée, avec sol de carreaux de terre cuite, qui avait été fouillée par Charles Lelong dans les années 80 a été remise au jour et relevée. Le bûchage d'une partie des maçonneries appartenant aux fondations du chevet gothique n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges du chevet roman, au-delà du mur de clôture de la crypte.

En zone 4, l'objectif principal était de poursuivre la fouille des niveaux du haut Moyen Âge dans la partie occidentale où des surfaces rubéfiées et des structures en creux témoignent d'une activité artisanale qui a été datée des ve-vie s. par la vaisselle en céramique. Pour la première fois, des vestiges maçonnés antérieurs aux bâtiments d'accueil successifs ont été mis au jour sous la forme d'un court segment de mur courbe en petit appareil. La découverte conjointe, dans les remblais de démolition, d'un modillon en terre cuite, identique à ceux qui furent découverts sur le site de Saint-Martin à Tours, et d'un fragment de colonnette suggèrent un éventuel lieu de culte mais fonction et datation ne pourront être établies qu'après la fouille de 2017.

Par ailleurs, des investigations complémentaires ont été menées en lien avec l'hôtellerie médiévale :

- d'une part, le fond des latrines édifiées à la fin du XII^e s. a été fouillé par des archéologues de la société Eveha, en raison de la profondeur de cette structure et de la pré-

sence d'eau qu'il a fallu pomper. Ces couches, qui ont été entièrement tamisées, ont livré une grande quantité de matériaux organiques : fragments de pièces de bois, de chaussures, graines, dès, jetons etc. La partie supérieure des latrines avait été bouchée par une grande quantité d'enduits peints dont l'analyse a permis de restituer un état du décor du bâtiment ;

- d'autre part, la porte d'accès au rez-de-chaussée de l'hôtellerie, côté nord, a été débouchée et les fondations du seuil ont pu être observées.

Sur les terrasses occidentales, la fouille, limitée à deux semaines, s'est concentrée sur la moitié orientale de la terrasse inférieure sur laquelle se trouve la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants reconstruite à la fin du

XIX^e s. L'enlèvement de la terre végétale a mis au jour d'une part des vestiges de la chapelle primitive – une nef unique prolongée par une abside en petit appareil – qui peuvent être attribués au haut Moyen Âge, d'autre part une vingtaine de sépultures rupestres qui avaient toutes été fouillées et remblayées. Une seule présentait un couvercle, provenant d'un sarcophage, et avait servi d'ossuaire lors de la dernière intervention archéologique connue, opérée en 1954 par Albert Héron. Une fois la fouille fermée, des relevés architecturaux ont été effectués sur les deux terrasses où subsistent des éléments de la chapelle médiévale mais aussi de la maison du prieur des Sept-Dormants

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

Époque contemporaine

TOURS 103 bis avenue Maginot

Le diagnostic archéologique réalisé à Tours, aux numéros 101, 103 et 103 bis, avenue André-Maginot, a permis d'explorer des parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par la SCCV 103 Maginot. Les cinq tranchées réalisées couvrent une superficie de 183,08 m².

Ce sont un fossé comblé au tournant de notre ère, un puits et divers aménagements en béton d'époque contemporaine qui ont été mis au jour.

Par ailleurs, les séquences limoneuses présentes à cet endroit sont comparables à celles observées sur le reste du plateau de Tours nord, mais les éléments disponibles ne permettent pas de préciser la chronologie de la mise en place des dépôts identifiés.

François Cherdo

TOURS 31-33 rue du Colombier

Le diagnostic archéologique réalisé aux numéros 31 et 33, rue du Colombier à Tours en Indre-et-Loire, a permis d'explorer deux parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par la société CIM-Promotion. Trois tranchées couvrant une surface de 92,35 m² ont été réalisées à l'arrière des deux bâtiments

d'habitation. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour dans les tranchées, ni aucun vestige préhistorique dans les séquences limoneuses comparables à celles observées sur le reste du plateau de Tours nord.

François Cherdo

Néolithique

Âge du Fer

TOURS Les Hauts de Sainte-Radegonde

Âge du Bronze

Moyen Âge

Localisé sur le plateau nord de la commune de Tours (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique Les Hauts de Sainte-Radegonde a permis d'explorer une surface d'environ 5 hectares. Plusieurs fréquentations anthropiques des lieux ont été identifiées du Néolithique à la période contemporaine.

Les deux fosses datant du Néolithique moyen ne permettent pas d'identifier une réelle occupation domestique des lieux. Ce constat est identique à ceux issus des nombreuses opérations archéologiques menées dans le secteur où aucun habitat n'a été découvert.

Une ou plusieurs cellules d'habitat du Hallstatt D2-D3 (525-475 av. J.-C.) ont été mises en évidence. Ces indices se caractérisent par la présence de fosses conte-

nant des rejets domestiques et de rares trous de poteau matérialisant de probables constructions de type maison. La comparaison avec le site de la ZAC des Portes des Châteaux à La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher), exploré récemment, indique une relative faiblesse de la densité des vestiges sur l'emprise du projet Les Hauts de Sainte-Radegonde. L'érosion naturelle et anthropique des sols a sans doute oblitéré une part des structures. Cet habitat ouvert est associé à trois enclos fossoyés de faibles dimensions, interprétés comme des enclos funéraires. Malgré l'absence de preuves formelle quant à cette fonction, la découverte d'éventuelles structures funéraires protohistorique en Indre-et-Loire est intéressante puisque extrêmement rare. La proximité de la zone d'habitat et la zone funéraire est également à souligner.

Dans l'ensemble, les vestiges se répartissent sur près de deux hectares, mais l'extension maximale est sans doute plus importante. En effet, la fouille du Parking Relais menée à moins 200 m au nord avait partiellement mis en exergue un habitat du premier âge du Fer. Ce secteur du site recelait des traces d'activité métallurgique.

Pour la période de La Tène, aucune structure n'a été découverte, malgré la proximité de nombreux habitats. La fonction du secteur est vraisemblablement tournée vers l'agro-pastoralisme. Les premières traces de parcellaire rural apparaissent au cours de l'Antiquité, voire de l'Antiquité tardive. Elles couvrent une vaste superficie et délimitent plusieurs amorces de champs ou prés. L'orientation générale observée sur Les Hauts de Sainte Radegonde est différente de celle des fouilles alentours. L'adaptation des aménagements à la topographie pourrait expliquer cette différence.

Les quelques trous de poteau et fosses découvertes sur la partie sud du diagnostic marque la présence d'une occupation domestique médiévale (IX^e-XI^e s.). La concentration des vestiges et leur localisation plaident en faveur d'un développement du cœur du site en dehors de l'aire diagnostiquée, vers l'est. Cet indice de site inédit prouve une fois de plus une forte densité d'habitats de cette période sur le plateau nord tourangeau.

Les périodes modernes et contemporaines sont documentées par large série de fossés traduisant la pérennité de la trame parcellaire médiévale. Cette trame a évolué progressivement d'un ensemble régulier de parcelles à la création de vastes espaces ouverts, aujourd'hui en cours d'urbanisation.

Grégory Poitevin

Époque moderne

TOURS Rue de l'Hospitalité, rue Walvain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation entre la rue de l'Hospitalité et la rue Walvain à Tours. Ce projet est localisé à l'extrémité ouest de la ville moderne, à environ 80 m de l'un des bastions à orillons de l'enceinte datée fin XVI^e - fin XVII^e s. qui marque sa limite. La consultation de quelques plans de ville anciens montre que l'urbanisation de cet îlot est récente et postérieure au percement du tronçon nord de la rue Walvain réalisé entre 1898 et 1938. Deux tranchées mécaniques complétées par l'examen attentif de carottages profonds (5 m) ont montré l'absence de vestige. La succession sédimentaire observée est classique pour la plaine alluviale de Tours. Le sol actuel dans la parcelle se situe à environ 48 m NGF. Les deux premiers mètres correspondent à des forma-

tions superficielles remaniées et anthropisées. On note quelques petits fragments d'ardoise et quelques tessons de céramique moderne (1 tesson de rose bleu daté XVI^e s.). Il n'a pas été repéré de céramique résiduelle antique ou plus ancienne. Outre l'aménagement superficiel de la cour et les terres à jardin sous-jacentes, on note une épaisse couche de sable brun clair meuble qui correspond au sommet brunifié des alluvions en position primaire. Elle est ponctuellement scellée par une couche moins épaisse et plus sombre qui évoque un paléosol. La terrasse alluviale ancienne a quant à elle été atteinte à une profondeur de plus de 5 m soit vers 42,80 m NGF.

Anne-Marie Jouquand

TOURS 49-51 rue de l'Anguille

Le diagnostic archéologique réalisé à Tours, aux numéros 49 et 51 de la rue de l'Anguille, a permis d'explorer des parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par SAS EIFFAGE. Les dix tranchées réalisées couvrent une superficie de 238,83 m². Seuls des silex ont été collectés dans les séquences limoneuses présentes à cet endroit. Ces dernières sont comparables à celles observées sur le

reste du plateau de Tours nord. Malheureusement, les éléments disponibles pour l'étude géologique ne permettent pas de préciser la chronologie de la mise en place des dépôts étudiés et les artefacts lithiques ne permettent pas de les attribuer à un cadre chrono-culturel spécifique.

François Cherdo

Néolithique

TOURS 32 et 36 rue de la Fosse-Marine

Le diagnostic archéologique réalisé en Indre-et-Loire à Tours, aux numéros 32 et 36 rue de la Fosse Marine, a permis d'explorer des parcelles d'habitation préalablement au projet de construction immobilière présenté par la SCCV le jardin de l'Élysée. Les quatre tranchées réalisées couvrent une superficie de 85,43 m². Ce sont une fosse datant du Néolithique ancien / Néolithique moyen 1 et deux puits d'époque contemporaine qui ont été mis au jour.

Par ailleurs, les séquences limoneuses présentes à cet endroit sont comparables à celles observées sur le reste du plateau de Tours nord, mais les éléments disponibles ne permettent pas de préciser la chronologie de la mise en place des dépôts identifiés.

François Cherdo

TOURS 114 rue du Plat-d'Étain

Préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation au 114, rue du Plat-d'Étain à Tours, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une parcelle de 1211 m². Deux sondages en palier, dont la profondeur maximale est de 3 m, ont été réalisés. Les résultats principaux de cette opération concernent la compréhension de la dynamique des dépôts fluviaux. La séquence sédimentaire observée ici vient en effet compléter les données ac-

quisées sur d'autres opérations. Par ailleurs un ensemble de mobilier lithique et céramique peut indiquer la proximité d'un site pré ou protohistorique dont la datation reste incertaine. Enfin, les traces d'une activité agricole, peut être des vignes, datées du XVIII^e s., peuvent être liées à l'abbaye de Beaumont, située à proximité immédiate.

Philippe Salé

TOURS 58 rue Croix-Pasquier et 49 rue du Président-Coty

Le diagnostic archéologique de la Croix-Pasquier a permis d'explorer une parcelle d'habitation préalablement à la construction d'un immeuble sur sous-sol de 52 logements. Au total quatre tranchées ont été ouvertes entre les différentes installations existantes (maisons, terrasse, garages, muret, haies, arbres). Trois selon un axe est-ouest suivant l'axe de la pente et une nord-sud sur le sommet du plateau. Ces ouvertures montrent que le terrain a été décaissé puis remblayé à une époque

récente, sans doute pour lutter contre des problèmes d'humidité du terrain. Il en a résulté un exhaussement du terrain par rapport au niveau de la rue du Président Coty et des parcelles environnantes, dans le but d'édifier l'habitation actuelle. Dans ces conditions aucun vestige archéologique n'a pu être conservé.

Sandrine Bartholome

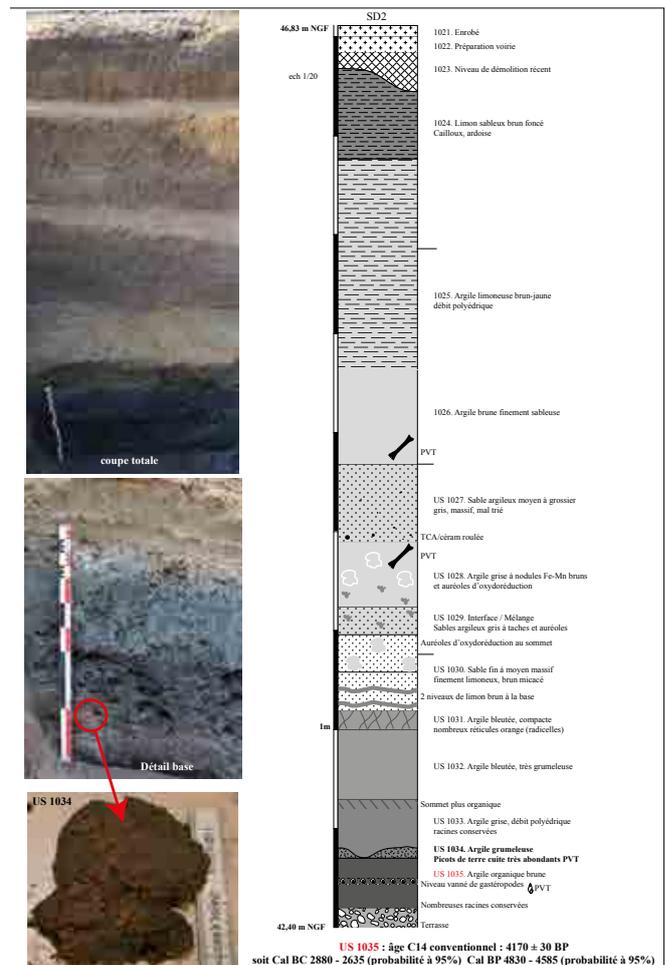
TOURS rues Louis-Auvray et François-Richer

Le diagnostic réalisé à Tours aux 20-22 rue Louis-Auvray et aux 95-101 rue François-Richer a permis d'identifier de rares indices mobiliers illustrant les occupations antiques et médiévales situées en amont de l'emprise. En revanche, l'attention portée aux dépôts anciens met en lumière la présence de faciès sédimentaires associés à des occupations humaines antérieures à celles habituellement reconnues. La plaine alluviale apparaît précocement fréquentée. Sur les varennes tourangelles, milieux humides à caractère palustre, arrivent des populations pré- et protohistoriques, s'installant sans doute provisoirement sur des aires limitées, ne laissant que des témoins ténus de leur présence.

Les efforts marqués par les équipes de l'Inrap en vue d'obtenir des datations sur du matériel sédimentaire au cours de diagnostics en contexte urbain dans Tours se révèlent être une source d'informations primordiales à la compréhension de l'évolution de la plaine alluviale de la Loire et de son occupation précoce. Ces données constituent l'essentiel du corpus chronologique et environnemental acquis au cours de ces dernières années. En outre, la démarche permet la découverte régulière de mobilier au sein de dépôts profonds, souvent considérés jusqu'alors comme dépourvus d'intérêt archéologique.

La progression régulière de la compréhension des modifications de l'environnement et la détection des occupations les plus anciennes dans les dépôts holocènes, même si elles restent fugaces, sont autant de motivations à poursuivre les recherches dans ce sens.

Gwenaël Roy



Tours (Indre-et-Loire) 20-22 rue Louis-Auvray et
95-101 rue François-Richer : relevé stratigraphique du sondage 2
(Philippe Gardère, Inrap).

VERETZ

chemin des Cerisiers, chemin des Acacias

Localisé sur la commune de Véretz (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique 39 chemin des Cerisiers, chemin des Acacias en rive gauche de la vallée du Cher, n'a pas permis de détecter des structures anthropiques. Les fragments de céramiques découverts dans les col-

luvions, datant du Néolithique ancien/moyen I et le Néolithique final, permettent de suggérer la présence d'une ou plusieurs occupations en périphérie du diagnostic.

Grégory Poitevin

VERETZ

La Pidellerie sud

L'opération de diagnostic archéologique préventif, effectuée sur les terrains du projet d'aménagement de l'ensemble immobilier de La Pidellerie à Véretz (Indre-et-Loire), a été menée sur des parcelles inscrites dans la zone septentrionale du plateau de la Champagne tourangelle en bordure de la vallée du Cher. Elle a mis au jour quelques rares vestiges implantés sur des terrains argileux et détritiques dont l'érosion laisse place, en de larges secteurs, au calcaire lacustre de Touraine. Ils sont constitués de fosses aux caractéristiques morphologiques et techniques variées ainsi qu'un fossé d'enclos incomplet.

Deux fosses s'intègrent dans le corpus des fosses à profil en « V, W, Y ». Leur proximité laisse suggérer leur possible appartenance à un groupe plus conséquent. Aucun mobilier archéologique n'y a été décelé, mais plusieurs fragments de bois de cervidé dont un andouiller ont été récupérés dans les couches inférieures du comblement. Une datation ¹⁴C sur des charbons de bois profondément

enfouis a permis une attribution chronologique au Néolithique moyen (Cal BC 4075-4325).

Une fosse d'extraction d'époque protohistorique indéterminée et une structure de combustion de forme circulaire qui pourrait être d'âge néolithique ou protohistorique viennent compléter les découvertes. Une portion d'enclos qui se développe en dehors des limites ouest et sud-ouest de l'emprise indique la présence d'une occupation du second âge du Fer qui s'étendait, vraisemblablement, sur les terrains contigus en cours d'aménagement.

Enfin, une concentration céramique découverte en dehors de toute structure anthropique semble illustrer la présence fugace d'un site d'habitat dont les occupants pourraient se rattacher au groupe stylistique des décors arciformes, groupe qui évolue au Bronze ancien entre la seconde moitié du XX^e siècle et le début du XVII^e s. av. J.-C.

Nasser Djemali

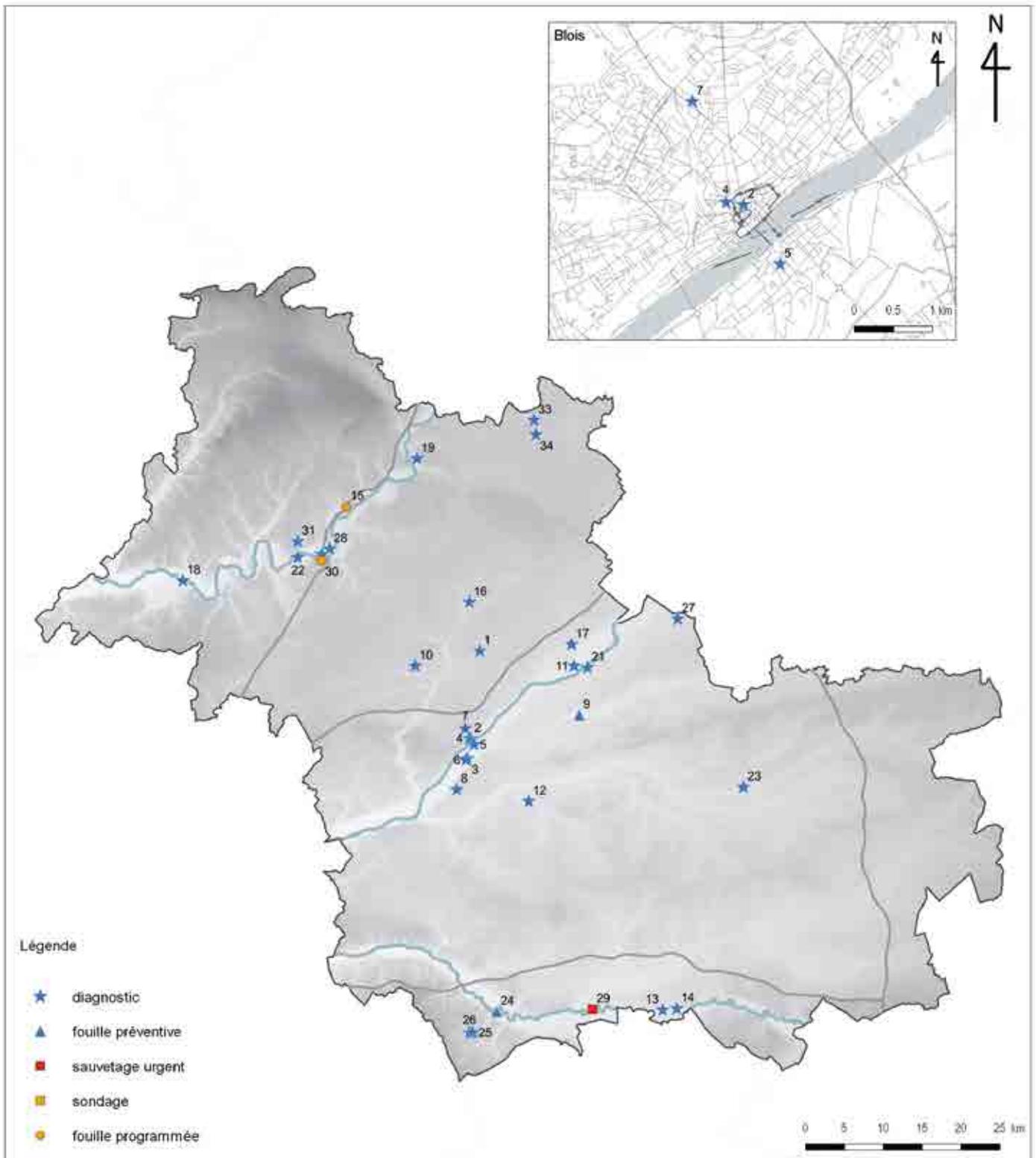
Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41	Chambord, Boulogne et Russy, forêt de Blois, domaine de Chambord (LIDAR)	Clément Laplaige (SUP)	PRT		0611488	
41 009	Averdon, Carrière Le Bout-de-la-Vallée-Poiriou (tranche 1)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD		0611370	1
41 018	PCR Blois ville et territoire ligérien depuis les premières installations jusqu'à nos jours	Didier Josset (INRAP)	PCR		0610575	
41 018 144	Blois, rue Porte-Côté et rue Gallois	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD		0610936	2 ON
41 018 145	Blois, 5 rue des Grands-Champ	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD		0611217	3
41 018 146	Blois, Ilot Saint-Vincent (1ère tranche)	Didier Josset (INRAP)	OPD	MA	0610922	4
41 018 147	Blois, 2 rue Pierre-Mosnier	Didier Josset (INRAP)	OPD	GAL	0611278	5
41 018 148	Blois, 21 rue des Prés-d'Amont	Fiona Kildea (INRAP)	OPD		0611324	6 ON
41 018 153	Blois, 59 avenue de Vendôme	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD		0611248	7
41 032 029	Chailles, rue des Allets et rue des Mesliers	Philippe Sale (INRAP)	OPD	FER GAL	0610531	8
41 034 038	Chambord, Château Parterres nord et est	Simon Bryant (INRAP)	SP	MA MOD CON	0610708	9
41 040 004	La Chapelle-Vendômoise, Poisse-Mer (tranche 1)	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611064	10
41 066 011	Courbouzon, les Tailles, le Cos-Ory, les Friglons, les Catinières, les Rompures, la Touche	Fiona Kildea (INRAP)	OPD		0611322	11
41 067 007	Cour-Cheverny, Couvent Saint-Bonaventure	Gwenaël Roy (INRAP)	OPD	MA MOD	0611302	12
41 097 056	Gièvres, 27 rue André-Bonnet	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD		0611310	13
41 097 057	Gièvres, Carrière Les Bâtardes (6ème tranche)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD		0611369	14
41 116	Lisle, Les Sablons	Harold Lethrosne (INRAP)	FP	NEO	0611549	15
41 130 026	Maves, le Haut Moron et le Bas Moron (tranche 2)	Dorothee Lusson (INRAP)	OPD		0610434	16
41 136	Mer, rue des Rosiers	François Cherdou (INRAP)	OPD		0611281	17 ON
41 149 016	Montoire-sur-le-Loir, Carrière Prés Thierry (tranche 2)	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0611494	18
41 154 015	Morée, la Varenne	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	PAL	0610956	19
41 155	Muides-sur-Loire, Bas-du-Port-Nord, Bas-du-Port-Sud, Bas-des-Flénats, Clos-Mailloux, les Chopines	Clément Recq (ASS)	SD	PAL MES NEO	0611562	20
41 155 034	Muides-sur-Loire, rue des Garennes	Roland Irribarria (INRAP)	OPD	PAL FER	0611068	21

Tableau général des opérations autorisées

2016

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41 158 027	Naveil, rue de la Conditia	Nicolas Fouillet (INRAP)	OPD		0611229	22
41 159 029	Neung-sur-Beuvron, 5 rue du 11 Novembre	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	GAL	0611403	23
41 164 006	Noyer-sur-Cher, Carrière Le Busa (zone 1)	Régis Picavet (PRIV)	SP	PAL NEO	0611206	24
41 198 107	Saint-Aignan, la Pinnevardière, Zoo de Beauval	Céline Landreau (INRAP)	OPD	MOD	0611447	25
41 198 108	Saint-Aignan, la Bietterie, Zoo de Beauval	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0611449	26 ON
41 220 026	Saint-Laurent-Nouan, Les Bordes	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		069353	27 ON
41 226 011	Saint-Ouen, ZA de Rocheboyer	Fiona Kildea (INRAP)	OPD		0611204	28 ON
41 242 006	Selles-sur-Cher, le château	Nicolas Holzem (INRAP)	SU	MOD	0611392	29 NR
41 269 097	Vendôme, Abbaye de la Trinité : cour du cloître et chevet de l'abbatiale	Gaël Simon (BEN)	SD	MA	0611464	30
41 269 098	Vendôme, Bois de l'Oratoire (phase 1)	Hélène Froquet (INRAP)	OPD		0611049	31
41 269 099	Vendôme, rue Saint-Denis et rue Yvon-Villardeau	Philippe Blanchard (INRAP)	OPD	MA MOD	0611345	32
41 270 026	Verdes, chemin de Chartres	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	GAL	0611037	33
41 270 027	Verdes, Monchaux (carrière phases A et B)	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0610668	34 ON



SOLIDAR
Forêts de Chambord, Boulogne, Russy et Blois

Depuis 2014, le laboratoire Archéologie et Territoire de l'UMR CITERES a engagé un programme de recherche intitulé SOLiDAR sur la diachronie de l'occupation du sol en forêts de Chambord, Boulogne, Russy et Blois. Dans ce cadre, une campagne de télédétection LiDAR (*Light Detection And Ranging*) a été menée sur 270 km² correspondant à ces massifs forestiers. Le domaine de Chambord ainsi que les forêts de Boulogne et Russy ont fait l'objet au préalable de prospections archéologiques de surface menées par Louis Magiorani pendant 10 ans. Elles ont permis de recenser plus de 700 sites archéologiques et environ 300 km de limites parcellaires, mettant en évidence des occupations humaines datant, pour les plus anciennes, du Néolithique (<http://www.archeoforet.org/>).

Ces découvertes ont été complétées à partir de 2015 par des campagnes de prospection ayant pour objectifs d'augmenter le corpus de sites et de préciser leur nature à partir de ramassage de mobilier ou de prospections géophysiques.

Utilisée depuis une quinzaine d'années en archéologie, la télédétection LiDAR a permis de renouveler la connaissance archéologique des forêts. Dans la majorité des forêts sur lesquelles des acquisitions LiDAR ont été réalisées, le nombre de vestiges connus a été largement augmenté. Les résultats obtenus révèlent une occupation antérieure à la forêt à travers les traces d'une organisation territoriale composée d'habitats, de voies, de champs bombés et de limites parcellaires suggérant un paysage ouvert. Les données LiDAR mettent également en évidence des traces de pratiques sylvicoles (loges de bûcherons, charbonnières par ex.), cynégétiques (parquets) ainsi que l'extraction de matériaux. De nombreux vestiges pouvant s'apparenter à des structures défensives, funéraires, ainsi qu'à des édifices cultuels sont découverts la plupart du temps. Ces occupations de natures diverses, souvent superposées, nous interrogent quant aux modalités de formation des paysages forestier actuels.

Les forêts domaniales de Chambord, Boulogne, Russy et Blois forment un massif de près de 25 000 ha au sein duquel le domaine de Chambord a été créé entre 1522

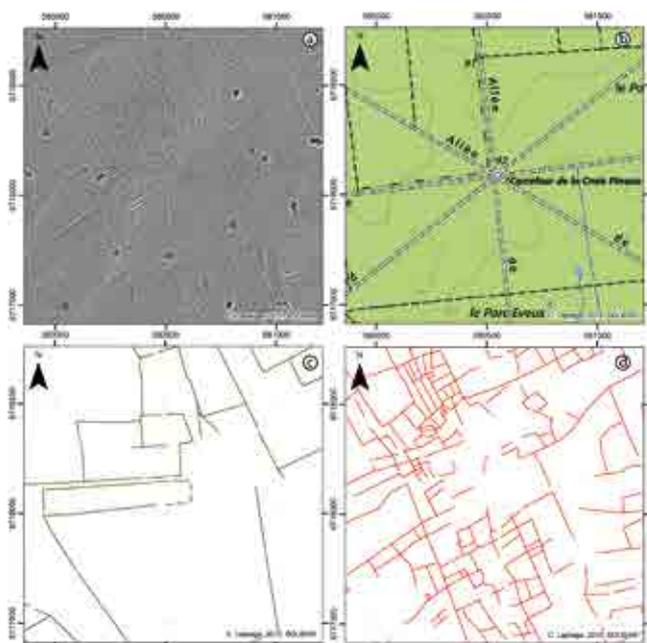
et 1650. Tous les massifs boisés actuels apparaissent comme des forêts sur les plans les plus anciens (carte de Cassini, cartes d'état-major, plans d'arpentages du XVII^e). La plus ancienne mention manuscrite correspond à une charte de 1176 autorisant le ramassage de bois hors des défens et atteste la propriété des comtes de Blois sur ce secteur (*in foresta vero mea que Bolonia dicitur in defensionibus meis et extra*) (ANQ1502). Un certain nombre d'actes d'échanges ou d'aliénations concernant ces massifs du XIII^e au XV^e s. nous sont parvenus (Martin-Demézil 1963). La mise en correspondance de ces différents éléments indique que la forêt existe au moins dès le XII^e s. mais ne permet pas d'en préciser la nature et l'emprise.

Les travaux menés en 2016 ont porté sur les trames parcellaires reconnues dans les massifs boisés et bâtiments qui y sont reliés. Les premières analyses des données LiDAR ont montré qu'il existe au moins trois trames parcellaires superposées dans la quasi-totalité des massifs. Sur le modèle dérivé des données LiDAR, le système viaire de la trame parcellaire actuelle est observable au premier plan. Cette trame recoupe un système composé de talus et de fossés qui elle-même recoupe un système constitué de talus. Le système talus-fossé est constitué de grandes parcelles polygonales alors que le système formé par les talus est composé de petites parcelles rectangulaires. Le recoupement évident entre ces trois trames parcellaires fournit une chronologie relative. Le système composé de talus est le plus ancien, puis vient le système talus/fossé et pour finir la trame actuelle d'occupation. La variabilité morphologique de ces trois systèmes pourrait suggérer une utilisation différente de l'espace (Chouquer 1985): tournée vers la sylviculture pour les deux plus récents et orienté vers les pratiques agropastorales pour le plus ancien. Si la datation de la mise en place de la trame actuelle peut être mise en évidence à la transition entre le XVIII^e et le XIX^e s. grâce aux plans anciens, la datation des deux systèmes sous-jacents est plus difficile.

La trame constituée de talus/fossés a été identifiée par les prospections réalisées par L. Magiorani (Magiorani 1999, 2009). Elle s'étend de part et d'autre de la

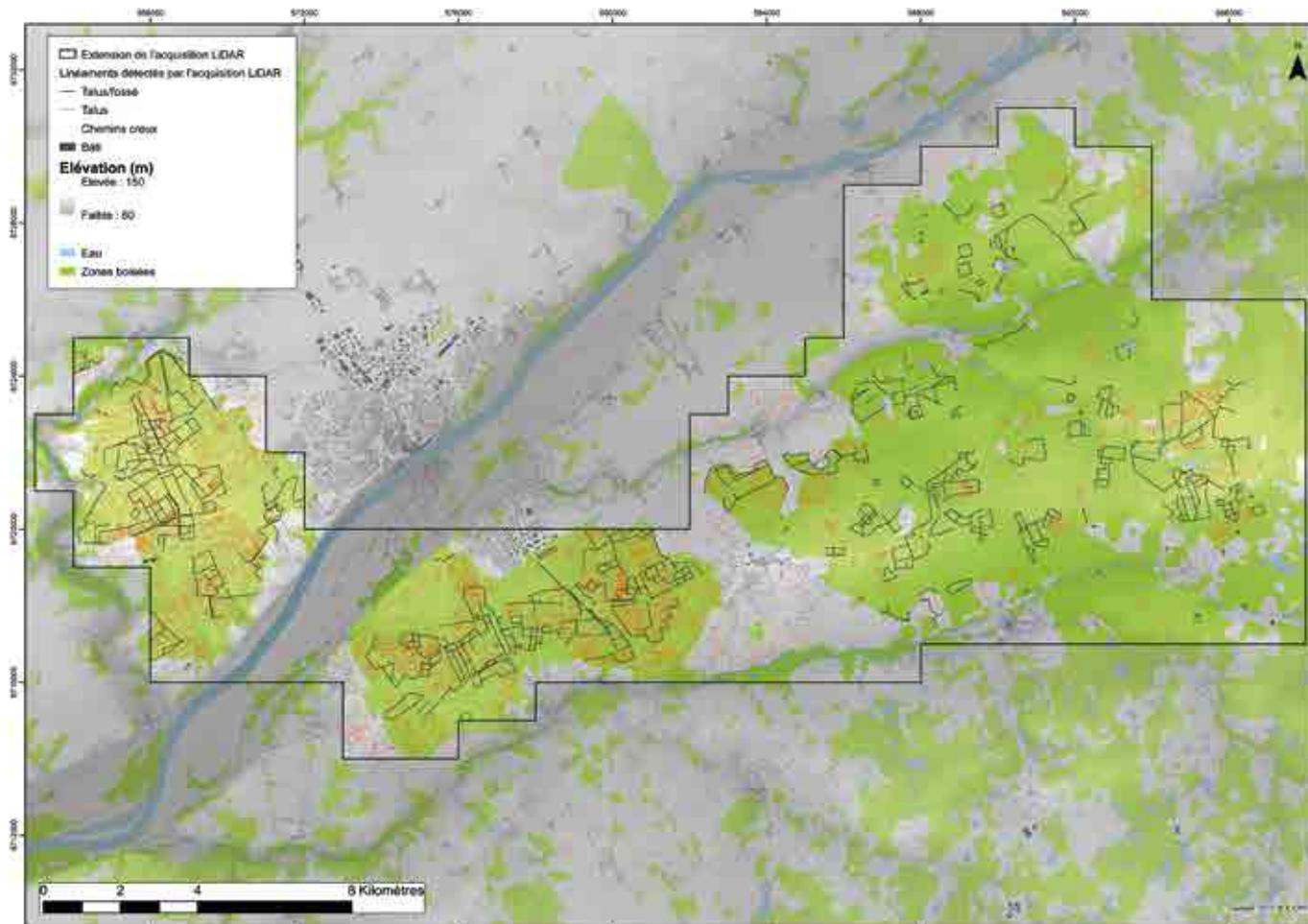
les limites de forêts actuelles. La tradition attribue ces systèmes de talus-fossés aux limites de fiefs médiévaux (Martin-Demézil 1963, 1964 ; Magiorani 2011). À partir du XIII^e s. la délimitation des domaines forestiers par des haies et des fossés (en plus des bornes) semble devenue courante (Jacquet 2003 ; Carpentier et al. 2012). Ces haies pouvaient servir à délimiter des secteurs à différentes vocations au sein des massifs forestiers (parcs, breuils, zones de coupe...) (Jacquet 2003). Toutefois, les différents travaux menés sur les massifs forestiers ne permettent pas d'établir de liens directs entre des limites de fiefs et ces talus-fossés sur l'intégralité de la zone d'étude.

La trame composée de talus est inédite. Les anomalies du microrelief la révélant sont bien trop ténues pour être observées à l'œil nu. Les talus font en moyenne une dizaine de mètres de large pour une hauteur très souvent inférieure à 15 cm. Cette trame, plus ou moins régulière, se développe sur les quatre massifs forestiers sur environ 90 km². La longueur cumulée des linéaments approche les 900 km. Nous associons, pour le moment, les chemins creux à cette trame composée de talus car ils semblent liés (connexion, orientation) dans la majorité des cas. La faible élévation des vestiges, leurs longueurs ainsi que la morphologie de la trame formée, complétées dans quelques cas en lisière par leur correspondance avec des limites de quartier de culture d'un parcellaire laniéré sur le cadastre du XIX^e s., nous amènent à émettre l'hypothèse qu'il s'agit de crêtes de labour. Ce sont des formes connues depuis le IX^e s. et étudiées de



Forêt de Russy (Loir-et-Cher), scène LiDAR centrée sur la Croix Pineau, scan 25 (IGN), système talus/fossé, système talus (C.Laplaige, UMR 7324 CITERES-LAT).

Loire et comprend des éléments dans tous les massifs concernés par le programme. Ces linéaments mesurent 320 km de long pour une extension totale de 100 km². Cette forme de limite parcellaire est recoupée par la trame viaire contemporaine et peut encore apparaître de manière ponctuelle sur des plans du XVIII^e s. ou dans



Représentation des linéaments observés sur les données LiDAR suivant leur nature morphologique (C. Laplaige, UMR 7324 CITERES-LAT).

manière ponctuelle à partir de la seconde moitié du 20^e (Callot 1980 ; Leturcq 2007). Ces structures forment de « légers bombements à la tête d'un groupe de parcelles, dû à l'accumulation de mottes et débris tombés à chaque retournement de la charrue » (Callot 1980 : 9). Les crêtes ont des formes très variées, de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres de long, pour une hauteur de quelques dizaines de centimètres à 1 ou 2 mètres. Les surfaces délimitées par les talus sont comprises entre 0 et 61 ha pour une moyenne aux alentours de l'hectare, ce qui est comparable à la surface des entités retrouvées dans des trames parcellaires dans d'autres régions de France (Forêt de Haye (54), Chailluz (25) par exemple) (Georges-Leroy et al. 2009 ; Fruchart 2014).

L'analyse à grande échelle de la trame de talus révèle un système assez homogène, orienté suivant les axes de la Loire, du Cosson, du Beuvron et de la Cisse. Toutefois, ce système n'est pas continu, la plaine alluviale de la Loire semblant vide de vestiges. Le village de Montprès-Chambord, à la jonction entre le massif de Russy et le massif de Boulogne crée une discontinuité dans cette trame parcellaire et le centre de la forêt de Blois, lui aussi dépourvu de vestiges. Enfin, le tiers Est de la zone d'étude est beaucoup moins riche en talus, malgré certains secteurs de plus forte concentration sur de légères pentes à l'extrême Est. Les talus sont implantés majoritairement sur certaines couches géologiques (Cruz-Mermy et al. 2007) : les calcaires de Pithiviers (m1Pi), les mélanges de Limon des plateaux avec des dépôts miocènes (CLP m/m2-3), les calcaires de Beauce (m1a, probablement semblables aux calcaires de Pithiviers apparaissant sur une autre feuille), les limons des plateaux (LP) et les marnes et sables du Blaisois (m1bB, correspondant très probablement aux marnes de l'Orléanais, m2O). Cette surreprésentation des talus sur ces couches pourrait s'expliquer par le caractère favorable à l'agriculture de ces dernières. À l'inverse, les alluvions modernes (Fy et Fz) ne comportent que peu de talus par rapport à leurs surfaces, ce qui peut s'expliquer par le fait que ces terrains se trouvent principalement dans un secteur marécageux autour de Chambord. Les vieilles terrasses (Fx et Fv) ainsi que les sables et argiles de Sologne (m3P1So) comportent elles aussi peu de talus. Les sols implantés sur ces couches géologiques sont largement hydromorphes et décrits comme podzoliques et/ou gorgées d'eau. Cela pourrait expliquer le faible nombre de talus par le caractère répulsif de ces sols pour l'agriculture. Toutefois, des travaux archéologiques récents ainsi que plusieurs sources historiques nuancent et contredisent la vision hostile et inadaptée de ces terrains (Favory 2015). Les hypothèses d'autres contraintes

environnementales (proximité de l'eau de surface, profondeur de la nappe par exemple) sont à envisager.

La répartition non homogène des vestiges peut s'expliquer de diverses façons. Une conservation différentielle de ces derniers pourrait être la conséquence de la variabilité du substrat. Cependant, nous privilégions ici une utilisation différentielle de l'espace. La distribution spatiale suggère, par exemple, des secteurs boisés fonctionnant avec la trame là où l'on observe des interruptions (centre de la forêt de Blois, Est de la forêt de Boulogne par ex.). Elle peut aussi suggérer des pratiques différentes sur les entités de grande surface comme le pastoralisme par exemple. Il est pour le moment impossible de raisonner plus avant à partir de ce seul plan.

Clément Laplaige, Aude Crozet, Xavier Rodier

Callot 1980 : CALLOT H.-J., *La Plaine d'Alsace - Modelé agraire et parcellaire*, s.l. : Presses Universitaires de Nancy.

Carpentier et al. 2012 : CARPENTIER V., MARCIGNY C., Collectif, BAUDOIN P., CLAIRFONTAINE F. F. de, *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Rennes : PU Rennes.

Chouquer 1985 : CHOUQUER G., *L'étude des paysages*, Paris : Editions Errance.

Cruz-Mermy et al. 2007 : CRUZ-MERMY D. et al., *Carte géologique de la France à 1/50000, Feuille Bracieux (429) [en ligne]*, s.l. : BRGM Orléans, URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>.

Favory 2015 : FAVORY F., « Contrainte hydrique et mise en valeur du terroir durant l'Antiquité et le Moyen Âge », in Barral P. et al., *De la reconstruction des paysages à l'histoire des sociétés : 10 000 ans d'archives sédimentaires en zones humides*, Gollion : In folio éditions, p. 288

Fruchart 2014 : FRUCHART C., *Analyse spatiale et temporelle des paysages de la forêt de Chailluz (Besançon, Doubs) de l'Antiquité à nos jours*, Thèse (s.l.), Université de Franche-Comté, ED Langage, Espace, Temps, Société).

Georges-Leroy et al. 2009 : GEORGES-LEROY M., BOCK J., DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L., « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *Rev. Géographique Est* [en ligne], 49, 2-3, URL : <http://rge.revues.org/1931> [lien valide au 10 mars 2015].

Jacquet 2003 : JACQUET G., *La forêt en Val de Loire aux périodes préindustrielles : histoire, morphologie, archéologie, dendrologie. L'exemple de l'Indre-et-Loire (X^e-XVI^e siècles)* [en ligne], Mémoire (Tours, Université François-Rabelais).

Leturcq 2007 : LETURCQ S., *Un village, la terre et ses hommes : Toury en Beauce (XII^e - XVII^e siècle)*, Paris : CTHS.

Martin-Demézil 1963 : MARTIN-DEMÉZIL J., « Les forêts du comté de Blois jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle », *Mém. Société Sci. Lett. Loir--Cher*, 34.

Martin-Demézil 1964 : MARTIN-DEMÉZIL J., « Les forêts du comté de Blois jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle », *Mém. Société Sci. Lett. Loir--Cher*, 35.

AVERDON Le Bout de la Vallée Poiriou

Les sondages archéologiques réalisés à Averdon (département du Loir-et-Cher) au lieu-dit Le Bout de la Vallée Poiriou ont révélé trois structures archéologiques dont l'une s'apparente à de l'extraction de calcaire. Aucun d'entre eux n'est daté. Des tessons protohistoriques, dont

l'un du second âge du Fer, proviennent des dépôts de pente et témoignent sans doute d'une occupation localisée plus au nord.

Jean-Philippe Chimier

BLOIS

PCR « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours » 2014-2016

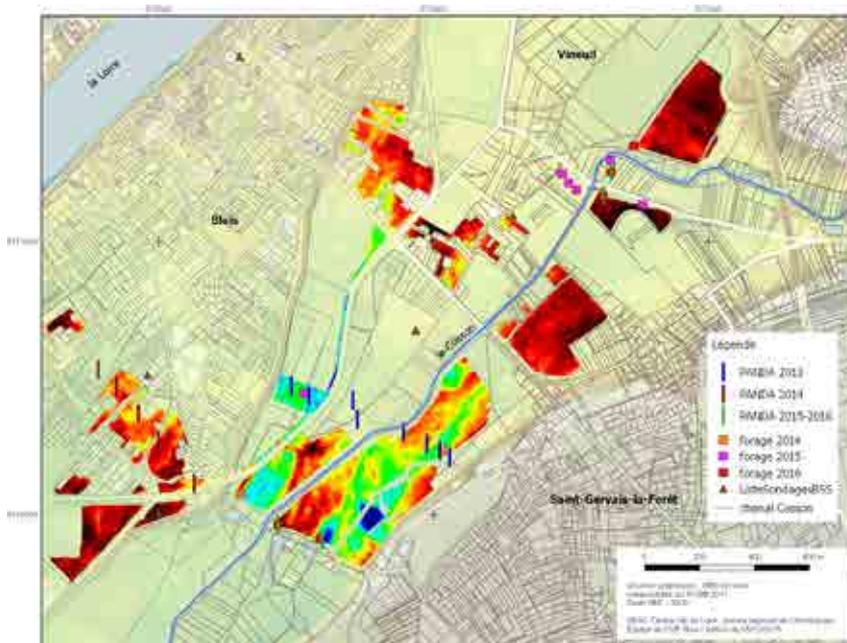
Conformément au projet 2014-2016 élaboré en 2014, et ce dans la continuité des travaux réalisés depuis 2013, l'objectif principal du PCR est l'élaboration d'un document proche du DEPAVF qui sera fait dans l'esprit des Synthèses Archéologiques Urbaines. En outre, l'étude diachronique de la ville et du val de Blois nécessite des changements d'échelles d'analyses. C'est pourquoi dès 2013 les membres du groupe travaillent à la mise en œuvre et à l'enrichissement d'un programme d'étude sur le quartier de Vienne et le lit mineur de la Loire. Pour ce faire, des actions de recherches de terrain sont menées et les sources historiques et archéologiques sont conjointement exploitées.

Les recherches réalisées de 2014 à 2016 ont généré des résultats très importants, tant sous la forme de collecte de données existantes qu'au travers d'apports substantiels et inédits à la connaissance du milieu et de l'espace urbanisé.

Les bases de données (SGBD et base bibliographique Zotero) et le Sig développés pour résoudre les problématiques scientifiques du PCR sont opérationnelles. Le travail sur les composantes de l'espace urbain est bien engagé. Il se concrétise avant tout dans une phase de collecte, de synthétisation et d'enregistrement des données spatialisées. Cette étape précède la création des données de base que sont les éléments documentaires (E.D. dont 601 sont à ce jour géoréférencés dans le Sig) et les notices de Repères Archéologiques de Terrain. Les recherches en archives ont eu comme objectif le récolement et la mise en forme de connaissances issues de sources historiques pour l'étude du quartier de Vienne, mais aussi l'analyse de son potentiel archéologique. Les nombreuses données historiques devront être analysées, critiquées et synthétisées à partir de 2017 de telle sorte que l'on puisse les enregistrer et les spatialiser dans la base de données et le Sig. Cette démarche est semblable à celle qui préside aux dépouillements des autres types de documents (publiés ou non), et en particulier aux dépouillements systématiques des rapports d'opération d'archéologie préventive qui se poursuivent depuis 2014. C'est par ces étapes successives que l'on disposera d'un corpus solide à partir duquel on procédera à la création des composantes de l'espace urbain (Repères Urbains), puis à la Synthèse Archéologique Urbaine de la ville de Blois.

Pour compléter ce travail et permettre l'évaluation du potentiel archéologique de la ville, deux nouvelles tables ont été mises en service dans le Sig fin 2016. Elles serviront à enregistrer les informations stratigraphiques et sédimentaires, dont la plupart proviennent du

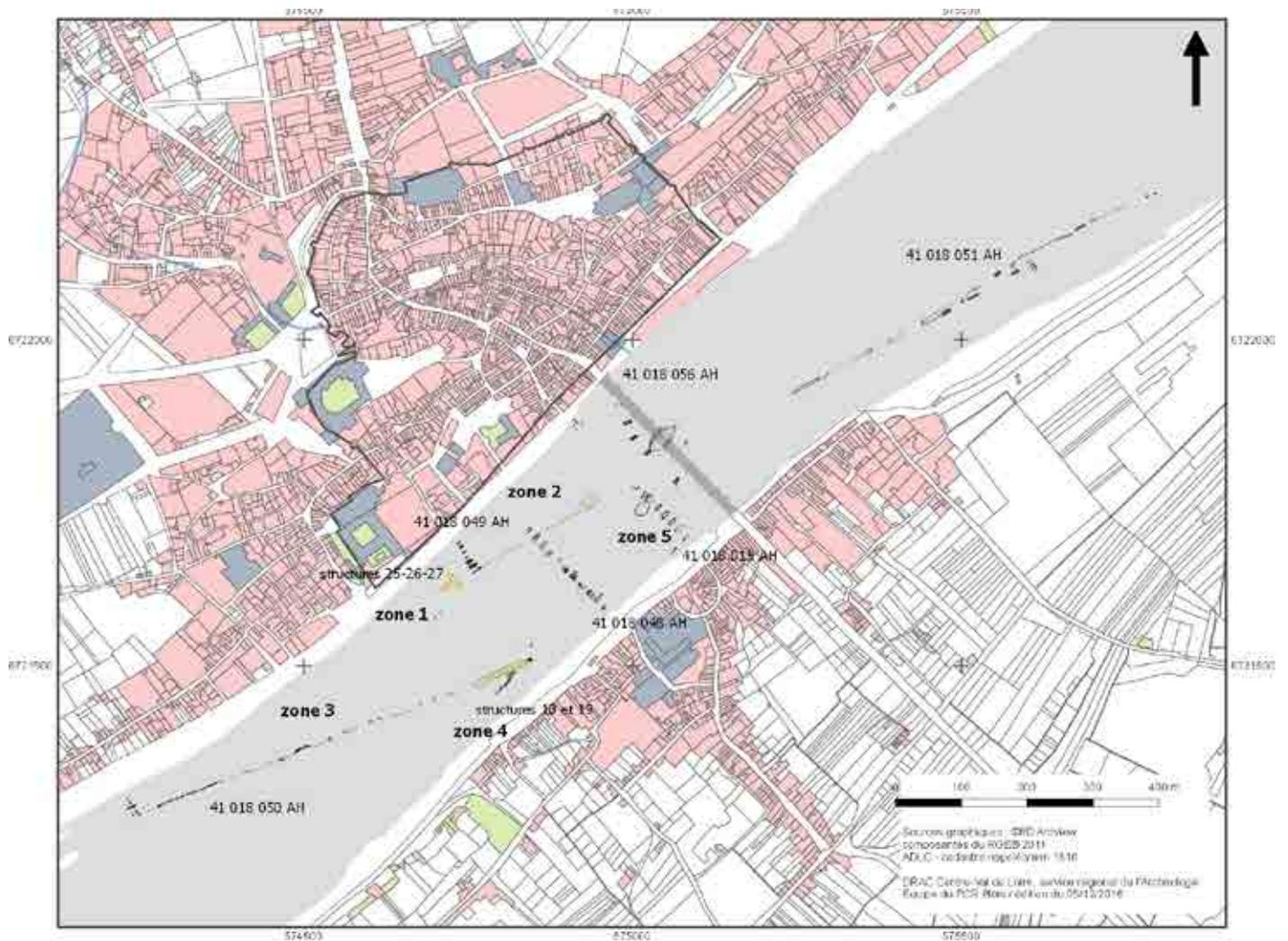
dépouillement des rapports d'opérations d'archéologie préventive. Ces outils devraient faciliter les tentatives de modélisation de l'espace urbanisé dans la longue durée, à commencer par la restitution des principaux états paléotopographiques du val de Blois antérieurs à la création de la ville.



Blois (Loir-et-Cher) : localisation des sondages géotechniques PANDA, des forages géologiques et résultats des prospections géophysiques (PCR Blois, DRAC Centre-Val de Loire).

En 2016, une troisième prospection géotechnique PANDA et 6 forages géologiques supplémentaires ont permis de finaliser l'étude pluridisciplinaire engagée dans le lit majeur. Par rapport à l'objectif qui visait à comprendre l'évolution morphologique et sédimentaire du val de Blois, la synthèse préliminaire des travaux fait état de résultats qui renouvellent le sujet. En conséquence, on sait que l'on peut désormais aborder la question sur les dernières évolutions de la topographie de la plaine alluviale en tant qu'espace à franchir à partir de l'époque gauloise. Quatre échantillons sont en cours d'analyse pour des datations ¹⁴C. Leur résultat permettra d'affiner la nouvelle chronologie établie pour la mise en place des principales entités morphologiques du Val aujourd'hui caractérisées. Enfin, il faut rappeler que les recherches n'ont révélé aucune dépression résiduelle associée à un potentiel paléocours du Cosson, lequel se jetterait directement dans la Loire en empruntant une direction générale est-ouest.

L'espace prospecté dans le lit mineur de la Loire en 2016 est compris entre les ponts actuels Jacques Gabriel et François Mitterrand. Les membres du PCR ont effectué une prospection-inventaire pédestre accompagnée de sondages manuels (resp. Didier Josset), et une prospection subaquatique (resp. Emmanuelle Miejac).



Bois, Loir-et-Cher, plan de localisation des aménagements fluviaux sur le cadastre dit napoléonien de 1810, PCR Blois, DRAC Centre-Val de Loire.

Les travaux se sont attachés à compléter le plan de la pêcherie amont et du pont antique. Sur le premier ouvrage, un 6^e caisson de l'aire de capture a été mis au jour près de la berge actuelle. Deux sondages manuels ont été réalisés sur deux caissons pour confirmer la nature des matériaux et les techniques de construction mises en œuvre (parois clayonnées, pieux et enrochement). Nous avons une très bonne compréhension des 3 pêcheries médiévales (2 inédites) connues à Blois. Elles se trouvent au cœur de l'espace urbanisé des XII^e et XIII^e s., dans les lieux où les activités sont parmi les plus importantes. Les deux pêcheries accrochées à la rive droite comprennent dans leur périmètre respectif les deux principaux ports de la ville : port vieil et port du Foix. C'est pourquoi le développement et l'utilisation de ces installations devront être appréhendés à l'échelle de la ville.

Le plan du pont antique a été complété. Il se compose d'au moins onze piles dont peu sont complètes. Celles qui d'apparence paraissent les mieux conservées sont munies d'un avant-bec, mais on ne leur reconnaît pas pour autant une architecture homogène. Le pont a connu des réfections que l'on

n'est pas encore en mesure d'individualiser. La fouille partielle de l'avant-bec de la pile 2 a permis la découverte de deux moises assemblées à mi-bois. D'une interprétation encore incertaine (élément de coffrage, soubassement de sonnette) ces pièces de bois mettent en évidence le potentiel archéologique de cet ouvrage.

Dans le cadre de l'étude systématique de l'espace urbanisé en rive gauche, la seconde enquête patrimoniale et urbaine ainsi qu'une prospection géophysique radar ont été réalisées dans le secteur de la rue Croix-Boissée



Blois (Loir-et-Cher) pile 2 du pont antique 049AH : moises entrecroisées assemblées à mi-bois (Didier Josset, Inrap).

en Vienne. L'étude sur le bâti documente et confirme le très fort potentiel patrimonial de ce quartier, déjà été mis en évidence suite à la prospection-inventaire de 2014 dans le secteur de la rue de Chaîne. Dans le but de documenter grâce à une méthode non destructive les éventuels vestiges archéologiques enfouis, une prospection géophysique a été menée en 2016, dans l'âtre Saint-Saturnin du XVI^e s., aux abords de l'emprise de la fouille du 2 rue du Puits-Neuf (2013-2014). Le test de cette méthode a pour objectif de mettre en évidence les éléments structurants des sociétés urbaines antérieures au XVI^e s. appréhendés dans les parcelles voisines. L'analyse des résultats n'est pas achevée.

Les secteurs urbanisés et l'intégralité du val représentés sur le plan cadastral de 1810 ont été géoréférencés et numérisés en 2015 et 2016. Les premiers résultats de l'exploitation des données parcellaires concernent une première tentative de création de classes d'orientations du parcellaire du cadastre ancien ; ce qui constitue une étape préliminaire pour l'étude de la morphogénèse du parcellaire dans le val de Blois. Les recherches en archives, la mise en œuvre des données issues de

l'archéologie préventive, l'enquête patrimoniale et des études paléoenvironnementales livreront les compléments documentaires indispensables pour effectuer ce travail. L'analyse du parcellaire servira ainsi la problématique portant sur la reconnaissance des axes de franchissement du val, question centrale pour l'histoire de l'occupation du sol du val de Blois. Le sujet du franchissement concerne tous les moments du développement de l'occupation du val. Il pourrait être à l'origine de la fixation de l'habitat dans ce secteur de la vallée et avoir favorisé l'émergence du phénomène urbain. Il pourrait ainsi avoir conditionné la mise en place et l'évolution de la trame viaire en rive gauche. Comme franchir le val, c'est aussi passer la Loire, les recherches récentes ont montré le potentiel archéologique par rapport à cette question. Cela concerne tout autant le pont antique, le pont médiéval, mais aussi un probable gué (encore non daté). Les prospections en Loire (subaquatiques, inventaires et géophysiques) devront maintenant se concentrer en priorité à l'étude de ces aménagements.

Didier Josset, Viviane Aubourg

BLOIS 5 rue des Grands Champs

Localisé dans la commune de Blois (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique 15 rue des Grands Champs a permis d'explorer une surface de près de 1,2 ha dans la plaine alluviale, entre Loire et Cosson.

Les ouvertures ont confirmé la bonne conservation de niveaux de la première partie de l'Holocène, dans ce secteur de la plaine. Cependant, aucune fréquentation anthropique des lieux n'a été mise en évidence pour cette période.

Il a permis de restreindre la zone de recherche des limites de l'occupation protohistorique détectée à La Croupe, rue de La Motte. En effet, l'aire diagnostiquée ne recèle pas de vestiges gaulois. Cette limite est à rechercher encore plus vers le nord-est.

Grégory Poitevin

Moyen Âge

BLOIS Îlot Saint-Vincent (tranche 1)

Le projet d'aménagement de l'îlot Saint-Vincent a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique par l'Inrap. L'espace étudié est situé en rive droite, dans la vallée de l'Arrou qui de nos jours est un petit cours d'eau entièrement canalisé et souterrain ; il s'étend de la base du coteau septentrional de la vallée, au fond du val. Le secteur est archéologiquement sensible puisqu'il se trouve au pied du rempart médiéval, à l'extérieur de la ville close, 130 m environ au nord-ouest du château et en contrebas des jardins royaux. Les trois sondages et les trois forages effectués sur une emprise globale de 4990 m² montrent combien la stratification est importante et son degré de conservation est élevé dans tous les secteurs explorés.

L'intégralité de la stratification a été observée dans deux des trois sondages archéologiques (secteurs 2 et 3). Le caractère ponctuel des observations n'a pas permis



Blois (Loir-et-Cher) Îlot Saint-Vincent : vue vers le nord-ouest du sondage profond (non achevé) du secteur 1 : les séquences stratigraphiques antérieures au XV^e s. se trouvent sous la couche de calcaire d'aspect gris clair dont la base se trouve à environ 1,40 m du fond (mire déployée à 4 m) (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap).

d'aborder directement le lit de la rivière Arrou ni les éventuels impacts du cours d'eau sur son environnement immédiat ; se traduisant par exemple par la formation d'un milieu humide spécifique. Le terrain naturel représenté par le *substratum* calcaire a été atteint de façon certaine dans les sondages les plus proches du coteau, au nord, à 4,30 m et 3,48 m sous le sol actuel. Au plus près du fond de vallée, de probables colluvions sont présentes à partir de 4,44 m de profondeur.

Une occupation originale du second haut Moyen Âge (VIII^e-XI^e s.) a été mise au jour dans le secteur méridional du site correspondant sans doute au point bas du fond de la vallée de l'Arrou. Faisant peut-être suite à des occupations antérieures discontinues de l'endroit (antique, protohistorique voire préhistorique), elle accrédite au moins l'intérêt du site pour un établissement durable à proximité de la rivière, tirant peut-être bénéfice de cette présence pour y développer des activités spécifiques, telle que la métallurgie du fer pour laquelle on dispose d'indices sérieux. Il est probable que le lieu soit parcouru par un chemin qui par la vallée reliait le plateau occidental à la ville et au fleuve. En ce début du Moyen Âge, le site est localisé en dehors de l'espace urbain.

Durant le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge, depuis le courant du XI^e s. jusque, sans doute, la charnière des XV^e et XVI^e s, la partie de la vallée étudiée ne connaît que de faibles changements. La zone est proche du château et de la ville, enclose depuis le courant du XIII^e s. Les lieux sont à l'écart de toutes influences urbaines même si de possibles colluvionnements importants ainsi que des remblais plus ou moins prononcés témoignent de travaux divers : en lien avec des aménagements des reliefs, voire en relation et accompagnant d'éventuelles activités d'extraction de calcaire sur le versant septentrional de la vallée. Il est possible que le fond de vallée connaisse des modifications topographiques à la suite des travaux de terrassement occasionnés par la création des premiers jardins royaux de la Bretonnerie qui dominent le site au sud à partir de l'extrême fin du XV^e s.

Tous les secteurs de la vallée sont rapidement aménagés et sans doute lotis au plus tard à partir du début du XVI^e s.

Les premiers édifices connus sont alors construits. Il est probable que le bâti à fonction résidentielle respecte une structuration du sol préalablement inscrite dans une division parcellaire dont on ne connaît pas l'ancienneté. Ce phénomène de colonisation territoriale pourrait coïncider avec l'accession de la ville de Blois au rang de capitale royale à l'avènement de Louis XII en 1498.

Le site subit de nouveaux changements importants qui affectent tout le fond de la vallée. Ils sont caractérisés par les destructions du bâti connu dans les sondages archéologiques et par des remblayages considérables du sol. Ces modifications profondes de la physionomie du site sont consécutives à l'acquisition de plusieurs parcelles de l'îlot par les Jésuites. À partir de 1623, ils y feront édifier leur couvent et aménager un vaste jardin. Il n'en subsiste aujourd'hui que l'église et un bâtiment localisés au sud et sud-est de l'emprise étudiée. Au XVII^e s., cette partie de la vallée de l'Arrou constitue le début d'un faubourg qui se développe au nord-ouest. Néanmoins, par sa physionomie, elle s'apparente à une zone périurbaine qui directement jouxte la ville toujours contrainte dans ses murs. Le secteur connaît une évolution semblable à ce qui se passe sur le plateau à l'époque de la contre-réforme alors qu'il est massivement investi par les congrégations religieuses. La zone semble comme un « îlot » que borde au nord et à l'ouest un parcellaire proprement urbain.

L'urbanisation définitive de l'îlot, dont on voit bien la taille imposante sur le cadastre dit napoléonien de 1810, interviendra très tardivement dans le courant du XIX^e s., suite à la construction du Bureau de Bienfaisance. La documentation iconographique et planimétrique fournit les éléments d'information indispensables à la compréhension de l'évolution des aménagements de ce secteur de la ville. À proprement parler, l'urbanisation de l'emprise étudiée est comme en trompe-l'œil puisque, malgré les modifications notables de voiries intervenues dans la deuxième moitié du XX^e s.

Didier Josset

Gallo-romain

BLOIS 2 rue Pierre-Mosnier

Le projet d'extension d'un bâtiment existant – création d'une classe d'une emprise de 75 m² dans l'école Cléranterie sur les parcelles cadastrées DH 398pp et DH 401pp. – a conduit à la réalisation d'un diagnostic effectué par l'Inrap les 24 et 25 mars 2016. L'assiette du projet est située dans un secteur archéologique très sensible dans le quartier de Vienne, en rive gauche. Il est implanté à quelques dizaines de mètres de la fouille du 2 rue du Puis-Neuf réalisée en 2013 et 2014 et qui a notamment révélé la présence d'un sanctuaire du Haut-Empire. Les travaux envisagés se trouvent également à une cinquan-

Blois (Loir-et-Cher) 2 rue Pierre-Mosnier : stratification observée dans la tranchée de diagnostic avec la grave surmontée des limons visibles à la base de la coupe (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap).



taine de mètres d'un cimetière qui figure sur la parcelle 867 de la section B4 du cadastre dit napoléonien de 1810.

Le milieu naturel d'origine est le lit majeur de la Loire à 1,50 m de profondeur sous le sol actuel. Les alluvions naturelles ont été atteintes à partir de 68,51 m NGF (limon), avec le sommet de la grave à 68,08 m NGF. Les vestiges d'une occupation antique des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. sont des couches d'occupation et d'abandon extérieurs et des aménagements excavés, dont un trou de poteau

certain. Ils attestent la continuité de l'occupation du secteur au sud-est du sanctuaire antique, mais caractérisent une présence moins dense que l'on peut assimiler à un habitat rural. La similarité de la composition globale des lots de céramique antique du diagnostic avec celle du sanctuaire et de l'occupation qui lui est contemporaine mérite d'être soulignée ; ressemblance qui repose sur la surreprésentation apparente des grands contenants.

Didier Josset

Âge du Fer

BLOIS

59 avenue de Vendôme

Localisé dans la commune de Blois (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique 59 avenue de Vendôme a exploré une surface 3305 m² du plateau blésois.

Les ouvertures ont permis de détecter trois fossés parcelaires. Ces derniers ne sont pas datés par du mobilier archéologique. Leurs orientations et leurs dispositions par rapport aux parcelles actuelles suggèrent leurs créations récentes : moderne ou contemporaine.

Ce diagnostic réalisé à Blois a des résultats limités, mais il a l'intérêt de prospecter des parcelles urbanisées récemment n'ayant pas fait l'objet de surveillance archéologique.

Grégory Poitevin

Âge du Fer

CHAILLES

Rue des Allets et rue des Mesliers

Gallo-romain

L'opération de Chailles, rue des Allets et rue des Mesliers couvre une surface modeste (3,3 ha). Sur le terrain, le calcaire affleure rapidement sous la terre végétale, mais un niveau intermédiaire de colluvions de quelques décimètres d'épaisseur a été observé. Il a livré du mobilier de l'âge du Fer et de l'Antiquité en petite quantité. Six fosses ont également été enregistrées, mais deux d'entre

elles sont douteuses. Les autres sont dispersées dans la moitié nord de l'emprise et peuvent être attribuées au premier et second âge du Fer. Ces données semblent cependant indiquer la proximité d'un site peut être localisé à quelques mètres plus au nord.

Philippe Salé

Moyen Âge

CHAMBORD

Château, parterres nord et est

Époque moderne

Créés à partir de 1730, les jardins des parterres nord et est du château de Chambord ont connu plusieurs états à partir de leur abandon progressif dès le début du XIX^e s. Leur emprise de 6,5 hectares a fait l'objet d'un projet de restauration destiné à recréer les dispositions du dernier état du XVIII^e s. Ce projet a été fondé sur une documentation historique et iconographique fournie, complétée par des études documentaires (Ponsot 2003 ; Potillion 2013 ; Villeneuve, Jourd'heuil 2015), un diagnostic archéologique en 2013 (Bryant 2013a et 2013b) et une campagne de prospection géophysique en 2014 (Ruelleu 2014).

L'ensemble de ces données permet de suivre l'évolution des abords du château à partir de l'abandon du chantier renaissance dans les années 1560 qui a laissé le site dans un état proche de celui hérité du Moyen Âge. Un plan de 1680 montre l'existence de deux jardins traditionnellement attribués à la Renaissance. À l'angle

nord-ouest du château, le « Petit Jardin » est longé à l'ouest par un chemin qui mène au gué et au pont qui traversent le Cosson pour se diriger vers Saint-Dyé-sur-Loire. À l'est, le « Grand Jardin » est délimité par des bras canalisés du Cosson. Ces deux espaces sont fortement désaxés par rapport au château, ce qui pose la question de leurs origines. De 1680 à 1686, deux projets d'aménagement des abords et des jardins furent successivement engagés puis abandonnés avant la reprise du dernier entre 1730 et 1738 qui représente une rupture par rapport à l'organisation générale du site, fortement influencée par le cours du Cosson.

La nature du projet d'aménagement et les données archéologiques issues de ces recherches ont conduit à la prescription d'une fouille avant les travaux qui devaient se terminer vers la fin de 2016. Les problématiques de la fouille furent orientées vers quatre objectifs principaux : la documentation des états successifs du jardin du XVIII^e s,

la caractérisation des éventuels vestiges des jardins du XVII^e s. et des deux jardins supposés du XVI^e s. Un volet d'archéologie environnemental visait à préciser l'évolution sédimentaire de la vallée du Cosson avec une attention particulière à la chronologie et à l'anthropisation de l'environnement.

La première phase de la fouille a eu lieu en mars 2016 sous la forme d'une série de carottages destinés à établir les séquences sédimentaires du Cosson. Ils ont été implantés sur des axes orthonormés par rapport aux bras du Cosson afin d'observer les transitions entre les abords et le lit de la rivière. Les sondages carottés furent intercalés avec des sondages par pénétromètre (PANDA, Amélie Laurent, CD45). Le croisement des données issues de l'analyse des colonnes stratigraphiques (Philippe Gardère, Inrap) avec celles des profils de la résistance des sols à la pénétration a permis de restituer les profils sédimentaires avec plus de précision, identifiant les niveaux de remblais, de tourbes et de dépôts alluvionnaires. Des analyses ¹⁴C et palynologiques (Delphine Barbier, Inrap, avec des datations par Beta Analytics) des échantillons réalisés dans les sédiments tourbeux ont montré un fort potentiel pour des études paléo-environnementales et ont permis de choisir deux emplacements pour des carottages complémentaires afin de faire des prélèvements pour des analyses plus poussées.

La fouille a eu lieu entre le début de juillet et la mi-septembre 2016 sous la forme de décapages ciblés des

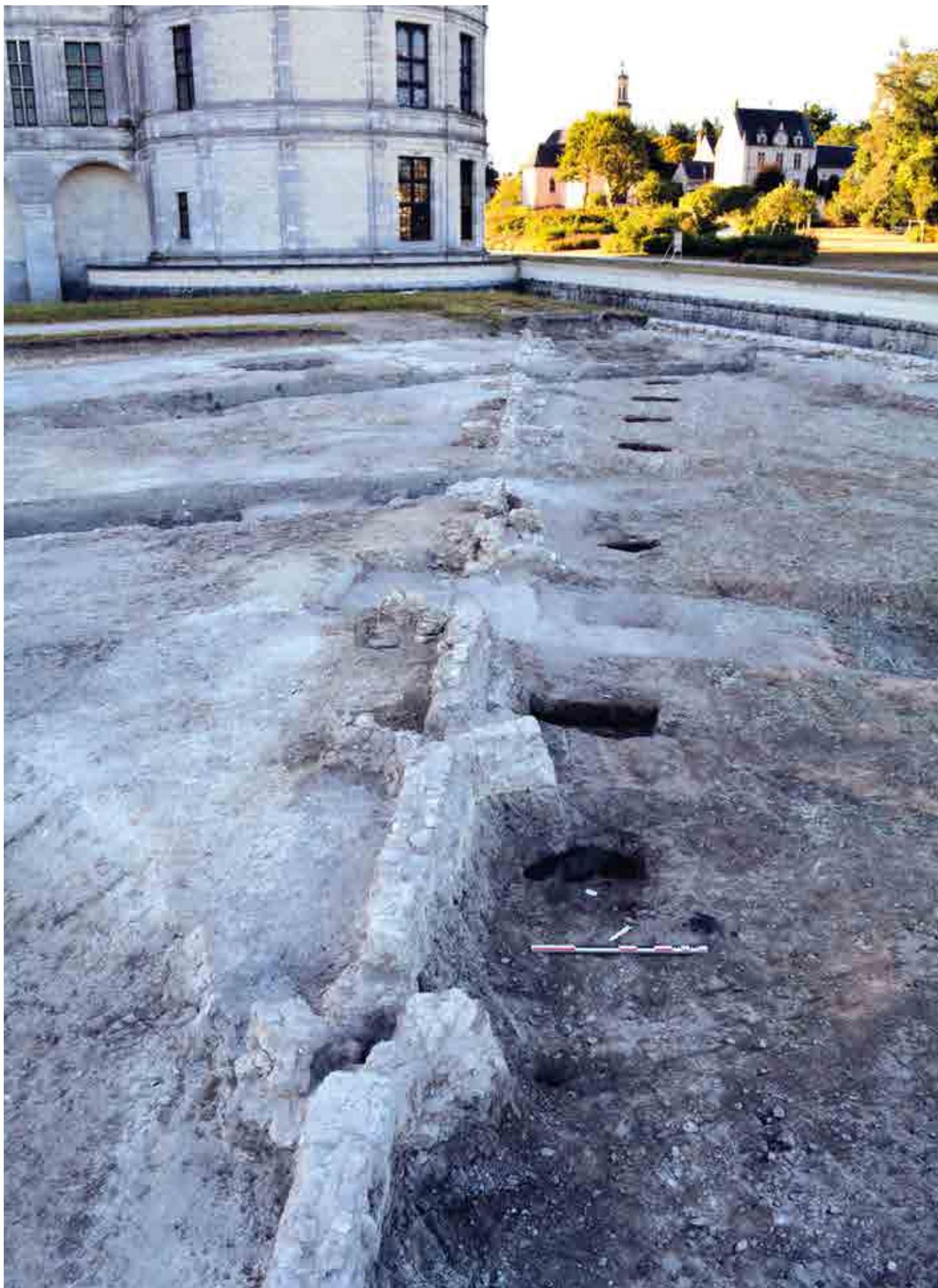
limites du jardin du XVIII^e s. avec des étendues plus extensives d'une partie des jardins supposés de la Renaissance.

Il a été possible de documenter la création et l'évolution du jardin formel réalisé entre 1730 et 1741 à partir d'un projet amorcé au milieu des années 1680. Les parterres forment un terrain en « L » composé de trois carrés basés sur les dimensions de l'emprise du château. Chacun est délimité par des alignements d'arbres (marronniers d'Inde) avec deux grandes feuilles de parterres rectangulaires dans les carrés ouest et est et un bosquet de marronniers dans le carré nord. La fouille a permis de préciser les dimensions et les écartements des éléments composant cet ensemble, les données obtenues ayant pu servir à préciser le projet de restauration. Il a été possible d'observer de nombreuses fosses de plantation des arbustes du parterre oriental dont celles des broderies des angles des carrés du parterre et celles des plates-bandes. Finalement, les activités liées à la mise en culture d'une partie du jardin à la fin du XVIII^e s. ainsi que les vestiges de la campagne de restauration du tout début du XX^e s. ont pu être identifiés.

La poursuite du décapage a apporté des renseignements sur les travaux engagés puis abandonnés entre 1680 à 1686. Ceux-ci se sont avérés plus avancés que ne laissent supposer les textes et les plans. Le chemin bordant le Petit Jardin fut rectifié et rehaussé par au moins deux phases d'empiérement dont la dernière surface



Chambord (Loir-et-Cher) les vestiges des aménagements superficiels du jardin du XVIII^e s. dans la partie orientale du site. Les fosses en forme de virgule (a) représentent les broderies en buis en forme de coquilles dans les angles de chaque carré du parterre oriental. Les structures linéaires (b) correspondent aux planches de labour du jardin potager aménagé dans l'angle nord-ouest du parterre (C. Travers, Archéoverde).



Chambord (Loir-et-Cher) la limite ouest du « Petit Jardin » après décapage et fouille partielle. La maçonnerie linéaire ponctuée de bases de pilier circulaires représente le soubassement d'une balustrade en bois qui délimitait le côté est du chemin à partir des années 1680. La ligne de fosses visible à droite de l'image correspond aux plantations des arbustes ou des petits arbres qui séparait le « Petit Jardin » du XVI^e s. du chemin à l'ouest (S. Bryant, Inrap).

était en pavés réguliers de calcaire. La voirie était désormais séparée de l'ancien jardin par une balustrade en bois composée de poteaux fichés dans des plots maçonnés qui raidissaient une palissade sur sablière maçonnée. Cet ouvrage se poursuivait jusqu'au pont en bois qui précédait un pont en pierre sans doute plus ancien. Les conditions de la fouille n'ont pas autorisé l'investigation de ces deux franchissements. À l'est, l'emprise du Grand Jardin fut remblayée et les premiers travaux préparatoires pour un jardin dessiné par Mansart furent menés jusqu'au stade de l'implantation des allées sablées et des parterres. L'étendue de ces travaux fut également mise en évidence par les prospections géophysiques qui concordent avec l'état du site relevé sur un plan de 1693 où l'amorce du projet « perdu » de Mansart est visible sous les traits de l'organisation actuelle du jardin, commencée puis abandonnée au cours des années 1680. Ce plan sera achevé par les travaux repris à partir de 1730.

La fouille a permis de confirmer la présence de deux espaces de jardins au nord et à l'est du château, figurés sur les premiers plans des années 1680. Le « Petit Jardin » au nord de la tour de la Chapelle était délimité à l'ouest par le chemin nord-sud entre Chambord et Saint-Dyé, séparé de celui-ci par un fossé et deux lignes de fosses de plantation pour des arbustes ou des petits arbres, plantés en quinconce. Les comblements de ces structures contenaient beaucoup de restes osseux (faune et poisson) et de mobilier céramique qui attestent l'apport de fumier dans les plantations. La céramique est assez homogène et datable du premier tiers du XVI^e s., donc contemporaine du chantier de François I^{er}. La limite nord est plus difficile à appréhender mais semble être constituée d'un simple talus constitué de terres végétales déposées sur une masse de débris de construction (tuffeau écrasé).

Il n'a pas été possible d'appréhender toute la surface du « Grand Jardin » à l'est mais un décapage sur 2,40 m de

profondeur et un sondage profond implanté ont été réalisés sur sa limite nord. Ils ont montré que le jardin était délimité au nord par un bras canalisé du Cosson aménagé dans les alluvions et protégé de la rivière par une levée de terre issue sans doute des curages du fossé. Cet ouvrage serait datable de la première moitié du XVI^e s. selon les rares tessons de céramiques trouvés sur le talus de la levée.

Deux carottages complémentaires ont été réalisés dans la partie sud-est de l'emprise de la fouille aux endroits correspondant à des séquences alluvionnaires différentes. Les analyses sont encore en cours, mais il a été possible d'établir des séquences palynologiques datées à la fois pour les périodes historiques (du III^e – IV^e s. ap. J.C. à la fin du XV^e – milieu du XVII^e s.) mais aussi pour la fin de la période glaciaire, vers 10 000 av. J.C.

Simon Bryant, Cécile Travers

Bryant 2013a : BRYANT S., *Loir-et-Cher, Chambord, le Château de Chambord. Les jardins, parterres nord et est*. Rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Bryant 2013b : BRYANT S., *Loir-et-Cher, Chambord, le Château de Chambord. Les abords du château et le bourg : des traces d'occupation de la fin du Moyen Age au XVIII^e s.* Rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Ponsot 2003 : PONSOT P., 2003, *Chambord. Etude préalable à la restauration des jardins, n° 03/09*, Blois : Cabinet Ponsot ACMH.

Potillion 2013 : POTILLION C., 2013, *Le château de Chambord. Proposition d'étude pour la restauration des jardins nord et est*. Rapport de stage à la Direction des Publics et du Patrimoine, (Conservation-Bâtiments et Jardins)

Ruelleu 2014 : RUELLEU S., *Cartographie géophysique de Chambord, parterres nord et est* (41), Paris : Géocarta.

Villeneuve, Jourd'heuil 2015 : VILLENEUVE P., JOURD'HEUIL T., *Étude pour la restauration des perspectives nord et sud et la restitution des jardins nord et est*, 353 p.

Gallo-romain

LA CHAPELLE-VENDÔMOISE Poisse-Mer (tranche 1)

Le diagnostic, réalisé au lieu-dit Poisse Mer à La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher), a permis de mettre en évidence la présence de vestiges attribuables à la période gallo-romaine. On compte une vaste extraction de calcaire, peut-être un fossé et un dépôt animal non datés, mais surtout un enclos maçonné arasé de 50 m² conservant les fondations d'un monument funéraire peu fréquent en Gaule en contexte rural. Aucune sépulture n'a été identifiée, mais le mobilier (céramique, verre, objet en os), les résidus osseux ainsi que les nombreux charbons de bois, issus d'une tranchée de récupération, attestent la pratique de la crémation au cours de la seconde moitié du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. ap. J.-C.

Au regard de leur localisation, ces vestiges se rattachent probablement à une *villa* fouillée à quelques centaines de mètres au nord-ouest, en amont de la construction de la déviation de la RD 957. Ils s'inscrivent dans un paysage fortement structuré au cours du Haut-Empire, avec la proximité de la voie reliant Blois à Areines, associée à un réseau dense d'établissements ruraux de type ferme et *villa*. Ce monument, inspiré d'un modèle romain, témoigne d'une acculturation des pratiques funéraires jusqu'au sein des territoires ruraux. Il incarne la réussite économique et sociale du propriétaire du domaine et transmet ce message à destination de sa postérité.

Fabrice Couvin

COURBOUZON

Les Friglons (tranche 1)

L'opération de diagnostic réalisée au lieu-dit les Friglons (tranche 1) à Courbouzon a révélé une séquence alluviale très récente liée aux débordements de la Loire. Des éléments de terre cuite architecturale antique, très altérés, ont été découverts à une profondeur de 2,50 m. Un fossé parcellaire et une fosse contenant les restes d'un

bovin, tous deux d'époque contemporaine, complètent ces observations qui témoignent d'une occupation humaine très faible de cette portion de la plaine alluviale.

Fiona Kildéa

Moyen Âge

COUR-CHEVERNY

Couvent Saint-Bonaventure

Époque moderne

Les résultats obtenus par ce diagnostic archéologique au sein du domaine de Pontchardon à Cour-Cheverny, au 25 chemin de la Crépinnière, confirment une partie des données que fournissent les sources documentaires. Le caractère défensif de certains aménagements encore visibles aujourd'hui, la douve, la tour d'angle avec ses arbalétrières et le boulet de pierre, est évident. Le prolongement du fossé jusqu'à la chapelle est confirmé, ainsi que son comblement tardif au cours du XIX^e s. La configuration de l'établissement tel qu'il nous est parvenu est en place depuis au moins le XVII^e s. Seuls l'architecture de la tour d'angle et les quelques fragments céramiques datés du XIV^e s. attestent d'une origine plus ancienne. Le caractère défensif des vestiges qui trouverait leur origine au moins à partir de la fin du Moyen Âge accrédite l'hypothèse d'un établissement fortifié : maison forte ou forteresse ? Si les sources écrites indiquent une fondation qui remonterait à l'Antiquité, aucun élément supplémentaire ne permet d'accréditer l'hypothèse.

La perspective du curage des douves prévu en amont des travaux d'aménagement pourrait apporter des données supplémentaires à la détermination des origines du

site. Il permettrait également d'affiner l'étude de la tour d'angle et de préciser la relation entre cette construction et le pan d'enceinte qui borde encore les douves.

Gwenaël Roy



Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) 25 chemin de La Crépinnière : tour d'angle flanquant le mur d'enceinte du domaine, avec les douves au premier plan (Gwenaël Roy, Inrap).

GIÈVRES

27 rue André-Bonnet

Les sondages réalisés au 27 rue A. Bonnet à Gièvres (Loir-et-Cher) permettent de confirmer la localisation de l'agglomération gallo-romaine de Gabris. Les terrains se situent au sein d'un secteur non aménagé, en dehors de

l'emprise des nécropoles antiques et des occupations médiévale et moderne du bourg de Gièvres.

Jean-Philippe Chimier

Gallo-romain

GIÈVRES

Les Bâtardes

Cinq sondages ont été réalisés en préalable à la tranche 6 de la carrière des Bâtardes sur la commune de Gièvres (Loir-et-Cher). Cinq anomalies ont été mises au jour dont un fossé de parcellaire antique. Il correspond à une struc-

ture déjà observée plus au nord, lors du diagnostic de la phase 3 de la carrière en 2007.

Jean-Philippe Chimier

Une première campagne de fouille programmée s'est déroulée en 2016 dans la commune de Lisle (Loir-et-Cher) au lieu dit les Sablons. Le site est implanté en rive droite du Loir sur les premières pentes du coteau d'un talweg perpendiculaire à la vallée du Loir. Ce talweg comme la vallée du Loir incisent plusieurs formations géologiques dont des argiles à silex issues de l'altération des craies du crétacé. Le site est localisé à l'aplomb des formations des argiles à silex qui affleurent tout le long de la vallée et du talweg.

Le site est connu par prospection de surface et par le ramassage de très nombreux éclats de silex et d'ébauches de haches abandonnées en cours de fabrication. Le mobilier lithique récolté en surface a été interprété comme lié à une chaîne opératoire de façonnage bifacial de haches. La présence concomitante sur ce site des affleurements d'argile à silex et des très nombreux produits et déchets de taille a permis d'avancer l'hypothèse d'un site d'extraction du silex associé à un atelier spécialisé dans la production de haches. Une campagne de fouille archéologique programmée a été définie sur la base de cette double problématique.

Lors de cette première campagne, plusieurs zones décapées à l'aide d'une pelle mécanique de 6t se sont échelonnées le long de la rive gauche du talweg. Six premiers petits sondages, d'une superficie limitée (4 à 6 m² environ), n'ont pas révélé de vestiges archéologiques. Une dernière zone décapée d'une superficie de 75 m² a permis de mettre en évidence une occupation néolithique par la présence d'un très grand nombre de déchets de taille liés à la production de haches. L'étendue de l'occupation a pu être en partie cernée le long du talweg avec une limite septentrionale.

Sur cette dernière zone, les premières observations géomorphologiques ont montré que les séquences sédimentaires supérieures correspondaient à plusieurs niveaux de colluvions provenant du sommet du plateau. Ces niveaux sont constitués, d'une part, des éléments issus du démantèlement par érosion de la haute terrasse alluviale du Loir recouvrant à l'origine le sommet du plateau et d'autre part, d'une partie des niveaux archéologiques néolithiques. Le mobilier lithique contenu dans ces séquences est très altéré. Il présente des arêtes et nervures émoussées et parfois une légère patine blanche et n'est donc pas en place.

Un sondage mécanique a été réalisé dans le sens de la pente afin d'obtenir un profil permettant d'observer la puissance stratigraphique de ces colluvions et d'identifier les niveaux sous-jacents. Sous les niveaux de colluvions, à environ 0,55 m sous la surface actuelle du sol, une fosse a été partiellement identifiée en plan. Seul le comblement terminal a pu être fouillé sur une vingtaine de centimètres. Il est composé d'un niveau d'argile plastique blanche et homogène qui scelle un niveau très dense de déchets de taille de silex.

L'assemblage lithique prélevé en 2016 présente une grande homogénéité et une grande cohérence d'un point de vue technologique. Les états de surface des éclats provenant du comblement terminal de la fosse indiquent une bonne conservation en comparaison aux artefacts provenant des niveaux de colluvions. La présence de plusieurs remontages d'éclats issus du comblement de la fosse confirme ces observations.

Dans l'état actuel des données issues de cette première campagne de fouille, une seule chaîne opératoire de production a été reconnue. Les déchets de taille sont composés de larges éclats arqués dont les caractéristiques morpho-techniques correspondent à une unique chaîne opératoire de façonnage bifacial. Plusieurs ébauches de haches abandonnées en cours de fabrication ont été récoltées lors de la fouille. L'activité du site semble donc exclusivement tournée vers le façonnage de haches en silex.

Les premières observations pétrographiques des échantillons géologiques récoltés à l'affleurement du coteau, comparés aux artefacts façonnés sur le site, semblent confirmer une même origine du matériau. L'hypothèse d'une extraction sur place destinée à l'exploitation du silex semble se confirmer. Cependant, la fosse n'ayant pas été fouillée intégralement, sa fonction d'extraction n'est pas encore prouvée, ce qu'il conviendra de vérifier par des campagnes de fouilles prochaines.

L'hypothèse fonctionnelle du site, envisagé comme une minière à silex, restera à confirmer par la poursuite des fouilles. D'ores et déjà, les données récoltées en 2016 confirment bien la présence d'un site de production spécialisé dans la taille de haches en silex.

Harold Lethrosne, Olivia Dupart, Clément Recq

L'opération de diagnostic archéologique de Maves Le Haut Moron et Le Bas Moron (Loir-et-Cher) est située à 15 km au nord de Blois, et à proximité du hameau de Pontijou. Cette intervention entre dans le cadre de la tranche 2 du projet de renouvellement et d'extension

d'une installation classée dédiée à l'extraction de calcaire par la société Minier Carrières SA. Cette dernière envisage l'exploitation de terrains d'une surface globale d'environ 22,4 hectares.

L'intervention a révélé la présence de plusieurs vestiges archéologiques et a permis de réaliser une analyse géomorphologique précisant nos connaissances de cette partie de la Petite Beauce. 41 tranchées ont permis de mettre en évidence la présence, vraisemblablement destructurée, d'établissements humains de deux époques préhistoriques. Ils sont constitués d'un ensemble de 1180 artefacts lithiques et céramiques répertoriés en dehors de structures avérées, associés à des fosses et des trous de poteau. Ces occupations sont implantées sur la zone sommitale du plateau qui surplombe la vallée sinueuse de la Cisse et ne semblent pas définir une organisation pertinente témoignant d'une implantation humaine conservée dans sa conformation originelle.

Les artefacts du Paléolithique moyen sont répartis en zone occidentale de l'emprise, dans trois secteurs plus ou moins dissociés. Ils présentent des états de surface notoirement altérés avec une très faible densité et une absence totale de concentration pertinente. Ces aspects taphonomiques négatifs sont associés à des phénomènes pédogénétiques qui ont abouti à la formation des horizons sédimentaires dans lesquels ils sont conservés. Cela suggère qu'ils sont le bilan d'une dégradation post-dépositionnelle manifeste d'éventuels sites d'implanta-

tions du Moustérien de tradition Acheuléenne (100000-40000 ans).

Les vestiges néolithiques sont identifiés sous la forme de possibles structures en creux éparses et des nappes de mobilier relativement concentrées dans la partie centrale et occidentale de l'emprise. Ces dernières sont, essentiellement, apparues dans un horizon limoneux brun épais dont l'origine colluviale est clairement attestée. Leur présence plus nombreuse, dans un secteur où un seuil topographique est bien marqué, évoque une accumulation au pied d'une ancienne limite cadastrale (rideau de haie ou chemin par exemple) d'un mobilier provenant de l'érosion d'une occupation initialement située à l'ouest de ce secteur. Cette dernière a livré les indices d'une fréquentation du plateau au cours du Néolithique ancien et moyen 1 (5500-4000 av. J.C.) et du Néolithique final (3400-2450 av. J.C.).

Les autres vestiges mis au jour à l'occasion de ce diagnostic ne sont pas datés (bâtiment sur poteaux) ou semblent plutôt correspondre à des activités d'extraction de matériaux calcaires à la période contemporaine.

Nasser Djemmali, Dorothée Lusson

Néolithique

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR Prés Thierry

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au lieu-dit Prés Thierry a permis la mise en évidence de 4 structures de combustion à pierres chauffées attribuables au Néolithique ancien/moyen et d'une grande concentration de mobilier lithique, attribuable au Néolithique moyen I, et dans une moindre mesure au Mésolithique, au sommet de la terrasse alluviale. Le corpus étudié présente un médiocre état de conservation, même si les vestiges issus des mètres carrés testés témoignent d'un état de fraîcheur légèrement supérieur. L'ensemble a subi d'importants déplacements horizontaux et verticaux ne nous permettant pas d'en pousser l'analyse typologique, tech-

nologique ou spatiale. Cependant, la quantité de mobilier lithique découverte, au regard de la surface décapée (environ 11,3 % des 3 ha de l'emprise), permet d'envisager une grande variété d'occupations et la fréquentation de cette portion de la vallée du Loir par les hommes du Mésolithique et du Néolithique. La localisation de la concentration lithique sur un léger replat où la matière première siliceuse affleure n'est sans doute pas un hasard.

Céline Landreau

Paléolithique

MORÉE La Varenne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur les parcelles du projet d'extension du parc d'activités intercommunal de Morée la Varenne et a concerné des terrains d'une surface de 4,8 ha, au nord-ouest du bourg, dans le bas du versant oriental de la vallée du Loir. L'enregistrement de plusieurs unités sédimentaires s'harmonise avec les observations antérieures et a donné l'opportunité de distinguer deux séquences stratigraphiques assimilées aux nappes alluviales pléistocènes A et B déterminées par les travaux de J. Despriée (Despriée 1979).

Dans ce cadre stratigraphique, deux occupations paléolithiques ont été caractérisées. Elles possèdent des positions spatiales et des ancrages stratigraphiques

dissemblables, mais restent, l'une et l'autre, rattachés à la nappe alluviale B. La première, révélée dans un seul sondage (S.P.3 de la tranchée 1), ont inscrite dans des horizons sédimentaires de type dépôts de crue situés à une profondeur de 2,50 m. La seconde, contemporaine de la dernière phase d'accrétion du loess dans la vallée, occupe une zone plus proche de la surface (entre 0,50 m et 0,80 m de profondeur) qui se déploie dans une aire géographique de près de 1500 m² entre les extrémités nord orientales de deux tranchées de la zone sud-est du périmètre du projet.

Ces deux ensembles paraissent peu affectés par les processus pédogénétiques. La cohérence des assemblages

ainsi que la fraîcheur du matériel lithique, alliées à des conditions taphonomiques favorables indiquent des locus très peu perturbés, certainement en position primaire. En contrepartie, un déséquilibre notable semble caractériser la représentation des phases des schémas opératoires. Le déficit notoire des nucléus et l'absence quasi-totale de l'outillage en symbolisent les marqueurs les plus révélateurs. Elles permettent de définir des ensembles porteurs de critères technologiques qui les associent aux systèmes de production Levallois adoptés dans les industries lithiques du Paléolithique moyen (entre 200 ka et 50 ka). La maigre documentation en éléments retouchés empêche une définition chrono-culturelle plus précise. En dépit des spécificités technologiques propres à chaque assemblage lithique de cette période, le site de Morée peut s'assimiler aux exemples locaux comme Angé le Petit Jardin et Saint-Firmin-des-Près la Varenne et à ceux qui s'établissent, vers l'Est, dans les vallées du sénonais.

Il vient conforter les découvertes antérieures réalisées par J. Despriée à la fin des années 1970 (Despriée 1979) sur le site de Villeprovert, à quelques centaines de mètres en direction du nord-ouest où « ...deux séries d'industrie

à débitage Levallois ont été trouvées *in situ* au sommet des alluvions... ».

Les structures anthropiques chronologiquement postérieures sont documentées par quelques fosses et trous de poteau relativement isolés. Leur faible nombre, associé à leurs implantations spatiales (sans organisation pertinente), ne permet pas de déterminer des occupations anthropiques mais, leur présence semble signifier la proximité d'une occupation néolithique ou/et protohistorique se développant dans les parcelles environnantes. Enfin, un réseau de fossés documente un aménagement souterrain artisanal ayant servi au drainage des sols. Celui-ci est constitué de structures linéaires solidaires dont la faible largeur et le comblement caillouteux s'assimile aux systèmes d'amendement des parcelles agricoles humides utilisés depuis le premier tiers du XIX^e s.

Nasser Djemmali

Despriée 1979 : DESPRIÉE J., *Les industries du Paléolithique inférieur et moyen de la vallée du Loir Vendômois (Loir-et-Cher) dans leur contexte géologique*, thèse, Université de Provence.

Paléolithique

MUIDES-SUR-LOIRE Rue des Garennes

Âge du Fer

Le diagnostic réalisé aux Chopines à Muides-sur-Loire a révélé une occupation structurée du Hallstatt ancien/moyen et une autre du Paléolithique final (Belloisien). Ces occupations sont conservées dans deux dépressions géologiques d'inégale importance. Au centre de l'emprise, dans la dépression principale, l'occupation protohistorique est scellée au centre d'un niveau sub-Atlantique et les sols sont conservés. À partir de ce niveau d'apparition, les structures en creux sont intégralement conservées.

L'occupation Belloisienne a été rencontrée soit sous l'occupation protohistorique de la dépression principale, soit sur la bordure de la dépression secondaire. Dans ce dernier cas, les vestiges sont moins bien protégés, mais on note la présence d'un foyer à plat à proximité d'un atelier de débitage laminaire.

Enfin dans cette seconde dépression, les structures en creux protohistoriques ont livré des vestiges du Bronze final IIb-IIIa.

Roland Irribarria

Gallo-romain

NAVEIL Rue de la Conditia

Moyen Âge

Les recherches archéologiques menées dans la commune de Naveil (Loir-et-Cher), rue de la Conditia, ont été réalisées préalablement aux travaux d'extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire. Trois sondages, localisés en bordure de la rue de la Conditia et à proximité des locaux des services techniques municipaux, ont mis au jour deux creusements d'origine gallo-romaine ou médiévale dans les alluvions grossières du Loir. Ces faits mal datés ne sont pas caractérisés. Il pourrait s'agir de fosses d'extraction d'alluvions grossières (galets/graviers). Aucun vestige funéraire n'a été

mis en évidence malgré la présence d'inhumations du Bas-Empire et du Moyen Âge autour de l'église située à proximité. Le diagnostic n'apporte pas de précision quant à l'origine de la rue de la Conditia, son tracé a pu servir de limite à l'extension occidentale du cimetière. Aucun vestige de la Ferme de Naveil n'a été mis en évidence. Elle figure pourtant sur le cadastre napoléonien dans l'emprise explorée.

Nicolas Fouillet

NEUNG-SUR-BEUVRON

5 rue du Onze-Novembre

Trois sondages, réalisés au 5 rue du Onze-Novembre à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), ont révélé une occupation antique le long d'un axe de circulation. Ils documentent l'occupation gallo-romaine du quartier du Bourg-Neuf, secteur occidental de l'agglomération de *Noviodunum*.

La voie n'est pas datée. Les sondages sont trop restreints pour pouvoir l'identifier formellement, mais il est probable qu'il s'agisse de l'axe jusqu'alors supposé en direction de Blois ou d'une rue parallèle. Au sud, les sondages ont révélé un sol extérieur sur lequel une occupation a été fouillée, recouverte par des remblais de démolition. L'ensemble est daté du milieu du III^e s. L'occupation se caractérise par la présence d'ossements de

boeuf. La démolition est recouverte par une ou plusieurs séquences de terres noires. Le site ne sera ensuite réoccupé qu'à la période contemporaine.

Ce diagnostic confirme la vocation artisanale du quartier antique du Bourg-Neuf. Ils sont à mettre en relation avec les résultats de sondages réalisés en 2005 qui ont livré des déchets de boucherie pour la même période. Cette documentation affine les connaissances que nous avons du site de Neung-*Noviodunum*. Elle permet de s'interroger sur la place qu'occupe l'agglomération Biturige et sur l'exploitation du sol durant l'Antiquité en Sologne.

Jean-Philippe Chimier

NOYERS-SUR-CHER

Le Busa

Pour des raisons économiques liées au projet d'exploitation, la fouille préventive du site le Busa à Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher) a été scindée en deux phases distinctes de surfaces équivalentes de 12 000 m². La première phase s'est déroulée durant l'automne 2016, la deuxième phase est prévue pour l'automne 2017. Ces deux phases constituent une opération régie par une seule prescription et une seule autorisation de l'État sous le contrôle du même responsable d'opération, Régis Picavet (Paleotime). Aussi le présent résumé ne concerne que la première phase. Nous avons tenu, dans un cadre temporel restreint à huit mois, à présenter des études abouties pour ce qui concerne la géoarchéologie et l'étude des mobiliers céramiques et lithiques. Des études tests ont été réalisées dans le domaine archéobotanique avec des résultats discutables. Une étude globale, incluant les résultats de la campagne 2017 sera rendue au plus tard pour octobre 2019.

Pour ce qui concerne la phase 1, la prescription portait sur d'éventuels indices mésolithiques découverts dans les tranchées 2, 3, 4 et 5 du diagnostic de 2012 sur la base de caractères techno-économiques convergents, sans pour autant présenter de caractères culturels marqués. La tranchée 7 avait livré deux armatures tranchantes attribuées au Néolithique *lato sensu*. Au final, excepté de très rares indices, le Mésolithique est absent de la surface fouillée. Par contre, une concentration de mobilier principalement lithique et céramique, présentant des caractères d'homogénéité et s'insérant au sein d'un même horizon est présente au sud-ouest de l'emprise.

Les résultats de l'étude géoarchéologique montrent que la -ou les- fréquentations humaines ont pris place sur une légère élévation du relief. Ces concentrations ne sont pas en position secondaire. Les concentrations de mobilier n'ont pas été provoquées par des événements géomorphologiques, il s'agit bien de concentrations archéologiques. Même si des perturbations sont clairement présentes, le contexte taphonomique demeure favorable

pour l'étude archéologique. L'ancien chenal situé au nord de l'occupation traversant l'emprise d'est en ouest est en phase finale de comblement et l'emplacement du lit du Cher contemporain n'a pas été retrouvé.

Sur les quatre datations par le radiocarbone réalisées dans les concentrations de mobilier, une seule a donné un résultat cohérent avec l'âge attendu des mobiliers, autour de 3500 ans cal. BC, à la transition entre le Néolithique moyen et récent, au tout début du Subboréal. Cette période connaît un regain d'activité fluviale et des modifications environnementales significatives apparaissent dans les fonds de vallées. En raison de sa localisation au cœur de la plaine inondable, le site du Busa constitue ainsi un point d'étude intéressant pour traiter des rapports milieux-sociétés.

Les informations fournies par le mobilier lithique attestent la présence d'un débitage réalisé à la pierre tendre et par percussion indirecte. Il est encore trop tôt pour conclure à une contemporanéité ou au contraire à une valeur diachronique révélée par ces deux productions. Deux bitroncatures géométriques, deux pics et divers outils sont compatibles avec une attribution à un Néolithique moyen II. Une bitroncature triangulaire évoque les armatures dites de Sublaines et des microdentculés sur lame sont à rattacher à une phase du Néolithique récent. La répartition spatiale homogène de tous ces éléments, leurs imbrications au sein de chaînes opératoires similaires, ainsi que la présence d'une unique nappe de mobilier archéologique, sont autant d'éléments qui évoquent la possible présence d'une phase de transition entre un Néolithique moyen II et un Néolithique récent régional. En tout état de fait, la série lithique taillée offre un jalon typo-technologique précieux pour la fin du Néolithique régional qui reste mal connue.

La céramique, très mal conservée et étroitement associée au mobilier lithique, pourrait se rattacher aux périodes allant du Néolithique moyen au Néolithique final.

Le seul profil restitué est celui d'un vase à carène que l'on pourrait placer au Néolithique final arténacien. Il viendrait compléter les rares éléments du Néolithique récent/final et contribuerait à l'impression d'homogénéité technique et stylistique de la majorité des tessons présents sur le site. Ces observations sont globalement en accord avec les résultats de l'étude des silex.

La phase 2 de la fouille prévue pour l'automne 2017, a été diagnostiquée uniquement sur la base d'une tranchée axiale et d'une fenêtre de quelques mètres carrés. Des découvertes inattendues peuvent trouver leur

place dans les surfaces non sondées. Située au nord de l'emprise de la phase 1, une occupation diachronique se rapportant au Néolithique au sens large est attendue en contexte de plaine alluviale. Des espoirs sont fondés sur la présence de concentrations datables et culturellement définissables à mettre en relation avec l'occupation de la phase 1. La recherche de l'emplacement du lit du Cher au Néolithique pourra être un des axes majeurs de cette campagne pour une meilleure compréhension de l'occupation et de l'exploitation du site.

Regis Picavet

Époque moderne

SAINT-AIGNAN la Pinnevardière

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit la Pinnevardière sur la commune de Saint-Aignan a permis de mettre en évidence une zone d'extraction de calcaire

matérialisée par deux grandes fosses datables de la période moderne.

Céline Landreau

SELLES-SUR-CHER Le château

notice non reçue

Moyen Âge

VENDÔME Abbaye de la Trinité, cour du cloître et chevet de l'abbatiale

Une surveillance de travaux a été prescrite préalablement aux réaménagements, par la commune, de deux jardins entourant l'ancienne abbatale de la Trinité, respectivement à l'est du chevet de l'abbatiale et dans l'ancien cloître au sud.

Les résultats de la surveillance dans le jardin du chevet de la Trinité (parcelle AR 402) ont montré une importante couche de terre à jardin (d'au moins 50 à 60 cm) dont la mise en place pourrait remonter au moins au XVII^e s dans la mesure où les plans anciens indiquent à cet emplacement les jardins de l'abbé.

L'opération dans la cour du cloître (parcelle AR 371) a mis en évidence cinq informations principales. L'ensemble de l'espace central de la cour est arasé au niveau de circulation de la salle capitulaire du XIV^e s. sans que cet arasement n'ait pu être daté précisément (XIX^e ou XX^e s.). Il semble que la cour ait subi une série d'aménagements hydrauliques au cours du XIX^e s., lors de sa transformation en manège à chevaux. L'opération a révélé une importante couche de niveau de jardin d'une

cinquantaine de centimètres sur l'ensemble de la cour présentant peu de mobilier archéologique mais très hétérogène dans leur datation (de l'Antiquité au XIV^e s.) laissant présager des occupations plus anciennes sous ce niveau. L'observation des fondations des piles du cloître a conforté les interprétations d'Isabelle Isnard formulées dans sa thèse sur l'abbatiale de la Trinité à propos du chantier de construction du cloître gothique, à savoir une lente construction entre le XIV^e et le XVI^e s. Les piles orientales, les plus anciennes, semblent avoir été édifiées en tranchée ouverte alors que les piles occidentales, du XVI^e s., ont été construites en tranchée aveugle. Enfin, plusieurs maçonneries, antérieures à la construction des galeries du cloître, ont été observées. Édifiées en moellons de calcaire, elles pourraient remonter aux XI^e et XII^e s. Elles sont visibles à une cinquantaine de centimètres dans la partie nord du jardin et conservées à moins de 10 cm dans sa partie méridionale.

Gaël Simon

Le diagnostic archéologique réalisé sur une superficie de plus de 24 ha a livré de nombreuses informations toutefois limitées spatialement, du fait de leur implantation en limite d'emprise.

Les premières traces d'occupation concernent le Paléolithique moyen. Plusieurs pièces lithiques, dont un nucléus et un éclat Levallois, ont été mis au jour dans plusieurs tranchées.

La Protohistoire est documentée par une dizaine de structures de combustion dont la variété et les artefacts recueillis témoignent d'activités culinaires et/ ou domestiques qu'il conviendrait de définir. Le mobilier céramique isolé caractérise la fin du premier âge du Fer (Ha D3) et/ou le début de La Tène ancienne (entre -525 et -400 av. J.-C.).

Dans un autre secteur, une cave antique (150-220 ap. J.-C.) a livré un mobilier domestique (vaisselle de présentation et faune consommée) ainsi que des traces d'activités métallurgiques (scories et battitures), qui attestent la présence d'un habitat et d'activités métallurgiques dans les environs.

À proximité, deux grandes fosses, dont une possible mare ou un petit étang (plus de 450 m² d'ores et déjà circonscrits), ont été dégagées. Cependant, le mobilier recueilli, antique et mérovingien, suscite de nombreuses questions quant à son attribution chronologique, car des traces d'une occupation mérovingienne ont été détectées au nord-est, à une centaine de mètres. Les vestiges, représentés pour l'essentiel, par des trous de poteaux et une petite fosse à comblement détritique, offrent des indicateurs fiables concernant l'implantation sur place d'une unité domestique dont l'étendue n'a pu être estimée.

Enfin, quelques fosses d'extraction documentent l'époque moderne tandis que deux séries de fossés linéaires peuvent matérialiser des chemins ruraux fréquentés à une date incertaine. Dans la mesure où ils ne figurent pas sur le cadastre napoléonien (1811), on peut estimer qu'ils ont pu fonctionner plus récemment.

Hélène Froquet-Uzel

Le « grand cimetière » de Vendôme était situé au nord de la ville, le long de la rue du Faubourg Chartrain et une chapelle y était présente. Selon les sources archivistiques, les premières mentions de la chapelle (et du cimetière) ont lieu au milieu du XV^e s. Toutefois, une origine du XIII^e s. est évoquée par certains auteurs. D'autres chapelles semblent avoir existé au sein de cet espace funéraire. Le cimetière sera définitivement fermé en 1834. En 1893 sera érigé à l'emplacement d'une des chapelles, un théâtre qui deviendra un cinéma dans les années 1960.

Le remplacement des canalisations d'eaux usées dans la partie nord de la rue Saint-Denis et dans la rue Villarceau a été l'occasion d'un diagnostic limité à l'emprise des ouvertures réalisées dans le cadre de ces travaux. L'objectif de cette intervention était de comprendre l'étendue de l'espace funéraire dans sa partie orientale (rue Saint-

Denis) et d'apprécier la puissance stratigraphique des vestiges funéraires et leur niveau d'apparition dans la rue Villarceau qui était positionnée en plein centre de l'aire funéraire. Par ailleurs, il convenait de vérifier la présence de maçonneries, probablement d'origine médiévale qui avaient été perçues à quelques mètres plus au sud de la rue Villarceau lors d'un diagnostic en février/mars 2016. Ces dernières ont été interprétées à l'époque comme une des éventuelles chapelles et il était intéressant de compléter éventuellement le plan et l'agencement de ces structures afin de confirmer l'hypothèse proposée.

L'intervention n'a pas révélé de maçonneries. Seules des inhumations médiévales et/ou modernes ont été reconnues dans la rue Y. Villarceau.

Philippe Blanchard

Le diagnostic archéologique réalisé chemin de Chartres a permis de mettre au jour un quartier d'habitat de la ville antique de Verdes, occupé du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. En

outre, il permet de circonscire le centre monumental à l'est du Chemin de Chartres.

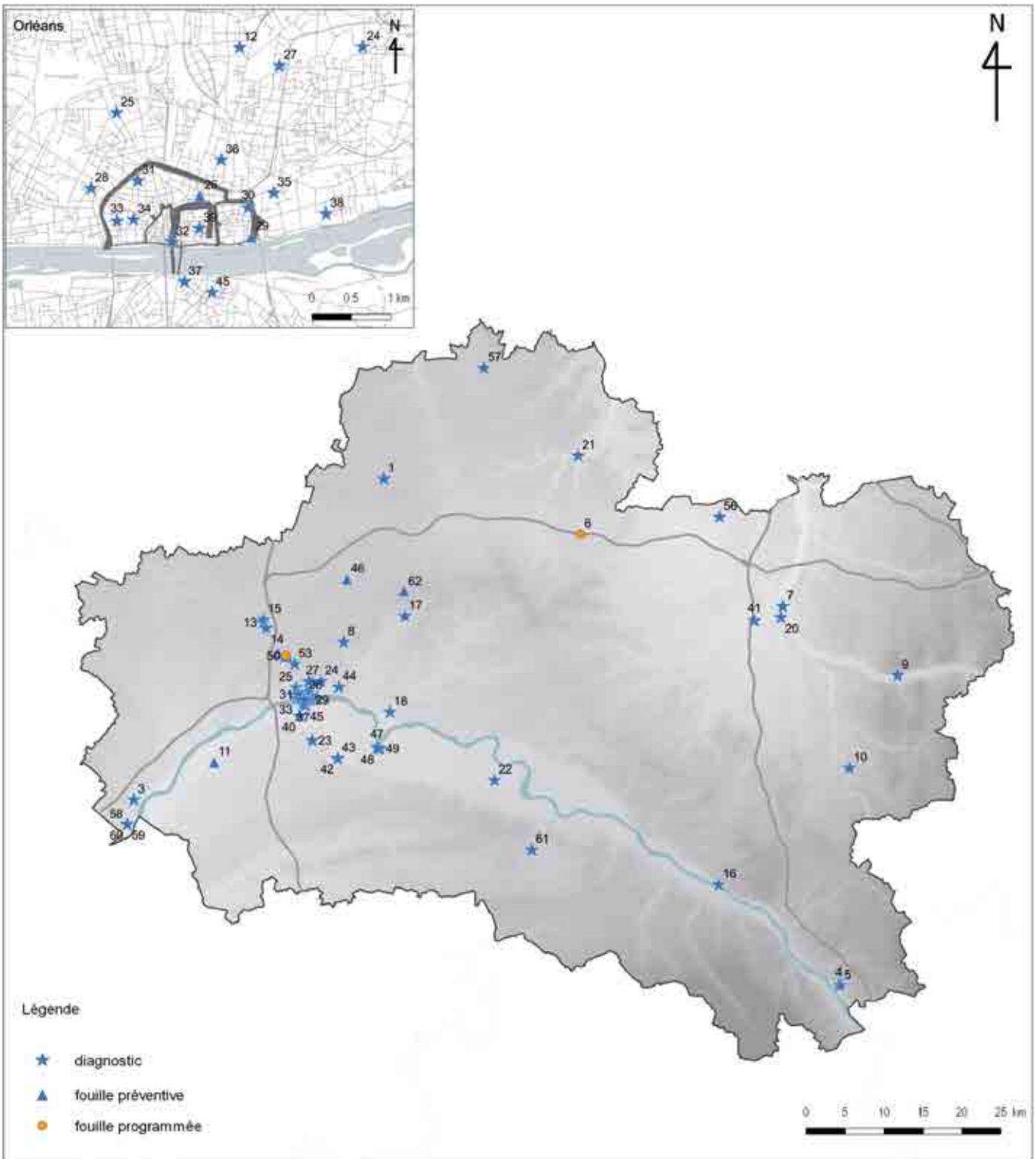
Jean-Philippe Chimier

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Prospection aérienne, cantons de Bellegarde et Beaune	Dominique Chesnoy (BEN)	PRD		0611379	
45 025 023	Bazoches-les-Gallerandes déviation de la RD 927	Karine Payet-Gay (COL)	OPD	NEO MA	0611397	1
45 028 003	Beaugency, église Notre-Dame	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MA	0611104	2
45 028 043	Beaugency, rue de l'Orme et rue du Four à Chaux	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD		0611422	3
45 040 042	Bonny-sur-Loire, giratoire RD 2007	Aurélien Hamel (COL)	OPD	MOD	0610775	4
45 040 043	Bonny-sur-Loire Les Evats	Aurélien Hamel (COL)	OPD	MOD	0611258	5
45 050 006	Boynes et Bâtilly-en-Gâtinais, Le Haut-des-Bordes, les Perrières	Stephan Fichtl (SUP)	FP	FER	0611076	6
45 068 004	Chalette-sur-Loing Place Jean Jaurès	Aurélien Hamel (COL)	OPD	MOD CON	0611398	7
45 072 015	Chanteau, route Marigny	Laurent Fournier (INRAP)	OPD	MOD	0611029	8
45 083 028	Château-Renard, 34 rue Paul- Doumer	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MOD	0611320	9 NR
45 085 015	Châtillon-Coligny, rue de la Distillerie, rue Eugène Lemaire	Marjolaine de Muylder (INRAP)	OPD	CON	0611030	10
45 095 030	Chilleurs-aux-Bois, La Rouche et Les Tirelles	Laurent fournier (Inrap)	SP	FER GAL MA	067508	62
45 098 050	Cléry-Saint-André, les Hauts-Bergerets	Antoine David (PRIV)	SP	BRO	0610116	11
45 147 017	Fleury-les-Aubrais, rue Marcelin Berthelot	Eric Champault (INRAP)	OPD		0611418	12
45 153	Renouvellement des constructions religieuses et élite carolingienne	Christian Sapin (CNRS)	PRT	MA	0611384	
45 154 054	Gidy, rue du Château	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	0610912	13
45 154 055	Gidy, Coulvieux Ouest	Laure de Souris (COL)	OPD	FER	0611352	14
45 154 056	Gidy rue du Stade	Laure de Souris (COL)	OPD	BRO MA	0611375	15
45 155 019	Gien, place de la Victoire	Pascal Joyeux (INRAP)	OPD	MOD CON	0611209	16
45 188 035	Loury, rue de la Forge	Marie-France Creusillet (INRAP)	OPD		0611318	17
45 194 014	Mardié, Église Saint-Martin, place Jean Zay	Carole LALLET (INRAP)	OPD	MA	0610773	18
45 204 025	Mézières-lez-Cléry, Chemin de Ecoles	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD	FER	0611259	19
45 208 005	Montargis, Le Château, mur nord des jardins Renaissances	Nicolas Holzem (INRAP)	OPD	MOD	0610816	20
45 225 012	La Neuville-sur-Essonne, 153 Grande Rue	Mélinda Bizri (COL)	OPD	MA	0611198	21
45 226 020	Neuvy-en-Sullias, Bouan, Climat du Cornet	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	0611332	22
45 232 018	Olivet, 2178, rue de la Source	Florent Mercey (INRAP)	OPD		0611105	23 ON
45 234	Orléans, rue du Nécotin (lot 1)	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0611260	24 ON
45 234	Orléans, Caves Ville intra-muros	Clément Alix (COL)	PRT	MA MOD CON	0611120	
45 234 275	Orléans, 75 rue des Murlins	Emilie Roux (COL)	OPD		0611170	25
45 234 277	Orléans, chapelle Saint-Hubert	Clément Alix (COL)	SP	MA MOD	0611243	26
45 234 278	Orléans, rue du Poirier Rond	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD		0610874	27
45 234 279	Orléans, 9 rue Basse-d'Ingré et 12 rue Emile-Biscara	Carole Lallet (INRAP)	OPD		0610910	28
45 234 281	Orléans, la Motte Sanguin, Quai du Fort Alleaume	Céline Aunay (COL)	SP	GAL MA MOD	0611317	29

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45 234 282	Orléans, lycée Saint-Euverte, 28 rue de l'Ételon	Julien Courtois (COL)	OPD	GAL	0610833	30
45 234 283	Orléans, 20 rue du Pot de Fer	Julien Courtois (COL)	OPD	MOD	0611333	31 ON
45 234 284	Orléans, place Châtelet et rue des Hotelleries Sainte-Catherine	Emilie Roux (COL)	OPD		0611307	32 NR
45 234 285	Orléans, Hôpital Porte-Madeleine	Emilie Roux (COL)	OPD	MA MOD	0611293	33
45 234 286	Orléans, rue des Carmes	Sébastien Jesset (COL)	OPD	GAL MA	0611292	34
45 234 287	Orléans, 24 rue Saint Marc	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0610888	35 ON
45 234 288	Orléans, 59 rue du faubourg Saint-Vincent, rue Pierre 1er de Serbie	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MOD	0610959	36 ON
45 234 289	Orléans, 4 bis rue des Anguignis	Julien Courtois (COL)	OPD	GAL	069693	37
45 234 290	Orléans, 12 rue Jousselin, rue M. Berger	Julien Courtois (COL)	OPD		0611405	38
45 234 291	Orléans 181, rue de Bourgogne	Clément Alix (COL)	OPD	MA	0611451	39
45 234 294	Orléans, 102 route d'Olivet et rue des Oseraies	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD	FER	0611346	40
45 247 040	Pannes, Villemandeur, ZAC Arboria II Nord, Plateville Phases 1 et 2	Eric Frénée (INRAP)	OPD	BRO GAL MOD	068102	41
45 272 029	Saint-Cyr-en-Val, rue de l'Église	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0611196	42 ON
45 272 030	Saint-Cyr-en-Val, ZAC Centre-Bourg	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611268	43
45 284 048	Saint-Jean-de-Braye, 46 avenue du Général Leclerc	Pascal Joyeux (INRAP)	OPD		0611399	44 ON
45 286 006	Saint-Jean-Le-Blanc, 5 et 7 rue de la Brèche	Johannes Musch (INRAP)	OPD	MES MOD	0611031	45
45 289 035	Saint-Lyé-la-Forêt, rue de l'Enfer	Antoine Mamie (PRIV)	SP	GAL	0610537	46 NR
45 300 071	Sandillon, ZAC Multisite, tranche F	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	069854	47
45 300 072	Sandillon, ZAC Multisite tranche B, Cailloux Pauvoir	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD	FER	069849	48
45 300 073	Sandillon, ZAC Multisite, tranche C	Eric Frénée (INRAP)	OPD	FER	069850	49
45 302	Saran, 265, 281, 283 et 309 rue du Bourg	Sébastien Jesset (COL)	FP	GAL MA	0611768	50
45 302 028	Saran ZA, La Motte Pétrée	Laurent Fournier (INRAP)	SP	GAL MA	0610554	51
45 302 037	Saran les Cents Arpents	Aurélien Hamel (COL)	OPD	GAL	0610439	52
45 302 043	Saran, 299 Route Nationale 20 (RD 2020)	Karine Payet-Gay (COL)	OPD		0611277	53 ON
45 302 044	Saran, rue de la Source Saint-Martin	Jérôme Bouillon (INRAP)	SP	MA	0611420	54
45 302 045	Saran, rue de la Médecinerie (lot A)	Carole Lallet (INRAP)	OPD		0611501	55 ON
45 302 046	Saran, rue de la Médecinerie (lot B)	Carole Lallet (INRAP)	OPD		0611502	55 ON
45 303 104	Sceaux-du-Gâtinais Le Préau (musée de site)	Jean-Michel Morin (COL)	OPD	GAL	0611328	56
45 310 022	Sermaises, ZI le Croc au Renard	Aurélien Hamel (COL)	OPD	CON	0611103	57 ON
45 317 020	Tavers, rue de Guignes	Laure de Souris (COL)	OPD	GAL	0611329	58
45 317 064	Tavers, rue de Guignes	Laure de Souris (COL)	OPD	GAL	0611355	59
45 317 065	Tavers, rue de Lestiou	Laure de Souris (COL)	OPD		0611428	60 ON
45 336 030	Viglain, 2 rue Romaine	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	0611219	61



Prospection aérienne, cantons de Bellegarde et Beaune

Les prospections aériennes engagées depuis plusieurs années dans le cadre général de l'inventaire archéologique de la région Centre-Val de Loire se poursuivent sur les cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et les communes limitrophes.

Des sites à fossés inédits

Sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais au lieu-dit Les Ormeaux, un enclos quadrangulaire d'une typologie caractéristique de certaines fermes indigènes de La Tène finale dans la région, a été identifié.

Deux vues partielles d'enclos quadrangulaires l'un sur la commune de Givraines, au lieu-dit Vallée d'Or, l'autre, en limite des communes de Bondaroy et d'Estouy au lieu-dit Solvin. Un suivi sera nécessaire pour repérer l'ensemble de ces structures.

Sur la commune de Bondaroy, au lieu-dit la Croix Boissy, un petit enclos carré probablement à vocation funéraire a été repéré. Ce type de structure est toujours associé à un site d'habitat protohistorique. À proximité, des traces de fossés pourraient appartenir à une ferme indigène.

Le site des Dix-sept Cornes peu marqué dans le champ de tournesols laisse apparaître deux enclos concentriques, ce qui est nouveau par rapport aux clichés de 2011. Il pourrait correspondre à un sanctuaire plutôt qu'à un site d'habitat, cette hypothèse reste à confirmer. Les

photographies révèlent également la présence de deux grandes fosses circulaires.

Une motte médiévale inédite

Sur la commune de Saint-Michel au lieu-dit Proverville est apparue une motte médiévale inédite. Dans un enclos semi-ovale à larges fossés, l'emplacement de la construction interne (probablement en bois) est bien visible.

Dominique Chesnoy



Saint-Michel (Loiret) lieu-dit Proverville : motte médiévale (D. Chesnoy, 2016).

Néolithique

BAZOUCHES-LES-GALLERANDES Le Moulin de la Croix et La Poussinière

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique, effectuée en septembre-octobre 2016, à Bazoches-les-Gallerandes (Loiret) aux lieux-dits Le Moulin de la Croix et La Poussinière, a été prescrit dans le cadre de l'aménagement d'une déviation de la RD 927. Il a concerné 42 parcelles, soit une surface de 84208 m². Cette opération archéologique a mis en évidence des traces ténues d'occupations préhistoriques et médiévales s'étendant hors emprise. Deux zones, distantes l'une de l'autre de 760 m, ont révélé des

indices de la présence d'occupations préhistoriques. La première a livré un corpus hétérogène de 26 pièces de silex réparties sur 2000 m² représentant les périodes du Paléolithique moyen jusqu'au Néolithique final. La seconde se compose de fragments de céramique épars, attribuables au Néolithique ancien. La découverte d'une céramique entière datée du Néolithique ancien pose la question d'un habitat, difficilement identifiable dans le cadre du diagnostic. Les vestiges médiévaux occupent

deux zones du diagnostic et sont postérieurs au Xe s. Le premier est constitué de fossés. Le second compte des fossés, une fosse, un silo, un foyer et une zone d'extraction. Le caractère anecdotique du mobilier associé à ces

entités ne permet pas d'en proposer une interprétation fonctionnelle.

Karine Payet-Gay

Moyen Âge

BEAUGENCY Église Notre-Dame

Ce diagnostic intervient dans le cadre d'un projet de réfection des enduits de la tribune d'Orgue de l'église Notre-Dame. Les sondages effectués sur les façades sud, nord et ouest de la tribune d'orgue ont révélé plusieurs phases de construction de cette partie de l'église. L'élément le plus ancien de l'édifice est sans aucun doute la maçonnerie de la façade ouest. Elle est présente dans les sondages 3,4 et 5.

La mise en place des arcades de la nef centrale pourrait intervenir plus tardivement. Dans une troisième phase, la tour sud est installée dans la travée ouest du bas-côté sud. Dans une quatrième phase, l'arcade sud est bouchée peut-être lors de la création de la tribune. Enfin la porte d'accès à cette tribune est modifiée à une époque récente.

Carole Lallet

Moyen Âge

BEAUGENCY Rue de l'Orme et rue du Four à Chaux

Époque moderne

Cette intervention a révélé peu de vestiges archéologiques, cantonnés à l'extrémité sud de l'emprise du diagnostic. Il s'agit de fossés parallèles d'axe est-ouest, mal conservés malgré une couverture importante. Le mobilier recueilli se limite à des tessons de céramique et à quelques clous en fer. Il se rapporte à la fin de la période médiévale et à l'époque moderne, même s'il est probable que les fossés observés soient en lien avec la voie romaine qui se développe hypothétiquement sous le chemin rural actuel.

semble d'origine romaine tant elle suit les textes antiques. Cependant, aucun élément de datation ne renvoie à l'époque antique. Le comblement des fossés bordiers remonte à la fin de la période médiévale ou à la période moderne. L'axe de circulation perdure à cette époque, avec au moins une nouvelle bande de roulement et une étape d'utilisation. Enfin, une succession de remblais contemporains vient clore le processus stratigraphique. Le diagnostic a permis de confirmer les observations réalisées en 2013 lors du diagnostic du Parc des Capucines, mais l'assimilation du chemin actuel à la voie romaine reste donc sujette à discussion.

Les couches observées lors de deux sondages semblent caractériser une voirie et ses abords, avec plusieurs phases de construction et d'utilisation. La mise en œuvre

Jean-Philippe Gay

Époque moderne

BONNY-SUR-LOIRE giratoire RD 2007

Trois tranchées réalisées dans la surface accessible, au nord de la RD2007, ont mis au jour un fossé parcellaire qui correspond à la limite orientale de la parcelle actuelle n° 11. Ce diagnostic complète le diagnostic des Évats, réalisé en parallèle. Les parcelles étudiées sont adjacentes

et les observations réalisées concernent également des fossés parcellaires ainsi que des fosses de plantation.

Aurélien Hamel

Époque moderne

BONNY-SUR-LOIRE Les Évats

Le diagnostic archéologique de Bonny-sur-Loire les Évats, prescrit en amont à l'aménagement d'un centre commercial, a permis la mise au jour de drains et de structures en creux linéaires très arasées de type fossés parcellaires et/ou traces de labour. Axés globalement NE – SO, ils présentent une orientation identique à celles des parcelles cadastrales actuelles et napoléoniennes. Quelques fosses quadrangulaires, probablement de plantation, ont été constatées. Peu de mobilier archéologique

associé à ces structures a été découvert. Seuls trois tessons de céramique ont été enregistrés dont deux grès du Puisaye. Parallèlement, la terre cuite architecturale découverte est de facture contemporaine. Ces indices tendent à démontrer que les vestiges archéologiques observés datent au plus tôt du XVI^e s. et témoignent de l'activité agricole à l'ouest de Bonny-sur-Loire.

Aurélien Hamel

La campagne 2016 est la quatrième année consacrée à l'étude de la partie résidentielle de l'établissement aristocratique de Batilly-en-Gâtinais. La campagne 2008 s'était concentrée sur un important bâtiment situé non loin du centre du site (Bât J) et sur la cour dans laquelle il était placé. Les campagnes 2014 à 2016 ont permis de fouiller la partie sud de cet enclos.

L'organisation générale du sondage

La campagne 2016 s'est plus spécifiquement intéressée à l'angle sud-ouest de l'enclos central du site de Batilly. Le sondage couvre une surface d'un peu plus de 1000 m². Il englobe un décapage du fossé et les différents bâtiments édifés dans cet angle. Le sondage de 2016 était ainsi limité à l'est par la palissade Pa A, au sud et à l'ouest par le grand fossé, mais au nord aucune délimitation importante n'a pu être mise en évidence. Cela confirme les données Inrap qui ne présentent, elles non plus, aucune délimitation interne dans cette première bande de l'enclos résidentiel.

Le fossé lui-même n'a pas été ouvert cette année. Les dimensions en surface sont légèrement plus importantes que celles vues lors des campagnes précédentes : sa largeur varie entre 7,90 et 8,80 m. La fouille a permis la mise évidence, en coupe, du reste du talus, qui atteint les 8 m d'emprise au sol. Une attention toute particulière a été portée sur l'angle extérieur du fossé, sur lequel doit

aboutir l'extrémité de la palissade qui ferme l'esplanade au sud. Seuls deux trous de poteaux se recoupant pourraient être mis en relation avec cet aménagement.

La campagne 2016 a livré quatre bâtiments. Il semble que cette partie du site a connu une liberté d'aménagement plus importante que les autres secteurs. Les quatre bâtiments dégagés cette année ont été installés sans tenir compte de l'emplacement des constructions précédentes. C'est une différence de taille, puisque, justement, l'impression qui dominait jusque là était que les reconstructions se faisaient toujours au même endroit. Elles donnaient l'impression que l'organisation interne était très stricte, et que les déplacements n'étaient soit pas permis, soit tout simplement pas possibles. Ces restrictions pouvaient être mises en relation avec le découpage en cours qui réduit les possibilités. Cependant les dernières données de fouille confirment que le système de palissades n'arrive que tardivement dans la vie du site. Elles ne formaient donc pas une contrainte au départ.

Par contre, il est intéressant de constater la similitude entre deux bâtiments reposant sur une architecture originale, le Bât R et l'UA 5 de la fouille Inrap. Ces deux bâtiments sont installés de manière symétrique dans les angles nord ouest et sud-ouest de l'enclos. Il y a clairement une recherche de symétrie dans la partie ouest de l'enclos. Il sera intéressant de chercher si d'autres projets de construction suivent également une symétrie



Batilly-en-Gâtinais (Loiret) Les Pierrières : plan du sondage de la campagne 2016 (S. Fichtl).

comparable. Cela répondrait également à la volonté de symétrie que l'on retrouve dans la partie agricole de l'établissement. Nous serions devant un plan très recherché.

Description des bâtiments

Le bâtiment Q2, situé à l'est du sondage et déjà entrevu en 2015, se présente sous la forme d'un grand plan rectangulaire de 12,10 m par 7,80 m, soit une surface de 94 m². Son plan original comprend quatre poteaux sur les petits côtés et une tranchée de paroi pour les grands côtés, ponctuée de quelques trous de poteaux. Il est recoupé par la palissade Pa A.

Le bâtiment R, localisé dans la partie nord de sondage, n'a pas livré de plan complet. Il manque la paroi nord. Il est composé de quatre importantes tranchées de fondation en forme de L pour les quatre angles, complétées par trois trous de poteau sur le grand côté. Chacune des tranchées en L a accueilli quatre poteaux, comme le montre clairement celle qui est la mieux conservée. Les interruptions à l'est et à l'ouest pourraient correspondre à deux entrées de 1,70 de large. On peut restituer ses dimensions complètes puisqu'il présente exactement le même plan que le bâtiment UA 5 des fouilles Inrap. Avec une orientation nord-sud, il présente un plan quadrangulaire de 11 m de long pour une largeur restituée de 8,70 m.

Le bâtiment S est un bâtiment sur 6 poteaux de petites dimensions, de plan parallélépipédique mesurant 5,3 m de large pour 6,25 m de long et avec des espacements entre les poteaux très réguliers dans sa longueur (3,13 m). Mais il ne présente pas une forme très régulière. Sa

surface couvre 33 m². Le plan repose sur deux parallélogrammes de 5,30 x 3,13 m, ce qui indique que même si le plan à l'arrivée n'est pas parfait, un calcul avait été fait au moment du tracé au sol.

Le bâtiment T n'avait lui pas été reconnu en fouille. Il se compose de quatre gros poteaux centraux et d'un alignement de poteaux encore conservés à l'est. La façade occidentale est située en grande partie sous un niveau de sol. Elle a aussi été recoupée successivement par le bâtiment R et une importante fosse romaine. Si l'on restitue par symétrie le plan, on obtient un bâtiment de 8,60 m par 9,50 m, avec une entrée à l'est.

Stéphan Fichtl



Batilly-en-Gâtinais (Loiret) Les Pierrières, vue de la partie orientale du sondage de la campagne 2016 avec les bâtiments Q2, R et T (S. Fichtl).

Époque moderne

CHÂLETTE-SUR-LOING

Place Jean Jaurès

Le diagnostic archéologique de la place Jean Jaurès à Châlette-sur-Loing, réalisé en 2016, a permis de mettre en évidence une partie des vestiges modernes du château dit « de la place Jean Jaurès ». Ces découvertes permettent de réactualiser l'état des connaissances de cet édifice déjà connu et étudié. Selon les sources écrites, le château est construit en 1730 par le régisseur de la seigneurie de Châlette, M. Trinquart. Aménagé sur la rive droite du Loing et à 200 m du bourg médiéval de Châlette-sur-Loing, il s'inscrit dans un domaine de 4 ha clos de murs. Changeant régulièrement de propriétaire et petit à petit démantelé, la mairie de Châlette-sur-Loing fait l'acquisition de ce domaine en 1909 et ordonne la destruction du château qui est dans un état de délabrement avancé. Les plus anciens documents iconographiques connus du château dit « de la place Jean Jaurès » sont le cadastre napoléonien (1824) et la carte d'État-Major (1820-1866). Sur ces plans, le château présente une organisation en U ouvert vers l'ouest sur le Loing. La Section A du cadastre napoléonien, figure

un corps principal en fond de cour avec une tourelle centrale à pans cassés et deux ailes latérales perpendiculaires. Sur une gravure de 1884, les ailes latérales semblent avoir disparu. Deux photographies du château prises vers 1903 démontrent l'état de décrépitude et de délabrement de l'édifice et confirment la disparition des ailes latérales. Les données acquises lors de ce diagnostic archéologique permettent d'actualiser les connaissances sur ce château et ses abords immédiats à la période contemporaine. Les ouvertures réalisées ont essentiellement permis de mettre au jour des vestiges du château, fondations des ailes latérales, mais également des fosses d'extraction de sable récentes ainsi que des trous de poteau appartenant probablement à l'une des baraques de type Adrian du camp de prisonniers de la première Guerre Mondiale. Six tessons de la période médiévale semblent indiquer que ce secteur est potentiellement fréquenté avant la construction du château.

Aurélien Hamel

CHANTEAU La Tuilerie

Le projet de réalisation d'un lotissement à Chateau au lieu-dit la Tuilerie, route de Marigny a entraîné la prescription par le service régional de l'Archéologie d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2016. L'emprise du projet a pour cadre des terrains agricoles situés à l'est du bourg à l'orée de la forêt d'Orléans.

Le village de Chateau (*Cantogilo Villa*, Recueil des Historiens des Gaules, T. 10, Paris, 1760) aurait une origine gallo-romaine et peut-être gauloise. Cependant, les informations recueillies, majoritairement lors de prospections de surface, sont de valeur inégale. Ainsi, le mobilier collecté sur le site identifié au lieu-dit la Poterie est majoritairement d'origine moderne (monnaies révolutionnaires ou émises sous Napoléon III, nombreux fragments de grès...) (site 45 072 005 AH) (Thibault 1980 : 107). Seul le site mis au jour au nord de l'église, aux lieux-dits le Bourg et la Treille Close, les prospections pédestres menées par M. J.-N. Rouzard ont livré un mobilier céramique et monétaire attribuable aux périodes du Haut-Empire et du Bas-Empire (Kisch 1978 : 286 ; Provost 1988 : 127). Le troisième site romain est un dépôt monétaire du Bas-Empire mis au jour au nord-est du bourg (site 45 072 004 AH).

Les indices d'occupation médiévale sont nombreux, en premier lieu l'église située au cœur du bourg (site 45 072 003 AH), le monastère d'Ambert au nord-ouest du bourg (Polluche 1778 : 106) (site 45 072 016 AH) et le cimetière (site 45 072 015 AH).

À la période moderne, un atelier de potier (site 45 072 006 AH) et d'une tuilerie (site 45 072 005 AH/ site 45 072 015 AH) exploitent les argiles superficielles qui constituent le sous-sol de la commune.

Les vestiges du site la Tuilerie, très dérasés, sont apparus sous 0,30 m de terre arable. Cette dernière est constituée d'une argile de couleur noire, mêlée d'une grande quantité de fragments de terres cuites architecturales. Trois bâtiments, une construction de taille plus modeste au sol réalisé à l'aide de carreaux et des fosses d'extraction d'argile constituent l'essentiel des éléments identifiés. Cette unité artisanale s'installe, au cours de la période moderne, sur ces terrains périphériques. Elle figure sur la carte de Cassini et sur la carte d'Etat-Major (1820-1866). Les productions attestées sont des tuiles de couverture, des carreaux de différents modules et des « pavés ». La limite orientale de cette unité de production semble matérialisée par une fosse.

Laurent Fournier

Kisch 1978 : KISCH Y. (de), « Informations Archéologiques », *Gallia*, Tome 36, 2, pp.285-293.

Polluche 1778 : POLLUCHE D., *Essais historiques sur Orléans ou description topographique et critique de cette capitale et de ses environs*, Éd. Beauvais de Préau.

Provost 1988 : PROVOST M. (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule : Le Loiret*, Éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

Thibault 1980 : THIBAUT A., « Informations archéologiques », *Revue Archéologique du Loiret*, 6, pp.107.

CHÂTEAU-RENARD 34 rue Paul-Doumer

Notice non reçue

CHÂTILLON-COLIGNY Rue de la Distillerie, rue Eugène-Lemaire

Le diagnostic à Châtillon-Coligny (Loiret) concerne l'intérieur de l'établissement scolaire et ses abords, rue de la Distillerie et rue Eugène-Lemaire. Son emprise se situe au nord-ouest du bourg médiéval et moderne de la ville, à moins de 300 m de l'ancien château du Duc de Coligny. L'intervention concernant un espace fortement

urbanisé, sept tranchées ont été implantées dans des endroits accessibles, à priori, sans réseau. En dehors de la découverte de trois murs datés de l'époque contemporaine (tranchées 3 et 5), aucun vestige n'a été mis au jour.

Marjolaine de Muylder

CHILLEURS-AUX-BOIS La Rouche et Les Tirelles

Le site des Tirelles à Chilleurs-aux-Bois a connu une première intervention en 2008. Cette opération, interrompue durant huit années, a repris en 2016 afin d'achever la fouille des structures identifiées. Elle a permis de compléter les données recueillies pour les périodes protohistorique, antique et médiévale.

Pour la période protohistorique, le seul fait identifié est une partie du fossé de l'enclos du sanctuaire laténien. Celui-ci est très largement oblitéré par les occupations de la période romaine. Les vestiges du Haut-Empire sont constitués par un vaste atelier de fabrication de chaux comptant quatre fours, dont deux jumelés. Ces ateliers

sont contemporains du dernier état du fossé délimitant le péribole du *fanum* découvert dans la partie sud-est du site en 2008. La position de ces fours, à l'intérieur de l'espace consacré, est relativement étonnante et pose le problème de leur relation avec le sanctuaire. La découverte d'une fosse à offrande datée du III^e s. apr. J.-C., nous conduit à repousser la date de fonctionnement du sanctuaire et à revoir l'interprétation qui avait été donnée de certaines structures découvertes en 2008, en particulier la cave F.4-564. La fin de la période tardo antique est représentée avec les structures constitutives d'un nouvel habitat périphérique de l'agglomération, confortant l'idée d'une occupation multipolaire. Si la période mérovingienne est plus discrètement représentée, la période carolingienne marque une reprise de l'occupation avec de nombreux fonds de cabane, des fours domestiques et des silos.

Laurent Fournier

Chilleurs-aux-Bois (Loiret) La Rouche et Les Tirelles : vue générale des deux fours de la structure 4-1175 et du four F.4-1571, (PN, Inrap).



Âge du Bronze

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ les Hauts-Bergerets

Moyen Âge

La commune de Cléry-Saint-André se situe à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest d'Orléans, dans le département du Loiret (région Centre – Val de Loire). Le site des Hauts Bergerets est quant à lui localisé plus précisément à moins de 500 m au nord de la basilique Notre-Dame-de-Cléry, le long du chemin rural dit des Bergerets. Il est implanté en rive gauche de la vallée, au sein du lit majeur de la Loire, qui s'écoule à environ 2,8 km au nord-ouest de l'emprise.

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit les Hauts Bergerets a entraîné la prescription d'un diagnostic, réalisé par l'Inrap fin 2012 (Musch 2013), à la suite duquel ont été prescrites deux fouilles préventives, distantes d'une centaine de mètres, réalisées par le bureau d'études Éveha : la première à l'été 2014, sur une surface de 2650 m², et la seconde à l'été 2016, sur une surface de 7500 m², qui fait l'objet de cette présente notice. Le substrat est constitué par la une terrasse pléistocène sablo-graveleuse jaune-orangée. Une bande du calcaire miocène apparaît ponctuellement au sud de l'emprise, où il est largement cryoturbé et bioturbé. Un paléo-vallon a été reconnu en bordure ouest de l'emprise, comblé de colluvions lités antérieurs à l'Holocène.

Les vestiges mis au jour se rattachent à deux périodes : l'âge du Bronze et le haut Moyen Âge.

L'occupation de l'âge du Bronze est matérialisée par six tronçons de fossés qui s'organisent en enfilade, selon un axe nord-ouest / sud-est, légèrement curviligne. Au sein de ces fossés a été recueillie une quantité de céramique remarquable. Les attributs stylistique et morphologique des formes identifiées permettent d'attribuer ce mobi-

lier au Bronze final IIIb. Cet ensemble fossoyé constitue vraisemblablement une portion d'enceinte à fossés interrompus. Son tracé n'ayant été que très partiellement reconnu, sa forme et son étendue exacte demeurent délicates à préciser. Néanmoins, la surface couverte par cette enceinte devait selon toute vraisemblance dépasser 1 ha.

L'organisation de son espace interne reste difficilement abordable, puisque à peine 1500 m² en ont été dégagés. Un groupe de six trous de poteaux localisés près de l'angle ouest de l'emprise ainsi qu'une fosse très arasée plus au sud, ont livré de rares tessons de céramique invitant à les rattacher à cette occupation, mais ne présentent aucune structuration. La répartition pondérale de la céramique par sondage au sein des fossés révèle des concentrations notables, qui pourraient éventuellement indiquer la proximité d'unités d'habitation. Par ailleurs, une interruption atteignant presque 17 m, entre deux tronçons, permet d'avancer l'hypothèse d'un accès à l'aire interne ménagée à cet emplacement.

Quant à la vocation de cette enceinte fossoyée, il semble difficile d'envisager une fonction autre que celle d'habitat. L'étude de l'assemblage céramique met en évidence des formes largement répandues en contexte domestique, avec une prépondérance des vases de stockage. En outre, aucun dépôt volontaire n'a été décelé, y compris au sein des concentrations importantes de mobilier (fig. 1) ; le fait que plusieurs fragments de mêmes vases se retrouvent dans des sondages non contigus voire dans des tronçons de fossés différents vient confirmer qu'il s'agit de modes de rejet, en lien avec une occupation vraisemblablement domestique.

La question du statut de ce site, mérite également réflexion. L'abondance de mobilier céramique est remarquable, le soin apporté à certaines formes ou encore la récurrence de décors sur les vases de stockage, dénotent d'emblée un caractère ostentatoire, mais on peut s'interroger sur le réel degré de richesse de cet assemblage.



Cléry-Saint-André (Loiret) les Hauts Bergerets : concentration de mobilier céramique dans un des tronçons de fossé de l'âge du Bronze (A. David, Éveha).

La surface estimée de l'enceinte, même si elle reste très hypothétique, la placerait parmi les plus vastes mises au jour sur le territoire national, connues essentiellement sur sa frange littorale nord-occidentale. En dépit de cette étendue supposée, aucun caractère défensif ou ostentatoire n'y est avéré : les fossés n'apparaissent pas d'une taille particulièrement conséquente, la lecture de leur dynamique de comblement ne met pas en évidence l'existence d'un rempart et le site n'est pas non plus implanté sur une position topographique dominante. Malgré une fenêtre de lecture très limitée, cette enceinte à fossés interrompus constitue toutefois un ensemble relativement exceptionnel pour l'âge du Bronze.

Au sud-est de l'emprise, deux tronçons de fossés très arasés dont le tracé indique qu'ils devaient former à l'origine un seul et même enclos circulaire, d'un diamètre de 17,50 m, ont été repérés. Si ce type de structure, associée au domaine funéraire, est bien connu pour tout l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, l'absence de tout élément datant ne permet pas d'établir de relation spatio-temporelle avec l'enceinte à fossés interrompus.

Les vestiges du haut Moyen Âge sont largement majoritaires sur l'emprise. Ils comprennent plusieurs fossés correspondant à divers états d'un réseau parcellaire, dont l'implantation et le fonctionnement remontent à une période comprise entre le milieu du VIII^e et le milieu du X^e s. Leur orientation semble avoir évolué au fil du temps. Ils définissent dès cette période une trame perpendiculaire et des parcelles en lanières, qui perdureront au moins jusqu'à l'époque moderne. Le rôle qu'ils jouent dans la structuration de l'occupation alto-médiévale transparaît au regard de l'implantation des autres vestiges de cette période.

Plusieurs silos, de dimensions et de morphologies très variables, se regroupent en deux zones distinctes, respectivement au nord et à l'ouest de l'emprise, chacune semblant délimitée à la fois par les fossés et par un alignement de trous de poteaux. Aucun niveau de fonctionnement n'ayant persisté au sein de ces silos, les assemblages carpologiques s'avèrent limités. Les divers mobiliers découverts dans les niveaux de rejets témoignent de l'ultime utilisation de ces structures comme dépotoirs. Ils donnent un aperçu des activités ayant pris place sur le site. Les restes de faune fournissent ainsi quelques informations sur l'alimentation des occupants qui semblent confirmer les spécificités des sites ruraux de la région Centre au haut Moyen Âge, avec une large prépondérance des caprinés. Le petit mobilier renseigne non seulement sur les ustensiles et accessoires vestimentaires d'usage, et témoignent d'activités agricoles et textiles dans un contexte domestique, avec des éléments liés aux domaines équestre et militaire. La céramique donne le cadre chronologique, avec des productions datées entre le VIII^e et le XI^e s. mais dont l'homogénéité révèle une occupation courte, entre la fin du IX^e et le début du X^e s. Les silos des deux groupements présentent des assemblages similaires. Il est tentant de conclure qu'ils sont contemporains, mais il est impossible de déterminer si c'est réellement le cas ou si une aire d'ensilage succède à l'autre dans un laps de temps trop réduit pour que l'étude permette de l'appréhender.

Signalons une sépulture à inhumation, creusée dans le comblement du paléo-vallon, et datée par radiocarbone entre 720 et 941.

La nature des vestiges et la fourchette chronologique font écho à l'occupation mise au jour à une centaine de mètres à l'ouest, sur l'emprise de 2014, et invitent à conclure que ces deux opérations représentent deux fenêtres d'observation d'un même site. En revanche, la nature qualitative des assemblages de mobiliers tend à indiquer deux espaces à vocation différente, permettant d'envisager la présence de l'habitat à l'ouest et des espaces domestiques à l'est. La proportion significative de productions céramiques engobées, mises au jour dans le secteur ouest, où se retrouvent également quelques fragments de verre, la reconnaissance de plusieurs éléments du domaine équestre et une pointe de flèche découverts à l'est, ainsi que la capacité de stockage conséquente cumulée sur ces deux emprises invitent à s'interroger sur la caractérisation économique et sociale du site et de ses occupants.

Enfin, un petit groupe de fosses-dépotoirs, à l'intérieur de l'enclos circulaire, recelait un important lot de mobilier détritique comprenant vaisselle et ustensiles domestiques d'époque contemporaine (fin XIX^e – début XX^e s.).

Antoine David

Musch 2013 : MUSCH J. (dir.), *Cléry-Saint-André, Loiret, Les Hauts Bergerets*. Rapport de diagnostic. Orléans : Inrap.

FLEURY-LES-AUBRAIS

Rue Marcellin Berthelot, Clos de Lamballe

Le diagnostic a porté sur un peu plus de 1,6 ha dans le cadre d'un projet de lotissement sur le site du Clos de Lamballe.

Pour la période protohistorique, seule une fosse datée par le mobilier de La Tène C2 ou de La Tène D1 a été mise au jour.

Deux fossés sont attribués à la fin de la période laténienne. L'indigence du mobilier ne permet pas d'en assurer leur contemporanéité et ne permet pas d'assurer de la proximité d'un habitat. Ces structures pourraient faire partie d'un vaste ensemble à vocation agropastorale dont un secteur d'habitat a été découvert à 150 m à l'est, sur le site du Clos Sainte-Croix. Les fouilles ont permis de mettre en évidence un habitat à l'intérieur d'un enclos fossoyé de 2460 m² dont l'implantation est datée de la 1^{ère} moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Josset 2009).

Un système parcellaire complexe est perceptible tout autour de cet enclos. Les deux fossés du Clos de Lamballe pourraient faire partie de ce vaste réseau parcellaire. Ce qui apporterait un élément supplémentaire dans la structuration de l'implantation humaine dans cette partie de la périphérie d'Orléans-*Cenabum* à La Tène finale.

Les vestiges de la période romaine sont peu nombreux et la rareté ainsi que la mauvaise conservation du mobilier, ne dénotent pas la présence d'un habitat sur le site. Un fossé nord-sud reprend l'axe de la voie romaine d'Orléans à Paris, rue Marcellin Berthelot à quelques dizaines de mètres de la parcelle du Clos de Lamballe. Datés par le mobilier céramique du I^{er} au III^e s, ces struc-

tures peuvent être en relation avec l'habitat découvert à 150 m à l'est du site au Clos Sainte-Croix où une ferme indigène du début de la période romaine a été mise au jour avec un système parcellaire complexe.

Le site ne semble plus occupé pendant une longue période, seule fosse témoigne d'une occupation sporadique au XIV^e s.

Un chemin moderne mis au jour dans les tranchées 18 et 19 avec deux fossés bordiers et de nombreuses ornières, attestent une réoccupation du site. Le terme « Clos » est attribué généralement à l'appellation des domaines viticoles, mais peut-être utilisé pour déterminer des vergers ou des parcelles entourées de haies. Cette vocation vigneronne et potagère a donné lieu à l'appellation ancienne de Fleury-les-Choux, gardée jusqu'à l'arrivée des chemins de fer en 1857 quand la commune prend le nom de Fleury-les-Aubrais.

Sur le cadastre napoléonien figure un moulin, à l'angle de la rue Marcellin Berthelot immédiatement à l'ouest de la parcelle. Juste avant l'intervention archéologique la parcelle du Clos de Lamballe était un verger encore exploité il y a quelques années.

Eric Champault

Josset 2009 : JOSSET (D.), CANNY (D.), CHAMBON (M.-P.), DEVILLERS (P.-Y.), JOSSET (David), LALLET (C.), LIARD (M.), RIQUIER (S.), DIETRICH (A.), Orléans « entre la rue du Poirier Rond et la rue du faubourg Saint-Vincent (ZAC du Clos Sainte-Croix) » (Loiret) site n° 45 234 171 AH : rapport final de fouille, Inrap.

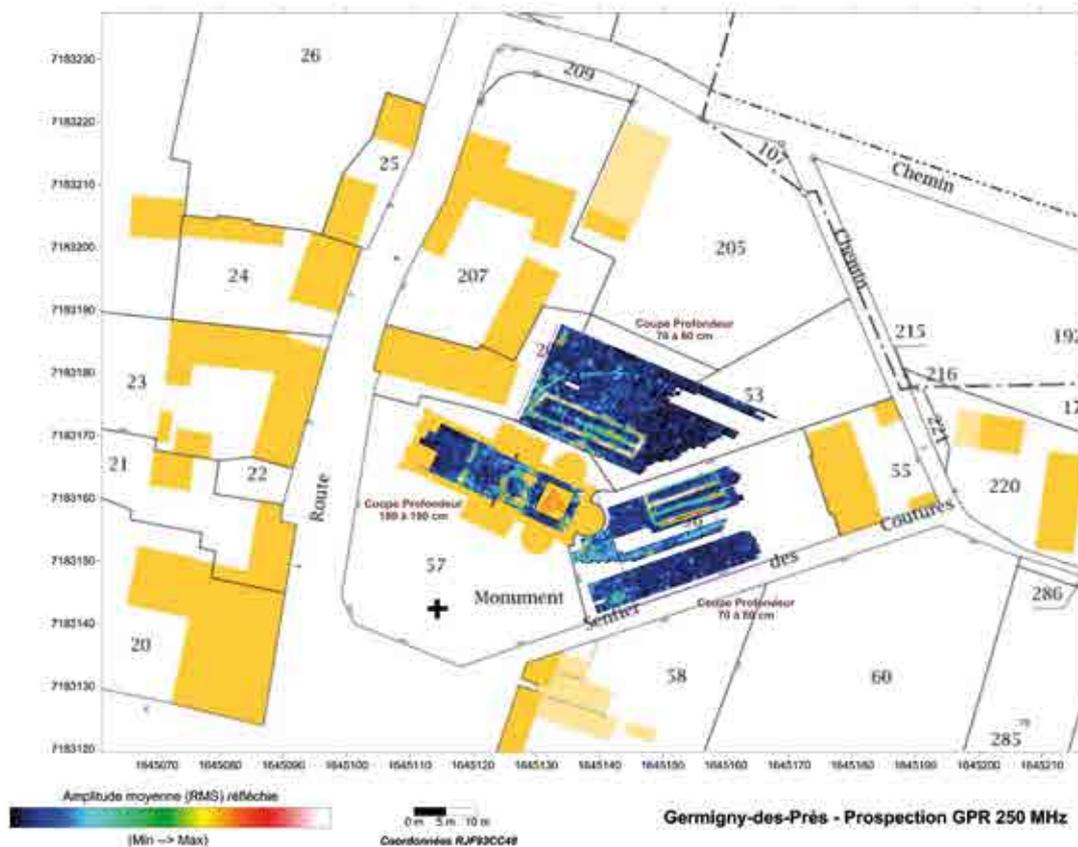
Moyen Âge

Renouvellement des constructions religieuses et élite carolingienne

Les sites de Germigny-des-Prés

La construction de l'oratoire de Germigny (Loiret) est attribuée par les sources à l'abbé de Saint-Benoit-sur-Loire, et évêque d'Orléans Théodulphe (v. 760-821), sur une dépendance du monastère de Fleury dont il est l'abbé (798-818). Elle serait le seul vestige d'un complexe résidentiel plus vaste. L'oratoire aurait été consacré en 806. Classée Monument Historique sur la première liste de 1840, l'ancienne église de Germigny a été l'objet de restaurations importantes vers 1866-71 par l'architecte des MH, Juste Lisch. Une fouille par sondages a été faite en 1930 (Hubert 1931). Depuis, on mentionnera les études récentes de A.O. Poilpré (Poilpré 1998) ; J. Crouvelle (Crouvelle 2014). Les dernières recherches menées sur l'architecture, le décor de stuc (sapin 2004) et la mosaïque (nouvelle étude en 2015 par L. Van Wersch présentée au colloque de juin 2016), confirment une datation carolingienne avec toutefois de nombreuses restaurations. Les recherches en cours, dont les premiers

résultats ont été présentés en 2016, réévaluent la place du monument et en particulier sur les restaurations médiévales, mais également posent la question du contexte du site. Il était apparu nécessaire de mieux connaître les sous-sols et les abords de l'église de Germigny, afin de mieux cerner la problématique de son installation vers 800. Parmi les questions posées, celle du statut de l'oratoire était déterminante : église isolée ? Rattachement à une *villa* ? à un *palatium* ? à une agglomération secondaire ? Rappelons que la *villa* (qui doit s'entendre comme domaine) n'est en réalité mentionnée qu'à partir de 900 dans un diplôme passé par Charles le Simple à Saint-Benoit-sur-Loire. Enfin les sources reprises par Justine Crouvelle et Josiane Barbier évoquent pour l'époque carolingienne plutôt qu'une *villa*, un *palatium* à partir des deux chartes sous Charles Le Chauve (854-856) citant un *Germiniaco palatio*. Outre la question de la *domus*, nous devons penser aussi aux bâtiments qui furent nécessaires au moins pour les moines au XI^e s.



Germigny-des-Près (Loiret) carte générale des prospections faites à l'intérieur et à l'extérieur de l'église (C. Sapin, CNRS).

Les premiers résultats

En progressant dans la lecture en profondeur des cartes d'assemblages des profils réalisés sur toutes les surfaces accessibles de l'église, après quelques mini-structures d'aménagement dès 0,50 m sous le dallage, on reconnaît parfaitement la présence à moins d'1 m de l'ancien mur occidental précédant l'agrandissement que l'on peut attribuer au XI^e s. et non au XVI^e s. comme cela a souvent été répété. Plus bas encore, à - 1,80 m, on reconnaît le plan de l'abside occidentale reconnu par les fouilles de 1930. Pour l'abside ouest, l'archéologue de 1930 signale les vestiges situés à moins 1,14/1,20 m du sol actuel pour le niveau inférieur outrepassé, et entre -0,70 et 0,97 m pour le niveau supérieur à pan coupé. Si le massif de l'abside est lisible sur les plans radar, en revanche on ne perçoit pas d'indications pour le mur de 2,20 m de longueur filant vers l'ouest noté sur le plan de 1930 et signalé à l'époque de la fouille comme liaisonné. Celui-ci aurait pu nous orienter vers une occupation hypothétique des abords de l'oratoire vers l'ouest, si ce n'est sur la construction précise d'un porche, hypothèse retenue jusqu'à présent. De même, rien n'apparaît pour le supposé pilier « analogue à ceux de la croisée » qui aurait été retrouvé en 1847 dans l'angle sud-ouest, mais il faut reconnaître que notre prospection a été limitée de ce côté par la présence des fonts baptismaux. Il n'existe rien d'évident non plus pour le massif étrange retrouvé plus à l'ouest par les fouilleurs de 1930 et situé par eux entre - 1,26 m et 1,95 m. Il a pu disparaître lors de travaux de restauration ou être d'argile compacté (four à cloche ?) et n'être pas détecté par le radar.

Deux zones ont été prospectées à l'extérieur de l'église. Une première bande de terrain parallèle à l'église sous forme d'un trapèze d'environ 300 m², montre un certain nombre d'aménagements et de structures, dont une partie probablement moderne correspond à un grand rectangle qui apparaît à -0,60 m jusqu'à 1,20 m. On ne présume pas de structures anciennes mais des constructions récentes qui n'ont pas laissé de traces dans les photographies ou cadastre, ou encore des canalisations de systèmes de drainage ou d'arrosage. Une seconde bande de terrain de dimension rectangulaire d'environ 300 m²,

dont la position a été conditionnée par les murs de clôture et la végétation arbustive, a été explorée à l'est du chevet dans les jardins de l'ancien presbytère. Là également, les structures régulières rencontrées nous font pencher vers des aménagements modernes de canalisations de drainage ou d'arrosage. D'autres prospections sont prévues au sud de l'église.

Un second site, Ferrière-en-Gâtinais, a été inclus dans la campagne de prospection 2016. Cette abbaye fondée au VII^e s., conserve deux églises reconstruites dans un même alignement qui pourrait cependant rappeler un système monastique propre aux topographies de plusieurs sites du nord de l'Angleterre et suggérer une influence contemporaine de l'expansion des fondations colombaniennes. À l'époque carolingienne, on voit un renouveau avec l'abbatiale d'Alcuin (792-804), puis avec Aldric (futur archevêque de Sens, mort en 836 ou 840) qui reconstruit l'abbatiale entre 821 et 828 sous le vocable de saint Pierre et saint Paul. Une seconde église, en prolongement à l'ouest, est dédiée à Notre-Dame. Les deux ont été reconstruites à l'époque médiévale (Coulangeon 2014). Les travaux de restaurations de 1935-54 et de 1969-70 ont fait apparaître sous les enduits des arcs de constructions situées au XI^e s. (Saulnier 1972, Rousseau 1975)

Dans le cadre d'une réflexion sur la thématique des constructions carolingiennes et de l'implication de ses élites, il semble intéressant d'inclure Ferrière et la construction actuelle de l'église Notre-Dame avec son plan centré pour le chœur qui n'est pas sans rappeler

des ensembles carolingiens comme le plan d'Aix-la-Chapelle et d'autres constructions dues à l'élite carolingienne comme Germigny-des-Près ou Saint-Michel-de-Fulda (Allemagne). Ce plan centré est ici « revu et corrigé » aux XI^e-XIII^e s. sans qu'on puisse déterminer s'il subsiste des vestiges antérieurs ayant déterminé un tel plan. L'intervention de 2016 a été limitée, comme prévu lors de la campagne de 2015, à la partie centrale du chœur. En effet, il s'agissait plutôt d'un test pour voir comment répondait le terrain sachant qu'à terme, il serait souhaitable de couvrir l'ensemble de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, ainsi que Notre-Dame. Par ailleurs, nous pensions que la partie centrale occupée par un autel sur un vaste emmarchement en bois serait démontable. Après discussion avec paroissiens et clergé, ce travail demandait plusieurs heures compte tenu du soin apporté par les concepteurs de cet ouvrage en bois. La prospection l'a ainsi contourné. Au final comme on peut le voir sur les cartes, on distingue plusieurs anomalies du côté nord-ouest du secteur central jusqu'à une profondeur de 2 m sans que cela détermine une forme particulièrement interprétable du point de vue de l'architecture ou de l'aménagement liturgique. Il peut s'agir de vestiges d'emmarchements. En revanche, à l'est et en position centrale, se distingue nettement à partir de 0,50 m une structure quadrangulaire peu profonde. On peut penser à un caveau funéraire bien que la structure soit moins présente dans les niveaux inférieurs. Cela

nous invite à imaginer une installation funéraire tardive. Ces apports devront être inclus dans la poursuite d'un travail plus monographique comprenant sondages et reprise de toute la documentation archivistique, notamment sur les inhumations.

C. Camerlynck, Christian Sapin, L. Van Wersch

Hubert 1931 : HUBERT J., « Jean Hubert, ... Germigny-des-Près », in « *Congrès archéologique de France* ». XCIII^e session. Orléans, 1930, Paris : Société générale d'imprimerie et d'édition, pp. 534-568. Saulnier 1972 : SAULNIER L. « Ferrières-en Gâtinais », *Bulletin Monumental*, 1972, 4, pp.267-277.

Rousseau 1975 : ROUSSEAU P., « L'église Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais », in *Etudes Ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Paris, coll. « Cahiers d'archéologie et d'histoire », 4, pp. 525-530.

Poilpré 1998 : POILPRÉ A.-O., « Le décor de l'oratoire de Germigny-des-Près : l'authentique et le restauré », *Cahiers de civilisation médiévale*, 41, 163, pp. 281-297.

Sapin, Heber-Suffrin 2004 : SAPIN C., HEBER-SUFFRIN F., « L'oratoire de Germigny », in *Lumières de l'an mil en Orléanais*, Turnhout, pp.121-126

Coulangéon 2014 : COULANGEON C., *L'architecture religieuse des X^e ET XI^e siècles dans le sud est du domaine royal capétien*, Université de Paris X.

Crotelle 2014 : CROUTELLE J., *L'ecclēsia sancti Salvatoris de Germigny-des-Près : De la construction de Théodulphe à la conservation d'un lieu de mémoire*, Master 2, Université de Paris X Nanterre, 2014.

Moyen Âge

GIDY rue du Château

Un diagnostic archéologique a eu lieu en janvier 2016 dans la commune de Gidy, au lieu-dit Les Hauts Vergers (Loiret).

Une occupation du haut Moyen Âge a été mise au jour à l'est du site (VII^e-VIII^e s.). Elle est caractérisée par la présence d'un réseau fossoyé axé nord-sud, dans lequel s'organisent quelques fosses-dépotoirs et un four aménagé dans un fond de cabane. Elle est contemporaine et toute proche de plusieurs structures dévolues au travail du métal découvertes sur le site de la Renardière, la

Souche (site 45 154 023 AH). Même si rien ne permet pour l'heure de relier les deux sites, ces vestiges pourraient faire partie d'un même secteur d'activité artisanale reléguée à l'écart d'un habitat.

Après l'abandon du système fossoyé, la limite qu'il marquait semble perdurer. Deux sépultures sont installées dans/et le long des fossés. À partir de la fin du VIII^e s., le site est délaissé jusqu'à nos jours.

Mathilde Noël

Âge du Fer

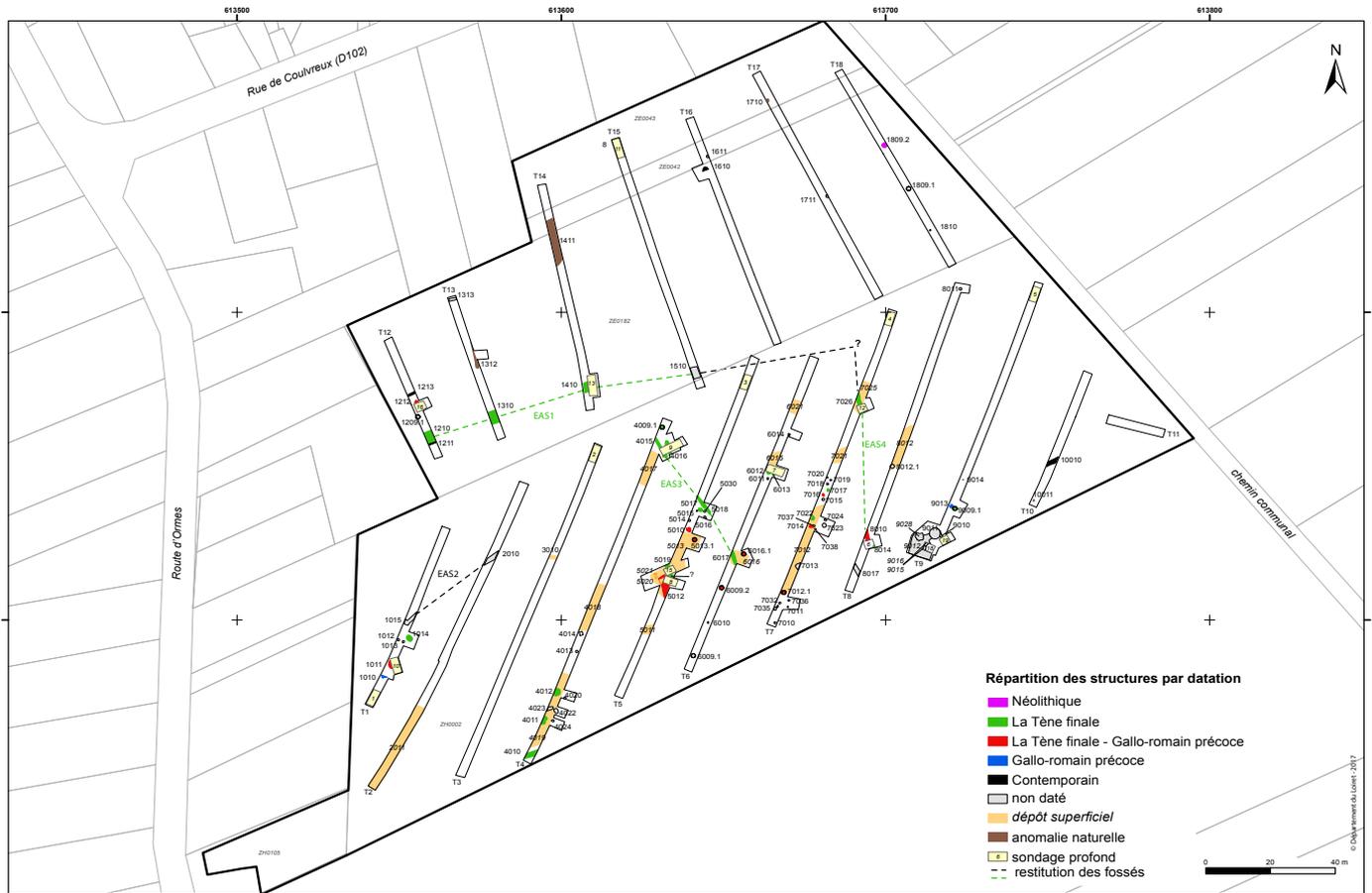
GIDY Coulvieux Ouest

Le diagnostic mené au lieu-dit Coulvieux Ouest, route d'Ormes (Gidy), a révélé la présence d'une occupation humaine préhistorique fugace (un couteau néolithique retrouvé hors contexte).

L'occupation majeure, localisée sur la moitié méridionale des parcelles diagnostiquées, est datée de La Tène finale et semble perdurer jusqu'au début de la période gallo-romaine (La Tène C2 à La Tène D2, soit des années 180 à 40/30 av. J.-C. Quelques éléments renvoient à la période gallo-romaine précoce/Augustéen (environ - 40 à + 20).).

À 1 km à l'ouest de la voie Orléans-Chartres, une partie d'un enclos fossoyé a été circonscrite ainsi qu'un ensemble d'entités archéologiques (fossés, fosses et trous de poteau correspondant à des bâtiments). L'articulation entre les deux fossés d'enclos (EAS 1 et 4) n'a pu être établie. De plan quadrangulaire, la superficie restituée de l'enclos est de 16 500 m². À ce stade, nous ignorons si cet enclos est entièrement circonscrit ou s'il s'étend hors de l'emprise de diagnostic.

Des fossés de partition interne semblent le diviser en deux espaces fonctionnels (1/3 oriental et 2/3 occiden-



Gidy (Loiret) Coulvrex Ouest, route d'Ormes : plan général du diagnostic (L. de Souris, CD45).

tal) où des espaces bâtis (tranchées 5, 6 et 7) se distinguent de zones pauvres en vestiges.

Dans une moindre mesure, l'occupation protohistorique semble se développer en dehors de l'enclos. En effet, un trou de poteau (EA 1212) et une fosse (EA 9013) synchrones de l'enclos ont été mis au jour respectivement dans les tranchées 12 et 9. Ces entités laissent envisager la présence de zones d'habitat, l'organisation et les relations avec l'enclos restent actuellement à préciser.

Quelques indices datés du Haut-Empire ont été découverts en surface de structures situées au sein de l'enclos. Ces vestiges indiquent une occupation antique, dont la localisation reste inconnue.

À 30 m à l'est du fossé d'enclos EAS 4, un atelier de chaufournerie non daté a été mis au jour.

Les vestiges archéologiques répartis sur l'ensemble des parcelles, sont plus denses au sud de l'emprise. Ils apparaissent en moyenne à 0,34 m sous le niveau de labour actuel. Ils sont mieux conservés dans le nord de l'emprise. Dans la partie sud, certaines entités archéologiques sont masquées par des dépôts superficiels – issus d'un ruissellement sur des sols hydromorphes saisonniers et de colluvionnements (épaisseur de ces dépôts entre 0,10 m et 0,30 m) – nécessitant un second décapage mécanique.

Laure de Souris

Âge du Bronze

GIDY Rue du Stade

Moyen Âge

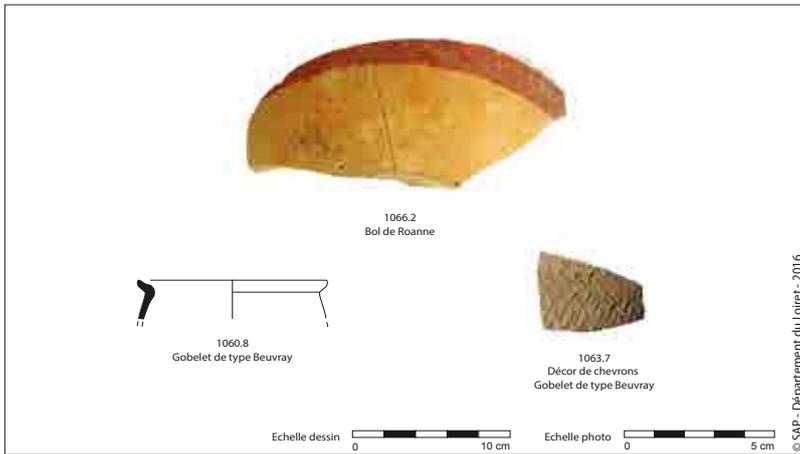
Le diagnostic des parcelles situées rue du stade a permis d'identifier des vestiges remontant à l'âge du Bronze, une courte occupation datée du début de l'époque romaine (15/10 av. J.-C. à 10 ap. J.C.), une occupation alto-médiévale (VI^e s. – X^e s.) et des indices d'une occupation médiévale (XII^e s. – XIV^e s.).

La présence d'un vase semi-complet « isolé » daté du début de l'âge du Bronze (vers 2000 av. J.-C.) montre une présence humaine dès la Protohistoire.

Si l'occupation antique paraît lacunaire, elle est d'un intérêt indéniable pour la connaissance de l'habitat du début

de cette période et de son développement. Il est difficile de percevoir la structuration de cet habitat à l'étape du diagnostic, cependant on note la présence de fossés qui paraissent former un parcellaire ou un enclos, se poursuivant en dehors de l'emprise vers le nord-nord-est et l'est.

Après un hiatus de cinq siècles et demi, une occupation lache datée du haut Moyen-Âge (VI^e s– X^e s.) a été observée au sud-ouest de l'emprise, montrant un déplacement de l'habitat entre ces deux périodes malgré des orientations parcellaires similaires. Deux espaces bâtis ont été mis en évidence dans les tranchées 4 et



Gidy (Loiret) rue du Stade : céramique fine antique à pâte claire (C. Lejault, CD45).

Quelques vestiges ténus indiquent une occupation médiévale (XII^e s. – XIV^e s.), à proximité de la précédente.

Pour les périodes alto-médiévale à médiévale, ces données fournissent des éléments supplémentaires sur la connaissance du bourg de Gidy, assez mal connu.

Les structures sont peu profondes et arasées (prof. moyenne : 0,30 m), à l'exception de la cave antique qui atteint 1 m de profondeur. Elles apparaissent sous la terre végétale (0,30 m), sauf aux extrémités ouest des tranchées (prof. : 0,60 m), puisque les vestiges sont recouverts par des remblais probablement médiévaux.

5, à 16,50 m de la route actuelle, ainsi que des fossés répartis. Cette occupation est située au bord de la route actuelle et à 150 m du centre bourg de Gidy.

Laure de Souris

Époque moderne GIEN Époque contemporaine
Place de la Victoire

Un diagnostic archéologique a été prescrit en préalable au projet d'aménagement d'un complexe culturel place de la Victoire, à Gien (Loiret).

L'intervention a mis en évidence une stratification de l'ordre de 2,50 m.

Reposant sur le sable alluvial, un cimetière, de création probablement moderne, se développe sur une épaisseur de 1,50 m. Les quelques sépultures étudiées laissent deviner la population classique d'un cimetière paroissial, regroupant des individus de tous les sexes et toutes les classes d'âges. Les sépultures sont réalisées le plus souvent en cercueil (bois encore visible, clous de cercueil) et les défunts enveloppés dans un linceul. Aucun mobilier d'accompagnement n'a été identifié, et seul un enfant portait un collier de perles de verre. Le cimetière

est abandonné dans les années 1840. Les fosses d'inhumations sont rarement lisibles, et il faut très souvent attendre l'apparition des ossements des squelettes pour identifier la présence des sépultures.

Surmontant les restes du cimetière, on trouve ponctuellement, dans l'angle nord-ouest, les restes de production de la faïencerie, datés des années 1844- 1849. Les céramiques sont rejetées à tous les stades de la fabrication, et l'on trouve de nombreux restes liés à l'outil de production, faisant de cet ensemble une occasion rare d'étudier les méthodes de production de la faïencerie. L'ensemble est recouvert de remblais récents, sur une épaisseur d'environ 1 m.

Pascal Joyeux

Paléolithique LOURY Néolithique
Moyen Âge la Forge Époque moderne

Les vestiges découverts dans le cadre du diagnostic de Loury, rue de la Forge, témoignent de plusieurs occupations.

Le Paléolithique moyen est représenté par plusieurs pièces en silex taillé dont de nombreuses pièces débitées selon la technique levallois (éclats prédéterminés et talons facettés) attribuées au Moustérien. Ce mobilier présente au moins une patine blanche et fréquemment un émoussé des nervures. Il a été découvert dans des colluvions alimentées par les sables et argiles de l'Orléanais en position remaniée.

L'analyse géomorphologique a permis de montrer que dans ce secteur, il était nécessaire de réaliser des son-

dages atteignant le calcaire pour rechercher d'éventuels niveaux de sols intercalés dans des colluvions ayant mobilisé les sables et argiles de l'Orléanais.

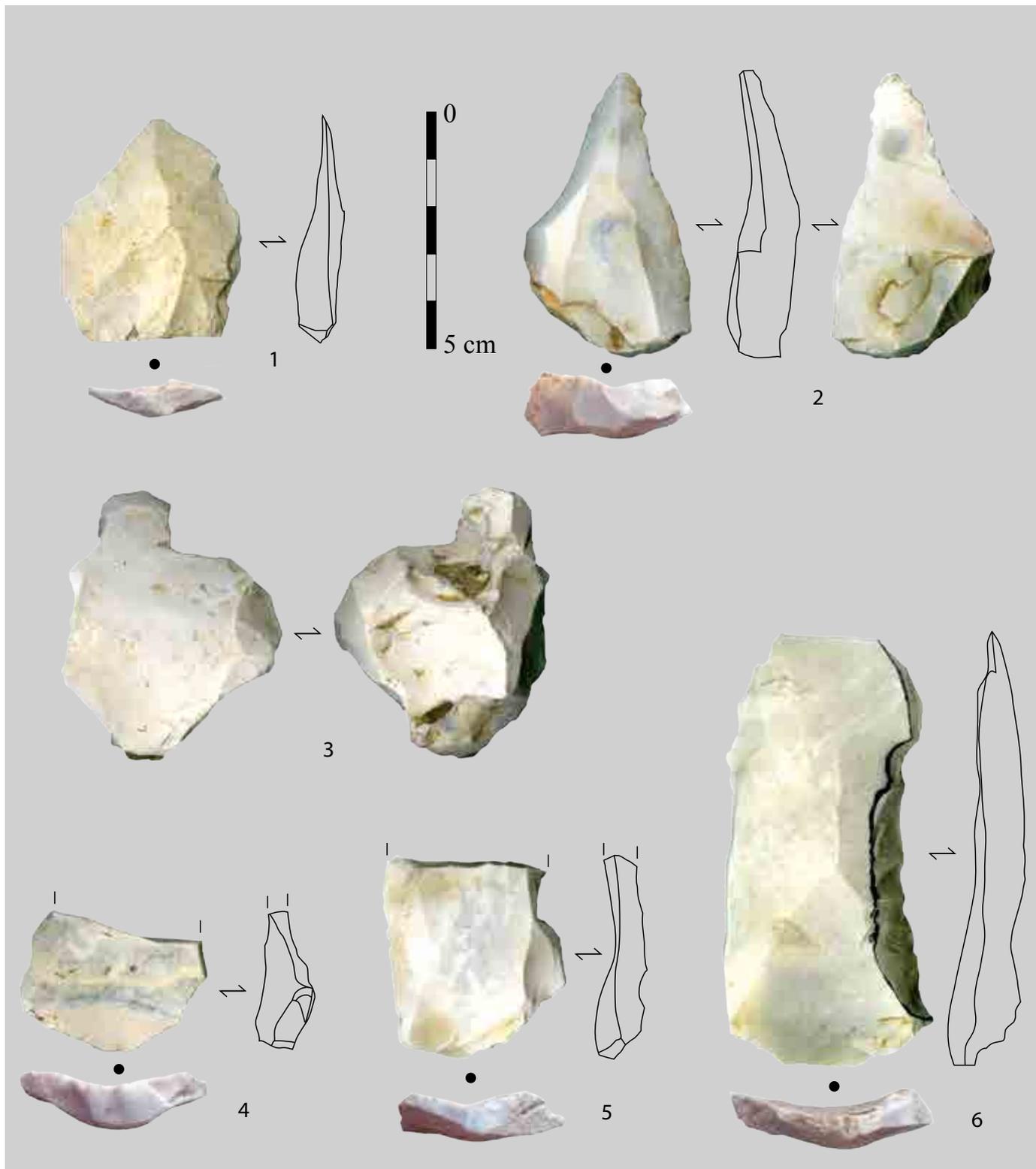
Quelques pièces en silex taillé retrouvées en position secondaire dans des faits historiques peuvent être attribuée au Néolithique alors qu'aucun fait de cette période n'a été découvert lors du diagnostic.

Le Moyen Âge est représenté par des fossés parcelaires mal conservés, organisés selon deux orientations préférentielles, ainsi que trois fosses dont deux contenant les squelettes de veaux morts-nés, attestant eux, de la présence d'un élevage bovin dans une ferme du secteur.

Le chemin reliant Loury à Rébréchien, encore en activité, existe depuis le Moyen Âge, voire depuis une époque antérieure comme pourrait le suggérer la présence de tessons gallo-romains en position résiduelle.

Enfin, la période moderne est caractérisée à une mare creusée à partir d'une dépression naturelle, et par un épandage de mobilier au sein d'une couche sableuse dans la partie sud de l'emprise.

Marie-France Creusillet



Loury (Loiret) la Forge : le mobilier du Paléolithique moyen, n°1. 2. 4 à 6 : éclats levallois, n°3 : nucléus levallois (Marie-France Creusillet, Inrap).

MARDIÉ

Église Saint-Martin, place Jean Zay

À l'occasion du diagnostic archéologique réalisé préalablement à la restauration des façades de la nef du collatéral sud et de la chapelle sud de l'église Saint-Martin de Mardié, les sondages effectués ont confirmé l'existence de plusieurs phases de construction de l'église et la présence d'un fort potentiel archéologique.

L'élément le plus ancien est sans aucun doute la nef construite à l'époque romane. Avant la construction du chœur, la nef connaît une reprise intégrale des fenêtres des murs gouttereaux.

La mise en place du chœur, légèrement désaxé par rapport à la nef, apparaît dans les sondages à l'intérieur de l'église. On voit l'ancrage de la maçonnerie du chœur,

probablement datée du XII^e s., dans celle plus ancienne de la nef.

La chapelle sud, mise en place au début du XVI^e s., semble avoir connu de nombreuses transformations liées certainement aux nombreux changements de fonctions et de propriétaires.

Les sondages effectués dans le sous-sol au pied de la façade sud extérieure ont mis en évidence la dernière phase d'occupation du cimetière ainsi que les vestiges du contrefort du chœur.

Carole Lallet

MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY

Chemin des Écoles

Le diagnostic de la parcelle du chemin des écoliers est situé dans la commune de Mézières-Lez-Cléry et concerne un projet d'aménagement immobilier sur 24113 m².

Il a permis d'observer les incisions successives des dépôts marneux tertiaires par les dépôts de Loire de l'époque saaliennne (Fw), elle-même incisée au moins à deux reprises (au Weichsélien probablement puis durant l'Holocène).

L'implantation humaine à différentes périodes permet également de retracer quelques grands événements.

La présence d'éléments lithiques attribués au Paléolithique moyen est fréquente dans les alluvions de la Loire. Leur position en bas de pente soit dans les colluvions soit au contact des marnes indique une remobilisation depuis les alluvions vers le bas de la parcelle.

La découverte de l'ensemble 4 a permis de mettre en évidence une occupation à la période gauloise, datée du Hallstatt D2-D3/ La Tène ancienne dont l'étendue et la densité sont difficilement appréciables à l'étape du diagnostic. Cette découverte d'un ensemble domestique et artisanal (industrie de l'os et du bois de Cerf), à quelques

distances du tumulus de La Butte des Élus, n'est pas anodine. Car, leurs calages chronologiques respectifs coïncident.

Après l'abandon de la parcelle par les populations gauloises, l'érosion a généré des dépôts de colluvions dans la partie méridionale de la parcelle recouvrant des faits dont l'un d'entre eux contient un fragment de *tegula* très émoussé. Le creusement des trois différents réseaux de fossés est difficile à affilier chronologiquement, même si le tronçon septentrional de l'ensemble 2, localisé sous un niveau de colluvion, pourrait être daté dans une chronologie très large entre la Protohistoire et le XVIII^e s.

Les colluvions ont été excavées entre le XII^e et le XVIII^e s d'après le matériel recueilli.

Les faits et les colluvions suivant leur positionnement dans le diagnostic ont été recouverts soit par des dépôts de pente soit par des apports de terre (à rapprocher des déblais du creusement d'un vivier dans la parcelle attenante et présent sur le cadastre napoléonien aux environs de 1830), soit ont simplement été recouverts par la terre végétale.

Sandrine Deschamps

MONTARGIS

Mur nord des jardins Renaissance

La ville de Montargis est probablement née avec l'implantation d'un centre de pouvoir seigneurial vers la fin du X^e s. Le château existait dès le début du XII^e s., construit par Renault de Courtenay (dates incertaines mais entre 1105 – 1194). Il passe dans la mouvance royale en 1188. Philippe Auguste fait ériger une grosse tour maîtresse et on peut supposer que la ville s'est fortifiée à la fin du XII^e s.

ou au début du XIII^e s. avec une éventuelle amélioration des défenses lors des travaux entrepris au château par Charles V de Valois entre 1370 et 1380. Passés dans l'apanage des ducs d'Orléans depuis 1391, la ville et le château sont réunis à la couronne par Louis XII en 1498. En 1528, le roi François Ier donne la seigneurie de Montargis à sa belle-soeur, Renée de France, fille de Louis

XII et d'Anne de Bretagne. C'est à Renée que l'on attribue la création des jardins qui entouraient le château à partir de 1564. Calviniste, elle fait de Montargis un refuge pour les protestants. Au cours d'une tentative de reprise du château par les troupes protestantes en 1587, la Grosse Tour fut endommagée par une mine.

Le dernier prince à résider au château est Philippe de France, duc d'Orléans à partir de 1661. C'est à cette période que plusieurs bâtiments devenus vétustes ou inutiles sont démolis : la Grosse Tour de Philippe Auguste et la chapelle Sainte-Marie. Entre 1785 et 1809, le château loge une filature mais l'échec de celle-ci contraint les héritiers du propriétaire à vendre le site qui sert alors de carrière de pierres ; notamment entre 1824 et 1837. Des sondages réalisés en 1998 et 1999 ont mis en évidence la conservation des vestiges de la grande salle d'apparat du XIII^e s. et un potentiel archéologique encore important.

Actuellement, le château est partagé entre plusieurs propriétaires dont l'Association pour la Sauvegarde des

Remparts du Château de Montargis, créée en 2005. Celle-ci a déjà engagé plusieurs actions de sauvegarde dont une première tranche de restitution des jardins entre 2009 et 2010, la consolidation des remparts du côté est du château, face à la ville en 2010 et 2011 et la restauration de la tour est du château en 2014. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des travaux de restauration du mur de terrasse nord des jardins Renaissance.

La présente opération a consisté en un relevé de bâti dudit mur de terrasse, conservé sur une longueur de 42 m, ainsi qu'en la réalisation de deux sondages : l'un au pied du mur dans sa partie est qui a permis d'atteindre le niveau de fondation du mur, le second à l'extrémité ouest de celui-ci le long du chemin Renée de France où a été mis au jour une seconde maçonnerie semblant longer celui-ci.

Nicolas Holzem

Moyen Âge

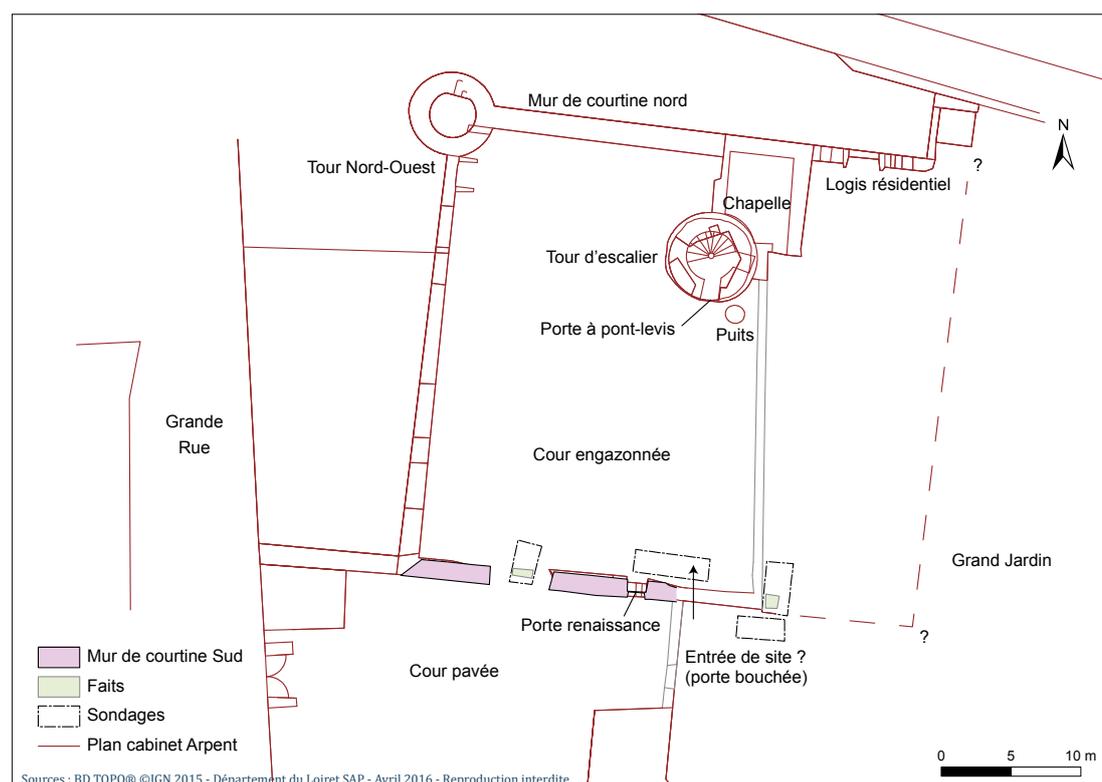
LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE 153 Grande-Rue

Le mur d'enceinte de la maison forte de bourg, dénommée « prieuré de la Neuville » n'est pas conservé sur l'ensemble de son tracé. Trois sondages ont été ouverts à l'aplomb du mur en parement nord de la courtine sud, objet d'un projet de restauration Rempart. Deux ont permis de mettre au jour les fondations du mur et montrent qu'il se prolonge vers l'est. Aucun niveau de sol correspondant à la circulation d'origine n'a été rencontré. La

stratigraphie consiste en des remblais modernes remaniés. L'épaisseur conservée au-dessus du substrat naturel semble avoir souffert d'érosion.

Un relevé photogrammétrique a été mené sur l'élévation conservée de la courtine sud (face sud et nord). Trois sondages d'élévations ont été pratiqués à hauteur d'homme, en l'absence d'échafaudage, afin de répondre

à des questions d'articulation et de caractérisation des mortiers. L'analyse des élévations n'a pas permis de trancher sur le synchronisme des portes avec le mur. Deux portes, dont une est bouchée, marquent l'entrée d'origine dans l'enceinte du site. La mieux conservée présente un décor de moulure en arc torsadé dont la facture accuse la fin du XV^e-début XVI^e s.



La Neuville-sur-Essonne (Loiret) 153 Grande-Rue : plan du site et restitution hypothétique (M. Bizri, CD45).

La construction générale du mur demeure homogène. Il apparaît que l'élévation

plus étroite d'une partie du mur participe d'une campagne de construction qui semble suivre immédiatement celle du mur plus épais élevé en partie basse dans une même chronologie d'édification soit la fin du XV^e-début XVI^e s. Le mur de courtine est parfaitement chaîné au second mur de courtine encore en élévation qui forme un retour vers le nord et rejoint une tour d'angle au nord-ouest de l'enceinte. Les crêtes de murs fortement ruinées n'ont pas laissé de traces d'une structure défensive en encorbellement de type chemin de ronde.

Deux remaniements importants des XVII^e-XVIII^e s. ont ensuite légèrement modifié le mur à son extrémité orientale tronquée. Un mur est construit perpendiculairement au parement nord et aménage un passage. L'hypothèse d'une allée couverte est avancée puisque le passage se dirige vers la maison forte. Une des portes du mur de courtine est ensuite bouchée par un mur délimitant une parcelle, perpendiculairement au sud (mur encore en élévation).

Méline Bizri



La Neuville-sur-Essonne (Loiret) 153 Grande-Rue : clichés interprétés des élévations Nord et Sud du mur de courtine Sud (M. Bizri, CD45).

Moyen Âge

NEUVY-EN-SULLIAS Climat du Cornet

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap dans la commune de Neuvy-en-Sullias, au lieu-dit Climat du Cornet (Loiret) préalablement à la construction d'un lotissement.

Le site est occupé à la période médiévale (X^e-XI^e s.). Les vestiges sont regroupés au centre de l'emprise. Il s'agit de quatre fours domestiques, d'une fosse de rejet et d'un probable trou de poteau. Ils sont isolés et d'une courte durée de vie. Les quatre fours se divisent en deux types : d'une part, des structures simples et circulaires et d'autre part, des structures de forme plus complexe, avec ce qu'il semble être une fosse d'accès contre la chambre

de chauffe. Les fours sont creusés à même le sol, et comprennent une voûte hémisphérique en grande partie arasée par les labours postérieurs. Ces vestiges appartiennent peut-être à un petit secteur dévolu à des activités de chauffe et de rejets en retrait d'un habitat situé hors emprise. La ferme du Bois de Bouan, toute proche, est d'origine médiévale. Elle pourrait correspondre au lieu de l'habitat et être à l'origine d'un rejet de céramique moderne découverte au sud de l'emprise du diagnostic.

Mathilde Noël

Débutée en 2015, cette prospection thématique pluriannuelle s'inscrit dans le cadre du programme de recherche d'intérêt régional SICAVOR (Système d'Information Contextuel sur les Caves d'Orléans), soutenu par la région Centre-Val de Loire pour une durée de 3 ans (2015-2017). Porté par plusieurs partenaires, il vise, par le biais d'une analyse historique, archéologique, architecturale et géologique des sous-sols de la ville d'Orléans, à inventorier l'habitat et les trames urbaines anciennes. La démarche a également pour objectif de mettre en place des protocoles d'étude et une chrono-typologie des cavités, en définissant des méthodologies d'analyse pluridisciplinaire à l'échelle d'un quartier, éventuellement transposables à d'autres secteurs de la ville ou à d'autres villes. Pour l'ensemble du territoire communal actuel, environ 700 cavités ont déjà été recensées par la direction de l'Environnement et de la Prévention des Risques de la Ville d'Orléans. Enfin, cette approche s'accompagne d'une détection des caves à « risque » qui, compte-tenu de leur conservation et leur fragilité, sont susceptibles de provoquer des désordres en surfaces.

Dans cette perspective sont conjointement menées une étude documentaire et un travail de terrain, ce dernier étant conduit à deux échelles respectives de la ville. En effet, la zone géographique concernée par la prospection thématique correspond à la ville « *intra-muros* » d'Orléans, secteur qui était ceint par la dernière enceinte urbaine édifiée à la fin XV^e s., soit environ 140 ha, dont les limites actuelles sont marquées par les quais de la Loire et les boulevards périphériques. De plus, à l'intérieur de cette zone, dans son angle sud-est, une étude d'inventaire systématique est menée sur le quartier Saint-Aignan.

En 2016, l'étude documentaire, menée par Caroline Bar-ray, a porté essentiellement sur les propriétés du quartier Saint-Aignan, à partir de sources tardives (fin du XVIII^e au XX^e s.) telles que les fonds cadastraux des archives municipales, les archives notariales et les hypothèques permettant d'éclairer l'identité des divers propriétaires et occupants, ainsi que les fonctions de certaines maisons et caves. Ont également été sollicités les archives de la Révolution, comme les Biens Nationaux (série Q des archives nationales) et les Inventaires des titres du Chapitre Saint-Aignan (série J des archives départe-

mentales), faisant référence à des actes plus anciens. Enfin, le fond des Travaux Publics, comportant les Mines et carrières (série F14 des archives nationales), s'il ne concerne pas directement « *l'intra-muros* » de la ville fournit néanmoins de précieux renseignements sur les exploitations des carrières souterraines à Orléans. Une part importante du travail de cette année a également consisté à mettre au point une méthode de traitement des informations documentaires pour leur intégration dans la base de données et le système d'information géographique du programme.



Orléans (Loiret) : caves intra-muros, cavités géo-référencées et enregistrées dans SICAVOR sur l'emprise du quartier Saint-Aignan d'Orléans. En bleu : plans données archéologiques. En brun : plans de la Défense Passive (AMO). En rose : plans autres données (géomètres, architectes, etc.) (Daniel Morleghem UMR 7324 CITERES-LAT).

L'année 2016 a été marquée par la restructuration de cette base de données et du SIG, l'abandon de la base Access, et le transfert et la gestion des données via la solution logicielle SpatialLite (extension spatiale de SQLite), travaux menés par Daniel Morleghem. Le développement de cette base s'est poursuivi et en particulier l'implémentation des tables interprétatives du module « Cave » et celle du module « Ressources documentaires », permettant un enregistrement des caves dès le retour du terrain.

Le travail de terrain, mené également avec Émeline Marot et Daniel Morleghem, s'est prolongé par la visite et l'enregistrement de nouvelles cavités. En 2016, 248 cavités ont fait l'objet d'un enregistrement, partiel ou complet, dans la base de données SICAVOR, ce qui porte le nombre de cavités renseignées à 282 depuis le début du programme en 2015. Parmi ces 282 cavités, 62 sont situées dans le quartier Saint-Aignan. La prise en compte de cet important corpus de cavités a conduit à redéfinir la typologie établie jusqu'à maintenant pour les cavités d'Orléans, en s'appuyant sur plusieurs critères (fonction

principale, implantation, profondeur, plan, couverture, type d'escalier, etc.). Au sujet des fonctions, un récolement des termes désignant les cavités dans les sources écrites orléanaises d'époques médiévale et moderne a permis de travailler sur la terminologie et sur les acceptions anciennes et actuelles relatives aux « caves », « celliers » et « cavereaux ».

La première campagne de relevés par scanner 3D, portant sur 25 sites (17 cavités du quartier Saint-Aignan et 8 dans d'autres quartiers de l' « *intra-muros* » d'Orléans), a eu lieu au cours de cette année. Les sites ont été choisis en fonction de leur intérêt archéologique et historique, mais également de leur complexité (multiplicité des volumes et des niveaux, problèmes d'accessibilité, etc.). Grâce à l'accord des propriétaires, il a été possible, sur deux sites, d'étendre la numérisation de la cave aux niveaux supérieurs du bâtiment afin de renseigner les relations entre le sous-sol et les vestiges conservés en élévation. Il s'agissait ici de deux maisons médiévales (XIII^e et XIV^e s.), situées aux n° 203-205 rue de Bourgogne et au 206 rue de Bourgogne.

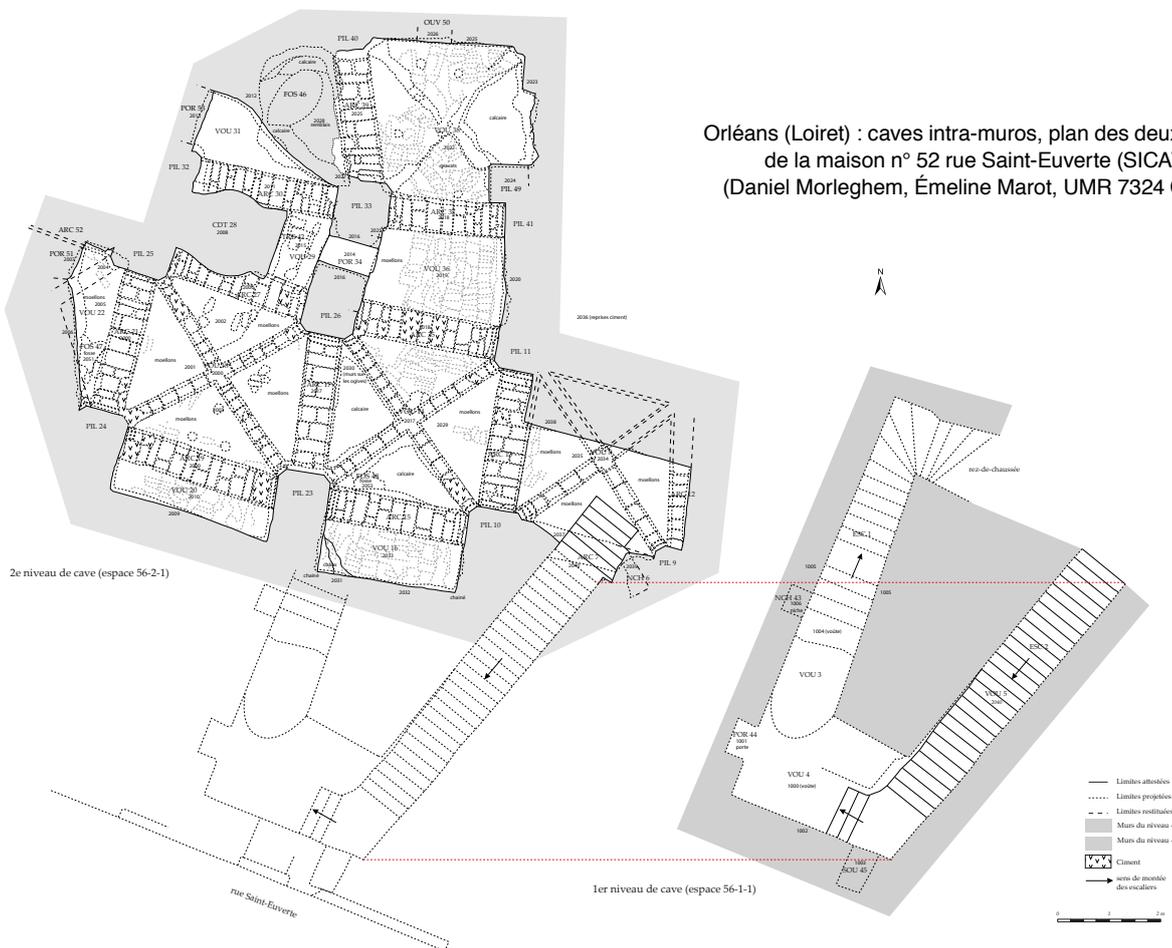
En 2016, quelques maçonneries antiques ont été découvertes à la faveur de visites de caves plus tardives, notamment celles adossées à l'enceinte urbaine du Bas-Empire, mais des caves gallo-romaines ont également été inventoriées comme celles mises au jour lors de la fouille du site de la Motte-Sanguin. Aucune cavité du premier Moyen Âge n'a été recensée, à l'exception des cryptes d'édifices religieux construites autour de l'an mil, déjà connues, comme celles de Saint-Aignan ou de

Saint-Avit (n° 2 rue Dupanloup). De nombreuses cavités du second Moyen Âge ont été observées : carrières souterraines, caves-carrières (notamment avec un plan à galeries et cellules latérales ou avec un plan à galeries tournantes à angles droits), caves de plan quadrangulaire couvertes de plafonds ou de voûtes (voûtement d'arêtes ou d'ogives des XII^e - XIV^e s., et voûtes en berceau, majoritaires, depuis le XII^e jusqu'au XIX^e s.). Les caves modernes et contemporaines présentent souvent un plan quadrangulaire avec un voûtement en berceau surbaissé, mais sans arcs-doubleaux.

Des analyses en laboratoire ont permis d'affiner certaines fourchettes chronologiques. Ainsi, des datations par dendrochronologie ont montré que les plafonds actuellement conservés dans certaines caves, notamment à fonction de cellier (par exemple n° 9 Cloître Saint-Aignan), ne sont pas antérieures au milieu du XV^e s., bien que ce type de couverture soit attesté dans des caves plus anciennes grâce à la présence de vestiges en négatif. Une datation par ¹⁴C réalisée sur un charbon de bois du mortier d'une voûte d'ogives du n° 52 rue Saint-Euverte (entre 1220 et 1265) ne contredit pas la fourchette chronologique attribuée auparavant à la construction de ce type de caves-carrières (XIII^e – début XIV^e s.). Enfin, dans le cadre des actions de valorisation incluses au programme, plusieurs caves ont fait l'objet, par Laurent Jossierand, de restitutions 3D à partir de relevés photogrammétriques, par exemple le cellier des chanoines de la cathédrale Sainte-Croix (rue Saint-Pierre-Lentin).

Clément Alix

Orléans (Loiret) : caves intra-muros, plan des deux niveaux de cave de la maison n° 52 rue Saint-Euverte (SICAVOR n° 56) (Daniel Morleghem, Émeline Marot, UMR 7324 CITERES-LAT).



ORLÉANS

75 rue des Murlins

Le diagnostic a été réalisé du 18 au 19 janvier 2016 dans une parcelle fortement boisée. Il n'a pas permis l'observation de vestiges antérieurs à l'époque moderne. Seule une mise en culture de la parcelle pendant l'Antiquité peut être supposée en raison de la découverte de fragments de TCA très érodés. Malgré la réalisation de tranchées en bord de rue, aucun vestige ne permet d'attester la présence d'une voirie antique telle que l'historiographie la suppose pour l'origine de la rue des Murlins. Les vestiges de l'époque moderne et contemporaine correspondent à l'utilisation de la parcelle sous forme de jardin. Le bâti

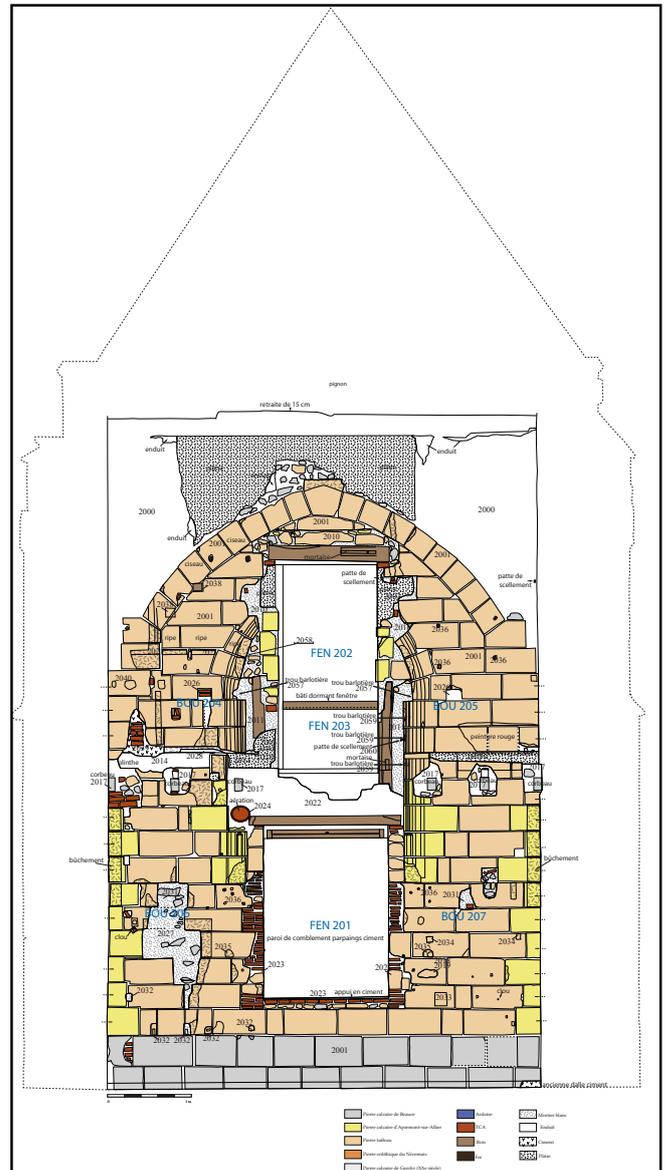
visible actuellement figure sur le plan cadastral de 1823. Il date probablement de l'époque moderne. Le vestige le plus significatif correspond à une carrière de calcaire présente à 13 mètres de profondeur sous le sol actuel. Sa réalisation remonte probablement aussi à l'époque moderne. Contemporain de ces aménagements, il faut par ailleurs signaler la présence d'un moulin sur le cadastre de 1823.

Émilie Roux

ORLÉANS

Chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière

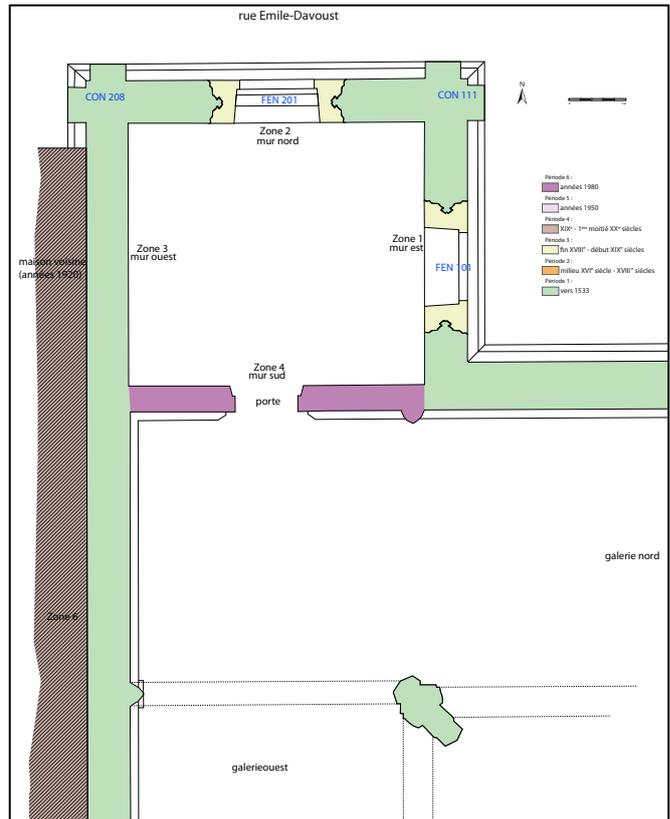
La chapelle Saint-Hubert est un petit édifice quadrangulaire (5,15 m x 4,65 m dans l'œuvre) à vocation funéraire, situé dans l'angle nord-ouest du Grand-Cimetière d'Orléans (appelé aujourd'hui Campo-Santo), vaste espace d'inhumation (105 m x 77 m dans l'œuvre) attesté par les sources textuelles depuis le milieu du XII^e s. et bordé de galeries à arcades à partir de la fin du XV^e s. L'ensemble est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 8 février 1913. La fouille a porté sur les élévations des murs nord et ouest de la chapelle, en préalable à des travaux de restauration. L'étude de bâti a permis de reconnaître le parti architectural initial. Le bâtiment, épaulé par des contreforts d'angle au nord, formait un volume unique ouvert au sud sur les galeries du cimetière et éclairé à l'ouest, au nord et à l'est par trois grandes baies axiales. Ces fenêtres initialement dotées d'un remplage et d'un meneau, étaient moulurées de tores à listel entre doucines fuyantes, reposant sur des bases buticulaires. Les parements internes des murs en pierre de taille contrastaient avec les élévations extérieures montées en petit appareil irrégulier recouvert par un enduit. Ce parement interne se caractérise par une mixité des calcaires qui répondait à une hiérarchisation précise. Reposant sur un soubassement en calcaire lacustre de Beauce, il est en tuffeau, matériau peu attesté à Orléans avant la Renaissance (carrières de Bourré, Loir-et-Cher). Un calcaire du Nivernais (d'Aprémont-sur-Allier) a été réservé pour les chaînes d'angle, qui conservent par ailleurs des traces de bûchement prouvant l'existence de supports pour un voûtement en ogives qui ne fut jamais achevé. Le calcaire d'Aprémont a été employé pour la partie inférieure des baies alors que le reste de l'encadrement était en tuffeau (partie supérieure des piédroits et arc). C'est également avec ce matériau que furent réalisés à l'extérieur les décors sculptés au sommet des contreforts (gâble à fleuron inscrit devant un trilobe) et les rampants du pignon. Outre les aspects techniques de la construction, quelques éléments liés aux fonctions (armoire liturgique) et au décor intérieur ont pu être appréhendés : traitement coloré en partie inférieure des murs et badigeon blanc



Orléans (Loiret) chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière : relevé pierre à pierre de la face interne du mur nord (Zone 2) avec détermination des matériaux de construction (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

au-dessus, tracé préparatoire pour décor peint (ruban enroulé) sur l'ébrasement de la fenêtre nord. Le toit de la chapelle est porté par une charpente à pannes, en chêne, dotée de deux fermes, qui ont pu être comparées à celles couvrant les ailes du Grand-Cimetière. Tous ces éléments suggèrent une construction de la chapelle dans la première moitié du XVI^e s., qui a été confirmée par une datation dendrochronologique de 1533. Les prélèvements effectués sur les bois des galeries du cimetière confirment la contemporanéité de ces dernières avec la chapelle, qui font partie d'un programme commun. Ils attestent également de campagnes de reconstruction des galeries ouest et nord entre 1601 et 1618, suite aux guerres de religion, puisque les sources écrites évoquent une démolition du Grand-Cimetière en 1577. Durant l'époque moderne, les meneaux et les remplages des baies furent détruits et de nouveaux panneaux de verre installés. Les remaniements suivants concernent la destruction des baies et leur remplacement par une travée de fenêtres rectangulaires sur chaque façade. Ces modifications sont consécutives à l'insertion d'un plancher intérieur, vers 1806, séparant rez-de-chaussée et étage. Elles interviennent suite à la désaffectation de la chapelle qui devient un logement pour la caserne d'artillerie Duportail, située immédiatement à l'ouest. Réunie aux travées nord de la galerie occidentale du Grand-Cimetière, l'ancienne chapelle abrita ensuite les Archives municipales d'Orléans jusque dans les années 1970, avant d'être inoccupée.

Clément Alix



Orléans (Loiret) chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière : plan de la chapelle à l'angle nord-ouest des galeries (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

ORLÉANS rue du Poirier Rond

En amont d'un projet de construction d'un immeuble de dix logements, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune d'Orléans, rue du Poirier Rond, entre les numéros 128 et 130. Le projet prend place dans une zone fortement urbanisée, dans un ancien jardin. L'emprise totale du projet est de 1901 m². Malgré la présence de nombreux vestiges laténiens et antique sur des

terrains proches, aucun élément ancien n'a été mis au jour. Une fosse a été repérée et contenait du mobilier contemporain (céramique, verre, outil en fer), qui remonte à la fin du XIX^e s.

Jean-Philippe Gay

ORLÉANS 9 rue Basse-d'Ingré et 12 rue Émile-Biscara

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour deux phases d'occupation. Les remblais, en fond de sondage, n'ont malheureusement pas pu être datés. Ils sont recouverts par une importante séquence de remblais contemporains.

Un pendage dans l'installation de ces remblais a été constaté mais le caractère restreint de la zone à sonder

n'a pas permis d'en comprendre l'origine. Ces remblais peuvent être liés au comblement d'un espace creux, ou à la volonté d'établir une butte. Enfin, on peut aussi relier ces remblais à la volonté au XIX^e s. d'aplanir et de relever le niveau de certains îlots de la ville par l'apport de matériaux de démolition.

Carole Lallet

La fouille, engagé depuis 2014, se localise au pied de la terrasse actuelle. Le projet comprend la création d'un local technique dans une pièce aménagée sous la terrasse, celle d'un escalier monumental accolé contre le mur de terrasse selon un sens de circulation est-ouest et d'une tranchée technique nord-sud. Cette opération fait suite à plusieurs opérations (Jesset et al. 2005, Vacassy 2012, Alix et al. 2016).

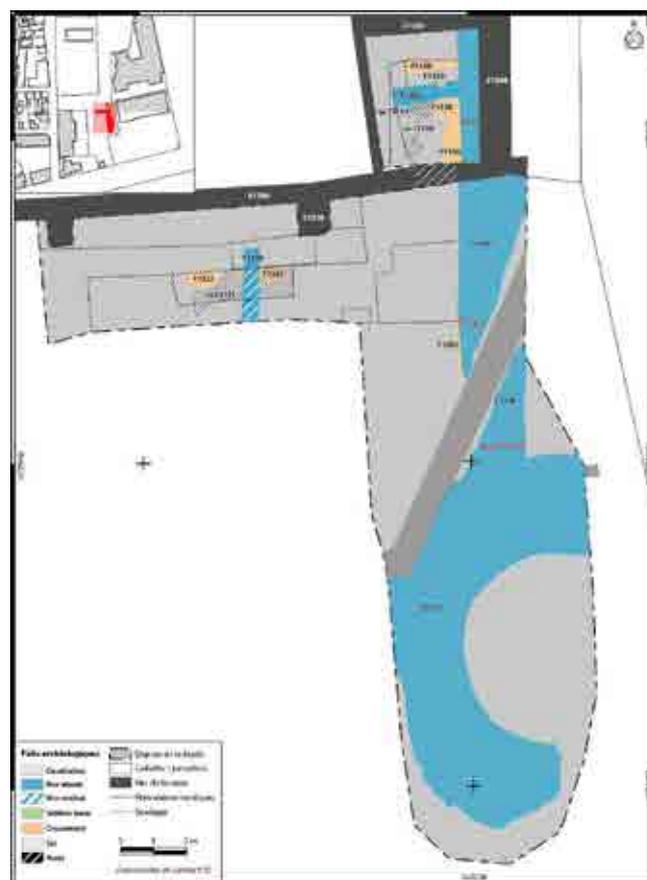
Le contexte archéologique environnant rend bien compte des impacts de terrassements liés aux travaux d'aménagements de ce coteau oriental au cours du temps : l'aménagement de terrasse et la mise en place d'un tissu urbain au Haut Empire, la désertion du secteur d'habitation au profit de terres cultivées au Bas Empire, l'implantation du système défensive à la fin du XV^e s., son démantèlement puis la construction de la manufacture au XVIII^e s. et des quais de Loire aux XIX^e s. Ces terrassements ont impacté les niveaux d'occupations qui leur étaient antérieurs. Un important phénomène de redéposition du mobilier céramique antique a été constaté. Sur les 203 unités stratigraphiques enregistrées, 78 ont livré au total 3434 tessons de céramique répartis comme suit : 45 NR datés de la période gauloise/ romaine précoce, 3130 NR allant du I^{er} au IV^e s. et 259 NR pour la période médiévale, datés principalement entre les XV^e et XVI^e s. pour la majeure partie. 33 unités stratigraphiques ont livré du mobilier médiéval et seules deux d'entre elles ne contenaient pas de mobilier céramique antique.

La période 1 correspond à une période « technique » pour présenter la morphologie du terrain naturel observée. Le mobilier lithique des périodes préhistoriques a été inclus dans cette période. Malgré leur redéposition dans des couches historiques, deux individus ont été récoltés dans les sables alluvionnaires.

La période 2 a été subdivisée en deux phases, malgré la difficulté d'attester l'antériorité des vestiges d'un secteur à l'autre. La première phase regroupe quelques vestiges en creux antérieurs à des vestiges maçonnés. Les vestiges de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (phase 2) s'implantent directement sur le dernier phénomène de colluvions ou d'alluvions de la Loire. Ils apparaissent à une altitude haute de 98,40 m NGF. Au sud-est de l'emprise, un ensemble de remblais daté de la seconde moitié du I^{er} siècle plongeant à plus de 96,50 m NGF (phase 3) témoigne du mode d'occupation des berges durant le Haut-Empire.

La période 3 correspond à une unique phase d'une épaisseur stratigraphique de 1,5 m. Son intervalle chronologique est large, du II^e au III^e s. ap. J.-C. (phase 4).

La période 4 concentre le plus de phases avec six ensembles cohérents individualisés (5 à 9). La phase 5 concerne un niveau de mortier qui repose sur le niveau d'apparition de la phase 4 et scellé directement par les



Orléans (Loiret) la Motte Sanguin, Quai Fort Alleaume : plan masse de la fouille (C. Aunay, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

niveaux de la phase suivante. Selon les sources écrites, ont été individualisés : la construction de l'enceinte médiévale entre 1467 et 1488 (phase 6), l'occupation de la zone non *aedificandi* à partir de 1488 (phase 7), la construction de la « motte » à partir de 1539 (phase 8), la restauration du cavalier après la formation des dolines (phase 9).

La période 5 se divise en deux phases : l'une correspond au démantèlement du système défensif à partir de 1720 et la construction de la manufacture de coton en 1788 (phase 10), l'autre correspond aux derniers aménagements engagés pour la création de l'école d'Artillerie en 1880 et la finalisation des quais de la Loire (phase 11).

Céline Aunay

Alix et al. 2016 : ALIX C., JESSET S., MILLEREUX C., ROBIN B., Orléans, La Motte Sanguin habitat romain et fortification de la fin du Moyen Age, Rapport de fouille archéologique, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans.

Jesset et al. 2005 : JESSET S., CHAMBON M.-p., YVERNAULT F., Orléans, La Motte Sanguin : rapport de diagnostic, diagnostic, Orléans : Inrap.

Vacassy 2012 : VACASSY G., Orléans, la Motte Sanguin, lot 3 nord. Fortifier la ville à la fin du Moyen Âge : l'accrue de Saint-Aignan, rapport final d'opération, Orléans : Inrap.

ORLÉANS

28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte

Le diagnostic archéologique du 28 rue de l'Ételon - lycée Saint-Euverte à Orléans s'est déroulé en 2016, avant la construction d'un nouveau bâtiment d'internat, le long du boulevard Saint-Euverte.

Les cinq sondages archéologiques ont permis d'intervenir, après démolition des anciens bâtiments, sur une grande partie de la surface du projet d'aménagement. Ce diagnostic, situé juste au sud du chœur et du transept méridional de l'église Saint-Euverte, prend place dans un contexte archéologique documenté depuis le XIX^e s. Ce secteur est reconnu comme quartier d'habitat de la ville de *Cenabum* au Haut-Empire, puis comme espace funéraire à partir du III^e s., avec une accélération probable de cette vocation à partir du IV^e s., liée sans doute à l'inhumation de Saint-Euverte autour d'un oratoire restitué à l'emplacement de l'église médiévale.

Plusieurs fosses et trous de poteau antiques ont été identifiés dans les deux zones explorées. Une grande structure excavée, dont le fond n'a pas été atteint, occupe toute la surface d'un sondage mécanique situé le long du boulevard. Elle possède des parois présentant un profil en « escalier » et a été comblée par une succession de remblais lités et diversifiés : remblais de démolition, remblais de substrat remanié, remblais dépotoirs... Il pourrait s'agir d'une structure d'extraction de marne calcaire du Haut-Empire. Juste au sud, recoupant cette grande structure, deux maçonneries à angle droit correspondent à l'angle nord-est d'une cave maçonnée. Ses murs sont constitués de moellons de calcaire et de quelques assises de terres cuites architecturales. Le sol et les niveaux d'occupation de cette cave n'ont pas été atteints en raison de l'étroitesse du sondage. Le comblement, constitué de remblais de démolition, a livré une grande portion de mobilier céramique datant cet abandon de la seconde moitié du II^e s. ou de la première moitié du III^e s. Le plan, la mise en œuvre et la datation de cette cave correspondent à celles observées plus au sud (Joyeux et al. 1997). En zone 2, un petit cellier a été mis au jour, entouré de structures excavées (fosses, trous de poteau) dont on suppose qu'elles forment un ensemble synchrone. Ces aménagements (cave, cellier, fosses et bâtiments domestiques ou artisanaux) sont situés juste à l'est d'une voie antique située dans l'axe du transept de l'église Saint-Euverte et repérée au sud, lors de la fouille de 1996.

À partir de la fin du II^e s. ou au début du III^e s., l'habitat laisse progressivement place à un espace funéraire dont au moins 9 sépultures ont été mises au jour. Il s'agit d'inhumations où les individus sont allongés sur le dos, tête à l'ouest, le plus souvent les bras étendus le long du corps. La présence de clous autour des défunts permet d'envisager l'emploi de cercueils ou de coffrages en bois. Ces sépultures ne contiennent pas de mobilier en dépôt. On observe à minima trois phases d'inhumations, dont une avec un recrutement spécifique d'individus immatures.

Les sépultures les plus récentes de cet ensemble dateraient du IV^e s., époque à laquelle cet espace funéraire pourrait avoir acquis la vocation d'un cimetière chrétien. Une autre sépulture, dont la datation radiocarbone



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : vue d'ensemble de l'angle nord-est de la cave maçonnée antique (Julien Courtois, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans, 2016).



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : vue zénithale d'une sépulture tardo-antique (Julien Courtois, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans, 2016).

oscille entre le VIII^e et le X^e s., a été identifiée dans la coupe d'un sondage situé au sud du futur aménagement et confirme l'extension du cimetière durant cette période à minima jusqu'à cette zone du site.

Divers aménagements appartenant aux occupations modernes et contemporaines du couvent puis au pensionnat de Saint-Euverte ont été mis au jour. Ainsi, quelques maçonneries et un espace excavé (couloir ?) sont en partie conservés dans l'espace situé entre les deux anciens bâtiments.

Julien Courtois

Joyeux et al. 1997 : JOYEUX P., BLANCHARD P., JOSSET D., *Orléans, Lycée Sainte-Euverte, 28 rue de l'Ételon : DFS de fouille préventive, rapport final d'opération*, Orléans : AFAN-SRA Centre.

ORLÉANS

20 rue du Pot-de-Fer

Le diagnostic archéologique du 20 rue du Pot-de-Fer à Orléans s'est déroulé en 2016, en amont de la construction d'une piscine sur une parcelle privée. L'unique sondage mécanique d'une surface de 5 m² a permis d'atteindre le substrat argilo-sableux et de constater la présence de terre de culture médiévale, peut-être même d'origine antique, à 1,30 m de profondeur. Aucune structure antérieure à la fin du Moyen Âge n'a été mise au jour. Ce niveau est surmonté de remblais de substrat

remanié datables de la fin du Moyen Âge. Ils sont percés de fosses et de trous de poteau, sans doute liés à l'exploitation du sous-sol au début de l'époque moderne. L'ensemble est scellé par d'épais remblais contemporains (seconde moitié du XIX^e s.), probablement liés à l'aménagement de la parcelle à cette période et à la construction du bâti actuel.

Julien Courtois

ORLÉANS

Place Châtelet et rue des Hôtelleries Sainte-Catherine

Notice non reçue

ORLÉANS

Hôpital Porte-Madeleine

Le diagnostic archéologique de l'hôpital Porte-Madeleine s'est déroulé en novembre 2016. Dix-neuf sondages ont été réalisés en cave et en extérieur. Deux caves-carrières médiévales et modernes ont fait l'objet d'une étude de bâti, complétée par six sondages manuels. L'emprise du diagnostic se trouve à la limite entre les marnes et calcaires de l'Orléanais et les sables alluvionnaires de la Loire, qui se situe 170 m plus au sud.

L'occupation la plus ancienne mise au jour est datée du tout début de notre ère. Essentiellement caractérisée par un fossé formant un angle droit et une sépulture, elle témoigne d'une structuration de l'espace, qu'elle soit à visée parcellaire ou à vocation funéraire. Au centre de l'emprise, plusieurs inhumations d'adultes, dont certaines accompagnées d'un dépôt funéraire, mises en place entre le II^e et le III^e s. ap. J.-C., font de la parcelle un lieu d'inhumation durant deux à trois siècles. En marge, des structures en creux et des couches de remblais indiquent que d'autres types d'activités, peut-être artisanales, coexistent durant l'Antiquité. L'occupation semble se développer au long de la rue de Croix-de-Bois, indiquant peut-être la présence d'un axe de circulation est-ouest dès l'époque tardo-antique.

Le haut Moyen Âge n'a livré que peu de vestiges, à l'exception d'une sépulture, d'une fosse et de remblais témoignant d'une occupation au cours des VII^e-IX^e s., et constituant par ailleurs l'un des rares points de découverte de l'occupation alto-médiévale à l'ouest d'Orléans.

Deux phases d'occupation suivent, l'une datée des XIII^e-XIV^e s., la seconde du XV^e s. et sont essentiellement caractérisées

par quelques vestiges d'habitat en bordure de la parcelle et par le creusement d'une cave-carrière dont l'utilisation comme cave perdure à l'époque moderne. Le centre semble alors essentiellement occupé par des terrains agricoles. Une autre carrière est percée au cours des XVI^e-XVII^e s., témoignant de l'urbanisation progressive du secteur. Elle est aussi transformée en cave par la suite.

À la fin de la période, les premiers bâtiments de l'hôpital général sont installés, prenant la place d'un arsenal, puis d'un terrain d'entraînement pour les arquebusiers et par la suite d'une partie des bâtiments du couvent de Notre-Dame-du-Calvaire. Enfin au XIX^e s., un hôtel-Dieu et une pension complètent l'ensemble du bâti moderne et contemporain.

Émilie Roux



Orléans (Loiret) hôpital Porte-Madeleine : sépultures du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. découvertes sous les caves de l'Hôtel-Dieu en 2016 pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans.

L'aménagement et la restructuration des trois îlots du sud de la rue des Carmes du n°45 au n°77 de la rue, font l'objet depuis 2 ans d'un suivi patrimonial. Ce travail, toujours en cours, se tient dans un espace contraint, densément construit et fortement transformé au cours des siècles. Il vise à renseigner en profondeur et de façon exhaustive, au travers d'observations précises, l'histoire des constructions actuelles mais aussi des rares espaces libres (cours, puits de lumière...). Les études s'attachent à identifier et restituer les occupations anciennes aujourd'hui masquées par les modifications répétées des différents espaces.

Les caves et carrières

Dans un premier temps, l'exploration et les sondages menés dans les sous-sols des trois îlots ont permis de retracer l'occupation de la fin du Moyen Âge avant la phase de densification que va connaître le quartier après la guerre de Cent Ans.

En l'absence de traces d'extractions de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, les carrières les plus anciennes attestées datent du XIII^e ou XIV^e s.

Elles recouvrent deux formes distinctes :

- n° 47 rue des Carmes, un puits de descente au bas duquel plusieurs caverons périphériques ont été exploités. Cette petite carrière est du même type que celles du XII^e s. mises au jour sur la place du Cheval-Rouge.

- n°57, 59, 69, 73 et 75 rue des Carmes, mais aussi 79 rue des Charretiers, cinq carrières avec galeries rayonnantes auxquelles on accédait depuis des puits de descente, assurent l'exploitation des bancs de calcaire dur situés entre 12 et 13 m de profondeur.

Des carrières plus récentes des XVI^e et XVII^e s. se trouvent aux n°47 et 65 de la rue des Carmes. Ces carrières seront transformées immédiatement après la fin de leur exploitation en caves de deuxième niveau, reliées à la surface par une volée droite d'escalier aboutissant généralement en front de rue.

Dans le même temps, on trouve sur plusieurs parcelles des caves des XIII^e-XIV^e s. attestant l'existence d'habitation en surface. Il en existe aux n°59/61, 63, 69, 53 rue des Carmes et 20 rue de l'Ange. Une cave de cette même période, aujourd'hui comblée, était présente sous le n°45 de la rue des Carmes.

En surface

Profitant des rares espaces libres accessibles avec une mini-pelle, des sondages dans les cours et intérieurs de bâtiments accessibles ont permis de reconnaître la succession des occupations depuis le terrain naturel. Ce sont ainsi 3 m de niveaux archéologiques qui se trouvent préservés, avec près de 2 m d'épaisseur de couches se rapportant exclusivement sur la période gallo-romaine.

Les investigations menées dans les trois îlots de la rue des Carmes indiquent pour l'instant l'absence d'occupation gauloise avérée. Les premières occupations mises au jour concernent des niveaux de voies de cailloutis de silex du I^{er} s. ap. J.-C., creusées de profondes ornières indiquant le passage répété de charriots sortant ou entrant en ville. Il s'agit d'une voie est-ouest, un peu plus au sud que l'actuelle rue des Carmes et d'une autre nord-sud proche de la rue Stanislas-Julien.

Ces rues sont bordées d'habitats au moins depuis le I^{er} s., si l'on en croit les différentes maçonneries retrouvées au n° 65 et au n°67 de la rue, ainsi que plusieurs puits et fosses à déchets. L'arrière des habitations paraît destiné aux jardins d'après l'épaisse couche de terre noire homogène mise en évidence.

À partir du III^e s. le secteur paraît abandonné et il faut attendre le IX^e s. pour retrouver quelques vestiges indiquant une légère reprise d'activité dans le secteur. Le fossé et le puits retrouvés respectivement au n°65 et 71 de la rue se rapportent à un habitat sans doute isolé. Ce rythme des occupations est similaire à celui attesté aux deux extrémités de la rue.

Sébastien Jesset

Le projet de construction d'une maison individuelle au centre-ville d'Orléans, 24, rue Saint-Marc, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en juin 2016.

L'emprise couvre une superficie de 781 m². Elle est toute proche d'un secteur religieux et funéraire de la période de l'Antiquité tardive, mais aucun vestige de ce type n'a été retrouvé. Par contre, quatre grandes fosses d'extraction de marne calcaire ont été mises au jour. Cette activité est courante dans le secteur durant les périodes médiévales

et modernes. Elle a été identifiée le long de la rue Saint-Marc (site 45 234 138 et site 45 234 211), mais aussi au 6, rue des Cordiers et au 25-27, rue du Faubourg de Bourgogne (site 45 234 105 et site 45 234 118). Un réseau fossoyé a également été mis au jour. Il forme une trame à peu près orthonormée. Cet ensemble correspond à la délimitation cadastrale du XIX^e s.

Mathilde Noël

Un diagnostic archéologique a été réalisé en 2016 par l'Inrap à Orléans au 59, rue du Faubourg Saint-Vincent et rue Pierre 1^{er} de Serbie. Il a été prescrit en raison d'un projet de construction d'un immeuble de 6 logements collectifs. L'emprise, d'une superficie de 546 m², est localisée à 1200 mètres au nord du boulevard Alexandre-Martin, qui reprend le tracé de l'ancienne enceinte de la ville, construite au XVI^e s. Seul un mur d'habitation moderne a

été découvert. Il est encore visible dans un mur mitoyen au sud de l'emprise et sur le plan cadastral de 1823. Il s'agit d'une construction en moellons calcaires liés par un mortier blanc-jaune, dont la largeur ne dépasse pas 0,50 m.

Mathilde Noël

Le diagnostic archéologique du 4 bis rue des Anguignis s'est déroulé entre le 02 et 03 octobre 2016. Il a précédé la construction d'un immeuble dans un quartier ayant livré plusieurs traces d'occupation antique, et dont on sait qu'il commence à être urbanisé le long des axes de sortie de ville à partir de la fin du Moyen Âge.

L'unique tranchée a été réalisée selon un axe est-ouest au centre de la parcelle, dans une cour ceinturée d'anciens bâtiments industriels. Le substrat (limon sableux jaune) n'a été atteint qu'au moyen d'une tarière manuelle dans un sondage profond, à près de 91,75 m NGF, soit à 3,87 m de la surface actuelle.

Ce substrat est recouvert par une série de remblais ou de terres de culture sur une épaisseur d'au moins 1,40 m,



Orléans (Loiret) 4 bis rue des Anguignis : mur parcellaire antique (Julien Courtois, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans, 2016).

qui ont livré du mobilier céramique daté du I^{er} s. ap. J.-C. pour les remblais les plus anciens et du III^e s. pour le plus récent. Ces remblais sont recoupés par la fondation d'un petit muret large de 0,35 m, orienté nord-sud, bâti au moyen de TCA en remploi liées à l'argile. Aucun niveau d'occupation ni aménagement associé à ce mur n'a été mis au jour. Celui-ci est daté du III^e s., par déduction et recoupement stratigraphique. Il pourrait s'agir d'un petit muret parcellaire, proche des petits fossés ou sablières possiblement datés de la même époque, observés à environ 100 m à l'est, sur le site du 28 rue du Coq Saint-Marceau (Site 45.234.042 : Petit, Vilpoux 1991). L'arase de cette fondation, située à 2,40 m de profondeur (à 93,16 m NGF), est recouverte par un remblai épais de 0,60 m, livrant du mobilier du IV^e s.

Le sommet de la stratigraphie est constitué de remblais des époques médiévales, modernes et contemporaines, sur environ 1,40 m d'épaisseur. Ces remblais peuvent à la fois correspondre à des apports volontaires d'amendement ou d'exhaussement des sols, ou encore à des dépôts alluviaux liés aux crues du fleuve. Les observations de terrain n'ont pas permis d'orienter l'interprétation de ces remblais entre ces deux hypothèses.

Julien Courtois

Petit, Vilpoux 1991 : PETIT D., VILPOUX J., *Orléans, ZAD Saint-Marceau. Rapport préliminaire des fouilles de sauvetage urgent*, rapport de fouille de sauvetage urgent, Orléans : SRA Centre.

Le diagnostic archéologique du 12 rue Jouselin et rue Berger à Orléans s'est déroulé durant le mois d'octobre 2016. Il est situé à mi-distance entre le Faubourg de Bourgogne et le lit mineur de la Loire, sur le coteau la surplombant. Il précède la construction d'une résidence senior qui interviendra après démolition des entrepôts actuels, ancien garage et concession automobile.

Le substrat n'a été observé que dans le sondage méridional, à une profondeur de 1,44 m, sous la forme d'un

niveau argileux jaune à gris avec poches de sable jaune. Les deux sondages septentrionaux ont permis d'observer ce qu'il est possible d'interpréter comme de vastes creusements puisque le substrat n'a pas été atteint dans le sondage profond de la première tranchée à 3,85 m ni dans celui de la seconde tranchée à 2,40 m. Aucune paroi n'a été identifiée sur la surface décapée. Le comblement est constitué principalement de marne calcaire remaniée et aérée. Seuls quelques tessons et TCA du I^{er} s. ap. J.-C. ont été récupérés dans les couches at-

teintes les plus profondes, permettant de dater ces deux structures de l'époque antique. Le profil restitué du coteau et du terrain naturel exclut une interprétation de ces remblais comme terrasse de nivellement, même si des aménagements de ce type pour l'époque romaine ont été identifiés à quelques centaines de mètres à l'ouest, lors de deux diagnostics de l'Inrap (site 45.234.173 : Luberne 2008 ; site 45.234.196 : De Muylder 2010). Il faudrait voir dans ces deux aménagements des carrières d'extraction antiques, sans doute à ciel ouvert et à flanc de coteau, comme cela a aussi été observé sur le site de la Motte-Sanguin lors de la fouille de 2011.

Quelques couches recouvrant le substrat peuvent être interprétées comme des terres de culture ou des remblais d'aménagement du terrain en pente, avec une datation comprise entre l'Antiquité et l'époque moderne.

Julien Courtois

De Muylder 2010 : DE MUYLDER M., *Orléans, 84 bis rue du Faubourg Bourgogne : un diagnostic péri-urbain à l'est d'Orléans (45 234 196 AH)*, rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

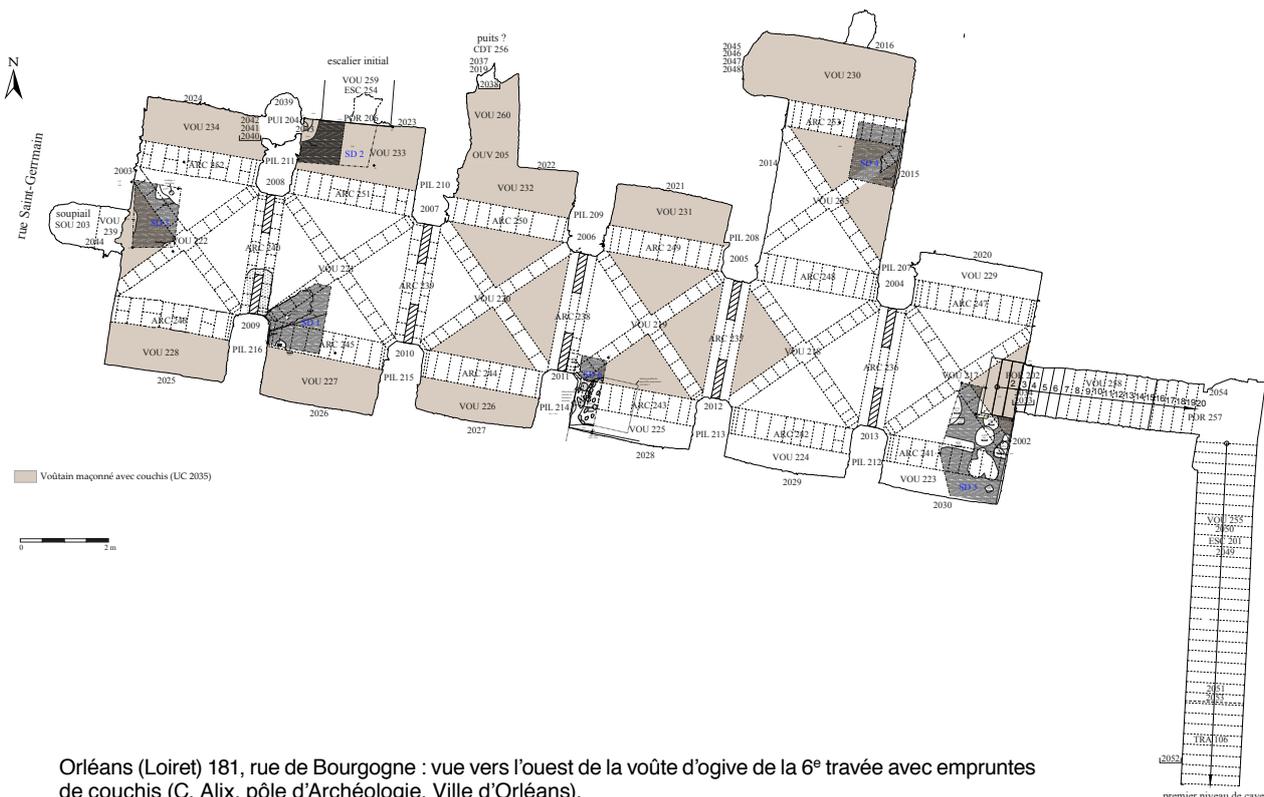
Luberne 2008 : LUBERNE A., *Orléans, 4bis et 6 rue de l'École Normale (45 234 173 AH)*, rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Moyen Âge

ORLÉANS 181, rue de Bourgogne

En amont de travaux de stabilisation structurelle, un diagnostic archéologique a été conduit dans la cave située sous l'emprise d'une cour et de l'un des bâtiments de la Préfecture de région. Il a consisté en une étude de bâti accompagnée de sondages dans le sol. Cette cave est composée de deux niveaux, le premier d'époque moderne, le second médiéval et classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 13 novembre 2008. Le site se trouve immédiatement au sud du *decumanus* (rue de Bourgogne) de la ville gallo-romaine à l'emplacement supposé de son *forum*. Les vestiges de deux parois formant l'angle d'un bâtiment antique, conservés sur une hauteur d'1,32 m, ont été intégrés dans la construction du mur occidental du premier niveau de la cave, grâce à la mise en place d'un arc de décharge. Ces parois sont constituées d'assises de petits moellons de calcaire de Beauce, hauts de 10 cm en moyenne et liés par un mortier de chaux ocre-brun.

La cave médiévale dépendait vraisemblablement d'une habitation qui s'étendait sur une parcelle orientée est-ouest, entre la rue Saint-Germain à l'ouest et une rue aujourd'hui disparue à l'est (rue Vachot aussi appelée rue des Étuves-aux-Femmes ou rue Malmusse). Cette cave se situe entre 10,50 m (pour son ciel) et 13,50 m (pour son sol) sous le niveau de la rue Saint-Germain. L'aménagement d'une cavité à une telle profondeur résulte d'une volonté conjointe d'extraire de petits moellons à bâtir (carrière souterraine de calcaire de Beauce) tout en créant un niveau de cave. Elle se présente sous la forme d'une galerie orientée est-ouest, longue de 20,50 m, ouvrant au nord et au sud sur des cellules latérales. Deux structures liées au creusement de la cavité ont été observées : un massif de maçonnerie formant peut-être un pilier ou une paroi de renfort à la carrière (accès à un caveron ?), ainsi qu'un puits circulaire servant probablement d'accès initial et de conduit d'extraction. Dans



Orléans (Loiret) 181, rue de Bourgogne : vue vers l'ouest de la voûte d'ogive de la 6^e travée avec empreintes de couchis (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).



Orléans (Loiret) 181, rue de Bourgogne : vue vers l'ouest de la voûte d'ogive de la 6^e travée avec empreintes de couchis (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).



Orléans (Loiret) 181, rue de Bourgogne : vue vers le nord de la porte d'accès au puits (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

un second temps, ces structures ont été modifiées par l'aménagement des parois maçonnées de la cave plaquées contre le *substratum* calcaire. Six voûtes d'ogives ont été également montées en sous-œuvre sous le ciel de la galerie, séparées par de larges arcs-doubleaux et ouvrant sur les cellules latérales. Tous les arcs reposent sur de massifs piliers d'angle chanfreinés. Ces voûtes sont ponctuellement dotées de voûtains maçonnés, aux endroits où le substrat calcaire du ciel semble le plus fragile (départ de cloche de fontis). Pour la même raison, certaines cellules sont voûtées d'un berceau surbaissé. Les coffrages de ces voûtes ont été réalisés à l'aide de cintres encastrés dans l'extrados des arcs, maintenant de petits couchis (entre 11 et 15 cm x 30 cm) laissés en place une fois le mortier séché. Cette cave était aérée par deux soupiraux, placés aux extrémités de la galerie, et desservie par un escalier droit remontant vers le nord. Au nord, un passage aurait pu donner accès à un puits à eau. Une datation par radiocarbone effectuée dans le

mortier d'un voûtain suggère une construction à la fin du XIII^e s. ou à la fin du XIV^e s.

L'îlot où se situait cette maison est détruit et intégré dans le prieuré de Bonne-Nouvelle lors de sa reconstruction par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur entre 1670 et 1683. C'est à cette époque que l'escalier est condamné et remplacé par deux volées perpendiculaires, passant au travers du conduit de l'ancien soupirail oriental. Ce nouvel escalier est relié au premier niveau de cave, construit à la même occasion. Il s'agit d'une salle quadrangulaire couverte d'une voûte en berceau surbaissé, placée à l'aplomb de l'une des ailes du nouveau prieuré. Au XIX^e s., l'escalier initial du premier niveau de cave remontant vers le sud est détruit et remplacé par l'escalier actuel, à l'est, communiquant avec la cuisine de la préfecture, qui s'installe sur ce site en 1800.

Clément Alix

Âge du Fer

ORLÉANS

102 route d'Olivet et rue des Oseraies

L'opération de diagnostic archéologique est située, au 102 route d'Olivet/rue des Oseraies, en rive sud de la Loire, dans le quartier Saint-Marceau.

Par l'observation d'une surface de 209 m² réparties sur 4 tranchées et 2 sondages profonds, il a été mis en évidence à 1,10 m (93,6 NGF), sous des niveaux de remblais sableux récents parfois partiellement recouvert par un petit niveau, des vestiges du Hallstatt moyen.

Il s'agit de matériel épars en tranchée 1 et de faits archéologiques contenant du mobilier hallstattien en tranchée 2, composés d'une fosse et d'un fossé dont le tracé se poursuit hors des zones accessibles. Le fossé a révélé une petite boucle d'oreille en bronze ainsi que de nombreux tessons céramique très bien conservés, des restes de faune. Le matériel céramique issu des deux faits est bien

conservé, des éléments portent encore de la peinture (rouge, noire). La richesse et la nature (faune, céramique domestique, TCA) du matériel recueilli laissent à penser que l'occupation gauloise a eu un caractère domestique.

Un sol (au sens pédologique) est présent et doit correspondre à la période protohistorique. Le sol archéologique a disparu là où les observations ont été effectuées. Les faits apparaissent par ailleurs arasés.

Hormis la présence de l'activité horticole du XX^e s. et d'un fossé dont le comblement a livré des éléments de la période moderne, l'essentiel des découvertes est datable de la fin du premier âge du Fer.

Sandrine Deschamps

Le projet d'extension de la Zac Arboria II, dans les communes de Pannes et de Villemandeur (Loiret), avait conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur l'ensemble des terrains concernés. Une première phase avait déjà été réalisée sur une superficie d'environ 20 ha en 2009 à l'emplacement d'une usine à papier. La seconde phase a été conduite en janvier 2016 sur une superficie de 8 ha.

La zone diagnostiquée située à 3 km au sud-est du centre du bourg de Pannes et à 2,5 km à l'ouest de celui de Villemandeur, est encadrée par deux affluents du Loing : la Bezonde et le Solin.

La parcelle étudiée (environ 90 m d'altitude NGF) est localisée sur le versant nord d'un interfluve, dont l'axe est orienté NE-SO. Les formations superficielles recouvrant le Calcaire du Gâtinais et la Molasse du Gâtinais n'excèdent que très rarement une épaisseur de 0,30 m.

De nombreux vestiges archéologiques de toutes périodes sont connus dans ce secteur avec une fouille réalisée en 2015 située en limite sud du diagnostic.

24 tranchées révèlent des vestiges d'une occupation moderne et de nombreuses « anomalies » aussi bien géologiques que d'origines animales. Le comblement de deux fosses dites en « V ou en Y », interprétées comme des pièges de chasse, sont datées par radiocarbone

du Bronze moyen. Quatre fosses moins profondes attribuées à la même période avaient été mises au jour à quelques dizaines de mètres au sud du diagnostic, sur le site du Chemin rural de Plateville à Villemandeur. Ces fosses sont dispersées sur d'importantes superficies et ne paraissent pas, au regard des résultats du diagnostic, regroupées ou en nombre conséquent. Tout en confirmant la fréquentation de ce secteur à cette période, elles témoignent d'une activité dont la nature est encore difficile à cerner.

Hormis la découverte d'une dizaine de tessons de céramique de facture protohistorique, le diagnostic n'a pas permis de déceler de traces d'occupation de l'âge du Bronze final ou du premier âge du Fer, écartant une éventuelle extension vers le nord des occupations protohistoriques du site du Chemin rural de Plateville.

Les vestiges de l'occupation moderne concernent des fondations très arasées de deux bâtiments figurant sur le cadastre napoléonien, des fosses de plantations arboricoles et viticoles ainsi que des fossés parcellaires. Deux fosses d'extractions de marne calcaire sont attribuées à cette période. Le mobilier est constitué de tessons de céramique datés des XVII^e et XVIII^e s. Plusieurs éléments se rapportent à des productions de grès de la Puisaye.

Eric Frénée

Le projet de construction de la ZAC Centre-Bourg à Saint-Cyr-en-Val (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2016, à l'endroit supposé du cimetière de l'église du bourg, dont la construction remonterait au XIII^e s. Aucun indice d'occupation de ce type n'a été observé. Pour la période médiévale, seuls deux fossés, dont le comblement est datable des XI^e-XII^e s., ont été découverts sur la partie la plus haute du site. Les autres vestiges concernent les périodes modernes et contemporaines. Des fosses d'extractions de marne

et de calcaire et des remblais de terrassement ont été identifiés en partie basse de l'emprise. Le ruisseau du Morchêne, qui s'écoule du sud vers le nord le long de la limite occidentale de l'emprise, a été en partie canalisé et ses berges présentent des remblais importants observés lors du diagnostic. Deux fossés non datés ont été découverts à proximité de ce ruisseau et sont probablement liés aux limites parcellaires.

Mathilde Noël

Mésolithique

SAINT-JEAN-LE-BLANC 5 et 7 rue de la Brèche

Le diagnostic est situé sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc (Loiret), en limite nord-ouest du centre-bourg, sur deux parcelles dans la plaine alluviale de la Loire en zone inondable.

Quelques nucléus, des lamelles et des éclats en silex provenant d'un niveau sablo-argileux pourraient dater du Mésolithique. Cette industrie se trouve plus ou moins concentrée autour d'un amas de silex craquelés par le

feu, pouvant constituer les restes d'un foyer. De la céramique attribuable au bas Moyen Âge se trouve d'une manière diffuse dans un dépôt de limon sableux dont la mise en place pourrait être attribuée à une ou plusieurs phases de débordement de la Loire. Deux fosses ont livré du mobilier (faïence, verre) attribuable à la période contemporaine (vers 1900).

Johannes Musch

SAINT-LYÉ-LA-FORÊT Rue de l'Enfer

Notice non reçue

Moyen Âge

SANDILLON Zac Multisite (tranches E et F)

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le centre-ville de Sandillon, préalablement au projet de construction d'une ZAC Multisite. Les tranches E et F du projet ont été effectuées en 2015 et 2016.

Un ensemble de tessons de céramique de l'âge du Bronze, et du mobilier lithique ont été retrouvés dans un espace d'environ 1500 m², au niveau culminant d'une montille peu visible dans le paysage actuel. Un grand creusement pourrait avoir piégé les tessons. Trois fosses et un unique trou de poteau pourraient être mis en relation avec ces premiers vestiges, cependant la nature précise de l'occupation est encore indéterminée.

L'occupation principale concerne la période médiévale. Elle se concentre, au nord-ouest de l'emprise (IX^e-XIII^e s.). L'organisation de l'espace est caractérisée par un che-

min de direction sud-est/nord-ouest et un système de parcelles en lanières formé par quatre fossés parallèles au sein desquels se trouvent des fosses, des trous de poteaux, ainsi qu'un petit foyer. Certaines fosses ont dû servir de dépotoirs. Il pourrait d'agir d'une organisation de fond de parcelle, de jardins ou de petites exploitations agricoles. L'occupation semble se déplacer et s'organiser différemment dans un second temps (XIII^e-XV^e s.). Il s'agit de fossés, dont l'organisation orthonormée semble suivre une trame déjà perçue sur le site de la tranche A (Rivoire 2014). Cette organisation parcellaire correspond certainement à une gestion agricole de l'espace.

Mathilde Noël

Rivoire 2014 : RIVOIRE E., Loiret, Sandillon, Centre Bourg et ZAC multisites, tranche A, rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Âge du Fer

SANDILLON ZAC Multisite (tranche B), Cailloux Pauroir

Le diagnostic archéologique a été réalisé route de Férolles au lieu dit Cailloux Pauroir, en rive sud de la Loire, sur la commune de Sandillon.

Il a été mis en évidence un réseau de fossés dont trois tronçons contenaient du mobilier de la période romaine *sensu lato*.

Trois anomalies testées sont difficilement caractérisables : fond de fosse, chablis et/ou éléments brûlés sur place et ne présentent pas de mobilier archéologique associé.

Du matériel isolé, dans plusieurs tranchées, est vraisemblablement en dépôt secondaire (surfaces altérées, hors structures et dans des matrices sédimentaires té-

moignant d'une forte dynamique de dépôts). Ces isolats sont rattachables à la période romaine *sensu lato*.

Du mobilier isolé, dans la tranchée 1 à 97,25 m NGF, est attribué au Hallstatt C/D1 et pourrait être mis en relation avec le mobilier retrouvé dans une fosse du diagnostic voisin (tranche C, Cailloux Pauroir).

Les résultats des investigations géomorphologiques font état de la présence d'un réseau de chenaux dans cette partie du val de Loire entraînant une importante érosion des niveaux et entraînant une remobilisation des matériaux et du mobilier archéologique vers le sommet des faits archéologiques observés.

Sandrine Deschamps

SANDILLON

ZAC Multisite (tranche C), Cailloux Pauroir

Ce diagnostic correspond à la tranche C du projet d'aménagement de la ZAC Multisite sur la commune de Sandillon (Loiret), au lieu-dit Cailloux Pauroir. L'intervention qui s'est déroulée en 2016, est localisée rue Champcrapaud, à environ 600 m à l'est du bourg ancien de Sandillon, dans la vallée alluviale de la Loire, sur la rive sud à environ 1 km du lit actuel, à une altitude de 99 m NGF, sur des alluvions sableuses holocènes. L'horizon agricole, d'une épaisseur de 0,30 m, recouvre une succession de dépôts sableux. Parmi les 13 tranchées réalisées, une a mis au jour une fosse contenant un important mobilier céramique et lithique attribué au Hallstatt D1. Reconnue partiellement, elle apparaît sous la forme d'une trace ovale grisâtre longue de 4,15 m et large de 3,80 m. Elle est recouverte par près de 0,40 m de sables correspondant à d'anciens niveaux de labours et par l'horizon agricole actuel d'une épaisseur de 0,20 m. Aucun niveau d'occupation ancien n'a pu être identifié. Le comblement de la fosse est constitué de quatre couches horizontales sablo-argileuses.

Le corpus céramique est composée de formes ouvertes basses telles que des jattes ou des bols. Des éléments de comparaison sont à rechercher dans les ensembles régionaux de la transition Hallstatt C/D ou D1. Le mobilier lithique est constitué de 105 individus. Il s'agit d'un débitage d'éclats courts et épais issus de galets de silex alluviaux de taille moyenne. Cet assemblage présente les critères d'une industrie lithique domestique protohistorique.

La période moderne ou contemporaine est matérialisée par un tronçon de fossé parcellaire et la découverte de quelques fragments de tuiles et de briques.

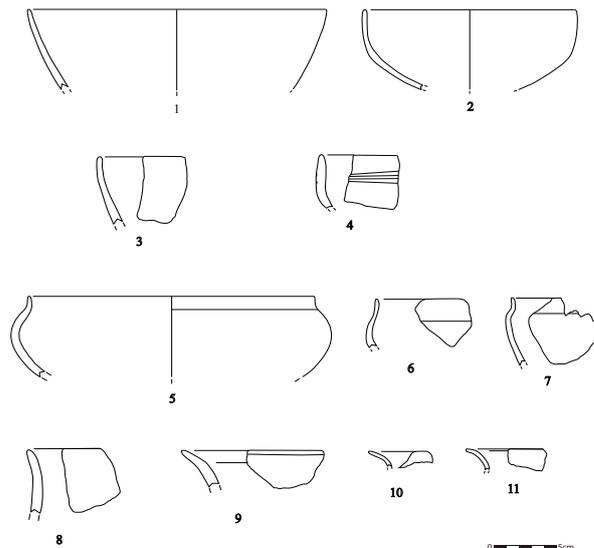
SARAN

265, 281, 283 et 309 rue du Bourg

Les éléments recueillis par la dizaine de bénévoles de Fédération Archéologique du Loiret durant les 8 jours d'intervention (28 octobre au 4 novembre 2016) permettent d'illustrer les marges d'un site de la deuxième moitié du IX^e s. se déployant en direction de l'église paroissiale Saint-Martin (60 m au nord), et de la pharmacie actuelle (30 m à l'ouest), construite en 2010 au sommet d'une butte de 90 m de diamètre surplombant les environs. On rappellera pour mémoire que les vestiges d'un probable four de potier de la fin du IX^e-début du X^e s. avaient été identifiés dans les tranchées de fondation de cette pharmacie (Jeset 2017).

L'essentiel des structures se rapporte à un vaste bâtiment sur poteaux accueillant dans son emprise un cellier/cave, plusieurs structures quadrangulaires de type coffre et des silos.

Le caractère élitaire de cette construction, à une cinquantaine de mètres de l'actuelle église Saint-Martin se trouve confortée par la découverte dans les comblements d'un denier en argent, de quelques tessons de



Sandillon (Loiret) Cailloux Pauroir : le mobilier céramique de la fosse hallstattienne (Éric Frénée, Inrap).

À l'instar du site du Bois de la Mothe (Hamon 2012), les occupations hallstattiennes du Val de Loire sont principalement reconnues par leurs fosses, les érosions d'origines diverses ayant fait disparaître les creusements les moins profonds. Bien qu'en apparence isolée, cette fosse appartient de toute évidence à un habitat dont l'étendue n'a pu être déterminée.

Eric Frénée

Hamon 2012 : HAMON (T.), *Sandillon (Loiret), « Le Bois de la Mothe » Tranche 3*, 45.300.061 AH, rapport final d'opération préventive de diagnostic. Orléans : Inrap.

verre, de restes de poisson, de mobilier métallique et d'un abondant mobilier céramique parmi lequel ont été identifiés à de nombreuses reprises des fragments de cruche à engobe rouge.

Les fréquents fragments de *tegulae*, d'imbrices et d'un modillon évoquent quant à eux l'existence d'une couverture de tuiles, en dépit de mur constitués d'une ossature de bois.

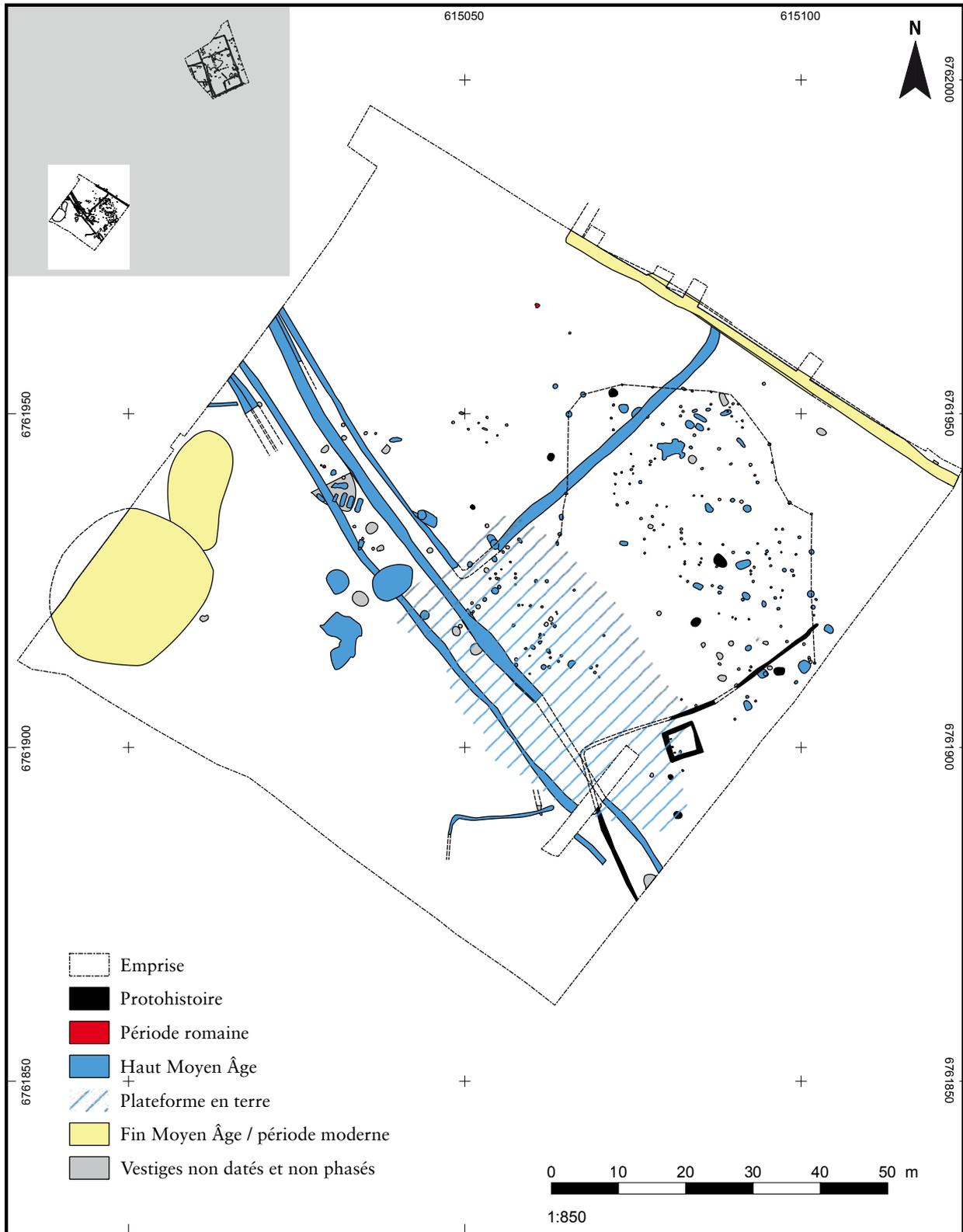
Enfin, il convient de préciser qu'une occupation préhistorique est soupçonnée, compte tenu de la découverte d'une trentaine de silex taillés dans les comblements haut Moyen Âge, ils se rapportent à un faciès de la fin de l'Épipaléolithique si l'on en croit la présence d'un fragment d'armature Belloisienne présentant une retouche croisée caractéristique des armatures du groupe Laborien1 (selon Marc Laroche).

Sébastien Jesset

Jeset 2017 : JESSET S., « Saran, 369 rue du Bourg », *Bilan scientifique de la région Centre 2009-2013*, pp. 295-297.

La fouille réalisée sur le territoire de la commune de Saran au lieu-dit « la Motte Pétrée » fait suite des découvertes effectuées lors du diagnostic conduit par Anne-Aimée Lichon en 2011 (Lichon 2011). Deux zones de fouilles ont été définies. La zone 1 est centrée sur

l'occupation du haut Moyen Âge identifiée dans la partie sud-ouest de l'emprise, à proximité de la RD 577. La zone 2 est située dans la partie nord-est de l'emprise diagnostiquée, au contact de la rue de la Motte Pétrée, où les vestiges de la période romaine étaient les plus nom-



Saran (Loiret) la Motte Pétrée : plan général des vestiges de la zone 2 (Thomas Guillemard, Inrap).

breux. Au total 524 faits ont été identifiés au cours de cette intervention (348 faits en zone 1 et 176 en zone 2).

Quatre périodes d'occupation successives peuvent être individualisées

Quelques vestiges attribuables au premier âge du Fer ont été mis au jour sur les deux zones de fouille. En zone 1, l'occupation apparaît mieux structurée. Dans la partie orientale de l'emprise, les tronçons ouest et sud d'un probable enclos fossoyé ont été repérés. Au sein de cet enclos prennent place une petite construction de plan rectangulaire (L : 5,80 m ; 4,80 m ; surf. Int. : 14 m²) et quelques fosses. En zone 2, seules quelques fosses circulaires sont attribuables à cette phase d'occupation.

Des vestiges contemporains ont été identifiés sur les sites de la ZAC des Vergers ou sur celui de Chimoutons /la Hutte et pour le Haltstatt moyen final sur le site de la ZAC du Champ Rouge (tranche 1). Sur les communes limitrophes, elles sont également reconnues à Ormes rue de la Borde (Hallstatt A) et au Bois d'Ormes (Hallstatt D/La Tène A). À Ingré, sur le site du Rondeau et à Gidy au lieu-dit le Chêne de la Croix d'autres vestiges de cette période ont été fouillés. Les occupations du I^{er} âge du Fer sont donc récurrentes autour du site de la Motte Pétrée même si, à l'instar de ce dernier, elles ne livrent pas des concentrations de vestiges très importantes.

Le mobilier céramique découvert dans le comblement de ces rares structures apparaît relativement homogène et place l'occupation à la fin du Hallstatt C ou au début du Hallstatt D1. La répartition des vestiges sur une aire relativement vaste, l'absence de concentration notable, à l'exception des vestiges mis au jour en zone 1, ne permet pas de préciser leur nature ni leur appartenance à un établissement unique.

L'environnement du site à la période romaine livre un grand nombre d'indices et de sites attestant une occupation relativement dense du secteur. À la Motte Pétrée, les vestiges antiques sont essentiellement présents en zone 2 où a été découvert un petit établissement agricole dont l'existence est avérée entre le I^{er} et le début du V^e s. apr. J.-C.

Au I^{er} s. apr. J.-C., les vestiges, représentés par quelques fosses, sont concentrés dans la partie occidentale de la zone 2. L'occupation structurée, ne semble intervenir qu'au cours du II^e s., période relativement tardive pour l'apparition de ce type d'établissement. Les vestiges identifiés, deux celliers, un puits et un trou de poteau, s'inscrivent au sein d'un enclos de forme rectangulaire, délimité par un fossé. La stratigraphie du cellier le plus vaste, atteste plusieurs séquences de restructuration succédant à des périodes d'abandon et de remblaiement complet ou partiel. Faut-il voir dans cette succession de phases d'occupation et d'abandon, le témoignage d'une présence humaine discontinue, peut-être en lien avec la réalisation d'une activité particulière et/ou saisonnière ? Rien, dans le mobilier mis au jour ou dans les vestiges identifiés, ne permet de s'en assurer.

Au cours de cette période, les vestiges s'étendent vers l'ouest, au-delà de l'emprise de fouille. Nous nous situons donc, au moins pour la période du Haut-Empire romain, aux marges d'une entité plus vaste dont la nature ne peut être précisément définie.

Au Bas-Empire, le site ne connaît pas de transformations importantes. L'enclos fossoyé, qui conserve la forme générale et les dimensions du précédent, accueille quelques vestiges dont un vaste creusement dont la vocation exacte ne peut, à ce jour, être précisée (mare, fumièrre ?), une construction sur poteaux, dont le plan est probablement incomplet, et trois puits ou citernes. Il convient de noter l'absence des fonds de cabane qui restent, pour cette période, l'un des « marqueurs » dans l'évolution des modes de construction. Le seul exemple de la diffusion de ce type de construction à proximité de la Loire reste, à ce jour, le site de la ZAC des Vergers (Jeset 2001 : 100-101).

Nous sommes en présence, pour la période tardo-antique, d'un établissement empruntant ses limites fossoyées à l'établissement du Haut-Empire et dont la partie centrale connaît l'installation d'un vaste creusement à la destination incertaine. Les exemples loirétains de sites répondant à des critères semblables sont nombreux (Escriennes ZAC Saint-Eutrope, Saran ZAC des Vergers, Ormes le Bois d'Ormes) mais, dans le cas de la Motte Pétrée le soin apporté à la construction du radier mis au jour au fond de cette vaste structure apparaît comme un élément singulier, au même titre que les puits découverts et l'abondance du numéraire mis au jour.

Au début du haut Moyen Âge, l'occupation se déplace vers le sud-ouest (zone 1). Ce nouvel établissement est occupé entre la seconde moitié du vie et le viii^e siècles. La majorité des vestiges sont attribuables à la période mérovingienne. L'établissement, circonscrit, au nord et à l'ouest, par des palissades, est bordé, au sud, par des fossés parallèles délimitant probablement l'emprise d'un axe de circulation. Les vestiges de l'habitat, constitués de négatifs de poteaux, de fosses et d'un four à distance de l'occupation principale, sont installés sur des plates-formes mises en évidence dans la partie méridionale de l'emprise de fouille. Les apports successifs de remblais viennent sceller les occupations les plus anciennes, permettant d'investir une aire plus vaste. La stratigraphie complexe qui en résulte n'a malheureusement pu être intégralement exploitée au cours de l'intervention. La période carolingienne est également représentée par quatre sépultures (deux adultes et deux enfants) mises au jour dans la partie sud-est de l'emprise.

Le bas Moyen Âge est illustré par le creusement de vastes fosses d'extraction attribué aux XII^e-XIV^e s. Enfin, un fossé découvert au pied de la limite nord de l'emprise est attribuable aux périodes médiévale et moderne.

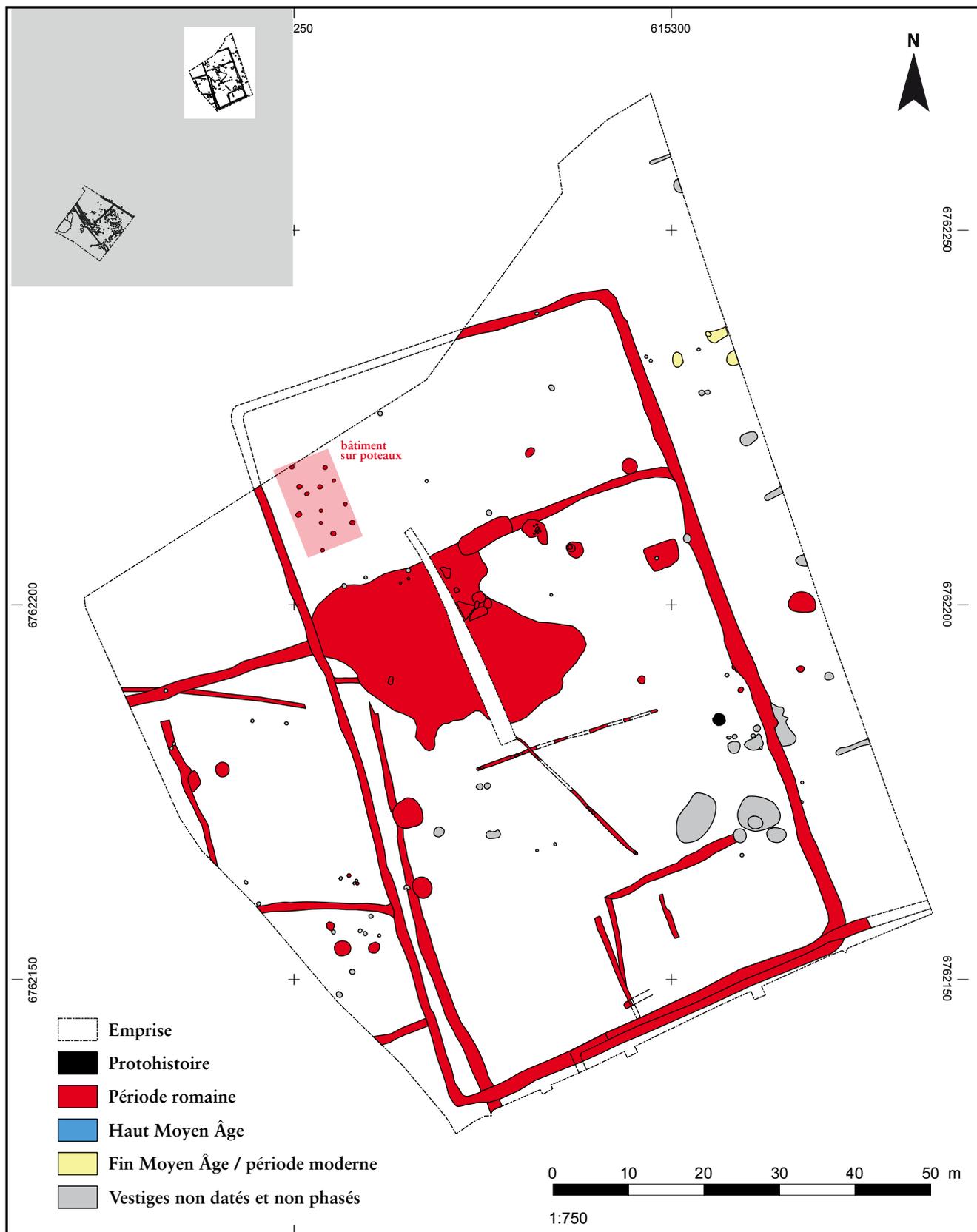
Le site de la Motte Pétrée permet de confirmer la densité des occupations romaines et médiévales sur le territoire de la commune de Saran. L'identification d'un établissement de l'Antiquité tardive est particulièrement importante et vient confirmer la continuité des établissements

ruraux proches d'Orléans/Cenabum, déjà vérifiée sur les sites de la Zac des Vergers et de la Médecinerie. Toutefois, dans le cas de la Motte Pétrée, l'établissement mérovingien ne succède pas directement à celui de la période romaine, se déplaçant de quelques centaines de mètres vers le sud-ouest.

Jeset *et al.* 2001 : JESSET S., ALENET DE RIBEMONT G., DAUPHIN J., FRÉNÉE E., GEORGES P., JOSSET D., LE BOULANGER F., LEROYER C., LUSSON D., MORET-AUGER F., RAUX S., TRIBES L., *Saran « ZAC des Vergers » (Loiret) - 45.302.008. AH*, rapport préliminaire, Orléans : SRA Centre, 460 p.

Lichon 2011 : LICHON A.-A., *Des occupations de la Protohistoire à l'époque Moderne : Saran « la Motte Pétrée »*, rapport de diagnostic, Orléans, Inrap.

Laurent Fournier, Thomas Guillemard



Saran (Loiret) la Motte Pétrée : plan général des vestiges de la zone 1 (Thomas Guillemard, Inrap).

SARAN Les Cent Arpents

Le diagnostic archéologique au lieu-dit Les Cent Arpents a été réalisé en vue de l'aménagement d'une zone pavillonnaire, en deux tranches distinctes. La première s'est déroulée en 2014 et se concentre sur d'anciennes parcelles agricoles. Elle a fait l'objet d'un rapport préliminaire. La seconde tranche, effectuée en 2016, correspond aux deux zones boisées situées de part et d'autre des anciennes parcelles agricoles. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation débutant à l'antiquité et se poursuivant jusqu'au Moyen Âge. Un chemin de la période contemporaine a également été observé. L'occupation antique se caractérise par un petit enclos fossoyé d'une surface restituée d'environ 5000 m². Seule sa moitié ouest se trouve dans l'emprise de ce diagnostic. Aucun élément n'en a été observé lors

de la réalisation du diagnostic préalable à la construction de la rue Paul Langevin (45 302 011AH), ni dans celui immédiatement au nord de cette rue de Carrefour Property (45 302 042 AH) ce qui permet de circonscrire le site. Cet enclos intègre une mare. Il est également associé à deux fosses quadrangulaires et à une série de trous de poteau situés à quelques mètres à l'ouest. Le mobilier céramique indique que cet établissement rural est occupé à partir de la seconde moitié II^e s. ap. J.-C. et abandonné au cours du III^e s. ap. J.-C. La mare perdue durant le Moyen Âge voire jusqu'à aujourd'hui. Les vestiges d'un chemin, axé est-ouest et probablement contemporain, ont été également mis au jour.

Aurélien Hamel

SARAN Rue de la Source-Saint-Martin

La prescription de fouille archéologique réalisée en 2016 a pris effet suite à un diagnostic mené en 2013 sur les parcelles soumises à un projet de construction de maison individuelle (Vanderhaegen 2013a). La densité de vestiges et de mobilier céramique mis au jour alors, dans un environnement archéologique du haut Moyen Âge largement reconnu sur ce secteur de Saran où zones de productions potières et secteurs d'habitats sont régulièrement attestés, ont conduit à étendre la fenêtre d'observation de ce diagnostic sur une emprise de 800 m².

En dépit des zones d'anomalies révélées par prospection magnétique en périphérie de l'emprise et d'un périmètre d'intervention enclavé entre le site de La Guignace (Bouillon, Capron 2015) sur lequel 11 fours de potiers couvrant une économie active du VI^e au IX^e s., et celui de La Voie Nouvelle ayant exhumé un four de potier du VII^e s., les indices d'une occupation artisanale sont restés discrets au sein de l'emprise. 109 faits archéologiques ont été enregistrés. L'essentiel se rapporte à des structures de type fosse ou trou de poteau, qui marquent des nébuleuses concentrées dans le décrochement nord-ouest et l'angle sud-ouest de l'emprise. Des horizons homogènes de faible puissance, partiellement conservés en surface du terrain naturel, s'apparentent à des niveaux de sol dont l'étendue se limite à la moitié ouest de l'emprise. Ces derniers, dont le fonctionnement s'opère au cours du IX^e s., s'affirment comme des marqueurs structurants du phasage stratigraphique, scellant une partie des vestiges mis au jour, d'autres leur apparaissant synchrone.

Face au caractère extrêmement hétérogène des assemblages céramiques dans ce contexte artisanal potier où la notion de matériel « redéposé » est omniprésente, une étude exhaustive et attentive des lots céramiques s'est révélée bénéfique à la compréhension de l'occupation du site. Avec un corpus de 10678 tessons pour 951 NMI, auxquels s'ajoutent 3220 restes céramiques issus de la phase de diagnostic, le chrono-stratigraphie a pu être

affinée à une occupation principalement située entre les VIII^e et IX^e s.

D'un point de vue spatial, les fosses et trous de poteau ne témoignent pas d'une organisation pertinente. Les niveaux de sol auxquels ils sont stratigraphiquement liés n'apparaissent pas s'étendre au-delà d'une voie dont l'axe d'orientation nord-ouest/sud-est est fixé par deux fossés parallèles distants d'environ 10 m. Cette voie vraisemblablement an fonction dès la fin du VIII^e s., se fixe comme un axe structurant de l'occupation du site. Son développement nord se voit être confirmé sur le site de La Voie Nouvelle, tandis que le site de La Guignace offre sur sa frange occidentale, avec la voie 1 rattachée à une phase d'occupation des IX^e-X^e s., une probable extension sud. Ce tracé est supposé se calquer sur celui supposé de l'ancienne voie antique Orléans-Chartres.

Le mobilier céramique restitué dans certains cas des déformations, desquamations et fissures, indices de rebus de cuisson se faisant l'écho de l'activité artisanale environnante. Il n'en demeure pas moins que nombres d'individus portent des stigmates de consommation. L'absence de four de potier ou de zones de rubéfaction soumettant l'emplacement d'aires de cuisson, de tessonière, de fosse de préparation d'argile (décantation) et la nature des vestiges mis au jour suggèrent une implantation à vocation domestique. Celle-ci, bien que partielle, car réduite dans son approche à la frange ouest de l'emprise, peut trouver des correspondances marquant sa possible extension. L'une, à l'est, reste très modérée avec une petite unité bâtie située à l'extrême nord-ouest de l'emprise du site de La Guignace. L'autre, à une dizaine de mètre au nord-ouest, sur la zone de diagnostic rue du Bourg (Vanderhaegen 2013b), complétée à l'été 2016 d'une intervention programmée, met en évidence une occupation domestique des IX^e-X^e s.

Ces secteurs d'occupation peuvent s'inscrire à la marge d'un « pôle » domestique plus vaste dont le développe-

ment s'étendrait à l'ouest de la zone investie. L'hypothèse déjà formulée d'un recentrage de l'occupation des IX^e-X^e s. vers le cœur du bourg actuel peut trouver ici des éléments d'approbation. Si l'on met de côté la découverte fortuite d'un four dont la fonction artisanale n'est pas attestée au 369 rue du Bourg, cette occupation serait alors bien dissociée des aires de production de ces contextes. Ce constat est surtout valable pour les fours du IX^e s. dont l'implantation est principalement reconnue à l'extrémité est de l'emprise du site de La Guignace, soit à une distance de plus de 300 m.

Outre le mobilier céramique témoignant de stigmates de production, quelques éléments découverts rappellent la forte imprégnation artisanale potière soumise à ce secteur de la ville. Il s'agit d'une crapaudine qui alimente le corpus des exemplaires déjà attestés sur le site de La Guignace et de la ZAC Portes du Loiret Sud.

D'un point de vue paléo-environnemental, quelques fosses aux fonds et contours irréguliers restituent ponctuellement l'emplacement de haies dont les traces fossiles s'agencent perpendiculairement à la voie. Leur implantation marque une partition nord/sud des deux zones d'occupation les plus denses (habitat/parcage ?).

Jérôme Bouillon

Bouillon, Capron 2015 : BOUILLON J., CAPRON F., *Une extension Nord au complexe artisanal potier de Saran La Médecinerie (VI^e-X^e siècle), Loiret, Saran, Ancienne route de Chartres, au lieu-dit La Guignace (Zone Sud et zone Nord)*, rapport de fouille archéologique, Orléans : Inrap.

Vanderhaegen 2013a : VANDERHAEGEN B., « 379, Rue du Bourg », Saran (Loiret), rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap.

Vanderhaegen 2013b : VANDERHAEGEN B., « 265, 281 et 30, Rue du Bourg », Saran (Loiret), rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap.

Gallo-romain

SCEAUX-DU-GÂTINAIS Le Préau

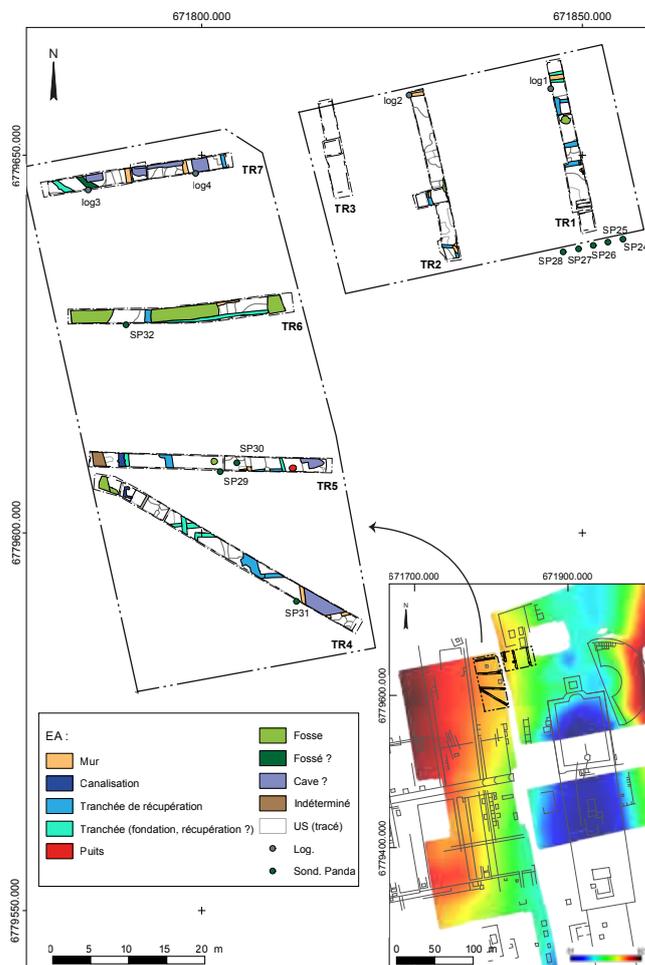
Réalisé dans le cadre du projet de mise en valeur du site archéologique d'*Aquae Segetae* et de la création d'un musée in situ, le diagnostic concerne une surface totale de 3200 m² de part et d'autre du chemin rural de la Ruelle dans la partie nord de l'agglomération antique d'*Aquae Segetae*. Le plan général de l'agglomération est bien connu par des prospections aériennes et géophysiques. L'essentiel des fouilles a concerné depuis les années 70 le secteur du sanctuaire. Ce plan reste encore assez schématique.

Le diagnostic s'est limité, au décapage supérieur des niveaux archéologiques afin de conserver la stratigraphie. Celle-ci n'est étudiée que par sondages et fouilles de quelques structures. Les résultats ont par ailleurs été mis en correspondance avec les levés géophysiques.

À l'ouest, particulièrement à l'est du chemin rural, la puissance stratigraphique des niveaux archéologiques est de une faible épaisseur (0,10 à 0,20 m à l'est ; 0,20 à 0,35 m à l'ouest). Les structures creusées dans l'encaissant naturel peuvent atteindre et dépasser 1,80 m de profondeur. Les structures et la stratigraphie concernent une chronologie du Haut Empire (I^{er} à III^e s.) cohérente avec les autres secteurs étudiés de l'agglomération. Le IV^e s. n'est pas représenté, hormis le comblement d'un caniveau en pierre (tesson de Jaulges Villiers Vineux 7.02 ou 7.03). Dans une des tranchées (7), quelques tessons de céramique non tournée protohistorique fournissent un indice d'une occupation antérieure.

Les structures bâties (murs, caves, caniveau) s'organisent selon les axes du plan d'urbanisme antique, nord sud – est ouest. On note cependant à l'extrémité nord-ouest du diagnostic dans la tranchée 7, deux fossés ou tranchées de récupération orientés nord ouest – sud est. Ces structures sont stratigraphiquement antérieures aux autres aménagements de ce secteur et notamment à une probable cave.

Dans la parcelle ouest (tranchées 4 à 7), le diagnostic révèle des ensembles très structurés et assez dense, correspondant à un espace bâti avec des caves en assez grand nombre (habitations). Dans la partie est (tranchées



Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) Le Préau : plan de localisation des sondages de diagnostic. Report sur le plan général du site antique (J. Vilpoux, DRAC Centre, 2008 et le MNT, Géocarta 2015).

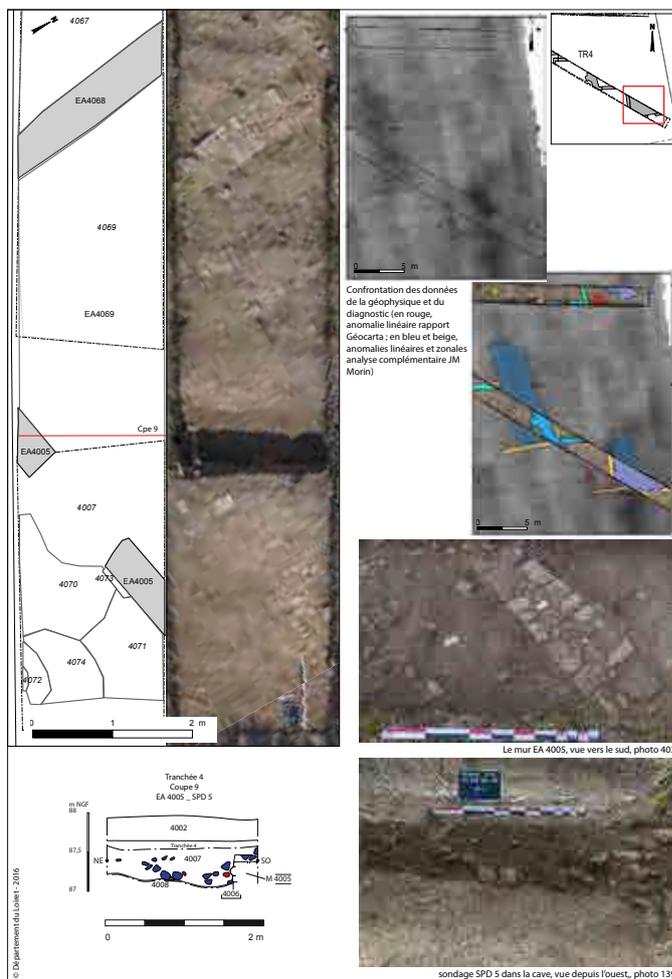
1 à 3), les vestiges sont organisés également selon le plan d'urbanisme, mais leur densité est apparemment moindre. Une part importante des surfaces ouvertes dans les tranchées 1 et 2 s'apparente plutôt à des espaces extérieurs.

La tranchée 3, proche du chemin rural révèle une stratigraphie différente, qui pourrait correspondre à des recharges de voirie ou d'une terrasse.

Dans l'ensemble du diagnostic, les récupérations de maçonneries sont très nombreuses mais pas systématiques. Une partie d'entre elles figure parmi les éléments stratigraphiques les plus récents du site. Des remblais de démolitions qui y sont potentiellement associés, recouvrent en grande partie la surface des tranchées de diagnostic immédiatement sous la terre arable. Ces remblais sont extrêmement triés, les pierres et tuiles de grande taille sont absentes. Il est donc possible qu'une part de ces remblais et récupérations, en particulier dans la parcelle ouest, soit récente. En effet, la description du site et le plan fourni par Jollois en 1836, précise bien que l'agglomération est utilisée alors en carrière.

Cependant, dans la partie est, des aménagements plus fugaces sont installés sur des remblais de destruction ou d'abandon : fosses, alignement de pierre (tranchée 1, tranchée 5). L'organisation (comme la chronologie fine) de ces vestiges les plus récents ne peut être comprise que dans le cadre d'un décapage de plus grande surface sur ce niveau.

Jean-Michel Morin



Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) le Préau : un bâtiment à l'extrémité de la tranchée 4 : la cave EAS 4069 et les sols associés (CD45).

Gallo-romain

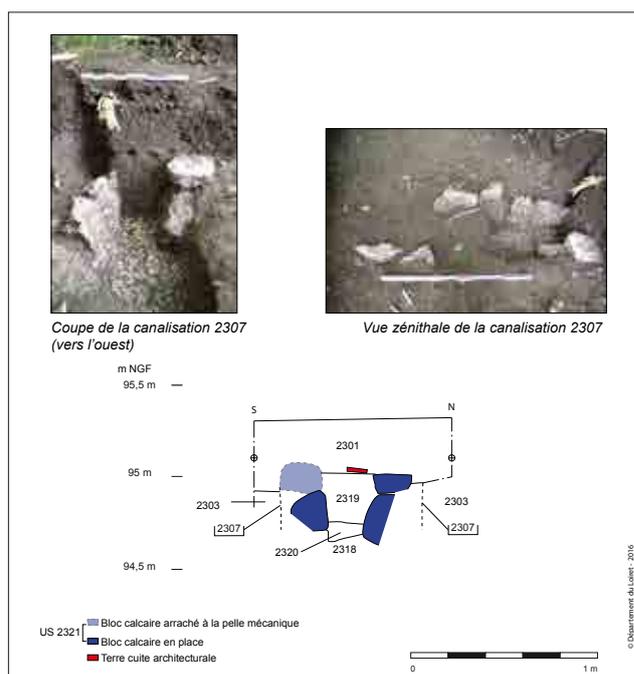
TAVERS rue des Guignes

Les parcelles diagnostiquées sont situées rue des Guignes à Tavers. Dans les années 1970, des prospections aériennes et pédestres y ont révélé la présence d'alignement de bâtiments antiques, attribués au Haut-Empire, en contrebas de la villa des Coudres. Ils sont localisés en bordure du plateau surplombant le lit majeur de la Loire. La présente opération a confirmé et précisé ces éléments.

Les plans incomplets de deux bâtiments du Haut-Empire ont été relevés (BAT10 et 11) dans la tranchée 23. Ces constructions sont alignées et forment une façade de 34 m de longueur, à l'aplomb du rebord du plateau.

Cette occupation semble abandonnée à la fin du Haut-Empire, voire au début du Bas-Empire. Aux périodes ultérieures, les parcelles sont vraisemblablement remises en culture.

Laure de Souris



Tavers (Loiret) rue des Guignes : coupe et vues de la canalisation 2307 (D. Souchet, CD 45).

TAVERS rue des Guignes

Les parcelles diagnostiquées sont situées rue des Guignes à Tavers. Dans les années 1970, des prospections aériennes et pédestres ont révélé la présence d'alignement de bâtiments antiques, attribués au Haut-Empire, en contrebas de la villa des Coudres. Ils sont localisés en bordure du plateau surplombant le lit majeur de la Loire. La présente opération a confirmé et précisé ces éléments.

Les plans incomplets de trois bâtiments ont été relevés (BAT1 à 3) dans la totalité des tranchées 10. Ces constructions sont alignées et forment une façade de 120 m de longueur, qui vient à l'aplomb du rebord du plateau. Ils sont datés du Haut-Empire. S'y ajoutent d'autres murs ou tranchées de récupérations, qui ne définissent pas, à l'étape du diagnostic, de bâtiments. Des fossés ont été découverts à 15 m au nord-ouest parallèlement aux bâtiments (tranchée 11). Comblés aux II^e s.-III^e s. ap. J.-C., leur fonction précise reste indéterminée (drains, limites parcellaires...).

Ces bâtiments semblent détruits et le secteur abandonné à la fin du III^e s. ou peut-être au début du IV^e s. Par la suite, les parcelles sont vraisemblablement remises en culture.

Laure de Souris

Tavers (Loiret) rue des Guignes, bâtiment 1 (L. de Souris, CD 45).



VIGLAIN 2 rue Romaine

Le projet d'agrandissement de l'école communale de la commune de Viglain (Loiret), au 2 rue Romaine, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, réalisé en juillet 2016 par l'Inrap. L'emprise se trouve à proximité de l'église Saint-André. Du mobilier céramique attribuable au Haut-Empire et Bas-Empire a été découvert en position résiduelle sur l'ensemble de la surface diagnostiquée. La situation du terrain le long du ru de l'Aulne explique peut-être le passage régulier des hommes durant ces périodes. Au plus près du ru, une fosse dépotoir a livré un lot de céramiques datable des V-VI^e s. Un peu plus

au nord, des latrines cuvelées et deux fossés parallèles sont contemporains. Le milieu humide explique potentiellement la nécessité d'entretenir le cuvelage en bois des latrines. Les fossés ont pu servir de système d'évacuation. Ces vestiges sont isolés. Il faudrait chercher l'habitat associé plus au nord, en dehors de l'emprise du diagnostic. Un fossé abandonné est datable des XVIII-XIX^e s., recoupe le système de latrines.

Mathilde Noël

CENTRE-VAL DE LOIRE
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES
RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES

BILAN
SCIENTIFIQUE

2016

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18 28 36 37 41 45	Naufrages et épaves en eau douce : archéologie d'une réalité nautique	Virginie Serna (MCC)	PCR		0611119	
18 28 36 37 41 45	Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	Vincent Delvigne (CNRS)	PCR	PAL MES	0611385	
18 28 36 37 41 45	Évolution typologique et technique des meules du Néolithique au Moyen Âge	Florent Jodry (INRAP)	PCR		0611386	
18 28 36 37 41 45	Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire (AnTaRec)	Laurent Fournier (INRAP)	PCR	GAL MA	0611390	
18 28 36 37 41 45	Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien	Ludovic Mevel (CNRS)	PCR	PAL MES	0611547	
18 28 36 37 41 45	La céramique médiévale et moderne du centre ouest de la France : évolution des aires culturelles dans la longue durée	Philippe Husi (CNRS)	PCR	MA MOD CON	0611387	NR
28 45	Atlas des établissements ruraux gallo-romains de Beauce	Alain Lelong (BEN)	PCR	GAL	0611560	
28 45	Prospections aériennes, canton d'Auneau et est du Loiret	François Jeangene (BEN)	PRD		0611394	NR

Époque moderne

**PCR Épaves et naufrages en eau douce depuis le haut Moyen Âge
Archéologie d'une réalité nautique au sein du paysage ligérien
et fouille programmée du site de naufrage de Langeais, Bel Air**

Le projet collectif de recherches *Épaves et naufrages* rassemblant 21 chercheurs a poursuivi son étude sur les conditions de naufrages en Loire en repérant les équipements naufrageurs en archives et en privilégiant l'analyse historique autour d'un site de naufrage, celui d'un grand chaland de Loire, naufragé en 1795 à Langeais (Indre-et-Loire). Une histoire des *périls en rivière* du XV^e s. au XVIII^e s. commence à s'écrire (F. Billacois, F. Godelaine, F. de Perosn) qui a pour terrain la Loire et ses affluents, et l'étude des procès-verbaux d'avarie de bateaux prend le relais pour le XIX^e s. (E. Brouard). L'ensemble de ces travaux accompagne l'étude du site de naufrage de Langeais, qui dans toute son ampleur et son questionnement entre pleinement dans les principes énoncés du PCR. Il répond par sa matérialité à la confirmation d'une Loire, fleuve conservatoire de sites archéologiques, laboratoire pour une étude de la dynamique fluviale, lieu d'une histoire événementielle de la circulation des marchandises et de ses accidents, territoire renouvelant l'idée d'un espace marchand et militaire au service de l'État pendant tout le XVIII^e s. (D. Plouviez, P. Serna).

**Un chaland de Loire naufragé à Langeais au XVIII^e s ?
Première intervention archéologique (août 2016)**

Entre juin et novembre 2015, l'étiage prononcé des cours d'eau du bassin de la Loire a permis la mise au jour dans le lit de la Loire d'une épave d'un chaland d'environ 25 m de long, et d'une partie de sa cargaison. L'expertise en 2015 avait montré qu'il subsistait de l'épave une partie importante de la sole (21,80 m) et peut être quelques éléments de bordé encore en place.

Le site archéologique se compose de nombreux éléments d'un grand bateau assemblé, échoué perpendiculairement au courant actuel, dont une partie du fond et des bordés sont visibles. La cargaison, encore en place en partie, se concentre sur la sole et autour de l'épave, se répandant en aval sur 900 m. Une partie du bateau reste enfouie sous le sable, ce qui en constitue sa meilleure protection. Des boulets d'artillerie de différents calibres (4, 6, 8, 12, 18 et 24 livres) constituent le chargement le plus important du bateau. Encore en place dans et autour

de la coque, ils forment des artefacts précieux pour en sauvegarder la cohésion. Le chargement du chaland, connu par l'étude du procès-verbal de naufrage (voir ci-dessous) était également composé de roues de caissons et de caissons à munitions de type Gribeauval, mis au point entre 1775 et 1788. Le caisson à munitions, connu pour être éphémère, était produit à grande échelle, dans un matériau périssable et composite (bois et fer). Trois exemplaires, une maquette et deux caissons à l'échelle 1, se trouvent dans les collections du musée de l'Armée, Invalides, Paris.



Langeais (Indre-et-Loire) Bel Air : caisson à munitions de campagne sur le site (Philippe Jugé, PCR Épaves et naufrages).

Le procès-verbal du naufrage retrouvé dans les minutes notariales d'Indre-et-Loire est daté du 15 Ventôse an III (5 mars 1795). Ce document d'archive, pièce majeure à verser à l'étude du site de Langeais, complète des lacunes importantes sur le site en répondant à nos interrogations sur l'origine et la destination du convoi. Il renseigne également sur le statut du chaland, le voiturier et son équipage et les causes du naufrage (Serna, 2016).

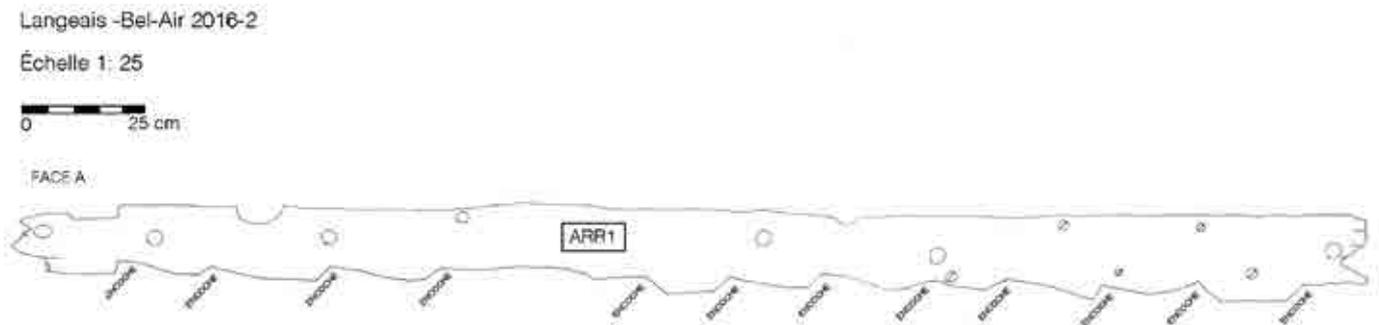
La campagne 2016 a permis d'acquérir les premières données sur la coque du chaland (système d'assemblage, bordés et procédés de calfatage), sur la partie arrière du bateau (observations sur deux arronçoirs)

et sur des éléments de la cargaison (roue de caisson et caisson d'artillerie). Le bordé et la sole observés témoignent d'une pratique ligérienne bien attestée : le palâtrage, opération destinée à rendre le bateau étanche. La campagne archéologique se poursuit pour deux années encore dans le cadre du Projet collectif de recherches en collaboration avec le Lams, l'Université de Tours, l'Université de Paris 1, l'Université de Nantes, du Lamop (UMR8589), le musée de la marine de Loire (Château-neuf-sur-Loire) et le musée de l'Armée (Paris).

Serna 2016 : SERNA (V.), « Le chaland de Bel-Air à Langeais », *La Loire et ses terroirs*, 95, Hiver 2015/2016, pp. 14-19.

Serna 2016 : SERNA (V.), dir., *Naufages et épaves en eau douce depuis le haut Moyen Âge – archéologie d'une réalité nautique au sein du paysage ligérien*. Rapport annuel du projet collectif de recherche et de la fouille programmée de Langeais, 224 p.

Virginie Serna



Langeais (Indre-et-Loire) Bel Air : relevé de l'arronçoir ARR1 (PCR Épaves et naufrages, 2016).

Paléolithique

Âge du Bronze

Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire

Néolithique

Âge du Fer

Le PCR « Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire » s'inscrit dans une perspective de recherche sur les modes d'exploitation des ressources minérales et sur la territorialité des groupes humains préhistoriques à l'échelle nationale. Dans ce contexte, la caractérisation précise des ressources fixes – et notamment des roches siliceuses – revêt un intérêt particulier en ce qu'elle permet de dessiner des espaces parcourus et, couplée à la technologie lithique, d'identifier des modes de transport des artefacts. Ces réalités renseignent sur les formes sociales et les régimes de mobilité des groupes humains, permettant de matérialiser des processus d'interaction qui mettent parfois en jeu des entités culturelles perçues comme distinctes.

Dans le sillage des découvertes d'ateliers de taille de grandes lames qui suscitèrent, très tôt, un vif intérêt pour les silex de la région, la région Centre-Val de Loire a depuis longtemps servi de moteur à la réflexion sur la diffusion du silex. Malgré la qualité des travaux, le constat d'être parvenu à un palier est largement partagé. Il persiste des difficultés pour établir de véritables corrélations entre l'objet archéologique et le référentiel géologique, rendant impossible toute détermination de la source de certains matériaux représentés dans les séries archéologiques. En réponse à cette problématique le PCR développe trois missions :

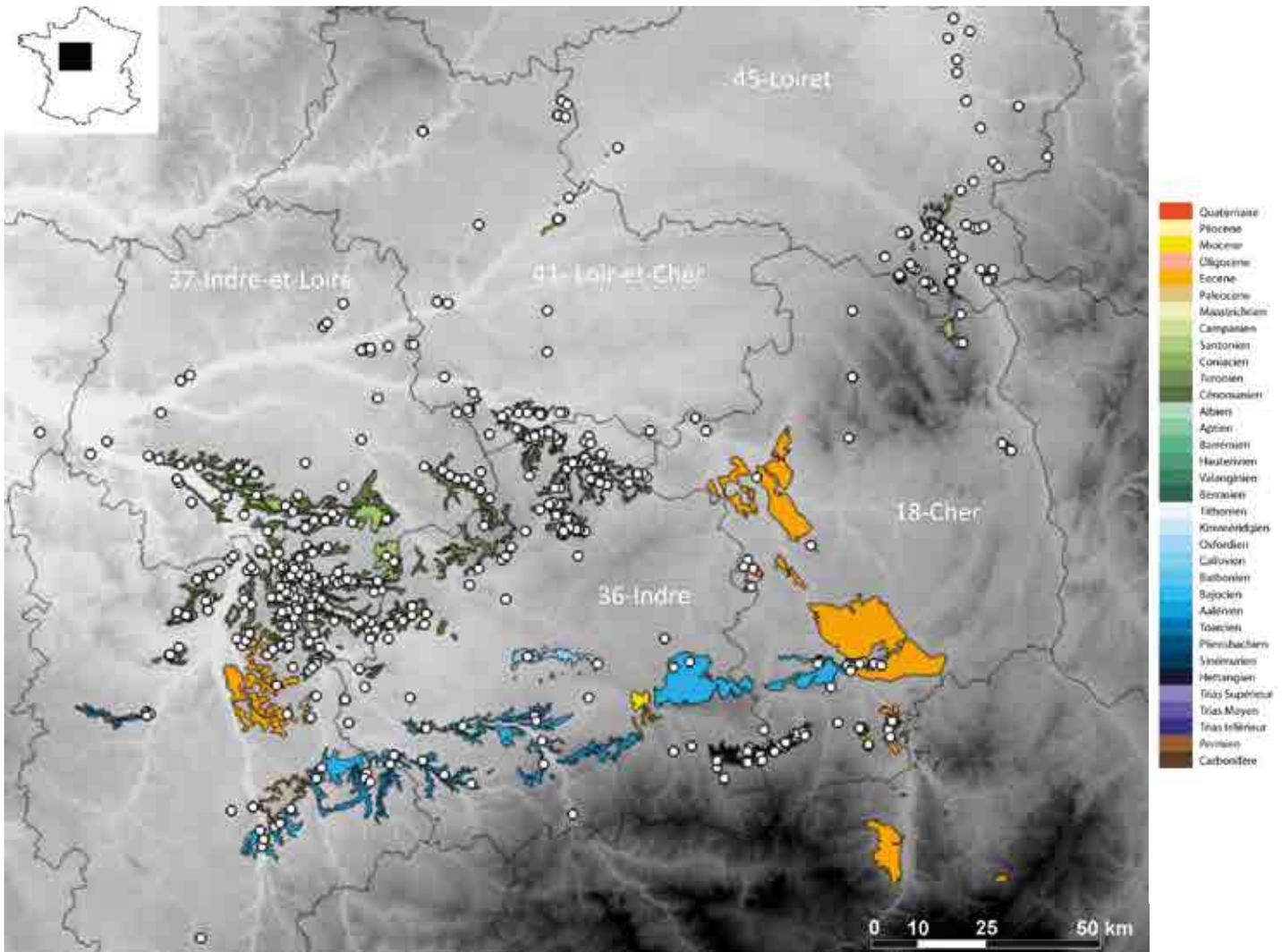
Mission 1 : Inventaire, développement et enrichissement de l'outil lithothèque.

Mission 2 : Vers une vision renouvelée des types de silex.

Mission 3 : Diffusion des connaissances.

Outre l'inventaire bibliographique et historiographique des formations à silex de la rive gauche du Cher, cette première année (2016) a vu l'établissement du réseau d'acteurs qui constitue le PCR et dont l'illustration la plus palpable est la mise en commun des données relatives aux lithothèques déjà existantes : musée du Grand-Pressigny, association Archéo-Logis de Laussonne (Haute-Loire), université Paris X - Nanterre, laboratoire PACEA de l'Université de Bordeaux, DRAC de Poitiers, DRAC de Clermont-Ferrand et INRAP Orléans. À cet égard, nous avons pu commencer à bâtir le modèle de SIG qui permet l'insertion des résultats du PCR au tissu national.

En vue de l'établissement des fiches de *l'atlas des silex de la région Centre*, le récolement des lithothèques a débuté par la diagnose des matériaux stockés à l'association Archéo-Logis de Laussonne. Ce choix a été motivé par l'importante quantité d'échantillons disponibles et bien identifiés (n = 258 gîtes, pour ≈ 2500 échantillons) mais encore inédits. Le croisement de ces observations avec celles effectuées sur les échantillons de la lithothèque de l'Université de Bordeaux (laboratoire PACEA) a permis de confirmer les diagnoses et de compléter les observations. En outre, dans le cadre des travaux que nous menons sur la différenciation des gîtes de l'Hettan-



État de la cartographie des formations à silex du sud du Bassin parisien. Les points blancs représentent les gîtes présents dans les lithothèques considérées lors d'étude (extrait de QGIS) (V. Delvigne, Univ. Liège).

gion des marges du Massif central, nous avons dressé, pour le sud de l'Indre, un état des lieux ayant trait à ces matériaux.

Outre la publication d'un article dans les *Comptes rendus Palevol* et le dépôt de deux autres dans un volume hors série des publications du cercle de Montluçon, des membres du PCR ont participé en tant qu'intervenants ou stagiaires à l'école thématique du CNRS « *Nouvelle méthode de caractérisation des silex et silcrètes fondée sur leur interaction avec l'environnement* ». Ce mode de diffusion de l'information sera renouvelé début 2017 à la Cité de la préhistoire d'Ornac (Ardèche) dans le cadre d'un séminaire à destination des étudiants de Master II, des doctorants et des post-doctorants. Enfin, certains d'entre nous ont participé au colloque de « Préhistoire de

la France centrale. Actualité de la recherche » de Montluçon où deux communications avaient trait aux matériaux de la région Centre.

Les atouts de ce projet fédérateur reposent sur les moyens humains, qui constituent les principaux moteurs du réseau, et sur un outil dynamique de communication et d'intégration des données à l'échelle supra-régionale. À l'instar de ce que nous avons entrepris cette année, l'objectif final est de fédérer une communauté autour d'un projet commun, en réunissant régulièrement les acteurs afin d'obtenir des résultats qui dépasseraient la simple compilation d'articles.

**Vincent Delvigne, Raphaël Angevin,
Paul Fernandes, Harold Lethrosne**

Évolution typologique et technique des meules du Néolithique au Moyen Âge

Les deux principaux axes du programme fixé pour cette année 2016 ont été atteints. Il s'agissait dans un premier temps de finaliser le travail en région Centre-Val de Loire et dans un second temps de retravailler et de fusionner les bases de données « rotative » et « va-et-vient » développées par le PCR ces dernières années.

L'année 2016 a permis de poursuivre l'inventaire et la contextualisation des outils de mouture (dont l'attribution chronologique est assurée) étudiés dans la région Centre-Val de Loire auprès de différents acteurs de l'archéologie régionale. Ce recensement a été réalisé à partir d'un dépouillement de la totalité des rapports de fouilles disponibles au service régional de l'Archéologie de la région Centre-Val de Loire et une prise de contact auprès des responsables d'opérations pour les fouilles les plus récentes (Jean-Yves Noël du Service Archéologique Départemental de l'Eure-et-Loir, responsable de la fouille de Nogent-le-Roi ; Jean-Marie Laruzat du Service Archéologique Départemental de l'Indre et Loire, responsable de fouilles sur Amboise ; Agnès Couderc de l'Inrap, responsable de la fouille de Descartes,...).

Trois réunions plénières ont été menées en 2015-2016 en fonction du calendrier et des disponibilités des membres du PCR dont l'éclatement géographique ne facilite pas le

rassemblement. Cependant à chaque réunion le quorum a été atteint et nous avons pu informer les personnes absentes des avancées et objectifs successifs par de comptes-rendus.

Quatre réunions thématiques BDD ont été organisées sous la forme d'ateliers pour refondre les bases de données du PCR. L'atelier « lexique » a été mis en veille provisoirement de manière à conserver les temps de réunion à la refonte des bases de données et notamment celle consacrée aux outils va&vient.



Meule en basalte en cours de carottage. Le cylindre de roche prélevé est envoyé à l'institut de géologie de l'Université de Mayence pour en déterminer sa provenance par le biais de son signal physico-chimique (B. Robin).

Deux réunions ont été consacrées à la base de données « va&vient », dont l'une focalisée sur le projet de fusion des deux bases et deux ont été consacrées à la base de données « rotative » dont une avec A. Tricoche en charge de la mise en forme sur le logiciel Filemaker. Une base de données temporaire a été construite et mise en forme par l'atelier thématique « BDD Va&Vient » (réunissant cinq membres) puis proposée aux membres du PCR lors de la dernière séance le 9 septembre 2016, selon les recommandations de la CIRA de janvier 2016. Cette nouvelle BDD désignée « par pièce » vient alimenter et préciser celle désignée « par occupation ». Elle est désormais active et peut être complétée. Nous travaillons par ailleurs à la fusion de ce modèle avec celui que nous possédions déjà pour les meules rotatives afin de mettre en place une base de données unique.

L'atelier thématique « BDD rotative », réunissant quatre membres, a été consacré à un travail de vérification et de mise aux normes des dessins des meules rotatives de l'ensemble de la base de données. En effet, l'évolution et l'amélioration progressive des normes de dessin des meules demandait une reprise des dessins les plus anciens. Cet énorme travail de modification d'environ 3000 fiches a été réalisé durant l'été 2016.

En parallèle, une recherche de support numérique est en cours pour faire migrer les BDD dans une version en ligne.

Florent Jodry, Gilles Fronteau



Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir) La butte du bois de Chandres : vue zénithale du couple meule/molette découvert apparié sur le site (C. Garcia).

Marie-Pierre Chambon, Laurent Fournier et Édith Rivoire (Inrap), porte sur l'étude de l'Antiquité tardive en région Centre. La fourchette chronologique retenue est large puisqu'elle couvre la période allant de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. à la première moitié du VI^e s. apr. J.-C. La zone géographique étudiée est la région Centre-Val de Loire dans ses limites administratives actuelles. L'objectif de ce PCR est de regrouper l'ensemble des chercheurs intéressés par cette période quel que soit leur organisme de rattachement (université, laboratoires de recherche, intervenants de l'Archéologie préventive, etc.). Il cherche également à créer des passerelles avec les groupes de travail existant en région Centre, tels que le PCR sur l'habitat rural du haut Moyen Âge, le PCR « ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours », le PCR sur la céramique médiévale, ou encore celui portant sur l'étude des établissements ruraux en Beauce.

Pour mener à bien ce projet les membres de l'équipe ont mis en œuvre un certain nombre d'outils désormais efficaces.

Une base de données dont le développement « théorique » est en voie d'achèvement ; celle-ci sera renforcée au gré des besoins. La base a commencé à être déployée sur le serveur en ligne AlwaysData. Nous entrons désormais dans la phase d'implémentation des données à partir de QGis, aussi bien concernant les données administratives que les données disponibles pour le groupe « Construction ». Cet instrument a été développé par Julien Courtois (Service archéologique municipal de la ville d'Orléans) et alimentée par Laurine Guyot (étudiante).

L'ensemble des données bibliographiques collectées par les différents membres de l'équipe sont répertoriées dans une base Zotero dont la gestion incombe à Florence Parot (Inrap). À ce jour, 252 références sont enregistrées. Des mises à jour régulières sont réalisées à l'aide d'outils de veille informatique relatifs à l'actualité des publications

concernant l'Antiquité tardive. Cette base de données prend également en compte les rapports de fouille émanant des différents acteurs de l'Archéologie préventive ou programmée.

Le blog Antarec (<https://antarec.hypotheses.org/>) géré par Florence Parot et Émilie Trébuchet présente le projet de recherche, l'actualité du PCR, les manifestations (colloques, rencontres, tables-rondes...) et présente l'actualité des publications relatives à l'Antiquité tardive.

Les sujets développés au cours de ces trois premières années portent sur deux thématiques.

Les référentiels chronologiques

Le groupe de travail intitulé « les référentiels chronologiques » a pour principal objectif de poser de nouvelles bases pour une chronologie régionale de la fin de l'Antiquité au début de la période mérovingienne. Ce travail, basé sur l'analyse des données mobilières nous est rapidement apparu comme une étape indispensable à la mise en place du corpus. Tous les types d'artefact, sont pris en compte : céramique (vaisselle et amphore), monnaies, verre, *instrumentum*, *militaria*...

Cette première triennale a permis une première collecte de données et a aussi été l'occasion d'amorcer la mise en place d'une méthodologie commune.

Les modes architecturaux de l'Antiquité tardive

Cette deuxième thématique recouvre les techniques de constructions et les matériaux employés sur les sites ruraux et urbains de la région Centre-Val de Loire. L'établissement de fiches de site et de construction par Alain Ferdière, a permis la mise en place de documents de référence permettant l'incrémentation de la base de données cartographique.

**Marie-Pierre Chambon,
Laurent Fournier et Édith Rivoire**

Le projet collectif de recherche « Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et Environnements » réunit une cinquantaine de chercheurs de diverses institutions (ministère de la Culture, universités françaises et étrangères, CNRS, INRAP, collectivités) pour l'étude des dynamiques culturelles durant neuf millénaires d'évolution rapide des paysages au cours du dernier Tardiglaciaire et des débuts de l'Holocène (XIV^e – VI^e millénaire av. J.-C.). Au cœur de ce projet, il existe une très forte ambition paléthnographique, appliquée d'abord au Magdalénien lors de la fondation de ce collectif par A. Leroi-Gourhan en 1982,

étendue ensuite à l'ensemble du Tardiglaciaire et au Mésolithique. Ce projet collectif de recherche se situe ainsi véritablement dans le prolongement des recherches menées depuis de nombreuses années par ce collectif. Il s'enrichit – et s'enrichira - de nouveaux projets et de nouvelles collaborations visant à entretenir des dynamiques de recherches fédératrices autour des dernières sociétés de chasseurs-collecteurs du Bassin parisien.

Les projets en cours sont riches de nombreuses contributions qui donnent une place importante à quelques gisements majeurs du Bassin parisien : Le Buisson-

Campin à Verberie (95), Le Closeau à Rueil-Malmaison (92) et La Croix de Bagneux à Mareuil-sur-Cher (41). L'analyse de la micro-usure dentaire des rennes de Verberie permet d'améliorer notre perception du fonctionnement du campement magdalénien, en particulier de mieux saisir les saisons d'occupations, tout en mettant en évidence les régimes alimentaires des rennes exploités au sein du campement. Cette contribution (Drucker et al., 2014, 2015 ; Rivals et al., 2015) complète et conclue (provisoirement) les recherches réalisées autour de ce gisement. Cette dernière amorçe en parallèle une thèse à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui devrait alimenter notre PCR au regard de la perspective diachronique qu'elle vise. Pour sa part, le projet Réanima a pour ambition de développer les référentiels actuels en matière d'usures dentaires de plusieurs espèces (cerf, cheval, élan, renne), qui ont eu un rôle économique clé pour les sociétés du Paléolithique final et du Mésolithique (15 000 à 6 500 ans BP) depuis l'Europe occidentale jusqu'aux plaines russes. Le premier enjeu de ce projet sera de réaliser l'enregistrement 3D des empreintes des spécimens actuels sur le profilomètre surfacique Leica DCM8 de l'IPHEP-CNRS UMR 7262 de Poitiers et sous la responsabilité de Gildas Merceron. La présentation de ce projet, ainsi qu'un premier bilan des missions d'études réalisées cette année avec le soutien du PCR illustre cet intérêt croissant pour ces analyses qui apportent des informations inédites, en particulier sur les environnements fréquentés par les groupes humains au cours du Tardiglaciaire.

Au cours de ce cycle triennal nous souhaitons nous investir sur quelques gisements clés du Bassin parisien. Les occupations magdaléniennes des locus 16 et 17 de La Croix-de-Bagneux à Mareuil-sur-Cher (Kildea dir. 2008) font ici l'objet d'une première révision inédite et assez enthousiasmante de plusieurs de ces concentrations. La première contribution met l'accent sur les productions lamellaires et leur valeur pour mieux caler ces occupations magdaléniennes dans la chronologie. La contribution de R. Angevin permet d'éclairer l'origine pré-tardiglaciaire de ces occupations magdaléniennes de la vallée de Cher. Cette incursion dans ce Magdalénien moyen — pour le moins nébuleux dès que l'on sort des stratigraphies du sud-ouest de la France (voir notamment Langlais *et al.*, 2015) — nous paraît salutaire pour mieux comprendre les rythmes et les modalités de transformations du Magdalénien récent régional. La seconde contribution autour de ce gisement explore une autre facette de cet important campement, celui de la paléthonographie. En effet, l'analyse détaillée d'une petite concentration de vestiges du locus 16 permet d'apporter des résultats probants sur le statut et le fonctionnement de cette unité et surtout d'envisager de fructueuses perspectives pour les années à venir.

Le gisement du Closeau (Rueil-Malmaison, 92) est abordé par deux contributions inédites qui explorent plusieurs locus du gisement principal et deux concentrations du gisement Sud RN13, dont les assemblages tardiglaciaires ont traditionnellement été attribués au Belloisien (Bodu dir. 1998 ; Bodu 2000 ; Teyssandier 2000). La première contribution met en relief la diversité technique

de quelques ensembles contemporains de l'Allerød. La seconde s'interroge sur l'attribution au Belloisien à partir des données technologiques. Ces contributions constituent les premières étapes d'une étude approfondie de ce gisement majeur pour le Tardiglaciaire de l'Europe du Nord-ouest. Les études vont se poursuivre et notre PCR en bénéficiera dans les années à venir. Dans le prolongement de ces études, une évaluation tracéologique de plusieurs locus va être réalisée en 2017 par Jérémie Jacquier (UMR 6566, Rennes). Cette étude, jamais entreprise sur les ensembles dits de la phase « récente » de l'Azilien, devrait permettre de cerner le potentiel de ce type d'analyse et livrer des informations sur les activités réalisées au sein des unités sélectionnées. C'est une nouvelle pierre à l'édifice paléthonographique qui nous paraît indispensable pour mieux appréhender la diversité des assemblages aziliens du Closeau.

Un master 1 a été réalisé autour des restes humains mésolithiques du gisement de Noyen-sur-Seine (77). Cette étude a permis de caractériser les pratiques funéraires à partir de restes humains dispersés. L'un des projets structurants du PCR sur les débitages du 1^{er} mésolithique livre une contribution « stratégique ». Elle fait suite à une réunion de travail, organisée en 2016, autour de plusieurs assemblages découverts dans le secteur de Choisy-au-Bac, l'équipe coordinatrice de ce projet s'est mis d'accord autour d'une stratégie d'analyses autour de ces gisements de Choisy-au-Bac et des assemblages du gisement Des Closeaux (Lang Sicard, 2008). Les problématiques développées devraient facilement trouver écho auprès des nombreuses séries de la région Centre notamment, et ouvrir ainsi un nouveau cycle de recherche autour de ce premier mésolithique. Enfin, l'étude de C. Guéret conclut de manière exemplaire un vieux débat sur l'origine chronologique des gravures mésolithiques du massif de Fontainebleau. C'est un projet que notre PCR a largement soutenu au cours de ces dernières années. Si les recherches autour de ces abris gravés et de leurs dispositifs pariétaux devaient initialement constituer un des projets phares de notre PCR, l'essor pris par les recherches autour de ces abris et les enjeux patrimoniaux qui en découlent ont conduit l'équipe réunie autour de B. Valentin à monter un PCR auprès du SRA Île-de-France.

Ludovic Mevel, Sylvain Griselin

Bodu 1998 : Bodu P., *Le Closeau. Deux années de fouille sur un gisement azilien et belloisien en bord de Seine*, Paris, SRA d'Île-de-France/AFAN, Document final de Synthèse de sauvetage urgent, 3 tomes, 470 p.

Bodu 2000 : Bodu P., « Les faciès tardiglaciaires à grandes lames rectilignes et les ensembles à pointes de Malaurie dans le sud du Bassin parisien : quelques réflexions à partir de l'exemple du Closeau (Hauts-de-Seine) », in Crotti P. (éd.), *Épépéolithique et Mésolithique*, actes de la Table-ronde de Lausanne (21-23 novembre 1997), Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 18, pp. 9-28.

Drucker et al. 2014 : DRUCKER D., AUDOUZE F., ENLOE J.G., WEBER M.J., « Résultat des analyses isotopiques (13C, 15N, 34S) du collagène des rennes de Verberie », in VALENTIN B., GRISELIN S., MEVEL L. (dir.), *Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et environnements*, Rapport de Projet collectif de recherche, pp. 51-58.

Drucker et al. 2015 : DRUCKER D., AUDOUZE F., ENLOE J.G., WEBER M.J. « Résultats des analyses isotopiques 13C, 18O) sur une dent de che-

val de la couche II-2 de Verberie », in VALENTIN B., GRISELIN S., MEVEL L.(dir.), *Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et environnements*, Rapport de Projet collectif de recherche, pp. 143-149.

Kildéa 2008 : KILDEA F., *La Croix de Bagneux» à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher). Un site paléolithique à occupations multiples dans la vallée du Cher*, DFS, INRAP, SRA Centre, 645 p.

Lang Sicard 2008 : LANG L., SICARD S., « Les occupations mésolithiques des Closeaux à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) », in FAGNART J.-P., THÉVENIN A., DUCROCQ T. et al.,(dir.), *Le début du Mésolithique en Europe du Nord- Ouest*. Actes de la table ronde d'Amiens, 9 et 10 octobre 2004, Paris, Société préhistorique française (Mémoire XLV), pp. 65-83.

Langlais et al. 2015 : LANGLAIS M., SÉCHER A., CAUX S., DELVIGNE V., GOURC L., NORMAND C., SANCHEZ DE LA TORRE M., «Lithic tool kits: a metronome of the evolution of the Magdalenian in southwest France (19,000-14,000 cal BP) », *Quaternary International*, 414, pp. 92-107.

Rivals et al. 2015 : RIVALS F., DRUCKER D., WEBER M.-J., ENLOE J.G., AU-DOUZE F., « Analyse de la micro-usure dentaire des rennes de la couche II-2 à Verberie », in VALENTIN B., GRISELIN S., MEVEL L.(dir.), *Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et environnements*, Rapport de Projet collectif de recherche, pp. 149-157.

Teyssandier 2000 : TEYSSANDIER N., « Un gisement belloisien sur les bords de la Seine: le Closeau à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 97-2, pp. 211-228.

Gallo-romain

Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce

Le but initial est de dresser un inventaire le plus complet possible des « établissements ruraux gallo-romains » dont l'occupation a pu commencer dès La Tène finale et/ou s'être poursuivie au haut Moyen Âge.

Ne sont retenus, pour cet atlas, que les sites – fermes ou villae de toute taille – pour lesquels on dispose au moins d'un élément de plan (issu de fouille ancienne ou récente, ou de prospection aérienne, avec redressement ou non). Une notice normalisée (rubriques systématiques) est établie pour chaque site, accompagnée au moins d'un plan, à échelle constante (échelle : 1/2000), éventuellement complété par d'autres (plans de fouilles anciennes, reproduits tel quels, plans de détail, photos aériennes...). Une classification hiérarchisée des sites, ainsi qu'une fourchette chronologique pour l'occupation possible du site complètent cette description.

La Beauce n'a jamais été une région aux contours parfaitement définis. Ses limites étant changeantes selon les critères choisis (culturel, paysager, agricole, géologique, historique...), nous sommes convenus de nous en tenir à la définition essentiellement géologique et paysagère, et avons établi une liste des communes concernées.

Elle s'étend sur deux régions administratives actuelles : Centre-Val de Loire et Île-de-France, et six départements : l'Eure-et-Loir (152 communes), le Loir-et-Cher (98 communes), le Loiret (108 communes), la Seine-et-Marne (1 seule commune), les Yvelines (8 communes), et l'Essonne (80 communes). Cette liste est susceptible de modifications marginales.

Au cours de cette année 2016, première de l'autorisation triennale, notre PCR a atteint son régime de croisière. Au 31 décembre 2016, 113 notices étaient réalisées ou en cours, dont une bonne moitié considérées définitives. La notice-type et la classification hiérarchisée des sites ont ainsi pu être testées et validées sur un nombre représentatif de notices. 72 notices concernent des découvertes effectuées lors de prospections aériennes. En revanche, seules 16 notices concernent des diagnostics ou des fouilles préventives, compte tenu du temps disponible pour leurs auteurs, responsables de ces opérations.

Un projet de mise en ligne est en cours de finalisation sous la direction d'Olivier Marlet (UMR 7324 CITERES-LAT) et Rémi Ossant a conçu la structure du site, et intégré les premières notices.

Le PCR a été présenté sous la forme d'un poster thématique (voies) au colloque en hommage à Jean-Luc Fiches « Voies, Réseaux, Paysages en Gaule » qui s'est tenu au Pont du Gard du 14 au 17 juin 2016 ; il est aussi publié sur le blog de l'association AGER (Lelong 2016).

Alain Lelong, Alain Ferdière

Lelong 2016 : LELONG A., « Le projet « Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce » », *AGER* [en ligne], URL : <http://ager.hypotheses.org/1235> [lien valide au 15 janvier 2018].



Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce, copie d'écran de la carte avec une partie des sites testés : une info-bulle, désignant le site, permet d'accéder à sa notice (Alain Lelong, Alain Ferdière)

« Opérations archéologiques en Berry - 2009-2014 (2^e partie) », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 207.

ALIX C., CARRON D., ROUX-CAPRON É., « La porte Banner, entrée principale de la ville d'Orléans aux XIV^e-XV^e siècles », *Archéologie médiévale*, 46, pp. 91-122.

ALIX C., « Les maisons d'Orléans du 11^e siècle au début du 15^e siècle. Étude des élévations et des caves », in *West - und mitteleuropäischer Hausbau im Wandel 1150-1350*, vol. Band 56, Marburg : Jonas Verlag, coll. « ahrbuch für Hausforschung », pp. 157-193.

ALIX C., « Les traitements colorés des façades en pan de bois du XIV^e siècle au XVIII^e siècle : l'exemple des maisons d'Orléans », in *Les couleurs de la ville : réalités historiques et pratiques contemporaines*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, pp. 111-130.

AUBOURG V., JOSSET D., « Ce qu'on voit et ce qu'on sait : paysage et patrimoine archéologique de Blois et du val de Loire », in *Paysages et Patrimoines*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Hors Collection », pp. 21-49.

BADEY S., BROES F., CAYOL N., COUSSOT C., CREUSILLET M.-F., DELOZE V., FRENEE É., LARUE M., LETHROSNE H., IRRIBARRIA R., « Amilly « rue du Prieuré » (Loiret), une enceinte du Néolithique moyen II : présentation liminaire », in *Internéo 11 2016* [en ligne], s.l. : Internéo, pp. 107-120, URL : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_070717_081026.pdf.

BADEY S., CHIMIER J.-P., LINGER-RQUIER S., « Expérimentation d'une méthode d'enregistrement du mobilier céramique en contexte funéraire avec un SIG : l'exemple de l'ensemble 1 de la nécropole de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) », in *Actes des Congrès de la SFECAG*, Marseille : SFECAG, pp. 315-328.

BAILLEUX A., BAILLEUX G., HAMON T., COUSSOT C., WATTEZ J., « L'habitat stratifié de Prasville (III^e millénaire) », *Archéopages*, 42, pp. 26-27.

BERTRAN P., LIARD M., SITZIA L., TISSOUX H., « A map of Pleistocene aeolian deposits in Western Europe, with

special emphasis on France ». *Journal of Quaternary Science*, 31 (8), 2016, pp. 844-856. DOI :10.1002/jqs.2909

BORDEAUX P., SEIGNE J., « Les vestiges antiques de Saint-Venant à Luynes », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, LXI, pp. 25-48.

BOURGEAU L., VERJUX C., « Les grands tracés linéaires en région Centre-Val de Loire : le point de vue du service régional de l'Archéologie », *Archéopages*, Hors-série n°4, pp. 27-31.

CHAMAUX G., NOËL J.-Y., « L'habitat du Néolithique final de Poupry « Vers Artenay » (Eure-et-Loir) : présentation générale et premières réflexions », in *Internéo 11 2016* [en ligne], s.l. : Internéo, pp. 157-163, URL : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_070717_081026.pdf.

CREUSILLET M.-F., BOURNE S. (éd.), *Production et diffusion des haches de la vallée du Loing : les ateliers de Corquilleroy et de Fontenay-sur-Loing*, Tours : FERACF, coll. « Revue Archéologique du Centre de la France », suppl. 62.

CRIBELLIER C. (éd.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire ; 3. 106 notices archéologiques et synthèse*, Suppl. 63, Tours : FERACF, coll. « Revue archéologique du Centre de la France ».

CRIBELLIER C. (éd.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire ; 4. Recherche autour de Thésée-Pouillé, Suèvres et Saint-Ambroix*, Suppl. 64, Tours : FERACF, coll. « Revue archéologique du Centre de la France ».

DESCHAMPS S., LIARD M., MUSCH J., « Nouveaux indices de fréquentation du Val d'Orléans (Loiret) par les premiers mésolithiques », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 55, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2396> [lien valide au 8 décembre 2017].

DESPRIEE J., COURCIMAULT G., MONCEL M.-H., VOINCHET P., TISSOUX H., PUAUD S., GALLET X., BAHAIN J.-J., MORENO D., FALGUERES C., « The Acheulean site of la Noira (Centre region, France) : characterization of materials and alte-

rations, choice of lacustrine millstone and evidence of anthropogenic behaviour », *Quaternary International*, special issue « European Acheulean ». *Quaternary international*, 411, pp. 144-159.

DEVILLIERS C., « Étude [de] quelques *villae* gallo-romaines de la région », *Bulletin de la Société archéologique de la région de Puisieux*, 57, pp. 15-28.

DUBUIS B., JOSSET D., « Le mobilier métallique des inhumations en silo de La Tène ancienne de Pithiviers « Bois Médor » et Neuville-aux-Bois « La Grande Route » (Loiret) », in : VITALI D. dir., GOUDINEAU C. dir., *Il mondo celtico prima e dopo la conquista romana : Studi in onore di. Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Guillemet*. Bologna : Museo Archeologico « Luigi Fantini », pp. 91-106.

DUPONT F., CAPRON D., COULON L., « Découvertes néolithiques en contexte « rurbain » : les opérations préventives en cours dans le quartier de Beaulieu à Chartres (Eure-et-Loir) », in *Internéo* 11 2016 [en ligne], s.l. : Internéo, pp. 5-20, URL : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_070717_081026.pdf.

FICHTL S., « À l'origine des grandes *villae* : la résidence aristocratique de Batilly-en Gâtinais (Loiret) », in *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes : actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014*, vol. 30, Amiens : Société archéologique de Picardie, coll. « Revue archéologique de Picardie », pp. 393-401.

FILIPPINI A., « Approche pluridisciplinaire de la métallurgie du fer en Gaule de Centre-Est au V^e siècle avant J.-C. », in *L'artisanat dans le contexte de recherche archéologique préventive*, vol. hors-série n°3, s.l. : Fédération archéologique du Loiret, coll. « Revue archéologie du Loiret », pp. 21-26.

FOURNIER L., CHAMBON M.-P., « Un ensemble funéraire de la fin du IV^e siècle découvert à Marigny-les-Usages (Loiret) », in *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule ; 2. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est - actualité de la recherche : actes du colloque de Châlons-en-Champagne 16-17 septembre 2010*, vol. 41, Dijon : Revue archéologique de l'Est, coll. « Revue archéologique de l'Est », pp. 191-199.

FOURNIER L., MERCEY F., « Importation grecque et activité métallurgique sur un habitat rural de la périphérie de Bourges », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 55, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2348> [lien valide au 8 décembre 2017].

HAMON T., « Constructions néolithiques en terre dans le Bassin parisien », *Archéopages*, 42, pp. 20-21.

HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Berry : l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Alléant, commune de Baugy (Cher) », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 210, pp. 3-36.

LETHROSNE H., IRRIBARRIA R., CREUSILLET M.-F., CHAMAUX G., avec la collab. de Gasnier M., HAMON T., NOËL J.Y., QUILLET J.P., RICHARD G. et VERJUX C., « Quel(s) Chasséen(s) en région Centre-Val de Loire ? État des lieux », in *Le Chasséen, des Chasséens... Retour sur une culture nationale et ses parallèles, Sepulcres de fossa, Cortaillod, Lagozza : actes du colloque international de Paris (France) du 18 au 20 novembre 2014*, Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, pp. 91-122.

JOLY S., CRIBELLIER C., FOURRE A., ROBERT G., « L'occupation tardive de l'agglomération de Bonnée (Loiret) : l'habitat III^e-IV^e siècles de la rue de Sentès », in *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule ; 2. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est - actualité de la recherche : actes du colloque de Châlons-en-Champagne 16-17 septembre 2010*, vol. 41, Dijon : Revue archéologique de l'Est, coll. « Revue archéologique de l'Est », pp. 491-500.

JOSSET D., « Sanctuaire et quartier antique de Vienne à Blois - résultats préliminaires des fouilles de l'ancien hôpital psychiatrique, 2 rue du Puits Neuf », *Amis du Vieux Blois*, 2014 2015, p. pp. 26-29.

JOSSET D., AUBOURG V., « Le *castrum* de Blois en l'an mil », *Mémoires de la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher*, 71, p. pp. 79-94.

JOSSET D., JOYEUX P., CANNY D., JESSET S., MASSAT T., GUILLEMARD T., VACASSY G., « Orléans du Haut-Empire à l'Antiquité tardive : limites de la ville et franges urbaines ». In : BESSON C. éd., BLIN O. éd., TRIBOULOT B. éd., *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire : actes du colloque international*, Versailles, 29 févr.-3 mars 2012, Bordeaux : Ausonius, 2016, pp. 109-138. (Mémoires ; 41).

JOURD'HEUIL I., MARCHAND S. (éd.), *Châteaux en Val de Loire : chantiers et découvertes*, Tours : Presses Universitaires François-Rabelais.

JOYEUX P. (éd.), « L'archéologie préventive et la seconde ligne de tramway d'Orléans : du diagnostic au projet de publication », *Archéopages*, Hors série 4, p. 124-130.

JOYEUX P., « Orléans du Haut-Empire à l'Antiquité tardive : limites de la ville et franges urbaines », in *Franges urbaines, confins territoriaux : la Gaule dans l'Empire : actes du colloque international* (Versailles, 29 février-3 mars 2012), Bordeaux : Ausonius, coll. « Mémoires », pp. 109-138.

KILDEA F., « Indices d'occupations tardiglaciaires dans les vallées du Cher et de la Creuse », *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 67, pp. 25-38.

KRAUSZ S., *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France, 5000-50 a.C.*, s.l. : Ausonius Editions, coll. « Scripta Antiqua ».

KRAUSZ S., COULON G., *Le trésor de Chateaufort*, Chemillé-sur-Dême : Association Archéa.

LAROCHE M., « Les plus anciens restes humains du Loiret : Histoire et analyses d'une découverte à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, n°37, 2014-2015, pp. 5-18.

LARUAZ J.-M., « Bilan des opérations réalisées en 2015 sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (37) », *Bulletin - Association française pour l'étude de l'âge de fer*, 34, pp. 73-74.

LARUAZ J.-M., « Un assis en tailleur gaulois », *Archéologia*, 546, p. 12.

LECROIERE T., « "There Is None So Blind as Those Who Won't See": Metal Detecting and Archaeology in France : Open Archaeology », *Open Archaeology*, 2, 1, pp. 182 - 193.

Le site de Vesvres : enquête patrimoniale pluri-disciplinaire sur un site archéologique. Neuvy-Deux-Clochers (Cher), Orléans : DRAC Centre, 43 p. (Patrimoine en région Centre. Patrimoine protégé ; 03)

LINGER-RQUIER S., GARNIER N., JAEGGI S., DODINET E., avec la collab. de Chimier J.-P., Fourre A., « Toubib or not toubib ? À propos des analyses organiques de quelques vases en contexte funéraire en Touraine et en Berry (I^{er} s. av. J.-C. - IV^e s. apr. J.-C.) », in *Actes des Congrès de la SFECAG*, Marseille : SFECAG, pp. 315-328.

LOMBERA-HERMIDA, A. DE, RODRIGUEZ-ALVAREZ, P., PENA, L., SALA-RAMOS, R., DESPRIÉE, J., MONCEL, M.H., COURCIMAULT, G., VOINCHET, P. & FALGUERES C., « The lithic assemblage from Pont-de-Lavaud (Indre, France) and the role of the bipolar-on-anvil technique in the Lower and Early Middle Pleistocene technology ». *Journal of Anthropological Archaeology*, 41, pp. 159-184.

MAGNE P., « Néolithique et Protohistoire : panorama des recherches récentes dans le lit de la Loire tourangelle : connaître, faire connaître et conserver », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, n°37, 2014-2015, pp. 19-78.

MAROT E., « Ensembles du début de l'époque augustéenne à Bourges (Cher), Domaine de Vouzay », in *Actes des Congrès de la SFECAG*, Marseille : SFECAG, pp. 491-506.

MAROT E., « Un moulin hydraulique (fin XII^e-fin XIII^e s.) découvert à Bourges (Cher) : données archéologiques et dendrométriques », in *Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent des origines à l'époque médiévale et moderne en Europe et dans le monde méditerranéen : actes du colloque international, Lons-le-Saunier du 2 au 5 novembre 2011*, vol. 959, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires de l'Université de Besançon », pp. 417-434.

MARQUET J.-C., LORBLANCHET M., OBERLIN C., TAMO-BOZSO E., « Nouvelles datations du « masque » de La Roche-

Cotard (Langeais, Indre-et-Loire, France) », *Paleo*, n° 27, décembre 2016, pp. 253-263.

MARQUET J.-C., MILLET-RICHARD L.-A., « Un habitat du néolithique final de la région pressignienne : le site du Petit-Paumy à Abilly (Indre-et-Loire) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, tome LXI, 2015, pp. 5-24.

MILLET-RICHARD L.-A., LARUAZ J.-M., LINTON J., « Un dépôt de cinq poignards découverts à Descartes, au lieu-dit "Le Marchais des Sables" (Indre-et-Loire) », *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 67, pp. 39-54.

MONCEL M.H., DESPRIÉE, J., VOINCHET, P., COURCIMAULT, G., HARDY, B., BAHAIN, J.J., PUAUD, S., GALLET, X., FALGUERES, C., « The acheulean workshop of la Noira (France, 700 ka) in the European technological context », *Quaternary International*, 396, pp. 112-136.

NOËL J.-Y., BORDERIE Q., IRRIBARRIA R., « L'habitat ceinturé de hauteur de Nogent-Le Roi « La Butte du Bois de Chandres » (Eure-et-Loir) : présentation générale et premiers éléments chronoculturels », in *Internéo 11 2016* [en ligne], s.l. : Internéo, pp. 21 34, URL : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_070717_081026.pdf.

PIGNOT I., « De nouvelles fouilles à l'abbaye de Noirlac en 2015 : quelques données inédites sur des maçonneries médiévales et modernes, des aménagements hydrauliques et un possible atelier de forge », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 210, pp. 37-47.

PORTAT É., SIMON J., ACHERE V., « Lorsque naître se conjugue avec mourir, mourir avant de la naissance à Autricum au Haut-Empire (Chartres, Eure-et-Loir) : la pratique de l'enchytrisme sur le site de Reverdy », in *Rencontre autour de la mort des tout-petits : actes de la 2^e Rencontre du Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire, 3-4 décembre 2009, Saint-Germain-en-Laye, Condé-sur-Noireau* : Gaaf, coll. « Publication du GAAF, 5 », pp. 113-146.

RICHARD G., « Un racloir double en silex pressignien aux « Petites Vernelles », commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 37, 2014 2015, pp. 107-108.

RICHARD G., « Une sépulture monoxyle découverte au XIX^e siècle à Villemandeur (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 37, 2014 2015, pp. 99-101.

RIFFAUD-LONGUESPE P., *Par ici la monnaie ! : la collection numismatique Jacques Dupoux*, Saint-Marcel : musée d'Argentomagus.

RIOU S., DUFAÏ B., *Le site de la chapelle Saint-Libert dans la Cité de Tours* : histoire et archéologie d'un espace urbain du IV^e siècle à nos jours, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 61.

RODIER X., *Espace-temps des sociétés du passé* [en ligne], HDR, Université de Franche-Comté, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01259368/document> [lien valide au 8 janvier 2018].

ROUSSEAU S., « Découvertes aux « Petites Vernelles », commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 37, 2014 2015, pp. 103-106.

SALE P., « Les opérations de sondages à Mougon (Crouzilles) en 2015 », *Bulletin de la Société des amis du Vieux Chinon*, T. XI, n°10, pp. 1011-1012.

SALIN M., « L'alimentation carnée dans le sud du Bassin parisien à l'âge du Fer : traditions, particularismes et influences externes », in *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes : actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014*, vol. 30, Amiens : Société archéologique de Picardie, coll. « Revue archéologique de Picardie », pp. 565-581.

SOURIS L. (de), « Note sur trois diagnostics archéologiques réalisés à Tavers », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Beaugency*.

SOURIS L. (de), CASTANET C., « Contribution de l'archéologie préventive à l'étude du Val d'Orléans : la déviation RD921 Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret, Centre) », in *Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne : territoire fluvial et société au premier Moyen Âge (V^e-XII^e siècle) actes des XXXIII^{èmes} journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Strasbourg, 28-30 septembre 2012*, vol. supplément 42, Dijon : Société archéologique de l'Est : Association française d'Archéologie mérovingienne, coll. « Mémoires de l'AFAM, 32, Revue archéologique de l'Est. Supplément, 42 », pp. 201-211.

THOMSEN K.J., MURRAY A.S., BUYLAERT J.-P., JAIN M., HANSEN J.H., AUBRY T., « Testing single-grain quartz OSL methods using sediment samples with independent age control from the Bordes-Fitte rockshelter (Roches d'Abilly site, Central France) », *Quaternary Geochronology*, 31, pp. 77-96.

VILLES A., « Sur quelques grandes lames, inédites ou connues, du dépôt des « Ayez » à Barrou (Indre-et-Loire) », *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 67, pp. 55-66.

VILLES A., GENTY P., « Livre de beurre convertie en pilon et provenant d'Abilly (Indre-et-Loire) », *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 67, pp. 67-76.

VINTROU J., « Scies à encoches de la région de Puiseaux (Loiret) », *Bulletin de la Société archéologique de la région de Puiseaux*, 57, pp. 29-52.

VISSET L., JOLY C., CYPRIEN A.-L., MORIN E., « La vallée de la Choisille (sud du Bassin parisien - France) : le paysage végétal depuis le Tardiglaciaire jusqu'à l'époque actuelle d'après les données paléopalynologiques », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 37, 2014 2015, pp. 79-97.

Thèses soutenues en 2016

Vincent Delvigne - *Géoressources et expressions technoculturelles dans le sud du Massif central : des déterminismes et des choix*, sous la direction de Jean-Paul Raynal et Mathieu Langlais, Université de Bordeaux.

Daniel Morleghem - *Production et diffusion des sarcophages de pierre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le Sud du Bassin parisien*, sous la direction de Jacques Seigne, Université de Tours.

Chronologie

- PAL : Paléolithique
- MES : Mésolithique
- NEO : Néolithique
- BRO : Âge du Bronze
- FER : Âge du Fer
- GAL : Gallo-romain
- MA : Moyen Âge
- MOD : Époque moderne
- CON : Époque contemporaines

Type d'opération

- OPD : Opération préventive de diagnostic
- SP : Fouille préventive
- FP : Fouille programmée
- PCR : Projet collectif de recherches
- PRT : Prospection thématique
- PRD : Prospection inventaire
- SU : Fouille préventive d'urgence
- SD : Sondage
- APP : Aide à la préparation de publication

Organisme de rattachement des responsables d'opération

- ASS : Association
- AUT : Autre
- BEN : Bénévole
- COL : Service d'archéologie de collectivité territoriale
- INRAP : Institut national de recherches d'archéologiques préventives
- MCC : Ministère de la Culture et de la Communication
- MCT : Musée de collectivité territoriale
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- PRIV : Opérateur privé d'archéologie préventive
- SRA : Service régional de l'archéologie
- SUP : Enseignement supérieur

Tableau général des opérations autorisées

- ON : Opération négative
- NR : Notice non reçue

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Révillion Stéphane Arrivé le 1 ^{er} juin	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Verjux Christian	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie par intérim jusqu'au 1 ^{er} juin 2016 puis CRA adjoint
Angevin Raphaël Départ le 31 août	Paléolithique Conservateur du Patrimoine	Gestion du Loir-et-Cher Recherche programmée Développement du programme CCE
Kaurin Jenny Arrivée le 1 ^{er} juillet	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Cher MH/SRA
Ruffier des Aimes Olivier	Antiquité Urbain Conservateur en Chef du Patrimoine	Gestion des villes de Bourges, Chartres, Tours et Orléans
Schneider Aurélie Départ le 30 juin	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Indre-et-Loire Valorisation Adjoint au CRA
Traon-Maingaud Audrey Arrivée le 1 ^{er} septembre	Préhistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Indre-et-Loire
Alilaire Pascal	Paléolithique Ingénieur d'Étude	Gestion et carte archéologique de l'Indre
Aubourg-Josset Viviane	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Étude	Gestion ville de Blois. Carte archéologique d'Indre-et-Loire Réfèrent Artémis
Barbé Hervé Arrivé le 1 ^{er} juin	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Étude	Gestion du Loir-et-Cher et des villes de Tours et d'Orléans
Kerbaol Joël Arrivé le 1 ^{er} septembre	Ingénieur d'Étude	Régie des collections régionales
Lauzanne Solange	Contemporain Urbain Ingénieur d'Étude	Secrétariat scientifique CIRA Gestion (intérim) et Carte archéologique d'Eure-et-Loir Suivi prospections-inventaires
Schemmama Valérie	Moyen Âge Époque moderne Ingénieur d'Étude	Carte archéologique Loir-et-Cher Patrimoine en milieu forestier Étude topographie historique
Vilpoux Jocelyne	Gallo-romain Ingénieur d'Étude	Gestion et carte archéologique du Loiret Réfèrent Géocentre et ARP
Araujo Pascale	Chargée d'Études Documentaires	Bibliothèque et documentation scientifique, Bilans, AdIFI, séminaires archéo. (SARC)
Corolleur Valérie	Attachée d'administration	Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP Veille juridique et actions pénales

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Brunet Philippe	Urbain Technicien de Recherches	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle Réception et gestion des mobiliers
Bouyer Nicole Départ le 30 août	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Cook-Benaouda Annie	Adjoint administratif	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée
Silly Dominique Secrétaire administrative Arrivée le 1 ^{er} octobre	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Wicky Dominique Secrétaire administrative	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CIRA et valorisation
Bouyer Nicole Départ le 30 août	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Cook-Benaouda Annie	Adjoint administratif	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée
Silly Dominique Secrétaire administrative Arrivée le 1 ^{er} octobre	Secrétaire administrative	Cher et Loiret dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Wicky Dominique Secrétaire administrative	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CIRA et valorisation